5¢
MLLE GUILLAUME
POUR MARQUER
LES ANNONCES
1ere ED 0-1S

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 55 | MONTREAL, SAMEDI 17 DECEMBRE 1960 | 4 CAHIERS — 48 PAGES

Peut-on voyager "en français" ? (I)

Le Canadien français devient en Ontario un étranger malvenu

par **Jean RIVEST**

"What's the matter, don't you speak English ?"

Telle est la question que se fait poser plusieurs fois par jour le voyageur qui, d'aventure, ose s'adresser en français aux personnes qu'il rencontre ou auxquelles il a affaire, en dehors de la province de Québec.

Jusqu'où peut-on aller au Canada, si on ne parle pas l'anglais ? Pas loin. En fait, on ne peut sortir de la province de Québec. Un homme a tenté l'expérience et a fait un voyage des plus pénibles.

Incidemment, il s'agit du même voyageur qui, il y a une semaine, se rendait compte après une tournée des comptoirs des compagnies aériennes, à Dorval, qu'il est pratiquement impossible de préparer convenablement un voyage par avion, si on ne parle pas l'anglais.

Voici la première tranche de ses souvenirs de voyage.

Notre voyageur, donc, se présente à la gare Centrale pour se rendre en train à Toronto, la Ville Reine. Mais tout le monde n'est pas nécessairement un habitué des voyages par chemins de fer, et la gare, avec son va et vient, avec ses services nombreux, pique la curiosité de notre voyageur qui fait une tournée des lieux.

L'anglais lui saute aux yeux.

Non loin de l'entrée, des placards lumineux annoncent les sempiternelles compagnies qui font le louage d'automobiles : Tilden, Hertz. Pas un mot de français.

Il y a cependant ici et là, dans la gare, des affiches dans les deux langues, qui rappellent à notre voyageur qu'il est, sinon dans un pays bilingue, du moins dans une ville bilingue.

Il décide de se renseigner d'abord sur l'heure des trains à destination de Toronto.

Une préposée, le visage encore jeune, les cheveux gris, l'accueille avec un sourire à un comptoir marqué "Travel Bureau - Information".

En lui-même, notre voyageur s'encourage en se disant que le mot "Information" est quand même français, même s'il n'a pas été placé là pour traduire l'expression "Travel Bureau".

De toutes façons, la préposée parle un très bon français et notre voyageur renseigné quitte le comptoir en sachant qu'il a du temps avant le départ du train.

Il remarque cependant au-dessus du même comptoir les mots : Travelers Cheques - Money Orders. Pas d'équivalent français. C'est évidemment du jargon international de voyageur.

Au-dessus d'un autre bureau, les mots "Terminal Passenger Agent".

"Qu'est-ce que c'est" ? se demande-t-il. Pas une seule indication en français. "Cela ne doit pourtant pas concerner que les voyageurs de langue anglaise . . ."

Il se rend ensuite au kiosque à journaux et demande :

— La Presse, s'il vous plait.

L'homme lui répond par un grognement et tend un journal.

— Un paquet de cigarettes, s'il vous plait.

Pour réponse, un autre grognement.

L'homme à qui notre voyageur s'est adressé en français a très bien compris, mais il n'a pas cru bon de répondre dans la même langue. A d'autres clients, il parle pourtant avec abondance, en anglais.

Cet homme offre en vente, avec des livres anglais, des revues et des magazines de toutes sortes, des auteurs tels que Françoise Sagan, Michel de Saint Pierre, Albert Camus, dont les oeuvres s'étalent entre des singes en peluche et des bijoux en faux or.

Notre voyageur sourit et s'éloigne.

Du français . . . en petits caractères

Il s'approche ensuite du grand panneau annonçant les heures d'arrivée et de départ des trains. Le tableau est bilingue mais l'anglais est écrit en lettres deux fois plus grandes que le français.

Plus bas dans le tableau, c'est pis encore. "Daily. Ex. Sunday. Ex. Saturday. On Time." Une série de mots et d'expressions qui n'apparaissent qu'en anglais.

— Il n'est peut-être pas nécessaire de connaitre leur signification pour comprendre le tableau . . .

Notre voyageur aborde ensuite un homme de grande taille, portant un uniforme impressionant. Au bras le mot "police".

— Pardon, monsieur, qu'est-ce que cette affiche ?

— Hein ?

— Là.

Et notre voyageur pointe une pancarte portant les mots : R.T.O. Room 112.

— Sais pas. C'est que'qu'chose pour l'armée.

Notre voyageur n'insiste pas. Il n'aime pas plus le "joual" que l'unilinguisme à l'anglaise.

— Merci monsieur.

"Il est vrai qu'il n'y a pas de Canadiens français dans l'armée du pays . . ." se dit-il en s'éloignant.

Du côté est de la gare Centrale, s'élève l'Edifice de l'Aviation Internationale. La bâtisse est annoncée dans les deux langues, en grosses lettres bleues lumineuses, à l'entrée, dans la grande salle de la gare.

Il y a pourtant ce "Airlines Concourse - First Floor", sans traduction.

Dans un coin, une autre expression rappelle à notre voyageur sa visite de la semaine dernière à la nouvelle aérogare internationale de Montréal : "Check Here", au-dessus d'une série de casiers de louage.

A ce moment, une voix sortant d'une multitude de haut-parleurs annonce que le train de Toronto est près sur la voie numéro 14. En anglais et en français.

Notre voyageur qui avait acheté son billet sans éprouver la moindre difficulté à se faire servir en français, décide d'aller prendre possession de sa chambrette à bord du train.

A la gare Windsor

S'il était allé prendre le train à la gare Windsor, du Canadien Pacifique, il n'aurait pas trouvé plus d'anglais qu'à la gare Centrale . . . et encore moins de français.

Au centre de la salle des pas perdus, un grand placard annonce aux voyageurs qu'ils peuvent manger et se reposer au restaurant. On parle de Coffee Shop, etc.

Il y a toujours le mot restaurant, que l'anglais a emprunté au français, pour indiquer de quoi parle cette affiche . . .

Dans la gare Windsor, le grand tableau des arrivées et départs des trains n'est qu'en anglais.

Si l'on est de langue française, le Canadien Pacifique ne s'en soucie guère.

Parcel Lockers. General Offices. Station pressions que notre voyageur n'aurait trouvées qu'en anglais, à la gare Windsor. Pourtant, on aime bien que les Canadiens français voyagent par les trains du CP, puisqu'on annonce les guichets de vente de billets dans les deux langues.

Egalement à la gare Windsor, apparaissent les annonces de Tilden, Avis et Hertz, comme une obsession, suivant le voyageur à chaque étape.

Dans la chambrette . . .

Mais revenons à notre voyageur qui a eu le temps d'examiner un peu sa chambrette à bord du train de nuit pour Toronto.

La chambrette est un ensemble fort complexe de leviers, manettes, boutons, contrôlant la climatisation, le chauffage, le lit escamotable, le lavabo qui se cache dans la cloison, etc. Même l'éclairage peut se régler de nombreuses façons.

Il va sans dire que sur les murs, les "instructions" ne manquent pas.

Tout y est uniquement en anglais.

Il s'agit pourtant d'un wagon du Canadien national, société d'Etat, appartenant à tous les contribuables qui en défraient les déficits annuels, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise. Les Canadiens des deux langues voyagent à bord de ces wagons. La moitié des passagers du wagon de notre voyageur est de langue française.

Il appelle le garçon du train pour obtenir des explications.

Un noir fort sympathique s'amène.

— Il fait froid dans la chambrette, comment puis-je régler le chauffage ?

— . . . (le noir sourit de toutes ses dents blanches).

— Est-ce par ce bouton-ci ?

— . . . (Un autre large sourire).

Alors, joignant à sa question les gestes qu'il veut le plus éloquents possible, notre voyageur demande :

— La chaleur . . . Plus haut . . . Comme ça ?

Sur le visage du noir, le sourire divient encore plus large . . .

— Il a compris, se dit notre voyageur.

Et le noir tourne le bouton marqué "Automatic Heat Control" en s'exclamant :

— Comme ça !

S'éloignant ensuite, il croise un de ses confrères dans le corridor, et s'écrie, joyeux :

— Oh boy ! I made him understand !

En compagnie de ce noir qui s'efforce avec pittoresque de se faire comprendre et de le faire comprendre, notre voyageur réussira sans doute à faire un voyage sans incident. Cela lui donne l'impression pas désagréable, si on veut être philosophe, de voyager en pays étranger.

En fait, le parcours s'est écoulé sans incident, car notre voyageur s'est enfermé dans sa chambrette et a essayé de dormir malgré le bruit infernal du convoi, rêvant à ce qui l'attendait à Toronto, lui qui ne parle pas l'anglais.

A la "Union Station"

Mais c'est à la gare Union, à Toronto, le lendemain matin, que notre voyageur s'est vraiment trouvé en pays étranger.

Dans toute la gare, où l'on retrouve les bureaux du Canadien National, du Canadien Pacifique et d'autres établissements offrant certains services aux voyageurs, pas un seul mot en français.

Du train à la salle des pas perdus, notre voyageur n'avait qu'à suivre les frèches, ou les autres passagers du train. Impossible

Voir LE CANADIEN FRANÇAIS en page 2





SCENES INFERNALES EN PLEIN NEW YORK — L'empennage du quadrimoteur DC-8 à réaction (à gauche) parmi les ruines fumantes de la rue de Brooklyn où il s'est abattu, et les débris (à droite) du Constellation qui s'est écrasé à Staten Island après l'épouvantable collision.

Bilan du désastre de N.Y.: 132 morts

NEW YORK. (UPI, PA, AFP) — Le bilan de la collision survenue vendredi matin au-dessus de New York entre un quadrimoteur à réaction DC-8 et un quadrimoteur Constellation a été porté à 132 morts, parmi lesquels figurent deux Canadiens. C'est le pire désastre dans l'histoire de l'aviation civile. Le seul survivant des 128 occupants des deux aérobus est un garçon âgé de 11 ans. Cinq personnes à terre ont été tuées dans l'écrasement des géants de l'air : le DC-8 sur un pâté de maisons d'habitation à Brooklyn et le Constellation à Staten Island, une dizaine de milles plus loin.

Le quadrimoteur réacté, qui transportait 84 personnes, a mis le feu aux immeubles sur lesquels il s'est abattu. Il appartenait à la United Airlines et avait quitté Chicago à destination de l'aéroport Idlewild. Le Constellation, qui avait 44 personnes à son bord, s'est écrasé également en flammes. Appartenant à la Trans World Airlines, il se rendait de Dayton (Ohio) à l'aéroport La Guardia.

Coincidence curieuse, deux aérobus des mêmes compagnies, un Constellation de Trans World Airlines et un DC-7 de United Airlines, étaient entrés en collision en juin 1956 au-dessus du Grand canyon, en Arizona, entrainant la mort de 128 personnes.

Etat critique du survivant

Le seul survivant de la catastrophe d'hier, Stephen Baltz, de Wilmette, Illinois, a été retiré des débris du DC-8 et transporté dans un hôpital de Brooklyn. Son état est critique. Les Canadiens portés disparus sont Mlle Beverley Parks, 22 ans, de Halifax, qui était apparemment à bord du quadrimoteur réacté, et M. Thomas Rapkin, dont la famille habite Toronto. Mlle Parks, hôtesse de l'air à l'emploi de Pacific Northwest Airlines, se rendait chez ses parents pour y passer la Noël. M. Rapkin était à l'emploi d'une station de radio de Columbus (Ohio) comme producteur. Il se

Voir DESASTRE en page 5

Action de $1,350,000 dans l'affaire de la succession Ste-Marie

QUEBEC — Une action de $1,350,000 vient d'être prise contre M. André Ste-Marie, Me Yves Prévost, la Société d'administration et de fiducie et M. Joseph-Edouard Gagnon.

L'action a été signifiée, hier, aux intéressés. Elle venait de Mme Marie-Irène Sauriol, veuve de J.-Ulysse Ste-Marie, et de MM. Guy et Noël Ste-Marie, tous trois fiduciaires à la succession et à la Compagnie de drainage Ste-Marie.

La poursuite prétend avoir subi des pertes et des dommages pour le montant précité, à raison des faits relatés dans l'action. Mme Ste-Marie et les deux autres demandeurs sont représentés par Me Gabriel Mercier, de Québec.

Formule à l'essai pour un an

Le Sénat, seul juge des cas de divorce

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — En moins de 45 minutes, les Communes se sont soustraites, hier, à la corvée des divorces.

Ce tour de force qu'ont tenu à souligner quelques députés, entre autres M. Herridge, de Kootenay-Ouest, "démontre qu'un peu de sens commun et de collaboration a pu régler un problème dont on cherche la solution depuis 50 ans".

Ce qui s'est passé hier n'est qu'une tentative, qu'un essai. Les Communes ne sont pas à jamais libérées de leur rôle de juge des divorces; elles le sont pour la présente session et ce, même à l'égard des pétitions de divorces déjà étudiées et acceptées au Sénat.

D'ici la fin de la présente session, le Sénat seul étudiera les pétitions de divorce. La législation s'y rapportant n'est pas modifiée pour autant et le bill étudié hier, le bill Morton, n'a aucun des effets de la mesure que le député socialiste Arnold Peters a tenté de faire adopter, il y a une semaine.

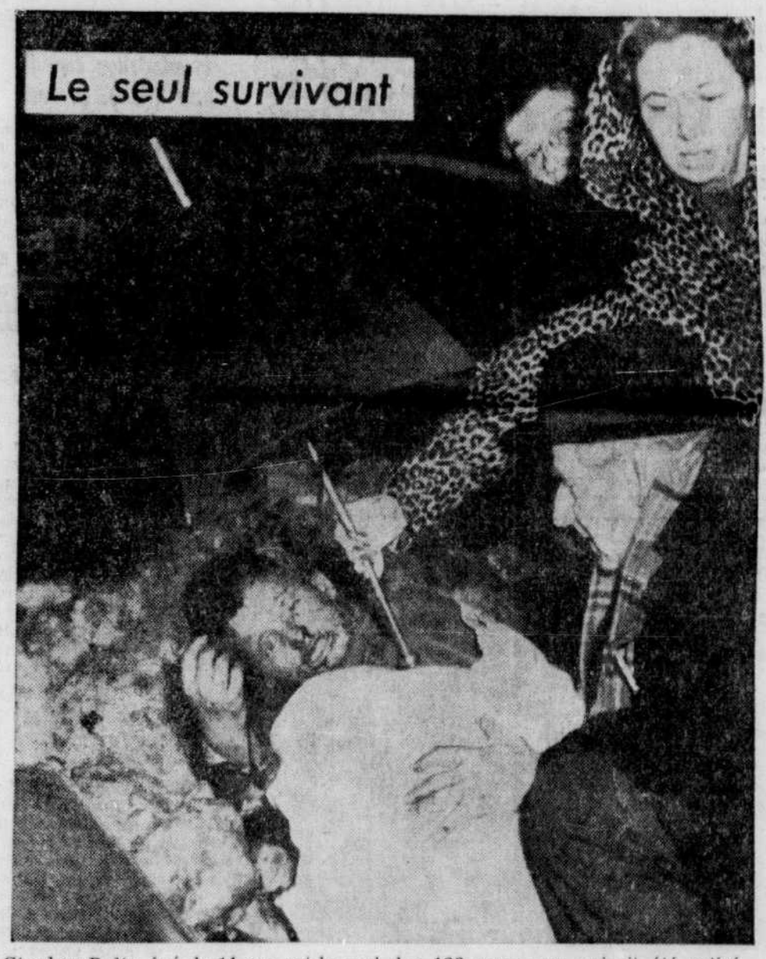
"Si nous devons faire fonction de timbre, il vaut mieux être pratiques et logiques et déléguer au Sénat nos fonctions relatives au divorce", dit le parrain du bill.

Problème non résolu

Le problème même du divorce n'est pas résolu pour autant, ont fait remarquer deux députés socialistes, MM. Frank Howard et Arnold Peters, appuyés en cela par M. Robert McCleave, conservateur d'Halifax et parrain attitré des pétitions de divorce.

"Il est vrai qu'il y a eu des

Voir LE SENAT en page 2



Stephen Baltz, âgé de 11 ans, est le seul des 128 passagers qui ait été retiré vivant des débris des aérobus. Son état est critique.

Les forces pro-occidentales du Laos reprennent Vientiane

VIENTIANE, Laos. — (Reuters) — Les chefs des forces pro-américaines au Laos, le prince Boun Oum et le général Phoumi Nosavan, sont entrés dans Vientiane en ruines, hier au crépuscule, et ont proclamé la libération de la capitale des forces de la gauche.

Au même moment, des tanks délogeaient de leurs dernières positions les soldats du capitaine Kong Le et du Pathet lao, à l'aéroport de Vientiane.

Selon des rapports non confirmés les troupes pro-communistes se repliaient avec leur matériel militaire sur une route menant, au nord, vers la capitale royale, Luang Prabang, détenue par les forces de droite.

Le prince Boun, premier ministre du nouveau gouvernement instauré au cours des luttes partisanes, s'apprêterait à rétablir l'ordre à Vientiane. Les forces de gauches défendaient la capitale pour le compte du premier ministre neutraliste

Voir LAOS en page 2

La Banque de N.-E. vend ses biens à Cuba

TORONTO. (PC) — M. F. William Nicks, président de la Banque de Nouvelle-Ecosse, a annoncé hier que celle-ci avait vendu ses huit succursales cubaines à la Banque Nationale de Cuba. C'est la dernière banque étrangère à quitter Cuba.

M. Nicks a noté que "l'argent des actionnaires de la banque est intégralement rapatrié, en dollars. "Il n'a pas précisé le prix de vente. La Banque de Nouvelle-Ecosse fut la première banque canadienne à ouvrir des succursales aux Antilles. Sa première succursale cubaine, établie à La Havane, remontait au début du siècle. La semaine dernière la Banque Royale du Canada annonçait un

Voir LA BANQUE en page 2

L'UN veut gagner du temps ?

La session provinciale n'a pu s'ajourner hier

QUEBEC. (J. M. et J.-L. L.) — Il est maintenant certain que la première partie de la session du parlement provincial ne se terminera pas avant la semaine prochaine, car, d'une part, le gouvernement tient à ce que les projets de loi, relatifs à l'impôt sur les sociétés commerciales et à l'impôt sur le revenu des particuliers, soient adoptés avant le 1er janvier 1961, et, d'autre part, l'opposition entend faire durer les débats le plus longtemps possible avec l'espoir, semble-t-il, de se reconstituer un capital politique.

En effet, l'Union nationale sounaite canaliser à son profit la réaction première du public devant l'augmentation du fardeau fiscal.

Le "marathon" de l'opposition contre le bill 17 s'est continué jusqu'à l'ajournement de la séance hier soir, à 11 h. On a même cru pendant un petit moment que le premier ministre, M. Jean Lesage, ferait siéger la Chambre jusqu'à minuit.

C'est le député de Champlain, M. Maurice Bellemare, qui tenait la tribune, lorsque M. Lesage a consenti à ajourner à lundi, à 3 h. de l'après-midi.

Avant-dernier orateur de la journée, le député de Missisquoi, M. J.-J. Bertrand, a accusé le premier ministre de tenir sur l'autonomie des propos conformes à ceux de feu Maurice Duplessis, mais de prendre par ses actes des attitudes absolument contraires.

M. Bertrand a également reproché aux libéraux d'avoir trompé la population pendant la campagne électorale, en lui promettant l'assurance-hospitalisation sans augmentation de taxes.

"Le député de Laurier — M. René Levesque - a parlé du

Voir LA SESSION en page 2

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	13 à 22
Bridge	40
Comiques	36
Courrier Confidences	10
Décès, Naissances, etc	45
Echecs et Dames	40
Editorial	4
Finance	42, 43
Horoscope	10
Immeuble	41
Littérature et Beaux-Arts	30
Mots croisés	40
Radio et Télévision	32
Sciences	4
Session fédérale	37
Session provinciale	13
Spectacles et Concerts	25 à 29
Sports	34, 35
Tourisme	38, 39
Tribunaux	6
Vie féminine	8
Vie religieuse	40
Vie sociale	9
Vie syndicale	33
Votre médecin	32

Un mauvais départ: les gares de Montréal



A la gare Centrale, les bureaux de l'armée (en haut) et de l'immigration en bas.



Le "CN" consent à mettre du français dans le tableau des départs et arrivées des trains. Mais pourquoi l'anglais deux fois plus gros que le français ?



A la gare Windsor, on ne s'en fait pas à propos du bilinguisme

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIO



LE CANADIEN FRANÇAIS

SUITE DE LA PAGE 1

par les affiches et indications, uniquement en anglais, de se retrouver.

A l'hôtel Royal York

Par bonheur, notre voyageur découvre sans avoir à poser de question à qui que ce soit que l'hôtel Royal York, où il a décidé de loger, communique avec la gare par un passage souterrain.

— Pardon, monsieur, où faut-il s'adresser pour louer une chambre ? Cette question, notre voyageur la pose à un gros homme vêtu d'un uniforme de général espagnol.

— I beg your pardon !

— Pour s'inscrire à l'hôtel, où est-ce ?

— Go to the office over there, they'll take care of you.

Heureusement, le geste était fort clair. Il semblait dire :

— Va par là, moi, je ne comprends rien.

A la "réception", un jeune homme, l'air blasé, écarquille les yeux, en entendant notre voyageur demander une chambre en français.

Se rappelant probablement son temps de High School pas encore très loin dans le passé, il dit.

— No parlez-vous-française !

— Je ne parle pas l'anglais.

— One moment.

Réunion dans un coin. On palabre. On discute et l'on décide de faire intervenir une toute jeune fille préposée au comptoir des clefs des chambres. Elle a sans doute plus frais à la mémoire le français qu'elle a appris à l'école.

Elle agit comme interprète, fort gracieusement, d'une voix menue, elle récite des phrases apprises dans un manuel de "français courant".

On finit par se comprendre et, précédé d'un chasseur que l'abondance de paroles françaises de notre voyageur intimide (il réagit étrangement pour un Torontois, mais il vieillira) notre Montréalais en "pays étranger" s'installe dans une chambre du neuvième étage, offrant une vue panoramique sur la capitale ontarienne.

La météo

MINIMUM : 18
MAXIMUM : 20

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et d'Ottawa; Laurentides :** Nuages, giboulées. Plus froid. Vents d'ouest de 20 milles avec rafales de 30. Minimum et maximum : Montréal, 18 et 20; Ottawa, 10 et 20; Sainte-Agathe, 5 et 15. Demain, ensoleillé et froid.

Cantons de l'Est et Mauricie; régions de Québec, du lac Saint-Jean : Nuages, giboulées, plus froid, vents d'ouest de 20 milles avec rafales de 30. Températures ce matin et au milieu de l'après-midi : Québec, Sherbrooke et Chicoutimi, 25 et 20; La Tuque, 20 et 15. Demain, ensoleillé et froid.

Région de la baie Comeau : Nuages, giboulées, après-midi et ce soir. Plus froid. Vents d'ouest de 20 milles avec rafales de 30. Températures ce matin et après-midi : Rivière-du-Loup, 30 et 20. Demain, ensoleillé et froid.

LA SESSION

SUITE DE LA PAGE 1

mythe de l'autonomie, a conclu le député de Missisquoi, il a oublié qu'il y avait aussi le mythe de la gratuité qui est extrêmement dangereux."

Motion d'ajournement et débat de 5 heures

Au cours de la journée de jeudi, le chef intérimaire et les membres de l'opposition ont réclamé l'ajournement de la discussion sur la hausse projetée de l'impôt sur le revenu. La motion d'ajournement, présentée, jeudi, a donné lieu à cinq heures de débat, avant d'être finalement rejetée, hier après-midi, par un vote de 43 à 32.

Du côté de l'Union nationale, on a répété à satiété qu'il fallait plus de temps pour étudier le projet de loi, en considération de sa grande portée sociale et de ses répercussions sur les classes laborieuses. Les ministériels ont accusé les membres de l'opposition de se livrer à une véritable obstruction systématique.

Cette dernière accusation était peut-être fondée, car nous apprenons que le groupe parlementaire de l'Union nationale avait confié à des spécialistes des questions fiscales le soin d' "éplucher" le texte de loi, d'en évaluer la portée et, si possible de recueillir des exemples propres à contredire les assertions officielles.

En parvenant à prolonger le débat sur la motion d'ajournement pendant près de trois séances, l'Union nationale a permis à ses experts de bénéficier de ces heures précieuses. Elle devrait être en mesure de procéder maintenant à un débat en règle sur le mérite même des hausses d'impôt.

Sur le projet d'armes nucléaires pour l'OTAN

Le Canada se montre prudent

PARIS. (PA, Reuters, AFP) — Le Canada, en compagnie d'autres pays membres de l'OTAN, a réservé sa position sur la proposition américaine de confier à l'Alliance une force nucléaire constituée de cinq sous-marins équipés d'un total de 80 missiles nucléaires Polaris. La délégation canadienne a cependant exprimé clairement ce qu'elle pensait à propos de négociations en cours sur les contributions respectives des pays membres de l'OTAN.

Le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Green, a déclaré que le projet d'une force nucléaire pour l'OTAN, tel que proposé par M. Herter, avait des implications politiques et économiques qui demandaient une étude attentive.

On fit ressortir que la proposition américaine avait été avancée pour la première fois à l'ouverture, hier, de la conférence ministérielle de l'OTAN, qui se tient à Paris, et que seules les grandes lignes en sont connues.

Les milieux canadiens font également remarquer que le projet exigerait une approbation spéciale du Congrès américain aussi bien que du futur président, M. Kennedy, avant de dépasser le stade de projet.

M. Green a déclaré, à une conférence de presse qui a suivi la séance d'hier, que le Canada ne ferait aucun commentaire officiel sur le projet d'une force nucléaire ou sur les propositions financières avant que le gouvernement canadien en ait pris connaissance.

Il suggère, en conséquence, que l'étude des deux propositions soit reprise à la prochaine conférence, à Oslo, en mai prochain, et qu'on en vienne à une décision à la conférence qui suivra celle d'Oslo.

Ferme sur la finance

Cependant, M. Green n'a pas fait de secret de la réaction canadienne à la requête américaine que sa contribution soit portée de 38% à 30%. Il a déclaré qu'une telle réduction rendrait la contribution canadienne de 6.15% "hors de toute proportion".

M. Herter avait basé sa requête sur le fait que la balance des paiements américains souffrait d'un déficit de près de $4 milliards pour l'année courante. Calculé selon le même critère per capita, le déficit du Canada serait en l'occurrence de $5 milliards.

On explique que le Canada est prêt à maintenir sa présente contribution, mais à condition que les Etats-Unis ne réduisent pas la leur.

Plus tôt, au cours d'une revue générale de la situation mondiale, M. Green avait déclaré que le Canada ne croyait pas qu'il y ait scission entre la Chine et l'URSS et que le communiqué final de la récente conférence communiste à Moscou pouvait servir à justifier les deux points de vue.

Le ministre canadien croit que M. Khrouchtchev adoptera une politique plus flexible en vue de prouver son point de vue que la guerre avec l'Ouest n'est pas inévitable. Il croit, en conséquence, que l'OTAN doit être prêt à négocier.

LAOS

SUITE DE LA PAGE 1

Souvanna Phouma, maintenant réfugié au Cambodge.

La prise de l'aéroport de Vientiane représente un avantage militaire important, selon les observateurs. Elle met fin à l'isolement des forces du général Phoumi Nosavan qui a de forts effectifs dans le sud du pays.

Vientiane a été durement marquée par les combats qui se sont déroulés dans ses murs pendant quatre jours. Des incendies ont détruit plusieurs maisons. Des milliers de personnes sont sans abri et le nombre des morts et des blessés dépasse 320.

Huit Américains qui avaient été saisis comme otages par des soldats du capitaine Kong Le ont été par la suite libérés, à la requête de fonctionnaires des ambassades britannique et américaine qui se sont portés à leur secours.

Par ailleurs, à Washington, le secrétariat d'Etat a annoncé hier que le nouveau gouvernement anticommuniste du Laos a demandé l'assistance des Etats-Unis, particulièrement pour venir en aide à la population de Vientiane, dévastée par la bataille. L'agent de presse du secrétariat, M. Lincoln White, a ajouté que la requête est étudiée avec sympathie.

LA BANQUE

SUITE DE LA PAGE 1

marché semblable avec la Banque Nationale de Cuba. Les deux banques canadiennes avaient été seules exceptées de la nationalisation.

Le communiqué remis à la presse au nom de la Banque de Nouvelle-Ecosse sur le contrat de vente signé jeudi à La Havane énonce ce qui suit : "La Banque Nationale de Cuba acquiert tout l'actif et se charge de tous les engagements de la Banque de Nouvelle-Ecosse à Cuba."

LE SENAT

SUITE DE LA PAGE 1

abus" en matière de divorce, convient M. McCleave. "Il y en a eu au parlement même et dans les cours provinciales de divorce. C'est une chose que savent les sénateurs qui s'emploient à mettre au point des méthodes pour les prévenir."

M. McCleave songeait alors beaucoup plus aux imperfections de la procédure qu'aux abus. Il relevait, en effet, un cas que venait de signaler M. Peters, celui d'une citoyenne du Québec qui a appris par les journaux qu'elle était divorcée.

L'ignorance dans laquelle on tient parfois l'un ou l'autre des conjoints dans les causes de divorce a pour opposé une erreur encore plus grave, un abus réel cette fois, comme le signalait M. Peters, après la séance des Communes.

Le député voulait parler de la connivence qui existe parfois entre époux qui, de plein accord, conviennent de se parjurer pour faciliter l'obtention du divorce.

Les deux faits sont déplorables et même condamnables et il faut y mettre fin, déclare M. Peters. Tous les députés qui reconnaissent et admettent le divorce partagent son avis, mais tel n'était pas l'objet de la loi adoptée hier.

Chambre haute

La loi, répétons-le, voulait tout simplement libérer, pour cette session, les Communes de l'obligation de confirmer un acte législatif de la Chambre haute.

C'est là une fonction bien inutile, signale M. Morton. "Une fois adoptés par le Sénat, dit-il, les bills en question sont envoyés à la Chambre des communes, où les députés les étudient surtout en bloc, ce qui constitue, pour ainsi dire, une opération de pure forme."

Vraie de toutes les sessions, cette affirmation n'a cependant pu se vérifier, l'an dernier, ni en 1929. Ces deux années, les députés socialistes avaient fait une telle lutte à cette procédure que c'est de justesse et "en bloc" que les bills avaient finalement été adoptés aux dernières heures de la session.

En 1929, l'obstruction de la CCF avait donné lieu à la création d'un tribunal de divorce en Ontario. La lutte de l'an dernier nous vaut, cette année, le bill adopté hier.

Pour éviter cet "automatisme législatif", M. Morton a défendu le projet dont il est ici question, appuyant sa thèse sur la sagesse des membres de la Chambre haute.

"Le sénat, dit-il, est incontestablement en mesure de statuer sur les affaires de divorce d'une manière beaucoup plus efficace que ne le peut la Chambre des communes. Il s'est toujours montré à la hauteur de la situation.

"Si la procédure est susceptible d'amélioration et qu'il soit possible de modifier les règles pertinentes dans un sens favorable à l'administration de la justice, il serait préférable de s'en remettre à la sagesse et à l'expérience de la Chambre haute, plutôt que d'en saisir une assemblée populaire."

Acceptée aux Communes, sa thèse deviendra loi à la prochaine sanction royale, ce qui ne saurait se produire avant le retour du Sénat à Ottawa, le 24 janvier prochain.

La population mondiale

WASHINGTON. (PA) — Le Population Reference Bureau, institut d'études démographique, prédit qu'avant la fin de 1961 **la population de la terre dépassera 3 milliards d'habitants.** Elle dépasse déjà 2,900,000,000 habitants et s'accroit au rythme annuel de 1.7%, d'après cet institut.

Sélassié a reconquis l'Ethiopie

ASMARA, Ethiopie. (Reuters-f) — L'empereur Hailé Sélassié était de retour hier soir à Asmara. Son arrivée a coincidé avec des rapports émanant d'Addis Abéba, capitale de l'Ethopie, et voulant que les troupes loyalistes aient réprimé la révolte contre le régime impérial.

Selon des rapports parvenus à Asmara, capitale provinciale située près de la Mer Rouge à 450 milles au nord d'Addis Abéda, les leaders de la révolte auraient été arrêtés ou seraient en fuite.

Le général Abye Abebe, gendre de l'empereur et son représentant à Asmara, a déclaré que le retour de l'empereur à Addis Abéba était imminent.

Par ailleurs, on ignore les allées et venues du prince Asfa Wassan, fils aîné de l'empereur, que les insurgés avaient placé à leur tête à la suite du coup d'Etat, mercredi.

Accueil à Sélassié

Une foule immense a accueilli M. Hailé Sélassié à son arrivée à Asmara. L'armée, l'aviation et la police de l'Erythrée ont formé une garde d'honneur. La foule l'a acclamé au cri de "longue vie à Hailé Sélassié" alors qu'il faisait route vers le palais impérial.

Les autorités d'Asmara ont déclaré que la majorité des forces armées de la capitale appuient maintenant l'empereur et que les rebelles ont quitté Addis Abéba.

Plus tôt, au cours de la journée, le général Abebe avait affirmé que 10,000 soldats et une partie des membres de l'aviation demeuraient loyaux à l'empereur et qu'ils se préparaient à marcher sur la capitale.

D'autre part, des rapports émanant d'Addis Abéba rapportent que les adversaires de l'empereur ont été mis en déroute à la suite d'un combat acharné dans les rues de la pitale et que la situation est redevenue normale.

Le Foreign Office britannique a révélé hier que 124 personnes s'étaient réfugiées à l'ambassade britannique d'Addis Abéba, comme l'offre leur en avait été faite. Au nombre de ces personnes, se trouvaient 19 Américains et 19 Canadiens.

Autour du Monde

Appel à cesser les émeutes en Algérie

ALGER. (UPI) — Alors que les Européens d'Algérie semblaient craindre de plus en plus la reprise des luttes entre les deux communautés, qui ont fait depuis la fin de semaine au moins 129 morts, le chef du gouvernement rebelle d'Algérie, M. Ferhat Abbat, a lancé un appel aux musulmans d'Algérie, leur demandant de cesser les émeutes. Il leur a en même temps demandé de boycotter le référendum du général de Gaulle sur l'avenir de l'Algérie. Il a déclaré à ses partisans que leurs émeutes avaient appris aux Européens extrémistes une "terrible leçon" et qu'il n'y aurait pas de solution en Algérie tant que l'armée française y demeurera.

Violent débat sur le Congo à l'Onu

NATIONS UNIES. (PC, UPI) — Au cours du violent débat à l'ONU sur une proposition afro-asiatique visant à neutraliser l'armée congolaise et à obtenir la libération de M. Lumumba, le délégué d'URSS, M. Zorine, a demandé que M. Hammarskjold soit privé de toute autorité au Congo et que les activités de l'ONU soient mises sous le contrôle d'une commission spéciale. M. Zorine a dit que la décision de la RAU, de la Guinée, de Ceylan, du Maroc et de l'Indonésie de retirer leurs contingents des forces de l'ONU au Congo équivalait à un vote de non-confiance envers le secrétaire général.

Importation de sucre cubain aux E.-U. : zéro

WASHINGTON. (PA, AFP, UPI) — Le président Eisenhower, invoquant "l'hostilité délibérée" de Cuba, a décidé de fixer à zéro les importations de sucre cubain durant le premier trimestre de l'année 1961. Le chef du gouvernement américain estime que cette décision est conforme aux intérêts nationaux des Etats-Unis. Elle est applicable à toute importation de sucre en provenance de Cuba jusqu'au 31 mars 1961, date de l'expiration de la loi sucrière actuelle. M. Eisenhower a également déclaré qu'il demanderait au Congrès de suspendre les importations de sucre de la République dominicaine.

Manifestation pour la paix à N.-D. de Paris

PARIS. (AFP) — M. Georges Bidault, ancien président du Conseil français, M. François Mauriac, écrivain catholique, et M. Edmond Michelet, ministre de la Justice, se sont associés, hier soir, à une manifestation commune en faveur de la paix du monde, organisée à Notre-Dame, par le centre Richelieu, qui groupe des étudiants catholiques de la Sorbonne.

La police du Pérou fait feu sur des grévistes

LIMA. (PA) — La police a ouvert le feu sur des paysans grévistes, à un ranch du nord du Pérou, jeudi, faisant deux morts et 15 blessés, selon des rapports parvenus à Lima hier. Une foule de 1,500 paysans marchaient sur le ranch pour forcer quelque 60 fermiers à faire la grève. La police a d'abord fait usage de gaz lacrymogène sans parvenir à arrêter les manifestants, qui auraient lancé des pierres aux agents.

Blâme pour les bases nucléaires en G.-B.

LONDRES. (Reuters) — Le Parlement britannique a rejeté hier une motion travailliste blâmant la décision du gouvernement de permettre aux Etats-Unis d'établir des bases de missiles nucléaires en Grande-Bretagne. La motion, qui a été défaite par 164 voix contre 46, terminait un débat violent sur les relations américano-britanniques. Les travaillistes ont reproché à M. Macmillan d'avoir la fidélité d'un chien envers les Etats-Unis.

Fonds spécial pour la force de l'ONU au M.-O.

NATIONS UNIES. (PC) — L'Assemblée générale des Nations unies a approuvé, hier soir, un fonds spécial de $19 millions pour défrayer le coût de la force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient. Cette force a été instaurée au cours de la crise de Suez, en 1956. Le bloc soviétique s'est opposé à la mesure qui avait été proposée par le Canada, le Danemark, l'Inde, la Norvège, la Suède et la Yougoslavie. Le vote a été de 31 à 8 avec 19 abstentions. Quarante et un pays étaient absents.

Hoffa proteste de son innocence

ORLANDO. (UPI) — Le président du Syndicat des camionneurs américains, James R. Hoffa, et ses associés se sont déclarés innocents des accusations de détournement de fonds syndicaux portées contre eux. Ils avaient été accusés d'avoir fait servir $500,000 de fonds syndicaux à une exploitation immobilière et d'avoir par la suite vendu des lots sous de fausses représentations. Ils auraient également utilisé les services du téléphone et du télégraphe pour des motifs frauduleux.

Les dangers des mois sombres

Les mois d'automne sont ceux au cours desquels on enregistre le plus grand nombre de tragédies routières chaque année. Durant novembre, décembre, janvier, l'état de la chaussée, la mauvaise visibilité, les feuilles qui jonchent le sol, contribuent à multiplier les accidents. Le Comité de Sécurité Routière "Prudentia" demande aux conducteurs et chauffeurs de redoubler de vigilance au cours de cette période.

DECOUREZ LES VOLEURS



Assurez-vous d'obtenir la plus grande protection possible chez vous . . . remisez tous vos objets de valeur (bijoux, argent, papiers importants, etc.) dans un

COFFRE-FORT

d'une pesanteur approximative de 1,400 lb.

$175 et plus

N.B. — Ce coffre-fort se paye de lui-même . . . par la réduction qu'il fait subir au coût de votre assurance-vol.

Imperial OFFICE EQUIPMENT INC.

628 ouest ST-JACQUES AV. 8-7148

Son plus beau cadeau de Noël



une superbe fourrure signée Desjardins

De LUNDI à VENDREDI prochains ouvert jusqu'à 9 p.m.

Elle sera la femme la plus heureuse au monde si, à Noël, vous lui offrez un chaud manteau ou une chic "petite fourrure". Profitez de la Vente de Janvier en Décembre pour choisir ce qu'il y a de mieux à un prix d'aubaine !

Généreuses facilités de paiement si désiré

CHAS. DESJARDINS & CIE. LTÉE
1170 RUE SAINT-DENIS
ANGLE DORCHESTER





DEMANDEZ A VOTRE ARCHITECTE ingénieur électricien les fixtures Rosemont.

OUVERT Sur semaine 9 h. à 9 h. le samedi 9 h. à 5 h. Du 1er au 23 décembre

OFFREZ des FIXTURES comme CADEAUX!

Faites votre choix CHEZ Rosemont

Le royaume de la fixture...

Venez voir le plus grand choix. Plus de 3,000 modèles de fixtures murales, plafonniers, lampes de planchers, divisions, lampes, cendriers, en fer forgé, etc. Economisez de 40% à 50%. Achetez au prix de la manufacture. Avant d'acheter, voyez notre choix. 10 manufacturiers sous le même toit. Fixtures de tous genres faites sur plans. L'éclairage moderne crée l'atmosphère. Votre centre d'achats, s'il s'agit de fixtures. Vente, Service, Entretien pour 1 an.

ACHETEZ DANS LE QUEBEC ET PARTICIPEZ AU PROGRES DE VOTRE PROVINCE

VENEZ NOUS VISITER

Notre personnel courtois et expérimenté se fera un plaisir de vous escorter dans nos salles d'échantillons et de vous aider à régler tous vos problèmes d'éclairage.

MAISON 100% CANADIENNE-FRANÇAISE

le nom qui domine dans la province de Québec

Rosemont INDUSTRIES LTEE

MAURICE BEAUMONT prés.

L'USINE et la SALLE D'ECHANTILLONS sont sous le même toit.

Venez à 2090 rue MOREAU — Tél.: LA. 6-1681

POUR UNE FIXTURE DE CHOIX ROSEMONT C'EST L'ENDROIT

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 55 MONTREAL, SAMEDI 17 DECEMBRE 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Le métro : un point du projet

Attitudes diverses quant au tracé du tronçon est-ouest

par **Raymond MASSE**

Il y a des Montréalais qui ne veulent pas de métro. Et ceux qui en désirent un à tout prix sont loin de s'entendre sur maints points du projet, tout particulièrement sur le tracé de son tronçon est-ouest.

Tout d'abord, la Commission de Transport de Montréal et les dirigeants du Parti civique qui sont devenus au début de novembre dernier les administrateurs de Montréal, favorisent la construction d'un métro, mais ils opinent jusqu'ici différemment au moins quant au tracé de ce tronçon est-ouest.

Et lundi prochain, le sous-comité technique conjoint créé il y a des mois au sein de la Corporation de Montréal Métropolitain avec mission d'étudier le problème du transport en commun, siégera dans le but d'adopter un rapport qui devrait comprendre les conclusions de ses études.

Au dire de nombreux observateurs, la route est-ouest préconisée par ce sous-comité technique de la CMM différera des routes est-ouest déjà proposées par la Commission de Transport et le Parti civique qui compte aujourd'hui la majorité des membres du conseil municipal.

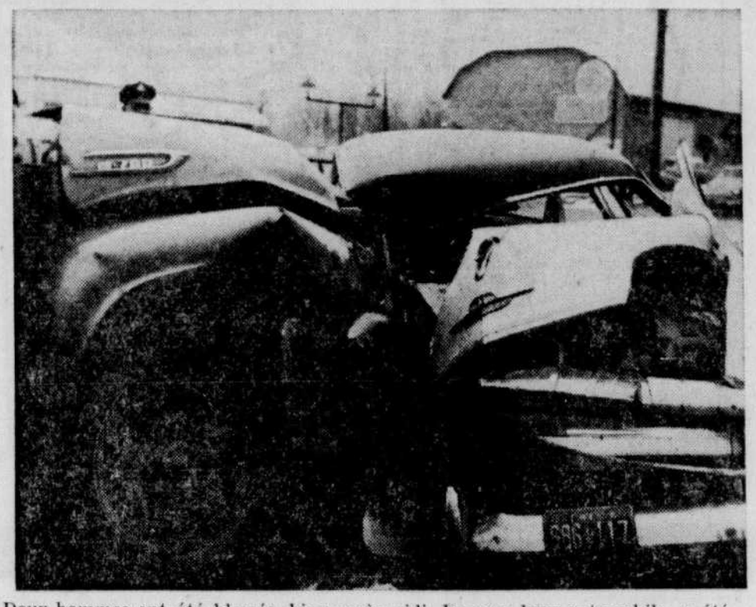
Ce sous-comité

D'autre part, la majorité des membres du sous-comité technique seraient sur le point, dit-on, de suggérer que le tronçon est-ouest du métro soit construit ailleurs que sous la rue Ste-Catherine, notamment dans le secteur s'étendant entre la rue Bleury et la rue Peel, au coeur même de Montréal, où il est le plus urgent d'améliorer les conditions du transport en commun.

Bien que plusieurs spécialistes souhaitent que, dans le secteur Bleury-Peel, le tronçon est-ouest soit construit sous la rue Burnside, ou à proximité de cette rue est-ouest, le sous-comité technique peut proposer qu'il le soit au sud de la rue Ste-Catherine, à moins que les tenants de cette dernière solution aient fait subitement des concessions d'importance, ces jours derniers.

Il en est qui prévoient que le sous-comité technique a l'intention de proposer que le tronçon est-ouest soit aménagé de façon qu'une gare, située sous la Place Ville-Marie, desserve aussi un tronçon nord-

Voir LE METRO en page 16



Deux hommes ont été blessés, hier après-midi, lorsque leur automobile a été littéralement écrasée par un camion, non loin de St-Jean.

A la Corporation métropolitaine

Montréal entend reprendre le contrôle qu'elle a perdu

par **Jacques DELISLE**

Montréal entend reprendre le contrôle de la Corporation de Montréal métropolitain qu'elle a perdu en 1959.

Avant la fondation de ladite corporation, qui a succédé cette année-là à la Commission métropolitaine, la métropole comptait huit représentants sur 14 (soit 57%) au sein de cet organisme.

Il y a près de deux ans, lors de la mutation de la commission en corporation, Montréal y a perdu sa majorité représentative. Depuis lors, elle ne compte que 14 représentants sur un total de 29, au Conseil métropolitain. Quatorze membres y représentent les 14 autres villes de banlieue qui avec les 17 autres qui ne font pas partie de la corporation, comptent ensemble pour moins de la moitié de la population de la métropole; le 29e membre, le président, est nommé par le gouvernement provincial.

Montréal a l'intention, depuis l'avènement il y a un peu plus d'un mois de la nouvelle administration Drapeau-Saulnier, de faire rendre justice à ses milliers de contribuables; ces derniers défraient en effet environ 65% du coût d'opération de l'organisme métropolitain.

Trois ou quatre de plus

Si nos renseignements sont exacts, les nouveaux administrateurs de la métropole souhaiteraient que Montréal compte dans le Conseil métropolitain trois ou quatre membres de plus que toutes les autres municipalités ensemble. Et à quatre membres de plus seulement, cela ne représenterait que 18 commissaires sur 33, soit 56%. Ce qui n'équivaudrait pas encore au pourcentage imposant de la quote-part de Montréal au coût des projets métropolitains.

Cela assurerait toutefois à Montréal une représentation et un contrôle auxquels elle a droit en toute justice.

Lors de la passation de la loi créant la Corporation de Montréal métropolitain, les représentants des villes de banlieue avaient eu beau jeu, en 1959, devant le premier ministre Duplessis, en face d'une délégation montréalaise divisée et, assez faible.

Mais les nouveaux administrateurs, sans vouloir être injustes pour les villes de banlieue, veulent que justice soit faite aux contribuables de Montréal. Que Montréal puisse se permettre de progresser au moins au même rythme que les villes qui lui sont limitrophes quand elles ne sont pas enclavées dans son propre territoire.

Le plan directeur

On connait déjà l'intention de la ville de Montréal de doter la métropole d'un plan directeur "quart de siècle" qui coordonnerait tous les projets d'envergure dans l'île.

Les administrateurs songent à confier cette tâche à M. Claude Robillard, qui deviendrait directeur d'un service municipal d'urbanisme refondu. On voudrait le voir devenir le Haussmann de Montréal.

Or, pour arriver à ses fins, le responsable de ce plan directeur devrait pouvoir oeuvrer dans toute l'île de Montréal..

Les administrateurs voudraient voir la charte de la corporation métropolitaine modifiée de telle sorte qu'elle autorise le directeur du nouveau service d'urbanisme de Montréal à dresser le plan directeur de toute l'île.

Par règlement municipal, à Montréal, M. Robillard (s'il est nommé au poste d' "architecte de la Cité"), aurait la responsabilité du plan directeur à

Voir MONTREAL en page 21

En dépit d'une rumeur

Cotroni est en prison; cautionnement refusé

par **Maurice MORIN**

Les autorités judiciaires et policières ont hier après-midi, qualifié "de fantaisistes" les rumeurs voulant que Frank (Santos) Cotroni ait été vu dans une boite de nuit, un soir de cette semaine.

Le poste de radio CJMS en avait même fait écho dans une émission. Et un des avocats de Cotroni, Me Raymond Daoust, C.R., a déclaré "avoir mis ce poste de radio en demeure de cesser de lancer dans l'air "cette oeuvre d'un visionnaire" . . . sans quoi des procédures seraient prises".

Me Daoust a ajouté "que le fait de faire écho à de telles rumeurs non fondées constituait un déni de justice".

De son côté, Me Antonio Lamer a affirmé "que Me Georges Lapalme, procureur général de la province, devrait instituer une enquête dans toute cette affaire".

Les deux avocats de Cotroni et son troisième procureur, Me Myer Gross, C.R., ont aussi affirmé, hier après-midi, après que l'hon. juge Wilfrid Lazure, président de la Cour du banc de la reine, eut une deuxième fois en l'espace de 15 jours refusé de se rendre à leur requête "d'accorder un cautionnement pour la mise en liberté provisoire de leur client", que celui-ci était confiné dans une cellule spéciale, à la prison de Bordeaux, et que personne ne pouvait communiquer avec lui.

Il va sans dire que Cotroni n'a pas été conduit au nouveau palais de justice (il se trouvait à Bordeaux) et qu'il n'était pas présent ou ne se trouvait pas

Voir COTRONI en page 16

Collision : 2 blessés

ST-JEAN, (DNC) — Un père et son fils gisent actuellement entre la vie et la mort à l'hôpital de St-Jean, à la suite d'une violente collision entre leur auto et un lourd camion.

L'accident est survenu vers 1 h., hier après-midi, à environ un mille à l'ouest de St-Jean, au Grand Bernier.

Les blessés sont M. Dollard Desnoyers, 47 ans, de Notre-Dame-de-Standbridge, un vendeur, et son fils, Yvon Desnoyers, 20 ans, de la même municipalité.

L'auto, qui est entièrement démolie, à la suite de la collision, se dirigeait vers L'Acadie, lorsque le conducteur a vu le lourd camion qui circulait, d'après un témoin, au centre de la route.

Ayant sans doute eu peur d'être heurté, le conducteur de l'auto se dirigea vers la droite pour être littéralement happé par le camion, au côté gauche de l'auto.

Les blessés furent transportés à l'hôpital de St-Jean par le service ambulancier Lessieur et Frère. M. Desnoyers, le père, souffre de fractures à plusieurs côtes ainsi que d'une hémorragie du poumon, tandis que son fils souffre de fractures multiples, notamment à la figure, à la jambe, au bras et probablement au bassin.

Le camion qui a heurté l'auto est la propriété de Gazelle Transport Inc., de Cowansville, et était conduit par M. Charles Laframboise.

Le stationnement

La ville n'en possède pas l'unique responsabilité

par **Laurent LAUZIER**

La Chambre de commerce du district de Montréal ne croit pas que le stationnement soit l'exclusive responsabilité de la cité ainsi que l'ont affirmé ces jours derniers le maire, M. Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, M. Saulnier.

La Chambre qui a présenté au début de la semaine aux autorités municipales un mémoire sur le problème du stationnement où elle formulait comme principale recommandation la création d'une régie autonome répond aujourd'hui par l'intermédiaire de sa publication officielle, **Commerce Montréal** que les déclarations de M. le maire et de M. Saulnier semblent quelque peu exagérées.

La direction de la Chambre marque son désaccord non seulement sur le principe de la responsabilité unique de la cité en matière de stationnement mais encore sur le fait de considérer le stationnement comme un prolongement de la rue.

"La rue, remarque l'auteur de l'article, sert à tout le monde, aux automobilistes, aux piétons, aux transports en commun, aux services publics et à la livraison. Mais le stationnement ne sert tout de même qu'aux automobilistes. Si le stationnement, indique-t-il encore, est la responsabilité entière de la cité, pourquoi le propriétaire d'un véhicule louerait-il un garage ? pourquoi le propriétaire de maisons, de conciergeries, d'édifices à bureaux, d'usines et de commerces doit-il prévoir des espaces de stationnement pour ses locataires, ses clients et ses employés ?"

La direction de la Chambre est aussi d'avis que si la ville seule se préoccupe du stationnement hors rue, le coût des travaux qu'elle devra entreprendre sera très élevé et se traduira finalement par une hausse des taxes. Elle affirme à nouveau que la formation d'une régie autonome qui collaborerait avec l'entreprise privée permettrait de solutionner le problème du stationnement sans qu'il en coûte rien au contribuable.

Elle affirme que la régie pourrait financer ses travaux par les revenus provenant des parcomètres, des amendes pour infractions aux règlements et de l'exploitation de ses parcs et de ses garages.

Elle soutient encore que le contribuable en aura assez de solder le coût des autostrades, des voies de communication rapides, des voies d'accès, de dégagement, et de distribution,

Voir STATIONNEMENT page 21

"Les impôts sont trop élevés"

Législation rétrograde, antisociale, -- M. Lebel

"L'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers proposée par le gouvernement Lesage est une mesure rétrograde, antisociale, antifamiliale," a déclaré hier, M. Jean-Claude Lebel, porte-parole du Comité provincial du nouveau parti.

"En somme, la nouvelle administration libérale dans ses premiers pas sur le chemin de la sécurité sociale n'a trouvé rien de mieux que de recourir à une forme de taxation qui place sur les petits salariés la majeure partie du fardeau fiscal. Au-delà de 200,000 individus, ayant un revenu annuel de moins de $3,000, paieront pour

Voir M. LEBEL en page 21

La fardeau aux petits salariés -- M. Provost

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré hier à Montréal que le remaniement de la structure fiscale auquel s'est livré le premier ministre du Québec pour financer l'assurance-hospitalisation constitue, en réalité, "un nouvel impôt caché, d'inspiration nettement anti-sociale et anti-familiale".

M. Provost estime "odieux" qu'un gouvernement qui avait déjà promis la gratuité complète de l'assurance-hospitalisation et qui s'était permis de se moquer d'une taxe sur l'électricité suggérée par six associations populaires représentant

Voir M. PROVOST en page 21

Les ambulances coûtent cher

Qui remplacera les 255 agents devenus infirmiers-volants ?

par **Lucien CHAMPEAU**

Le service d'ambulance de la police municipale jouit d'une grande popularité.

Parce qu'il est opéré par des hommes disciplinés et entraînés, il s'avère d'une grande efficacité.

Mais :

1—Il coûte cher. La première année d'opération se solde par une dette de $1,700,000.

2—Il dégarnit de policiers essentiels des quartiers ravagés par les criminels, alors que le service policier souffre d'une pénurie aiguë de main-d'oeuvre.

Pour combler les vides creusés dans les cadres réguliers par les permutations aux ambulances, où puisera-t-on le personnel requis ? Faudra-t-il l'embaucher en sus du minimum requis pour pallier à la présente pénurie, si l'on veut enfin s'atteler pour de bon à la tâche d'enrayer la présente vague de crimes ?

Combien de millions de dollars devra-t-on détourner du budget municipal pour défrayer les frais de cette embauche massive ?

D'où viendra l'argent ? Faudra-t-il hausser d'autant de millions de dollars les taxes des Montréalais ?

Ces questions et bien d'autres ont été posées ce matin aux dirigeants de la police de Montréal. Ils ont refusé de se prononcer :

"Nous ne sommes pas des administrateurs. Nous obéissons aux directives."

L'inspecteur Gérard Ferron, chef du service des Communications et Transports (radio-patrouille), duquel relèvent les ambulances, a souligné les services rendus aux blessés :

"N'oublions pas que dans leurs moments de loisir, les policiers de ces ambulances continuent leur travail secondaire d'enquête, de fouilles, etc. Rappelons leurs belles et nombreuses captures."

L'inspecteur admet, après de nombreuses réticences, qu'il subdivise chaque quartier com-

Voir AMBULANCE en page 16

Trois hold-up: agents absents ...pour cause!

On demande aux policiers de dresser un procès-verbal de tous les accidents de $50 et plus qui surviennent en notre ville. On leur demande de secourir et de transporter à l'hôpital tous les blessés ou malades de la rue.

Une avalanche de ces appels a tenu sur les dents hier soir tout le personnel policier disponible. A tel point que les occupants de quinze voitures de radio-patrouilles ou ambulances n'ont pu prendre leur heure de repas.

Et pendant ce temps, des gunmen ont commis trois hold-up !

A la lingerie F.-G. Gaucin, 826, avenue Mont-Royal est, deux bandits ont volé $150 ; à la pharmacie Quesnel, 1200, rue Notre-Dame ouest, deux autres bandits ont raflé $80 ; enfin dans une maison privée, au 9025, rue Bellerive, quatre malfaiteurs, dont deux armés de revolvers, ont forcé l'occupant de la maison à ouvrir son coffre-fort dans lequel ils ont fait main basse sur $108.

L'hôtel de ville fermé le 26 décembre et le 2 janvier

L'hôtel de ville de Montréal sera fermé le 26 décembre et le 2 janvier.

Ces deux mêmes jours, la Cour municipale sera ouverte, mais seulement pour les comparutions.

Les bibliothèques municipales fermeront leurs portes à 6 h. du soir, les 24 et 31 décembre, et cela jusqu'au surlendemain de Noël et du Jour de l'An.

Les marchés seront ouverts le lendemain de Noël et du Jour de l'An, mais les balances publiques ne seront pas accessibles ces deux jours-là.

Au sujet de la cueillette des vidanges, on saura au début de la semaine prochaine si elle aura lieu le lendemain de Noël et du Jour de l'An.

A cause des Fêtes...

La Croix-Rouge va-t-elle manquer bientôt de sang?

A cause de l'impossibilité d'organiser des cliniques industrielles entre la Noël et le premier de l'An, les autorités de la Croix-Rouge redoutent une carence de sang durant cette période. La banque de sang devient donc la responsabilité des donneurs individuels, a souligné le Dr J.-Marc Fortin, directeur médical du Service de transmfusion sanguine pour l'ouest du Québec.

Le centre permanent de la Croix-Rouge, 2180 ouest, rue Dorchester, à Montréal, sera ouvert mardi, mercredi et jeudi, les 27, 28 et 29 décembre, de 9 h. du matin à 8 h. 30 le soir, et jusqu'à 5 h. 30, vendredi le 30 décembre.

D'après le Dr Fortin, cette carence de sang, avec ses tragiques conséquences, ne peut être évitée que si un nombre suffisant d'adultes, de 18 à 65 ans, donnent de leur sang pendant cette semaine.

Les prisonniers des camps de prélibération de Valleyfield et de St-Vincent-de-Paul, ainsi que ceux de la prison de Montréal, seront appelés à donner de leur sang pour les citoyens libres de la province.

Mais la contribution totale des détenus ne devrait pas ex-

Voir CROIX-ROUGE en page 16

Clinique de Noël à l'hôtel de ville

Une clinique de douze heures aura lieu dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal, de 9h. du matin à 9 h. du soir, lundi le 2 janvier.

Cette clinique de Noël est sous le haut patronage de S.H. le maire, M. Jean Drapeau.

Deux cliniques de dix lits fonctionneront toute la journée sans interruption. Des médecins du Service de santé de Montréal seront sur place toute la journée et des infirmières de ce service seconderont le personnel de la Croix-Rouge.

Cette importante clinique ouverte au public est tenue sous les auspices du Comité des donneurs de sang des employés municipaux présidé par le Dr Adélard Groulx, directeur du Service de santé.

faits divers

Descente

La police de la moralité a exécuté une descente hier soir dans une maison de jeu située au no 1213, boul. Saint-Laurent.

Le sergent-détective Arthur Normandeau a précisé que 29 personnes ont été arrêtées au cours du raid : un tenancier, duquel on a exigé un cautionnement de $500 pour sa remise en

Voir FAITS DIVERS page 21

Pour arrêter le chômage

Il faudra que l'Etat oriente l'économie -- M. Chartrand

A moins que l'Etat ne décide d'orienter lui-même l'économie du Canada, le chômage n'aura jamais de cesse, a déclaré hier soir le leader provincial du Parti social-démocratique, M. Michel Chartrand.

Il a imputé une grande proportion du chômage au fait que l'expansion économique ne parvient pas à absorber le grand nombre de jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail.

Les deux tiers des chômeurs, a-t-il dit, sont âgés de 20 à 40 ans, l'âge où les travailleurs portent généralement le plus de responsabilités.

M. Chartrand était l'un des animateurs à la première session de la tribune populaire, tenue sous les auspices de l'Université ouvrière de Montréal, à la salle du CEOC, 4450 rue Saint-Denis.

Il a reproché au gouvernement fédéral de fournir des statistiques inexactes sur le nombre de chômeurs. "Les statistiques du bureau fédéral, a-t-il révélé, sont moins com-

Voir M. CHARTRAND page 21

Convocations

Canadian Club of Montreal: déjeuner-causerie, lundi, à 12 h. 30, hôtel Windsor. M. Paulo Kavuma parlera de l'Ouganda et de l'Afrique.

* * *

Société d'astronomie: Lundi, 8 h. 15, à l'Institut de Technologie, 200 ouest, rue Sherbrooke, conférence de Mlle Fleur-Ange Laforest: "L'étoile de Bethléem". Entrée libre.

* * *

Assemblée Dollard (4e degré) des Chevaliers de Colomb : Visite annuelle de Noël à Sainte-Domitille, Laval-des-Rapides, demain après-midi, à 2 h. 30. Distribution d'étrennes aux 600 protégées de l'Assemblée Dollard.

* * *

Anciens de Ste-Marie : réunion-surprise de Noël à 5 h. 45 lundi après-midi, à l'hôtel Ritz-Carlton.

SATISFACTION DEPUIS 1871

Le Piano Willis
Sonorité, jeu et beauté de la caisse insurpassés.



WILLIS & CO. LIMITED
1430 O., Ste-Catherine — 6990 St-Hubert

Le CADEAU IDEAL
à offrir à toute votre famille ... à un être qui vous est cher ou à vous-même



- donne un assouplissement général ...
- renforcit les muscles abdominaux ...
- soulage les muscles endoloris ...
- aide l'activité du colon et facilite l'élimination ...
- active la circulation sanguine ...
- renforcit les muscles dorsaux ...
- améliore le maintien ...
- augmente l'aération des poumons ...
- pour les hanches, les cuisses, le siège ...
- active la majorité des 450 muscles du corps humain ...
- aide à contrôler votre taille et votre poids...
- permet une expansion plus complète de la poitrine ...

TELEPHONEZ OU ECRIVEZ AUJOURD'HUI !
EXERCYCLE (Montréal) CO.
4338 rue St-Denis, Mtl, P.Q. — VI. 9-7075
Service téléphonique 24 heures par jour y compris le dimanche
☐ Envoyez-moi votre brochure gratuite ☐ Je désire une démonstration gratuite
☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....
(lettres moulées) LPR—284—17-12-60

GRATIS !



5 lbs de pommes McIntosh
Avec chaque achat de $10.00 (jusqu'au 25 déc. incl.) Cette offre ne s'applique pas à l'achat de cigares ou cigarettes) Complétez en même temps votre collection de verres Miriam.
LIVRAISON GRATUITE, JOUR ET NUIT — VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

DEUX SEMAINES AU MEXIQUE
VOYAGES ACCOMPAGNES
Départs de Montréal les 29 janvier et 5 mars
Visite de : MEXICO — CUERNAVACA — TAXCO — LES PYRAMIDES GUADELOUPE — CHOLULA — PUEBLA — XOCHIMILCO — ACAPULCO
$465 tout compris
Partout séjour aux meilleurs hôtels y compris le DEL PRADO, à Mexico
Renseignements et inscriptions
VOYAGES HONE
1460, AVENUE UNION, MONTREAL 2 — VI. 5-8221

Je serai là ... 365 jours par année !



C'est trop vrai que toute la famille sera "en fête" à l'année longue avec une salle de bain rénovée "à la moderne" ... ce que vous pouvez vous offrir pour Noël ... car estimation et travaux s'exécutent avec compétence et sans délai.
Spécialités
• RENOVATIONS • REPARATIONS
ESTIMES GRATUITS PAIEMENTS FACILES
SERVICE DE 24 HEURES
• ATELIERS MOBILES •
André Guénette ENRG. PLOMBERIE CHAUFFAGE
7408, DE GASPE — Téléphone : CR. 2-1112

SPECIAUX DE TROIS JOURS
AUTOS et CAMIONS USAGES
PREMIERS ARRIVES — PREMIERS SERVISE
10 AUTOS -- 2 CAMIONS
Votre choix à $150 chacun
'54 BUICK SEDAN
'53 DODGE SEDAN
'53 CHRYSLER SEDAN
'54 METEOR SEDAN
'54 DE SOTO HARD-TOP
'53 PONTIAC COACH
'54 DODGE SEDAN
Votre choix à $350 chacun
'54 DE SOTO SEDAN
'53 CHRYSLER SEDAN
'57 DODGE SEDAN
DODGE PANEL et FORD PANEL à $395 chacun
Plus de 75 autos de tous modèles et marques en montre dans nos salles intérieures, vendus avec garantie de 15 mois.
Modern Motor Sales LTD.
1921 — 36 ans de service indéfectible — 1960
IMPERIAL — CHRYSLER — DODGE — VALIANT — SIMCA
CAMIONS DODGE ET SIMCA
1400 ouest, rue Dorchester UN. 6-7881
OUVERT LE SOIR
UN VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT A VOTRE DISPOSITION A COTE DE NOS SALLES DE MONTRE

DRÔLE DE JOURNÉE par BERTHIÔ



LE CANADIEN FRANÇAIS

SUITE DE LA PAGE 1

par les affiches et indications, uniquement en anglais, de se retrouver.

A l'hôtel Royal York

Par bonheur, notre voyageur découvre sans avoir à poser de question à qui que ce soit que l'hôtel Royal York, où il a décidé de loger, communique avec la gare par un passage souterrain.

— Pardon, monsieur, où faut-il s'adresser pour louer une chambre ? Cette question, notre voyageur la pose à un gros homme vêtu d'un uniforme de général espagnol.

— I beg your pardon !

— Pour s'inscrire à l'hôtel, où est-ce ?

— Go to the office over there, they'll take care of you.

Heureusement, le geste était fort clair. Il semblait dire :

— Va par là, moi, je ne comprends rien.

A la "réception", un jeune homme, l'air blasé, écarquille les yeux, en entendant notre voyageur demander une chambre en français.

Se rappelant probablement son temps de High School pas encore très loin dans le passé, il dit.

— No parlez-vous-française !

— Je ne parle pas l'anglais.

— One moment.

Réunion dans un coin. On palabre. On discute et l'on décide de faire intervenir une toute jeune fille préposée au comptoir des clefs des chambres. Elle a sans doute plus frais à la mémoire le français qu'elle a appris à l'école.

Elle agit comme interprète, fort gracieusement, d'une voix menue, elle récite des phrases apprises dans un manuel de "français courant".

On finit par se comprendre et, précédé d'un chasseur que l'abondance de paroles françaises de notre voyageur intimide (il réagit étrangement pour un Torontois, mais il vieillira) notre Montréalais en "pays étranger" s'installe dans une chambre du neuvième étage, offrant une vue panoramique sur la capitale ontarienne.

La météo

MINIMUM : 18
MAXIMUM : 20

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal et d'Ottawa; Laurentides : Nuages, giboulées. Plus froid. Vents d'ouest de 20 milles avec rafales de 30. Minimum et maximum : Montréal, 18 et 20; Ottawa, 10 et 20; Sainte-Agathe, 5 et 15. Demain, ensoleillé et froid.

Cantons de l'Est et Mauricie; régions de Québec, du lac Saint-Jean : Nuages, giboulées, plus froid, vents d'ouest de 20 milles avec rafales de 30. Températures ce matin et au milieu de l'après-midi : Québec, Sherbrooke et Chicoutimi, 25 et 20; La Tuque, 20 et 15. Demain, ensoleillé et froid.

Région de la baie Comeau : Nuages, giboulées, après-midi et ce soir. Plus froid. Vents d'ouest de 20 milles avec rafales de 30. Températures ce matin et après-midi : Rivière-du-Loup, 30 et 20. Demain, ensoleillé et froid.

LA SESSION

SUITE DE LA PAGE 1

mythe de l'autonomie, a conclu le député de Missisquoi, il a oublié qu'il y avait aussi le mythe de la gratuité qui est extrêmement dangereux."

Motion d'ajournement et débat de 5 heures

Au cours de la journée de jeudi, le chef intérimaire et les membres de l'opposition ont réclamé l'ajournement de la discussion sur la hausse projetée de l'impôt sur le revenu. La motion d'ajournement, présentée, jeudi, a donné lieu à cinq heures de débat, avant d'être finalement rejetée, hier après-midi, par un vote de 43 à 32.

Du côté de l'Union nationale, on a répété à satiété qu'il fallait plus de temps pour étudier le projet de loi, en considération de sa grande portée sociale et de ses répercussions sur les classes laborieuses. Les ministériels ont accusé les membres de l'opposition de se livrer à une véritable obstruction systématique.

Cette dernière accusation était peut-être fondée, car nous apprenons que le groupe parlementaire de l'Union nationale avait confié à des spécialistes des questions fiscales le soin d' "éplucher" le texte de loi, d'en évaluer la portée et, si possible de recueillir des exemples propres à contredire les assertions officielles.

En parvenant à prolonger le débat sur la motion d'ajournement pendant près de trois séances, l'Union nationale a permis à ses experts de bénéficier de ces heures précieuses. Elle devrait être en mesure de procéder maintenant à un débat en règle sur le mérite même des hausses d'impôt.

Sur le projet d'armes nucléaires pour l'OTAN

Le Canada se montre prudent

PARIS. (PA, Reuters, AFP) — Le Canada, en compagnie d'autres pays membres de l'OTAN, a réservé sa position sur la proposition américaine de confier à l'Alliance une force nucléaire constituée de cinq sous-marins équipés d'un total de 80 missiles nucléaires Polaris. La délégation canadienne a cependant exprimé clairement ce qu'elle pensait à propos de négociations en cours sur les contributions respectives des pays membres de l'OTAN.

Le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Green, a déclaré que le projet d'une force nucléaire pour l'OTAN, tel que proposé par M. Herter, avait des implications politiques et économiques qui demandaient une étude attentive.

On fit ressortir que la proposition américaine avait été avancée pour la première fois à l'ouverture, hier, de la conférence ministérielle de l'OTAN, qui se tient à Paris, et que seules les grandes lignes en sont connues.

Les milieux canadiens font également remarquer que le projet exigerait une approbation spéciale du Congrès américain aussi bien que du futur président, M. Kennedy, avant de dépasser le stade de projet.

M. Green a déclaré, à une conférence de presse qui a suivi la séance d'hier, que le Canada ne ferait aucun commentaire officiel sur le projet d'une force nucléaire ou sur les propositions financières avant que le gouvernement canadien en ait pris connaissance.

Il suggère, en conséquence, que l'étude des deux propositions soit reprise à la prochaine conférence, à Oslo, en mai prochain, et qu'on en vienne à une décision à la conférence qui suivra celle d'Oslo.

Ferme sur la finance

Cependant, M. Green n'a pas fait de secret de la réaction canadienne à la requête américaine que sa contribution soit portée de 38% à 30%. Il a déclaré qu'une telle réduction rendrait la contribution canadienne de 6.15% "hors de toute proportion".

M. Herter avait basé sa requête sur le fait que la balance des paiements américains souffrait d'un déficit de près de $4 milliards pour l'année courante. Calculé selon le même critère per capita, le déficit du Canada serait en l'occurrence de $5 milliards.

On explique que le Canada est prêt à maintenir sa présente contribution, mais à condition que les Etats-Unis ne réduisent pas la leur.

Plus tôt, au cours d'une revue générale de la situation mondiale, M. Green avait déclaré que le Canada ne croyait pas qu'il y ait scission entre la Chine et l'URSS et que le communiqué final de la récente conférence communiste à Moscou pouvait servir à justifier les deux points de vue.

Le ministre canadien croit que M. Khrouchtchev adoptera une politique plus flexible en vue de prouver son point de vue que la guerre avec l'Ouest n'est pas inévitable. Il croit, en conséquence, que l'OTAN doit être prêt à négocier.

LAOS

SUITE DE LA PAGE 1

Souvanna Phouma, maintenant réfugié au Cambodge.

La prise de l'aéroport de Vientiane représente un avantage militaire important, selon les observateurs. Elle met fin à l'isolement des forces du général Phoumi Nosavan qui a de forts effectifs dans le sud du pays.

Vientiane a été durement marquée par les combats qui se sont déroulés dans ses murs pendant quatre jours. Des incendies ont détruit plusieurs maisons. Des milliers de personnes sont sans abri et le nombre des morts et des blessés dépasse 320.

Huit Américains qui avaient été saisis comme otages par des soldats du capitaine Kong Le ont été par la suite libérés, à la requête de fonctionnaires des ambassades britannique et américaine qui se sont portés à leur secours.

Par ailleurs, à Washington, le secrétariat d'Etat a annoncé hier que le nouveau gouvernement anticommuniste du Laos a demandé l'assistance des Etats-Unis, particulièrement pour venir en aide à la population de Vientiane, dévastée par la bataille. L'agent de presse du secrétariat, M. Lincoln White, a ajouté que la requête est étudiée avec sympathie.

LA BANQUE

SUITE DE LA PAGE 1

marché semblable avec la Banque Nationale de Cuba. Les deux banques canadiennes avaient été seules exceptées de la nationalisation.

Le communiqué remis à la presse au nom de la Banque de Nouvelle-Ecosse sur le contrat de vente signé jeudi à La Havane énonce ce qui suit : "La Banque Nationale de Cuba acquiert tout l'actif et se charge de tous les engagements de la Banque de Nouvelle-Ecosse à Cuba."

LE SENAT

SUITE DE LA PAGE 1

abus" en matière de divorce, convient M. McCleave. "Il y en a eu au parlement même et dans les cours provinciales de divorce. C'est une chose que savent les sénateurs qui s'emploient à mettre au point des méthodes pour les prévenir."

M. McCleave songeait alors beaucoup plus aux imperfections de la procédure qu'aux abus. Il relevait, en effet, un cas que venait de signaler M. Peters, celui d'une citoyenne du Québec qui a appris par les journaux qu'elle était divorcée.

L'ignorance dans laquelle on tient parfois l'un ou l'autre des conjoints dans les causes de divorce a pour opposé une erreur encore plus grave, un abus réel cette fois, comme le signalait M. Peters, après la séance des Communes.

Le député voulait parler de la connivence qui existe parfois entre époux qui, de plein accord, conviennent de se parjurer pour faciliter l'obtention du divorce.

Les deux faits sont déplorables et même condamnables et il faut y mettre fin, déclare M. Peters. Tous les députés qui reconnaissent et admettent le divorce partagent son avis, mais tel n'était pas l'objet de la loi adoptée hier.

Chambre haute

La loi, répétons-le, voulait tout simplement libérer, pour cette session, les Communes de l'obligation de confirmer un acte législatif de la Chambre haute.

C'est là une fonction bien inutile, signale M. Morton. "Une fois adoptés par le Sénat, dit-il, les bills en question sont envoyés à la Chambre des communes, où les députés les étudient surtout en bloc, ce qui constitue, pour ainsi dire, une opération de pure forme."

Vraie de toutes les sessions, cette affirmation n'a cependant pu se vérifier, l'an dernier, ni en 1929. Ces deux années, les députés socialistes avaient fait une telle lutte à cette procédure que c'est de justesse et "en bloc" que les bills avaient finalement été adoptés aux dernières heures de la session.

En 1929, l'obstruction de la CCF avait donné lieu à la création d'un tribunal de divorce en Ontario. La lutte de l'an dernier nous vaut, cette année, le bill adopté hier.

Pour éviter cet "automatisme législatif", M. Morton a défendu le projet dont il est ici question, appuyant sa thèse sur la sagesse des membres de la Chambre haute.

"Le sénat, dit-il, est incontestablement en mesure de statuer sur les affaires de divorce d'une manière beaucoup plus efficace que ne le peut la Chambre des communes. Il s'est toujours montré à la hauteur de la situation.

"Si la procédure est susceptible d'amélioration et qu'il soit possible de modifier les règles pertinentes dans un sens favorable à l'administration de la justice, il serait préférable de s'en remettre à la sagesse et à l'expérience de la Chambre haute, plutôt que d'en saisir une assemblée populaire."

Acceptée aux Communes, sa thèse deviendra loi à la prochaine sanction royale, ce qui ne saurait se produire avant le retour du Sénat à Ottawa, le 24 janvier prochain.

La population mondiale

WASHINGTON. (PA) — Le Population Reference Bureau, institut d'études démographique, prédit qu'avant la fin de 1961 la population de la terre dépassera 3 milliards d'habitants. Elle dépasse déjà 2,900,000,000 habitants et s'accroît au rythme annuel de 1.7%, d'après cet institut.

Sélassié a reconquis l'Ethiopie

ASMARA, Ethiopie. (Reuters-f) — L'empereur Hailé Sélassié était de retour hier soir à Asmara. Son arrivée a coïncidé avec des rapports émanant d'Addis Abéba, capitale de l'Ethopie, et voulant que les troupes loyalistes aient réprimé la révolte contre le régime impérial.

Selon des rapports parvenus à Asmara, capitale provinciale située près de la Mer Rouge à 450 milles au nord d'Addis Abéda, les leaders de la révolte auraient été arrêtés ou seraient en fuite.

Le général Abye Abebe, gendre de l'empereur et son représentant à Asmara, a déclaré que le retour de l'empereur à Addis Abéba était imminent.

Par ailleurs, on ignore les allées et venues du prince Asfa Wassan, fils aîné de l'empereur, que les insurgés avaient placé à leur tête à la suite du coup d'Etat, mercredi.

Accueil à Sélassié

Une foule immense a accueilli M. Hailé Sélassié à son arrivée à Asmara. L'armée, l'aviation et la police de l'Erythrée ont formé une garde d'honneur. La foule l'a acclamé au cri de "longue vie à Hailé Sélassié" alors qu'il faisait route vers le palais impérial.

Les autorités d'Asmara ont déclaré que la majorité des forces armées de la capitale appuient maintenant l'empereur et que les rebelles ont quitté Addis Abéba.

Plus tôt, au cours de la journée, le général Abebe avait affirmé que 10,000 soldats et une partie des membres de l'aviation demeuraient loyaux à l'empereur et qu'ils se préparaient à marcher sur la capitale.

D'autre part, des rapports émanant d'Addis Abéba rapportent que les adversaires de l'empereur ont été mis en déroute à la suite d'un combat acharné dans les rues de la pitale et que la situation est redevenue normale.

Le Foreign Office britannique a révélé hier que 124 personnes s'étaient réfugiées à l'ambassade britannique d'Addis Abéba, comme l'offre leur en avait été faite. Au nombre de ces personnes, se trouvaient 19 Américains et 19 Canadiens.

Autour du Monde

Appel à cesser les émeutes en Algérie

ALGER. (UPI) — Alors que les Européens d'Algérie semblaient craindre de plus en plus la reprise des luttes entre les deux communautés, qui ont fait depuis la fin de semaine au moins 129 morts, le chef du gouvernement rebelle d'Algérie, M. Ferhat Abbat, a lancé un appel aux musulmans d'Algérie, leur demandant de cesser les émeutes. Il leur a en même temps demandé de boycotter le référendum du général de Gaulle sur l'avenir de l'Algérie. Il a déclaré à ses partisans que leurs émeutes avaient appris aux Européens extrémistes une "terrible leçon" et qu'il n'y aurait pas de solution en Algérie tant que l'armée française y demeurera.

Violent débat sur le Congo à l'Onu

NATIONS UNIES. (PC, UPI) — Au cours du violent débat à l'ONU sur une proposition afro-asiatique visant à neutraliser l'armée congolaise et à obtenir la libération de M. Lumumba, le délégué d'URSS, M. Zorine, a demandé que M. Hammarskjold soit privé de toute autorité au Congo et que les activités de l'ONU soient mises sous le contrôle d'une commission spéciale. M. Zorine a dit que la décision de la RAU, de la Guinée, de Ceylan, du Maroc et de l'Indonésie de retirer leurs contingents des forces de l'ONU au Congo équivalait à un vote de non-confiance envers le secrétaire général.

Importation de sucre cubain aux E.-U. : zéro

WASHINGTON. (PA, AFP, UPI) — Le président Eisenhower, invoquant "l'hostilité délibérée" de Cuba, a décidé de fixer à zéro les importations de sucre cubain durant le premier trimestre de l'année 1961. Le chef du gouvernement américain estime que cette décision est conforme aux intérêts nationaux des Etats-Unis. Elle est applicable à toute importation de sucre en provenance de Cuba jusqu'au 31 mars 1961, date de l'expiration de la loi sucrière actuelle. M. Eisenhower a également déclaré qu'il demanderait au Congrès de suspendre les importations de sucre de la République dominicaine.

Manifestation pour la paix à N.-D. de Paris

PARIS. (AFP) — M. Georges Bidault, ancien président du Conseil français, M. François Mauriac, écrivain catholique, et M. Edmond Michelet, ministre de la Justice, se sont associés, hier soir, à une manifestation commune en faveur de la paix du monde, organisée à Notre-Dame, par le centre Richelieu, qui groupe des étudiants catholiques de la Sorbonne.

La police du Pérou fait feu sur des grévistes

LIMA. (PA) — La police a ouvert le feu sur des paysans grévistes, à un ranch du nord du Pérou, jeudi, faisant deux morts et 15 blessés, selon des rapports parvenus à Lima hier. Une foule de 1,500 paysans marchaient sur le ranch pour forcer quelque 60 fermiers à faire la grève. La police a d'abord fait usage de gaz lacrymogène sans parvenir à arrêter les manifestants, qui auraient lancé des pierres aux agents.

Blâme pour les bases nucléaires en G.-B.

LONDRES. (Reuters) — Le Parlement britannique a rejeté hier une motion travailliste blâmant la décision du gouvernement de permettre aux Etats-Unis d'établir des bases de missiles nucléaires en Grande-Bretagne. La motion, qui a été défaite par 164 voix contre 46, terminait un débat violent sur les relations américano-britanniques. Les travaillistes ont reproché à M. Macmillan d'avoir la fidélité d'un chien envers les Etats-Unis.

Fonds spécial pour la force de l'ONU au M.-O.

NATIONS UNIES. (PC) — L'Assemblée générale des Nations unies a approuvé, hier soir, un fonds spécial de $19 millions pour défrayer le coût de la force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient. Cette force a été instaurée au cours de la crise de Suez, en 1956. Le bloc soviétique s'est opposé à la mesure qui avait été proposée par le Canada, le Danemark, l'Inde, la Norvège, la Suède et la Yougoslavie. Le vote a été de 31 à 8 avec 19 abstentions. Quarante et un pays étaient absents.

Hoffa proteste de son innocence

ORLANDO. (UPI) — Le président du Syndicat des camionneurs américains, James R. Hoffa, et ses associés se sont déclarés innocents des accusations de détournement de fonds syndicaux portées contre eux. Ils avaient été accusés d'avoir fait servir $500,000 de fonds syndicaux à une exploitation immobilière et d'avoir par la suite vendu des lots sous de fausses représentations. Ils auraient également utilisé les services du téléphone et du télégraphe pour des motifs frauduleux.

Les dangers des mois sombres

Les mois d'automne sont ceux au cours desquels on enregistre le plus grand nombre de tragédies routières chaque année. Durant novembre, décembre, janvier, l'état de la chaussée, la mauvaise visibilité, les feuilles qui jonchent le sol, contribuent à multiplier les accidents. Le Comité de Sécurité Routière "Prudentia" demande aux conducteurs et chauffeurs de redoubler de vigilance au cours de cette période.

DECOUREZ LES VOLEURS



Assurez-vous d'obtenir la plus grande protection possible chez vous... remisez tous vos objets de valeur (bijoux, argent, papiers importants, etc.) dans un

COFFRE-FORT

d'une pesanteur approximative de 1,400 lb.

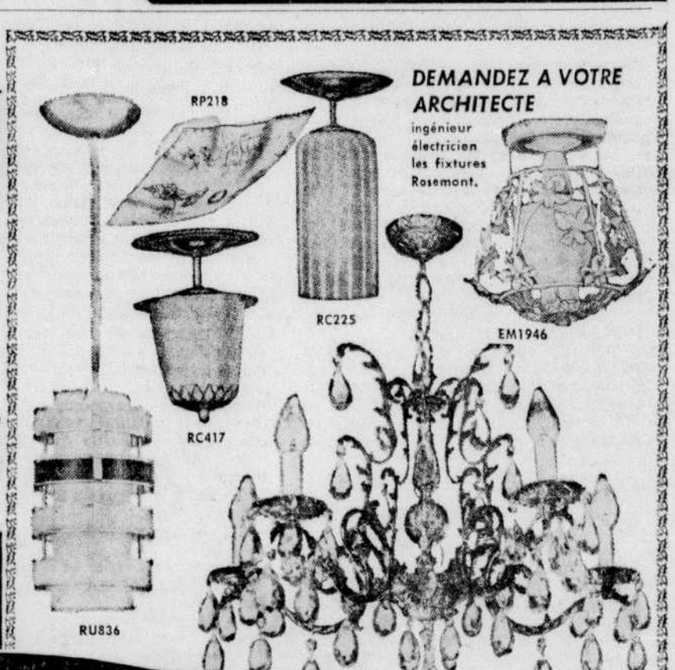
$175 et plus

N.B. — Ce coffre-fort se paye de lui-même... par la réduction qu'il fait subir au coût de votre assurance-vol.

Imperial OFFICE EQUIPMENT INC.

628 ouest ST-JACQUES AV. 8-7148





DEMANDEZ A VOTRE ARCHITECTE ingénieur électricien les fixtures Rosemont.

OFFREZ des FIXTURES comme CADEAUX!

Faites votre choix CHEZ Rosemont

Le royaume de la fixture...

Venez voir le plus grand choix. Plus de 3,000 modèles de fixtures murales, plafonniers, lampes de planchers, divisions, lampes, cendriers, en fer forgé, etc. Economisez de 40% à 50%. Achetez au prix de la manufacture. Avant d'acheter, voyez notre choix. 10 manufacturiers sous le même toit. Fixtures de tous genres faites sur plans. L'éclairage moderne crée l'atmosphère. Votre centre d'achats, s'il s'agit de Fixtures. Vente, Service, Entretien pour 1 an.

ACHETEZ DANS LE QUEBEC ET PARTICIPEZ AU PROGRES DE VOTRE PROVINCE



VENEZ NOUS VISITER

Notre personnel courtois et expérimenté se fera un plaisir de vous escorter dans nos salles d'échantillons et de vous aider à régler tous vos problèmes d'éclairage.

OUVERT Sur semaine 9 h. à 9 h. le samedi 9 h. à 5 h. Du 1er au 23 décembre

MAISON 100% CANADIENNE-FRANÇAISE

le nom qui domine dans la province de Québec

Rosemont INDUSTRIES LTEE

MAURICE BEAUMONT prés.

L'USINE et la SALLE D'ECHANTILLONS sont sous le même toit.

Venez à 2090 rue MOREAU — Tél.: LA. 6-1681

POUR UNE FIXTURE DE CHOIX ROSEMONT C'EST L'ENDROIT

Son plus beau cadeau de Noël



une superbe fourrure signée Desjardins

De LUNDI à VENDREDI prochains ouvert jusqu'à 9 p.m.

Elle sera la femme la plus heureuse au monde si, à Noël, vous lui offrez un chaud manteau ou une chic "petite fourrure". Profitez de la Vente de Janvier en Décembre pour choisir ce qu'il y a de mieux à un prix d'aubaine !

Généreuses facilités de paiement si désiré

CHAS. DESJARDINS & CIE. LTÉE
1170 RUE SAINT-DENIS
ANGLE DORCHESTER

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 55 MONTREAL, SAMEDI 17 DECEMBRE 1960 PAGE 3

BUREAUX ET RÉDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Le métro : un point du projet

Attitudes diverses quant au tracé du tronçon est-ouest

par Raymond MASSE

Il y a des Montréalais qui ne veulent pas de métro. Et ceux qui en désirent un à tout prix sont loin de s'entendre sur maints points du projet, tout particulièrement sur le tracé de son tronçon est-ouest.

Tout d'abord, la Commission de Transport de Montréal et les dirigeants du Parti civique qui sont devenus au début de novembre dernier les administrateurs de Montréal, favorisent la construction d'un métro, mais ils opinent jusqu'ici différemment au moins quant au tracé de ce tronçon est-ouest.

Et lundi prochain, le sous-comité technique conjoint créé il y a des mois au sein de la Corporation de Montréal Métropolitain avec mission d'étudier le problème du transport en commun, siégera dans le but d'adopter un rapport qui devrait comprendre les conclusions de ses études.

Au dire de nombreux observateurs, la route est-ouest préconisée par ce sous-comité technique de la CMM différera des routes est-ouest déjà proposées par la Commission de Transport et le Parti civique qui compte aujourd'hui la majorité des membres du conseil municipal.

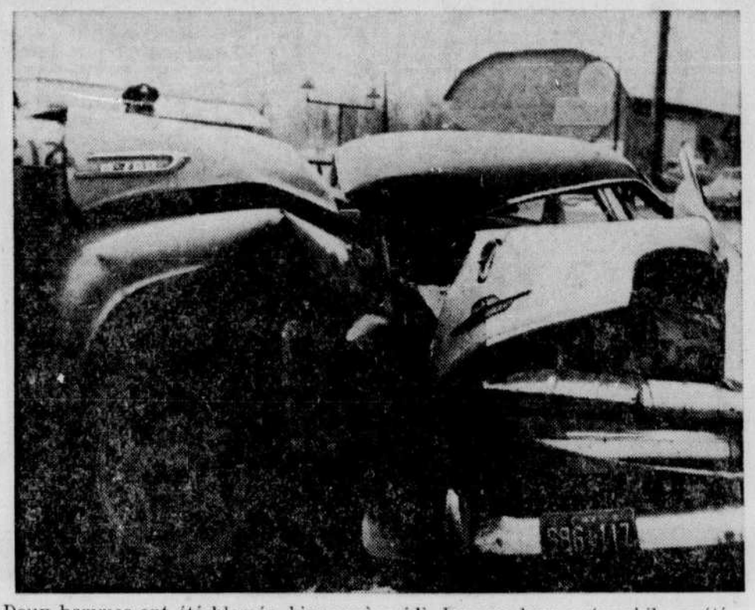
Ce sous-comité

D'autre part, la majorité des membres du sous-comité technique seraient sur le point, dit-on, de suggérer que le tronçon est-ouest du métro soit construit ailleurs que sous la rue Ste-Catherine, notamment dans le secteur s'étendant entre la rue Bleury et la rue Peel, au coeur même de Montréal, où il est le plus urgent d'améliorer les conditions du transport en commun.

Bien que plusieurs spécialistes souhaitent que, dans le secteur Bleury-Peel, le tronçon est-ouest soit construit sous la rue Burnside, ou à proximité de cette rue est-ouest, le sous-comité technique peut proposer qu'il le soit au sud de la rue Ste-Catherine, à moins que les tenants de cette dernière solution aient fait subitement des concessions d'importance, ces jours derniers.

Il en est qui prévoient que le sous-comité technique a l'intention de proposer que le tronçon est-ouest soit amenagé de façon qu'une gare, située sous la Place Ville-Marie, desserve aussi un tronçon nord-

Voir LE METRO en page 16



Deux hommes ont été blessés, hier après-midi, lorsque leur automobile a été littéralement écrasée par un camion, non loin de St-Jean.

Collision : 2 blessés

ST-JEAN, (DNC) — Un père et son fils gisent actuellement entre la vie et la mort à l'hôpital de St-Jean, à la suite d'une violente collision entre leur auto et un lourd camion.

L'accident est survenu vers 1 h., hier après-midi, à environ un mille à l'ouest de St-Jean, au Grand Bernier.

Les blessés sont M. Dollard Desnoyers, 47 ans, de Notre-Dame-de-Standbridge, un vendeur, et son fils, Yvon Desnoyers, 20 ans, de la même municipalité.

L'auto, qui est entièrement démolie, à la suite de la collision, se dirigeait vers L'Acadie, lorsque le conducteur a vu le lourd camion qui circulait, d'après un témoin, au centre de la route.

Ayant sans doute eu peur d'être heurté, le conducteur de l'auto se dirigea vers la droite pour être littéralement happé par le camion, au côté gauche de l'auto.

Les blessés furent transportés à l'hôpital de St-Jean par le service ambulancier Lessieur et Frère. M. Desnoyers, le père, souffre de fractures à plusieurs côtes ainsi que d'une hémorragie du poumon, tandis que son fils souffre de fractures multiples, notamment à la figure, à la jambe, au bras et probablement au bassin.

Le camion qui a heurté l'auto est la propriété de Gazelle Transport Inc., de Cowansville, et était conduit par M. Charles Laframboise.

Le stationnement

La ville n'en possède pas l'unique responsabilité

par Laurent LAUZIER

La Chambre de commerce du district de Montréal ne croit pas que le stationnement soit l'exclusive responsabilité de la cité ainsi que l'ont affirmé ces jours derniers le maire, M. Jean Drapeau, et le président du comité exécutif, M. Saulnier.

La Chambre qui a présenté au début de la semaine aux autorités municipales un mémoire sur le problème du stationnement où elle formulait comme principale recommandation la création d'une régie autonome répond aujourd'hui par l'intermédiaire de sa publication officielle, **Commerce Montréal** que les déclarations de M. le maire et de M. Saulnier semblent quelque peu exagérées.

La direction de la Chambre marque son désaccord non seulement sur le principe de la responsabilité unique de la cité en matière de stationnement mais encore sur le fait de considérer le stationnement comme un prolongement de la rue.

"La rue, remarque l'auteur de l'article, sert à tout le monde, aux automobilistes, aux piétons, aux transports en commun, aux services publics et à la livraison. Mais le stationnement ne sert tout de même qu'aux automobilistes. Si le stationnement, indique-t-il encore, est la responsabilité entière de la cité, pourquoi le propriétaire d'un véhicule louerait-il un garage ? pourquoi le propriétaire de maisons, de conciergeries, d'édifices à bureaux, d'usines et de commerces doit-il prévoir des espaces de stationnement pour ses locataires, ses clients et ses employés ?"

La direction de la Chambre est aussi d'avis que si la ville seule se préoccupe du stationnement hors rue, le coût des travaux qu'elle devra entreprendre sera très élevé et se traduira finalement par une hausse des taxes. Elle affirme à nouveau que la formation d'une régie autonome qui collaborerait avec l'entreprise privée permettrait de solutionner le problème du stationnement sans qu'il en coûte rien au contribuable.

Elle affirme que la régie pourrait financer ses travaux par les revenus provenant des parcomètres, des amendes pour infractions aux règlements et de l'exploitation de ses parcs et de ses garages.

Elle soutient encore que le contribuable en aura assez de solder le coût des autostrades, des voies de communication rapides, des voies d'accès, de dégagement, et de distribution,

Voir STATIONNEMENT page 21

A la Corporation métropolitaine

Montréal entend reprendre le contrôle qu'elle a perdu

par Jacques DELISLE

Montréal entend reprendre le contrôle de la Corporation de Montréal métropolitain qu'elle a perdu en 1959.

Avant la fondation de ladite corporation, qui a succédé cette année-là à la Commission métropolitaine, la métropole comptait huit représentants sur 14 (soit 57%) au sein de cet organisme.

Il y a près de deux ans, lors de la mutation de la commission en corporation, Montréal y a perdu sa majorité représentative. Depuis lors, elle ne compte que 14 représentants sur un total de 29, au Conseil métropolitain. Quatorze membres y représentent les 14 autres villes de banlieue qui avec les 17 autres qui ne font pas partie de la corporation, comptent ensemble pour moins de la moitié de la population de la métropole; le 29e membre, le président, est nommé par le gouvernement provincial.

Montréal a l'intention, depuis l'avènement il y a un peu plus d'un mois de la nouvelle administration Drapeau-Saulnier, de faire rendre justice à ses milliers de contribuables; ces derniers d'fraient en effet environ 65% du coût d'opération de l'organisme métropolitain.

Trois ou quatre de plus

Si nos renseignements sont exacts, les nouveaux administrateurs de la métropole souhaiteraient que Montréal compte dans le Conseil métropolitain trois ou quatre membres de plus que toutes les autres municipalités ensemble. Et à quatre membres de plus seulement, cela ne représenterait que 18 commissaires sur 33, soit 56%. Ce qui n'équivaudrait pas encore au pourcentage imposant de la quote-part de Montréal au coût des projets métropolitains.

Cela assurerait toutefois à Montréal une représentation et un contrôle auxquels elle a droit en toute justice.

Lors de la passation de la loi créant la Corporation de Montréal métropolitain, les représentants des villes de banlieue avaient eu beau jeu, en 1959, devant le premier ministre Duplessis, en face d'une délégation montréalaise divisée et, assez faible.

Mais les nouveaux administrateurs, sans vouloir être injustes pour les villes de banlieue, veulent que justice soit faite aux contribuables de Montréal. Que Montréal puisse se permettre de progresser au moins au même rythme que les villes qui lui sont limitrophes quand elles ne sont pas enclavées dans son propre territoire.

Le plan directeur

On connait déjà l'intention de la ville de Montréal de doter la métropole d'un plan directeur "quart de siècle" qui coordonnerait tous les projets d'envergure dans l'île.

Les administrateurs songent à confier cette tâche à M. Claude Robillard, qui deviendrait directeur d'un service municipal d'urbanisme refondu. On voudrait le voir devenir le Haussmann de Montréal.

Or, pour arriver à ses fins, le responsable de ce plan directeur devrait pouvoir oeuvrer dans toute l'île de Montréal..

Les administrateurs voudraient voir la charte de la corporation métropolitaine modifiée de telle sorte qu'elle autorise le directeur du nouveau service d'urbanisme de Montréal à dresser le plan directeur de toute l'île.

Par règlement municipal, à Montréal, M. Robillard (s'il est nommé au poste d' "architecte de la Cité"), aurait la responsabilité du plan directeur à

Voir MONTREAL en page 21

En dépit d'une rumeur

Cotroni est en prison; cautionnement refusé

par Maurice MORIN

Les autorités judiciaires et policières ont hier après-midi, qualifié "de fantaisistes" les rumeurs voulant que Frank (Santos) Cotroni ait été vu dans une boite de nuit, un soir de cette semaine.

Le poste de radio CJMS en avait même fait écho dans une émission. Et un des avocats de Cotroni, Me Raymond Daoust, C.R., a déclaré "avoir mis ce poste de radio en demeure de cesser de lancer dans l'air "cette oeuvre d'un visionnaire" . . . sans quoi des procédures seraient prises".

Me Daoust a ajouté "que le fait de faire écho à de telles rumeurs non fondées constituait un déni de justice".

De son côté, Me Antonio Lamer a affirmé "que Me Georges Lapalme, procureur général de la province, devrait instituer une enquête dans toute cette affaire".

Les deux avocats de Cotroni et son troisième procureur, Me Myer Gross, C.R., ont aussi affirmé, hier après-midi, après que l'hon. juge Wilfrid Lazure, président de la Cour du banc de la reine, eut une deuxième fois en l'espace de 15 jours refusé de se rendre à leur requête "d'accorder un cautionnement pour la mise en liberté provisoire de leur client", que celui-ci était confiné dans une cellule spéciale, à la prison de Bordeaux, et que personne ne pouvait communiquer avec lui.

Il va sans dire que Cotroni n'a pas été conduit au nouveau palais de justice (il se trouvait à Bordeaux) et qu'il n'était pas présent ou ne se trouvait pas

Voir COTRONI en page 16

"Les impôts sont trop élevés"

Législation rétrograde, antisociale -- M. Lebel

"L'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers proposée par le gouvernement Lesage est une mesure rétrograde, antisociale, antifamiliale," a déclaré hier, M. Jean-Claude Lebel, porte-parole du Comité provincial du nouveau parti.

"En somme, la nouvelle administration libérale dans ses premiers pas sur le chemin de la sécurité sociale n'a trouvé rien de mieux que de recourir à une forme de taxation qui place sur les petits salariés la majeure partie du fardeau fiscal. Au-delà de 200,000 individus, ayant un revenu annuel de moins de $3,000, paieront pour

Voir M. LEBEL en page 21

La fardeau aux petits salariés -- M. Provost

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré hier à Montréal que le remaniement de la structure fiscale auquel s'est livré le premier ministre du Québec pour financer l'assurance-hospitalisation constitue, en réalité, "un nouvel impôt caché, d'inspiration nettement anti-sociale et anti-familiale".

M. Provost estime "odieux" qu'un gouvernement qui avait déjà promis la gratuité complète de l'assurance-hospitalisation et qui s'était permis de se moquer d'une taxe sur l'électricité suggérée par six associations populaires représentant

Voir M. PROVOST en page 21

Les ambulances coûtent cher

Qui remplacera les 255 agents devenus infirmiers-volants ?

par Lucien CHAMPEAU

Le service d'ambulance de la police municipale jouit d'une grande popularité.

Parce qu'il est opéré par des hommes disciplinés et entraînés, il s'avère d'une grande efficacité.

Mais :

1—Il coûte cher. La première année d'opération se solde par une dette de $1,700,000.

2—Il dégarnit de policiers essentiels des quartiers ravagés par les criminels, alors que le service policier souffre d'une pénurie aiguë de main-d'oeuvre.

Pour combler les vides creusés dans les cadres réguliers par les permutations aux ambulances, où puisera-t-on le personnel requis ? Faudra-t-il l'embaucher en sus du minimum requis pour pallier à la présente pénurie, si l'on veut enfin s'atteler pour de bon à la tâche d'enrayer la présente vague de crimes ?

Combien de millions de dollars devra-t-on détourner du budget municipal pour défrayer les frais de cette embauche massive ?

D'où viendra l'argent ? Faudra-t-il hausser d'autant de millions de dollars les taxes des Montréalais ?

Ces questions et bien d'autres ont été posées ce matin aux dirigeants de la police de Montréal. Ils ont refusé de se prononcer :

"Nous ne sommes pas des administrateurs. Nous obéissons aux directives."

L'inspecteur Gérard Ferron, chef du service des Communications et Transports (radio-patrouille), duquel relèvent les ambulances, a souligné les services rendus aux blessés :

"N'oublions pas que dans leurs moments de loisir, les policiers de ces ambulances continuent leur travail secondaire d'enquête, de fouilles, etc. Rappelons leurs belles et nombreuses captures."

L'inspecteur admet, après de nombreuses réticences, qu'il subdivise chaque quartier com-

Voir AMBULANCE en page 16

Trois hold-up : agents absents ...pour cause !

On demande aux policiers de dresser un procès-verbal de tous les accidents de $50 et plus qui surviennent en notre ville. On leur demande de secourir et de transporter à l'hôpital tous les blessés ou malades de la rue.

Une avalanche de ces appels a tenu sur les dents hier soir tout le personnel policier disponible. A tel point que les occupants de quinze voitures de radio-patrouilles ou ambulances n'ont pu prendre leur heure de repas.

Et pendant ce temps, des gunmen ont commis trois hold-up !

A la lingerie F.-G. Gaucin, 826, avenue Mont-Royal est, deux bandits ont volé $150 ; à la pharmacie Quesnel, 1200, rue Notre-Dame ouest, deux autres bandits ont raflé $80 ; enfin dans une maison privée, au 9025, rue Bellerive, quatre malfaiteurs, dont deux armés de revolvers, ont forcé l'occupant de la maison à ouvrir son coffre-fort dans lequel ils ont fait main basse sur $108.

L'hôtel de ville fermé le 26 décembre et le 2 janvier

L'hôtel de ville de Montréal sera fermé le 26 décembre et le 2 janvier.

Ces deux mêmes jours, la Cour municipale sera ouverte, mais seulement pour les comparutions.

Les bibliothèques municipales fermeront leurs portes à 6 h. du soir, les 24 et 31 décembre, et cela jusqu'au surlendemain de Noël et du Jour de l'An.

Les marchés seront ouverts le lendemain de Noël et du Jour de l'An, mais les balances publiques ne seront pas accessibles ces deux jours-là.

Au sujet de la cueillette des vidanges, on saura au début de la semaine prochaine si elle aura lieu le lendemain de Noël et du Jour de l'An.

A cause des Fêtes...

La Croix-Rouge va-t-elle manquer bientôt de sang ?

A cause de l'impossibilité d'organiser des cliniques industrielles entre la Noël et le premier de l'An, les autorités de la Croix-Rouge redoutent une carence de sang durant cette période. La banque de sang devient donc la responsabilité des donneurs individuels, a souligné le Dr J.-Marc Fortin, directeur médical du Service de transmfusion sanguine pour l'ouest du Québec.

Le centre permanent de la Croix-Rouge, 2180 ouest, rue Dorchester, à Montréal, sera ouvert mardi, mercredi et jeudi, les 27, 28 et 29 décembre, de 9 h. du matin à 8 h. 30 le soir, et jusqu'à 5 h. 30, vendredi le 30 décembre.

D'après le Dr Fortin, cette carence de sang, avec ses tragiques conséquences, ne peut être évitée que si un nombre suffisant d'adultes, de 18 à 65 ans, donnent de leur sang pendant cette semaine.

Les prisonniers des camps de prélibération de Valleyfield et de St-Vincent-de-Paul, ainsi que ceux de la prison de Montréal, seront appelés à donner de leur sang pour les citoyens libres de la province.

Mais la contribution totale des détenus ne devrait pas ex-

Voir CROIX-ROUGE en page 16

Clinique de Noël à l'hôtel de ville

Une clinique de douze heures aura lieu dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal, de 9h. du matin à 9 h. du soir, lundi le 2 janvier.

Cette clinique de Noël est sous le haut patronage de S.H. le maire, M. Jean Drapeau.

Deux cliniques de dix lits fonctionneront toute la journée sans interruption. Des médecins du Service de santé de Montréal seront sur place toute la journée et des infirmières de ce service seconderont le personnel de la Croix-Rouge.

Cette importante clinique ouverte au public est tenue sous les auspices du Comité des donneurs de sang des employés municipaux présidé par le Dr Adélard Groulx, directeur du Service de santé.

faits divers

Descente

La police de la moralité a exécuté une descente hier soir dans une maison de jeu située au no 1213, boul. Saint-Laurent.

Le sergent-détective Arthur Normandeau a précisé que 29 personnes ont été arrêtées au cours du raid : un tenancier, duquel on a exigé un cautionnement de $500 pour sa remise en

Voir FAITS DIVERS page 21

Pour arrêter le chômage

Il faudra que l'Etat oriente l'économie -- M. Chartrand

A moins que l'Etat ne décide d'orienter lui-même l'économie du Canada, le chômage n'aura jamais de cesse, a déclaré hier soir le leader provincial du Parti social-démocratique, M. Michel Chartrand.

Il a imputé une grande proportion du chômage au fait que l'expansion économique ne parvient pas à absorber le grand nombre de jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail.

Les deux tiers des chômeurs, a-t-il dit, sont âgés de 20 à 40 ans, l'âge où les travailleurs portent généralement le plus de responsabilités.

M. Chartrand était l'un des animateurs à la première session de la tribune populaire, tenue sous les auspices de l'Université ouvrière de Montréal, à la salle du CEOC, 4450 rue Saint-Denis.

Il a reproché au gouvernement fédéral de fournir des statistiques inexactes sur le nombre de chômeurs. "Les statistiques du bureau fédéral, a-t-il révélé, sont moins com-

Voir M. CHARTRAND page 21

Convocations

Canadian Club of Montreal: déjeuner-causerie, lundi, à 12 h. 30, hôtel Windsor. M. Paulo Kavuma parlera de l'Ouganda et de l'Afrique.

* * *

Société d'astronomie: Lundi, 8 h. 15, à l'Institut de Technologie, 200 ouest, rue Sherbrooke, conférence de Mlle Fleur-Ange Laforest: "L'étoile de Bethléem". Entrée libre.

* * *

Assemblée Dollard (4e degré) des Chevaliers de Colomb : Visite annuelle de Noël à Sainte-Domitille, Laval-des-Rapides, demain après-midi, à 2 h. 30. Distribution d'étrennes aux 600 protégées de l'Assemblée Dollard.

* * *

Anciens de Ste-Marie : réunion-surprise de Noël à 5 h. 45 lundi après-midi, à l'hôtel Ritz-Carlton.

SATISFACTION DEPUIS 1871

Le Piano Willis
Sonorité, jeu et beauté de la caisse insurpassés.



WILLIS & CO. LIMITED
1430 O., Ste-Catherine — 6990 St-Hubert

Le CADEAU IDEAL
à offrir à toute votre famille . . . à un être qui vous est cher ou à vous-même



- donne un assouplissement général . . .
- renforcit les muscles abdominaux . . .
- soulage les muscles endoloris . . .
- aide l'activité du colon et facilite l'élimination . . .
- active la circulation sanguine . . .
- renforcit les muscles dorsaux . . .
- améliore le maintien . . .
- augmente l'aération des poumons . . .
- pour les hanches, les cuisses, le siège . . .
- active la majorité des 450 muscles du corps humain . . .
- aide à contrôler votre taille et votre poids...
- permet une expansion plus complète de la poitrine . . .

TÉLÉPHONEZ OU ÉCRIVEZ AUJOURD'HUI !
EXERCYCLE (Montréal) CO.
4338 rue St-Denis, Mtl, P.Q. — VI. 9-7075
Service téléphonique 24 heures par jour y compris le dimanche
☐ Envoyez-moi votre brochure gratuite ☐ Je désire une démonstration gratuite
☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....
(lettres moulées) LPR—284—17-12-60

GRATIS !



5 lbs de pommes McIntosh
Avec chaque achat de $10.00 (jusqu'au 25 déc. incl.) Cette offre ne s'applique pas à l'achat de cigares ou cigarettes) Complétez en même temps votre collection de verres Miriam.
LIVRAISON GRATUITE, JOUR ET NUIT — VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

DEUX SEMAINES AU MEXIQUE
VOYAGES ACCOMPAGNES
Départs de Montréal les 29 janvier et 5 mars
Visite de : MEXICO — CUERNAVACA — TAXCO — LES PYRAMIDES GUADELOUPE — CHOLULA — PUEBLA — XOCHIMILCO — ACAPULCO
$465 tout compris
Partout séjour aux meilleurs hôtels y compris le DEL PRADO, à Mexico
Renseignements et inscriptions
VOYAGES HONE
1460, AVENUE UNION, MONTREAL 2 — VI. 5-8221

Je serai là . . .
365 jours par année !
C'est trop vrai que toute la famille sera "en fête" à l'année longue avec une salle de bain rénovée "à la moderne" . . . ce que vous pouvez vous offrir pour Noël . . . car estimation et travaux s'exécutent avec compétence et sans délai.
Spécialités
• RENOVATIONS • REPARATIONS
ESTIMES GRATUITS PAIEMENTS FACILES
SERVICE DE 24 HEURES
• ATELIERS MOBILES •



André Guénette ENRG. PLOMBERIE CHAUFFAGE
7408, DE GASPE — Téléphone : CR. 2-1112

SPÉCIAUX DE TROIS JOURS
AUTOS et CAMIONS USAGES
PREMIERS ARRIVES — PREMIERS SERVISE
10 AUTOS -- 2 CAMIONS
Votre choix à $150 chacun
'54 BUICK SEDAN
'53 DODGE SEDAN
'53 CHRYSLER SEDAN
'54 METEOR SEDAN
'54 DE SOTO HARD-TOP
'53 PONTIAC COACH
'54 DODGE SEDAN
Votre choix à $350 chacun
'54 DE SOTO SEDAN
'53 CHRYSLER SEDAN
'57 DODGE SEDAN
DODGE PANEL et FORD PANEL à $395 chacun
Plus de 75 autos de tous modèles et marques en montre dans nos salles intérieures, vendus avec garantie de 15 mois.
Modern Motor Sales LTD.
1921 — 36 ans de service indéfectible — 1960
IMPERIAL — CHRYSLER — DODGE — VALIANT — SIMCA
CAMIONS DODGE ET SIMCA
1400 ouest, rue Dorchester UN. 6-7881
OUVERT LE SOIR
UN VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT A VOTRE DISPOSITION A COTE DE NOS SALLES DE MONTRE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, SAMEDI 17 DECEMBRE 1960** — **No 55**

Un bon point pour M. Hees

M. George Hees a plus que sa part des critiques émanant de la province de Québec à l'adresse du gouvernement fédéral. C'est lui, par exemple, qui reçoit celles qui ont trait au recensement de l'an prochain au sujet du questionnaire sur lequel n'apparaissent pas l'origine ethnique des Canadiens ni la langue usuelle de chacun d'eux. C'est lui également qui, tout en insistant sur le bilinguisme officiel au nouvel aéroport de Dorval, a oublié, lorsqu'il était ministre des Transports, de faire en sorte que la partie commerciale de l'aéroport soit également bilingue, problème dont M. Léon Balcer est maintenant l'héritier.

Il faut tout de même rendre justice à M. Hees qui, comme ministre du Commerce, a pris une initiative dont on peut espérer d'heureux résultats.

L'une des raisons du chômage actuel, ce sont les difficultés que le Canada, pays essentiellement exportateur, éprouve à écouler sa production à l'étranger. Ces difficultés ont plusieurs causes, mais elles ne sont peut-être pas insurmontables, à condition qu'on prenne les moyens de vaincre les obstacles.

Parmi ces causes, la principale, c'est l'industrialisation de notre pays qui, voulant cesser d'être un exportateur de matières premières pour vendre des produits manufacturés, se heurte à une dure concurrence maintenant que les pays d'Europe et même d'autres continents ont reconstruit sur un pied des plus modernes leurs industries détruites par la guerre. Il y a aussi le coût élevé de notre production, l'obstacle des tarifs douaniers, les coopératives européennes du marché commun et de la zone de libre échange, la prime du dollar canadien dont le taux élevé nuit à notre commerce d'exportation.

Devant cette situation hérissée de problèmes, M. Hees a voulu tenter un grand coup dont il est difficile de prévoir dès maintenant les résultats mais qui est un effort louable. Il a rappelé simultanément à Ottawa tous les commissaires du commerce que le Canada délègue à l'étranger et il a invité plusieurs centaines d'industriels et exportateurs à les rencontrer. Plus d'un millier d'hommes d'affaires de toutes les parties du pays ont répondu à l'appel du ministre. C'est dire que, jusque-là du moins, l'initiative du ministre a été bien accueillie. Cela seul suffirait à la justifier.

Le prédécesseur de M. Hees, M. Gordon Churchill, avait tenté par un autre moyen de surmonter les difficultés qui font obstacle à notre commerce d'exportation. Il avait délégué des missions commerciales à l'étranger et en avait dirigé lui-même quelques-unes. Cela n'avait guère réussi car, dans la plupart des pays qu'ont visités ces missions, les délégués ont surtout rencontré des gens qui voulaient exporter leurs propres marchandises au Canada plutôt que des importateurs disposés à acheter les nôtres.

La méthode de M. Hees sera-t-elle plus efficace ? Les premiers indices permettent de l'espérer. Car les commissaires du commerce sont mieux en mesure que quiconque de renseigner nos exportateurs sur ceux de nos produits qui sont les plus propres à intéresser tel ou tel pays, sur les conditions de prix et de crédit auxquelles il faut faire face, sur les standards de qualité requis, sur les modifications à apporter dans certains cas aux produits que nous avons à offrir. Nos exportateurs seront ensuite à même de juger s'ils peuvent se plier aux conditions qui se posent à eux dans les pays étrangers.

Ces renseignements, dira-t-on, font fréquemment l'objet de rapports préparés par nos commissaires du commerce. Mais ces rapports ne peuvent pas entrer dans tous les détails relatifs à la vente d'un produit en particulier. En tête-à-tête avec les commissaires du commerce, les exportateurs peuvent obtenir des renseignements pratiques beaucoup plus détaillés. Déjà, nous dit-on, de nouvelles perspectives s'ouvrent.

Il faudra encore plusieurs mois, plusieurs années peut-être, avant de savoir ce que cela aura donné. Mais l'effort valait sûrement la peine d'être fait et, s'il est fructueux, M. Hees aura eu sa large part de mérite.

Un autre plan de coopération

De même que les Etats-Unis, le Canada a décidé d'entrer en association plus étroite avec l'Europe occidentale, par son adhésion à l'Organisation de coopération et de développement économiques. Deux pays d'Amérique se trouveront désormais à participer aux expériences d'action concertée pratiquées par dix-huit nations européennes depuis la dernière guerre pour accélérer et ordonner harmonieusement leur relèvement.

Au fond l'adhésion du Canada à la OCDE ne fait que traduire sur le plan de l'économie l'union qui existait déjà sur celui de la défense. L'Alliance atlantique a placé notre pays en relations intimes avec l'Europe de l'Ouest, mais en limitant rigoureusement ses initiatives au domaine des armements. On se propose maintenant de donner une plus grande envergure aux projets de collaboration.

Ce qu'on pourrait attendre de cette union a été préfiguré par le travail qu'a accompli depuis douze ans l'Organisation européenne de coopération économique. Créée en 1948 l'OECE a été l'un des instruments les plus précieux du relèvement auquel ont dû procéder les pays de l'Europe occidentale, face aux ruines causées par les hostilités. Les Européens lui doivent d'avoir pu en si peu de temps mettre leur économie en mesure de produire beaucoup plus qu'avant la guerre et de concurrencer l'industrie américaine, au point que les Etats-Unis en sont venus à s'inquiéter de cette compétition.

Si la coopération devait être pratiquée de la même manière par les membres de l'OCDE, on serait en droit de s'attendre à des effets non moins intéressants pour les vingt nations qu'elle groupe. Mais en fait on ne projette pas d'aller aussi loin dans la voie de la coordination. Ni les Américains ni les Canadiens ne se sont montrés disposés à renoncer à leur liberté d'action, à se soumettre aux directives d'un organisme international, contrairement à ce qu'ont fait les partenaires de l'OECE, prêts, eux, à prendre tous les moyens pour se tirer d'une situation extrêmement grave après les effroyables destructions des années 1939-1945.

On ignore dans ces conditions quel profit le Canada retirera au juste de sa participation à l'OCDE. Il s'agit en réalité d'un organisme de consultation plutôt que d'action. Nous avons quand même intérêt à en faire partie parce que le gouvernement canadien aura de la sorte plus de chance d'intervenir auprès des nations européennes pour empêcher que nos échanges n'aient à souffrir du fonctionnement du Marché commun et de l'Association de libre-échange créés tout récemment de l'autre côté de l'Atlantique.

Marius GIRARD

Qui donc peut nous lancer la pierre?

En marge de la controverse sur les inscriptions bilingues à la nouvelle aérogare de Dorval, le STAR de jeudi laissait entendre que dans la presse française, en général, nous avions tendance à franciser différents noms de ponts. En passant, il louait LA PRESSE d'avoir évité l'erreur de traduire le pont "Black" par pont "Noir", vu que ce nom "Black" a été donné à ce pont en l'honneur de son gardien, dont le patronyme était "Black". Le ton de l'article n'avait rien de choquant, et nous espérons bien garder le même ton pour le reste du présent écrit.

La presse de langue française est excusable de franciser des noms anglais. Elle suit l'exemple, en cela, de la presse de langue anglaise au Canada. Nous étions tout de même depuis plus d'un siècle et demi sur les rives du fleuve St-Laurent quand les Anglais sont venus nous enlever à la France. Nos ancêtres avaient, non seulement au Canada mais dans le futur territoire des Etats-Unis, semé à tout vent les noms français. Qui dont s'est mis à les traduire ? Qui donc a commencé à dire Three Rivers au lieu de Trois-Rivières, nom déjà ancien à cette époque ? Qui donc a écrit le premier St. James St. au lieu de rue St-Jacques, nom donné en 1672 à la présente rue St-Jacques de Montréal par l'arpenteur royal Bénigne Basset, en l'honneur de Jacques Olier, l'un des inspirateurs de la fondation de Ville-Marie ? Quels journaux disent couramment Montreal University quand la véritable appellation est Université de Montréal? Traduisons-nous Westmount, White-River, Shawbridge ? Les journaux anglais ne trouveront-ils pas dans leur goût de tout assaisonner à la sauce anglaise une traduction élégante pour Saskatchewan, nom de province bien déroutant pour tout étranger ?

Nous comptons nombre de commissions de toutes sortes. Peut-être en manque-t-il une ? Celle des appellations française ou anglaise des noms de lieux ? C'est la fantaisie pure, le libre arbitre en ce domaine. Pourquoi Port-Alfred n'est-il pas traduit et pourquoi Sept-Iles l'est-il dans la presse anglaise ?

Tant que nous lirons Three Rivers et St. James St. dans les journaux de la rue St-Jacques personne ne pourra nous lancer la pierre et nous reprocher notre manie de la traduction des noms de ponts ou de rues. Ce n'est pas nous qui avons commencé.

Alfred AYOTTE



LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Le message de Noël

Monsieur le Rédacteur,

Nous approchons de la plus grande fête chrétienne de l'année, **Noël**. Il conviendrait certainement que quelqu'un en parle dans les tribunes libres des journaux. Pour ma part, ce sera une petite contribution à l'oeuvre de rechristianisation de cette fête. Il faut que Noël nous inspire ce que la commémoration de la naissance du Sauveur est pour tout chrétien. Notre mission n'est-elle pas d'éclairer le monde sur la signification du message divin de Noël ?

Je sais que les sermonneurs ne sont bienvenus nulle part. Qu'importe ! Notre devoir est de rappeler au monde que le centre de la fête de Noël, ce n'est pas le Père Noël, ni saint Nicolas, mais Jésus, le Fils unique de Dieu, naissant dans une étable pour nous enseigner une des plus grandes valeurs chrétiennes : **l'esprit de pauvreté**, première vérité qu'il annoncera au monde, au début de sa prédication, dans son Sermon sur la Montagne. "Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux ! (Mt., V, 3). Toute autre interprétation est fausse.

Il y a certainement lieu de nous réjouir à l'occasion de Noël puisqu'il s'agit de commémorer la naissance du Sauveur du monde. Mais il faut que ces réjouissances soient sanctifiantes.

Joyeux Noël

Assurance-travail

Monsieur le Rédacteur,

Puisqu'il existe de faux chômeurs qui réclament de l'assurance-chômage (et ce n'est pas la première fois que j'en ai entendu parler !), on devrait changer de système . . .

Pourquoi ne pas avoir l'assurance-travail ?

Les montants d'argent laissés par les travailleurs, à même leurs salaires, pourraient servir à fournir des matériaux pour la construction, ou d'autres travaux. Et alors . . . on ne pourrait plus réclamer de l'assurance sous deux noms différents ou prendre d'autres moyens "croches."

Il parait qu'on fait cela dans un pays d'Europe. Et ça marche très bien.

Soie

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

Le français à Dorval

Monsieur le Rédacteur,

La Presse de samedi dernier publiait en première page un reportage illustré sur le sort qui est fait au français à la nouvelle aérogare de Dorval.

Nous l'avons lu avec un certain étonnement.

Titre et sous-titre catégoriques : "L'anglais règne en maitre à Dorval... Le français bafoué par les concessionnaires..." Et quelques lignes plus loin : "à moins d'accident, pas de français".

Justement, il y a "un accident". (Peut-être plusieurs ?... mais là n'est pas la question pour le moment.) Et votre reporter n'en parle pas. C'est A.F.C. Limitée (Air Food Caterers), concessionnaires des Bars et Restaurants.

Permettez-nous d'apporter ces quelques renseignements que nous aurions aimé lire sous la plume de votre reporter :

Dès que A.F.C. Limitée, syndicat d'hommes d'affaires de Montréal, s'est vu accorder la concession des bars et restaurants de l'aérogare, son premier souci a été d'attacher une importance primordiale au français. Mieux encore, il a voulu donner à ses établissements un caractère nettement français. Vous pouvez en juger par vous-même :

Les noms donnés aux restaurants et aux bars sont français et ils sont bien de chez nous : le foyer-bar CONFEDERATION, la salle à manger KEBEC . . . (les E majuscules sont accentués) — les trois petites salles à manger privées DE MAISONNEUVE, DE CHAMPLAIN, De RAMEZAY, le bar CARIBOU, le club L'ESCALE, le buffet LE BOULEVARDIER, le CASSE-CROUTE.

Les menus sont rédigés en trois langues : français, anglais, espagnol, de même que la carte des vins et les aide-mémoire placés sur les tables.

Partie administrative : en-têtes de lettres, de factures, de commandes, etc., toute la papeterie, en un mot, est en français et en anglais. Ce qui inclut également les formules de demande d'emploi, les cartes de temps, les fiches du personnel, les affiches d'heures d'ouverture, les avis aux employés . . .

Enfin, le personnel est en majorité canadien-français, donc bilingue.

Nous aurions aimé fournir ces renseignements à votre reporter, ils auraient reçu une publicité que cette mise au point ne saurait avoir . . .

Loin de nous la pensée de mettre en doute le bien-fondé de ses affirmations, mais il y a une chose que le public doit également savoir : s'il y a des concessionnaires qui font fi du français à la nouvelle aérogare internationale de Montréal, ou qui lui font la part congrue — et nous n'avons pas à les juger — il y en a d'autres, par contre, qui lui font la part belle, très belle.

Veuillez publier cette lettre pour l'information de vos lecteurs qu'un reportage peut-être hâtif, et forcément incomplet, a pu induire en erreur.

A F C Limitée
Lionel Paquette
Président

N.D.L.R — On nous permettra de rappeler que la Presse a noté dans ses reportages la bonne volonté des restaurateurs. "La plupart des restaurants et casse-croûte, soulignait l'un d'entre eux, ont des noms français et les menus sont bilingues".

Projet de solution

Monsieur le Rédacteur,

Tous, je crois, nous sommes d'avis que le chômage ne devrait pas exister dans un immense pays comme le nôtre, mais nous différons d'opinion sur la meilleure manière de l'améliorer.

Si nous voulons être logiques et conséquents avec nous-mêmes, il faut bien admettre que, dans l'ordre régulier des choses, ce sont les contribuables qui doivent faire vivre les villes, les provinces et le pays et si nous renversons les rôles, c'est placer la charrue devant les boeufs et nous nous dirigeons vers la faillite. On en a eu un bien triste exemple durant la dernière crise alors que l'on a banquerouté cinquante-trois mille (53,000) propriétaires dans la seule ville de Montréal, de 1929 à 1936, et le chômage continuait à augmenter.

Le chômage est dû à une mauvaise répartition des biens et des richesses et la meilleure manière de l'améliorer est de diminuer les taxes qui pèsent lourdement sur les épaules du pauvre, plus particulièrement les taxes fédérales de vente, d'accise, et douane qui frappent la nourriture, et d'augmenter l'impôt sur le revenu.

A mon point de vue, l'abus des grèves est aussi néfaste que l'abus du capital. Nous dépendons des autres pays pour exporter nos surplus de production, bois de pulpe et papier, blé, produits de la ferme, etc... et nous dépendons des autres pays pour nous procurer ce que nous ne pouvons produire chez nous: machineries lourdes et denrées alimentaires, riz, thé, café, fruits tropicaux, coton brut, soie, etc.

Ce sont nos industries secondaires qui sont le plus en souffrances actuellement. Si, à cause de salaires trop élevés, nos industriels ne peuvent soutenir la compétition des autres pays, ils sont bien obligés de fermer leurs portes et c'est ce qui crée une bonne partie du chômage. Je crois avoir lu il y a quelques mois que 36 usines de coton sont fermées dans les provinces de Québec et de l'Ontario.

Abaissons les taxes qui frappent le pauvre, augmentons les impôts sur le revenu pour boucler le budget, chose très importante en temps de paix, pratiquons une saine économie, ne prenons pas nos patrons à la gorge avec des demandes exorbitantes de salaire parfois injustes et arbitraires pour un travail souvent insignifiant, rappelons-nous bien que la ruine du capital est la ruine du travail et que la ruine du travail est aussi la ruine du capital.

R. J. Simard
5023, rue Henri-Julien
Montréal

Pourquoi ne pas économiser ?

M. Lionel Bertrand
Secrétaire de la province

Monsieur le Secrétaire,

Il n'est pas nécessaire de renvoyer la balle à la municipalité de Montréal pour nous débarrasser de la régie des loyers. Vous le savez: depuis 20 ans on est contrôlé par le locataire; pendant la crise ce sont dix mille petits propriétaires qui ont perdu leurs propriétés pour supporter les locataires qui ne payaient pas. Que les locataires fassent comme nous, qu'ils économisent !

Depuis vingt ans tout le monde a gagné "du gros argent", mais 75% des gens ont oublié la dernière crise; le locataire voudrait avoir le loyer presque pour rien, tandis qu'il peut se payer voiture et maison de campagne. La régie n'existe dans aucune autre province; et elle a été maintenue ici, dans le Québec, comme instrument de maintien au pouvoir. M. Saint-Laurent l'a fait disparaître en 1950, et il est quand même resté au pouvoir pendant un certain temps.

C'est là une grosse Injustice pour un petit groupe, et nous demandons un peu de justice, d'égalité pour tous. Il faut bien se rappeler qu'à Montréal il y a dix mille logements à louer dans le moment, et autant de maisons à vendre. La régie coûte un million et demi à la province par année. Alors, pourquoi ne donne-t-on pas du travail aux chômeurs, avec cet argent ?

Un petit propriétaire

re -- la presse étrangère -- la presse ét

Autour de la Casbah d'Alger

PARIS — **LE FIGARO** (droite modérée) : "Le FLN tente actuellement de reprendre en main la Casbah d'Alger et les quartiers musulmans des autres villes. Rien ne sert mieux le jeu d'agitateurs, la circulation



d'émissaires, la transmission de consignes qu'une période de troubles regroupant et immobilisant en divers points les forces de l'ordre . . . On comprend quelles peuvent être les réactions de soldats qui, venant de combattre les fellagha dans les djebels, voient leur drapeau vert et blanc flotter dans les villes. Le FLN le sait et multiplie les provocations. Il utilise pour sa propagande nos divisions et nos querelles. Tel est l'autre piège posé dans le gâchis de ces journées d'émeute. Plus que jamais l'union s'impose au moment où la rébellion va tenter son ultime offensive."

COMBAT (indépendant de gauche) : "Le gouvernement s'engage dans la voie autoritaire du rétablissement de l'ordre public. En sanctionnant les agitateurs européens il entend désorganiser leurs rangs et surtout montrer aux musulmans, dont l'agitation est encore inquiétante, qu'il comprend leur angoisse, qu'il souhaite leur coopération et qu'il cherche leurs suffrages. Il essaie de reconstituer une 3e force que les événements de ces jours derniers ont mise à dure épreuve. Mais on souhaite que cette autorité frappe juste et qu'elle ne se limite pas à des sanctions sans lendemain . . . Rien ne sert de donner aux Européens pour les punir d'excès des raisons de haine et de rancune, si l'on n'évite pas en même temps de fournir aux musulmans des prétextes à tirer argument de cette sévérité. Or, la France ne peut plus obtenir les suffrages des musulmans que si elle manifeste sa volonté de négocier avec le FLN. Deux politiques restent possibles : celle de la force ou celle de la négociation. Puisque le gouvernement a choisi la seconde, il doit la mener avec conséquence.

LE POPULAIRE (organe de la SFIO) : "Plus personne ne peut, volontaire ou non, s'illusionner sur les Ultras. Ils ont démontré surabondamment être capables de tout pour imposer leur thèse. Ils ont aussi démasqué, par leur bêtise, le caractère mythique de la pseudo-fraternisation dans le cadre d'une Algérie française qui n'a jamais existé que dans leur imagination. Enfin, il ressort des événements que l'armée, à part quelques exceptions, a été suffisamment reprise en main pour que sa fidélité puisse être considérée comme un fait acquis. Plus rien de sérieux ne s'opposerait donc à la reprise de la négociation du cessez-le-feu et des garanties de l'autodétermination. Il serait, en effet, aberrant que le pouvoir, ayant donné l'exemple de son autorité morale et matérielle, continue à croire à la nécessité de louvoyer. Il y eut peut-être une occasion manquée le 29 janvier 1960. Il serait grave d'en rater une seconde."

Le prince contraint

LONDRES. — "Massacre dans Addis-Abéba révoltée", annonce en lettres énormes le **DAILY MIRROR** de vendredi à ses quatre millions et demi de lecteurs. Mais, sous cette fulgurante manchette, comme sous le titre du **TIMES**, qui indique simplement en douzième page "Le prince héritier est proclamé roi d'Ethiopie", les journaux londoniens se bornent à faire état de brèves déclarations de Radio-Addis-Abéba, selon lesquelles un échange de coups de feu aurait fait plusieurs morts dans la capitale éthiopienne.

Citant le général Mengisha, chef d'état-major impérial demeuré fidèle au Négus, le **DAILY TELEGRAPH** (conservateur) laisse entendre par ailleurs dans un long article de son correspondant diplomatique que le prince Asfa Ouassen n'a lancé l'appel compromettant le gouvernement de son père que sous la contrainte.

Pour le **DAILY MAIL**: "Haïlé Sélassié est en fait un despote. Or, même bienveillants les despotes ne sont plus de mise en Afrique. Il se peut donc que le prince, en tant que leader d'une génération plus jeune et depuis longtemps mécontente, ait pris la tête d'un mouvement d'opposition.

Ecrivant, pour sa part, que, selon certains bruits, l'empereur Haïlé Sélassié serait arrivé en Erythrée, le **TIMES** (indépendant) fait remarquer dans son éditorial que cette province était naguère une colonie italienne "où la décolonisation a été suivie par une baisse du niveau de vie qui a pu provoquer des mécontentements, au même titre que le fait que les habitants de l'Erythrée, musulmans en majorité, sont subordonnés à une classe dirigeante éthiopienne chrétienne. Il y a une base américaine à Asmara, note le **TIMES**, et il est possible que les Américains, qui sont des supporters convaincus de l'empereur, trouvent les moyens de lui venir en aide.

Envisageant d'autre part les conséquences possibles d'un affaiblissement de l'autorité centrale, le journal britannique conclut : "Certaines minorités pourraient se soulever dans le dessein de recouvrer les droits qu'elles possédaient naguère. L'Erythrée pourrait se révolter. Et, ce qui est plus dangereux, les Somalis de l'Ogaden pourraient appeler au secours la République indépendante de Somalie. A ce stade, les dissensions intérieures dépasseraient largement les frontières éthiopiennes."

walter LIPPMANN

La tâche de M. Rusk

M. Rusk devient secrétaire d'Etat au moment où un changement important se produit dans les Affaires étrangères des Etats-Unis. Il lui faudra l'appui d'esprits ouverts et compréhensifs et non d'esprits dogmatiques. Nous pouvons avoir une pleine confiance en lui, à condition que le pays comprenne jusqu'à quel point la situation américaine dans le monde s'est transformée au cours des 10 dernières années.

Le gouvernement de Kennedy n'héritera pas d'une politique étrangère bien assise et bien déterminée. Il va hériter d'une situation qui nécessite une augmentation de la puissance nationale et la revision de plusieurs des engagements américains d'après-guerre. Cela représente une tâche difficile et peut-être impopulaire.

Je ne pense pas que cette vue soit indûment sombre. C'est essentiellement celle qui a été le thème central de la campagne du sénateur Kennedy.

Quand il parlait de la perte de prestige des Etats-Unis et de la détérioration de la puissance et de la position américaine, il ne s'agissait pas seulement de style conventionnel d'un orateur électoral. La position "relative" des Etats-Unis dans l'équilibre des forces mondiales a baissé considérablement à Cuba, mais au Congo, au Laos, en Algérie et dans l'organisation de ses alliances, la diplomatie américaine s'est montrée de plus en plus inefficace, au point d'en devenir souvent embarrassante.

La situation fondamentale dont hérite M. Kennedy ne peut être corrigée en diffusant de la Maison Blanche ou du département d'Etat des proclamations des intentions et des idéaux américains. Elle ne peut être corrigée en accordant deux ou trois milliards de plus au département de la Défense. Elle ne peut être redressée qu'en équilibrant à nouveau la puissance nationale et les engagements nationaux.

Il serait non seulement injuste pour le gouvernement Eisenhower, mais aussi trompeur de supposer que les grands changements survenus dans la puissance et la position américaine sont attribuables seulement aux omissions des huit dernières années. La position relative des Etats-Unis à la fin de la deuxième guerre mondiale était anormalement élevée, à cause de la faiblesse des ennemis et des alliés des Etats-Unis. Les Etats-Unis avaient une plus grande puissance militaire, sans parler du monopole des armes nucléaires, plus d'or et une plus grande capacité de production ; ils étaient plus invulnérables que toute autre puissance, même que toutes les autres puissances réunies. Cela ne pouvait durer. Depuis les années quarante, où les Soviets faisaient exploser leur première bombe atomique et où les Etats-Unis organisaient le plan Marshall, le déséquilibre mondial qui était en faveur de ces derniers s'est transformé.

Le changement s'est accentué depuis la guerre de Corée et, vers 1957, la puissance relative, militaire et économique, des Etats-Unis dans le monde décline d'une façon dramatique. Au cours de la campagne électorale, M. Eisenhower l'a nié en s'indignant. Le fait est cependant indiscutable. Dans de vastes régions de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, la puissance militaire américaine est en grande partie neutralisée. Dans le monde non-communiste, l'aptitude américaine à financer la politique étrangère est sérieusement, espérons que ce soit temporairement, minée par la situation économique du pays sur le plan international.

Enfin, et ce qui n'est pas le moindre, le prestige américain a décliné dans le monde. Les Etats-Unis ont cessé d'apparaître comme une nation confiante et vigoureuse.

Ils se sont mis à dos des masses nombreuses de paysans, d'ouvriers et d'étudiants, par le caractère réactionnaire de leur diplomatie. Par-dessus tout, ils ont provoqué de nombreux doutes sur leur capacité à guider les alliances, par des inepties comme l'affaire de l'U-2 et la récent pélerinage à Bonn.

Le redressement de la faiblesse militaire et économique des Etats-Unis est le problème le plus important du gouvernement Kennedy. Cela ne concerne pas seulement les départements de la Défense et du Trésor, mais ceux du Travail et du Commerce. Il y a une tâche à mener avec les gros intérêts du Commerce et du Travail en vue d'augmenter la force de concurrence des Etats-Unis dans le monde, qui est la question centrale de leur économie extérieure.

Le département d'Etat ne peut pas grand'chose pour augmenter la puissance nationale, mais il peut jouer une part importante dans la revision, nécessaire depuis longtemps, de la politique et des engagements dont les causes historiques remontent à la situation immédiate d'après-guerre. Il ne sera pas facile de manoeuvrer sur ce terrain. Mais cela peut être accompli par M. Rusk, par des hommes comme MM. Stevenson et Bowles, et par des hommes plus jeunes qui seront placés, peut-on supposer, aux postes-clés du département d'Etat et du Trésor.

Cette tâche est difficile du fait qu'elle comporte une réestimation de la puissance et des intentions des adversaires des Etats-Unis. Ce sera impossible, si, au Congrès et parmi le peuple, les doctrines d'hier demeurent inchangées et inflexibles.

ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère --

Le frère cède à son frère

NEW YORK — La presse newyorkaise de vendredi annonce comme certaine la nomination de M. Robert Kennedy, frère du président-élu des Etats-Unis, au poste d'"attorney-general" (ministre de la Justice).

De nombreuses informations dans ce sens ont paru depuis la victoire électorale de M. John Kennedy, mais jusqu'à présent on avait cru que le jeune frère du futur président refuserait ce poste, craignant que cette nomination ne suscite contre la nouvelle administration des accusations de favoritisme.

Selon les journaux de vendredi, le président-élu est venu à bout des scrupules de son frère.

M. Robert Kennedy a dirigé la campagne électorale de son frère.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Les liens seront les mêmes

LA NOUVELLE-DELHI — Selon le **TIMES OF INDIA** (indépendant), les "liens entre l'Inde et le Népal ne seront pas affectés par le changement qui vient de se produire au Népal et qui n'a qu'une signification purement intérieure".

La même opinion est exprimée par l'**INDIAN EXPRESS** (indépendant) qui affirme que l'Inde "ne sera pas affectée par les événements du Népal".

Pour le **HINDUSTAN STANDARD**, "il n'est pas douteux que la suspension du gouvernement parlementaire que le peuple népalais avait acquis après une lutte longue et dure est profondément regrettée à la Nouvelle-Delhi".

Le **STATESMAN** et le **HINDUSTAN TIMES** (indépendants) ne commentent pas les événements du Népal. Tous les journaux du matin soulignent, d'autre part, qu'il n'y a eu jusqu'ici aucun commentaire officiel du gouvernement indien sur ces événements.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Les patriotes de 1837

Monsieur le Rédacteur,

Pour faire suite à votre article du 23 novembre sur les patriotes de 1837, je me demande où diable vous puisez les faits pour appuyer cette conclusion mensongère: "123 ans après, leur cause aura triomphé". N'est-ce pas là un péché contre la logique ? Un outrage à la raison ? Un tel mensonge 'bonne-ententiste' n'est-il pas l'insulte suprême aux os sacrés de Papineau et Chénier ? Hélas, que ne peuvent-ils revenir pour guider à nouveau notre peuple car, loin d'avoir triomphé, la cause ne fait que commencer.

Car, aujourd'hui, en 1960, ne voyons-nous pas les Canadiens français, le vrai peuple du Québec, aussi enchaînés économiquement et culturellement qu'en 1837 ? Et c'est pourquoi maintenant plus que jamais nous pouvons faire nôtres les griefs des patriotes, car ces griefs n'ont pas changé.

Le Frère Untel a raison lorsqu'il dit que le français n'est pas respecté au Québec parce qu'il n'est pas associé au pouvoir. Est-ce parce qu'il y a un mot de français sur les timbres et sur les dollars que vous dites que leur cause a triomphé ? Que penseront les Acadiens, les Franco-Ontariens, les nôtres dans l'Ouest, que pensera le peuple du Québec... ce prolétaire par excellence du régime anglo-saxon, que penserons-nous tous devant cette affirmation gratuite ?

Est-ce parce que leur cause a triomphé que le gouvernement fédéral institue un recensement illogique et puéril, spécifiquement anti-canadien-français (recensement qu'il faut boycotter) ? Demandez-vous quelle est la seule langue des affaires et des bureaux à Montréal, quelle proportion d'argent le Québec doit verser au fédéral, et combien reçoit-il en retour ?

Est-ce pour tout cela que Chénier est mort si bravement, que l'héroïque Duquette a été pendu et rependu ? Non, mille fois non. Mais si la cause n'a pas triomphé, elle triomphera cependant, à condition que nous reprenions et fassions nôtre leur cri de ralliement: **Vive l'indépendance du Québec ! Vive la république !**

F.S.B.

Scotisme et thomisme

Monsieur le Rédacteur,

Une certaine Marie-Madeleine, bien arrogante malgré son patronyme, a cru de son devoir d'héroïque pharisienne de renvoyer monsieur André Dagenais à l'Evangile pour lui faire retrouver la théologie et la philosophie de saint Thomas. Si elle avait lu l'Evangile, en particulier celui de saint Jean, elle serait tombée, probablement, sur cet aphorisme embarrassant : "Il y a beaucoup de demeures dans la Maison du Père" (Jean, 14 : 2). Et si elle avait lu saint Thomas, elle n'aurait pas confondu cet excellent Docteur avec l'apôtre qui, en effet, dans l'Evangile, nous donne, à elle comme à tous, une leçon de foi et d'humilité : "Mon Seigneur et mon Dieu" (Jean, 20 : 28).

Quant à monsieur André Dagenais, qui se réclame de saint Bonaventure, de Jean Duns Scot et de saint Augustin, de telles autorités devraient faire réfléchir ceux qui lui reprochent ses extravagances philosophiques et les décider à prendre ses thèses en considération.

René-Salvator CATTA.

Au détriment des chômeurs

Monsieur le Rédacteur,

Convoqué pour compléter une demande d'ouvrage général de bureau, pour une compagnie bien connue d'assurance automobile, voici ce que j'ai appris. "Ce que nous voulons, m'a-t-on dit, c'est un homme pensionné, soit un ancien gérant de banque ou de bureau, etc., qui reçoit une pension assez forte et serait prêt à travailler pour se désennuyer ou pour grossir sa pension, avec un salaire d'environ $150 par mois."

On m'a même avoué qu'il y a en ce moment un ancien gérant qui travaille à ce salaire et que sa pension est de $500 par mois. Plusieurs de leurs employés seraient dans le même cas.

Ne trouvez-vous pas que c'est presque criminel pour un homme supposé honnête de travailler pour un salaire si dérisoire, et par le fait même de priver un chômeur et sa famille d'un salaire raisonnable, disons de $200 à $250 par mois ? Qu'en pensez-vous, vous chômeurs? Celui qui m'a interviouë était lui-même un ancien gérant de banque pensionné, il me l'a avoué lui-même.

FloMac

Les paroles et les actes

Monsieur le Rédacteur,

Ayant lu la lettre, parue le 15 novembre, de "M. Kalid I. Babaa, directeur du Centre d'Information arabe", j'aimerais d'abord savoir si M. Babaa parle en son nom personnel ou bien en tant que directeur du Centre d'Information arabe. Il expose dans sa lettre des opinions diamétralement opposées aux déclarations que n'ont cessé de faire M. Nasser et les autres chefs d'Etats des pays arabes. M. Nasser et ses acolytes ont, jusqu'à présent, toujours préconisé la guerre sainte contre Israël. L'on sait que M. Nasser s'est entouré de conseillers allemands nazis. L'on sait aussi que ces conseillers ont une grande expérience en fait d'extermination massive de Juifs.

M. Kalid I. Babaa prétend qu'Israël apporte un défi persistant aux résolutions des Nations-Unies, "qu'Israël refuse de rapatrier ou dédommager un million de réfugiés arabes chassés de leur patrie par la force des armes." Or c'est un fait reconnu que les réfugiés arabes n'ont pas été chassés par les Israéliens; ils ont été incités à fuir la Palestine par leurs propres dirigeants, au moment où les sept pays arabes attaquaient traîtreusement la population juive d'Israël. Je ne vois pas pourquoi Israël devrait s'occuper de rapatrier ou de dédommager le million de réfugiés arabes!

M. Kalid I. Babaa prétend que les déclarations de paix d'Israël ne sont habituellement ni pratiques, ni sincères. Je pense, au contraire, qu'elles dénotent une grande noblesse et un désir de paix. Voyez la différence entre les discours belliqueux prononcés par M. Nasser à son peuple et les assurances de bonne volonté de M. Kalid I. Babaa. M. Nasser est arrivé à prendre le pouvoir en Egypte grâce aux promesses de réforme agraire, soit la distribution des terres aux paysans qui n'en possédaient pas. Après plusieurs années de son régime, le seul résultat atteint, c'est l'élimination des Européens, et tous ceux qui ne sont pas musulmans, de tous les postes clés, au profit des privilégiés de son régime, tandis que la grande majorité du peuple vit toujours en féodalité, dans la crasse, l'ignorance (80% d'illettrés).

Il est certain que quand ces messieurs de la Ligue Arabe voient les progrès réalisés en Israël, développement de l'industrie, de l'agriculture, construction d'écoles, d'universités et de centre domiciliaires, ils ne se sentent pas du tout tranquilles. Ils craignent que l'exemple d'Israël ne fasse réfléchir leurs populations toujours opprimées et qu'un jour ne vienne où ces populations leur enlèveront leurs prérogatives de seigneurs féodaux et instaureront la démocratie dans chaque pays arabe avoisinant Israël.

Et voilà le vrai motif pour lequel la Ligue Arabe qui mène le jeu en coulisse dans le Moyen-Orient refuse toutes les offres de paix honorables que Mme Golda Myer leur propose.

M. Rabonowicz

Le public a droit de savoir

Monsieur le Rédacteur,

Un article paru dans la Presse du 1er décembre, parle d'un groupement scout qui demande de ne pas donner suite à l'enquête sur l'Union Nationale.

Je comprends mal que ces Messieurs insistent pour empêcher qu'une enquête ait lieu, autrement dit ils ne veulent pas que le public sache ce que les députés et ministres ont fait de leur temps et de notre argent !

Le public n'a-t-il pas droit de savoir ce que nos hommes publics ont accompli de bien ou de mal ?

Après tout, c'est nous le public, les électeurs, qui avons choisi les députés et les ministres.

M. Jean-Louis Gagnon, lui, n'a pas eu peur, et n'a pas peur de révéler au public ce qui ne tourne pas rond, et il ne se cache pas sous l'anonymat.

Par leur insistance à ne pas vouloir d'enquête, ces gens nous font soupçonner qu'il s'est passé des choses malhonnêtes, et nous invitent à penser que nos hommes publics sont malhonnêtes.

Tant pis pour ceux qui auront été pris en défaut.

La justice a-t-elle deux poids, deux mesures ?

Laissez-moi dire à ces Messieurs du "bataillon" qu'ils ont une drôle de conception de la justice, en soutenant que les membres de l'ancien gouvernement de la province ont été déjà sévèrement jugés par le tribunal populaire lors du verdict sensationnel du 22 juin dernier.

Je ne suis qu'un simple ouvrier, mais j'ai une tout autre conception de la justice qu'eux.

Vive la Justice

Pour la censure

Monsieur le Rédacteur,

Si Andréane Lafond s'était donné la peine de lire l'article de Gérard Filion sur le film "Hiroshima, mon amour", elle se serait vue dans l'obligation de modifier son petit boniment ampoulé à la radio, le 2 décembre dernier.

Elle affirme que ceux qui voient du mal partout sont déjà des contaminés de l'intérieur, et moi, j'affirme que ceux qui n'en voient nulle part sont des corrompus.

N'y-t-il pas aussi un certain M. Patrick (j'sais pas qui) un autre cousin libre-penseur, pour ne pas dire athée, sans doute, qui s'est montré très surpris des décisions de notre censure; il oublie que nous habitons une province catholique et que nous entendons le demeurer.

Le Bureau de censure de la province de Québec n'a pas de leçons à recevoir de certaines personnes aux idées avancées, heureuses de se trouver une place chez nous comme nous le sommes de les accueillir, mais qui auraient bonne grâce à se tenir coi sur l'évolution de nos moeurs.

Si évolution il doit y avoir, fasse le Ciel que ce soit jamais dans le sens souhaité par quelques-uns de nos esprits forts !

Madame Jos. L.

Ce n'est pas une nouveauté

Monsieur le Rédacteur,

Le traitement au venin d'abeilles, pour l'arthrite rhumatismale, n'est pas une nouveauté thérapeutique. Si le docteur Joseph Saine a vraiment remis la somme de $232,400. (oh! mon frère et l'impôt) à Mme Owen d'Angleterre pour sa formule améliorée du venin d'abeille, croyant être le premier à employer ce produit ici même à Montréal, vraiment il n'est pas au courant de la bibliographie à ce sujet.

J'ai moi-même employé, il y a quelque dix ans une formule de venin d'abeilles qui s'appelait dans le temps "Apivène", sous forme d'injections sous-cutanées, avec quelques succès. Il y a très longtemps que je m'intéresse à cette question difficile du traitement de l'arthrite, du rhumatisme et de la goutte et je ne voudrais pas que le public s'emballe pour un traitement soi-disant nouveau, qui n'a pas encore fait assez sa preuve d'efficacité pour supplanter les produits en cours tels que cortisone, les stéroïdes, l'Acth, etc...

C'est surtout depuis 1935 avec Beck et à la suite de celui-ci, que de nombreux auteurs ont étudié l'action du venin d'abeilles purifié sur le système nerveux sensitif. L'apicothérapie a donné des résultats dans les maladies dites du "collagène": l'arthrite, la poly-arthrite, le rhumatisme, etc... localisés, beaucoup plus que chez les patients qui présentent une atteinte généralisée de ces mêmes symptômes.

Le docteur Saine ne semble pas connaître, d'après le communiqué aux journaux, le mode d'action du venin d'abeilles, ce qui a nécessairement provoqué l'ire des journalistes convoqués pour une conférence de presse. Il en ignore les principes chimiques et leur mode d'action.

Tout le problème est centré autour de cette hypothèse : une action à la fois sensibilisante et anesthésique que développe l'introduction du poison-venin d'abeilles dans le tissu conjonctif de l'homme ou de l'animal provoquant une vasodilatation périphérique laquelle entraîne la lyse ou la fonte des toxines du tissu conjonctif. Celui-ci, épuré de ses déchets calciques reprend sa souplesse. Il en est de même pour les tissus musculaires à fibres striées.

En résumé, l'envénimation par les hyménoptères (dont l'abeille) des tissus présentant des symptômes douloureux de diathèse arthritique articulaire ou nerveuse a pour effet la dissolution des gaines de myéline entraînant une contracture pénible au moindre mouvement.

Les résultats pratiques, d'après les auteurs se lisent comme suit : pour un traitement prolongé, c'est-à-dire de 10 à 60 semaines chez les patients, 42% répondent avec quelques succès, 28% montrent une légère amélioration et 30% ne donnent aucun changement.

C'est loin d'être une panacée.

J. E. Limoges, M.D.

La "vocation" de professeur

Monsieur le Rédacteur,

L'auteur de l'article signé "Chouette", au sujet de nos professeurs, est bien pardonnable. Beaucoup de parents donnent une mauvaise formation, de mauvais plis à leurs enfants. Ils ont des habitudes de dix ans, de quinze ans et leurs travers sont là comme reproches. Instinctivement, les parents cherchent quelqu'un d'autre sur qui jeter la pierre. Ils déversent leur responsabilité sur le professeur qui se voit la cible des parents. Le professeur n'est pas là pour les remplacer, ni pour ramasser leur conscience, mais pour compléter en autant que possible une éducation.

Il faut voir les deux côtés de la médaille. Certes, certains professeurs sont à blâmer, mais pourquoi juger le grand nombre par l'unité ? Peut-être n'êtes-vous pas au courant des heures innombrables post-scolaires que la plupart des professeurs consacrent à préparer l'enseignement du lendemain, et les fins de semaine passées à la maison afin de faire une préparation plus élaborée, à corriger des examens, peut-on ignorer la fatigue qui s'en ressent... et souvent ce professeur a une famille à qui il aimerait consacrer une heure ou deux, mais sans possibilité, car sa "vocation" doit passer la première.

Et les vacances... Sait-on que grand nombre de professeurs consacrent ce temps à suivre des cours pour améliorer leur profession afin de donner un meilleur rendement ? Un repos bien mérité leur serait beaucoup plus salutaire, mais l'esprit de sacrifice continue, même à la fin de l'année scolaire. Et l'on ose se plaindre de l'impatience parfois très légitime de ces professeurs en face d'enfants et de parents qui ne saisissent pas le sens de l'instruction ! Peut-on, en toute conscience, jeter la première pierre ? Louons plutôt leur grand apostolat, et considérons-les comme de vrais collaborateurs du Christ !

Epouse de professeur

Les châtiments à l'école

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de me joindre à la personne qui a signé "Chouette" une lettre parue dans votre journal, le 19 novembre dernier, à propos des traitements infligés aux enfants dans certaines écoles.

Dans une école de l'Abord-à-Plouffe (que je nommerai pas pour le moment) il y a une maîtresse qui ne peut pas passer une seule journée sans gifler, talocher ou tirer les cheveux d'une dizaine d'enfants, bien souvent pour des niaiseries. Cela paraît être une maladie chez elle.

Cette maîtresse a déjà été avertie par des parents; rien n'y a fait, et des plaintes faites au directeur sont restées sans effet.

Je dois ajouter que les enfants ont été menacés de punition, s'ils rapportaient à leurs parents ce qui se passe en classe.

Vous pouvez vous imaginez que ces enfants-là sont nerveux et avec raison.

Certains parents vont attendre quelque temps pour voir s'il y aura amélioration, sinon ils s'adresseront directement au ministre de l'Instruction à Québec en donnant les noms du directeur, de la maîtresse et des enfants qui sont quotidiennement la cible de cette institutrice.

Un Grand Papa.

Par miracle, un seul mort dans la rue



DES IMMEUBLES CALCINES — Les pompiers arrosent les flammes qui ont ravagé dix immeubles de Brooklyn après la chute du DC-8 géant. Le fuselage de l'appareil, haut de 30 pieds, bloque toute la rue. Une seule personne a été tuée à terre.



DES SACS DE TOILE POUR LES CADAVRES — Des Newyorkais horrifiés assistent au transport de l'une des victimes de la collision. Les cadavres, enveloppés dans des sacs de toile, s'accumulent dans des morgues improvisées, à Brooklyn.



LES MIETTES DU CONSTELLATION — Des curieux examinent les miettes du quadrimoteur de Trans World Airlines qui s'est abattu à Staten Island.



MARY F. MAHONEY, l'une des quatre hôtesses de l'air qui ont péri à bord du quadrimoteur réacté de United Airlines.



ANN MARIE [illegible], hôtesse de l'air à bord du DC-8, a perdu la vie dans la collission.



LE SEUL SURVIVANT parmi les passagers, Stephen Baltz, âgé de 11 ans, se rendait de Chicago à New Yor.



AUGUSTINE LOUISE FERRER, hôtesse de l'air, figure également parmi les victimes.



PATRICIA ANN KELLER, autre hôtesse de l'air du DC-8 qui a trouvé la mort hier.

DESASTRE

SUITE DE LA PAGE 1

trouvait à bord du Constellation.

Collision incompréhensible

Le terrible accident s'est produit à 10 heures 37, alors qu'il neigeait et que la visibilité était très réduite. Les deux avions ne se trouvaient pas à plus de 600 à 900 pieds d'altitude. La collision reste incompréhensible, car ils auraient dû voler à des altitudes différentes avant d'atterrir. Des rubans magnétiques qui ont capté les conversations entre les deux pilotes et les tours de contrôle permettront peut-être de connaître la cause de la tragédie. On possède également un appareil qui a enregistré les données du vol du DC-8. La Commission de l'aviation civile les utilisera au cours de son enquête.

Dans le quartier populeux de Brooklyn où s'est abattu le réacté, la scène de l'accident n'est qu'un amas de ruines. L'une des personnes tuées à terre était un balayeur de rue. On ne déplore apparemment aucune victime dans le pâté de 10 immeubles ravagé par l'aérobus, qui a failli atteindre dans sa chute cinq écoles. L'un des immeubles qui a pris feu est une église.

Le Constellation de TWA s'est écrasé tout près d'un aéroport pour petits avions. Il a apparemment fait explosion avant de toucher terre: des cadavres ont été projetés sur une vaste étendue.

Morgues improvisées

Les secours ont été organisés avec une rapidité étonnante. Moins d'une heure après la chute du DC-8 à Brooklyn, des dizaines d'ambulances, 50 pompes à incendie, des centaines de pompiers et d'agents de police étaient sur les lieux pour dégager les victimes et éteindre ou circonscrire l'incendie qui faisait rage. Une épaisse fumée noire flottait encore hier soir sur le quartier. Les habitants des immeubles détruits ont été rassemblés dans des écoles et des églises en attendant mieux.

Dans les morgues improvisées, les cadavres calcinés sont enveloppés dans des toiles de sac. Les autorités du service des incendies ont déclaré qu'il faudrait travailler pendant de longues heures dans les débris pour retrouver toutes les victimes du désastre.

A Staten Island, qui se trouve à l'entrée du port de New York et qui n'est séparée de Brooklyn que par un étroit bras de mer, la chute du Constellation a eu l'effet d'une bombe. Six des occupants de l'avion sont morts quelques minutes après l'écrasement.

Télégramme de sympathie du maire Drapeau

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, a adressé un télégramme de sympathie au maire de New York, M. Robert Wagner, à la suite de l'annonce du désastre aérien qui a fait 132 morts dans la métropole américaine.

Voici une traduction française du texte du télégramme du maire :

"J'ai appris avec une grande tristesse le désastre survenu ce matin dans votre ville. Au nom de tous mes concitoyens, je vous exprime ma plus sincère sympathie."



PIERRE USTINOV EN FAMILLE — Pierre Ustinov, qui joue le rôle de Batiatus dans le film "Spartacus", est photographié ici avec sa femme, Suzanne Cloutier, et ses enfants : Igor, Pavla et le bébé Andréa Claudia.

La femme de Pierre Ustinov fait le point

L'artiste Suzanne Cloutier est-elle une déracinée?

Suzanne Cloutier, autrefois d'Ottawa, fille d'un ex-imprimeur de la Reine, de par son mariage à un acteur célèbre mène une vie nomade qui ferait envie à une bohémienne. Elle est une bénédiction pour les agences de voyage. Mariée depuis huit ans à Pierre Ustinov elle a élu domicile dans plusieurs villes: Hollywood, New York, Cannes, Londres, Rome et Paris pour ne nommer que les principales. Elle s'étonne lorsque de bonnes amies lui déclarent "Comme vous faites pitié; jamais de foyer stable, vous ne prenez racine nulle part". —"Mais on a tort de s'apitoyer, déclare-t-elle. Je me considère comme la femme la plus privilégiée au monde. J'ai un mari que j'aime, trois beaux enfants en santé et une carrière personnelle comme artiste. Notre famille prend racine dans chacun de nous. Notre sécurité et nos joies reposent non sur des possessions matérielles mais plutôt sur des aventures partagées, des bonheurs quotidiens, l'intérêt dans l'avenir, tous biens plus appréciables qu'une adresse permanente comportant une hypothèque.

"J'accepte notre genre de vie avec philosophie" ajoute-t-elle "car ce qui convient au mari, convient à sa femme et à ses enfants. Il serait désastreux pour le progrès artistique de Pierre et le forcer, à s'établir quelque part de façon définitive. Ce serait entraver sa carrière. Je m'efforce de le libérer des responsabilités engendrées par le fait d'avoir femme et enfants, et je m'efforce de le convaincre que nous serons toujours bien là où il ira".

Son séjour de sept mois à Hollywood compte parmi les plus longs dans une même ville: Pierre tournait "Spartacus" avec des vedettes comme Kirk Douglas, Laurence Olivier, Jean Simmons, Tony Curtis, Charles Laughton et John Gavin. Elle a pu y participer à la vie de société les invitant chez elle et rendant des visites. Elle était alors enceinte de son troisième enfant Andréa.

Considérant comme un privilège d'avoir épousé un acteur itinérant, elle rend hommage à son compagnon pour son caractère universel qui sait agrémenter la vie de tous les jours. "C'est un mime inimitable", conclut-elle "et il m'arrive d'avoir un rôle dans ses pièces. Quand il me téléphone du studio il peut modifier sa voix à volonté et je me demande si c'est un chien qui aboie ou un jardinier japonais qui est au bout du fil.

"Il peut demeurer une heure à enregistrer sa propre voix. Ce qui semblerait un monologue apparaît comme une mosaïque verbiale où l'on retrouve la voix de Winston Churchill et celle d'Enrico Caruso chantant : La Force du destin. Il n'accepte jamais rien comme si tout lui était dû et demeure reconnaissant des services rendus. Il est pondéré en tout : sauf en ce qui concerne les petites voitures de sport, sa passion.

"La seule chose qu'il n'a jamais pu accomplir parfaitement c'est de dire : Non. Il ne peut jamais se résoudre à interrompre une conversation, à refuser une invitation et il entreprend toujours plus qu'il n'a le temps d'accomplir. C'est un doux et je dois faire preuve d'énergie dans la famille. Mais je ne m'en plains pas : être l'épouse de Pierre Ustinov, c'est ne jamais connaître l'ennui."



Ce modèle est intitulé: CHANEL, no 3. C'est un tailleur en lainage écossais noir et blanc et le canotier de même lainage est bordé d'un galon blanc.

Le fruit de la vigne et le stress

NEW-YORK. (UPI) — Le Dr Milton Silverman, de San Francisco, directeur médical de la recherche au Comité de consultation sur les vins, a déclaré que certains vins peuvent contribuer à engraisser des personnes maigres ou en faire maigrir d'autres portées à l'embonpoint, si leur état est la conséquence du stress ou de troubles émotionnels.

Il explique que la tension provenant de l'anxiété, de l'inquiétude ou des frustrations portent certaines gens à se suralimenter ou à se sousalimenter ; comme le vin est considéré comme un décontractant, il peut faire disparaître momentanément la tension. C'est évidemment un moyen-terme, si la cause de la tension demeure cette dernière reparaitra, l'effet passé.

Quels sont les vins qui peuvent mettre en appétit ? Quels sont ceux qui peuvent faire perdre la tête ? Il paraît que les vins secs stimulent la faim alors que les vins sucrés la mettent en déroute. En dernier ressort, c'est le médecin de famille qui décidera pour son patient et s'il y a ordonnance on peut être certain que la dose prescrite sera modérée. Mais si la tension provient du manque d'argent, comment se procurer du vin ? On vous abandonne la solution du problème.

AIR NATUREL... STYLES MODERNES

PERRUQUES

POUR DAMES ET MESSIEURS

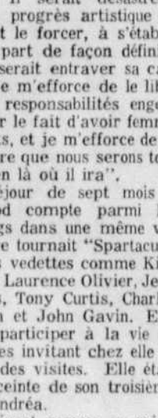
• Transformations • Tresses
• Toupets • Chignons

Ecrire ou téléphoner à Mme Bayard pour informations

Mme F. BAYARD

PERRUQUIER

629 ALEPIN DO. 6-6771
CITE LASALLE DO. 6-6408



Nous vous offrons nos jolies poupées danoises Beatniks en étoffe 24" de hauteur et prêtes à suspendre

3.50 chacune

PEGO'S

1638 ouest, Sherbrooke
WE. 5-7483

Idées simples, créatrices de joie

Vos enfants reçoivent leurs amis

par **Nicole MONGEAU**

Dans le 2e article de cette série, abordons maintenant le sujet des réceptions proprement dites; nous en resterons toutefois au chapitre des réunions de jeunes, réservant un 3e papier pour celles plus élaborées des adultes.

Il est important de noter, tout d'abord, qu'il faut toujours éviter de grouper des enfants d'âge disparate, car ils s'ennuieront ensemble quel que soit le mal que vous vous donnerez pour les distraire. C'est dans ce but que nous avons établi la classification suivante : les tout-petits de 2 à 4 ans, les enfants de 4 à 12 ans et enfin les jeunes de 12 à 18 ans.

Il est évident que les réceptions organisées pour les tout-petits doivent faire l'objet d'une attention particulière, car elles n'ont, somme toute, qu'une raison d'être, celle de permettre aux mamans de parler de leurs bébés et d'oublier leur routine habituelle.

Heure : De 4 à 7 heures ou de 5 à 8 heures, selon l'âge, mais toujours après le dodo qui laissera l'enfant d'humeur agréable.

Vêtements : Aucune toilette élaborée qui occasionne un supplément de dépense et gêne l'enfant dans ses ébats.

Surveillance: Les petits étant dans l'impossibilité de retirer eux-mêmes leurs vêtements, il convient que chacune des mamans s'occupe de son rejeton et range elle-même le costume dans un endroit désigné à l'avance.

Jeux : Laisser aux petits le temps de se connaître, sans rien brusquer, vous souvenant que les enfants ont leur façon bien à eux de voir gens et choses. Les jeux ne pouvant être proprement organisés à cet âge, vous vous contenterez du rôle d'intermédiaire en ayant soin, toutefois, de retirer de la portée des petites mains tout ce qui pourrait être détérioré ou dangereux.

Décoration : Colorée : de préférence rouge et vert. Branches de sapin liées d'un noeud de ruban rouge, ballons suspendus que vous pourrez distribuer au cours de la réception ou au moment du départ, cannes de bonbon enveloppées dans un papier transparent, cloches de papier métallique, etc.

Aliments : Pas de chocolat, mais de belles sucettes ou du sucre à la crème fait maison, dont vous aurez fait de jolies boules avec du papier de différente couleur — bisquits en forme de petits animaux — lait au chocolat, nature ou à l'essence de cerises ou même un souper substantiel établi selon les normes alimentaires des invités.

L'organisation du voyage de retour aura été prévue et vous aurez demandé à un mari ou un papa complaisant de raccompagner tout ce petit monde avant qu'il ne se soit trop fatigué.

Pour les enfants de 4 à 12 ans, les réceptions peuvent être plus longues; de 2 à 6 heures ou de 5 à 8 heures, selon les goûts et les habitudes de votre famille. Elles peuvent être mixtes, ou réservées aux filles et aux garçon seulement. Vous pourrez organiser un concours de sculpture sur neige, un après-midi de toboggan pour les filles ou un combat de balles de neige pour lequel les garçons vous garderont une reconnaissance éternelle.



Les jeunes adorent confectionner eux-mêmes les décorations pour leurs réceptions. Leur joie sera doublée si les parents savent leur laisser un peu... ou beaucoup d'initiative.

Jeux : Outre les jeux extérieurs, vous avez le choix entre mille et une façons d'amuser vos jeunes invités, à partir des jeux de domino, de parchési, de monopoly jusqu'au dessin et la gouache. Il y a évidemment la télévision qui peut venir à la rescousse des mamans à court d'imagination, surtout entre 4.30 hrs et 6 hrs alors que les programmes sont spécialement agencés pour les jeunes Et vous madame qui savez raconter, n'hésitez pas : les enfants adorent les histoires ! Procurez-vous des disques spéciaux et donnez-vous la peine de les expliquer intelligemment vous serez étonnées de la réceptivité des enfants.

Décoration : Vous pouvez faire appel à vos jeunes, pour confectionner bonshommes de neige, de Noël, animaux, avec du carton de couleur vive et des tiges cure-pipes enrobées de papier métallique ; il y a aussi les longs ballons que vous pincez à certains endroits afin d'en tirer des effets amusants.

Aliments : Tout d'abord, si vous avez organisé des jeux de neige, ayez un bon grog chaud, l'ancien lait de poule de nos mères ou bien encore une crème de tomates à boire dans de larges tasses décorées, ce qui amuse toujours les enfants. Des hors-d'oeuvre qui ne vous ont pas coûté trop d'heures de travail comme le céleri, les olives, les rouleaux de fines tranches de carottes ou de navets crus, les jolies tulipes de radis rouge et les croustillantes rondelles de concombre. Puis des sandwiches de beurre d'arachides, d'oeufs, de pâté de viande accompagnés de frites, (chips). Comme breuvage, le lait nature ou parfumé au chocolat, aux fraises, aux cerises. Evitez les boissons gazeuses qui risquent de provoquer de malheureuses indigestions.

Vestiaire : Des cintres numérotés avec épingles à linge de couleur pour suspendre mitaines, tuques et foulards après les jeux d'extérieur. Un duplicata des numéros pour le manteau ou costume de neige et enfin des sacs à provision ou des boîtes de livraison habillées de rouge et de vert où on disposera les bottes en ayant soin d'y glisser le numéro correspondant.

Vous pourrez distribuer au départ, mais là seulement, le cornet souvenir ou la canne rouge et blanche que vous aviez préparés pour vos petits invités qui repartiront ainsi heureux et comblés.

Pour vos grands

Aux mamans d'adolescents âgés de 12 à 18 ans, nous dirons d'abord d'apprendre à recevoir simplement, avec le minimum de fatigue en laissant une partie ou tout le travail aux mains des adolescents qui ne demandent pas mieux que de se faire valoir. L'heure de ces parties reste à être déterminée selon les goûts, les occupations et les besoins de chacun mais en fixant une limite qui ne dépassera minuit qu'en des occasions exceptionnelles et seulement pour les plus vieux.

On aura prévu des réceptions pour jeunes filles, pour jeunes gens et des parties mixtes mais toujours en pensant avec vos enfants et non pour eux.

Types de réception : La coupe de l'arbre de Noël pour jeunes gens de 12 à 16 ans habitant la banlieue ou la campagne ou encore l'achat d'un sapin dans un des marchés locaux, son transport à domicile. La semaine suivante, ce pourrait en être la décoration par les filles qui ont généralement bonne main et beaucoup de goût. A suggérer aussi la réunion d'adolescentes qui peuvent adresser leurs cartes de souhaits tout en papotant sur des sujets interminables ; le meeting des garçons qui discutent et règlent à toutes les heures des situations internationales ; les jeux de société pour les plus jeunes et les auditions de disques pour tous. Les réunions seront intéressantes en autant qu'elles auront une raison, bonne ou moins bonne d'avoir été convoquées. Il suffit d'y maintenir l'atmosphère, de les varier et de laisser à vos enfants une certaine responsabilité. Comme à cet âge la danse est fort appréciée, organisez un échange de disques qui évitera un surcroit de dépenses.

Décoration : Pour les plus jeunes seulement et exécutée par eux.

Aliments : Des grogs chauds, des bouillons et consommés. Des tartines de foie gras, amuse-gueules, crudités, biscuits, fromages et pour les plus affamés, la fondue, qui a toujours un succès monstre. Les alcools sont à déconseiller pour des raisons connues de tous, mais un punch aux fruits et une bière légère pour ces messieurs en herbe agrémenteront les lunches variés que votre imagination vous suggérera. Peut-être serez-vous en mesure de servir un café-cognac qui terminera en beauté ces réunions qui, pour plaire au jeunes, n'ont nullement besoin d'une longue préparation.

Vous voici donc rassurées, mesdames. L'hospitalité ne se vend pas à la livre chez le confiseur, le pâtissier ou le marchand de vins. Elle est faite d'amour, de chaleur communicative et de simplicité. Vos enfants seront ce que vous les ferez : des petits snobs qui cherchent à épater leurs voisins ou des amis vrais sur lesquels on pourra compter en toutes circonstances.

Encouragez-les à causer, à discuter, à voir un film ensemble; c'est le meilleur moyen pour leur apprendre à s'expliquer avec joie et dans la joie. Bonnes et joyeuses réceptions !

LE MONDE Féminin

Les rides se taisent sur l'âge du coeur

Ce n'est pas votre miroir qu'il faut interroger pour savoir si vous avez vieilli. Il vous révélera des rides sur le front, la patte d'oie qui se précise à vos tempes; à partir du nez vous avez remarqué que les sillons se creusent un peu plus profonds peut-être; l'empâtement menace le menton . . . Et puis après ? Il est des visages parcheminés qui conservent une extraordinaire fraicheur tandis que certains regards de jeunes filles sont plus blasés que ceux de leurs grands-mères.

Non. Pour savoir votre âge, celui de votre coeur, de votre âme — qui n'a rien à voir avec la date de votre naissance — faites plutôt un sondage du côté de votre enthousiasme. La fin de l'année ne se prête-t-elle pas à ce genre d'examen ?

Demandez-vous honnêtement quelle est votre réaction quand on vous propose une méthode de travail qui contredit votre routine ?

Modifiez-vous volontiers l'horaire que vous aviez prévu pour faire plaisir à quelqu'un, pour rendre service ?

Aimez-vous les réunions impromptues ou êtes-vous prise de panique quand votre mari s'amène avec un camarade sans vous avoir prévenue ?

Refusez-vous une invitation parce que la plupart des invités vous seront inconnus ? Pouvez-vous sereinement voyager seule? Une expérience nouvelle vous réjouit-elle ou vous plonge-t-elle plutôt dans une profonde appréhension ?

Je pourrais poursuivre sans fin ce questionnaire mais vous le ferez beaucoup mieux que moi, si vous avez le courage de la lucidité.

Ce ne sont pas les crèmes d'hormone, les masques ou les massages qui sont le plus efficaces pour conserver la jeunesse. Ces artifices ont leur rôle, bien sûr et l'on sait les miracles qu'accomplit la chirurgie esthétique pour réparer des ans un outrage qui a une importance toute relative.

Mais une prédisposition au bonheur, un appétit intellectuel intense sont deux armes autrement sûres pour prolonger sa jeunesse bien au-delà de ses vingt ans. On entretient la première par la générosité, par un certain sens des proportions, par l'optimisme et la vaillance à vivre. L'on prévient d'autre part la sclérose de l'esprit en accordant son pas au rythme du progrès, en cherchant constamment à augmenter ses connaissances.

Vos cadettes seront moins enclines à vous trouver "vieux jeu" si vous évitez cette formule irritante à leurs jeunes oreilles "dans mon temps" . . .

Enfin, ne parlez pas trop de vos réalisations passées; on croirait que vous n'avez plus de présent . . .

Ne cherchez donc pas à lire dans vos rides l'âge de votre coeur; prenez plutôt le pouls de votre joie de vivre.

Céline LEGARE

Selon un médecin japonais

Le beau sexe ronfle sur deux notes(!)

TOKYO. (UPI) — Avis aux célibataires: N'épousez pas une beauté. Bon nombre de jolies femmes ronflent surtout si elles ont le menton petit. C'est du moins, la constatation faite par le Dr Takenosuke Ikematsu qui a fait des études sur l'ibiki mot japonais pour désigner le ronflement.

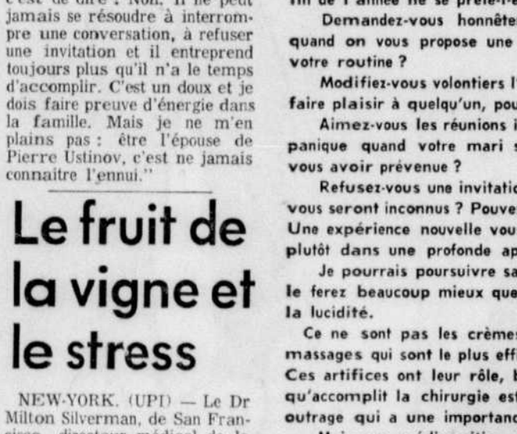
Il précise que 41% des femmes ronflent, mais bien peu l'admettent; 70% de ses patientes sont des femmes qui, en majorité envisagent le mariage et s'inquiètent du bruit nasal qui pourrait troubler le sommeil de leur futur conjoint.

Il y a quelques années, une mère et sa fille s'amenèrent dans son cabinet de consultation. En larmes, elles venaient chercher un moyen de sortir de la pénible situation où la jeune femme se trouvait: Mariée depuis trois jours seulement elle avait vu son époux prendre ses cliques et ses claques et quitter le domicile conjugal parce que sa femme ronflait.

Le médecin pratiqua une opération mineure qui corrigea l'anomalie. Le mari rentra au logis et le couple vit heureux depuis. Ce qui donna à penser au docteur. Comme il n'y avait pas beaucoup de littérature sur le sujet, il entreprit sa propre enquête, se promenant la nuit avec un ruban sonore afin d'enregistrer les ronflements des dormeurs dans les salles d'attente, dans les trains.

Il accomplit même un voyage autour du monde afin d'obtenir une vue (!) d'ensemble sur la question. Résultat. Les peuples ronflent tous de la même manière. Le ronflement de ces messieurs évolue dans les notes basses, celui des dames, à deux diapasons : celui de la bête et celui des chutes Niagara.

Comment arrêter le ronflement ? Voyez un médecin, dit le Dr Ikematsu. Un autre moyen terme : Fixez une brosse à dent à vos pyjamas (?)



C-S-369-F. — Par leur gaiété et leur originalité, ces poignées feront leur effet autour de la rôtisserie. Vos invités seront charmés de vous aider si vous en possédez et l'on sera d'avis que la fête était parfaite jusque dans les moindres détails. Explications en français. **Prix : 10 cents.**

N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de la "Presse". LA BRODERIE NOUVELLE, incluant mandat ou bon de poste. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.

Un service de renseignements téléphoniques

HULL, Angleterre. (PC) — L'industrie du téléphone a été nationalisée en Angleterre en 1912. Partout il en coûte quatre pences pour téléphoner sauf à Hull qui a obtenu le privilège de conserver son propre service municipal. Il n'en coûte là que deux pences grâce au système D mis en opération par les autorités.

Vous déposez la monnaie dans la fissure de l'appareil et une voix chante en français à l'appareil : Sur le pont d'Avignon, on y mange, on y mange . . . Sur le pont d'Avignon, on y mange la cuisine française. La voix est peut-être un peu fêlée mais les auditeurs oublient vite la chanteuse quand elle enchaine avec de succulentes recettes françaises. Cela fait partie du "téléchef".

A certains moments on donne les prévisions atmosphériques, les résultats des joutes de criquet ou les nouvelles locales. La dernière trouvaille: En signalant HULL 95 vous demandez le service des belles histoires et l'on vous glisse à l'oreille un conte de Rudyard Kipling ou l'aventure de la petite Susan qui trouva un poney dans son jardin et obtint la permission de le garder.

Un menu par jour

Soupe à l'oignon
Artichauts au beurre noir
Steak sur la planche
Pommes de terre frites
Mousse au café
Bourseault
Thé — Café
Mousse au café

1 tasse de café fort — ¾ tasse de sucre — 1 c. tb. de gélatine — 2 c. tb. d'eau froide — 3 c. tb. d'eau chaude — 1 chopine de crème à fouetter.

Tremper la gélatine dans l'eau froide, la dissoudre dans l'eau chaude, ajouter le café et le sucre. Faire refroidir jusqu'à ce que la préparation épaississe, battre pour rendre léger. (Il faut nettoyer souvent le tour du bol pour obtenir une crème lisse). Incorporer la crème fouettée battue ferme en ajoutant la crème à la gélatine lentement pour commencer. Remplir les moules et faire geler.

A NOËL, DITES-LUI

tout votre Amour

AVEC UNE MONTRE "DORSAY"



No P-703

MONTRE DORSAY

AUTOMATIQUE

mouvement suisse 25 rubis, anti-choc, anti-magnétique. Boîtier couleur or jaune à l'épreuve de l'eau et de la poussière. Bracelet de véritable cuir.

Val. rég. $84.95

PRIX DORSAY $39.95

Futurs fiancés: Dorsay vous offre un choix considérable de bagues de fiançailles à 50% D'ESCOMPTE

D'ici Noël, ouvert tous les soirs jusqu'à 10 h. — Samedi, 6 h.

BIJOUTERIE Dorsay LTÉE.

402 est, St-Zotique
Angle St-Denis — CR. 9-4526
2e plancher — Edifice Banque de Montréal

à SHERBROOKE 67 ouest, King LO. 9-1815

à RIMOUSKI 148 St-Germain RA. 3-4502





photos Studio Adolphe

Mlle Michèle Bachand, fille du Dr et de Mme Louis-Joseph Bachand, de Saint-Joseph-du-Lac, et M. Georges Dourte, fils de M. et de Mme René Dourte, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

Franciscaines Missionnaires de Marie

—Le lundi, 19 décembre, à 2 h. p.m., dans la salle des Oeuvres des Franciscaines Missionnaires de Marie, 120 est, rue Laurier, aura lieu la partie de cartes mensuelle du Cercle Missionnaire Liturgique "Marie Reine des Missions". Les recettes de ces réunions de charité sont employées à l'entretien des pauvres églises et chapelles des Missions lointaines. Les membres du Cercle Missionnaire Liturgique, et les amies des missions sont cordialement invitées. C'est à l'issue de cette réunion que se fera le tirage du joli moïse et sa poupée, ainsi que la souscription "sabot" de l'Enfant Jésus, avis aux dar..es de ne pas l'oublier.

Fête de Noël à l'hôpital Notre-Dame

La présidente et les membres du conseil de l'Association des dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame ont organisé, pour le lundi, 19 décembre, une Fête de Noël en faveur des malades indigents de l'hôpital Notre-Dame, sous la présidence d'honneur de Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal. A neuf heures du matin, une messe, sera célébrée dans la chapelle de l'hôpital, à la mémoire de dames auxiliaires disparues, par M. l'abbé Jules Parenteau, aumônier. A dix heures trente aura lieu la visite des malades et la distribution des cadeaux et cette fête de Noël se terminera par un goûter au salon des gouverneurs.





Mlle Louise Chabot, fille du Dr et de Mme J.-E. Chabot, de Lambton, et M. Charles-A. Hamelin, B.A., L.LL., fils de M. Raymond Hamelin, décédé, et de Mme Hamelin, de Bordeaux, dont le mariage sera célébré, à l'église Saint-Vital de Lambton, le samedi, 24 décembre, à 11 h.

Mlle Huguette Chabot épouse M. Pierre Michaud

— Ce matin, à onze heures, à l'église du Précieux-Sang de La Providence, le R. P. Jean-Marc Lafrance, o.p., bénissait le mariage de sa nièce, Huguette, fille de M. le juge et de Mme Victor Chabot, de La Providence, St-Hyacinthe, avec M. Pierre Michaud, fils de Me et de Mme J. Horace Michaud, décédés.

Pour la circonstance, le choeur a été décoré à profusion de glaïeuls, de pompons blancs piqués de poinsettias et de palmiers. Les mêmes fleurs, liées d'un noeud de tulle blanc, marquaient les bancs des invités.

Durant la sainte messe M. Gilles Fortin, de St-Frédéric, Drummondville interprétait des oeuvres de Bach et de César Franck à l'orgue. M. Raymond Michaud servait de témoin à son frère, alors que MM. Benjamin Simard et Pierre Gendreau plaçaient les invités.

Accompagnée de son père, le juge Victor Chabot, la mariée portait une robe blanche en velours français, à corsage cintré et jupe volumineuse dont l'ampleur, rejetée à l'arrière, formait une traine, un noeud chapelier de satin blanc soulignait la taille. Son long voile de tulle illusion était retenu d'un gardenias et elle tenait une cascade constituée de gardenias blancs.

Mme Benjamin Simard, dame d'honneur, avait choisi une robe longue en velours français de teinte rubis, d'un style identique à la toilette de la mariée, ses cheveux étaient ornés d'un noeud de velours et d'une voilette de même teinte que sa robe, et elle tenait un manchon piqué d'oeillets blancs teintés de rouge.

Mme Victor Chabot, portait une robe de dentelle française, bleu pigeon, sur fourreau de pure soie, un chapeau de velours et des accessoires assortis.

Mme Raymond Michaud, belle-soeur du marié, portait une robe de soie beige, une toque de fleurs et des accessoires assortis.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, une réception avait lieu au Grand-Hôtel de St-Hyacinthe. Les nouveaux époux sont ensuite partis en avion pour New York. Mme Michaud portait alors un ensemble de Blin et Blin grège orné de vison pastel, un chapeau de mouflon et des accessoires framboise.

Bénédiction de Jean XXIII

Le cardinal Siri, archevêque de Gênes, est à Bruxelles où il représentait le pape au mariage du roi Baudouin et de Dona Fabiola. Le prélat a déclaré, pendant l'arrêt du train en gare de Lugano, qu'il portait avec la bénédiction de Jean XXIII, des cadeaux pour le couple royal ainsi qu'une photographie dédicacée du souverain pontife.



M. et Mme J.-V. RABOIN qui ont été l'objet d'une fête intime, de la part de leurs enfants et amis, à l'occasion de leur jubilé d'or.

Invitation du maire de Turin à Elisabeth

TURIN — (AFP) — Le duc d'Edimbourg assistait, ces jours derniers, à une réception à la "Mandria", propriété de son hôte, le duc Luigi Medici del Vascello, à Venaria, près de Turin. A la manifestation assistait un nombre très réduit d'invités, dont quelques autorités de la province.

Le maire de Turin a prié le prince Philip d'exprimer à la reine Elisabeth II, le vif désir des turinois de la recevoir à l'occasion des prochaines manifestations pour le centenaire de l'unité italienne.

Philip d'Edimbourg, après avoir promis d'exposer à la souveraine ce désir de la ville de Turin, a fait observer que le programme de la visite officielle de la reine en Italie est étudié par le gouvernement italien. "Si cependant la visite à Turin est prévue dans le programme officiel de la reine Elisabeth sera très heureuse de se rendre dans votre ville", a conclu le duc d'Edimbourg.

Dîner-intime

— Au Cercle Universitaire, Mme A.-D. Archambault, présidente de l'Association France-Canada recevait mercredi, à un dîner intime en l'honneur de M. le sénateur Maximilien Quenum Passy-Berry, du Dahomey, délégué à l'ONU, Mgr Olivier Maurault, p.s.s., P.A., M. et Mme Lionel Lemay, Mme Roger Champoux, le docteur A.-D. Archambault, M. et Mme Jean-Marc Léger et M. Edouard Amagli, du Togo.





Mlle Thérèse Bérubé, fille de M. et de Mme J.-Alfred Bérubé, d'Outremont, et M. Maurice Pelletier, fils de M. et de Mme J.-Wilfrid Pelletier, d'Ahuntsic, dont les fiançailles ont été bénies récemment.





FIANÇAILLES D'UNE PRINCESSE DE SUEDE. Ces jours derniers, la cour de Suède, à Stockholm, annonçait les fiançailles de la princesse Brigitta, au Prince Johann George de Hohenzollern, 28 ans. La date du mariage n'est pas encore publiée.

En Adalousie

Avec son roi le ciel et la montagne

MADRID — (AFP) — "Dona Fabiola est seule avec son roi, le ciel et la montagne". C'est ainsi qu'un journaliste sevillan a défini, hier matin, la lune de miel, que les jeunes époux royaux ont commencée dans un endroit retiré et sauvage de l'Andalousie, resté secret jusqu'à leur arrivée.

La propriété "San Calixto" est située dans un paysage grandiose et sauvage, dominant la plaine du Guadalquivir, le village le plus proche étant celui de Hornachuelos, à une vingtaine de kilomètres.

Le couple royal, bénéficiait, vendredi, d'un temps splendide, sous un ciel lumineux et sans nuages et par un froid assez sec.

Cette grande propriété d'environ 5,000 hectares, plantée de chênes-liège et d'oliviers, "San Calixto" est un rendez-vous de chasse où abonde le gros gibier: sangliers et cerfs. Son propriétaire, M. Julio Numez Y Rodiguez de Aguicher, marquis de Salinas, est l'oncle par alliance de la reine, une des soeurs de Fabiola ayant épousé son fils. La fille du marquis, ayant voulu entrer en religion chez les Carmélites, le marquis fit édifier, dans sa propriété même, un couvent près du château. La nouvelle reine était très liée avec la jeune carmelite, elle lui avait d'ailleurs promis de lui rendre visite dès son mariage. Les souverains belges ne pouvaient choisir un lieu plus discret.

Le matin, le roi Boudouin et la reine Fabiola, ont écouté la messe célébrée par le chapelain du château de San Calixto. On ignore encore combien de temps les souverains resteront dans la Sierra Morena, selon certaines indications, ils pourraient poursuivre prochainement leur voyages de noces vers le sud, jusqu'aux îles Canaries.



photo LA PRESSE

Les membres de l'"Advertising & Sales Executives Club" de Montréal, organisaient leur 41e souper-dansant, à la salle de bal de l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, hier soir. Les profits de cette soirée seront versés au fonds "Tiny Tim" pour les enfants du Montreal Children's Hospital. Sur cette photo, de gauche à droite M. Maurice LaTour, président du bal, Mme Maurice LaTour, Mlle Charlotte Toupin, présidente du comité d'organisation, et M. Lloyd Converse, directeur du club.

Générosité d'un jeune époux

LONDRES. (PA) — Comme toutes les nouvelles mariées, Patricia Allen était heureuse le jour de son mariage. Mais son jeune époux ne pouvait être aussi joyeux: il savait que sa jeune épouse mourrait dans quelques semaines des suites d'un cancer.

L'époux de 24 ans, Brian Burton, n'était pas le seul au courant de la tragédie qui menaçait Patricia, puisque tous les invités réunis autour du lit d'hôpital de la jeune femme connaissaient son secret.

Mais il réussit à lui taire la vérité afin de ne rien diminuer de la joie qu'elle éprouvait. Toute souriante, Patricia répondit aux questions habituelles de la cérémonie du mariage serrant contre son coeur un bouquet d'oeillets rouges et de stéphanotis.

Brian lui passa l'anneau au doigt, puis tous deux tranchèrent un premier morceau de leur gâteau de noces.

Vingt jours plus tard, Brian Burton est devenu veuf, puisque le cancer a emporté sa jeune épouse qui, grâce au courage et à la générosité dont il a su faire preuve, en taisant toute sa peine, a connu des moments très heureux.

Confusion momentanée du mari de Margaret

BRUXELLES — (PA) — Anthony Armstrong-Jones a éprouvé certaines difficultés à trouver son fauteuil au mariage du roi Baudouin hier matin.

L'ex-photographe a parcouru la salle de long en large avant de trouver à se caser. En désespoir de cause, il se réfugia à l'arrière de la salle du trône, les mains derrière le dos, et semblait le plus solitaire des étrangers.

Solitaire en effet jusqu'à ce qu'un valet en livrée s'approche de lui et le dirige vers son fauteuil de la quatrième rangée entre la princesse Elisabeth de la Hesse et la mère de Fabiola.

La princesse Margaret n'avait pas eu de difficulté à gagner sa place.

Association des Filles canadiennes-françaises

— Le nouveau conseil de l'Association des filles canadiennes-françaises, assemblée Madeleine de Verchères, est composé comme suit: Mme M. Duguay, présidente et Mmes I. Bazinet, G. Chevrier, B. Lasnier, B. Corbeil, M. Boulay, Mlle A. Caron, Mme M. Hébert, Mlle J. Archambault, Mmes G. Vaugeois, M. Corbin, D. Picard, Y. Barette, E. Godard, J.-C. Smett, J. Clément, M. Maïu, Mlle O. Jeason et Mme C. Couture.

Déplacements

M. et Mme Antonio Patenaude, de St-Zotique, P.Q., actuellement en séjour à Hallandale, Floride, passeront les fêtes de Noël et du Jour de l'An en Californie.

M. Gerry Stanley, de Toronto, est de passage à Montréal, pour quelques jours, inscrit à l'hôtel de la Reine Elisabeth. Il est aussi l'invité de Mlle Francine Picard.



SAMIRA MENUHIN, âgée de 21 ans, fille unique du célèbre violoniste Yehudi Menuhin, épousait ce matin, à Londres, le pianiste de concert chinois, Fou Ts'ong. Cette photo a été prise lors d'une promenade des fiancés dans le parc Holland.

Paquin-Chartrand

—A la chapelle du Sacré-Coeur, de l'église Notre-Dame, le R. P. Marcel Taillefer, c.s.c., bénissait, ce matin à dix heures, le mariage de sa cousine, Lise, fille de M. Fernand Chartrand décédé, et de Mme Chartrand, avec M. Louis-Roger Paquin, fils de Me L.-Ernest Paquin, notaire et de Mme Paquin d'Outremont.

La chapelle était décorée de chrysanthèmes et glaïeuls. MM. Marcel Prud'homme et Jean-Pierre Labelle interprétèrent un programme musical durant la cérémonie religieuse.

M. Denis Cadieux agissait comme garçon d'honneur, alors que Mme Jean-Paul Paquin, André Thibodeau et Gilles Thouin plaçaient les invités.

La mariée, accompagnée de son grand-père, M. D. Charette, portait une création canadienne en damas de Florence nacre, à corsage de style victorien, et à jupe très ample, à plis "religieuses" retombant en une traine. Une tiare de tulle, parsemée de paillettes et de perles, retenait son voile en tulle de soie, et elle tenait une cascade de roses Sweetheart blanches et de stéphanotis.

Mme Madelaine Cadieux, dame d'honneur, portait une robe en radzimir de teinte vieil or, à corsage cintré et jupe bouffante semi-longue, une fantaisie, confectionnée de même tissu, ornait ses cheveux et elle tenait une cascade de rose Tonney gold ornée d'une guirlande de lière.

Mme Chartrand, mère de la mariée, portait un fourreau en soie brochée façonnée, à jupe drapée se terminant par une petite traine, bleu de roi sur fond vert mousse, un petit fez assorti, une jaquette de vison sauvage, et elle avait piqué une orchidée sur son réticule.

Mme Paquin, mère du marié, avait choisi un modèle londonnien en satin broché, bleu bronzé, imprimé de fleurs dorées: corsage allongé en satin et à jupe ornée d'un drapé de velours chiffon, formant panneau à l'arrière; elle était coiffée d'un turban du même velours, un manteau de vison Autumn Haze et des cypripediums bruns piqués à son réticule.

Une réception rassemblait les invités, après la cérémonie religieuse, à la salle de bal du Ritz Carlton. M. et Mme Paquin partirent ensuite pour Nassau et les Bermudes. La mariée portait alors un fourreau de lainage suédine français rouge cerise, une fantaisie de fleurs blanches qui ornait ses cheveux, des accessoires d'alligator gris et un bouquet de corsage constitué de gardénias.

A leur retour de voyage, les nouveaux époux résideront à Sherbrooke.

FLEURS DE QUALITE
MADAME C. M. La Bissonnière
1024 Est, Mont-Royal — LA. 3-9191

STATIONNEMENT GRATUIT
VENTE 76e ANNIVERSAIRE
Choix incomparable de CADEAUX importés
20% A 30% D'ESCOMPTE POUR FAIRE PLACE AUX NOUVELLES IMPORTATIONS
240 SERVICES A ECOULER D'ICI LE 25 DECEMBRE
Venez voir ces services en spécial et étiquetés "OR" à 50% d'ESCOMPTE
Plus de 200 PATRONS de SERVICES A DINER en porcelaine ou autres de Style et Moderne
CHOIX PARMI LES 20 MEILLEURS MANUFACTURIERS: $3.95 à $1,500.00
Sur ces patrons économisez de 20% à 40% en achetant au prix du gros, dû à nos importations directes, depuis 76 ans.
Rosenthal, Aynsley, Royal Doulton, Royal Albert, Paragon, Royal Roselyn, Tuscan, Crown Staffordshire, Royal Staffordshire, etc., etc.
Mc Grégoire LIMITEE
ETABLIE DEPUIS 76 ANS

Dites-le avec un Diamant



Seul un diamant peut exprimer pleinement votre affection et vos prévenances envers l'être aimé. Venez et nous vous donnerons notre franc et amical conseil sur le choix des diamants. *Nous sommes des bijoutiers enregistrés, l'American Gem Society.* Rien que la vue de cet écusson devrait vous assurer de trouver dans notre magasin les diamants de grande valeur.

Mappin's
1000 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL UN. 6-7431
OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 A.M. à 9 P.M.
SAMEDI JUSQU'A 6 P.M.
STATIONNEMENT GRATUIT D'UNE HEURE AU GARAGE PEEL-WINDSOR

Ogilvy's
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 H.
SAMEDI EXCEPTE

ACHETEZ MAINTENANT — PAYEZ PLUS TARD
Prenez 12 mois pour payer selon notre C.B.P. (Compte budgétaire permanent).

STATIONNEMENT pour les clients d'Ogilvy's 1 heure 25¢
Au terrain de stationnement Safeway rue de la Montagne, au garage Pigeon Hole, même rue, et au garage de la rue Drummond.

UN CERTIFICAT-CADEAU OGILVY
Le présent par excellence, au montant que vous désirez.
Bureau du crédit, au quatrième

VESTIAIRE GRATUIT
A notre service de vestiaire au quatrième.

EMBALLAGE DE FANTAISIE
Faites emballer vos cadeaux dans du papier aux joyeuses couleurs de Noël.
Emballage de fantaisie au deuxième

DEJEUNER EN TOUT CONFORT
Salle Tartan, au quatrième
Casse-croûte "Le Clan", au sous-sol

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711



LES BOITES DE PRESENTATION OGILVY'S sont recouvertes DU TARTAN CLAN OGILVY HUNTING
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Courrier Confidences

Quelques petites suggestions . . .

Après l'élan donné, chez nous, à la cause du français par le Frère Untel (élan qui ressemble à celui qu'on prend quand on reçoit un coup de pied !), on assiste à un réveil général, à une prise de conscience de notre peuple. Le français se détériore de plus en plus; si nous ne réagissons pas aujourd'hui, dans quelques décennies il ne sera plus qu'une langue morte. Aussi, me pardonnera-t-on de revenir sur le sujet et d'apporter ainsi ma quote-part à cette grande cause.

Lors d'une enquête menée auprès du public et dont nous avons eu le résultat à la télévision, des linguistes réputés nous ont proposé des moyens de lutter contre la dissolution de notre langue. Je ne suis ni linguiste ni réputée; je me fais simplement le porte-parole de gens qui n'ont aucun titre à aligner mais qui ont émis des suggestions qui m'ont paru intéressantes.

M. Victor Barbeau est convaincu qu'une langue doit être intégrée à la vie et non greffée sur elle de façon artificielle. Appuyant cette opinion, des personnes proposaient que les parents fassent au moins l'effort de bannir de leur langage les fautes les plus grossières.

Que seulement on substitue les "moi" et "toi" au "moé" et "toé" si lourds et si disgracieux (même si Louis XIV parlait ainsi !), qu'on s'efforce d'utiliser les pronoms "il" et "elle" au lieu de "i" et "y'a" et "a" et l'on aura fait un pas en avant. Certes, au début, on sentira l'effort; et après ?

Je ne prétends pas que cette seule mesure sauvera la langue; ce serait parfaitement ridicule. Mais je crois qu'elle pourrait étayer fort heureusement tout ce qui sera tenté sur le plan scolaire ou culturel. Le dépaysement serait moins grand, pour l'enfant, qui, à l'école, utilise au moins durant les leçons de diction, une langue . . . acceptable mais qui, chez lui, la rejette comme un vêtement trop luxueux et gênant. Car, ne nous y trompons pas, tant que le français bien parlé nous paraîtra de l'afféterie, tant que nous ne serons pas intimement convaincus que le français mérite d'être sauvé et que le langage "joual" ne peut que nous condamner à l'isolement le plus complet et le plus humiliant, les mesures extérieures resteront sans effet.

Une autre suggestion : un dictionnaire dans chaque famille ! C'est inouï, mais rares sont les familles qui possèdent un dictionnaire. On achète plus d'un objet de luxe; mais le livre, chez nous, et particulièrement le dictionnaire, est le parent pauvre. Pourtant, quels services immenses il rend, quelle présence vivante il devient dans une maison. Il suffit de penser à lui quelquefois . . . et l'habitude est prise de le consulter. C'est un maître à la portée de la main, silencieux mais renseigné, et dont les leçons sont gratuites et immédiates.

Mais je me rends bien compte que le fond du problème n'est pas de trouver les moyens efficaces de garder notre langue, mais bien de savoir SI NOUS VOULONS LA GARDER. Nous avons hérité d'un des plus riches patrimoines culturels au monde; et nous sommes à le troquer contre le "joual". Un droit d'aînesse contre un plat de lentilles ! Et quelles lentilles !

La situation, sans être désespérée, est grave. Qui d'autre que nous-mêmes pourrait nous sauver ?

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — Je viens de lire votre courrier; je remercie la personne qui signe "Catholique sans contrainte". Je la félicite de son attention mais je m'aperçois que la réponse que vous lui donnez est aussi vague que celle que j'ai reçue. De deux choses l'une, soit que vous ne compreniez point ma question, soit que vous ne vouliez pas vous mouiller les pieds ! Vous vous balancez sur le bord du ruisseau.

A nous deux, vous n'avez répondu que du côté religieux et si vous lisez bien l'article, je vous disais que c'était seulement le point légal, civil que le voulais; moi-même étant catholique, je connais très bien les lois sacrées du mariage. J'ai écrit à un courrier légal dont les réponses sont données par des avocats. Aussitôt que j'aurai cette réponse, je me ferai un plaisir de vous la donner. Non que je ne la connaisse, mais c'est afin de clore une discussion.

Toute personne qui se marie, que ce soit devant un ministre du culte protestant ou juif, un juge de paix, un capitaine de bateau ou devant toute autre personne dûment autorisée par la loi ne peut, sans avoir obtenu une annulation ou un divorce, se remarier, même catholique, sous peine d'être bigame et de faire plusieurs années de prison. Le divorce ne peut être obtenu, au Canada, que pour une seule et unique raison : l'adultère. Donc, chère Nicole, il n'est pas question d'opinion personnelle ni religieuse mais seulement de la loi avec un grand "L". Je me répète de nouveau, la religion est une chose, et la loi une autre ! —B.-22R. V.

R.—Justement, comme il ne s'agit pas d'opinion personnelle, je ne vois pourquoi je craindrais de me mouiller les pieds. Il semble plutôt que nous ne nous sommes pas compris.

En me reportant à la réponse que je vous faisais, le 1er novembre dernier, je ne vois rien qui contrevienne à votre lettre actuelle.

Les personnes dont vous parliez n'avaient pas contracté de mariage religieux. Sur ce plan, et uniquement sur ce plan, ils n'étaient donc pas mariés et pouvaient se marier devant l'Eglise catholique.

Mais je rajoutais : **"Sur le plan civil, si ces deux personnes avaient vraiment contracté mariage, elles étaient requises d'obtenir un divorce ou une annulation avant d'avoir le droit civilement de se remarier."** N'est-ce pas justement ce que vous soutenez dans votre dernière lettre ?

Je crois que ce qui mêle un peu les cartes, c'est que, au Canada ou du moins dans la province de Québec, les ministres du culte sont aussi habilités à conclure le mariage civil. Le mariage civil est valable, devant la loi, quelle que soit l'allégeance religieuse des conjoints.

J'ai l'impression que nous disons la même chose . . . comment expliquer que nous n'arrivions pas à nous comprendre ? J'ose espérer que cette fois, nous y sommes.

Si j'ai fait erreur, je me rétracterai volontiers, pour le bénéfice de mes lecteurs.

Renseignements divers

R. — A **"Mme A.V."** — Les cours par corespondance ne sont pas donnés au niveau d'instruction que vous possédez. J'admire votre bonne volonté et vous encourage dans votre idée; c'est un utile et agréable passe-temps que l'étude. Ne pourriez-vous pas suivre des cours privés ? Ce serait pour vous la meilleure solution et, je le crains, la seule. Une personne de bonne volonté pourrait peut-être vous aider, s'il s'en trouve dans votre entourage.

R. — A **"Petit Chapeau"** — Dans les grandes librairies de Montréal, vous trouverez de ces revues. Vous pouvez leur écrire. Vous trouverez leurs noms et adresses dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique de Montréal dont la Chambre de Commerce de votre localité doit posséder un exemplaire.

R. — A **"M. M. J., Montréal"** — Ecrivez à l'Ecole des Métiers commerciaux, 1265, rue St-Denis, Montréal (VI. 5-6181). Vous aurez là tous les renseignements requis.

R. — A **"L.C."** — Je regrette mais sous aucun prétexte, même charitable, il ne m'est permis de servir d'intermédiaire entre mes correspondants.

R.—A **"15 ans"** — Non, il n'existe pas de tels produits. Vous pouvez oxygéner ces poils afin qu'ils paraissent moins. A votre âge, il n'est pas recommandé d'user de l'épilation électrique. Quand votre adolescence sera passée, vous pourrez utiliser cette méthode qui est la seule valable, et qui, malgré tout ne donne pas de résultats entièrement satisfaisants.

Etiquette et mode

R. — A **"R.M.C.A."** — Une jeune fille ne doit pas faire de cadeau au jeune homme qui la fréquente.

Le jeune homme paie la place de banc de sa compagne mais doit la laisser donner, à la quête, la somme dont elle veut faire l'offrande. Comme la coutume se répand de plus en plus de ne faire qu'une seule quête qui inclue la place de banc, aucune règle n'a été établie à ce sujet. Si le garçon insiste pour payer pour la jeune fille, celle-ci ne doit pas s'y opposer. Et de toute façon, elle peut fort bien donner son obole personnelle.

Vous pouvez tendre gentiment votre joue à votre petit ami, en passant sous le gui, le premier de l'An ! Acceptez de l'accompagner à cette danse, puisqu'il insiste . . . Et apprenez à danser !

Je crois qu'avec la somme dont vous disposez, vous pouvez vous procurer de jolies toilettes . . . Ne devenez pas vaniteuse; ce serait dommage !

R.—A **"Plume au vent"** — Une jeune fille n'est pas censée envoyer de cartes aux garçons. Vous remercierez de vive voix, quand vous les verrez, ceux qui vous auront envoyé leurs voeux.

Par ailleurs, vous êtes très jeune; vous pouvez plutôt vous comporter en camarade, vis-à-vis de celui qui vous envoie une carte, et lui répondre de la même façon !

Andrée : vaillante ; Claire : brillante ; Armand : homme de guerre ; Suzanne : fleur de lys.

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 18 DECEMBRE : Les natifs de ce jour sont doués d'une forte vitalité, ils éprouvent un besoin constant de se dépenser. Sous les impulsions les plus diverses, ils réagissent, d'où leur fébrilité impatiente. On saute par-dessus les obstacles, sans regarder. Ce comportement physique se retrouve dans l'attitude intellectuelle, morale et sociale.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Quel que soit votre travail, vous aurez du mal à concentrer votre attention sur lui, vous laissant distraire par des conversations n'ayant aucun caractère professionnel. Il est vrai que votre coeur est, lui, entièrement occupé par un grand amour et que cela suffirait à expliquer vos rêveries.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vous aurez une entrevue sentimentale ardemment souhaitée qui vous laissera un sentiment d'amertume, car vous serez montré sous votre plus mauvais jour. Toutefois, il n'y a pas lieu de désespérer, car l'être aimé, dont l'intuition est grande, aura réussi à démêler le bon du mauvais.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Vous avez besoin d'exprimer vos conceptions, et plus encore de connaître celles des autres; observez ce qui se passe autour de vous. Vos démarches seront ainsi simplifiées et vous serez à peu près assuré du succès. Cela, même dans le domaine des amours.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Il vous est recommandé de vous montrer particulièrement prudent pour tout ce qui concerne les questions religieuses ou politiques; il sera bon de ne pas entamer de discussions sur ces sujets avec votre entourage, en particulier avec l'être aimé qui a des idées très arrêtées.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Vous paraissez enclin à l'optimisme, à la suite des nouvelles agréables reçues de l'être aimé. Etablissez vos plans d'avenir dès maintenant, et hâtez-vous, surtout, de les faire approuver, vos proches étant aujourd'hui d'excellente humeur.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Les êtres plus jeunes que vous ne comprendront pas exactement ce que vous attendez d'eux. Faites preuve de patience; vos recommandations finiront par être suivies. En amour, ne vous laissez pas entraîner dans des situations compliquées au point d'être, bientôt, inextricables.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Il est probable que si vous n'êtes qu'au début d'une passion, vous aurez du mal à comprendre ce qui vous arrive. Si elle a déjà quelque durée, vous commencerez à la discuter. En somme, une journée où vos sentiments seront remis en cause par vous-même.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Laissez-vous guider par les conseils d'un ami qui comprend vos problèmes et qui voit les choses avec plus d'objectivité. Son jugement vous dictera une attitude qui servira vos intérêts affectifs, même si, de prime abord, ses raisons vous semblent bien étranges.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — L'amitié vous attachera à des personnes qui ne s'entendent pas entre elles. Il serait préférable de faire un choix, car chacun de vos amis s'inquiétera de la profondeur de votre sympathie. En amour, les choses seront bien différentes et vos relations seront excellentes avec l'être aimé.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Les promesses fallacieuses ne troubleront pas votre esprit et cette fidélité vous épargnera une perte de temps. Ne cherchez pas des raisons alarmantes à ce qui tient du caprice. La personne que vous aimez vous donnera une preuve de confiance en vous demandant conseil.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — On s'ingéniera à vous créer des embarras, mais vous trouverez quand même le moyen de réussir une démarche qui compte pour votre avenir sentimental. Dans ce domaine, il règnera une ambiance passionnée qui vous imprègne tout entier et accroît votre vitalité.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Les démarches précipitées, même les élans de générosité, auront des conséquences malheureuses. Vous risqueriez de vous faire juger avec sévérité. Passez la soirée avec ceux qui vous aiment, mais non avec l'être aimé, car ses dispositions et les vôtres ne concordent pas suffisamment aujourd'hui.

à partir de minuit dimanche

LES PERSONNES NEES LE 19 DECEMBRE : Les natifs de ce jour sont des êtres généralement convaincus de leur supériorité intellectuelle ou professionnelle. Ils n'admettent que très difficilement les conseils. Cependant, pour si idéalistes, créateurs et novateurs qu'ils soient, ces grands originaux sont, pour la plupart, des utopistes qui ont besoin d'être encadrés. Ils auront absolument besoin des autres pour réussir.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Vous vous détacherez définitivement d'une personne qui n'a pas su ménager votre susceptibilité. Le secteur sentimental est agité, un problème de stabilité se pose. L'être aimé vous proposera un programme de loisirs susceptible, malheureusement, d'être coûteux. Il y aura des discussions à ce sujet.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Ne donnez pas trop d'importance à des paroles prononcées sous le coup de la colère par des personnes nerveuses. D'ailleurs, la soirée sera satisfaisante; une sortie finira agréablement cette soirée. Mais ne laissez pas le clair de lune influencer votre nature déjà trop romanesque; soyez pondéré.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Bien que la bonne entente règne dans votre milieu familial, il y a parfois des heurts de caractère. Si vous n'êtes pas directement pris à partie, ou si l'être aimé n'est pas visé dans ces discussions, vous pourrez jouer un rôle conciliateur.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Vous vous sentirez en forme, alors que vos camarades de travail, vos familiers, et même l'être aimé, se montreront le plus souvent apathiques; c'est dans la solitude que vous vous détendrez le mieux ce soir. Il serait bon que vous entrepreniez la lecture d'un ouvrage sérieux.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Vous ferez bien de garder vos distances avec des personnes bavardes et indiscrètes. D'ailleurs, vous serez trop absorbé par vos occupations pour pouvoir participer à des conversations futiles. Accomplissez rapidement vos travaux professionnels, pour rejoindre au plus vite l'être aimé.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Mésentente dans les relations avec l'entourage. Des cancans peuvent être à la source d'une agressivité qui vous étonne. Même la personne aimée n'échappera pas à l'ambiance générale. En dépit des manifestations d'amitié qu'elle vous prodiguera, vous sentirez chez elle des arrière-pensées qui vous agaceront.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — En n'écoutant que votre coeur pour traiter un problème qui demande au contraire une froide raison, vous allez au-devant d'une déception certaine. Mais si vous écoutez les conseils des uns et des autres, vous perdrez votre temps sans rien faire de valable.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Si vous devez vous éloigner, ne manquez pas d'en faire part à l'être aimé et de le renseigner exactement sur votre itinéraire. Ce geste peu coûteux le rassurera. A votre retour, vous aurez lieu d'être content de ces précautions amoureuses.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Si votre travail est de nature intellectuelle, vous aurez l'esprit dispos. Des idées de bonne qualité vous viendront en foule. Vous les exposerez facilement sous une forme frappante. Il en sera de même en amour où vous exprimerez vos sentiments avec éloquence; la personne aimée en sera éblouie.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — En rentrant chez vous, vous devriez oublier vos soucis professionnels, surtout gardez-les pour vous; votre entourage a assez de ses préoccupation, ne le tourmentez pas avec les vôtres. La soirée sera surtout bonne pour votre vie sentimentale.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Si vous êtes nouveau dans le grand jeu de l'amour, sachez discerner les bons des mauvais conseils que vous donneront certaines personnes de votre entourage qui, sentant en vous des rivaux, vous guideront mal. Votre simplicité et votre droiture vous serviront mieux dans ce domaine que toutes les roueries.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Une personne se signalera à votre attention par l'originalité de ses propos et de ses façons d'être. Vous essaierez de vous lier d'amitié pour savoir davantage sur son compte, mais il n'est pas sûr que vous réussissiez, car vos gaucheries ne sont pas pour lui plaire de prime abord.

Humour noir d'une étonnante nonagénaire

Northwest Brook, NFLD (PC) Mme Mary Brown a fait assez d'économies sur sa pension de vieillesse pour s'acheter un cercueil. Elle le garde dans sa chambre.

Mais, même si elle est âgée de 93 ans, elle ne croit pas devoir l'utiliser tout de suite. Elle a l'intention de vivre encore longtemps.

"Une femme étonnante," a dit M. James R. Tucker, ministre libéral pour le comté de Trinity - Conception à l'issue d'une visite qu'il lui fit.

"A 93 ans, elle a la vitalité d'une femme de 20 ans. Elle est très active, alerte et a un formidable sens de l'humour."

L'été dernier, Mme Brown se servait d'une faux pour couper l'herbe. Elle fait tout son travail domestique, fait du jardinage et l'hiver dernier elle a tricoté et vendu 150 paires de chaussettes d'hommes.

Elle a exprimé le désir qu'à sa mort une photographie du premier ministre de Terreneuve, M. Smallwood, soit placée à ses côtés, dans sa tombe !



A 678 — Don Loper a une façon particulière de concevoir le fourreau qu'il modèle, façonne et ajuste de façon à avantager votre silhouette le plus possible. Ce modèle est accompagné d'un manteau à large col cape. Taillez-le dans du brocart, du taffetas ou du satin pour cinq heures ou en chiffon de laine pour des courses en ville. Grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18. **Prix : $1.06,** taxe incluse.

N.B. — On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de la "Presse", LA BRODERIE NOUVELLE, incluant mandat ou bon de poste. La "Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Les patrons ne sont pas échangeables.

Jouets lavables

Examinez périodiquement les jouets des enfants ainsi que le parc de jeu du bébé et les meubles de la salle de jeu afin de vous assurer qu'ils sont en bon état et ne présentent pas d'angles aigus risquant de blesser les enfants ni de surfaces écaillées qui peuvent laisser des échardes. Il est recommandé de n'acheter que des jouets lavables à haute température car la plupart des jeunes enfants ont tendance à porter tout à leur bouche et c'est là le seul moyen de garder les jouets à l'abri des microbes. Si vous utilisez des boules anti-mites (qui sont extrêmement toxiques), mettez-les dans une boîte perforée afin que votre enfant ne soit pas tenté de les avaler. Recouvrez toutes les prises électriques qui ne sont pas utilisées. Enfin, donnez le bon exemple à vos enfants en suivant vos propres conseils de prudence.

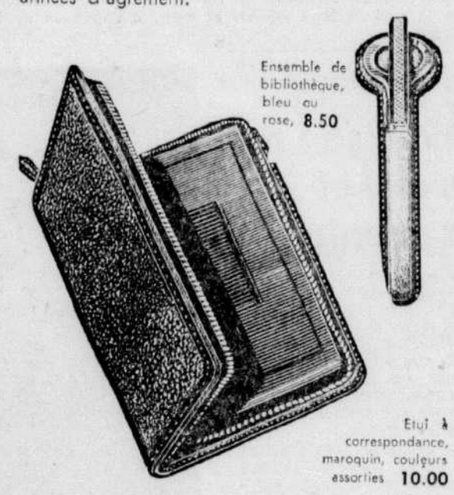
SPECIAUX
BARGAIN OUTLET
2 MAGASINS
POUR MIEUX VOUS SERVIR
639 NOTRE-DAME O.
1448 BLEURY
DU NOUVEAU EN TOUT TEMPS EN MARCHANDISE GENERALE
• ECHANTILLONS
• CADEAUX
• IMPORTATIONS
• MARCHANDISE SECHE
• FERRONNERIE
• JOUETS
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
"SELF SERVICE"
OUVERT LA SEMAINE
de 8.30 a.m. à 6 p.m.
excepté vendredi nous fermons à 2.30 p.m.
samedi fermé toute la journée
mais ouvert le soir
de 6 p.m. à 9.30 p.m.

Cadeau Idéal
Voyage de repos
Voyage de noces
CROISIERES A NASSAU $170.
(tous frais compris)
Départ tous les samedis de N.-Y., 4 p.m. Luxueux ITALIA (26,900 tonnes) quai No 97. 7 jours dont 2 jours et une nuit à Nassau. 4 piscines (une intérieure), cinéma, bar, salle de danse (3 orchestres). 3 repas et un buffet tous les jours. Chambre pour enfants.
Appelez ALFRED GAGLIARDI, CR. 1-3967.
Bureau de voyages, 6970 rue St-Denis. Italian Express vous offre également 200 croisières et tours organisés dans tous les pays du monde. Billets de voyages, tours et croisières, passeports, réservations d'hôtels, informations . . .

BUFFET
"PLEIN CIEL"

PRÈS DES ÉTOILES
DANS LA MERVEILLEUSE SALLE DU
panorama
tous les dimanches soir de 5h. à 10h.
Spécialités:
ROSBIF
aussi
HOMARD - CREVETTES
et autres fruits de mer
$4.00 PAR PERSONNE
Stationnement à l'intérieur
Le Panorama au 21e étage
LE REINE ELIZABETH

LES TROIS MAGASINS OUVERTS LUNDI SOIR
CARRE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND
BIRKS B·B

Fer à repasser de voyage, étui de nylon brun, 11.95
Nécessaire pour la couture, couleurs assorties, 7.50
Ensemble de ciseaux; 3 paires et ciseaux à denteler, étui tan, 15.00
Bourse française, couleurs assorties, maroquin 5.00
pour son Noël . . .
PRESENTS DE CUIR
Bien imaginés et sobrement exécutés, ces accessoires de cuir lui procureront des années d'agrément.

Ensemble de bibliothèque, bleu ou rose, 8.50
Etui à correspondance, maroquin, couleurs assorties 10.00

de chez BIRKS pour Noël
BIRKS B·B
CADEAUX POUR LES RECEPTIONS
Chaque famille reçoit, et toute femme est fière de son foyer . . . elle appréciera ces accessoires d'un modèle recherché en plaqué argent.

De haut en bas
Frappe-Cocktail, capacité 50 onces, 15.00. Coupes à Cocktail, 3.75 chacune. Plateau à Cocktail longueur 20" 30.00. (Plateau, Frappe-Cocktail et 8 coupes, ensemble de 10 pièces, 75.00) Plateau à sandwich ou à gâteau, diamètre 10", 6.50. Récipient pour la glace, isolé "Vacuum", hauteur 9", 35.00. Plateau pour hors-d'oeuvre, assiette de verre, diamètre 12", 10.00. Pot à eau, capacité 2½ chopines, 13.50.
Sont illustrés seulement quelques item de la vaste collection Birks en argent plaqué
BIRKS ORFEVRES

BIRKS B·B

Renouveau de la mode
LES BAGUES DE MARCASSITE
Hématite, 10.00
Tout Marcassite 9.00
Camée 8.50
Tout Marcassite 7.00
Perles Cultivées, 11.00
Tout Marcassite, 10.00
Dignes d'encercler le doigt le plus délicat, ces élégantes bagues sont très en vogue . . . actuellement et toujours. Nous illustrons quelques modèles de notre gamme variée de bijoux de marcassite, les montures sont d'argent sterling. Pas de charge additionnelle pour ajustement.

SERVICE DES ACHATS: Tél. UN. 6-1411, local 391

Un tuyau aux courses mal payé en retour...

Une jeune femme dans la trentaine, passionnée des courses sous harnais, a démontré en Correctionnelle, hier, que donner un "tuyau" à ses voisins, surtout s'ils nous sont à peu près inconnus, n'est pas toujours le geste le plus payant qui soit.

Car Mme Jeannette Cerny, 3225 avenue Ridgewood, était précisément devant le juge René Théberge pour possession de faux billets de $10 qui lui auraient été précisément refilés par cet inconnu qu'elle avait voulu aider.

C'était donc à la troisième course, et Mme Cerny, qui avait déjà vu "Sheila F" dépasser tous les autres chevaux, à la piste Woodbine de Toronto, confia à son voisin que ce pourrait être là un pari en or.

Elle n'avait plus que $8 dans son sac à main, et elle les avait misés sur Sheila.

Son voisin, fort enthousiaste, lui déclara alors :

"Tiens, je vais gager $20 pour vous."

Et Sheila rentra, comme on dit au Richelieu...

Une demi-heure plus tard, elle revit son homme, et c'est à ce moment qu'il montra sa "gratitude" en lui remettant un rouleau de "dix" enveloppé dans un billet de "vingt".

Puis il disparut.

Lorsqu'elle se rendit au guichet pour parier sur la course suivante, toutefois, l'employé la regarda avec un air bizarre, et lui demanda d'attendre... la police. Ses "dix" étaient faux.

L'avocat de la défense, Me Fred Kaufman, devait alors réclamer la libération de la prévenue en soulignant notamment que cette explication, fort plausible, elle l'avait donnée aux agents de la Gendarmerie sitôt mise en arrestaiton.

De plus, elle avait demandé elle-même à ce qu'ils l'accompagnent à la piste, les jours suivants, pour tenter de retracer le mystérieux inconnu qui lui avait ainsi fort mal payé son "tuyau".

Le tribunal, en dernier ressort, devait lui-même donner le bénéfice du doute à l'accusée, mais en lui recommandant évidemment de surveiller non seulement les chevaux, mais certains billets douteux, lorsqu'elle retournerait aux courses.

Bureaux de poste à Ormstown et St-Chrysostome

OTTAWA. (DNC) — L'hon. D. Walker, ministre des Travaux publics, a annoncé aujourd'hui la construction de trois bureaux de poste dans le Québec. Le premier à Ormstown, au coût de $33,000, le contrat ayant été accordé à M. Siméon Marcil, de St-Chrysostome. Il s'agit d'un édifice d'un étage, mesurant 50 pieds par 51 qui sera situé sur la rue Lambton.

Le second édifice sera aménagé à St-Lin et coûtera $15,000. Le contrat a été accordé à la société Sauvé Construction, de Ste-Thérèse. Il s'agira d'un édifice d'un étage mesurant 35 pieds par 33 et situé au nord-ouest de la rue St-Antoine.

Conciliation dans 5 usines de l'Imperial Tobacco Co.

Le Syndicat international des ouvriers du tabac (CTC) a décidé de demander l'intervention de conciliateurs pour tenter de régler des différends concernant de nouvelles conventions collectives de travail dans les usines de l'Imperial Tobacco à Montréal, Granby, Québec ; Guelph et Hamilton, en Ontario.

Environ 4,000 ouvriers sont touchés par ces différends.

M. John Purdie, vice-président international du Syndicat, a dit que l'on n'a pu s'entendre, en négociations directes, sur les heures de travail, les salaires, les congés et les vacances payés.

Les ouvriers demandent la réduction de la semaine normale de travail de 40 à 35 heures, avec pleine compensation et une augmentation générale des salaires de 15 cents l'heure.

Ils veulent aussi 3 semaines de vacances payées après 10 ans de service, au lieu de 15 ans; 4 semaines, après 20 ans, au lieu de 25 ans et 5 semaines après 25 ans.

Ils désirent 14 congés payés au lieu de 12.

M. Purdie a dit que la compagnie a offert une augmentation de 5 cents l'heure avec maintien de la semaine de 40 heures. Cette offre a été rejetée par les employés.

L'une des principales raisons pour lesquelles les ouvriers demandent la semaine de 35 heures est la menace de réduction du personnel à cause des progrès technologiques.

Le porte-parole syndical a dit que, depuis quelques années, la production a fortement augmenté en dépit d'une légère réduction du personnel. On prévoit qu'au cours des prochaines années il y aura une diminution assez considérable du nombre d'employés si la semaine de travail n'est pas réduite.

Incident Prague-Washington

WASHINGTON — (PA) — Le gouvernement des Etats-Unis vient de protester à nouveau auprès du gouvernement tchécoslovaque du fait que ce dernier refuse le courrier affranchi de timbres à l'effigie de Thomas Masaryk (1850-1937), premier président de la République tchécoslovaque. Cette émission de timbres américains fait l'objet d'une série de notes diplomatiques entre les deux gouvernements.

6 ans de pénitencier à Fernando Gervais

Fernando Gervais, 33 ans, 1825 est, rue Craig, qui avait été accusé du meurtre de Bernard Pion, même âge, 3677 est, rue Jean-Talon, mais reconnu coupable, par un jury des Assises, d'homicide involontaire, a écopé, hier après-midi, de six ans de pénitencier.

A la suite des représentations que lui a faites Me Philippe-E. Panneton, avocat de la défense, l'hon. juge Wilfrid Lazure, a dit qu'en effet il désirait se montrer clément "parce que la preuve de la poursuite avait révélé que l'accusé Gervais avait été provoqué d'une façon plus que grossière par la victime Pion, que ce dernier l'avait invectivé et qu'au moment du drame, l'accusé était dans un état d'ivresse avancée au point où il n'avait pu se former l'intention de commettre un meurtre".

Toujours marcher à la gauche du chemin

Marchez toujours à la gauche du chemin en bordure d'une grande route de façon à voir venir les véhicules de votre côté, recommande aux piétons le Comité provincial de sécurité routière. Cette recommandation n'est pas nouvelle, mais elle n'est pas assez écoutée et nombre d'accidents de la route surviennent parce que des piétons ont présenté le dos aux automobiles qui venaient en leur direction sans même savoir si l'homme au volant de la voiture qui approche est en état de conduire. Ne vous fiez qu'à vous-même et marchez à la gauche du chemin.

Une bonne façon de ménager les freins

Il y a un double avantage à lever le pied à temps de l'accélérateur, souligne le Comité provincial de Sécurité routière; le premier avantage est pour le véhicule lui-même, si on laisse la voiture modérer d'elle-même quand c'est nécessaire, il y a moins d'usure des freins. Il y a le côté sécuritaire à considérer et c'est le plus important. Chaque fois qu'il y a doute il faut modérer. Si le conducteur du véhicule lève le pied de l'accélérateur, il sera en meilleure posture pour appliquer plus rapidement les freins.



INCENDIAIRE

SUITE DE LA PAGE 6

maximum de remboursement fixé.

Il avait aussi réclamé pour des articles qui n'étaient même pas dans la maison au moment de l'incendie.

Certains de ces articles, un réfrigérateur, par exemple, n'avaient même pas été livrés par un magasin où il les avaient achetés.

Et sur lesquels, au surcroît, il n'avait versé qu'un léger dépôt initial.

Mais, même là, il avait exagéré sérieusement sa réclamation.

Des membres du personnel du magasin vinrent déposer que le total des articles achetés d'eux s'élevait x $1,800.

Or, il avait réclamé quelque $2,400, à cet item-là seulement.

La preuve avait également démontré que plusieurs autres articles avaient été sortis en douce de la maison, avant même l'incendie.

Un tapis avait été retracé chez un ami, à qui il l'avait vendu.

D'autres articles, comme des ustensiles de cuisine en métal très résistant, ne pouvaient pas avoir été complètement consumés.

Or, on n'en avait retrouvé aucune trace dans les débris de la maison.

Maintenant NICOLET !

C'est le commissaire-enquêteur Claude Turgeon, du Commissariat des incendies de la province, qui, avec le concours de l'enquêteur spécial Gilles Gasse, du Fire Underwriters' Investigation Bureau, avait mené l'enquête qui a abouti à la condamnation de l'Allemand Carstensten. Ce dernier avait été appréhendé en mars dernier à Stpe-Iles.

La Presse a appris hier que M. Turgeon, qui avait été retenu à Montréal par le déroulement du procès de l'incendiaire, sera désormais en mesure de consacrer son entière attention à la question des incendies de Nicolet.

On se souviendra que le ministère des Travaux publics, dont relève le Commissariat des incendies, a confié au commissaire Turgeon la tâche de reprendre et de parachever l'enquête sur les mystérieux incendies éclatés depuis 1955 dans la Ville des Clochers.

COUR SUPERIEURE

Cour Supérieure
Division de pratique
16 décembre 1960

Les jugements suivants furent rendus par l'Hon. juge Ignace Deslauriers :

Dame Huguette Touchette Desparois vs Raymond Desparois, jugement autorisant la requérante à ester en justice seulement frais à suivre;

Dr James J. Griffith vs M.-Royal Madden et Murray Hill Limousine service Ltée-re-saisie jugement accordant requête pour contrainte la tierce-saisie à déposer :

Dame Annette Michaud Gagnon vs Lionel Gagnon, jugement autorisant la requérante à ester en justice seulement frais à suivre;

Charles Adamowicz vs Bernard Tanguay, jugement motion pour régie nisi accordée comme suit : défendeur présent, permis de répondre, accordée pour les frais seulement;

Telephone Answering Service Limited vs Affiliated Answering Telephone Service Company Limited, jugement injonction intérimaire maintenue en force jusqu'au 12 janvier 1961 à 1 hr p.m. injonction interlocutoire continuée au 12 janvier 1961, frais à suivre;

Dr G. E. Cloutier vs Roland Pellerin et Cassidy Maillard Ltée, tiers-saisie, jugement par défaut contre le défendeur ;

J.-Armand Ayotte vs La Commission des écoles catholiques de Montréal, jugement motion pour substitution accordée sans frais de consentement;

Dame Robertine Boudreault vs Laurent Gilbert, jugement motion pour nouveau procureur accordée 6 jours de délai;

Madame Laure Beauregard vs Dr Marcel Labossière, jugement motion pour examen médical de la demanderesse accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre;

Pierrette Prévost, jugement ordonnant la rectification des registres de l'Etat civil;

Adrien Jobin vs Louis Paul Dupuis, jugement, motion pour nouveau procureur accordée, 6 jours de délai;

William Taylor vs Norman McEvoy et John McEvoy, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours, frais à suivre.

Commission des accidents de travail de Québec vs Bouret Construction Limited et Clairmont Delisle Inc., jugement motion pour substitution, accordée sans frais.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25



Magasin du sous-sol EATON

OCCASIONS

POUR LES CLIENTS DE DERNIÈRE HEURE!

Séries discontinuées ! Achat spécial de marchandises vendues à bas prix pour solder rapidement ! Hâtez-vous : il ne vous reste plus que 6 jours pour vos achats !

RABAIS DE 20% À 33⅓%!



REG. 2.29
PANTOUFLES !
Dames et adolescentes. Empeignes tissu noir, semelles et talons "Chrome Leather". 4 à 9 et ½ pointures.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(937)



REG. 2.99
PANTOUFLES !
Hommes. Talons et semelles de caoutchouc moulé. Empeignes tissu en noir/rouge, pointillés bleus ou suédine brun. 6 à 11, pas de ½ pointures.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(937)



REG. 2.59
PANTOUFLES !
Bébés, en corduroy de Hollande. Semelles caoutchouc vulcanisé. Rouge ou bleu: 5 à 12 et 13 à 2. Pas de ½ pointures.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(937)

SPÉCIAUX ADDITIONNELS LUNDI !
Quantités limitées ! Pas de commandes téléphoniques ni postales sur ces articles, s.v.p.

Chemises finette pour garçons
REG. .89 — Chemises sport, manches longues, quadrillées. 3, 4, 5, 6 ans dans le lot. SPECIAL .69

COSTUMES DE NEIGE
REG. 2.99 — Pour enfants. Popeline de coton, envers caoutchouté imperméable. 1 pièce. Glissière, doublure rayonne. Marine ou rouge, 2 et 3 ans. SPECIAL 1.99

BLOUSES BLANCHES de coton
REG. .89 — Pour fillettes, en coton, manches longues, boutonnant. 3 et 4 ans. SPECIAL .59

VESTES ET "SLIMS"
REG. 6.98 à 13.98 l'ensemble — Pour dames; 2 pièces. Tout laine, quadrillés ou suédine unie. Couleurs variées, corduroy de coton imprimé en brun. 12 à 18 dans le lot. L'ENSEMBLE 4.65 à 9.32

SACS DE PLASTIQUE
REG. 3.99—Sacs à main, doublure cuir, de France. 3 modèles. Coloris divers. CHACUN 2.99

ARTICLES EN CUIR
REG. 1.00 — Solde de petits articles en cuir : porte-monnaie, porte-clés, ensembles de manucures dans le groupe. SPECIAL, chacun .66



REG. 8.99
CHANDAILS CHAUDS
Hommes. Laine d'agneau 80% et nylon 20%. Col châle. Anthracite gris, olive, gris pâle, brun. Petite, moyenne, grande.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(928)



REG. 3.99
CHEMISES HOMMES
2 styles. A) Col boutonnant en tissu Oxford. B) Col apprêté à pointes courtes, coton peu ou pas de repassage. Blanches. 14 à 17; manches 32" à 34" dans le lot.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(928)



REG. 1.79
CHEMISES SPORT
Hommes. Finette pré-rétrécie. Jolis quadrillés en tons dominants de bleu, rouge vin, vert, brun. Petite, moyenne, grande dans le lot.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(928)



REG. 7.99
COUPE-VENT
Hommes. En NAUGALITE (imitation cuir) noir. Insertions élastiques à la taille, glissière, doublure rayonne. Noir seulement. 36 à 46.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(929)



REG. 4.99
JEANS DOUBLES
Pour hommes! Denim de coton "Sanforized". Doublure finette. Bleu seulement, 30 à 44.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(929)



REG. 1.99
SAUT-DE-LIT
Rayonne brossée, rose ou bleu. Dames : tailles moyenne et forte dans le lot.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(909)

Commandes téléphoniques acceptées sous réserve des quantités en stock
COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques ! S.V.P. Veuillez indiquer un deuxième choix de couleur !



REG. 7.99
Vareuse chaude
Popeline de coton mercerisé, doublure peluche de laine jusqu'à la taille; rayonne matelassée jusqu'à l'ourlet. Capuchon amovible. Faux poignets. Bleu ou gris, 12 à 18 ans.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(932)



REG. 2.00
Sous-vêtements
Pour garçons. Manches longues, pantalons jusqu'aux chevilles. Coton. Tailles 8 à 16 ans.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(932)



REG. 1.49
Chemises sport
Garçons. Broadcloth de coton et finette. Impressions en belles couleurs. 8 à 16 ans dans le lot.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(932)



REG. 3.99
DESSUS DE LIT
Coton tissé pour plus grande durée. Pour lit double, env. 80" x 100". Rouge, bleu, jaune ou vert.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(933)



REG. 4.99
COUVERTURES
Env. 95% laine et 5% nylon pour plus de solidité. Quadrillés écossais en tons dominants de rouge, vert ou marine. Env. 54" x 70" à bords frangés.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(933)



REG. 12.99
D'ITALIE
Dessus de lit en damassé de rayonne tissée. Vert, bleu ou ton or, motifs fleuris. Bordures frangées de 3". Env. 80" x 100".
COMPOSEZ VI. 2-9211
(933)



REG. 6.99
Chandails laine
Tout-laine d'Angleterre. Fermeture 6 boutons. Beige, bleu oeil d'oiseau, noir, chocolat, abricot. 36-38-40.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(946)



REG. 7.99
SACS A MAIN
En cuir noir. La plupart en style secoche à 4 sections et poches extérieures. Un seul des trois modèles disponibles illustré.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(917)



REG. .89
Gants de laine
Laine tricotée pour dames. Grand choix de modèles. Pointures petite, moyenne et grande dans le lot.
Pas de commandes téléphoniques ou postales, s.v.p.
(902)

REG. .79
Demi-bas nylon
Extensibles pour fillettes. Bleu pâle, vert, noir, blanc. Pointure unique pour 9 à 11.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(901)

REG. 2.39
Mitaines de ski
Dames et enfants. Paume cuir, envers nylon à pois, doublure coton ouatiné. Marine, brun, noir, rouge. Petite, moyenne, grande.
Pas de commandes téléphoniques ou postales, S.V.P.
(902)

REG. 1.09
PANTOUFLES
Chaussettes-pantoufles. Haut laine, semelles cuir. GARÇONS : anthracite, marine, brun, beige, rouge. JEUNES FILLES : rouge, brun, royal, bleu pâle, vert. 7-8-9. DAMES : brun, bleu royal, rouge, vert. Petite, moyenne, grande.
Pas de commandes téléphoniques ou postales, S.V.P.
(901)

REG. .79
Socquettes laine
Pour hommes, tout laine à côtes 6/3, talons et bouts renforcés nylon. Marine, gris mi-foncé, rouge foncé, brun, vert, faon. 10 à 12.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(901)

REG. 3.99
GANTS DOUBLES
Hommes. Peau de mouton, doublure peluche de nylon. Noir, brun, gris. 8½ à 10½ dans le lot.
(902)

REG. 1.39
Pyjamas finette
Enfants. 1-pièce. Finette imprimée. Fermeture boutonnant au dos. Rose, bleu, jaune, blanc. 2-4-6 ans.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(910)

REG. 2.29
D'ANGLETERRE !
Jupons-combinaisons tricot côtelé de coton. Bretelles. Beige, gris, bleu. Tailles dames : moyenne et grande dans le lot.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(909)

REG. 3.98
Soutiens-gorge
Rose-Marx, pouvant se porter de trois manières. Broadcloth coton blanc, agrafant devant. Panneau arrière élastique. A : 32 à 36; B : 32 à 38; C : 34 à 40.
COMPOSEZ VI. 2-9211
(909)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

EATON OUVERT

5 SOIRS LA SEMAINE PROCHAINE JUSQU'À 9h.

SPECIAUX DE L'HEURE LUNDI SOIR

Listes disponibles à toutes les entrées du Magasin Eaton, donnant les détails, le prix et l'emplacement, de tous ces articles.

Plusieurs à ½ prix ! — Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

A 6 HEURES
- Albums à timbres
- Nécessaires à crocheter
- Pantalons pour garçons
- Tentures de "Fiberglas"

A 6 H. 30
- Bijouterie italienne
- Robes en tailles cadettes
- Antennes de TV
- Peinture de maison Teco
- Peinture caoutchouc à toitures

A 7 HEURES
- Abeilles de céramique
- Eaux de Cologne importées
- Sacs à main
- Souliers Amalfi

A 7 H. 30
- Chapeaux pour dames
- Vêtements de pluie
- Mocassins pour hommes
- Porte-plantes muraux

MAGASIN DU SOUS-SOL

A 6 HEURES
- Crinolines pour fillettes

A 6 H. 30
- Pantalons de flanelle pour garçons

A 7 HEURES
- Rideaux de "Dacron" moucheté

A 7 H. 30
- Souliers pour hommes

Les Restaurants suivants sont ouverts : • Restaurant du neuvième, jusqu'à 7 heures • Luncheonette du Sous-Sol, jusqu'à 8 h. 30 • Automate du cinquième (côté rue Victoria), jusqu'à la fermeture du magasin.

SALON ELYSEE — Salon de coiffure ouvert jusqu'à 7 heures

PARC DE STATIONNEMENT — Ouvert jusqu'à 9 heures

Plus que 6 jours pour VOIR le PÈRE NOËL chez EATON



Lundi à vendredi de la semaine prochaine : de 9 heures à 7 h. 30

Samedi le 24 décembre de 9 heures à 5 heures

Chaque petit visiteur reçoit un nouveau Livre d'histoires de Citrouillet.

LE TRAIN DE LA VILLE DES JOUETS AU 5e CHEZ EATON



Tous les petits enfants sont enchantés de faire ce beau voyage au pays du "Carnaval du Bonhomme de Neige". Les décorations sont si belles, les jouets tellement désirables. Un colis surprise vous attend à la fin de chaque promenade.

Promenade et colis-surprise	.23
Taxe	.02
	.25



QUOI DE MIEUX QU'UN CERTIFICAT DE CADEAU

Avec le Certificat de Cadeau, l'intention vient de vous, le choix reste le leur ! Vous n'avez plus à vous creuser la tête quant à la taille ou à la couleur.

Disponibles en coupons de 1.00, 2.00, 5.00, 10.00, 20.00, 25.00, 50.00 et 100.00.

AU SIXIEME ETAGE, COTE RUE UNIVERSITE ET COMPTOIR SPECIAL, AU REZ-DE-CHAUSSEE

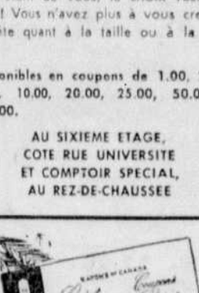


AVEC LES COUPONS-BUDGET EATON

les achats se font plus rapidement

Une façon pratique de faire vos emplettes ! Vous les utilisez comme du comptant n'importe où dans le magasin ... aucun déboursement requis.

COUPONS-BUDGET EATON, SIXIEME ETAGE



Tout spécialement pour les ferventes du sport...

Mrs. RHODA WURTELE EVES

Ancienne championne internationale du ski

donnera une démonstration du "Picas" — le nouvel appareil de gymnastique portatif pour vous tenir en forme toute l'année — lundi et mardi, de midi à 1 heure et de 4 h. 30 à 5 h. 30.

SALON ELYSEE (RAYON 223), AU CINQUIEME, CHEZ EATON



SOLDE DE JOUETS A ⅓ DE RABAIS !

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s. v. p.

Séries discontinuées et reliquats de ventes précédentes, à ⅓ de rabais sur les prix réguliers. La liste n'est que partielle — vous y trouverez de nombreux autres "Spéciaux non annoncés" indiqués par des panneaux-réclame, au rayon même. Dans bien des cas, les quantités sont limitées. Soyez là tôt lundi matin pour le meilleur choix !

Jouets éducatifs
Rég. .98 à 4.98
SPECIAL LUNDI
.65 , 3.32

Jouets de plastique
Rég. .19 à 1.98
SPECIAL LUNDI
.12 , 1.32

Trains électriques et accessoires
Rég. 1.98 à 39.98
SPECIAL LUNDI
1.32 , 26.65

Articles sur roues
Rég. 2.98 à 39.98
SPECIAL LUNDI
1.99 , 26.65

Gros camions de métal
Rég. 1.98 à 10.98
SPECIAL LUNDI
1.32 , 7.32

Poupées
Rég. 1.49 à 2.98
SPECIAL LUNDI
.99 , 1.99

Jeux. Rég. .19 à 2.98
SPECIAL LUNDI
.12 , 1.98

Fusils et carabines, jouets
Rég. .49 à 4.98
SPECIAL LUNDI
.32 , 3.32

Animaux rembourrés
Rég. 14.98 à 22.98
9.99 , 14.98

VILLE DES JOUETS (RAYON 227 ET 527), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

JUPES de MOHAIR

Solde de fin de série !

SPECIAL LUNDI

3.99

Jupes offertes bien au-dessous du prix habituel ! Laine et mohair, de forme fourreau, telle qu'illustrée. Dos doublé afin qu'elle ne se déforme pas.

BRUN (tailles 10 à 18). ROUILLE (tailles 10 à 18).

VERT (tailles 10 à 14). BLEU (tailles 12 à 14).

MAUVE (tailles 10, 12, 16).

Toutes ces couleurs (unies) sont quadrillées de MOHAIR NOIR.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 545, AU QUATRIEME

NOUVELLES VITRINES EATON DE NOEL 1960



Emmenez les enfants chez Eaton pour y voir les tableaux animés

"LA FORÊT ENCHANTÉE"

Sh-h-h-h, les voici ... les gentils lutins qui viennent tirer Jeannette d'un profond sommeil, tandis qu'un lapin tire ses couvertures. Et alors, en passant d'une vitrine à l'autre vous vous enfoncez dans la forêt enchantée avec les héros de l'histoire qui jouent, chantent, patinent, glissent et fabriquent des bonbons ... et, finalement, tout comme eux — vous serez muets d'admiration devant la plus adorable crèche que vous puissiez rêver. Les vitrines spécialement dédiées à la Fête de NOEL sont ouvertes jusqu'à 11 heures du soir tous les jours, y compris les dimanches et les vacances de NOEL.

PETIT RADIO VIKING 5 LAMPES

27.95

Magnifique petit radio de table à haut-parleur 3½" Alnico, syntonisateur coulissant. Environ 10⅜" x 4⅜" x 5⅞". Coffret plastique n'affectant pas la tonalité en brun, blanc, anthracite, sable, rose, turquoise ou jaune moutarde.

Modèle 463

PHONO PORTATIF VIKING REPUTE !

29.95

Avec un phonographe portatif Viking, vendu seulement chez EATON, la musique est toujours à votre portée. 4 vitesses, un haut-parleur 4", fini lavable et résistant aux égratignures. Bleu/blanc ou anthracite/gris clair.

Modèle 465

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 260, AU CINQUIEME

BELLES VALISES

Env. 17" x 12" x 5"	Env. 18" x 13" x 5"	Env. 20" x 14" x 5"
5.98	6.98	7.98

Non-illustrée : Env. 16" x 11" x 5" — 4.98

Valises de plastique, commodes pour les voyages ... Plastique de vinyle givré en gris ou vert. Solides mais légères. Deux poches à glissière à l'extérieur. Fermeture à double glissière.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 222 AU REZ-DE-CHAUSSEE

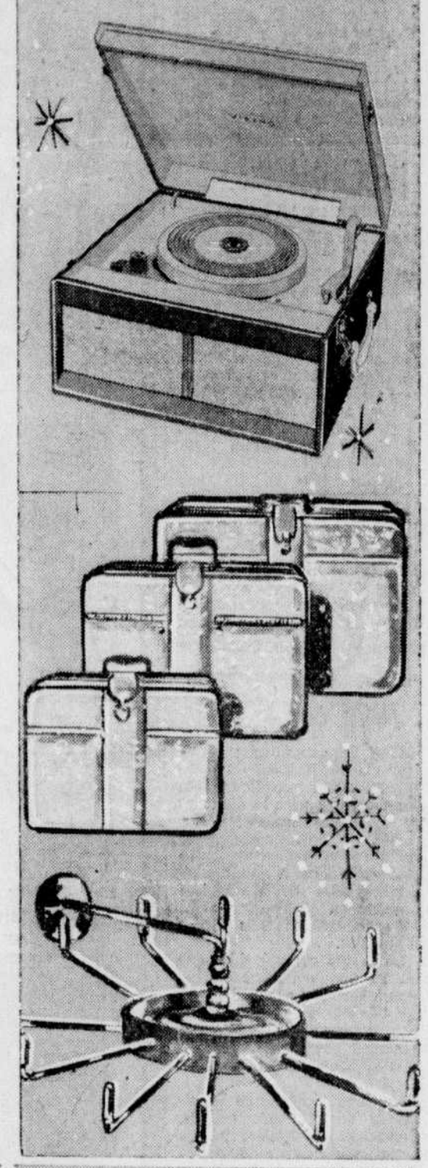
PORTE-CRAVATES

1.00

Modèle pivotant permettant de choisir une cravate facilement. S'ajuste au mur. Pour 12 cravates.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 222 AU REZ-DE-CHAUSSEE





SECHOIR SUNBEAM ELECTRIQUE

Casque, tube et cordon compris **30.95**

Séchoir Deluxe, sèche les cheveux vite. Les mains restent libres. Réglage 4 intensités. Ouverture coulissante et espace pour placer les accessoires.

Ces appareils SUNBEAM sont tous garantis une année contre tous défauts électriques !



PERCOLATEURS MARQUE SUNBEAM

Contenance : 2 à 8 tasses **31.50**

Contenance : 4 à 10 tasses **32.95**

Percolateurs Deluxe. Sélecteur puissant. Tout nouveau, rapide. Prépare de l'excellent café et plus vite.

RAYON 277, AU QUATRIEME



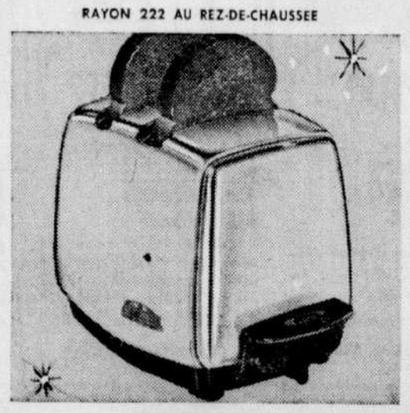
POELON SUNBEAM ELECTRIQUE

A) 10½" de côté B) 11½" de côté C) 12½" de côté

17.95 21.95 24.95

A température unique et contrôlée sur toute la surface. Aluminium poli. Guide de cuisson sur la poignée. Peut être trempée dans l'eau jusqu'au contrôle de cuisson. Avec cordon. Couvercles en sus.

COMPOSEZ VI. 2-9211



SUNBEAM AUTOMATIQUE

Avec cordon **32.95**

Complètement automatique. Le cadeau par excellence. Les tranches de pain grillées en sortent automatiquement. Contrôle de cuisson.



FER A REPASSER MARQUE SUNBEAM

Avec cordon **17.88**

Fer à vapeur ou à sec. Prêt en 20 secondes. Ne pèse que 3 lbs. Orifices de vapeur donnent une surface égale de chaleur.

RABAIS ⅓ À ½ SUR TABLEAUX ORIGINAUX !

UNE MAGNIFIQUE IDEE DE CADEAUX POUR NOEL !



Rég. 39.95 à 595.00

Spécial lundi

19.97 à 396.00

REPRESENTES :

A. De C. Bouter. Dimension 28" x 32". Rég. 275.00. Spécial Lundi **183.00**

B. De Banyay. Dimension 31" x 39". Rég. 250.00. Spécial Lundi **166.00**

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Avez-vous déjà rêvé de posséder un objet unique en son genre ? Voici une belle occasion qui s'offre à vous. Dans ce groupe vous trouverez des oeuvres variées, telles que paysages, scènes d'intérieur et plusieurs autres sujets d'artistes reconnus : C. Bouter, Gisson, P. Lambert, Dorus Arts, McGregor, Fried Pal, Peter La Croix, Franchet, P. Franke, C. Miner, etc. Cadres de style gallerie au fini ton or et lavis gris. Plusieurs sont décorés. A partir de 8" x 10" jusqu'à la dimension pour cheminée.

GALLERIE DES TABLEAUX (RAYON 276), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON : "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

CAHIER No 2 — 77e ANNEE — No 55
QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN
LA PRESSE
MONTREAL, SAMEDI 17 DECEMBRE 1960
MAURICIE CANTONS DE L'EST
PAGES 13-24

A la suite de déclarations sensationnelles...

L'enquête concernant le tourisme étendue jusqu'au mois de mai 1951

par MARC FAGUY

QUEBEC. — Le juge Emile Morin a décidé, hier, d'étendre l'enquête sur l'Office municipal du tourisme et ses employés jusqu'au mois de mai 1951. Se prévalant du droit qui lui avait été accordé par la résolution du conseil municipal ordonnant l'enquête, le commissaire-enquêteur en est venu à la conclusion qu'il était préférable de ne pas circonscrire les débats aux années 1958-1960. Cette décision a été prise semble-t-il, à la suite des témoignages sensationnels rendus au cours des deux dernières journée et portant des accusations précises et graves à l'encontre de la conduite des employés de l'O.M.T.

Interrogé au sujet des implications d'une telle décision, le juge Morin nous a déclaré qu'il offrirait aux intimés, soit les employés de l'Office municipal, le privilège de revenir dans la boîte aux témoins afin de leur permettre de répondre aux accusations portées contre eux pour la période antérieure à 1958.

Le juge Morin a de plus ajouté qu'à part les intimés un seul autre témoin sera appelé de nouveau, le gérant de la compagnie de taxis 2-2001 afin de lui permettre de produire les chèques émis antérieurement à 1958 à l'ordre des employés de l'O.M.T.

De plus, il semble que pour la première fois hier, M. Louis Paré, directeur de l'Office municipal du tourisme, a jugé que les révélations rendues publiques au cours de cette enquête étaient assez sérieuses pour se faire assister d'un avocat, Me Bernard Lesage.

Depuis le début de l'enquête, la semaine dernière, près d'une quarantaine de personnes sont venues témoigner. Elles représenteraient tous les secteurs de l'industrie du tourisme à Québec : Propriétaires d'hôtels, de maisons de chambres, de motels, de stations de service touristique, des guides touristiques et naturellement les employés de l'Office municipal.

Il existe donc une opposition très marquée entre les versions données par les employés de l'O.M.T., surtout celles de M. J. L. McKay, assistant-directeur de ce département, M. Gerry Lessard et Mme Aline-D. Samson, et celles des témoins amenés par la Ligue des citoyens de St-Pie X.

Le juge Morin a ajourné les séances d'audition à mercredi prochain alors que trois ou quatre guides touristiques seront probablement entendus. L'enquête sera ensuite ajournée à une date ultérieure au mois de janvier, afin de permettre, selon l'expression même du juge, "à tous et chacun de passer des fêtes paisibles".

Révélations faites par un ancien employé de l'Office

QUEBEC. (M.F.) — C'était aujourd'hui le tour d'un ancien employé de l'Office municipal du tourisme de faire connaître les dessous de ce département. Résultat: Ne travaillant qu'à temps partiel, soit quelques soirs par semaine et trois dimanches durant toute la saison, M. Ernest Moisan a déclaré avoir empoché $175 de commissions durant ces deux mois.

Questionné par la suite sur l'attitude de M. Louis Paré, directeur de l'O.M.T., envers cet état de chose, M. Moisan a ajouté que son supérieur un jour lui a déclaré "qu'il faut que ça cesse, ça n'a plus de bon sens." A quoi M. Moisan aurait répondu "Je ne suis pas pire que les autres", M. Paré aurait alors terminé cette conversation en ajoutant "Va-t-en dans le bureau et fais attention".

Ce témoignage a été, semble-t-il, le premier rayon de lumière venant de l'intérieur de ce département depuis le début de l'enquête.

Donnant des précisions au cours de son témoignage, M. Ernest Moisan a déclaré que de son temps soit de 1951 à 1955 environ, les commissions variaient entre 0.25 et 0.75 par tête pour les touristes qu'il dirigeait vers les maisons de chambres. Cela lui rapportait de $4 à $5 par soir et un peu plus lorsqu'il travaillait le dimanche. Il a de plus admis qu'on lui avait remis des enveloppes adressées à d'autres employés de l'Office, bien qu'il ait nié que M. Louis Paré ait jamais assisté à la remise de ces récompenses.

De plus continuant la série impressionnante des témoignages de tenanciers de maisons de chambres qui avaient été rendus avant-hier, cinq autres propriétaires ont coroboré dans les lignes générales les déclarations antérieures à l'effet que des commissions avaient été données à des employés de l'O.M.T., le nom de M. Gerry Lessard revenant continuellement à la surface.

De leur côté, plusieurs tenanciers ont affirmé qu'ils avaient remis des sommes d'argent à MM. McKay, Lessard et à Mme Samson. Ainsi M. E. Gouthreau déclare avoir versé une moyenne de $25 à $30 par saison aux deux premiers entre 1951 et 1957 alors qu'il s'est retiré de ce genre de commerce. Mme Alphonse Baillargeon, domiciliée à 43 Ste-Ursule, dit avoir payé une commission de $1 par tête pour chaque visiteur qui lui était envoyé par un employé de l'O.M.T. Cet argent, elle est allée le porter elle-même à quelques occasions. En 1959, elle évalue à $75 le montant qu'elle a donné ainsi à Mme Samson et à $60 environ ce qu'elle a donné à MM. McKay et Lessard.

Une des remarques les plus souvent citées par les témoins concerne les appels téléphoniques qu'ils recevaient de l'O.M.T. pour ceux qui ne donnaient pas de pourboires. Les appels étaient toujours reçus lorsque leurs chambres étaient toutes louées, ordinairement la veille de la fête de Sainte-Anne ou de la Fête du Travail. C'est le cas de Mme Jacques Turgeon et d'un M. A. Gauthier qui ont tous deux des propriétés sur la rue Laporte.

Une autre dame, Mme Blanche Bilodeau, a raconté de son côté qu'elle avait téléphoné à l'office pour qu'on lui envoie des touristes. "De fait, ajouta-t-elle, ils m'ont envoyé deux personnes. Aussi la semaine suivante, j'ai rappelé mais cette fois une voix de femme m'a répondu qu'on m'avait déjà envoyé des clients mais que l'on n'avait pas eu de mes nouvelles par la suite. "Donc plus de touristes".

Enfin, M. Gauthier qui a une propriété à 16 rue Laporte, a affirmé qu'il donnait $25 par mois à M. Lessard durant la saison touristique au cours des années allant de 1951 à 1953. Il a cessé de faire ces paiements lorsque M. Lessard a exigé $1 par tête au lieu de 0.75.

Le juge Emile Morin a ajourné l'enquête à mercredi après-midi 2 h. 30.



CRI D'ALARME — Les restaurateurs de Québec demandent que la nouvelle loi des liqueurs soit adoptée avant le carnaval ou alors bon nombre d'établissements devront fermer leurs portes. Une cinquantaine de restaurateurs ont fait cette constatation hier après-midi au Riviera. On voit ici, dans l'ordre, MM. Julien Côté et Victor Paquette, directeurs de l'Association provinciale des restaurateurs de Québec; M. Ernest Roy, vice-président, et M. Nick Apostolakos, directeur.

M. René Lévesque explique le pourquoi des impôts

Améliorer le sort de la population et réparer ce que les autres ont mal fait

QUEBEC (par Jacques MONNIER) — M. René Lévesque, ministre des Travaux publics, a fait hier soir, à la Chambre basse, un plaidoyer courageux pour défendre la politique fiscale du nouveau gouvernement:

"Demander plus d'argent aux contribuables n'est pas suivre la voie la plus facile conduisant à la popularité. Mais nous sommes élus pour accomplir les tâches qui s'imposent aujourd'hui. Nous avons un héritage incroyable. Il doit se payer. Pour cela, il faut que les citoyens du Québec se donnent la main. Car il importe que la note se solde de la façon la moins rigoureuse; et jusqu'à preuve du contraire, la façon choisie par les autorités provinciales répond à cette condition. Le cabinet tâche honnêtement d'assumer ses responsabilités pour améliorer le sort de la population et pour réparer ce que les autres ont mal fait . . ."

Le député de Laurier reproche à l'opposition de ne faire appel qu'à l'instinct et aux préjugés au cours du débat relatif à l'impôt provincial sur le revenu. "Démagogie !" commente-t-il.

Donnant un exemple pour illustrer sa pensée, M. René Lévesque dit que M. Daniel Johnson peut bien parler des "chers ouvriers" de son comté avec des trémolos frémissants dans la voix, mais qu'il n'y a pas beaucoup d'ouvriers dans Bagot. L'attitude de l'Union nationale a été bien différente dans la pratique quand il était question des travailleurs d'Asbestos, de Louiseville, de Murdochville "avec le cortège de brimades et de mesquineries dont ils ont été victimes" . . .

Le député de Laurier poursuit en affirmant que, lui-même ira volontiers exposer, aux petits salariés de sa circonscription, pourquoi il vote en faveur de la loi à l'étude, le bill no 17, concernant l'impôt provincial sur le revenu.

Le ministre des Travaux publics, faisant allusion à certains passages du discours de M. Daniel Johnson, lui reproche

Voir M. LEVESQUE, page 14

Echos du Parlement

QUEBEC. (DNC) — M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, présidera, le 21 décembre à 7 h. 30 du soir, au dépouillement de l'arbre de Noël, au Club de Réforme.

Chaque année, à pareille date, le Club de Réforme organise une fête au bénéfice de l'Oeuvre des petits porteurs de journaux, laquelle est dirigée par les religieux ed St-Vincent-de-Paul.

A cette occasion, les membres du Club de Réforme offriront des cadeaux (vêtements, jouets, etc.), aux porteurs de journaux.

Bureaux fermés

Les bureaux du gouvernement provincial seront fermés le 26 décembre 1960 ainsi que le 2 janvier 1961, soit les lendemains de Noël et du Jour de l'An.

Un honneur pour la province

Le directeur-adjoint de la Sûreté provinciale, le lt-colonel Léon Lambert, a été invité par l'Association internationale des chefs de police à conserver, pour 1961, la présidence de son comité des relations internationales.

Dans une lettre adressée à M. Lambert, le procureur général de la province, M. Georges-Emile Lapalme, signale "qu'il ne voit aucune objection, bien au contraire, à ce que vous acceptiez de nouveau cette présidence qui vous fait honneur ainsi qu'à notre province".

Les Unités sanitaires

La division des Unités sanitaires du ministère provincial de la Santé a continué sa lutte antituberculeuse en examinant 132,340 personnes au cours de l'année 1959, révèle le rapport annuel du ministère. Les 73,469 épreuves à la tuberculine et au B.C.G. effectuées par la division ont permis de dépister 2,160 nouveaux cas positifs.

Par ailleurs, la division des Unités sanitaires a mené 1,662 enquêtes épidémiologiques dans la province durant l'année dernière. Les cas de maladies contagieuses déclarés ont atteint 4,484, tandis que l'on a pu dépister 7,951 cas non déclarés.

La campagne antipolio s'est continuée par la complétion le 286,438 vaccinations et 175,998 vaccinations de rappel.

L'hygiène industrielle

Un total de 185 visites ont été faites dans les diverses industries de la province par les médecins de la division de l'hygiène industrielle, selon le rapport annuel du ministère de la Santé pour 1959.

Les enquêtes effectuées par le personnel médical de la division touchaient des cas de dermite, de pneumoconiose, d'intoxication par gaz nocif, de nuisance, d'intoxication par le plomb, de vapeurs de gazoline dans des édifices à bureaux, ou dans des habitations, et de maladies causées par des radiations.

En plus du travail d'inspection et de contrôle dans les usines, les chimistes de la division ont analysé en laboratoire les échantillons d'air prélevés au cours de leurs enquêtes, ainsi que les échantillons provenant de sources diverses, dont l'examen est requis au point de vue hygiène industrielle.

Pollution des eaux

Le problème de la pollution des cours d'eau a fait l'objet de la sollicitude constante de la division du génie sanitaire du ministère provincial de la

Voir PARLEMENT, page 14

A moins d'une loi nouvelle des spiritueux avant le Carnaval

Une vingtaine de grands restaurants de Québec devront fermer leurs portes

par Gilles PRATTE

QUEBEC. — Si le Gouvernement n'adopte pas une nouvelle loi des spiritueux avant le carnaval, au moins une vingtaine de restaurants importants de Québec devront fermer leurs portes. C'est là une constatation faite hier après-midi par une cinquantaine de membres de l'Association provinciale des restaurateurs de Québec, réunis au restaurant Riviera.

Un membre de l'organisme, M. Antoine Bédard, de Crown Smoked Meat qui, incidemment, doit adopter sous peu une raison sociale française, a même annoncé que si aucun changement n'est apporté à la situation actuelle, il proposera à une prochaine réunion de l'Association, la fermeture des restaurants de Québec, sept jours par semaine.

On a toutefois bien précisé qu'il ne s'agit pas là d'une mesure de chantage, de grève, pour forcer la main au Gouvernement. "Nous voulons seulement aider le Gouvernement à faire accepter une loi plus adéquate" a remarqué M. Bédard. L'Association ne veut pas de tolérance, elle demande une loi plus juste.

Les restaurateurs ont été unanimes à reconnaître que le prix des repas est beaucoup trop bas pour leur permettre de réaliser des profits. Ils soutiennent que pour continuer à exploiter leurs entreprises une nouvelle loi des spiritueux plus intelligente est nécessaire, étant donné que c'est par la vente des alcools qu'ils réalisent le plus clair de leurs profits.

Etant donné que le chômage constitue aussi une incidence sur les fluctuations alarmantes de leurs affaires, les restaurateurs ont reconnu qu'il leur est impossible de songer à augmenter le prix de leurs repas. Cette politique achèverait de chasser le reste de clientèle fréquentant leurs établissements.

Le vice-président de l'Association, M. Ernest Roy, déclarait hier qu'il faut que le Gouvernement comprenne que les restaurateurs sont conscients de leurs responsabilités. "Nous ne sommes pas devenus restaurateurs par pur hasard" disait-il.

M. Roy précisait que les restaurateurs seront en mesure d'exercer leur profession en autant que la loi ne les forcera pas à être surveillants, sentinelles, garde-chiourme dans leur propre établissement.

Il ajoutait : "Un bon restaurateur n'endurera jamais dans sa salle à manger, ce qui se passe souvent dans des endroits sans surveillance, il sera cependant heureux et fier de contribuer légalement au bonheur des clients en s'occupant de leur confort avec la plus grande hospitalité, en leur fournissant légalement ce qu'ils ont le droit de déguster chez eux, dans leur propre salle à manger".

Reconnaissant qu'il se trouve malheureusement des restaurateurs ne faisant pas honneur à leur profession, M. Roy a rappelé que le Procureur général a informé le public que la prochaine Régie des spiritueux sera un organisme quasi-judiciaire. "Or, a-t-il dit, la législation ou la réglementation avec sanctions sévères, verra automatiquement à l'épuration des détenteurs de permis. Cela constitue une garantie définitive et totale pour les organismes de vigilance".

M. Roy a souligné que les distilleurs et brasseurs n'ont pas enregistré de diminution dans leurs chiffres de vente comparativement à l'an dernier ; il y a cependant absence d'augmentation, contrairement aux années précédentes. Il a laissé entendre que les affaires des établissements licenciés ayant sensiblement diminué, les spiritueux doivent forcément être écoulés par d'autres voies.

Les restaurateurs sont au désespoir d'avoir à faire respecter une loi datant de 1921. Le vice-président de l'Association remarquait hier. "Dans ce temps-là, c'était un cadeau bien apprécié du peuple qui sortait de la prohibition et le retour à cette loi n'est pas plus logique que si on nous obli-

Voir RESTAURANTS, page 14

A la raffinerie de St-Hilaire:

22 millions de livres de sucre de 82,700 tonnes de betteraves

QUEBEC. (DNC) — La raffinerie de sucre de Québec, à St-Hilaire, a extrait 22 millions de livres de sucre des 82,700 tonnes de betteraves qui lui ont été expédiées par 829 cultivateurs de la zone betteravière du Québec. L'usine a fabriqué en outre, 5,400 tonnes de pulpe et 3,200 tonnes de mélasse, deux sous-produits de la betterave avantageusement utilisés pour l'alimentation des animaux.

Le directeur de la production, M. Gérard Lagacé, agronome, fait observer que la récolte 1960 provient de 5,423 acres affectées à cette culture établissant un rendement à l'acre de 15.25 tonnes, le plus fort obtenu depuis l'existence de la raffinerie de St-Hilaire.

Des quelque 20 comtés de la zone betteravière du Québec, les plus gros producteurs sont dans l'ordre : St-Hyacinthe, où 409 producteurs ont fourni près de 60 pour cent du tonnage total, soit 48,800 tonnes provenant de 3,079 acres dont le rendement moyen a été de 15.8 tonnes.

Bagot vient en second lieu, avec 17,500 tonnes de 120 producteurs, ayant obtenu un rendement à l'acre de 16 tonnes en moyenne; en troisième lieu, le comté de Napierville, avec 163 producteurs, fournissait 8,300 tonnes. Le reliquat de 8,000 tonnes provient de 17 comtés où seulement 137 cultivateurs s'adonnent à cette culture.

La valeur actuelle de la récolte 1960 dépasse le million de dollars à répartir entre 829 cultivateurs qui retireront un revenu brut moyen de $198.25 par acre ou $13.00 par tonne.

Commentant ce rapport, M. Lagacé souligne que la culture betteravière est intéressante pour les producteurs. Il rappelle cependant que la raffinerie de St-Hilaire peut facilement transformer une récolte de 140,000 tonnes de betteraves. Il y aurait place pour un autre "50,000 tonnes". Pour combler ce vide, l'usine de St-Hilaire doit compter sur la bonne volonté des cultivateurs demeurant dans un rayon d'une trentaine de milles de la raffinerie. Ils tireraient certainement profit à alimenter cette usine pour qu'elle fonctionne à sa pleine capacité.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

$12.50 par année est un montant "considérable"

QUEBEC. (par J.-L.L.) — Le député (UN) de St-Jacques, M. Paul Dozois, a qualifié hier d'antisociale, antifamiliale et odieuse, la loi que le gouvernement a soumise à la chambre pour modifier l'impot provincial sur le revenu personnel.

L'ancien ministre des Affaires municipales a fait remarqué que le bill 17 provoquerait une augmentation d'impôt de $12.50 par année pour une personne mariée ayant un revenu de $2,500.

"Certains opineront, a-t-il ajouté, que ce n'est pas là une somme tellement considérable. Mais je représente un comté ouvrier où je suis né. Je connais les ouvriers et leurs problèmes. Je suis moi-même issu de la classe ouvrière. Aussi, je puis affirmer que pour ces gens-là, $12.50 par année, c'est un montant considérable."

L'Opposition à l'attaque

Le gouvernement Lesage veut faire payer l'assurance-hospitalisation par le public et principalement par les petits salariés

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — M. Antonio Talbot, chef intérimaire de l'Opposition, a dirigé hier l'attaque de l'Union nationale contre le Gouvernement au sujet de l'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Les arguments de l'Opposition se résument à ceux-ci :

1—Il est faux de dire que l'Assemblée législative a dû voter un budget supplémentaire de $144,000,000.

2—Les crédits qui viennent d'être ouverts par la Chambre basse, ne sont pas pour permettre aux autorités libérales actuelles du Québec de faire face à des engagements cachés du gouvernement précédent.

3 — La hausse de l'impôt est simplement pour financer l'assurance-hospitalisation et l'on en fait porter le fardeau financier par tous les contribuables certes, mais surtout par les petits salariés qui, en plus, perdent les avantages de l'assistance publique.

4 — Les affirmations du premier ministre, disant que l'homme marié, n'ayant pas d'enfant, et gagnant $3,000 par année, aura seulement $10.70 à payer pour ses $1,000 de revenus imposables après la sanction de la loi, sont fausses, car cet homme marié, qui n'avait rien à payer jusqu'ici, devra, bel et bien, débourser $25 d'impôt sur le revenu.

5 — La réalisation des promesses "échevelées" du parti libéral, il faut que ça se paie.

Au sujet du budget supplémentaire, le député de Chicoutimi a fait observer que la députation n'a pas voté $144,000,000 cette semaine, mais simplement $78,000,000. Les $66,000,00, constituant la différence entre les deux sommes, sont en effet des crédits qui étaient déjà ouverts par la législation provinciale et qui étaient destinés depuis longtemps à certaines dépenses particulières.

D'autre part, M. Talbot rappelle que, sur les $78,000,000 qui ont été votés lors de l'adoption du budget supplémentaire ces jours derniers, une tranche de $30,000,000 représente, d'après M. Jean Lesage lui-même, des dépenses faites par le présent gouvernement libéral.

Au sujet des $38,000,000 restant, l'ancien ministre de la Voirie note que, sur ce montant, $35,000,000 sont consacrés à des dépenses d'équipement, c'est-à-dire à un véritable placement qui augmente l'actif de la province.

Etant donné les circonstances, le député de Chicoutimi affirme que ses adversaires politiques n'ont pas brossé un tableau exact de la situation lorsqu'ils ont tenté de convaincre la Chambre de la nécessité d'augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers pour assainir les finances de la province.

L'ancien ministre de la Voirie soutient que, dans son département, au moment des élections générales du 22 juin, la moitié des travaux prévus pour l'exercice courant n'était pas commencée. Si le nouveau gouvernement ne les jugeait pas convenables, il aurait dû les contremander.

Bref, d'après M. Talbot, la responsabilité du cabinet Lesage dans le déséquilibre entre les revenus et les dépenses du

Voir L'OPPOSITION, page 14

Daniel Johnson, critique financier de l'Opposition

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le député (U.N.) de Bagot, M. Daniel Johnson, qui fait de plus en plus figure de critique financier de l'opposition, a soumis hier en Chambre un tableau tendant à prouver que les classes laborieuses et moyennes seront les plus durement frappées par le bill 17 modifiant la loi de l'impôt provincial.

Selon ces chiffes, une personne mariée, sans enfant, ayant un revenu net de $3,100, payerait à l'avenir $25.00 d'impôt par année, alors qu'elle ne paie rien actuellement. Il s'agirait là d'une augmentation qui se situe à l'infini. Par contre, la personne mariée, sans enfant, jouissant d'un revenu net de $52,100, ne verrait son impôt provincial augmenté que de $98.50, soit une hausse de 3 p. cent.

Voici d'ailleurs le tableau soumis par le député de Bagot :

Exemptions de base, impôt provincial, augmentation, personne mariée sans enfants, $2,100.

Revenu net	Revenu imposable	Actuel	Après application bill 17	En argent	En p.c.
$ 3,100	$ 1,000	NIL	$ 25	$25.00	INFINI
4,100	2,000	30.50	53	22.50	70 p.c.
5,100	3,000	55.30	85	29.70	54 p.c.
6,100	4,000	87.15	117	29.85	35 p.c.
7,100	5,000	119.45	153	33.55	28 p.c.
12,100	10,000	328.55	375	46.45	14 p.c.
27,100	25,000	1,364.25	1,439	74.75	6 p.c.
52,100	50,000	3,495.50	3,594	98.50	3 p.c.

"Avec cette nouvelle loi, a soutenu M. Johnson, on fera une collation des grades à 260,000 célibataires et à près de 160,000 chefs de familles qui deviennent de nouveaux payeurs d'impôt à la province.

"Et pourtant, a-t-il conclu, les pères de familles auxquels on parlait de gratuité scolaire et de gratuité des livres, ne s'attendaient sûrement pas à rien de tel de la part du parti libéral."

Une prime déguisée

Auparavant, le député de Bagot avait soutenu que le bill 17 constituait en fait une prime déguisée pour l'assurance-hospitalisation, que le gouvernement a voulu faire passer à toute vitesse.

"C'est une prime hypocrite et dangereuse, a-t-il déclaré, parce qu'on l'accroche, en partie, à l'impôt sur le revenu . . . Il faudra que l'Union nationale revienne au pouvoir pour rétablir la justice sociale dans la taxation."

Le député de Bagot a précisé que le gouvernement, par cette loi, taxerait tout le monde, même ceux qui n'en ont pas les moyens, pour donner l'assurance-hospitalisation à tout le monde, même à ceux qui n'en ont pas besoin.

Tenant en main une carte d'invitation à un dépouillement d'arbre de Noël au club de Réforme, M. Johnson a terminé son exposé en altérant le texte de l'invitation comme suit : "Vous êtes cordialement invités à assister à un dépouillement des contribuables qui aura lieu le 21 décembre, à 8 h. 30, au Club de Réforme. Veuillez présenter $25.00 à la porte."

Le premier ministre a été le premier à rire de cette boutade.

L'impôt "tranchera très souvent à vif dans un revenu déjà insuffisant"

--M. Roger Mathieu

QUEBEC. (J.M.) — M. Roger Mathieu, président général de la confédération des syndicats nationaux, a fait hier soir une déclaration dans laquelle il déplore la mesure prise par le gouvernement provincial au sujet de l'impôt sur le revenu. Au nom des syndiqués dont il est le porte-parole, M. Mathieu attire l'attention sur le fait que la hausse de l'impôt "tranchera très souvent à vif dans un revenu déjà insuffisant".

Mais voici les paroles du président de la CSN :

"La Confédération des syndicats nationaux a pris connaissance des bills 17 et 21 qui visent à établir un nouvel impôt sur les sociétés et les individus en vue de couvrir une partie des frais qu'entraînera l'application de la loi sur l'assurance-hospitalisation. Ce nouvel impôt est censé rapporter environ $25 millions au Trésor provincial.

"La Confédération a été surprise du geste posé par le gouvernement qui a déjà déclaré, par la voix du premier ministre que le coût de l'assurance-hospitalisation serait entièrement absorbé par le fonds consolidé de la province et ce, sans contributions de la part des assurés et sans nouvelle taxe.

"Notre Confédération n'avait pas d'objection à ce que le Gouvernement cherche de nouvelles sources de revenus pour faire face aux obligations que lui imposerait l'entrée en vigueur du plan d'assurance-hospitalisation. Dans un mémoire conjoint avec cinq autres organisations, elle avait même suggéré que l'on hausse le taux de l'électricité vendue à l'industrie. Nous regrettons que le Gouvernement ait écarté cette suggestion au bénéfice d'une formule qui grèvera davantage le budget des gagne-petit qui ont déjà beaucoup de difficultés à joindre les deux bouts. Nous comprenons que le nouvel impôt représentera une prime relativement basse pour les assurés mais, il ne faut pas oublier, non plus, qu'il tranchera à vif, dans un grand nombre de cas, dans un revenu déjà insuffisant.

"Notre Confédération croit que les sociétés commerciales et industrielles, qui ont souvent reçu un traitement de faveur dans notre province, auraient dû faire seules les frais du déficit du plan d'assurance-hospitalisation", a dit M. Roger Mathieu, président général de la Confédération des syndicats nationaux.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

Le premier ministre et Mme Jean Lesage rehausseront de leur présence la fête des enfants et le dépouillement de l'arbre de Noël, sous les auspices de la Société Saint-Vincent de Paul, dimanche soir, au centre Durocher.

Un groupe d'amis du sénateur Josie-D. Quart, recevra samedi le 14 janvier prochain au Château Frontenac, à l'occasion de sa récente nomination au Sénat canadien.

Carnaval

Le couronnement de Mlle Barbara-Ann Miller, duchesse de Champlain, donnera lieu à une brillante manifestation mondaine, lundi soir, dans la salle de bal du Château Frontenac. Outre l'Intendant du duché et Mme Roger Falardeau, la liste des invités d'honneur comprend plusieurs personnalités dont la plupart des ministres du cabinet provincial, soit : M. et Mme Gérard-D. Lévesque, M. et Mme Alcide Courcy, M. et Mme André Rousseau, M. et Mme Emilien Lafrance, M. et Mme Paul Gérin-Lajoie, M. et Mme Bona Arsenault, M. et Mme René Lévesque, M. et Mme Bernard Pinard, M. et Mme René Hamel, M. et Mme C. A. Kirkland, M. et Mme Paul Earl, M. et Mme Gérard Cournoyer, M. et Mme Lionel Bertrand, M. et Mme Alphonse Couturier. Sont également au nombre des invités d'honneur : le lt-colonel et Mme Cyrille Falardeau, le président de la Chambre de Commerce et Mme Jean Champoux, M. et Mme Roger Vézina, M. et Mme J. Fradette, M. Jean-Paul Pépin, le colonel et Mme Léandre Lacroix, M. et Mme Maurice D'Amours, M. et Mme Adrien Lemire, Mlle Marthe Gravel, M. et Mme Charles-H. Blais, M. et Mme Jean-Luc Dutil, M. et Mme Jacques Morisset, M. et Mme Pierre Tremblay, M. et Mme Henri Béique et les professeurs de la faculté de Commerce de l'université Laval. Mlle Yvonne Bouchard agira comme dame de compagnie de la duchesse ; les demoiselles d'honneur sont Mlles Barbara Monaghan, Margaret Griffin, Nicole Taché et Carol Mitchell. La petite Marie Guillemette sera bouquetière.

Réceptions

Mlle Louise Joli-Coeur donne une réception, ce soir, à la résidence de ses parents, le juge et Mme Achille Joli-Coeur.

Mlle Dorothy Brennan et Mlle Beverley Duchaine reçoivent à l'heure du thé aujourd'hui, en l'honneur de Mlle Merle Brennan, dont le mariage sera célébré prochainement.

M. et Mme Paul Lévesque ont reçu à un cocktail, jeudi soir, au Château Bonne-Entente.

Mme René Routhier recevra à un sherry dimanche après-midi, de quatre à six heures, à sa résidence, en l'honneur d'un groupe de nouvelles noëlistes.

Concert

Sous le distingué patronage de M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, et de M. Gustave Poisson, sous-ministre, le Conservatoire de musique et d'art dramatique présente dimanche après-midi, à trois heures, en la salle de l'Institut canadien, l'orchestre du Conservatoire sous la direction de Sylvio Lacharité, dans un programme comprenant des pièces de Mozart, Mahler, Bach et Brahms.

Mariage
Mercier-Du Tremblay

Ce matin, à onze heures, en la chapelle Saint-Louis de la basilique, M. l'abbé Fernand Marquis a béni le mariage de Mlle Fernande Du Tremblay, fille de M. et Mme Victor Du Tremblay, avec M. Alexandre Mercier, fils de M. et de Mme Ludger Mercier, décédés.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les nouveaux époux partirent pour le nord de Montréal. A leur retour, ils résideront à Sillery.

Déplacements

Le docteur F. C. James, principal de l'université McGill, et Mme James, ont fait un séjour à Québec, inscrits au Château Frontenac.

Me et Mme Damien Gingras et leur fille Rachel s'embarquent aujourd'hui pour une croisière sur la Méditerranée.

Mlle Hélène Roberge quitte Québec, aujourd'hui, pour Montréal, où elle résidera désormais.

M. et Mme Maurice Simard sont partis pour la Floride où ils passeront plusieurs semaines.

Naissances

M. et Mme Louis Lemieux (Marie Marceau) annoncent la naissance de leur fils, Louis-Antoine, né le 15 décembre, à l'hôpital Saint-Sacrement. Parrain et marraine, le Dr et Mme Gilles Marceau, oncle et tante de l'enfant. Mlle Hélène Lemieux portera son petit frère sur les fonts baptismaux.

M. et Mme Raymond Tremblay, d'Ange-Gardien, annoncent la naissance d'un fils, Serge. Parrain et marraine : M. et Mme Georges Tremblay, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Thérèse Tremblay, tante de l'enfant.

M. et Mme Robert Charron annoncent la naissance d'un fils, Robert. Parrain et marraine : M. et Mme Yvon Gérard. Porteuse : Mme Eudore Leclerc.

M. et Mme Georges Boivin annoncent la naissance d'un fils, Daniel. Parrain et marraine : M. et Mme Bertrand Provencher, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Nicole Provencher, tante de l'enfant.

M. et Mme Paul-Emile Bégin, née Marie-Paule Lambert, annoncent la naissance d'un fils Yvon. Parrain : M. Michel Bégin, oncle de l'enfant. Marraine : Mme Alphonse Bégin, grand-mère de l'enfant. Porteuse : Mme Maurice Dusseault, tante de l'enfant.

M. et Mme Paul-Emile Paradis, née Louisette Lachance, annoncent la naissance d'un fils, Richard. Parrain et marraine : M. et Mme Emile Paradis, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme Philippe Ferland, grand-tante de l'enfant.

M. et Mme Aimé Roy, née Estelle Gingras, annoncent la naissance d'une fille, Johanne. Parrain : M. Serge Gingras, oncle de l'enfant. Marraine : Mlle Nicole Gingras, tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Céline Gingras, tante de l'enfant.

M. Mme Denis Roy, née Cécile Bertrand, annoncent la naissance d'un fils, Alain. Parrain et marraine : M. Mme Arthur Roy, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme Georges Bertrand, grand-mère de l'enfant.

M. Mme Réginald Baugh annoncent la naissance d'une fille, Katline. Parrain et marraine : M. Mme Dollard Lessard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Laurence Baugh, tante de l'enfant.

M. Mme Maurice Denis, née Pauline Latouche, de Beauport, annoncent la naissance d'une fille Silvy.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

10:00—Fon-fon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Mire et musique
1:25—Vie de l'Eglise
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Les manchettes int.
6:05—Le comte de Monté Christo
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—La météo
7:15—Choix de
7:45—La Politique Provinciale
8:00—Colin Maillard
8:30—Ou chante l'Alouette
8:45—La soirée du hockey : Rangers à Canadien
10:15—Mes chansons
10:30—Télépolicier
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:21—Cinéma du samedi soir
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

10:15—La messe
11:00—Signes de Vie
11:30—Mire et musique
12:25—Vie de l'Eglise
12:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Travaux et les jours
2:00—Théâtre familial
3:30—Apprenez à dessiner
3:45—Court métrage
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Le monde du travail
5:45—La parade des animaux
6:00—Le Père Noël
6:30—Robin des bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music Hall
9:00—Passe d'armes
9:31—Théâtre du dimanche "Deux hommes dans la mine
10:31—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:10—Sport Eclair
11:30—Fin des émissions.

LUNDI

11:30—Mire et musique
12:30—Horaire commenté
12:35—Vie de l'Eglise
12:40—Les Nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Le Capitaine Tombalo
6:00—Les manchettes int.
6:05—Sur la route
6:20—Sport revue
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Mirez juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:30—Arts et Lettres
11:59—Fin des émissions.

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

2:28—Opening
2:30—Ordination Christ Church Cathedral Hamilton
4:00—Test Pattern
4:58—Opening
5:00—Opening of Montreal International Airport
5:30—Cartoon Party
6:00—Teen Club
6:45—News and sports
7:00—Dennis the menace
7:30—The Californians
8:00—T.V. Hour of Stars and On Stage with Monty Woolley
9:00—NHL Hockey
10:15—Juliette
10:45 Film
11:00—CBC News
11:09—Sports score highlights
11:14—Late show
12:26—Sing off

DEMAIN

12:28—Opening
12:30—Sacred Heart program
12:45—U. N. review
1:00—Good life theatre
1:30—Country calendar
2:00—Junior magazine
3:00—Family theatre
4:30—Citizen's forum
5:00—News magazine
5:30—The nature of things
6:00—The 6 o'clock show
7:00—National velvet
7:30—The world of music
8:00—Ed Sullivan show
9:00—G.M. presents
10:00—Angel
10:30—Encounters
11:00—CBC News
11:09—Sports score highlights
11:14—Sign off

LUNDI

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery Schol
2:30—Open House
3:0—Reflections
3:30—The verdict is yours
4:00—Bucky & Pepito
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—The James Bros of Missouri
6:00—The Nation's Business
6:15—Cartoons
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—701
7:30—Don Messer jubilee
8:00—Bold Venture
8:30—Jack Kane show
9:00—My sister Eileen
9:30—Festival '61 "Julius Caesar"
11:30—CBC news
11:44—Late show
12:35—Sign off



Dr Camille Gosselin



Dr Paul-Emile Patry



Dr Maurice Vignault

Les docteurs Gosselin, Patry et Vignault, qui ont fait leur entraînement à l'hôpital du St-Sacrement de Québec, ont obtenu récemment leur diplôme d'associé (fellow) du Collège royal des chirurgiens du Canada et de spécialiste de la province de Québec.

Dépendant du Bien-être social

Comité antialcoolique du Québec; conseil supérieur de la famile

QUEBEC. (DNC) — L'Assemblée législative a voté hier en première lecture le bill no 12, pour favoriser la lutte contre l'alcoolisme en formant un "comité antialcoolique du Québec", et le bill no 25, visant à constituer un département de la famille greffé sur le ministère du Bien-Etre social. Le titulaire du ministère, M. Emilien Lafrance, député libéral de Richmond, a annoncé par la même occasion qu'un conseil supérieur de la famille va être formé dans la province.

Le comité antialcoolique du Québec dépendra lui aussi du ministère du Bien-Etre social, ce qui a permis à M. Antonio Talbot, chef intérimaire de l'opposition, de dire en se tournant vers M. Lafrance : "Le ministre va devenir un Frère Prêcheur !"

C'est le député de Richmond qui avait donné les explications nécessaires à la Chambre :

La consommation de boissons alcooliques pose un grave problème à la société et à la famille.

Mission du comité

En face du danger créé par l'éthylisme, le "comité antialcoolique" sera chargé :

A—De s'enquérir de l'étendue, de la nature et des causes actuelles du problème, de rechercher les remèdes à y apporter, de recommander les mesures voulues pour prévenir et les méthodes de réhabilitation convenables;

B—De lancer, en collaboration avec différents groupes, une campagne de publicité éducative.

A ce propos, M. Lafrance a parlé d'associations telles que les cercles Lacordaire. On demandera aussi l'aide de l'épiscopat.

Il ne s'agira pas d'imposer l'abstinence totale, mais d'encourager la sobriété et d'empêcher les abus.

Le comité sera chargé en troisième lieu de coordonner la lutte contre l'alcoolisme.

Le comité, permanent, se composera de cinq membres au plus, qui seront nommés par le gouvernement provincial. Au cabinet, incombera également la tâche de désigner lequel des cinq sera le président.

Les membres ne seront pas rémunérés; on remboursera seulement leurs dépenses; on les fera bénéficier des services d'un secrétaire ou de toute autre personne dont l'assistance sera nécessaire.

Chaque année, un rapport sera soumis aux autorités du Québec, avec constatations et recommandations.

Les crédits nécessaires pour le fonctionnement du nouvel organisme devront être approuvés et votés, tous les ans, par les Chambres.

La loi sera en vigueur à partir de sa sanction par Son Excellence le représentant de la Reine, et donc probablement à la fin de la semaine prochaine.

Département de la famille

En annonçant la création d'un département de la famille greffé sur le ministère du Bien-être social, M. Lafrance a déclaré : "Nous voulons ainsi protéger la famille. Nous reconnaissons ses droits et nous lui donnons, par le truchement d'un ministre, une voix dans les délibérations du gouvernement de la province."

Le député de Richmond voit dans la mesure un facteur "d'impulsion nouvelle" pour notre législation sociale.

Dans son programme, le parti libéral soulignait l'importance d'une politique familiale.

Il y aura donc, bientôt, au Québec, un ministère de la famille et du Bien-être social dont on connait déjà une série de projets :

A) Allocations familiales provinciales de $10 par mois, versées aux parents des adolescents de 16 à 18 ans inclusivement qui sont aux études.

B) Allocation supplémentaire de $10 par mois versée par le gouvernement provincial aux bénéficiaires des pensions suivantes, selon les besoins : 1—pension de vieillesse universelle à 70 ans; 2—pension de vieillesse de 65 à 70 ans; 3—pension des invalides; 4—pension des aveugles.

C) Allocations aux veuves et aux célibataires de sexe féminin à partir de l'âge de 60 ans selon les conditions qui régissent la pension actuellement versée aux personnes de 65 à 70 ans.

Les travaux préparatoires à la rédaction d'un code de l'enfance et d'un code de la famille sont déjà amorcés. Ces documents publiés progressivement permettront à tous les intéressés, unions de familles, sociétés nationales, agences sociales et à tous les groupements concernés de s'intéresser de plus près à la question familiale.

Début d'une série de concerts à l'intention des ECOLIERS

QUEBEC. — La Fédération des chorales de Québec a commencé sa série de concerts à l'intention des écoliers de la Vieille Capitale. — Le choeur Haendel, que dirige Mlle Rolande Drolet, a chanté, jeudi soir, à l'école Marguerite-Bourgeois et a reçu un accueil chaleureux de la nombreuse assistance composée surtout de jeunes étudiants.

La Fédération a reçu la collaboration de M. Réal Joly, directeur de l'enseignement musical dans les écoles de la ville, pour en arriver à cette réalisation.

Les deux prochains concerts seront donnés par La Flambée, chorale formée de chefs scouts et de cheftaines guides, que dirige M. François Baby, à l'école Marie de l'Incarnation, à Limoilou; les Dauphins de la Chanson, dirigés par M. Rémy Gagné, chanteront le même soir au couvent Bon Pasteur, de Charlesbourg. Ces deux concerts commenceront à 8 heures.

La série de cette année constitue une première expérience qui permettra de prendre la température des auditoires de jeunes. Chaque chorale présentera son propre répertoire en choisissant autant que possible des pièces pour illustrer les différents genres du chant choral. Il y aura également des démonstrations sur la classification des voix, l'arrangement d'une pièce, l'harmonisation.

La Fédération des chorales entend ainsi apporter son concours à l'éducation musicale des jeunes pour appuyer en cela les efforts magnifiques déployés par le département de l'Instruction publique, par nos commissions scolaires et par nos organismes musicaux, tels l'Orchestre symphonique de Québec, le conservatoire, l'école de musique, etc.

L'OPPOSITION

SUITE DE LA PAGE 13

Québec cette année est beaucoup plus grande que nos dirigeants ne l'avouent.

Le député de Chicoutimi, soulignant la diminution de la dette de la Province sous l'Union nationale, dit que le gouvernement libéral aurait pu facilement emprunter.

Le chef intérimaire de l'Opposition conclut donc que le cabinet Lesage veut faire payer les frais d'assurance-hospitalisation au public en général et principalement aux petits salariés ; six cent mille personnes vont être affectées, dont 216,000 nouveaux contribuables.

— "Ce n'est pas ce que le parti avait promis", commente l'ancien ministre de la Voirie.

Il reproche donc à l'équipe au pouvoir d'avoir "abusé du péché mignon des démocraties, "électoralisme".

M. Talbot rappelle les diatribes de l'opposition libérale, contre les "impôts trop lourds" du Québec. Les temps sont changés, pense-t-il.

Le député de Chicoutimi se plaint, d'autre part, de la décision de faire concorder la loi provinciale de l'impôt sur le revenu avec la loi fédérale. Il y voit un coup porté contre l'autonomie.

—"Il faut admettre, déclare aussi le chef de l'Opposition, que plus ça change avec le parti libéral, plus c'est pareil. L'édition nouvelle de ce parti, l'édition 1960, est la copie du même vieux volume de 1939 que l'on a tenté de rajeunir en le reliant en peau de chagrin. Le discours que nous faisait hier le premier ministre, je l'avais entendu au moins quatre fois dans cette Chambre. D'abord en 1940 lorsque M. Godbout proposa d'approuver des taxes nouvelles pour payer, prétendait-il, les dettes de ces mauvais garçons de l'Union nationale !"

Récital de sept jeunes pianistes

QUEBEC. — Quelques élèves de l'Ecole de musique de l'université Laval donneront un récital cet après-midi, à 2 heures 15, à la salle Marquette.

Sept jeunes pianistes, élèves du professeur Constantin Klimoff, présenteront un programme très intéressant. Le public est cordialement invité.

PARLEMENT

SUITE DE LA PAGE 13

santé au cours de l'année 1959, selon le rapport annuel que vient de publier ce département.

Pour prévenir la pollution, la division du génie sanitaire recommande soit une épuration primaire, soit une épuration complète des eaux usées, suivant l'usage que l'on fait de l'eau en aval des bouches d'égout.

Selon le rapport, l'approvisionnement en eau des municipalités constitue le problème le plus important et exige une attention spéciale pour la prévention des maladies intestinales, telles que fièvre typhoïde, paratyphoïdes et diarrhées. Pour une prise d'eau existante ou à améliorer, la division recherche les qualités naturelles de l'eau aux points de vue bactériologique, physique et chimique, et essaie d'éliminer les causes de contamination ou de polution.

Abri souterrain à Valcartier?

QUEBEC. (PC) — Le Chronicle-Telegraph a rapporté que la construction d'un immense abri souterrain à Valcartier semble imminente.

Cet abri constituerait un quartier général provincial pour les organismes militaires et gouvernementaux et ceux de la défense passive advenant une attaque nucléaire.

Selon le journal, d'autres endroits ont été étudiés mais le terrain fédéral de Valcartier semble celui qui répond le plus aux exigences.

En cas d'attaque, l'abri pourrait recueillir une partie du cabinet provincial et le personnel nécessaire à la formation d'un gouvernement d'urgence.

L'abri pourrait également servir de quartier général militaire pour le district de Québec ainsi que le personnel de l'EMO (Emergency Measures Organizations).

L'abri pourrait abriter quelque 200 personnes.

Selon le journal, un abri du même genre doit être construit en Ontario. Il accueillerait les membres de la Défense civile et des gouvernements fédéral et provincial.

Il se pourrait que d'autres abris voient le jour dans d'autres provinces.

Selon une législation du gouvernement fédéral, le coût des projets serait partagé entre les gouvernement fédéral et provincial, le fédéral assumant 75 pour cent des dépenses.

Convocations

Jeune commerce de Québec — 8 h. 30, à la salle paroissiale Limoilou, soirée de quilles suivie d'un cocktail.

DIMANCHE

Conservatoire de musique et d'Art dramatique — 3 h., à la salle de l'Institut canadien, concert par l'orchestre du Conservatoire sous la direction de Sylvio Lacharité.

Société St-Vincent-de-Paul — 7 h. 30, au Centre Durocher, dépouillement d'arbre de Noël.

Création de quatre ministères et remaniement du cabinet en avril

QUEBEC. (DNC) — L'Assemblée législative a voté hier en première lecture quatre bills créant autant de ministères et un cinquième projet de loi pour autoriser un remaniement ministériel lorsque, le 1er avril 1961, le gouvernement provincial se composera d'un président du conseil ou premier ministre, de 19 ministres titulaires et d'un ministre d'Etat.

Les quatre nouveaux ministères qui doivent être créés le 1er avril sont ceux des Richesses naturelles (fusion des ministères des Mines et des Ressources hydrauliques), des Affaires culturelles, du Revenu (transformation en ministère d'une section du ministère des Finances) et des Affaires fédérales-provinciales.

En présentant hier le bill 19 instituant le ministère provincial du Revenu, le premier ministre, M. Jean Lesage, a expliqué qu'il s'agissait tout simplement de transformer en ministère le Bureau du revenu, section du ministère des Finances.

L'article 3 du bill prévoit la nomination, par le lieutenant-gouverneur en conseil, d'un sous-ministre du Revenu qui aura, sous la direction du ministre, la surveillance des autres fonctionnaires et employés du ministère.

Cette loi entrera en vigueur le 1er avril 1961.

Affaires fédérales-provinciales

"Vous voyez que nous réalisons notre programme", a commenté M. Georges Lapalme, procureur général et député libéral d'Outremont, au cours du débat qui a suivi la présentation du bill no 20 qui a pour but de doter le Québec, à partir du 1er avril prochain, d'un ministère des Affaires fédérales-provinciales.

Le texte de loi est très court. On se demande dans les milieux politiques du Québec si M. Jean Lesage, chef du gouvernement, ne voudra pas garder, pour lui, le nouveau portefeuille, ce qui serait logique, étant donné que le premier ministre dirige les délégations du Québec aux conférences des gouvernements du Canada.

Affaires culturelles

Le ministère des Affaires culturelles, dont l'existence commencera officiellement le 1er avril 1961, aura sous sa juridiction : un Office de la langue française ; un Service du Canada français d'outre-frontière; un Conseil provincial des arts ; et la Commission des monuments historiques.

De plus le ministre sera chargé de la direction des bibliothèques et des musées de la province, ainsi que des archives historiques. Il s'occupera enfin des conservatoires et des oncours artistiques, littéraires ou scientifiques.

Les membres des organismes à former sous l'égide du département seront nommés par le cabinet.

L'Office de la langue française veillera à l'épuration et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite au Québec.

Le Service du Canada français d'outre-frontière favorisera le rayonnement de la culture française hors des limites de notre province.

Le Conseil des arts recherchera les moyens les plus efficaces de faire fleurir les arts et les lettres.

Pendant la dernière campagne électorale, les orateurs libéraux et particulièrement M. Lesage avaient promis la création d'un ministère des Affaires culturelles en soulignant que :

— "Dans le milieu québécois, l'élément le plus universel est constitué par le fait français que nous nous devons de développer en profondeur. C'est par notre culture que nous nous imposerons".

A l'époque, on avait beaucoup parlé de M. Georges-Emile Lapalme comme le futur détenteur du portefeuille des Affaires culturelles.

Richesses naturelles

Le ministère des Richesses naturelles, qui résultera de la fusion des ministères des Mines et des Ressources hydrauliques, aura pour mission :

A — de favoriser l'exploitation et l'utilisation des richesses naturelles de la province au bénéfice de la population;

B — de surveiller l'application des lois concernant les eaux courantes et la houille blanche ainsi que la production, la transmission, la distribution, la vente de l'électricité et du gaz;

C — d'accélérer l'essor de l'hydro-Québec et de lui faire aménager toutes les chutes d'eau, qui n'ont pas encore été concédées, cela partout où la construction de barrages et de centrales est possible au point de vue économique;

D — d'exercer un certain contrôle sur les chute déjà concédées à l'entreprise privée;

E — de faire appliquer la législation régissant les mines et de s'occuper de la vente des terrains miniers;

F — de dresser des plans pour la mise en valeur et pour la transformation, dans la province, des richesses naturelles qui s'y trouvent et, avec l'autorisation du cabinet, de collaborer avec d'autres départements ministériels pouh la réalisation de ces plans;

G — d'obtenir des sociétés qui exploitent nos ressources naturelles, qu'elles emploient une main-d'oeuvre et des cadres québecois.

M. Jean Lesage ayant donné ces explications, M. Antonio Talbot, leader intérimaire de l'opposition, a demandé :

—Est-ce que cela fera un ministère de plus ?

M. Lesage : — Au contraire, cela en fera un de moins.

La création d'un tel département ministériel était prévue dans le programme libéral approuvé par les électeurs le 22 juin dernier.

L'article du programme, touchant à la question, était suivi de ces commentaires :

—"Tout le monde s'entend pour reconnaître que la province de Québec possède d'immenses richesses naturelles. Son sol, son sous-sol, ses forêts et ses sources d'énergie sont parmi les plus remarquables du monde à ce point de vue, et leur exploitation, si elle est rationnelle et bien orientée peut garantir à tous les citoyens du Québec un niveau de vie enviable et stable. C'est le peuple de la province de Québec qui est propriétaire de ces richesses. La mise en valeur doit s'effectuer de façon à profiter à la population d'abord . . ." (fin de la citation).

Il ne semble pas encore certain que le choix du ministre qui dirigera le département des Richesses naturelles, soit déjà fait. Certaines rumeurs disent que ce sera peut-être M. René Lévesque, député de Laurier.

Trois faussaires condamnés pour ...vol et recel

QUEBEC. (M.F.) — Les trois faussaires à l'origine du scandale des faux billets ont reçu leur sentence, hier, après avoir été trouvés coupables sous des chefs d'accusation tout a fait étrangers à l'affaire de la fausse monnaie.

Jean-Paul Pouliot a été condamné à trois ans de pénitencier par le juge Gérard Simard pour un vol avec effraction commis dans les entrepôts de Direct Motor Express, au mois d'avril dernier. Il s'était emparé d'un camion de cette compagnie et s'était sauvé avec un coffre-fort dans lequel il y avait une grande quantité de cigarettes. Le montant du vol était évalué à $3,000. Il s'agissait de la 11e condamnation de Pouliot.

Ses deux acolytes, Gaston Alain et Raymond Arsenault, de leur côté, avaient été trouvés coupables de recel d'un moteur d'automobile d'une valeur de $250 au début d'octobre dernier. Ils ont tous deux écopé d'une sentence de trois mois de prison.

M. LEVESQUE

SUITE DE LA PAGE 13

notamment d'avoir dit au gouvernement : "Au lieu d'écouter la voix de nos évêques — (sous-entendu : et de protéger la famille) —, vous prenez ce qu'il y a de plus injuste dans la loi fédérale — (sous-entendu : le barème des exemptions).

M. René Lévesque voit, dans ce raisonnement du député de Bagot, un exemple de la façon dont on procède pour conclure que les lois proposées par les autorités libérales sont "laïcisantes", et pour qualifier d' "anticonfessionnels" les impôts levés par ces mêmes autorités libérales.

Le député de Laurier dénonce également ce qu'il appelle le "mythe d'Ottawa", dont on se plaint en levant les bras au ciel où en pointant vers nous un doigt vengeur, dit-il.

A entendre les députés de l'opposition, on croirait qu'ils sont prêts à sortir de la Confédération !

Il ne faut pas oublier qu'au vingtième siècle il y a eu deux guerres auxquelles la plupart des gouvernements du monde occidental ont participé; et partout l'administration centrale a étendu son emprise dans le domaine fiscal (cf. : sous le gouvernement Borden). On n'y pouvait rien.

M. René Lévesque note que les "autonomies artificielles" n'ont pas su résister sur le plan régional. Voilà des choses que les citoyens ont le droit de savoir, commente-t-il.

Le représentant de Laurier admet que les petits salariés devront payer l'impôt, mais les autres débourseront davantage proportionnellement à leurs revenus. Il est plus juste d'avoir un tel système que celui des primes existant ailleurs.

Toutefois, M. René Lévesque fait remarquer que la hausse de l'impôt est beaucoup plus pour payer "les extravagances de l'Union nationale" que pour financer l'assurance-hospitalisation.

Il cite différents cas. Par exemple, des crédits de $1,500,000 avaient été ouverts pour "la protection contre l'incendie durant le présent exercice financier"; or le 22 juin, soit trois mois après le début de l'année 1960-1961, une somme de $1,128,000 avait déjà été dépensée par l'Union nationale.

De même, au ministère des Ressources hydrauliques, on avait voté $2,900,000 pour certaines études et pour la protection; or à la fin de juin, $4,000,000 avaient déjà été engloutis rien que pour les études en question.

Le député de Laurier révèle que des sommes s'élevant à $20,000,000 qui auraient dû être perçues par le département au temps de l'Union nationale (redevances, loyers) ne l'ont pas été parce qu'à l'époque "il fallait que le prince (Duplessis) décide tout".

M. Lévesque termine en disant que le gouvernement libéral ravaude le bas de Noël du Québec, qui lui a été laissé percé et vide.

Cinéma

BIENVILLE — "Le grand chef" : 6.30, 9.50 h. Nouvelles : 8 h. "Prisonnier de la peur" : 8.15 h. Fin : 11.20 h. Dimanche : matinée à 1 h. 30.

CAPITOL — Quatre représentations par jour, 1 h. à 3.30, 3.30 à 5.00; 6 h. à 8.20; 8.30 à 10.50 h. "Psycho" (109 min.) à 1.35, 4.05, 6.35, 9.10 h. Personne ne sera admis dans le théâtre une fois le film "Psycho" commencé. Il faudra de toute nécessité attendre la représentation suivante.

CARTIER — Nouvelles : 1 h., 4.20, 7.45 h. "La verte moisson" : 1.05, 4.30, 7.55 h. annonces : 2.45, 6.10, 9.35 h. "Sans tambour ni trompette" : 2.50, 6.15, 9.40 h. Fin : 11.10

CINEMA DE LEVIS — "Père et fils" : 6.15, 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "Cauchemar de Dracula". En couleurs : 8 h. dimanche, matinée à 1 h. 30.

CINEMA DE PARIS — "Soupçons" : 12.30, 4.20, 8.20 h. "Vacances à Ischia" : 1.55, 5.50, 9.50 h. Actualités : 3.50, 8.15 h.

CLASSIC — "Les corps sauvages" : 12.30, 4.15, 8 h. "Quand la terre brûle" : 2.15, 5.50, 9.35 h. Fin : 11.40 h.

EMPIRE — "Brides of Dracula" : 1 h. 3.55, 6.40, 9.35 h. Nouvelles : 2.25, 8.05 h. "Leech Woman" : 2.30, 5.20, 8.15 h. Previews : 3.50, 6.35, 9.30 h. Continuel de 1 h. à 11.05 h.

ETCHEMIN — "L'aventure" : 7.30 h. : "Maruzella" (couleurs) : 9.40 h. Dimanche : "Cowboy" (couleurs, CinemaScope) : 1.30, 6.30, 10 h. "La reine vierge" (couleurs) : 3.10, 8.15 h.

IMPERIAL — "Les lâches meurent aussi" (CinémaScope) : 12.30, 4.06, 7.42 h. "Les nus et les morts" (WarnerScope) : 1.56, 5.32, 9.08 h. Sujet : 4.03, 7.39 h.

LAIRET — Nouvelles : 1 h. 4.20, 7.45 h. "La verte moisson" : 1.05, 4.30, 7.55 h. Annonces : 2.45, 6.10, 9.35 h. "Sans tambour ni trompette" : 2.50, 6.15, 9.40 h. Fin : 11.10 h.

LAURIER — "La belle de Moscou" : 1.15, 5.10, 9.25 h. Nouvelles 3.10, 7.05, 9 h. "Prisonnier de la peur" 3.55, 7.25 h. Fin : 11.20 h.

PIGALLE — "Patrouille de choc" : 12.15, 3.38, 6.38, 10 h. "La marraine de Charlie" : 1.46, 5.09, 8.32 h. Actualités : 3.28, 8.22 h.

PRINCESSE — "Le fauve est lâché" : 1 h., 3.50, 6.40, 9.30 h. Sujet : 2.39, 5.29, 8.10 h. "L'énigme de la jungle" : 2.42, 5.32, 8.22 h.

RIALTO — "La valse du gorille" 12.45, 4.10, 7.40 h. "Les sept femmes de Barbe-Rousse" : 2.25, 5.50, 9.30 h. Nouvelles : 7.35 h. Fin : 11.15 h.

SILLERY — "The Came To Cordura" (CinémaScope, couleurs) : 1.15, 5.15, 9.30 h. "But Not For Me" : 3.35, 7.30 h. Continuel de 1.15 à 11.30 h.

VICTORIA — "Les corps sauvages" : 12.30, 4.15, 8 h. "Quand la terre brûle" (Technirama, couleurs) : 2.15, 5.50, 9.35 h. Continuel de 12.30 à 11.35 h.

RESTAURANTS

SUITE DE LA PAGE 13

geait à rouler avec les automobiles d'aujourd'hui sur les routes de 1921.

"D'ailleurs, disait-il, avec les profits de la Commission des Liqueurs, les différents gouvernements ont pu payer une grande partie du système routier de la province sur lequel, je ne crois pas, les citoyens opposés à une loi des spiritueux plus large, s'abstiennent de rouler."

En plus de créer de sérieuses difficultés financières aux restaurateurs, la loi actuelle est un outrage au bon goût, M. Roy notait hier que l'art gastronomique ne souffre pas l'amputation. "Ceux qui s'en délectent dans une présentation rapetissée ont des goûts particuliers qu'il faut respecter; mais il ne faut pas en faire une règle générale. La grande image de la gastronomie nécessite l'usage raffiné de tous les sens dans une harmonie relative au déploiement du repas".

M. Roy n'a pas craint ensuite d'y aller d'un exemple personnel pour montrer à quel point les restaurants souffrent de l'actuelle loi des spiritueux. Autorisant les journalistes à publier les chiffres, il a souligné qu'il lui en coûte $385 par jour pour tenir le Riviera ouvert. Le dimanche 11 décembre, ses revenus ont été de $311.95. "Autrefois, a-t-il dit, les dimanches où les revenus atteignaient $1,000 n'étaient pas rares".

Vingt et un ministres le 1er avril

QUEBEC. (J.M.) — L'Assemblée législative a voté, en première lecture, le bill No 27 concernant le pouvoir exécutif au Québec; le projet de loi modifie la législation existante pour permettre le prochain remaniement ministériel . . . si bien qu'à partir du 1er avril 1961 le gouvernement provincial devrait se composer de :

1 — un premier ministre qui est, de droit, président du conseil;

2 — un ministre chargé de l'administration de la justice, désigné sous le nom de procureur général;

3 — un ministre investi des pouvoirs définis par la loi du secrétariat et désigné sous le nom de secrétaire de la province;

4 — un ministre des Affaires fédérales-provinciales;

5 — un ministre des Affaires culturelles;

6 — un ministre des Finances;

7 — un ministre du Revenu;

8 — un ministre des Richesses naturelles;

9 — un ministre des Terres et Forêts;

10 — un ministre de l'Agriculture et de la Colonisation;

11 — un ministre de la Voirie;

12 — un ministre des Travaux publics;

13 — un ministre du Travail;

14 — un ministre de la Santé;

15 — un ministre des Affaires municipales;

16 — un ministre de la Chasse et des Pêcheries;

17 — un ministre de l'Industrie et du Commerce;

18 — un ministre de la Famille et du Bien-être social;

19 — un ministre des Transports et Communications;

20 — un ministre de la Jeunesse.

Actuellement le nombre des membres du gouvernement est de dix-sept y compris M. George Marler, nommé récemment ministre d'Etat.



Même si vous prenez des VITAMINES

. . . n'oubliez pas qu'il faut aussi du fer pour tonifier votre sang. Vous trouverez dans les Pilules Rouges un tonique connu, à base de fer, peu coûteux et qui aide à fournir au nouveau sang, l'hémoglobine essentielle. Pensez aux bonnes . . .

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES
Tonique à base de fer préparé contre l'anémie.
C

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

par **Jean POULIOT**

TROIS EXCELLENTS PROSPECTS

Dans le court laps de temps que les As ont eu pour former leur première édition de la ligue Américaine, on n'a pas eu le loisir d'accorder aux jeunes prospects de la région de Québec toute l'attention qu'ils méritaient. Le meilleur prospect chez les gardiens de buts québecois, Jocelyn Cardinal, est passé à l'organisation du Canadien et pendant que les As fondaient de grands espoirs sur Gaston Noël, Jacques Dubé devenait propriété du Rochester.

Heureusement cet été, les As ont retenu les services de Paul Dumont, un expert en organisation mineure qui a déjà participé à la réalisation des empires des Citadelles et du Frontenac. Paul a réussi à convaincre ses patrons de la nécessité de l'organisation d'une ligue juvénile qui, en coopération avec les deux clubs juniors locaux, protège directement ou indirectement une centaine de talents locaux.

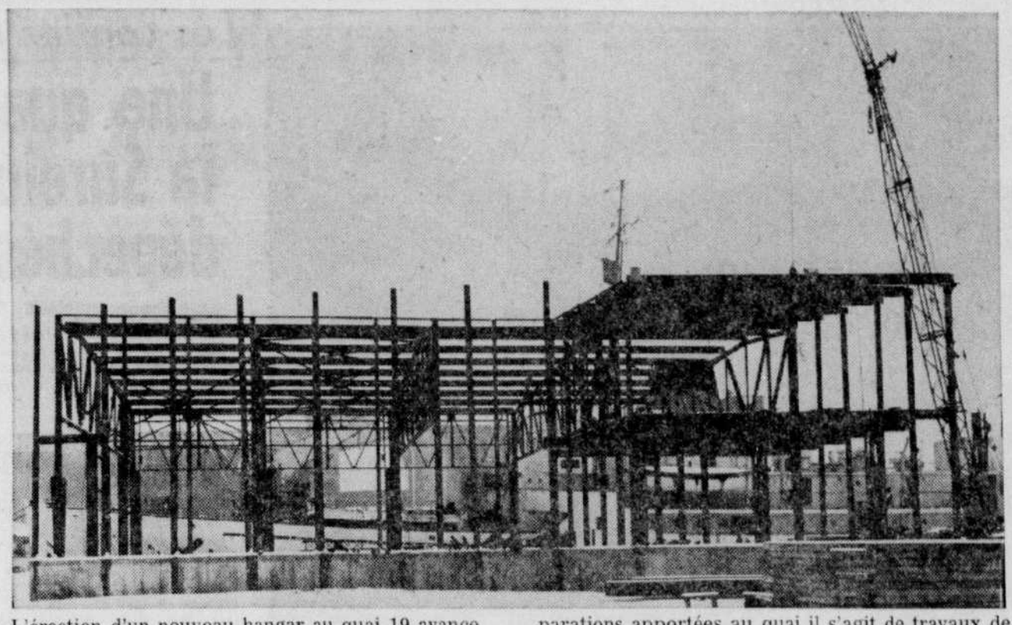
Un coup d'oeil sur la situation actuelle de l'empire mineur naissant des As montre que les trois meilleurs prospects locaux sont maintenant affiliés d'une façon quelconque à l'organisation du club local de la ligue Américaine. Nous voulons parler de Bob Régis, René Drolet et Guy Dufour.

Régis a été l'objet d'une approche des Black Hawks de Chicago dès son séjour dans le midget. Il s'alignait cette année-là pour le T. Patrick de la C.O.P. et devenait par conséquent libre à la fin de la saison d'aller jouer où cela lui plaisait sans besoin de libération. Pendant le tournoi midget du carnaval, il fut l'objet d'une surveillance étroite de Bob Wilson et il causa une telle impression que les Hawks l'invitèrent à une partie de la coupe Stanley avec ses parents pour parler d'affaires. Heureusement en ce temps-là, la branlante organisation des As passa aux mains du solide comité actuel, et Bob décida d'opter pour les As juniors. Maintenant âgé de 17 ans, il sera prêt dès l'an prochain, à aller passer ses deux dernières années juniors dans la ligue de l'Ontario.

Drolet appartenait à la vaste organisation de St-Pascal et son échappée à l'emprise du Canadien tient presque du roman. Au moment précis où son moniteur, Paddy Pedneault, se mettait au service du Forum, le père de René, un fervent supporteur des Indiens de Québec au baseball, prenait avec Dumont les derniers arrangements pour que l'athlète de 15 ans se rapporte au camp d'entrainement des Citadelles.

Dufour, à 14 ans, présente des possibilités inouïes. Grâce à la nouvelle ligue juvénile, il a été enrôlé par les Citadelles de Sts-Martyrs et il a fait le saut du bantam au juvénile en marquant deux buts à sa première partie. Comme Régis, il vient d'une famille liée depuis longtemps au hockey. Comme Drolet, il est également un excellent prospect de baseball.

Il ne reste plus maintenant qu'à espérer que l'an prochain, les As de l'Américaine auront suffisamment de joueurs pour ne pas être obligés de prêter désespérement une liste de protection au Canadien comme cette année. Si les As veulent tenir leur bout dans l'Américaine et si le circuit Canning espère s'élever un jour au rang de son aîné, il faut lutter à armes égales dans la découverte et la protection des jeunes prospects.



L'érection d'un nouveau hangar au quai 19 avance rapidement et fournit régulièrement du travail à une dizaine d'hommes. En tenant compte des réparations apportées au quai il s'agit de travaux de quelque $250,000. Actuellement l'Eastern Company s'emploie à monter la charpente d'acier.

Les As s'accrochent au 3e rang avec un gain de 5-2 à Rochester

(par **Jean POULIOT**)

ROCHESTER. — Laissant au Colisée de Québec leur nervosité des dernières joutes, les As de Québec ont retrouvé à Rochester le sens de l'humour et le chemin de la victoire avec un gain de 5-2. Avant la joute, les joueurs subtilisèrent notre machine à écrire, nous obligeant à monter à deux reprises les 57 marches de la galerie de la presse. Puis ils sautèrent sur la glace, bien décidés à faire oublier leur dernière série avec les Américains.

Gerry McNeil brilla en remportant sa première victoire au War Memorial depuis son départ de Rochester. La ligne française de Harvey-Labadie-Cossette, Lewicki et Collins s'illustrèrent. Gary Edmunson, retourné par Punch Imlach, prépara le premier but des Américains. Ramassant à la ligne bleue un retour de lancer qui avait frappé la jambière d'un joueur de défense, il obliqua à droite, entrainant deux hommes à sa suite, et complétant un demi-cercle, il passa au moment opportun à Gerry Ehman qui arrivait en trombe devant le but et qui décocha un lancer de 20 pieds bon pour son 10e but en 13 joutes à Rochester. Les As tuèrent bien une punition à Mackell et furent dangereux durant une mineure à Edmunson, mais Chadwick tint le coup. Les deux cerbères se signalèrent dans cette période avec 16 lancers sur McNeil et 9 sur Chadwick.

Les As débutèrent la deuxième période en lions et après une montée de Fleming Mackell, Morissette et Collins se passèrent la rondelle pour finalement la remettre avec une passe de travers de 40 pieds que Danny Lewicki attendit à 15 pieds des buts pour percer Chadwick. Dick Van Impe redonna l'avance au Rochester 80 secondes plus tard en recevant une passe de derrière les buts, mais les As ne lâchèrent pas et égalisèrent dans le même laps de temps grâce à Cossette qui se tint à l'entrée des filets pour faire dévier une passe de Harvey. Lewicki protesta qu'un arrêt de Chadwick avait dépassé la ligne pendant un jeu de puissance à quatre contre trois, mais les As ne se laissèrent pas abattre par cette décision et enfilèrent deux autres buts en une minute. Jim Morrison lançant de la ligne bleue vit son lancer dévier sur la jambe de Ehman et trouver le fond du filet, puis Michel Harvey ramassa un retour aux pieds de Chadwick et le lui expédia au-dessus de l'épaule pour donner une avance de 4-2.

Les As harcelèrent continuellement les Américains à la troisième période, ne les laissant pas s'organiser. A la dixième minute, Gary Collins fit une de ses montées habituelles pour passer entre les défenses à Fleming Mackell qui marqua le 5ème but en frappant l'intérieur du poteau. Se sentant perdu, Rochester commença à jouer pour l'homme et se mérita deux mineures avant une bataille Barlow-Kraftcheck.

Les As ont maintenant pour décembre une fiche de trois victoires, deux défaites et une nulle.

Les alignements

QUEBEC — Buts : McNeil ; Défenses : Collins, Martin, Morrison, Bédard ; Avants : Lewicki, Morissette, Harvey, Cossette, Labadie, Leclair, Corcoran, Barlow, O'Brien, Ferguson.

ROCHESTER — Buts : Chadwick ; Défenses : Côté, Kraftcheck, Mattiussi, Donaldson, White ; Avants : Creighton, Edmunson, Ehman Ciesla, Rousseau, Boyer, Ubriaco, Pappin, Howell, Van Impe.

Arbitre : MacArthur ; Juges de lignes : Ed House et Steve Wooley.

Première période

1—Rochester, Ehman (Edmunson) 8.08
Punitions : Van Impe, Harvey 2.14, Mackell 11.47, Edmunson 13.54.

Deuxième période

2—Québec, Lewicki (Morissette, Collins) 8.21
3—Rochester, Van Impe (Ciesla) 1.49
4—Québec, Cossette (Harvey, Labadie) 3.04
5—Québec, Morrison (Harvey, Labadie) 10.34
6—Québec, Harvey (Cossette, Labadie) 11.49
Punitions : Donaldson 6.49, Côté 6.57, Mackell 6.57, 17.46.

Troisième période

7—Québec, Mackell (Collins) 10.31
Punitions : Côté 14.07, White 16.10, Barlow, Kraftcheck (majeures) 18.05.

Lancers sur :

CHADWICK	9	10	5 — 24
McNEIL	16	13	9 — 38

2 comités spéciaux formés, au conseil du Bas St-Laurent

QUEBEC. — Le conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent a formé deux comités spéciaux lors de sa dernière assemblée tenue à Rimouski, ces jours derniers.

Un premier comité verra à tracer le programme d'action pour la prochaine année. Il se compose de MM. G.-H. Dubé, de Mont-Joli ; Arthur Rioux, de Rimouski ; Paul Auger, d'Amqui ; Antonio Dubé, de Rivière-du-Loup.

L'autre, dit comité de publicité, verra à tenir la population au courant de toutes les activités du conseil par la publicité à la télévision et dans les journaux. Il se compose de MM. Rosaire Gendron et Gérard Lebel, de Rivière-du-Loup ; Lucien Roy, de Rimouski. Le président M. G.-Alex. Lebel, de Matane, de même que le secrétaire et le publiciste du conseil font partie d'autorité de chacun de ces comités.

Des représentants de toutes les communautés du Bas St-Laurent ont assisté à cette réunion à l'Ecole de commerce de Rimouski.

Riposte de M. Lapalme

QUEBEC. (**J. M.**) — M. Lucien Tremblay, député U. N. de Maisonneuve, a déclaré hier après-midi à l'Assemblée législative qu'on devrait donner au Procureur général le titre officiel de vice-premier-ministre.

Sur quoi, M. Lapalme a riposté :

— "Le député de Maisonneuve sait-il que l'appellation du vice-premier-ministre n'existe qu'en Russie ?"

Concert public de l'Orchestre du conservatoire

QUEBEC. — L'Orchestre du conservatoire de la province donnera un autre concert public, dimanche, le 18, à l'Institut canadien. Son chef attitré, Sylvio Lacharité, dirigera les jeunes musiciens dans des oeuvres de Mozart, Mahler, Bach et Brahms.

Le programme comprend l'ouverture Cosi fan futte, de Mozart; l'Adagietto de la 5e symphonie de Gustav Mahler; le Concerto No 1 pour violon de Jean-Sébastien Bach; Mlle Marie-Paule Hudon sera soliste, et, pour terminer, la symphonie No 2 en do majeur de Johannes Brahms.

Le concert commencera à 3 hres.

Conciliation : Deux employés sont réengagés

QUEBEC. (**G.P.**) — Deux autres employés que la compagnie Guilbault Transport, de Grondines, avait congédiés pour activité syndicale, au dire des organisateurs syndicaux, viennent d'être réembauchés.

Ces employés, un de Montréal et un de Trois-Rivières, ont pu être réengagés grâce à l'intervention de M. Noël Bérubé, conciliateur du ministère du Travail.

La compagnie refuse de reprendre à son service un autre employé qu'elle dit avoir congédié pour insubordination, tandis que le syndicat affirme que c'est pour activité syndicale. Une plainte est logée à la Commission des relations ouvrières qui devra décider du cas.

Au hockey intermédiaire : on s'attend à beaucoup d'action

QUEBEC. — De partie en partie, les positions de la ligue de hockey Intermédiaire, varient considérablement, et sans aucun doute le programme à l'affiche pour demain après-midi à l'aréna du parc Victoria, donnera de nouveau beaucoup d'action. Dans la première joute, à 1 h. 30, l'Institut Denys rencontrera le Red Cap, et la deuxième joute verra le Royal 22e Régiment affronter le Pierre Tardif.

Un relevé des statistiques de la ligue, démontre que L. Landriault du Royal 22e Régiment, est présentement le meilleur compteur du circuit Claude Lemieux. Landriault a obtenu cinq buts et sept assists, total 12 points, depuis le début de la cédule régulière. Avec ses 7 assists, Landriault mène dans ce département, alors que lui et M. Devilliers de l'Institut Denys ont le plus de francs buts soit cinq chacun.

J.-M. Rodrigue, du Royal 22e, a conservé la meilleure moyenne, chez les gardiens de buts avec 2.28 points comptés contre lui en sept joutes. L'Institut Denys possède l'imposant total de 101 minutes de punition depuis le commencement, et le Royal 22e est l'équipe la moins punie avec seulement 50 minutes de punition.

Parmi les nouvelles acquisitions chez les équipes, nous avons appris hier soir, que l'Institut Denys avait eu la main très heureuse, en s'assurant les services de Bernard Couture, qui jouait avec les Citadelles jr. Ce nouvel ailier droit donnera encore plus de puissance à l'attaque des Castors qui deviennent de plus en plus forts à mesure que la saison avance.

L'Institut Denys a perdu sa joute d'exhibition qu'il disputait aux Bruins de Waterville, au compte de 8-4, jeudi soir, dans cette ville du Maine. Les Castors menaient 4-2, avec 5 minutes d'écoulées dans la troisième période, mais un malencontreux accident a envoyé leur cerbère René Lepire à l'hôpital, alors qu'il fut victime d'une dure mise en échec d'un joueur adverse. L'entraîneur des Castors a eu la périlleuse tâche de remplacer Lepire, et il fut victime de six points consécutifs des Bruins.

Pour la Noël

Familles invitées à recevoir des étudiants étrangers

QUEBEC. — Environ 90 étudiants étrangers, qui suivent l'année universitaire à Laval, passeront Noël dans la Vieille Capitale.

Comme l'an dernier, M. Hugues Morissette, de la Faculté des lettres, a pris sur lui de voir à ce que les étudiants, dont plusieurs viennent du continent africain, du Moyen-Orient et de l'Orient passent de joyeuses fêtes. Les familles québecoises qui pourraient recevoir un de ces jeunes étudiants pour la période des fêtes devront s'adresser à M. Morissette en signalant LA 9-5681.

On avait réussi, l'an dernier, à placer tous les étudiants étrangers.

Deux joutes importantes de la Ligue de basketball

QUEBEC. — La Ligue de basketball de la cité présente deux joutes importantes ce soir alors que le Rouge et Or de Laval rencontre le YMCA au gymnase de la rue St-Cyrille ouest à 7 h. 00 p.m. tandis que le Séminaire de Québec visite l'équipe de St-Fidèle à 8 h. 15 p.m.

La première position sera à l'enjeu lors de la joute Laval-YMCA puisque les étudiants ont huit points alors que les hommes de Dick Drouin ont seulement deux points de moins tout en ayant une partie de jouer de plus. Un gain du "Y" lui donnerait un record de 4-2 contre une fiche de 4-1 pour Laval. Toute l'équipe du YMCA sera présente ce soir.

Les étudiants n'ont pas encore subi la défaite tant dans la Ligue de la cité que dans le circuit interuniversitaire et Yvan Girardin entend bien conduire ses protégés à une autre victoire qui leur donnerait la première position avec une confortable avance. Clément Richard, un ancien joueur du séminaire il y a trois ans, sera le seul nouveau à s'aligner pour le Rouge et Or.

La joute à St-Fidèle promet des émotions quand on connaît la rivalité qui existe entre les équipes de l'abbé Guy Bédard et Marcel Turgeon. Les champions des trois dernières années connaissent quelques difficultés cette saison et Turgeon ne veut pas que les autres équipes s'échappent vers la première position. Dans une première joute entre ces deux équipes, le St-Fidèle avait battu les étudiants de la rue Ste-Famille par 72-60 dans une joute disputée au séminaire.

Les étudiants de la rue Ste-Famille n'auront pas la tâche facile puisqu'ils affronteront l'as compteur du circuit dans la personne de Marcel Turgeon. La moyenne de 28 points par joute indique bien l'efficacité de Turgeon et aussi les difficultés énormes qu'auront les défenses du séminaire à empêcher le grand centre de conduire son équipe à la victoire.

Ligue Junior A provinciale

QUEBEC. — Une autre joute de quatre points sera à l'affiche dans la ligue Junior A provinciale, demain après-midi. Les Rangers de St-Hyacinthe visiteront en effet les As Juniors au Colisée local.

Si les protégés de Conrad Parent sont confortablement installés au premier rang du circuit Léopold Cloutier, la joute revêt une importance toute particulière pour les maskoutains. Comme seulement quatre clubs prennent part aux éliminatoires et que les As, les Citadelles et les Cataractes semblent assurés d'une place dans les séries semi-finales, les Rangers, les Canadiens et les Reds se livreront une lutte de tous les instants pour le quatrième rang.

Présentement, Montréal-Nord mène par un point sur les Rangers, mais St-Hyacinthe a une partie en mains. La joute de cet après-midi sera la troisième entre les deux clubs et chaque équipe possède une fiche d'une victoire.

La joute débutera à 2 h. 15.

Des employés du transport interurbain en conciliation

QUEBEC. (**G.P.**) — Le Syndicat catholique des employés du transport interurbain vient de s'adresser au ministère du Travail pour obtenir les services d'un conciliateur dans ses négociations avec Autobus Ville Montmorency pour la signature d'une première convention collective de travail devant couvrir une dizaine d'employés.

L'organisateur syndical, M. Jean-Paul Marcotte, a souligné que la compagnie devait répondre avant le 15 décembre au projet de contrat proposé par les employés. Comme elle n'a pas donné signe de vie, le syndicat a décidé d'avoir recours à un conciliateur.

Actuellement, l'échelle de salaires en vigueur dans l'entreprise est de $55 par semaine, sans limite d'heures, soit le plus bas salaire des compagnies d'autobus de Québec, selon M. Marcotte.

Le syndicat demande l'établissement de la semaine horaire de travail de 48 heures, avec au moins 45 heures de travail assuré, pour un salaire de $1.50 l'heure, ou $72 par semaine. Le projet de contrat comprend aussi une clause d'ancienneté et demande deux semaines de vacances par année, après cinq ans de service.

Les négociations avec Autobus Ville Montmorency ont été marquées d'un congédiement que les employés attribuent à l'activité syndicale de ce travailleur. La Commission des relations ouvrières aura à décider du cas.

M. G. Picard à "Monde ouvrier"

QUEBEC. (**G.P.**) — Le président de la Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information, M. Gérard Picard, ancien président général de la CSN, présentera un commentaire sur l'avenir de la Fédération, demain soir, à l'émission "Le Monde ouvrier", passant à 5 h. 30, sur les ondes du poste CFCM-TV.

Deux invités, MM. Roland Thibodeau, secrétaire de la Fédération et agent d'affaires du Syndicat de l'industrie du journal; et Gérard Poitras, agent d'affaires du Syndicat de l'industrie du carton et du papier façonné, seront interviewés, au cours de la même émission, par M. Jacques Tardif, organisateur syndical.

Dans les mineures de Shawinigan

SHAWINIGAN — Les ligues midget et bantam seront à l'oeuvre aujourd'hui alors qu'elles présenteront des programmes doubles.

Dans la ligue midget, dans la première partie, l'Esic visitera le St-Georges pour l'obtention de la première position de cette ligue. Ces deux clubs se sont fait une chaude lutte depuis le début de la saison. Dans la seconde rencontre, le club juvénile de la police affrontera la Baie. Ce dernier club a très bien joué jusqu'ici et pourrait bien causer des surprises d'ici la fin de la saison.

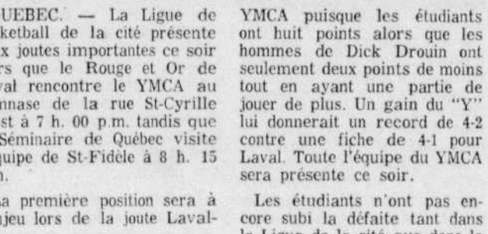
Dans la ligue bantam, les Optimistes seront opposés au Club juvénile de la police dans la première partie, tandis que dans la seconde, les Rapides visiteront la Baie. Les Rapides ont remporté leur première victoire la semaine dernière et pourraient bien poursuivre leur série de victoires.

Trois récidivistes sont cités à procès

QUEBEC. (**M.F.**) — Trois récidivistes bien connus des milieux de la police ont été envoyés, hier aux assises criminelles par le juge Lactare Roy. Marcel Lefrançois, Bernard Poulin et Robert Huot, tous trois de Québec, mais de leu renquête préliminaire sous une accusation de vol avec effraction chez Simard et Frères le 3 décembre dernier. Le montant du vol n'a été cependant que de $60.

Le juge Roy en est venu rapidement à la conclusion qu'il y avait matière à procès et s'est montré très exigeant pour leur cautionnement, demandant une garantie de $2,000 sur propriété ou $1,000 en argent. "Etant donné que vous avez tous des dossiers jpdiciaires, ajou-t-il en terminant, je dois me montrer sévère".

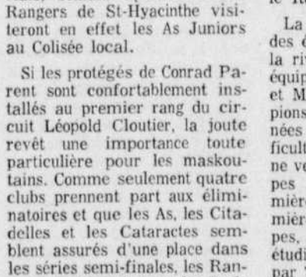




Passant par Chambly
Racontant merveilles
Un de mes amis
Me dit à l'oreille . . .

BOLS! BOLS! BOLS!*

Depuis 1575, le BOLS fait les délices des amateurs de bon gin. Fabriqué d'après une recette hollandaise exclusive, le Bols est légèrement ambré. C'est un produit supérieur composé des meilleurs grains canadiens.



LUCAS BOLS A° 1575

*prononcez "bôlze"

HOLLANDAIS DE NAISSANCE — CANADIEN PURE LAINE

Il se délasse à son aise . . .

car l'assurance-vie garantit leur entière sécurité

Il est aisé de se détendre, lorsqu'on a protégé sa famille par une assurance suffisante dans la Mutual Life du Canada.

La garantie est triple et comprend:

Protection financière pour vos êtres chers, s'il vous arrivait quelque chose.

Garantie d'une valeur certaine, au cas où vous auriez besoin d'argent.

Garantie d'un revenu qui vous permettra de goûter en paix vos années de retraite.

Rien ne peut égaler l'assurance-vie pour garantir la sécurité familiale; et les généreux dividendes accordés par la Mutual Life du Canada en font un placement imbattable aujourd'hui. Obtenez tous détails de l'agent local, ou écrivez au siège social de la Compagnie à Waterloo, Ont.

ML 6010AF

MUTUAL LIFE DU CANADA

... passé de dividendes exceptionnels
6 succursales à Montréal

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

2 ans de pénitencier pour parjure en Cour

CHICOUTIMI (A.F.) — Le parjure est "l'accusation la plus grave du code criminel", a déclaré le juge Louis-René Lagacé, de la Cour de magistrat à Chicoutimi, quand il a condamné à deux ans de pénitencier, un jeune homme de 19 ans qui a répondu à une telle accusation.

Le prévenu a plaidé sa cause en disant qu'il était soutien de famille et qu'il se promettait de faire mieux. Sa mère aurait également fait des représentations auprès du juge, qui, "malgré toute la sympathie des déclarations" de la malheureuse femme, s'est dit obligé d'imposer une sentence sévère.

Le juge expliqua aussi le pourquoi de la gravité de cette accusation. La loi, dit-il, oblige le juge à se fier aux déclarations des témoins, qui sont "les yeux et les oreilles du juge"... Si le tribunal ne peut plus se fier, par le jeu de la loi, cela deviendra la cause de graves injustices... Car l'observance même de la loi est la base de notre système..." Il spécifia que de nombreux jeunes se servent du serment de façon incompréhensible.

Le juge affirma que la sentence infligée était le minimum. Le prévenu pourra bénéficier de quatre mois de "réduction" de la peine. C'est le temps qu'il a passé en prison.

Le jeune homme a été recommandé à l'aile Laval, du pénitencier, où il aura l'occasion d'apprendre un métier. "Profitez-en pour vous réformer", de lui dire le juge.

Situation à clarifier

Il est impossible au tribunal d'entendre les causes de Lelievre, Gagnon et Barrette, tant que la situation ne sera pas clarifiée.

Le juge Louis-René Lagacé s'est catégoriquement opposé é toute procédure dans ces causes, qui sont l'objet de débats juridiques depuis des semaines, tant que le procès-verbal dictant l'option des prévenus pour un procès expéditif n'apparaîtra pas aux dossiers.

Les représentants de la Couronne et de la défense dans cette affaire s'affrontent et chacun tient ses positions. La bataille est parfois amère et les termes sont souvent piquants. Actuellement, il faut attendre le rapport du juge Gérard Simard, pour "établir la vérité". La lumière, semble-t-il, paraîtra le 23 de ce mois, date à laquelle on a remis les délibérations.

Auparavant, Me Edmond Savard, représentant les défendeurs, avait requis un renouvellement du choix de procès, afin que les procédures débutent : "Sinon, je demande le rejet de la plainte". Mais le juge demeura ferme dans sa décision et ajourna les débats au 23 décembre.

En Cour supérieure

Quelques minutes plus tard, les deux parties se présentaient en Cour supérieure; la Couronne, pour en appeler de l'ordonnance du cautionnement de $3,000 imposé à Lelièvre pour recouvrer sa liberté; la défense, pour demander le même cautionnement dans le cas de Barrette et de Gagnon.

On sait que le juge Achille Jolicoeur, de la Cour supérieure, a ordonné, il y a quelques jours, un tel cautionnement en ce qui concerne Lelièvre. Mais le représentant de la Couronne, cette fois-ci, devant le juge Pierre Gobeil, a affirmé qu'ils étaient "en présence de gens dangereux" et qu'il s'opposait à tout cautionnement. "Je dois faire mon devoir jusqu'au bout", dit-il.

Mais la défense rétorqua que la "Couronne n'avait pas le droit de détenir illégalement des personnes, par des requêtes dilatoires . . ." et ainsi de suite.

La requête est prise en délibéré.

Incendie, à Bagotville

BAGOTVILLE. (C. W.) — Une maison, propriété de M. Camille Gagné, épicier de Bagotville, a été la proie des flammes, hier matin.

Les dix pompiers qui combattirent l'incendie ont mis une heure à le maîtriser.

La maison située au 89 de la rue Bagot, qui était habitée par la famille de M. Yvon Tremblay, est une perte presque totale, ainsi que le ménage de la famille Tremblay. Les dommages s'évaluent à près de $4,000.

Le maire Gauthier parlera de la TAXE DE VENTE

CHICOUTIMI. (A.T.) — Le maire de Chicoutimi entretiendra la population de la question de la taxe de vente, au cours d'une émission télédiffusée, ce soir, à 6 heures, au poste de télévision régional.

M. Rosaire Gauthier parlera du projet mis de l'avant par la ville de Chicoutimi, de diviser la zone de taxation actuelle en deux, de même que des problèmes inhérents à cette question, qui a soulevé maints commentaires, dans tous les milieux.



LA VIEILLE ACADEMIE S'EN VA — Les démolisseurs ne se sont mis à la tâche que depuis quelques jours que déjà la vieille académie commerciale se transforme, est presque méconnaissable. Cette photo nous montre l'arrière de l'édifice. La partie de droite, qui servait d'habitation au RR. FF. Maristes, demeurera intacte.

Un référendum a FAVORISÉ le projet d'annexion à Jonquière

par Marcel TREMBLAY

JONQUIERE — Le règlement 481, ayant pour objet d'annexer une partie du territoire de la corporation de la paroisse St-Dominique de Jonquiere a été accepté par les électeurs concernés, au cours d'une assemblée publique qui s'est déroulée à l'auberge Verdone, sur le chemin St-Georges, hier. Sur 67 propriétaires éligibles, 28 ont voté pour et 8 contre.

Selon la loi, 5 électeurs pouvaient exiger la tenue d'un référendum sur cette annexion. Immédiatement après la lecture du règlement par le greffier de la ville de Jonquière, M. Lionel Harvey, MM. Eugène Gagnon, Lucien Bergeron, Lévis Gagnon, Fernand Audet et Richard Tremblay ont demandé un référendum.

Le vote a donc eu lieu entre 2 h. et 5 h. Les électeurs votaient par un oui ou par un non. A 5 h., tous les propriétaires présents ayant voté, le maire de la paroisse, M. Médéric Tremblay, déclara oficiellement que l'assemblée était close et que la majorité avait accepté le règlement.

On sait que, par le règlement 481, Jonquière annexe une partie de la paroisse qui comprend le quartier Châteauguay et l'Orée des Bois ainsi que le territoire situé dans le rang St-André où se construit actuellement le nouveau moulin de la compagnie Price Brothers du côté ouest de la Rivière-aux-Sables.

Comme conditions de l'annexion, la ville de Jonquière s'est engagée à fournir gratuitement à la paroisse, et à perpétuité, les services de police et de protection contre les incendies. En plus, Jonquière versera à cette même corporation la somme de $5,000 par année, pendant une période de 25 ans.

Les propriétaires de la paroisse ayant définitivement accepté le règlement soumis par la ville de Jonquière, ceci met fin, pour le moment, à cette question d'annexion qui intéresse aussi la ville de Kénogami.

Pour sa part, Kénogami est toujours dans la course. Le conseil municipal, comme on le sait, a approuvé en deuxième lecture un règlement d'annexion touchant uniquement cette partie de territoire où s'élève la nouvelle usine de Price Brothers. Pour adopter son règlement, Kénogami s'est basé sur l'article 42-A de la loi des cités et villes et son règlement est censé être déjà rendu sur le bureau du lieutenant-gouverneur.

Jonquière, de son côté, devra attendre à la première séance publique de janvier pour adopter officiellement le règlement approuvé par les électeurs de la paroisse, hier après-midi. Après cela, le règlement 481 sera lui aussi soumis au conseil des ministres.

En définitive, les citoyens de la paroisse de Jonquière sauront officiellement s'ils feront partie de Jonquière ou de Kénogami seulement quand le lieutenant-gouverneur aura rendu une décision au sujet de cette annexion controversée.

Réception chez les J.-L. Lamontagne

ST-FELICIEN. (L. L.) — Récemment, à St-Félicien, M. et Mme Jean-Louis Lamontagne recevaient à un banquet les 192 employés des super-marchés Lamontagne de Chibougamau, Chapais, Dolbeau et St-Félicien, ainsi que de Gérard Dumais Ltée, de St-Félicien.

A cette occasion, M. Lamontagne a distribué à chaque employé une enveloppe-surprise et Mme Lamontagne, pour sa part, remit aux dames des souvenirs. Les employés ont offert à leur patron une enregistreuse stéréophonique et à Mme Lamontagne un radio.

La fête se continua par une partie récréative. On notait la présence de plusieurs personnalités, notamment Me J.-C. Plourde, le député du comté.

Parade de St-Nicolas à Arvida

ARVIDA. (J.P.) — St-Nicolas paradera dans les rues de la paroisse St-Mathias, samedi après-midi à Arvida.

En effet, l'O.T.J. de la paroisse St-Mathias organisera cette parade à l'intention de tous les jeunes, et elle parcourra les rues Dolbeau, Lamarche, Labrecque, Kérouack, Larouche, Bergeron et Racine pour se terminer au Pavillon; tout le long du parcours, les jeunes pourront attraper bonbons, et papillottes que le bon St-Nicolas, lancera à profusion.

En plus, de St-Nicolas, confortablement installé sur une voiture plate-forme, plusieurs personnalités civiles et religieuses prendront place dans deux voitures tirées par des chevaux.

L'organisateur de cette manifestation, M. Roméo Lalancette invite tous les jeunes à se rendre en grand nombre sur le parcours afin de manifester joyeusement au passage de St-Nicolas.

D'autre part, les dirigeants de l'O.T.J. organisent une autre manifestation tout à fait spéciale pour le 15 janvier, à l'occasion de l'inauguration officielle du Pavillon, nouveau local aménagé par les autorités municipales à l'intention des membres de la paroisse St-Mathias pour leur permettre de pratiquer les sports intérieurs et leur donner en même temps un endroit propice à l'organisation de leurs activités paroissiales.

Un mois de prison pour vols de vaches

CHICOUTIMI. (A.F.) — Un père de famille, de la paroisse de Jonquière, avait commis "une erreur passagère" en volant des vaches. Mais cela lui a tout de même coûté un mois de prison.

Raoul Lapointe, qui avait peine à retenir son repentir, a comparu devant le juge Louis-René Lagacé, en cour de Magistrat, pour connaître la décision prise à son sujet. Le juge, après avoir été saisi des représentations du procureur de la défense, de l'épouse du prévenu, de sa mère et de son curé, a constaté la "bonne volonté" de l'inculpé. Il revendait les animaux. Il appert, cependant, qu'il aurait remis un billet de $875 aux propriétaires, ce qui représente la valeur approximative des bestiaux.

Nécrologie

Mme MICHEL BELZILE

KENOGAMI (J.P.) Mme Michel Belzile, née (Eugénie) Lafrance, la doyenne de Kénogami, est décédée à son domicile, à l'âge de 96 ans.

Mme Lafrance demeurait chez son gendre, M. Lionel Simard, au 55 de la rue Montcalm. Elle résidait à Kénogami depuis 35 ans.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Ste-Famille ce matin.

Les conflits ouvriers

Une quarantaine d'agents de la Sûreté provinciale sont dépêchés à Kénogami et Alma

par Thomas DUHAIME

KENOGAMI — Un fort détachement de la Sûreté provinciale, à bord de deux autobus, a été dépêché de Québec vers le Saguenay, hier.

Tôt durant la matinée, une quarantaine d'agents ont fait irruption parmi les lignes de piquetage du nouveau Moulin de Price Brothers, à Mistouc. Ils y ont dispersé les grévistes qui sont revenus, un peu plus tard, après le départ de la police. Une demi-douzaine d'agents continuaient alors de monter la garde.

Cette nouvelle tournure des événements força de nouveau les agents à retourner sur les lieux en nombre pour rétablir l'ordre encore une fois.

Une section de ce détachement de la PP aurait reçu l'ordre de se rendre à Alma pour surveiller les grévistes, à la Harvey Transport.

Tard, hier soir, tout le "bataillon" de la PP, sous la direction conjointe des lieutenants Deschesne et Dixon, aurait reçu l'ordre de rentrer à Québec.

ON SE RENVOIE LA BALLE

Interrogé par LA PRESSE, le maire J.-O. Bradet a dit n'être pas directement responsable de l'intervention de la Sûreté provinciale. Il aurait subi des pressions de la part de la compagnie Price pour l'inciter à demander la PP. Le maire a nié cet avancé, tout en avouant qu'avaient été tenus des pourparlers à ce sujet.

En vertu du bref d'injonction obtenu contre les grévistes, les entrepreneurs Théo. Gagnon et Dieudonné Turcotte auraient aussi le droit, dans les circonstances, de recourir aux services de la Sûreté provinciale.

Conventions collectives avec l'Alcan expirées

ARVIDA. (JP) — C'est aujourd'hui qu'expirent les conventions collectives de travail signées en 1957 entre la direction des usines d'Arvida de l'Aluminum Company of Canada et le syndicat national des employés de l'Aluminium d'Arvida, régissant les employés payés à l'heure ainsi que les employés de bureau.

On se souvient que, le 16 septembre 1960, les deux parties ont signé une entente selon laquelle les dites conventions étaient prolongées pour trois autres mois, soit jusqu'au 16 décembre. Cette prolongation de contrat avait été acceptée par les parties en cause afin de prolonger le temps pour leur permettre de signer de nouvelles conventions. Mais, depuis, les négociations trainent en longueur et il semble que peu de progrès ait été accompli jusqu'à présent.

Le directeur des services du personnel aux usines d'Arvida, M. W. G. Donnely, a fait savoir que les conditions de travail demeureront les mêmes qu'auparavant bien que les conventions aient pris fin : "Elles seront maintenues tel qu'exigé par la loi et jusqu'à ce que de nouvelles conventions soient signées ou, le cas échéant, jusqu'au moment où une période de 14 jours se sera écoulée après les recommandations d'un tribunal d'arbitrage", a expliqué M. Donnelly.

Enfin, les autorités de l'Alcan ont annoncé que la cotisation syndicale ne sera plus déduite après le 31 décembre de cette année conformément aux dispositions des conventions collectives de travail.

COTRONI

SUITE DE LA PAGE 3

dans la chambre du juge Lazure lorsque les trois avocats se sont présentés devant le président des Assises pour présenter leur requête sous forme de motion.

Me Jean Geoffrion, procureur de la Couronne, était également "de la partie".

Et avant qu'il n'ait eu le temps de s'opposer à la motion, le tribunal a déclaré "qu'il s'était déjà prononcé . . . sur la question et qu'il était inutile d'insister de nouveau . . ."

On sait que Cotroni est sous le coup de deux graves accusations et qu'il a été cité aux Assises pour y subir son procès.

Tout d'abord, il est accusé de méfaits publics, plus particulièrement d'avoir causé des dégâts évalués à $25,000 lors de la mise à sac de la boîte de nuit Chez Paree. C'est pendant qu'il attendait son enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir été en possession illégale de quatre revolvers et qu'il était en liberté sous cautionnement dans cette affaire, qu'il se serait rendu au Chez Paree . . . et on connait le reste.

CROIX-ROUGE

SUITE DE LA PAGE 3

céder 700 chopines. Or, il faut recruter un minimum de 3,000 donneurs par semaine pour répondre à tous les besoins des hôpitaux de l'ouest du Québec affiliés au service gratuit de transfusion sanguine de la Croix-Rouge.

"La santé, et dans bien des cas, la vie des patients hospitalisés dépendra de la générosité du public", a dit le Dr Fortin. "L'an dernier, pendant la dernière semaine de 1959, 700 donneurs s'étaient présentés au centre de la rue Dorchester. Quelques centaines d'autres avaient donné de leur sang à des unités mobiles et nous avions eu suffisamment de donneurs pour répondre à tous les cas d'urgence. Nous espérons que ce même esprit généreux se manifestera de nouveau cette année et que nous pourrons répondre à tous les cas d'urgence", a-t-il conclu.

2,687 chopines recueillies cette semaine

Les contributions à la banque de sang se sont élevées à 2,687 chopines durant la semaine écoulée. Les cliniques les mieux réussies furent celle de St-Hyacinthe, où 616 flacons furent recueillis en deux jours ; celle du C.A.R.C. de St-Hubert (319 chopines), et la Société Radio-Canada, 235 bouteilles.

Les citoyens de St-Lin des Laurentides ont également donné 217 chopines, ceux de St-Lambert, 215, tandis que 210 bouteilles furent recueillies à l'Hôtel Reine Elizabeth, 195 au 550 ouest, rue Sherbrooke, 113 à la Canada Cement, et 63 à Magog.

Les employés municipaux ont également donné 250 chopines vendredi, et 254 personnes se sont présentées au centre de la Croix-Rouge pendant la semaine.

Démonstration par les cadets de l'air

JONQUIERE. (J.P.) — Les cadets de l'air du Canada, de l'escadrille 634, donneront une démonstration à l'école secondaire Sacré-Coeur, mardi prochain, à l'occasion d'une remise de grades.

Le programme de la cérémonie comprendra, en outre, des exercices militaires, de la musique et des discours.

Une réception suivra à laquelle sont conviés plusieurs invités spéciaux.

LE METRO

SUITE DE LA PAGE 3

sud qui emprunterait éventuellement le tunnel dont dispose le Canadien National, sous la montagne.

Encore quelques jours et l'on saura peut-être à quoi rimeront définitivement les suggestions contenues dans le rapport que le sous-comité technique (qui siège toujours à huis clos) doit adopter lundi prochain.

On ignore cependant si le rapport sera rendu public dès lundi.

La CTM et le PCM

Par ailleurs, pour sa part, la Commission de Transport de Montréal préconise, on se le rappelle, que le tronçon est-ouest qui devrait relier, disait-elle il y a presque un mois, le boul. Pie IX à la rue Girouard passe, dans le secteur Amherst-Atwater, sous la rue Ste-Catherine. (La partie "est" serait sous la rue Ontario; la partie ouest, sous la rue Sherbrooke).

Mais, d'après le programme électoral publié au début d'octobre par le PCM, le tronçon est-ouest serait construit sans délai entre la rue Viau et la rue Atwater, en suivant la rue Ontario, l'avenue de Lorimier et la rue Ste-Catherine. (Le métro serait ainsi sous la rue Ste-Catherine, à l'ouest de l'avenue de Lorimier).

Réaffirmation

Pour un, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif et premier lieutenant du chef du Parti civique, M. Jean Drapeau, a pris de nouveau position.

En réponse à un journaliste qui lui demandait, il y a environ trois semaines, s'il était question de dessessvir plus directement les édifices de Place Ville-Marie, M. Saulnier a expliqué que l'administration municipale reçoit évidemment plusieurs demandes, mais que le trajet restait toujours celui mentionné dans le programme du PCM avant l'élection de Concordia.

AMBULANCES

SUITE DE LA PAGE 3

me si les ambulances n'existaient pas :

"En principe, nous ne pouvons compter sur elles. Elles doivent secourir les blessés ou les malades de la rue. Elles ne nous prêtent main forte qu'entre leurs courses à l'hôpital."

Ainsi, à Rosemont, ce très vaste quartier est divisé en trois secteurs pour chacune des trois voitures de radio-patrouille.

Quinze hommes par ambulance

La voiture d'ambulance assignée à ce quartier, se promène dans les trois secteurs au gré des demandes de secours :

"Dans Rosemont, ce ne sont pas trois mais cinq voitures de radio-patrouille dont nous avons un pressant besoin, poursuit M. Ferron.

—Et l'ambulance ?

—Nous nous en servons quand elle est libre."

Jusqu'à lundi dernier, la ville comptait douze voitures-ambulances roulant jour et nuit, plus deux voitures de rechange.

Avec l'addition de sept voitures neuves lundi, le nombre de véhicules en circulation a grimpé à 17, parce qu'on en conserve dorénavant quatre de rechange.

Chacun de ces véhicules opère jour et nuit, sept jours par semaine et 52 semaines par années.

Théoriquement, il suffirait de neuf policiers pour maintenir une voiture en fonctionnement. Mais il faut compter avec les congés hebdomadaires, fériés, annuels, de sympathie, de maladie et autres motifs d'absence valables des policiers. Il faut ensuite des officiers pour diriger les opérations.

Bref, une ambulance, pour opérer une année entière, distrait quinze hommes de leur travail policier.

$2,584,000 en 1961 pour les ambulances

D'autre part, un policier coûte par année à la ville un peu moins de $6,000 (comprenant salaire, uniforme, sécurité sociale, et prenant pour base du calcul, la moyenne du surplus de salaire payé aux officiers—sergents, lieutenants, capitaines et inspecteurs — dirigeant ces hommes).

Le total en salaire pour l'année écoulée s'élève à $1,080,000 (soit 15 policiers à $6,000 chacun pour chacune des 12 ambulances).

Pour la prochaine année, le total en salaire sera augmenté puisqu'il y aura cinq ambulances de plus, soit 17 fois (le nombre d'ambulances) quinze fois (les policiers nécessaires par ambulance) $6,000, soit $1,530,000.

D'autre part, les policiers ont reçu le 1er décembre une hausse de salaire de $200, en vertu de leur dernier contrat de travail. Le total en salaire pour 1961 sera donc de $51,000 de plus, soit un grand total de $1,584,000.

Quant aux voitures, leur utilisation en 1960 frôle les $700,000. Comme il y en aura cinq de plus en 1961, ce montant atteindra facilement $1,000,000, à ajouter aux $1,584,000 déjà cités, et nous obtenons pour 1961, le montant impressionnant de $2,584,000.

Et ce, en pleine vague de crimes, alors que le personnel est déjà notoirement insuffisant.

38 "spéciaux" sous le couperet

Un loustic l'a remarqué : "Pourquoi n'organise-t-on pas un service de baby-sitters avec les policiers. Il serait bon mais coûterait cher !"

La première conséquence de l'addition récente des cinq nouvelles ambulances a été le repêchage d'au moins 45 agents de police dans les postes.

Le sort a tombé sur les "spéciaux".

Ces spéciaux sont des agents, non en uniformes, qui s'occupent dans chaque quartier des enquêtes mineures : vols de corde à linge, enfants qui cassent les vitres, querelles entre voisins. Ils veillent également à l'observance des règlements municipaux, comme la fermeture des magasins aux heures prescrites, la propreté de certains restaurants, etc.

Ils servent de lien entre la gendarmerie et la Sûreté.

38 d'entre eux sont tombés sous le couperet avec l'arrivée des ambulances.

Il a fallu les supprimer. Les blessés seront mieux secourus, mais qui accomplira le travail des disparus, travail essentiel quoi qu'on dise ?

Chicoutimi exécute un vaste programme de travaux d'hiver au coût de $900,000

CHICOUTIMI. (A.T.) — Aidée d'un vaste programme de travaux d'hiver, la gérance municipale vient d'entreprendre ou continue toute une série de travaux qui transforment presque radicalement certains secteurs de la ville de Chicoutimi. Ces travaux auront, de plus, une influence directe sur l'existence quotidienne de centaines de foyers. Ils consistent principalement dans l'amélioration ou l'installation de réseaux d'aqueduc et d'égouts dans presque tous les principaux secteurs d'habitation.

Actuellement, une dizaine d'hommes travaillent à l'installation de la machinerie dans la partie neuve de l'usine de filtration. Ces travaux, estimés à $250,000, doubleront la capacité du filtre municipal en portant la production quotidienne d'eau filtrée à sept millions de gallons. Ces travaux sont menés par la firme Francis Hankin, maison spécialisée de Montréal. Quatre mois s'écouleront avant que soit complétée l'organisation de l'agrandissement de l'usine de filtration.

Ces travaux d'agrandissement ont été nécessités par l'augmentation du débit journalier et aussi par l'expansion nouvelle du système d'aqueduc municipal. Chicoutimi a annexé une bonne partie de la paroisse et, s'aidant d'un accroissement naturel, a presque doublé de population.

Parallèlement aux travaux qui se poursuivent au filtre, une trentaine de manoeuvres procèdent à l'installation d'une conduite d'aqueduc au rang St-Pierre. Ces travaux dureront encore deux semaines et entraîneront des déboursés évalués à près de $100,000.

Des travaux identiques se poursuivent rue du Stade, où six hommes sont à l'ouvrage. Là, il en coûtera $15,000 pour installer l'aqueduc. Rue Jolliet, dans la partie Ouest de la ville, des travaux de dynamitage viennent de commencer pour des raisons similaires. Le dynamitage qui, à lui seul, coûtera $10,000, fournit de l'emploi à six autres manoeuvres.

Enfin, cet hiver également, on entreprendra des travaux d'envergure du même genre, au chemin St-Paul et au rang St-Thomas. Le tuyau d'amenée nécessaire à desservir ce secteur particulier de la ville longera la voie ferrée de la compagnie Roberval-Saguenay, à partir de l'usine de filtration. Enfin, une conduite de 48 pouces sera nécessaire pour établir la jonction entre le réseau actuellement existant sur le côté Ouest du boulevard Talbot et la rivière aux Rats.

D'un genre complètement différent, la construction d'un mur de soutènement le long de la rue du Havre constituera une réalisation susceptible de contribuer à l'amélioration de la circulation sur cette artère qui borde la gare de chemin de fer. Ces travaux nécessitent le travail de 15 hommes et des déboursés de $12,000.

Les travaux municipaux touchent plusieurs classes de la société, parmi lesquelles figurent en bonne part les sportifs. On vient en effet de terminer l'installation d'un monte-pente et la construction de trois pistes de ski. L'aménagement du centre de ski du parc de la Place-d'Armes coûtera à la ville $12,000. Ce même centre de ski sera doté d'un chalet, dont la construction est commencée et dont le coût approximatif est de $100,000. Les travaux ont été confiés à la maison Simon Gravel, de Chicoutimi. Trente ouvriers y sont occupés.

Pour terminer ce tableau, précisons enfin que les employés municipaux viennent de terminer la confection de l'assiette du prolongement de l'avenue Bégin, à partir de l'Institut St-Georges, au boulevard Talbot.

Au total, la ville de Chicoutimi aura participé pour un coût de $900,000 à la campagne des travaux d'hiver, profitant ainsi pleinement des avantages financiers offerts par les gouvernements provincial et fédéral.

Elections chez les libéraux de Jonquière

JONQUIERE. (M. T.) — M. Guy Bégin a été élu président de l'association libérale de Jonquière. Cet organisme s'est choisi un nouveau bureau de direction au cours d'une récente réunion qui s'est déroulée à l'académie St-Michel.

L'Association s'est choisi aussi trois vice-présidents, MM. Marcel Bouchard, Jean-Pierre Dufour et Gaston Bélisle, ainsi qu'un trésorier, M. Gilles Bilodeau. La nomination de sept chefs de paroisses viendra compléter le conseil d'administration de l'association libérale de Jonquière. Les chefs de paroisses seront vraisemblablement désignés au cours d'une prochaine assemblée.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

9:30—Mire et 1000 cycles
10:00—Fon-Fon
11:00—Le professeur Calcutus
11:30—Coucou
12:00—Mire et musique
1:00—Jack Kane
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Image en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Film
6:25—Claire-Joie
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Père Noël
7:15—Apprenez à dessiner
7:30—Tirons ensemble
7:45—La politique provinciale "Union Nationale"
8:00—Colin maillard
8:30—On chante l'alouette
8:45—La soirée du hockey New-York vs Montréal
10:15—Mes chansons
10:30—Scotland Yard
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Silence, on tourne : "Keys of the Kingdom"
12:50—Nouvelles anglaises
1:00—Fin des émissions

DEMAIN

9:45—Mire et musique
10:15—La messe
11:00—Signes de vie
11:30—Mire et musique
12:30—Regards sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Les travaux et les jours
2:00—Les apprentis
2:30—Les idées en marche
3:00—Concert
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Aux frontières de la science
6:00—Parade des animaux
6:15—Télévisites
6:30—Robin des bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music Hall
9:00—Qui sait ?
9:30—Théâtre du dimanche : "Deux hommes de la mine"
10:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:30—Fin des émissions

LUNDI

1:00—Mire et 1000 cycles
1:30—World of music
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné feuilleton
2:45—Indiscrétions
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du roy
5:30—Opération mystère
6:00—Film
6:15—Tirons ensemble
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Apprenti sorcier
7:15—Invitation à l'élégance
7:30—Film
7:45—C'est une chanson
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Arts et lettres
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole : (du 16 au 23 décembre). Amour, tango et mandoline ; Rendez-vous à Grenade ; Musique en tête.
Cartier : (du 14 au 17 déc.). Tant d'amour perdu ; La peur au ventre. (Du 18 au 20 déc.). Feu de l'été ; Le justicier masqué.
Impérial : (du 17 au 23 déc.). La révolte des Cipayes ; Les affameurs ; La légende de Damas.

BAGOTVILLE

Saguenay : (du 17 au 19 déc.). Si le roi savait ça... ; Les années dangereuses.

JONQUIERE

Centre : Si le roi savait ; Visage du diable ; (du 17 au 23 déc.).
Bellevue : La fureur d'aimer ; Commando en Corée ; (du 17 au 23 déc.).

KENOGAMI

Princess : Invraisemblable vérité ; Espionne de mon coeur ; (du 16 au 17 déc.). Je défends mon amour ; Attila ; (du 18 au 20 déc.).

ARVIDA

Palace : Perdu dans la brousse ; Bien joué mesdames ; (du 17 au 18 déc.). Crack in the Mirror ; Love is many splendor thing; (du 19 au 23 déc.).

ALMA

Alma : Crime au musée des horreurs ; Les yeux noirs ; (du 17 au 18 déc.). L'enfer de Peyton Place ; The girl can't help it ; (du 19 au 23 déc.).
Canadien : Le septième voyage de Sinbad ; Pour que les autres vivent ; (du 17 au 18 déc.). La vallée de la terreur ; Dont give up the ship ; (du 19 au 21 déc.).

ROBERVAL

Diana : L'auberge fleurie ; O.S.S. 117 n'est pas mort ; (17 déc.). Cette nuit-là ; Robin des bois ; (du 18 au 22 déc.).



AU SYNDICAT D'EPARGNE DES EPICIERS — Le maire de Chicoutimi, M. Rosaire Gauthier, a remis un chèque à M. Jean-Louis Morin, afin de souligner d'une façon officielle le second prêt consenti à l'un de ses membres par le syndicat d'Epargne des Epiciers. Dans l'ordre habituel, nous reconnaissons ici : MM. Paul-Emile Simard, gérant du Syndicat; Jean-Louis Morin, récipiendaire; M. Rosaire Gauthier; M. Gilbert Brassard, président, et M. Augustin Tremblay, propagandiste.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 1288 ST-FELICIEN : Tél. : 1143

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par **Walter Gagnon**

Le calendrier de la Ligue junior, en tant que le National et ses partisans sont concernés, particulièrement, manque plusieurs joints en frais de régularité. Après plusieurs joutes locales successives, il arrive souvent une absence d'une couple de semaines ensuite c'est une partie puis un autre délai assez prononcé. Ce qui fait que les amateurs de La Baie, habitués à assister aux rencontres de leurs favoris au palais municipal, le vendredi soir, ont presque entièrement perdu cette coutume. La popularité du vendredi soir a été mise de l'avant par les dirigeants du National de l'époque et cette journée était pour la population sportive de la Baie des Ha ! Ha ! et des environs, la soirée du hockey. Le palais municipal était devenu vite le rendez-vous des sportifs et à la fermeture des magasins, tous se hâtaient de se rendre au majestueux édifice de Port-Alfred.

L'irrégularité des joutes locales, principalement le vendredi, a contribué pour une part à amoindrir l'enthousiasme de l'assistance et peut-être aussi à une baisse sensible ce jour-là, sans oublier le peu d'intérêt apporté aux duels du mardi. La situation n'est point alarmante du fait que le National connaît de beaux succès mais songeons un peu au désastre probable d'une équipe perdante. C'est avec des "petites choses" semblables qu'on diminue l'ardeur des amateurs et il n'y a pas à dire, toutes les organisations sportives, y compris le circuit, ont besoin du public payant pour survivre. Espérons que l'an prochain, on se prendra plus à bonne heure pour offrir un calendrier adéquat, à tout le monde. Evidemment, il est difficile de contenter la majorité, mais tout de même soyons justes aux organisateurs qui ont travaillé d'arrache-pied pour populariser un certain soir, un après-midi quelconque.

Aussi, nous suggérons à chaque direction de club de se "trouver" un jour de la semaine propice, le populariser par une bonne publicité et ensuite l'exiger avant la composition du calendrier. Naturellement, la semaine ne posséderait pas assez de jours pour en satisfaire la plupart mais avec sincérité, justice et esprit de collaboration sportive, il y aurait moyen de s'entendre.

* * *

Marcel Dufour n'est point à blâmer s'il a quelque peu retardé sa décision de remettre la libération à Yvon Laprise en faveur des Castors. Il a subi un traitement identique la saison précédente, vers la même date, dans le cas de Pierre-Michel Gagnon qui perdit une semaine avec les défunts Saguenéens de Chicoutimi pour ensuite connaître des difficultés avec les dirigeants des Citadins du temps. Heureusement, le représentant de la QAHA, M. Armand Simard, y a vu afin d'éviter une deuxième injustice à l'égard de P.-M. Gagnon . . .

* * *

Bientôt sonnera, pour les chroniqueurs et commentateurs sportifs, l'heure de la sélection des équipes d'étoiles pour la partie de circonstance fixée au 6 janvier prochain. Les choix effectués au grand jour par les membres de la tribune sportive suscitent toujours des commentaires de la part des lecteurs et des partisans d'un club. Nous croyons que le public sportif a droit de s'attendre à connaître l'opinion du journaliste ou du commentateur et je crois que tous les confrères, sans exception, devraient mettre à jour, leur opinion d'expert avec leur sélection. Comme la métropole du Saguenay n'est pas représentée cette année au sein de la Ligue Junior régionale, plusieurs se demandent si les chroniqueurs et commentateurs de l'endroit recevront un bulletin de vote. Quand arrive le temps de la section de l'équipe idéale, au baseball senior, les observateurs de la Baie sont "oubliés" même s'ils suivent les activités d'assez près. Le secrétaire Julien Gagnon, qui dirige le scrutin, étudie présentement le problème et on ne sait pas s'il imitera l'Exécutif de la Ligue régionale senior de baseball . . .

Festival des policiers de Jonquière, dimanche

JONQUIERE. (**R.H.**) — Le grand festival annuel des policiers se déroulera demain après-midi, au Palais des sports. A cette occasion, une joute de hockey sera disputée entre l'équipe des policiers et celle des employés de CKRS. Toutes les recettes de cette manifestation seront versées aux fonds des oeuvres du comité des pauvres des policiers de Jonquière.

L'an dernier, les deux mêmes équipes s'étaient mesurées au cours du festival, et les policiers de l'instructeur Edmond Bouchard avaient facilement triomphé des infortunés employés de la radio et de la télévision alors pilotés par le sportif Jean Martin qui en était à ses premières armes en tant qu'instructeur. Dans le but de se mériter une victoire cette année, on a forcé le mentor J. N. Martin à céder sa place à Joseph-Albéric Dion qui prétend posséder une plus grande compétence dans la direction d'un club de hockey de ce calibre.

Les policiers sont nécessairement favoris pour se mériter la victoire, puisque les joueurs possèdent pour la plupart une expérience de plusieurs années dans le domaine du hockey. C'est ainsi que nous reverrons les Fernando Dicaire, Léon-Maurice Tremblay, Roméo Guénard, Georges Gagnon, Gérard Giroux, Jeannot Tapin, André Béland, Julien Corneau, et autres du même calibre . . . dans le but de rendre plus étanche, la défensive policière, on a effectué un changement dans les filets.

Le cerbère régulier des dernières saisons, le flegmatique Léon-Maurice Tremblay, a dû céder sa place à un portier plus jeune, en la personne de Jeannot Tapin. Un porte-parole des policiers nous confiait, hier, que Tapin possède le style de Glen Hall, entre les poteaux, mais que cependant, il se permet de temps à autre des incursions à la Jacques Plante, derrière ses filets.

J. A. Dion, pour sa part, ne craint aucunement la puissante offensive des membres de la Sûreté municipale. Les joueurs de CKRS ont subi une épuisante période d'entrainement et il semble que tous les équipiers soient en bonne condition physique, surtout, comme le mentionnait le gérant Dion, ils ont appris la façon adéquate de tomber sur la glace, car, il faut mentionner ici que la majorité des porte-couleurs de la radio et télévision ne sont pas très solides sur leurs patins. L'équipe compte cependant quelques bons joueurs dont Germain Tremblay, Raymond Larouche, Maurice Petit, Pierre-Yves Dion, Vincent Bouchard et autres.

Malgré la légère marge accordée aux policiers par les parieurs, les arbitres pourraient bien changer l'issue de la rencontre. C'est ainsi que l'un des "gilets barrés", en l'occurrence M. Yves Jobin, a déclaré, lors d'une émission télévisée qu'il savait très bien que les règlements imposaient aux arbitres l'obligation de siffler à toutes les trois ou 4 minutes . . .

L'an dernier, plus de 5,000 personnes s'étaient massées dans les gradins de l'amphithéâtre de la rue Pelletier, pour assister à cet intéressant "spectacle". Encore demain après-midi, une foule nombreuse est attendue et les organisateurs conseillent à tous les spectateurs de se rendre à bonne heure, car les places seront aux premiers arrivés. Plusieurs prix de présence seront attribués durant les intermissions de la joute et de plus, la "clique harmonisée" du Patro St-Vincent-de-Paul de Jonquière présentera un intéressant spectacle musical et chorégraphique.

Toute la population est invitée à se rendre au Palais des Sports, demain, afin d'assister à cette rencontre qui promet toutes sortes de sensations. Du même coup, on encouragera les oeuvres des policiers, contribuant de ce fait à réjouir les familles nécessiteuses à l'occasion de la période des Fêtes.



VOL A ALMA — Un inspecteur de la Sûreté provinciale examine ici le coffre-fort éventré par des cambrioleurs au magasin Cadorama, à Alma. Une somme de $5,000 a été dérobée. Les voleurs auraient été arrêtés dans le comté de Lotbinière.

Le monte-pente du Mont-Mars à la disposition des skieurs quand la neige sera abondante

PORT-ALFRED. (**W.G.**) — Le fameux monte-pente du centre de ski Mont-Mars de Port-Alfred est entré en action cet après-midi pour y subir les tests nécessaires avant qu'il soit mis définitivement à la disposition des skieurs. On pourra s'en servir demain si les conditions de neige s'améliorent considérablement, car, actuellement, l'épaisseur de la couche terrestre enneigée est insuffisante.

Le chalet est à son tour l'objet de certaines améliorations et c'est la raison pour laquelle il est fermé depuis quelques jours jusqu'au 31 décembre où les membres auront l'opportunité de constater l'agréable des travaux entrepris lesquels, selon un porte-parole de l'organisation, s'imposaient.

Dès le 3 janvier prochain, le chalet sera ouvert les mardis et jeudis soirs ainsi que toute la journée du samedi et du dimanche. Le soir, on pourra pratiquer le ski de 7 à 10 heures avec leçons données gratuitement aux membres du Mont-Mars et également à ceux de l'escadrille 316 du C.A.R.C. de Bagotville.

A la dernière assemblée du bureau de direction, on a défini l'âge pour les catégories senior et junior. Vingt ans et plus seront considérés senior tandis que 19 et moins tombent dans le groupe junior. Ce qui signifie aussi que seuls les membres senior auront accès à l'étage supérieur du chalet et aux soirées récréatives. Il a été également décidé qu'un membre senior aura le droit d'être accompagné de son épouse ou de son amie mais par contre, un membre du sexe féminin n'aura point le privilège d'être accompagné par un membre masculin ou autre. La direction espère que tous les membres comprendront ces règlements qui devront être strictement suivis et ce, pour une bonne administration du Mont-Mars.

Les patrouilles de ski-secours du Mont-Mars, sous l'égide d'Emile Clouston et Marius Bouchard, participeront demain, au manoir Clairval, à une réunion-cours dirigée par le président Lucien Bouchard. D'ailleurs, les autres clubs de nos régions délégueront aussi leurs représentants et tout le monde se rafraîchira la mémoire en matière de ski-secours.

En raison du décès de M. Hubert Levesque, la direction et les membres ont tenu à exprimer leurs sympathies à la famille éprouvée dont le défunt était le père du fameux sauteur Léopold Levesque et d'un pionnier du Mont-Mars, Roland Levesque.

Grand départ du nouveau circuit Intermédiaire Lac-Saint-Jean-Est

ALMA. (**G.P.**) — Le nouveau circuit intermédiaire Lac-St-Jean-Est, du président Gérard Gagnon, lèvera le rideau sur ses activités 1960-61, à 2 heures demain après-midi. Il y aura mise au jeu officielle à trois endroits différents, soit à Naudville, Hébertville-Station et Notre-Dame d'Hébertville.

Dans le premier cas, les protégés de l'instructeur Jules Racette rendront visite aux porte-couleurs de Naudville. Ces derniers sont dirigés par le sportif bien connu Arthur Fitzpatrick. Cette joute ne devrait pas manquer de couleur, car on dit beaucoup de bien de chacune des deux équipes en présence.

Au même moment, les représentants de Ste-Monique, du jeune moniteur Gilles Larouche, un ex-porte-couleurs des Castors de Dolbeau, affronteront les Aigles Rouges d'Hébertville-Station. Le club receveur est dirigé par M. Paul Hillman, ancien joueur-étoile de la ligue Intermédiaire Lac-St-Jean-Roberval. Le spectacle s'annonce également fort intéressant, et nul doute que les supporteurs de chaque club se feront nombreux, afin d'inciter leurs favoris à la victoire.

Enfin, dans la troisième joute, St-Bruno et Notre-Dame d'Hébertville se feront face sur la patinoire d'Hébertville. Le club receveur, qui est sous la direction de Thomas Sullivan, est légèrement favori pour l'emporter à cause de l'avantage du terrain. Toutefois, les troupiers de Bernard Fortin sont bien déterminés à s'inscrire dès demain après-midi, au tableau des victoires.

Ce sera donc le grand départ demain après-midi pour la nouvelle ligue de hockey intermédiaire Lac-St-Jean Est, qui doit son existence à l'esprit d'initiative d'un groupe de sportifs, tels les Rémi Guay, Lucie Thibeault, Maurice Larouche, le président Gérard Gagnon évidemment, et plusieurs autres dont les noms nous échappent présentement.

Classement dans le tennis sur table

CHICOUTIMI. (**R.L.**) — Pierre Leblond, des Satellites, a consolidé son emprise en première position de la ligue de tennis sur table inter-block de Chicoutimi, grâce à une récente victoire de 5-0.

Leblond a augmenté son pourcentage à .875; ce qui lui donne une forte avance sur son plus proche adversaire, Gaston Tremblay, qui détient une moyenne de .740.

Les Géants terminent la première partie du calendrier avec une avance de 38 points sur les Fusées et de 42 points sur les Satellites. Les Spoutniks semblent n'avoir pas encore trouvé une rampe de lancement et gravitent en dernière position, avec 16 défaites en autant d'essais.

Voici la position des équipes :

	Ren	Vic	Déf	Sér	Par	Tot
Géants	16	11	5	33	158	257
Fusées	16	10	6	27	135	219
Satellites	16	11	5	28	126	215
Spoutniks	16	0	16	8	81	77

Voici le rendement individuel des joueurs :

	Max	Pts	Moy
Leblond, Pierre—Satel.	56	49	.875
Tremblay, G.—Géants	77	57	.740
Griffin, Terry—Géants	70	50	.714
Tremblay, M.—Fusées	98	69	.700
Casgrain, Raym—Satel.	70	49	.700
Fortin, André—Géants	49	32	.653
Goderre, Paul—Géants	70	44	.629
Couture, André—Fusées	28	16	.607
Gendron, Geo.—Géants	70	41	.586
Gendron, And.—Fusées	91	52	.571
Tremblay, J.-B.—Fusées	98	49	.500
Tremblay, Ben.—Satel.	70	33	.471
Gendron, Clau—Satel.	70	26	.371
Labrecque, Ray—Spoutn	63	23	.365
Tremblay, Y.—Satel.	70	24	.343
Claveau, A.—Spoutn.	56	15	.268
Marchand, G.—Spoutn.	56	13	.232
Tremblay, J.—Spoutn	91	18	.198
Gendron, Ray—Fusées	21	3	.143
Lessard, Jules—Spoutn	7	1	.143
Raymond, J.—Spoutn.	63	7	.111

Me Gilles Marceau sera conférencier

JONQUIERE. (**M.T.**) — Me Gilles Marceau parlera des "procédures d'une assemblée délibérante", comme premier conférencier invité aux cours d'université populaire donnés sous les auspices du Jeune commerce de Jonquière et de Kénogami.

Ce premier cours aura lieu le 19, à 8 h. du soir au Centre paroissial St-Dominique. La présentation d'un film illustrera la conférence donnée par Me Marceau. Les Chambres de commerce des Jeunes de Jonquière et de Kénogami invitent la population à assister à leurs cours d'université populaire.

Le ballon-balai à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (R.L.) — La ligue métropolitaine de ballon-balai de Chicoutimi entreprendra une troisième saison, dimanche après-midi. Le premier programme de la saison opposera le Paul Quenneville au Chicoutimi Transport. La joute sera disputée sur la patinoire érigée derrière le centre d'apprentissage de Chicoutimi.

L'inauguration du calendrier de la ligue métropolitaine sera précédée d'un défilé des membres du bureau de direction, des joueurs et commanditaires, dans les rues de la ville. Le défilé partira de la cathédrale pour se diriger vers le centre d'apprentissage, en empruntant les rues Racine et Montcalm.

Les joutes de la ligue auront lieu les lundi, mercredi et jeudi soir. Outre le Paul Quenneville et le Chicoutimi Transport, les autres clubs sont l'Alexandre Murdoch et le Raoul Monsour.

La ligue était présidée l'an dernier par Paul Qenneville. Celui-ci dut démissionner, au début de la saison. Il fut remplacé par Gérard Bonin, assisté d'André Tremblay, qui agit comme vice-président. Jean-Marc Ménard est secrétaire-trésorier et Germain Gauthier, publiciste.

Alma et Dolbeau: demain

Les Aiglons reçoivent le National Les Citadins visitent les Castors

ALMA. (**G.P.**) — La Ligue de hockey junior Saguenay-Lac-St-Jean présentera un programme double, demain après-midi. Les deux joutes à l'affiche seront disputées à Dolbeau et Alma respectivement. Dans le premier cas, les Citadins d'Arvida seront les visiteurs, à l'aréna de Dolbeau, tandis que les Aiglons d'Alma seront les hôtes du National de Port-Alfred.

A l'aréna de Dolbeau, les Castors tenteront de retrouver le sentier de la victoire, après avoir connu la défaite à quatre reprises, en plus d'annuler une fois au cours de leurs cinq dernières joutes. Les représentants du "Haut-du-Lac" ont traversé une période particulièrement difficile, mais on est d'avis que les choses vont se replacer avec la venue d'Yvon Laprise dans les filets.

Le jeune Laprise, qui a été libéré par les Marquis de Jonquière, a fait ses débuts dans l'uniforme des Castors à Alma, mardi dernier, et il a fortement impressionné, en dépit de la défaite de son club. On lui reconnaît déjà de solides qualités et s'il continue d'afficher une tenue aussi superbe que mardi dernier les Castors devraient reprendre le terrain perdu, pourvu que l'offensive continue de produire.

Jack Bellemarre entend repartir à neuf, demain après-midi et il anticipe une série de victoires pour son club. L'alignement des Castors sera au grand complet et il est même possible que Jean Savoie obtienne sa première chance dans les rangs juniors, demain après-midi. Ce jeune hockeyeur de Mistassini étudie présentement à Alma, mais il s'entraîne avec les Castors depuis un certain temps et il impressionne, dit-on.

Quant aux Citadins, ils seront l'objet d'une chaude réception à Dolbeau demain après-midi. Les protégés de Claude Gagnon, qui se maintiennent nonchalemment dans la cave du circuit, devront secouer leur laisser-aller s'ils veulent l'emporter. Ce serait facile pourtant, si seulement les piliers de l'équipe voulaient s'en donner la peine. A tout événement, attendons le résultat.

A Alma

Le vieil amphithéâtre fatigué de la rue Harvey sera littéralement pris d'assaut demain après-midi par les fervents du hockey qui veulent voir le match opposant le National aux Aiglons. C'est une joute excessivement importante en raison de la faible marge qui sépare présentement ces deux clubs dans le classement.

Ce sera la deuxième fois que les deux clubs s'affronteront au cours de la fin de semaine. En effet, c'est la deuxième joute d'un match "home and home" entre les porte-couleurs de Port-Alfred et les représentants d'Alma. Les Aiglons et le National se sont rencontrés hier soir au Palais municipal, mais au moment d'écrire ces lignes, le pointage de la joute n'était pas encore connu.

Quoiqu'il en soit, les deux clubs en présence bataillieront ferme, demain après-midi, afin de se rapprocher des meneurs du circuit, les Marquis, de Jonquière, qui sont inactifs aujourd'hui.

On sait que la lutte se fait de plus en plus serrée dans le circuit Jean-Baptiste-Tremblay, du moins pour ce qui est des trois premières positions. Avant les joutes de fin de semaine, 3 points seulement séparaient les Marquis des Aiglons respectivement en première et troisième positions.

Des changements importants peuvent donc survenir, car au chapitre des possibilités, avant les joutes d'hier soir, le National aussi bien que les Aiglons étaient en mesure de déloger les Marquis de la première position.

Trêve de suppositions, il est préférable d'attendre à demain avant d'avancer quoi que ce soit. Chose certaine, la foule sera nombreuse, demain après-midi, à l'aréna d'Alma, comme à Dolbeau. L'activité ne manquera pas au Lac-St-Jean, demain après-midi, sur le plan du hockey. Avec des joutes à Dolbeau et Alma, la journée sera bien remplie.

Fin des activités de la ligue de hockey de l'Amicale mariste

CHICOUTIMI. (**R.L.**)— Quelques semaines après avoir envisagé une autre fructueuse saison, les directeurs de la ligue de hockey de l'Amicale mariste de Chicoutimi viennent de prendre la décision de suspendre les activités pour la prochaine saison. La nouvelle a été annoncée par Eugène Tremblay, gérant-général du circuit et un de ses fondateurs, au terme d'une courte réunion tenue jeudi soir, en la salle de réception Léo Quenneville.

Eugène Tremblay a déclaré qu'en dépit de la fermeture du Colisée, il aurait été facile de continuer à jouer du hockey, pour les anciens membres de la ligue. "Nous avions solutionné le problème de la patinoire de l'école Dominique Racine. A ce moment, la grande majorité des joueurs de l'an dernier nous avaient manifesté leur désir de jouer quand même sur une glace extérieure et plusieurs recrues se disaient intéressée à se joindre à nous."

Eugène Tremblay a ensuite expliqué que l'enthousiasme est subitement tombé lorsqu'est arrivé le froid de décembre et le moment de faire signer les contrats. "Aujourd'hui, nous en sommes réduits à l'effectif de 20 membres, tout au plus. Il est facile de comprendre qu'il est plus sage d'oublier le hockey cet hiver . . ."

Cependant, selon l'intention de ses promoteurs, la ligue de hockey de l'Amicale mariste de Chicoutimi revivra l'an prochain. Tremblay a laissé entendre que la réorganisation du circuit sera entreprise très tôt au cours de l'automne et que l'ouverture ou la fermeture du Colisée n'influencera pas les décisions.

La ligue de l'Amicale mariste est présidée, depuis ses débuts, par Pierre Joron. Celui-ci a travaillé en étroite collaboration avec Eugène Tremblay pour mettre le circuit sur pieds et lui faire connaître d'intéressants débuts. La ligue comprenait, l'an dernier, quatre équipes. Les anciennes vedettes de hockey régional se retrouvaient en équilibre sur deux lames, après quelques années d'inactivités.

Stationnement interdit à Arvida

ARVIDA. (**J.P.**) — Il ne sera plus désormais permis de stationner son automobile sur le côté nord de la rue Laurie, entre la rue Davis et la rue Hunt, à Arvida.

De plus, le chef de police, M. Roland Beaudet, informe la population qu'il n'est plus permis d'avancer sa voiture sur cette partie élargie du trottoir, devant la partie sud de la façade du magasin.

Des indications y seront installées pour rappeler ces règlements. Toute violation amènera une amende.

Début de saison de la ligue Junior de Chicoutimi, demain

Au hockey

CHICOUTIMI. (**R.L.**) — La ligue de hockey Junior de Chicoutimi entreprendra la meilleure saison de son histoire, demain après-midi, lors de l'ouverture officielle des activités. Les Canadiens, du Sacré-Coeur, visiteront le Saguenay Oxigène, de la Rivière-du-Moulin, à 2 heures. La mise au jeu sera faite en présence des membres du bureau de direction de la ligue, dont le président Lucien Potvin.

Tous les observateurs sont unanimes à souligner que la ligue Interparoissiale de Chicoutimi sera plus puissante que jamais auparavant. Tous les joueurs qui évoluaient l'an dernier et qui sont encore d'âge junior seront de nouveau à l'oeuvre cet hiver. La ligue ne sera pas affaiblie par le départ de ses étoiles, comme la chose se produisait les années passées, alors que les meilleurs prospects graduaient avec les Saguenéens junior.

Cette année, ce sont d'anciens joueurs des Saguenéens junior qui viendront renforcir la ligue. En effet, une huitaine de ceux-ci seront en uniforme pour différents clubs. Relevons notamment Bernard Langlois, Yvon-Robert Morissette, Léon Potvin, etc.

Une seconde joute sera présentée demain soir. Les Lions du Christ-Roi visiteront le John Collins, de Saint-Jean-Eudes. La mise au jeu se fera à 8 heures.

Situation de plus en plus corsée dans la ligue junior

PORT-ALFRED. (**W. G.**) — La situation chez les pointeurs, comme dans le classement général des équipes de la ligue Junior se corse de plus en plus. Ghislain Gagné a peine à s'échapper du peloton et seulement deux points le séparent de Benoit Bouchard qui avait réussi à rejoindre Gagné la semaine dernière. Toutefois, le robuste ailier gauche du National s'avère le meilleur franc tireur avec 26 buts à son crédit. Deux joueurs se disputent la suprématie dans le domaine des assistances. Il s'agit de Clément Bernard et d'André Tremblay, qui possèdent un nombre égal de passes, soit 30.

Georges Michaud a considérablement amélioré sa moyenne dans ses filets et, avec Jacques Laforest, il talonne Réjean Côté, des Marquis, en tête depuis le début de la saison.

Voici les récentes statistiques, en date du 15 décembre:

CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Jonquière	18	11	5	2	124	64	24
Port-Alfred	20	10	8	2	119	78	22
Alma	19	9	7	3	66	80	21
Dolbeau	20	7	12	1	74	143	15
Arvida	17	5	10	2	64	102	12

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
G. Gagné, Jonquière	20	25	45
B. Bouchard, P.-Alfred	26	17	43
C. Bernard, Jonquière	10	30	40
A. Tremblay, P.-Alfred	10	30	40
Guy Gagno, Alma	18	20	38
R. Leclerc, Dolbeau	15	23	38
A. Lamontagne, Dolbeau	15	20	35
P. Robitaille, P.-Alfred	18	16	34
R. Girard, Jonquière	14	17	31
Serge Daigle, Alam	12	17	29
N. Rivard, Jonquière	12	16	28
R. Spence, Dolbeau	12	16	28
G. Dufour, Alma	11	16	27
J.-Y. Picard, P.-Alfred	11	16	27
A. Tremblay, Jonquière	6	21	27
J.-M. Fortin, Jonquière	15	11	26
G. Guimond, Arvida	16	9	25
M. Dallaire, P.-Alfred	12	13	25
J. Roy, Dolbeau	12	11	23
N. Gagnon, P.-Alfred	11	12	23
C. Morneau, P.-Alfred	9	14	23
A. Vallière, Arvida	13	6	19
Luc Tessier, Alma	10	9	19
Yvon Bouchard, Arvida	5	13	18
A. Gagnon, Jonquière	6	11	17

LES GARDIENS DE BUTS

	J.	C.	Moy.
R. Côté, Jonquière	15	52	3.46
Y. Laprise, Jonquière	3	12	4.00
G. Michaud, P.-Alfred	20	78	3.90
J. Laforest, Alma	14	54	3.85
C. Gaboury, Alma	4	19	4.75
J. Pilon, Arvida	16	93	5.81
G. Lavoie, Dolbeau	13½	95	7.03
G. Vallée, Dolbeau	5½	44	8.00
Y. Laprise, Dolbeau	1	4	4.00





EXERCICE "SURVIE" — Sous le commandement du major-général J. M. Rockingham, commandant de la région militaire du Québec, et du brigadier Dollard Ménard, commandant du secteur de l'Est de la même région, un exercice "survie" a été tenu à Montréal, du 5 au 9 décembre, et auquel participaient comme observateurs, le major L.-M. Tremblay, de Chicoutimi; le député de Chambly, M. P.-R. Théberge, et M. P.-E. Tremblay, de Jonquière. Sur la photo, de gauche à droite, le major Tremblay, directeur de la défense passive de Chicoutimi; le brigadier Ménard; le député Théberge, et M. P.-E. Tremblay, directeur, de Jonquière.

absolument AUCUN
PAIEMENT COMPTANT
C'est notre dernier appel pour ces maisons-modèles

BUNGALOW ▸ $13,498
LES BUNGALOWS SONT ELIGIBLES AU RABAIS
"SPLIT-LEVEL" ▸ $16,798
FAIBLE TAUX D'INTERET DE 6%
PAIEMENTS MENSUELS selon les désirs de l'acheteur
construits selon devis spéciaux par
INTERNATIONAL CONST. INC.

A RETENIR :
- Fenêtres d'aluminium à l'intérieur et à l'extérieur
- Toutes les pièces (salle de jeu et fumoir compris) sont entièrement fermées dans les "split-levels"
- Deux salles de bain pour quelques modèles
- Salles de bain en tuile céramique
- Terrassement déjà prêt pour plusieurs maisons, ainsi que passage pavé
- Garages chauffés
- Grands terrains

OCCUPATION IMMEDIATE SI NECESSAIRE TRANSPORT IDEAL
PLUSIEURS DE CES MAISONS SONT SITUEES EN FACE DU MAGASIN DOMINION, PRES DU CENTRE D'ACHATS DE L'ABORD-A-PLOUFFE

INTERNATIONAL CONSTRUCTION INC.
ROUTE A SUIVRE : en face du nouveau magasin Dominion, à l'Abord-à-Plouffe une rue à l'ouest du boul. Labelle, sur la 83e avenue
TELEPHONEZ
MU. 1-1628 ou UN. 1-3471

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



CET ACCIDENT AVAIT ETE PREVU — L'automobile que l'on aperçoit sur cette photo, et dans laquelle un jeune homme a perdu la vie, à St-Tite, a fait une embardée dans la courbe inachevée du chemin de ceinture qui devait permettre à la circulation d'éviter la ville de St-Tite entre Grand'Mère et Ste-Thècle. Les résidants de St-Tite avaient prédit une tragédie à cet endroit depuis 16 mois. Au moins cinq embardées, plus ou moins sérieuses, se produisent chaque semaine dans cette courbe. Et la population insiste pour que les travaux soient continués... et surtout parachevés pour éviter la répétition de tragédies semblables.

Le coroner et la Chambre de commerce s'intéressent à la "courbe de la mort"

ST-TITE. — Le coroner du district de Laviolette fera rapport au gouvernement de l'état dangereux d'une courbe routière, à St-Tite, et qui a causé la mort du jeune Marcel Fortier, 18 ans, de St-Henri-de-Lévis. De son côté, la Chambre de commerce de St-Tite doit se réunir pour demander au ministère de la Voirie d'améliorer la route à cet endroit pour éviter que d'autres tragédies du genre s'y produisent.

Telle est la détermination des gens de la région de St-Tite à la suite d'un accident mortel prévu depuis longtemps à cet endroit et où des mesures insuffisantes de sécurité avaient été prises.

Le Dr André Poisson a institué un cas de recherches à l'issue de son enquête, mais les gens de St-Tite remettent en lumière l'historique du "danger public" constitué par une courbe sur la route menant de St-Tite à Grand'Mère. Depuis 16 mois, on a enregistré au moins cinq accidents chaque semaine à cet endroit. On l'appelle aujourd'hui la "courbe de la mort".

Les indications routières insuffisantes ne permettent pas aux automobilistes d'apercevoir le danger à temps et plusieurs ont plongé avec leurs véhicules dans un déblai de plusieurs pieds, s'infligeant des blessures plus ou moins graves. Le dernier en liste y a trouvé la mort.

Route inachevée

Le trou béant que les automobilistes trouvent à quelques pieds devant eux quand ils roulent de Grand'Mère à St-Tite, ou de St-Tite à Grand'Mère, provient du fait qu'on a laissé inachevé le tronçon de route qui devait relier Grand'Mère à Ste-Thècle et constituer du même coup un chemin de ceinture pour éviter la ville de St-Tite. Cette route, à travers champs, devait avoir un embranchement pour atteindre St-Tite, mais la partie St-Tite-Grand'Mère étant seule parachevée, la Jonction de l'embranchement et de la route principale produit un coude très prononcé et insuffisamment annoncé.

Le Dr Poisson attire l'attention de l'autorité sur le danger que constitue cette courbe, tandis que la Chambre de commerce demande d'"arrondir" le coude et de le signaler à l'avance sur les deux tronçons.

Nécrologie

M. EUGENE TRAHAN

A Hérouxville, est décédé le 16 décembre, à l'âge de 73 ans et 8 mois, M. Eugène Trahan, époux de feu Hélèna Trudel demeurant à Hérouxville.

Il laisse ses fils: Lionel, marié à Jeanne-d'Arc Veillette, de Hérouxville; Henri-Paul, marié à Huguette Béland, de Grand'Mère; Rosaire, marié à Madeleine Mongrain, de Grand'Mère; Emilien, marié à Berthe Lefebvre, de Hérouxville; ses frères: Ovila, marié à E. Bédard, de Hérouxville; Nazaire, de Hérouxville; sa soeur: Mme Exilda Thiffeault, de Hérouxville.

La dépouille mortelle est exposée au 152, 6ème Avenue, Grand'Mère. Le service aura lieu mardi le 20 décembre à l'église de Hérouxville à 9 h. 30. Inhumation au cimetière de la paroisse.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

10:00—Maman Fonfon
11:00—Professeur Calculus
11:30—Coucou
12:00—Boîte à images
12:30—Images du Far-West
1:30—Magazine international
2:00—Domino
3:00—Images en tête
5:00—Walt Disney présente
6:00—Caméra 13
7:45—La politique provinciale
8:00—Colin maillard
8:30—Où chante l'alouette
8:45—La soirée du hockey
10:15—Mes chansons
10:30—Les joyaux de l'écran
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—CBC TV News
11:30—Ciné-soir
1:30—Fin des émissions

DEMAIN

9:45—Sous tous les cieux
10:15—Messe
11:00—Signe de vie
11:30—Le monde et Dieu
12:00—Bulletin de nouvelles
12:10—20ième siècle
12:30—Regard sur la ville
1:00—Opinions
1:30—Les travaux et les jours
2:00—Ciné-matinée
3:30—Court métrage
4:00—L'heure des quilles
5:00—La bonne nouvelle
5:30—Aux frontières de la science
6:00—Caméra 60
6:30—Robin des Bois
7:00—Papa a raison
7:30—Edition spéciale
8:00—Music-Hall
9:00—Qui sait ?
9:30—Théâtre du dimanche
11:30—Tribune libre
11:00—Téléjournal
11:10—Sport éclair
11:30—Fin des émissions

LUNDI

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, madame...
3:30—Bonjour madame...
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le courrier du roy
5:30—Sir Lancelot
6:00—Caméra 13
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La pension Velder
9:30—Destination — Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Les hors-la-loi
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Les présumés assaillants de M. Thomas Bouchard sont libérés sous cautionnement

SHAWINIGAN. — Le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la paix de Shawinigan, a fixé respectivement à $1,000 et à $500, le cautionnement de René Gilbert et Léo Villemure, qui subiront leur enquête préliminaire dans une affaire de vol avec violence survenu à St-Boniface il y a environ une quinzaine de jours. L'enquête préliminaire était prévue pour hier mais on dut la remettre à 15 jours, soit au 30 décembre, parce que de part et d'autre on n'était pas prêt à procéder.

L'avocat des deux prévenus avait demandé à la cour de fixer un cautionnement puisque les accusés étaient déjà détenus depuis une dizaine de jours et que l'enquête devait encore être remise à 15 jours. Le procureur de la Couronne demanda alors que le cautionnement soit fixé à $1,500 parce qu'il s'agissait d'un vol de $871 et qu'en plus la personne assaillie, soit M. Thomas Bouchard, de St-Boniface, avait été abandonnée ensanglantée et dans un état assez critique.

L'avocat des accusés trouva le montant un peu fort et demanda au juge de fixer un cautionnement de $500, ce qui serait assez pour s'assurer de la présence des accusés à leur enquête. Il motiva que les deux accusés étaient de Shawinigan et étaient de plus des chômeurs.

Le juge ordonna alors qu'un cautionnement de $500 soit versé pour la libération de Léo Villemure et un de $1,000 dans le cas de René Gilbert parce que ce dernier avait déjà un dossier avec une condamnation pour vol avec effraction dans une taverne. Le juge a de plus conseillé aux deux accusés de surveiller leur conduite jusqu'à l'enquête préliminaire.

Mgr Pelletier a tout un horaire !

TROIS-RIVIERES. — Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, aura un programme très chargé ces jours-ci.

Déjà ce matin il conférait le diaconat à deux lévites, les abbés Aurèle St-Yves et André Pinard, en la chapelle du séminaire St-Joseph. Le prélat sera, ce soir, à l'école normale Val-Marie pour un dîner et une soirée intime.

Demain, à 10 h. 45, au grand salon de l'évêché, les membres des commissions scolaires du diocèse adresseront au chef spirituel du diocèse leurs souhaits de Noël. Le Dr Conrad Godin se fera l'interprète de ses collègues.

A 3 heures, l'évêque se rendra à Pointe-du-Lac bénir la nouvelle école de cette localité.

A 4 h. 30, on le retrouvera au Centre de service social, un nouvel immeuble sur lequel il appellera les bénédictions du Ciel.

Dans la soirée, à 8 h. 30, Son Excellence présidera la graduation de 35 élèves de l'école des Sciences sociales, à la salle académique du séminaire St-Joseph.

Lundi, Mgr Pelletier se rendra à l'hôpital Cooke où le personnel de l'institution et les malades lui offriront leur réception annuelle. Cette manifestation aura lieu à 4 h. 30.

A 8 heures, l'évêque présidera la distribution de cadeaux aux 59 enfants de Ville-Joie Providence. Ces fillettes, pour la plupart orphelines, sont les protégées des Chevaliers de Colomb.

Mardi, à 6 heures, Mgr Pelletier sera l'hôte de l'institut familial Val-Marie à un dîner et une soirée intime.

Mercredi, à 4 h. 45, l'évêque se rendra à la chapelle du séminaire St-Joseph pour y entendre un concert sacré, sous la direction de l'abbé Claude Thompson. Le soir, à 6 heures, il prendra le dîner au séminaire.

Une dernière manifestation, précédant Noël, se déroulera à Shawinigan alors que le chef spirituel du diocèse prendra le déjeuner avec les membres du club Richelieu de cet endroit. Le déjeuner est prévu pour 12 h. 45.

Ligue paroissiale

TROIS-RIVIERES. — Dans une joute de la Ligue de hockey paroissiale indépendante, les Cotts de St-François-d'Assise ont défait les Castors de St-Jean-de-Brébeuf 5-1.

Pour les gagnants, Jocelyn Desfossés, Jean-Claude Samson, Gaston Hubert, Roger Beaulac et Claude Janvier ont marqué les buts.

Pour les perdants, Gilles Hamelin a évité le blanchissage à son équipe.

La Pérade a maintenant son centre des loisirs

STE-ANNE-DE-LA-PERADE. (par **Michel Lorrain**) — La coopération et la ténacité ont fait que la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pérade a maintenant son centre de loisirs dont l'inauguration et la bénédiction ont eu lieu, jeudi soir, en présence d'un grand nombre de citoyens de l'endroit et de quelques invités de l'extérieur.

M. Daniel Thibeault, vice-président de l'OTJ, et M. Raymond Devault, président de la Commission scolaire, ont tour à tour coupé le ruban traditionnel : le premier sur les allées de quilles 1 et 2 et le second sur les deux autres allées de quilles après quoi le curé de la paroisse, le chanoine Duval, fut invité à bénir le centre des loisirs.

Dans son allocution, le chanoine Duval a rappelé que les progrès techniques, ce qu'on appelait aujourd'hui l'automation, entrainaient des diminutions des heures de travail et par conséquent des augmentations des heures de loisirs.

"Il faut faire quelque chose pour s'occuper des loisirs car autrement ce serait dangereux, a poursuivi le curé. Il faut des loisirs organisés afin de ne pas laisser les sports entre les mains de profiteurs qui ne seraient là que pour faire de l'argent."

Rappelant qu'aux Etats-Unis, $40 billions avaient été dépensés pour les loisirs, le chanoine a dit que cela prouvait que certaines gens s'occupaient de ce grave problème, comme ici à La Pérade ou l'OTJ a pris la chose en mains.

Le curé de Ste-Anne a noté que plusieurs difficultés avaient été aplanies grâce à la coopération de la Commission scolaire et de la fabrique avec un échange qui bénificiera à tous.

Faisant l'éloge de son vicaire et aumônier de l'OTJ, l'abbé Jean Gagnon, le curé a souligné que les difficultés ne lui faisait pas peur et qu'il n'avait jamais douté du succès.

"Si l'OTJ et le vicaire de la paroisse ont fait leur possible, c'est maintenant au tour de la population à faire son possible; cela prend plus que des prières, car il faut aussi de l'argent."

Outre la salle de quilles, au premier plancher du vieux collège, le centre comprend également une immense salle au second étage où différents jeux d'intérieur seront installés au fur et à mesure que l'OTJ trouvera les sommes nécessaires.

Les dindes de Noël...

Deux hommes et une femme capturés dans un poulailler

TROIS-RIVIERES. (**M.L.**) — Une situation pour le moins inusitée a empêché, hier matin, trois accusés de répondre aux accusations logées contre eux pour la simple raison que le procureur de la Couronne n'a pu donner au président du tribunal les articles de la loi sur lesquelles les plaintes étaient fondées.

Arthur Lafontaine, de St-Tite, était accusé d'avoir aidé quelqu'un à voler des dindes dans un poulailler de St-Séverin de Proulxville (vol qui n'a pas eu lieu, par contre).

Après avoir examiné le code pénal, S. H. le juge Maurice Langlois, des Sessions de la paix, a demandé à Me Jacques Lacoursière s'il y avait bien là une offense criminelle et le substitut du procureur de la Couronne s'en est dit convaincu, mais le juge n'en a pas moins ajourné l'affaire à ce matin.

Me Réal Legris a demandé que son client soit admis à caution, ce qui fut accordé sur le champ moyennant $200 en argent ou par personne solvable.

Denis Gervais, de St-Tite également, était accusé d'avoir été trouvé dans un poulailler dans l'intention d'y commettre un vol ; là encore le juge Langlois a demandé à l'avocat Lacoursière sur quel article il se basait et ce dernier après avoir examiné le code répondit "292" puis "293", mais devait demeurer bouche bée quand le président du tribunal lui souligna que ce dernier article (293) mentionnait les maisons d'habitation. Le substitut du procureur de la Couronne demanda alors l'ajournement de la comparution à ce matin.

Il en devait être de même pour Colette Plamondon, de St-Tite, trouvée elle aussi dans le même poulailler.

Incidemment, les trois plaintes avaient été préparées peu avant l'audition, en l'absence de l'avocat Lacoursière; les plaintes ont même été assermentées alors que le juge Langlois avait commencé à siéger.

Une seule "dernière chance"

Le juge Maurice Langlois, des Sessions de la paix, a démontré, hier matin, que les accusés qui paradent devant lui et qui bénéficient de la clémence du tribunal seraient bien avisés d'en profiter car autrement ils risquent fort de se retrouver au pénitencier pour longtemps.

Un adolescent de 18 ans, Réal Lacerte, l'a appris à ses dépens lorsque le juge Langlois l'a envoyé à St-Vincent-de-Paul pour deux ans. Lacerte venait à peine de purger une courte sentence pour un vol avec effraction quand il fut appréhendé par la police municipale alors qu'avec un complice il tentait d'en commettre un autre au restaurant du parc Champlain; l'enquête devait révéler que Lacerte et son complice avaient auparavant commis un vol avec effraction dans un restaurant de la rue St-Philippe où ils avaient dérobé de l'argent et des effets pour une valeur globale de $7.50.

En condamnant Lacerte à deux années de pénitencier sur chacun des deux chefs d'accusations à être purgées concurrement, le président du tribunal a noté ce qui suit : "Vous avez déjà eu une chance et vous ne vous en êtes pas servi, puisqu'à peine sorti de prison vous avez commis le même forfait et, ce à deux reprises; je vais vous envoyer au pénitencier où vous pourrez apprendre un métier afin que vous puissiez gagner honorablement votre vie en sortant. Ceci devrait également servir d'exemple à ceux qui auraient l'intention de faire comme vous".

Clémence pour le complice

Peu après, le juge Langlois devait se montrer particulièrement clément pour le complice de Lacerte en suspendant sa sentence. S'adressant à Marcel Comtois, le président du tribunal déclarait : "C'est la première fois que vous comparaissez ici et vous devez réaliser aujourd'hui ce qui arrive aux gens qui commettent des vols.

"J'ai eu des renseignements sur vous et des personnes sont prêtes à s'occuper de vous dont votre père; si vous le voulez vous pouvez mener une vie honnête. Votre père qui a élevé péniblement sept enfants, doit aujourd'hui être bien peiné de vous trouver ici, mais malgré cela il est prêt encore à vous établir".

"Je vais suspendre ma sentence, mais si vous revenez devant une Cour pour une autre effraction, non seulement vous serez condamné pour cette effraction mais aussi pour celle d'aujourd'hui; c'est à vous d'en profiter"

Le président du tribunal devait de plus exiger la signature d'un cautionnement personnel au montant de $200 par lequel le jeune Comtois devra garder la paix et une bonne conduite pendant les deux prochaines années et à défaut de signer un tel cautionnement il lui aurait fallu prendre le chemin de la prison.

2 mois pour un vol d'auto

Un gars du 22e Régiment a été condamné à deux mois de prison pour le vol d'une automobile propriété de Rousseau & Frère.

"C'est votre première offense, a dit le juge, et je vais me montrer clément en vous condamnant seulement à deux mois de prison".

"Puis-je avoir la clémence de la cour ?" rétorqua le prévenu. "Vous l'avez, répondit le président du tribunal; vous êtes dans l'armée et vous êtes censé être sérieux et c'est parce que je suis convaincu qu'une fois sorti de prison vous mènerez une vie honnête que je ne vous condamne qu'à deux mois car autrement la sentence serait beaucoup plus forte".

Me R. Daoust absent...

Une affaire d'alambic, vieille déjà d'un an, a dû à nouveau être ajournée, hier matin, aux Sessions de la paix, par suite de l'absence du procureur des accusés, Me Raymond Daoust, de Montréal.

Me Pierre Houde qui représentait le criminaliste montréalais a demandé l'ajournement des causes de Jean-Paul Chartray, Louis-Georges Chartray, Maurice Bourque et Martial Michaud au 9 février, mais Me Jean-Marie Châteauneuf, procureur de la gendarmerie royale, a noté, tout en consentant à l'ajournement, qu'il faudra procéder coûte que coûte à cette date-là.

On se souvient que cet alambic avait été saisi par les policiers fédéraux avant même qu'on ait commencé à produire dans les locaux de Rousseau Réfrigération, au Cap-de-la-Madeleine.

M. André Rousseau sera reçu au Cap

CAP - DE - LA - MADELEINE. (**M.L.**) — La Chambre de commerce de l'endroit a accepté, jeudi soir, une demande de Son Honneur le maire Réal Desrosiers à l'effet d'organiser un souper le 20 janvier, à l'intention des maires de la région à l'occasion du passage au Cap-de-la-Madeleine de l'hon. André Rousseau, ministre du Commerce dans le cabinet provincial.

Il va sans dire qu'à cette occasion, M. Rousseau traitera du commerce et de ses possibilités d'avenir au Québec; le ministre sera l'objet d'une réception civique à l'hôtel de ville du Cap-de-la-Madeleine à cette occasion.

Des résolutions

Au cours de cette assemblée mensuelle, que présidait M. Marcel Trottier au Primo Gourmets, plusieurs résolutions ont été adoptées dont l'une pour demander au gouvernement provincial de déménager au Cap-de-la-Madeleine le bureau d'enrégistrement actuellement à Ste-Geneviève de Batiscan.

Dans une autre résolution, la Chambre de commerce du Cap a donné son appui au maire J.-A. Mongrain, de Trois-Rivières, dans les démarches entreprises par lui en vue d'obtenir la construction d'un pont Bailey, sur le St-Maurice, en vue du congrès marial international en 1962.

La Chambre de commerce du Cap, qui compte cette année 55 nouveaux membres, tiendra le 7 janvier, au Club de curling, sa fête annuelle des Rois.

La rivière Batiscan prête à recevoir les cabanes... déjà !

BATISCAN. (M.L.) — La glace sur la rivière Batiscan, ayant actuellement une épaisseur de huit pouces, la Chambre de commerce de l'endroit annonce donc que le temps est venu pour les amateurs de pêche aux petits poissons d'installer sans plus tarder leurs cabanes.

L'électricité est d'ailleurs déjà en place sur la rivière et il y aura quelqu'un de responsable dès aujourd'hui pour aider aux installations que la Chambre souhaite nombreuses.

Le Père Noël, légendaire vieillard, sera à Batiscan, demain après-midi, alors qu'il arrivera par avion au terrain de M. Raymond Tousignant. Une parade suivra et le tout se terminera par une fête enfantine à la salle paroissiale.

Demain soir, à la salle paroissiale, également, il y aura une soirée de famille, dite fête au village, afin de marquer l'ouverture officielle du carnaval du petit poisson au "royaume" batiscanais.

A l'institut de Technologie de Trois-Rivières

Succès record du service de placement; 90% des diplômés ont trouvé un emploi

par **Jean BEAUDRY**

Au moment où certains groupements condamnent le système actuel de l'enseignement spécialisé dans la province et réclament une enquête auprès du ministère de la Jeunesse du Québec, pour le prétendu insuccès enregistré dans certaines écoles spécialisées, l'institut de technologie de Trois-Rivières vient de rendre public son dernier rapport relativement au placement des diplômés.

Par ce rapport, fort révélateur, l'institut de Technologie de Trois-Rivières, placé en seconde place dans les institutions du genre dans la province, vient de connaître un nouveau record.

En effet le comité de placement dirigé par M. Marcel Bornais, t.p., et président du chapitre trifluvien de la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec a dirigé avec succès, vers des emplois 95 pour cent des finissants. Sur 122 techniciens diplômés, 114 d'entre eux ont été embauchés dans l'industrie, à l'exception de quelques-uns qui ont décidé de continuer leurs études.

Mentionnons que le rapport ne tient pas compte des finissants qui sont actuellement disponibles et qui ont précédemment obtenu un emploi de courte durée.

De plus, le rapport précise que certains finissants ont refusé, pour diverses raisons, des propositions d'employeurs; soit que le travail offert était dans un centre trop éloigné de leurs foyers, ou parce qu'ils attendaient des offres plus alléchantes.

Il va sans dire que les jeunes techniciens ne sont pas tous embauchés dans l'industrie locale ou régionale. Cette proportion est même très minime. Bon nombre sont dirigés vers l'industrie lourde des grands centres. Plusieurs sont au service de l'Hydro-Québec, tandis qu'on en trouve d'autres à la Canadair de Montréal, Asbestos Corporation, Canadian General Electric à Montréal.

Plusieurs finissants travaillent aujourd'hui dans des centres aussi éloignés que Sept-Iles, Port-Cartier et Rouyn.

Le comité de placement du chapitre technique de Trois-Rivières est en fonction depuis quelques années déjà et chaque année, vers la même période, il annonce au public le résultat obtenu dans le placement des diplômés. Ainsi, à la fin de l'année dernière, le comité annonçait vers la même date que 90 pour cent des diplômés avaient été embauchés.

Le comité fut fondé après que le chapitre local de la corporation eut constaté qu'à la sortie de l'institut, les diplômés avaient besoin d'aide, de directives ou d'orientation. Ce comité est composé de MM. Marcel Bornais, T.P., Robert Paquin, T.P., secrétaire du chapitre local de la corporation et de J.-F. Thériault, directeur de l'Institut de Technologie.

Le nombre des inscriptions à l'institut s'accroit d'année en année. De 102 techniciens diplômés l'an dernier, ce nombre est passé cette année à 115 diplômés, plus de 7 étudiants ayant déjà gradué et qui ont décidé de suivre un cours de perfectionnement.

Influence du comité

Trouver un emploi à 122 techniciens n'est certes pas tâche facile. Aussi le comité de placement se met à l'oeuvre dès le mois de mai. Deux membres du comité MM. Bornais et Paquin sont délégués pour visiter les plus importants centres industriels de la province pour étudier les possibilités de placement pour les jeunes finissants.

Ainsi, en mai dernier, ils ont visité les régions du Nouveau-Québec, Schefferville, Port-Cartier, Sept-Iles, et Baie-Comeau. Cette initiative a permis à procurer de l'emploi à 31 jeunes techniciens récemment diplômés, dans cette région, nous devons rendre hommage au personnel dévoué et compétent de notre institut local et à son directeur".

Voir SUCCES en page 19



EFFICIENCE DU SERVICE DE PLACEMENT A L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE — Sur 122 techniciens diplômés, 114 ont actuellement un emploi ou ont décidé de continuer leurs études. Le comité de placement dirigé par M. Marcel Bornais, t.p., a aidé 95 pour cent des diplômés à obtenir un emploi. C'est ce qu'ont révélé MM. Robert Paquin, Marcel Bornais, tous deux respectivement secrétaire et président de la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec, chapitre de Trois-Rivières, et M. J.-F. Thériault, directeur de l'institut de Technologie de Trois-Rivières, au cours d'une conférence de presse.

Honneur à M. Paquin

M. Robert Paquin, T.P., secrétaire du chapitre de Trois-Rivières et surintendant des ateliers à l'institut de Technologie de Trois-Rivières, vient d'être élu au cours des élections générales à Montréal de la Corporation des techniciens professionnels du Québec, premier vice-président général de l'organisme.

30 employés surnuméraires mis à pied à Shawinigan-Sud

Les travaux d'hiver sur le point de se terminer

SHAWINIGAN-SUD. — La saison des travaux d'hiver prendra fin cette semaine à Shawinigan-Sud. Quelque trente employés surnuméraires seront mis à pied cette semaine et la semaine prochaine, par suite de l'épuisement du programme qu'on s'était fixé pour cette année.

L'ingénieur gérant, M. Jac-Héroux, mentionne qu'il restera encore certaines besognes à accomplir, mais que pour le moment on ne peut pousser plus avant des travaux au compte capital.

Dans son rapport qu'il a fait parvenir ces jours-ci au conseil, M. Héroux mentionne que dans le but d'encourager le plus de chômeurs possible, les employés engagés sur les travaux d'hiver ont été remerciés à intervalle de deux semaines. Ceci a contribué à fournir de l'ouvrage à un peu plus d'une quarantaine d'hommes.

Les travaux de chômage ont consisté à la construction de trottoirs, à la réparation de trottoirs; à la réparation aux stations de pompage; à la construction d'égout et à l'arpentage. On a profité aussi de l'occasion pour exécuter certains travaux sur les terrains de l'O.T.J.

De plus, d'autres projets, souligne M. Héroux, ont été également approuvés à Québec, mais pas nécessairement commencés sur nos chantiers. C'est, notamment, la réfection de la côte de l'église et la signalisation de rues.

Pendant qu'à Shawinigan-Sud les travaux prennent fin graduellement, à Shawinigan on se prépare à lancer une grande offensive de travaux d'hiver. Il y aura pour près de deux millions de dollars de travaux bientôt en chantier.

Le major-général J. M. Rockingham visite Shawinigan

SHAWINIGAN. — Le major-général J. M. Rockingham, officier commandant du commandement de Québec, présidera aujourd'hui, à Shawinigan, une importante cérémonie militaire. Le lieutenant-colonel Robert Grondin, C.D., prendra officiellement charge du commandement du 62e Régiment



Le major-général J. M. ROCKINGHAM

local, en remplacement du lieutenant-colonel Gérard Dufresne, E.D., qui a été transféré au 11e Corps de milice d'artillerie.

Le major-général passera le régiment en revue, et il adressera la parole. Les autorités religieuses et laïques de Shawinigan ont été invitées à assister à la cérémonie, la seule du genre depuis huit ans, alors que le lieutenant-colonel Dufresne prenait le commandement du régiment en remplacement du lieutenant-colonel Jean Bouvette, E.D.

Un dîner régimentaire suivra à 5 h. 30 puis une soirée au mess des officiers.

Un déjeuner des Kinsmen pour les cadets de l'Air

SHAWINIGAN. — Les membres du club Kinsmen ont deux activités de grande importance à leur agenda, demain et mardi. Demain ils recevront les cadets de l'Air à déjeuner au Cascade Inn, et mardi soir, pour le dîner, ils auront la visite des 18 orphelins dont prend soin, Mme Lebel, de St-Boniface.

Les cadets de l'Air, patronisé par le club Kinsmen, assisteront à une messe spécialement chantée pour eux, à 11 h., au manège militaire, après quoi il se rendront au Cascade Inn, pour le repas. Le conférencier sera le populaire athlète Gerry Désaulniers qui est aujourd'hui, gérant général des Cataractes junior de Shawinigan.

Mardi, les membres se rendront chez Mme Lebel chercher les 18 orphelins dont elle prend soin pour les conduire à l'hôtel Shawinigan. Après le repas à la dinde, on distribuera à chaque enfant des cadeaux appréciables. Le père Noël sera sur place pour faire la distribution. Les enfants retourneront chez eux, vers 8 h. 30.

Assemblée des Citoyens de St-Charles-Garnier

SHAWINIGAN. — L'assemblée régulière de la Ligue des citoyens de la paroisse St-Charles-Garnier aura lieu demain après-midi, à 1 h.

Tous les membres sont invités à y assister en grand nombre. Plusieurs questions d'importance pour la paroisse sont à l'ordre du jour.

Ubiquité du Père Noël à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Le Père Noël et la Fée aux étoiles auront encore beaucoup à faire en fin de semaine à Shawinigan. Un programme très sérieux les attend tous les deux.

Demain après-midi, à 2 h., la Fée aux étoiles aura à distribuer de nombreux cadeaux aux vieillards de l'hôpital Ste-Thérèse, grâce à la générosité des dames auxiliaires et les supporteurs de leur oeuvre. Les rhétoriciens du séminaire Ste-Marie en compagnie de leurs soeurs ou de leurs amies, présenteront une pièce de Ghéon : "Noël sur la place", dirigée par M. André Guillemette. Les dames auxiliaires tiendront aussi leur traditionnel dîner du Jour de l'An auquel tous les vieillards de l'hospice seront conviés.

Le Jeune commerce a aussi invité le Père Noël pour assister à sa soirée de samedi soir, au chalet de ski du Mont-Georges. Les membres de cet organisme profiteront de la circonstance pour honorer d'une façon particulière trois de leurs directeurs qui ont été promus à l'extérieur : MM. Guy Dulude, Pierre Léonard et Hughes Blanchette.

Il y aura ce matin, à 9 h., l'arrivée d'un autre Père Noël en face du poste de police no 1. Il s'agit cette fois du Père Noël du Club juvénile de la police. Il conduira ses jeunes amis à l'académie St-Marc pour qu'ils assistent au populaire programme : "La poule aux plumes d'or".

Les membres du club Pic tiennent leur soirée annuelle des dames, ce soir, à l'hôtel Shawinigan. Le Père Noël fera la distribution de nombreux prix aux épouses des membres.

Pour leur part, les membres du club Rotary, reçoivent cet après-midi les jeunes infirmes de Shawinigan. C'est le traditionnel dépouillement de l'arbre de Noël. Le bon vieillard distribuera de nombreux prix à tous les jeunes infirmes dont s'occupent les Rotariens.

A ces nombreux Pères Noël il faudrait ajouter ceux de chaque usine de Shawinigan. Car il est une tradition qui existe présentement et qui amène chaque année chez les employés de toutes les usines, une soirée à l'occasion de la Noël et du jour de l'An.



LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES : REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Le conseil de ville fait face et fera encore face à un problème urgent pour longtemps s'il ne résoud pas dans un avenir prochain celui de doter quelques patinoires de Trois-Rivières d'un système de glace artificielle ... Les jeunes et les moins jeunes ne sont pas tous assez fortunés pour prendre leurs ébats régulièrement au Colisée ... D'ailleurs, la température des temps modernes ne se prête plus à de longs mois de pratique du hockey ou du patinage sur les glaces naturelles ... Remarquons que nous sommes aujourd'hui au 17 décembre et que les patinoires extérieures ayant leur glace prête sont des plus rares ... La surface de la glace est passable mais on n'a pas un vrai miroir comme le voudraient bien les habitués du patinage ...

* * *

On nous a fait savoir, il y a quelques semaines, que des travaux d'envergure seront effectués au Colisée actuel pour qu'il soit assez convenable l'hiver prochain. Mais nous en venons encore à notre idée première, lancée l'été dernier, soit de penser sérieusement à construire un nouveau temple sportif moderne plus central avec un stationnement adéquat ... Le Colisée pourrait, avec quelques améliorations, servir à la jeunesse ... Prenez Québec, lorsque le vaste Colisée a été érigé, le vieil arena a alors été cédé aux Loisirs et depuis ce temps-là la plupart des joutes de hockey des ligues mineures se disputent à l'antique Palais des sports à la satisfaction de tout le monde ...

* * *

On dit qu'il en coûterait environ $80,000 pour installer un système de glace artificielle sur une patinoire extérieure ... S'il faut alors satisfaire les paroisses où la jeunesse pratique en grand ce sport, les déboursés atteindraient le demi-million ... Pourtant, construire un arena comme celui de Laval-Ouest ne coûte qu'environ $350,000 et c'est quelque chose d'assez moderne ... Nous voulons combattre la délinquence juvénile ; alors prenons les moyens, même si ça semble vouloir être dispendieux à ses débuts ... On n'a rien sans peine ... Nos édiles vont-ils prendre en considération cette suggestion ? ... Nous croyons qu'il serait temps d'étudier ce problème et de faire l'impossible pour y trouver une solution satisfaisante ...

* * *

Gilles Dubé, le joueur-instructeur des Castors de Sherbrooke, prend peut-être de l'âge mais après l'avoir vu à l'oeuvre depuis le début de la saison, nous croyons qu'il est sans contredit le meilleur joueur du circuit O'Donnell ... Nous l'avons en haute estime parce qu'il manie bien le gouret et que, surtout, il sait éviter la plupart des mises en échec et que son sang-froid est admirable quand il est bousculé avec force ... Les Lions devraient se réhabiliter auprès des Trifluviens d'ici peu ... Avec un peu de chance, notre équipe remportera plusieurs victoires et sera dangereuse dans les éliminatoires ... Que feront nos Reds demain contre les Citadelles de Québec ... Prouvons encore une fois la supériorité des joueurs de Jos Ferron sur ceux de Len Corriveau tout en évitant les bousculades inutiles et les prises de becs ...

* * *

La Ligue de curling des journalistes prendra congé pour quelques semaines à cause de la période des Fêtes ... Nos scribes et commentateurs feront certainement meilleure figure lors du prochain bonspiel provincial des journalistes du fait qu'ils auront pris de l'expérience en évoluant dans ce circuit ... Les sportifs qui n'ont pas encore suivi les activités de la Ligue juvénile devraient se rendre le lundi soir au Colisée ... Les équipes sont tellement balancées qu'on ne peut prédire laquelle décrochera la première position ... Suivez de près le St-Philippe d'Andy Martin et d'André Guy qui a causé plus d'une surprise et fera parler de lui d'ici la fin du calendrier des joutes régulières ...

Et sur ce, à lundi.

Les Lions sont déterminés à gagner demain à Drummondville

TROIS-RIVIERES. — Les Lions de Gilles Thibeault, qui ont subi quelques transformations au début de la semaine se rendront demain à Drummondville pour y rencontrer les Rockets de Peloquin, les meneurs de la ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est. Del Dugré et Thibeault ont agi sagement en éloignant les Lachance, Chevalier et Pichette qui ne donnaient pas entière satisfaction tandis que Michel Lagacé, seul de la Vieille Capitale a préféré demeurer dans son patelin.

Pour combler ce départ, Roger Hinse, ancienne étoile des Reds et Marc Dufour encore bon pour une saison dans le junior ont été réunis avec Gilles Boisvert, la fameuse ligne des "Araignées" de Jos Ferron il y a deux ans.

Puis il est de plus en plus question que Desy et Lemay, deux autres as des Cats de Shawinigan endossent l'uniforme du Trois-Rivières en fin de semaine.

Il y aura également une couple d'autres changements pour le plus grand bien des Lions. Après avoir défait Sherbrooke 7-4 à Trois-Rivières mardi, notre équipe a subi une défaite de 3-2 dans la Reine des Cantons de l'Est jeudi après un ralliement tardif des Castors.

Demain contre les Rockets, les Lions sortiront leurs griffes afin de nous revenir avec une autre victoire.

Le curling chez nos étudiants

TROIS-RIVIERES. — La Ligue de curling interscolaire présentera son dernier programme de la saison 1960, ce matin à compter de 10 h. sur les glaces du Laviolette et du Three Rivers Curling Club.

Voici la cédule:

Laviolette — Touzin vs Laperrière; Deschênes vs Sirois; Lemire vs Jacob; Germain vs Dufour.

T. R. Curling Club — Villemure vs Dufresne; MacLaurin vs Vroom; Tebbutt vs Trachy; Pond vs St-Arnaud.

Une joute à ne pas manquer, demain

Que feront les Reds de Jos Ferron contre les Citadelles de Québec, au Colisée?

TROIS-RIVIERES. — La joute qui promet des sensations de toutes sortes sera présentée demain après-midi, à 2 h. 15, au Colisée de Trois-Rivières, alors que les Citadelles de Québec viendront rencontrer les Reds de Jos Ferron.

La rivalité entre ces deux équipes est encore plus grande que celle des Cats et des Reds. En effet, on n'a pas encore digéré certaines déclarations du gérant général Paul Dumont, des Citadelles, et tous les porte-couleurs du club local feront l'impossible pour déclasser l'adversaire, tout en prouvant qu'ils n'ont aucunement besoin de rudesse pour vaincre.

Les Citadelles de Len Corriveau occupent la deuxième position mais une défaite demain permettrait aux Cats de Jack St-Onge de s'approcher dangereusement des Québécois.

Les Reds, pour leur part, ont besoin d'une victoire pour quitter la dernière place et améliorer leurs chances de s'emparer d'ici peu du quatrième rang qui est le dernier pour une place dans les éliminatoires.

L'équipe trifluvienne n'a eu aucune difficulté à déclasser les Citadelles au Colisée local tandis qu'elle a subi des revers assez appréciables dans la Vieille Capitale.

C'est donc une joute qui attirera sans aucun doute une nombreuse assistance. L'on verra si les Reds sont assez puissants pour déclasser une autre fois les protégés de Dumont et Corriveau.

Ferron alignera son fameux compteur Claude Boucher, Jacques Dolbec et Lafrance qui n'ont pas joué depuis la semaine dernière soit à cause de blessures ou de maladie.

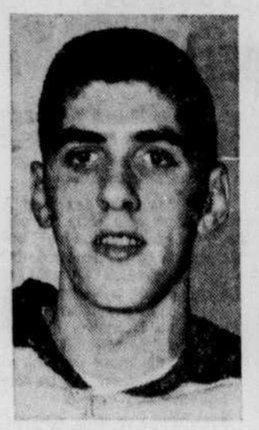
Le cerbère Jim Bégin ainsi que les Dufour, Bolduc, Black, Lafleur, Carle, Lehouiller, Descormiers, Harvey, Desilets sont prêts à se surpasser pour triompher.

Les Citadelles qui ont subi une défaite de 10-3 à Shawinigan dimanche dernier, tenteront de mieux figurer aux Trois-Rivières demain.

Plourde est un excellent gardien de buts pendant que Fredette, Doddridge, Larose, Dubé, Blais, Laforest, Prémont sont reconnus comme de brillants prospects.

Que feront nos Reds demain après-midi ? Nous croyons que la joute vaut la peine d'être vue.

Les Reds comptent sur eux demain



MARC DUFOUR
ailier



GILLES PERREAULT
centre



A LEHOUILLER
ailier

St-Hyacinthe remporterait-il son premier gain à Shawinigan ?

SHAWINIGAN — Pour une deuxième fois en une semaine, les Rangers de St-Hyacinthe et les Cataractes de Shawinigan s'affronteront demain après-midi à l'aréna de Shawinigan dans une joute qui débutera à 2 h. 15. Les Rangers de St-Hyacinthe, qui n'ont pas encore remporté la victoire contre Shawinigan, sortiront-ils de ce duel avec leur premier gain, à Shawinigan ?

L'instructeur Yvan Prud'homme et ses protégés ont toujours joué leur meilleure partie à Shawinigan contre les nôtres et ils feront tout leur possible pour triompher de l'équipe locale, demain après-midi. D'ailleurs, l'instructeur Prud'homme a toujours démontré un vif désir de vaincre les nôtres à l'aréna local. St-Hyacinthe a rarement connu un bon début de saison, mais il excellait dans la deuxième moitié. Ainsi, les Rangers ont subi la défaite plus souvent qu'à leur tour depuis le début de la saison, mais ont repris leur aplomb alors qu'ils ont remporté une victoire de 6-5 aux dépens de Montréal-Nord, la semaine dernière. Serait-ce une série de victoires qui débutent ?

Les Cataractes de Jacques St-Onge sont fermement décidés cependant à ne pas s'en laisser imposer par la lourde équipe adverse. Il ne faut pas oublier que les Cataractes, qui ont connu depuis quelques semaines une léthargie qui les a fait reculer dans le classement, sont maintenant assoiffés de victoires, incluant l'adversaire de demain comme leur prochaine victime. Roger Matteau, qui a excellé dimanche dernier contre les Citadelles, sera de retour dans les filets. Sur la défense, on reverra les Jean-Claude Pronovost, Gilles Poisson, Claude Pagé, Claude Charest, André Perreault et Claude de Lampron. Il est à espérer que ces arrières-gardes éviteront de faire une mauvaise passe aux joueurs adverses dans leur territoire, lacune qui a persisté depuis quelque temps.

L'instructeur Jacques St-Onge gardera probablement intact la composition du trio Argouin, Bourassa et Lord. On se rappelle que le jeune Argouin a causé une favorable impression dimanche dernier contre les Citadelles. Quant aux autres lignes d'attaque, elles seront composées de Cloutier-Chamberland et Mongrain, puis de Joncas-Scalzo et Gilles Lamy. Ce dernier avec Jean-Claude Pronovost ont été les meilleurs des Cataractes, dimanche dernier, contre les Citadelles. Gilles Lamy pour sa part a marqué quatre buts et fourni deux assistances, tandis que Pronovost a été superbe sur la défensive.



GILLES LAMY



JEAN-CLAUDE PRONOVOST

Quant au St-Hyacinthe, le club sera au complet pour la joute de demain. On reverra Pageau dans les buts, ainsi que les arrières-gardes L'Espérance, Lamarre, Fortin et Bernard. L'offensive sera formée des Jarry, Chagnon, Marier, Lacroix, Lampron, Messier, Bibeau, Rousseau, Chouinard et St-Laurent.

Un seul délégué a pu rencontrer M. René Hamel

TROIS-RIVIERES. — Une délgation du conseil municipal n'a pas été trop heureuse dans une démarche récente au parlement de Québec où les fonctionnaires supérieurs de l'hôtel de ville devaient expliquer au ministre du Travail et des Affaires municipales, l'hon. René Hamel, les clauses du bill de Trois-Rivières à être soumis prochainement à la Législature.

Un seul des délégués, Me Léopold Pinsonneault, chef du contentieux municipal, a pu converser avec le ministre. Les autres, M. Roger Lord, gérant de la ville, M. Jacques Dénechaud, directeur des finances, et MM. Gérard Bourget, Antoine Gauthier et Germain Deschênes, echevins, ont dû rebrousser chemin après avoir fait quelques heures d'antichambre alors que le ministre a fait savoir qu'il ne pouvait les recevoir avant 6 h.

Mais la rencontre a été fructueuse, a déclaré Me Pinsonneault, à son retour. Le ministre a pris bonne note des explications fournies par Me Pinsonneault et il semble que la présentation du bill sera plus claire.

Au ballon-balai

TROIS-RIVIERES. — L'équipe de ballon-balai Laurentides de St-Stanislas rendra visite au club de Ste-Geneviève-de-Batiscan, demain soir à 8 h.

Cette partie promet d'être très enlevante à cause de la rivalité entre ces deux clubs.

La Ligue commerciale inaugure sa saison

TROIS-RIVIERES. — La Ligue commerciale de hockey de Trois-Rivières ouvrira sa saison ce soir au Colisée local en présentant deux joutes.

M. Alexandre Michaud, président du circuit, mettra la rondelle au jeu. Il sera accompagné de l'échevin Antoine Gauthier et d'autres invités d'honneur y compris les dirigeants des différentes équipes.

Dans la première joute cédulée pour 8 heures, l'équipe du Castel des Prés de Ste-Catherine-de-Sienne fera face au club de Notre-Dame-de-la-Paix.

A 9 h. 15, l'Auberge du Coin formée de joueurs venant du Rang Ste-Marguerite évoluera contre l'équipe de la Paroisse Ste-Marguerite.

Pour le bénéfice des clubs et des supporteurs de cette ligue, voici le calendrier des joutes qui seront disputées au cours de la saison.

Il va sans dire que toutes les joutes auront lieu le samedi soir au Colisée de Trois-Rivières.

DECEMBRE

17 — Castel des Prés vs La Paix; Auberge du Coin vs Ste-Marguerite.

JANVIER

7 — La Paix vs Ste-Marguerite; Castel des Prés vs Auberge du Coin.
14 — Castel des Prés vs Ste-Marguerite; La Paix vs Auberge du Coin.
21 — Ste-Marguerite vs Auberge du Coin; La Paix vs Castel des Prés.
28 — Auberge du Coin vs Castel des Prés; Ste-Marguerite vs La Paix.

FEVRIER

4 — Auberge du Coin vs La Paix; Ste-Marguerite vs Castel des Prés.
11 — Castel des Prés vs La Paix; Auberge du Coin vs Ste-Marguerite.
18 — La Paix vs Ste-Marguerite; Castel des Prés vs Auberge du Coin.
25 — Castel des Prés vs Ste-Marguerite; La Paix vs Auberge du Coin.

MARS

4 — Ste-Marguerite vs Auberge du Coin; La Paix vs Castel des Prés.
11 — Auberge du Coin vs Castel des Prés; Ste-Marguerite vs La Paix.
18 — Auberge du Coin vs La Paix; Ste-Marguerite vs Castel des Prés.

SUCCES

SUITE DE LA PAGE 18

gion en pleine expansion industrielle.

Les dirigeants de plus de 30 industries ont été ainsi approchés par toute la province. Ces visites du comité sont rendues possibles grâce à la collaboration du ministère de la Jeunesse.

Mentionnons que l'institut de Technologie de Trois-Rivières abrite depuis quelques mois un nouvel et spacieux édifice pourvu de l'équipement technique le plus moderne qui le rend l'un des plus perfectionnés au Canada.

En présentant son rapport contenant la liste complète des diplômés (1960), M. Bornais a déclaré: "Nous ajouterons qu'il est de notre devoir de faire connaitre ces chiffres au public et en particulier aux parents de nos étudiants qui, nous croyons, furent mal renseignés et effrayés par certains reportages ou enquêtes.

"Il n'est pas ici de notre ressort à étendre cette expérience dans d'autres domaines. Cette campagne, poursuivit M. Deschamps, aura un double but. Le premier sera d'assurer la sécurité de nos membres et le deuxième d'encourager les entreprises de chez nous."

A part des secteurs déjà couverts, à première vue, il y aurait, selon M. Deschamps, ceux de la chaussure et du vêtement où le Conseil central compte des membres. Déjà, on peut avoir un étalage de produits fabriqués par des syndiqués dans la salle des syndicats.

Le commerce des Fêtes est florissant à Shawinigan

SHAWINIGAN. — C'est la période des Fêtes ... La meilleure façon de le savoir était de se rendre, hier, sur les rues commerciales pour y voir l'affluence nombreuse des ménagères qui complétaient leurs emplettes. Les commerçants ne se plaindront certes pas. Les jeunes n'ont pas à se plaindre non plus, puisqu'ils ont eu leur neige tant attendue.

D'ailleurs la majorité des boutiquiers n'ont pas eu à se plaindre de leur chiffre d'affaires à date qui se compare avantageusement avec celui correspondant de l'an dernier. La neige qui faisait défaut semblait être la cause du retard dans les emplettes. Cependant à tout considérer, la plupart des marchands sont d'avis que leur chiffre d'affaires ne s'en est pas ressenti. Il est venu moins de gens dans les magasins que par des temps qui ressemblent plus à l'hiver. Ceux qui sont venus ont acheté pour la peine et n'ont pas perdu de temps à regarder sur les comptoirs seulement, sans se décider.

C'est surtout la semaine prochaine qu'aura lieu la "grande offensive des Fêtes". Tous les magasins seront pris d'assaut par une foule pressée et intéressée. Pour accommoder leurs clients, les hommes d'affaires de toutes les villes ont adopté un horaire spécial.

A Shawinigan les magasins seront ouverts tous les jours, de 9 h. le matin, à 9 h. 30 le soir, à compter de lundi jusqu'à vendredi prochain, inclusivement. Samedi, 24 décembre, veille de Noël, les portes fermeront à 5 heures 30. L'horaire reprendra son cours normal, le 27 décembre. Car il convient de souligner que les 26 décembre et 2 janvier, respectivement lendemains de Noël et du jour de l'An tous les magasins seront fermés. Il en sera de même le 6 janvier, jour de l'Epiphanie.

Ligue Kokominam

GRAND'MERE. — Lors d'un programme double de la Ligue Kokominan de Grand'Mère les Capris et les Pasteurs ont remporté des victoires sur les Koko et les Ambassadeurs, respectivement.

Dans la première rencontre, les Capris ont vaincu les Koko 8-4 pour s'emparer de la deuxième position. C. Lavergne a brillé pour les vainqueurs avec trois buts, tandis que les autres marqueurs ont été G. Lamarre avec deux buts. G. Hould, M. Lemay et Draper avec un chacun. Pour les perdants, A. Bergeron, G. Cossette, Gaston Gervais et Y. Bourassa ont figuré dans le pointage.

Dans la deuxième joute, les Pasteurs ont augmenté leur avance en tête du circuit, alors qu'ils ont défait les Ambassadeurs 6-4. G. Matteau a été la grande étoile des vainqueurs avec cinq buts. R. Lacombe a complété le pointage. Pour les perdants, R. Vanasse a brillé avec deux buts, G. Desrosiers et J. G. Pronovost avec un but chacun.

Publicité en faveur de l'étiquette syndicale

SHAWINIGAN. — Une semaine de propagande pour faire connaitre aux syndiqués les produits fabriqués, transformés ou vendus par des syndiqués sera organisée sous les auspices du Conseil central des syndicats nationaux (CSN), tout probablement à la fin de janvier.

M. Henri Deschamps, premier vice-président du Conseil central et président du comité d'éducation de cet organisme, a été nommé en charge de cette semaine de propagande lors de la dernière réunion de l'exécutif du Conseil central.

Cette décision fait suite à de nombreuses discussions qui ont eu lieu depuis quelques années à ce sujet. Il y eut même cette année une résolution de l'assemblée générale du Conseil central qui prévoyait la formation d'un comité qui verrait à étudier la façon d'informer la population des produits de fabrication syndicale actuellement sur le marché.

Une campagne semblable a été menée dernièrement dans le secteur de la boulangerie et des produits laitiers par le Syndicat des employés du commerce et des services de Shawinigan.

A l'occasion de sa nomination au poste de propagandiste de l'étiquette syndicale, M. Henri Deschamps soulignait que depuis fort longtemps, on parle de l'étiquette syndicale dans les milieux syndicaux de Shawinigan. "Cependant, comme il est assez difficile, dit-il, de l'établir sur une base permanente par la convention collective de travail, à cause de nombreux problèmes qui surgissent à l'occasion des négociations, il est heureux que le Conseil central ait décidé d'organiser une grande campagne d'information sur les produits fabriqués, transformés ou vendus par nos membres syndiqués.

"Cela rendra, par la suite, beaucoup plus facile l'établissement systématique de l'étiquette syndicale.

"La seule tentative sérieuse entreprise en ce sens, dans la région, l'a été par le Syndicat des employés du commerce et des services de Shawinigan dans le domaine du pain et des produits laitiers. Les résultats obtenus nous encouragent à étendre cette expérience dans d'autres domaines. Cette campagne, poursuivit M. Deschamps, aura un double but. Le premier sera d'assurer la sécurité de nos membres et le deuxième d'encourager les entreprises de chez nous."

A part des secteurs déjà couverts, à première vue, il y aurait, selon M. Deschamps, ceux de la chaussure et du vêtement où le Conseil central compte des membres. Déjà, on peut avoir un étalage de produits fabriqués par des syndiqués dans la salle des syndicats.

A Grand'Mère

Plusieurs joutes dans les mineures

GRAND'MERE. — Plusieurs joutes seront disputées dans les ligues mineures de Grand'Mère, soit dans les ligues midget et pee wee.

Dans la Ligue midget, une seule joute aura lieu aujourd'hui, et elle opposera le Laflèche aux Lions. Cette joute débutera à 5 h. Par contre dans la Ligue pee wee, deux joutes sont au programme. Dans la première partie, le Canadien sera opposé aux Rangers, tandis que dans la seconde, le Détroit sera opposé au Boston.

Trois Trifluviens élevés au diaconat

TROIS-RIVIERES — Deux ecclésiastiques du Grand séminaire ont été élevés au diaconat, ce matin, en la chapelle du séminaire St-Joseph. Les nouveaux diacres sont les abbés André Pinard et Aurèle St-Yves. La cérémonie a été présidée par Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières.

Par ailleurs, à la basilique de Montréal, Son Eminence le cardinal Léger conférait le même titre à un autre lévite originaire de Trois-Rivières, il s'agit de l'abbé Yves Lajoie, fils du juge et de madame Léon Lajoie.

Sharp
RADIOS A TRANSISTORS

Le Cadeau Pratique Pour Tous, En Tous Lieux!

Les radios à transistors Sharp, de haute qualité, à usages multiples, garantis pour un an, sont conçus pour vous plaire —longtemps! Ils vous offrent, à prix modiques, l'assortiment le plus vaste et le plus complet au Canada. Vous êtes donc assurés d'y trouver le modèle qui convienne exactement à votre goût et à votre budget. Voyez aussi le support magnétique Sharp qui s'adapte sur n'importe quel tableau de bord d'automobile ... et l'exclusive caisse de résonance avec haut-parleur de 4"; elle fait d'un radio de poche un radio de table.



PUISSANT 10 transistors — circuit super-hétérodyne. Très sensible. Antenne télescopique pour les ondes courtes. Comprend un écouteur et un étui de cuir.

BX-326 Prix suggéré : $94.95 seulement

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX DEPOSITAIRES DE LA REGION DE MONTREAL ET D'AILLEURS

BEDFORD
LeRoy Inc.
BERTHIERVILLE
Dollard-Armstrong
219 rue Montcalm
Syndicat d'Economie,
24, Jacques-Cartier.
BROWNSBURG
Ameublement Marchand,
rue Bank.
BUCKINGHAM
G. Lefebvre Cie Ltée,
rue Principale.
Leo Trudel, bijoutier,
rue Principale.
CAP-DE-LA-MADELEINE
Roger Breton,
58-D Fusey.
Jean-Guy Dupuis,
81 boul. Madeleine.
Lorenzo Lemire Musique,
106, rue Brunelle.
CHAMBLY
Bijouterie Maurice Roy,
1366, rue Bourgogne.
COTEAU-DU-LAC
Rolland Lecompte.
COWANSVILLE
LeRoy Inc.,
140, rue Main.
DONNACONA
Delisle Radio Service,
207, rue Notre-Dame.
DRUMMONDVILLE
Fernand Gelineau,
885, Lévis.
FARNHAM
Lanctot Electrique,
321, rue Principale.
FORT-CHAMBLY
J.-B. Dufresne,
71, rue Bourgogne.
GATINEAU
J. O. Charron Ltée,
323, Notre-Dame.
Jacques Poulin,
303, Notre-Dame.
GRACEFIELD
A. Rondeau.
GRANBY
C. C. Chartier,
182, Principale.
Saurette & Lacaille Enrg.,
253, avenue du Parc.
GRAND'MERE
Demers Radio Service
578, 8e Avenue.
J. Eugène Garon,
381, 6e Avenue.
H. Sansfaçon Enrg.,
329, 6e Avenue.
HULL
Alp. Couture & Cie,
49-51, rue Principale.
Normand Crédit Bijoutier,
5, Hôtel-de-Ville.
Roger DuPont,
215, Notre-Dame.
Stade Ltée,
5, rue Laval.
IBERVILLE
Laval Bassette,
77, 1ère Avenue.
JOLIETTE
René Bélanger,
389, boul. Manseau.
Centre Musical Enrg.,
204, McConville.
J. P. Lachapelle Enrg.,
73, Place Bourget Sud.
LACHUTE
Guy Bélanger,
402 Principale.
A. Dawson,
810, rue Principale.
J. W. Lefebvre,
275, rue Principale.
LACOLLE
E. Landry.
L'ANNONCIATION
Guy Paclet.
L'ASSOMPTION
Gilles Armstrong,
322, L'Ange-Gardien.
A. Souligny & Fils,
185, rue Notre-Dame.
LA TUQUE
J. Alonzo Béland,
515, St-Louis.
Ruel Television Service,
534, St-Antoine.
LES CEDRES
J. R. Denis & Fils.
L'EPIPHANIE
Radio Lut,
40, Leblanc.
G. H. Rock,
125, rue des Sulpiciens.
LEVIS
Boisvert Electrique,
16, rue Grenette.
Noreau Electrique,
44, rue St-Louis.
A. Perreault,
127, rue Commerciale.
LOUISEVILLE
Central Auto Enrg.,
85, rue St-Laurent.
Geo. A. Giguère,
60, St-Laurent.
MAGOG
Guy Television,
481, rue Principale.
MONTEBELLO
Jean-Guy Bertrand.
MANIWAKI
John E. Lemieux
Radio & T.V.
Maniwaki Electric.
MONT-LAURIER
L. Bertrand Radio & T.V.,
rue de la Madone.
Le Paradis du Pêcheur,
263, boul. Paquette.
POINTE-GATINEAU
Johnny Racicot,
10, St-Louis.
PONT-ROUGE
J. P. E. Germain Enrg.
PORTNEUF
Portneuf Electrique Enrg.
QUEBEC
Astra T. V. Enrg.,
585, rue St-Jean.
La Ballerine,
839, rue St-Jean.
Honelent Inc.,
1567, LaCanardière.
Le Syndicat de Québec,
405, rue St-Joseph.
J. B. Salibrent,
595 est, rue St-Joseph.
Ste-Foy Electronic Enrg.,
3211, Chemin Ste-Foy.
Henry Turcotte,
880, rue St-Joseph.
Terreau & Racine,
196, rue St-Paul.
Universel T. V.
850, 3e Avenue.
RAWDON
G. Bernard,
398, rue Queen
RIVIERE-BEAUDETTE
Louis Sauvé.
STE-AGATHE
R. Cloutier,
60, rue Vincent.
J. L. Daxé,
114, St-Vincent.
Ernest Piché,
98, Principale.
ST-AUGUSTIN
Guy Perron Enrg.
ST-BARTHELEMY
H. St-Yves.
ST-BASILE
Syndicat d'Economie Inc.
ST-BONIFACE
H. M. Houde.
ST-ESPRIT
Montcalm Electric
ST-FELIX-DE-VALOIS
Jean-Luc Aubin
ST-GABRIEL-DE-BRANDON
Roch Armstrong,
40 Beausoleil,
ST-JACQUES
Montcalm Electric,
ST-JEAN
Brodeur Jeweller,
216, Richelieu.
Champlain Te Ve Enrg.,
213-A Champlain.
Electronique Service,
64, Des Carrières.
Roland Gaberzault,
32, St-Paul.
Harbeck & Lesnier,
158, Richelieu.
ST-JEROME
Legault Hardware,
W. Giroux Bij.
461 St-Georges.
L. Leroux Enrg.,
349, St-Georges.
C. Marcil Radio & T.V.
562 St-Georges.
André Paquette,
522, Labelle.
Emile Poirier,
506, St-Georges.
Poirier & Frères Ltée,
563, Labelle.
ST-PAULIN
Mme Emile Diamond
ST-RAYMOND
Ulric Rioux.
STE-SCHOLASTIQUE
Clément Legault.
ST-TITE
Bijouterie Notre-Dame,
236, Notre-Dame.
ST-ZOTIQUE
Guy Richer Inc.
SHAWINIGAN
Comptoir Musical Fillion,
403 Tamaras.
Bijouterie Lamothe Ltée,
503, 5e Avenue.
Bernard Limoges,
802, Frigon.
Laurentide Electronique,
703, rue Vigor.
Jean-Louis Raiche,
146 ouest, rue Wellington.
Armand Rioux,
2472, St-Marc.
St-Amand Télévision,
521, 4e Avenue.
SHERBROOKE
H. C. Wilson,
67, Wellington Nord.
Audet & Delisle,
147, Wellington Sud.
SOREL
Sorel Specialties Ltée,
165, Hôtel-Dieu.
THETFORD MINES
C. Lafontaine,
120, Notre-Dame.
THURSO
H. U. Michaud, Bijoutier
rue Galipeau.
TROIS-RIVIERES
Paul Bellemare Inc.,
396, Des Forges.
W. H. Fontaine,
1008, St-Maurice.
Bijouterie J. R. LaMarre,
1384, Hart.
Conrad Gilbert,
1556, rue Royale.
Bij. Trois-Rivières Enrg.,
1321 Hart.
Verret Radio & T.V.
3187, Papineau.
Felix Villemure,
1622, Laviolette.
VALLEYFIELD
J. Brodeur, Bijoutier,
201, rue Victoria.
L. Charrette & Fils,
20, avenue Ellice.
Marchand & Frères,
209, rue Victoria.
J. L. Massé,
16, rue du Marché.
WATERLOO
Lowry Radio & T.V.
181, rue Principale.
YAMACHICHE
Jacques St-Louis,
140, St-Jacques.



L'ECOLE DES SCIENCES SOCIALES A SES ARMOIRIES — Depuis peu dans son nouvel immeuble, sur le boulevard des Forges, l'école des Sciences sociales vient de recevoir ses armoiries. Elles seront dévoilées dimanche au cours de la bénédiction de l'immeuble. Le blason se compose de sable à l'ombre de soleil mouvant, au chef d'argent chargé de trois tourteaux d'azur.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Présentation, lundi, du rapport du trésorier sur les répartitions

SHERBROOKE. — Le rapport du trésorier Olivier Routhier sous les rajustements au mode de répartition du coût des travaux permanents doit être présenté au conseil municipal de Sherbrooke à son assemblée de lundi.

En annonçant la nouvelle hier à sa conférence de presse hebdomadaire, le maire Armand Nadeau, a ajouté que si les édiles prenaient une décision sur la question le soir même, les travaux de fondation de rue prévus au règlement de travaux souterrains de $364,000 n'auraient peut-être pas besoin d'être retirés.

Feux, neige, machines

Le colloque de fin de semaine du premier magistrat avec les journalistes a aussi révélé que la commande avait été octroyée à la Northern Electric pour les feux de circulation de l'intersection Galt-Alexandre-Larocque, à la suite d'une rencontre entre le chef de police Edouard Moreau, le directeur des services Charles Langlois, l'échevin Everett Nicol, président du comité de protection et les ingénieurs de la compagnie. On a adopté le "système B". Les soumissions avaient été demandées à la Northern et à la General Electric, à l'exclusion de la Municipal Signal and Supply, non alors représentée à Sherbrooke. Le maire Nadeau a dit ne pas savoir si cette compagnie sera désormais invitée à soumissionner depuis qu'elle a désigné la maison Codère Ltée comme son agent à Sherbrooke.

Me Nadeau a aussi convenu, hier midi, que la pluie de la nuit précédente était venue à la rescousse du service de la voirie. Plusieurs citoyens s'étaient plaints de l'état glissant des rues, mais le maire estime qu'il faut quand même compter chaque année une dizaine de jours pour la réadaptation des réflexes des conducteurs aux conditions hivernales. Il a cependant convenu que les intersections pourraient recevoir un soin plus particulier, mais il trouve aussi que leur nombre commence à se multiplier.

Interrogé sur la prochaine attitude de l'administration municipale à l'expiration de l'entente avec la commission scolaire sur la taxation de la machinerie productive, le maire Nadeau a dit ne pouvoir rien prévoir. L'entente doit se terminer en 1961 ou 1962. Mettant fin à un différend aussi long qu'acerbe, elle avait remis au conseil municipal le pouvoir exclusif de taxation en cette matière. Pour sa part, le premier magistrat affirme que sa position demeure inchangée et qu'il s'oppose toujours à la taxation de la machinerie productive en raison du mécontentement général qu'elle soulève, dû principalement à la difficulté d'évaluer cette source de revenu.

Travaux souterrains

Le conseil n'a pas tenu la réunion projetée cette semaine pour la présentation de l'avis de motion du règlement de travaux souterrains de $364,000. Le rapport du trésorier sur les répartitions permettra peut-être, selon le maire, d'y garder inclus les $104,000 de travaux de fondation de rues où doivent s'effectuer les travaux d'aqueduc et d'égouts.

Lors d'une réunion conjointe avec la Chambre de commerce, la Ligue des propriétaires et l'Association des constructeurs, le conseil avait convenu de ramener de 100 à 50 pour cent la proportion des répartitions aux propriétaires riverains de travaux de fondation et de pavage des rues, laissant à 100 celle des travaux d'aqueduc et d'égouts. Les trottoirs étaient déjà à 50 pour cent.

Au conseil, lundi, on avait décidé de retirer les travaux de fondation pour les remplacer par d'autres travaux souterrains. Les édiles voulaient ainsi éviter de compliquer la comptabilité du règlement vu la politique à changer sur les répartitions.

Si le changement est adopté dès lundi prochain, il se pourrait que le projet original soit conservé.



PREMIERE DISTRIBUTION — Les dirigeants de Caritas-Sherbrooke se sont réunis hier après-midi au bureau du Conseil des Oeuvres pour procéder à la première distribution d'allocations annuelles aux diverses oeuvres diocésaines, au prorata du montant reçu à date de la campagne de charité diocésaine, soit $108,000. On reconnaît sur cette photo: MM. René Dupont, président général de la campagne de charité; Me Léonce Côté, président de l'Ordre des gardes-malades à domicile; L.-Georges Carignan, In. p., trésorier de Caritas-Sherbrooke; Omer Allard, président du comité du Bien-Etre rural, et Robert Simard, comptable au centre du Service social du diocèse de Sherbrooke Inc.

Action en annulation de la vente d'un hôtel de $70,000 à Danville

par **Jacques LEMOYNE**

SHERBROOKE — Une action pour réclamer l'annulation de la vente d'un hôtel au coût de $70,000 à Danville, et la remise d'un montant de $33,000 en acompte sur le prix de vente et améliorations a été prise hier en Cour supérieure de Sherbrooke.

L'action a été intentée par MM. Jean-Claude et Marcel Dumas, d'Abitibi, représentés par Mes Blanchette, Péloquin, Allaire et Roberge, contre M. J.-Guy Lemieux, de Danville.

La déclaration est basée sur le fait que M. Lemieux aurait fait de fausses représentations à MM. Dumas, parce qu'il aurait déclaré que son commerce était licencié alors qu'il savait que le permis était illégal et pouvait être annulé n'importe quand par la Commission des liqueurs.

MM. Dumas allèguent qu'ils n'auraient jamais consenti à payer $70,000 pour un établissement de commerce qui valait tout au plus $12,000, sans permis de la Commission des liqueurs, s'ils avaient su qu'il pourrait être déclaré nul.

Selon la déclaration, MM. Dumas ont acheté le 7 août 1957 le fonds de commerce exploité à Danville sous le nom de Hôtel et cabines St-Régis pour un montant de $70,000 en donnant un acompte de $20,000.

Les demandeurs allèguent qu'au moment de la vente, M. Lemieux leur aurait déclaré que le transfert du permis de vente de boisson de la Commission des liqueurs coûterait $500, pourboire qui devait être payé à un individu du nom de Ephrem Jacques.

Lorsqu'est venu le temps de renouveler le permis pour 1961-62 on a demandé à MM. Dumas une copie de la résolution du conseil municipal du canton de Shipton, autorisant la vente de boisson alcooliques dans les limites de la municipalité. Les demandeurs ont alors constaté à leur grande surprise que Danville s'était prononcée à deux reprises contre la vente des boissons alcooliques dans ses limites.

Au mois d'avril 1955, un référendum dans le canton de Shipton pour autoriser la vente des boissons alcooliques a été défait par une forte majorité pour maintenir en vigueur le règlement de prohibition.

Mes Blanchette, Péloquin, Allaire et Roberge prétendent qu'au moment de la vente de l'hôtel, M. Lemieux était parfaitement au courant de la vente du supposé permis qu'il détenait et a transmis à MM. Dumas.

La déclaration mentionne également que M. Lemieux était absolument de mauvaise foi et savait qu'un jour ou l'autre la Commission des liqueurs se rendrait compte de sa supercherie et annulerait tout permis pour la vente des liqueurs alcooliques émis en faveur des demandeurs et en refuserait le renouvellement tant et aussi longtemps que le règlement de prohibition demeurera en vigueur.

En plus de l'annulation de la vente, MM. Dumas réclament de M. Lemieux le montant de $29,000 payé à date sur le capital et le montant de $4,000 pour améliorations et additions.

Convocations

AUJOURD'HUI

Victoriaville: Chevaliers de Colomb: guignolée annuelle au profit de la St-Vincent de Paul.

SHERBROOKE, SAMEDI

Département de l'Instruction Publique: Fête en l'honneur de M. R. Bergeron. A l'école supérieure St-François, à 6 h.

DIMANCHE

Victoriaville: Chambre de commerce: déjeuner-réunion au manoir Victoria, à 9 h. 30 du matin.
Chevaliers de Colomb: fête des enfants des membres au local; rue St-Augustin, à 2 h.; remise de cadeaux.
Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc: fête pour les enfants des membres de la section Sts-Martyrs, au centre des loisirs St-Alphonse, à 2 h. 30; remise de cadeaux.
Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc: réunion de la section Ste-Victoire, au centre catholique, à 8 h.; élections annuelles.
Anciens retraitants: récollection mixte au centre catholique, à 8 h. 30 du matin; conférencier: l'abbé Lucien Leblanc, de Drummondville.
Princeville: Filles d'Isabelle: soirée des Soeurs secrètes à l'hôtel de ville, à 8 h.
Warwick: Chevaliers de Colomb: fête des enfants des membres, au local habituel, à 2 h. 30.

LUNDI

Victoriaville: Club Richelieu: dîner hebdomadaire au manoir Victoria, à 6 h. 30.
Conseil municipal: réunion régulière à l'hôtel de ville, à 8 h.
Quilles: soirée de la ligue des gardes paroissiales des Bois-Francs, à la salle centrale, à 7 h. 30.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos — Les boucaniers; Ces voyous d'hommes.

COATICOOK

Théâtre Opéra — Aujourd'hui: Sans famille; Ceux qui ne devrait pas naître; demain: Un vrai cinglé du cinéma; M. Suzuki.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou — Aujourd'hui: Le tour du monde en 80 jours; demain: La vengeance du faucon d'or; La veuve noire.

WINDSOR

Théâtre Loma — Aujourd'hui: Un amour aveugle; Les femmes sont marrantes; demain: Vacances à Paris; La grande époque.

MAGOG

Théâtre Centre — Aujourd'hui: Les 39 marches; La fille de satan; demain: le bruit et la fureur; Le grand bluff.
Théâtre Magog — Aujourd'hui: Prisoner of the Volga; The Black Orchid; demain: The blue angel; Compulsion.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — Un divorce; Le calvaire d'une courtisane.
Théâtre Premier — Joy Ride; The Hired Gun; This Island Earth.
Théâtre Rex — Filles délinquantes — The Big Beat; A l'abordage.
Théâtre Granada — Aujourd'hui: The dark at the top of the stairs; The Angel wore red; demain: Tu trembles carcasse; l'homme des vallées perdues.

Le télésiège bientôt prêt, au mont Orford

MONT ORFORD. — Le télésiège de 5,000 pieds de longueur du Mont Orford devrait pouvoir être mis en opération au cours de la semaine prochaine.

C'est ce que le président du Syndicat coopératif de Magog, M. Aimé Choquette, a déclaré hier, mais il s'est empressé d'ajouter qu'il devra y avoir assez de neige.

Le télésiège du mont Orford, qui sera en opération à l'année longue, est considéré comme le plus long au Canada.

Plusieurs nouvelles pistes ont été ouvertes au cours de l'été dernier au mont Orford et les autres ont été aplanies, ce qui aura pour effet de les rendre efficaces avec seulement dix pouces de neige.

Le télésiège devait entrer en opération le 15 décembre, mais des difficultés techniques en ont empêché l'ouverture. L'inauguration de ce télésiège aura lieu au milieu de janvier.

M. Jean-Marie n'a pas encore été averti...

COATICOOK. — M. Gaston Jean-Marie, maître de poste à Dixville, a déclaré hier n'avoir reçu encore aucune communication des autorités fédérales concernant son présumé congédiement.

Selon la réponse donnée jeudi aux Communes par le ministre des Postes, l'hon. William Hamilton, au député libéral de Montréal-St-Denis, M. Azellus Denis, M. Jean-Marie doit être congédié pour "partisannerie politique".

M. Jean-Marie est au service des postes depuis 1947.

Humidification

Des pots d'eau gardés sous les calorifères donnent une humidité suffisante aux résidences privées, pendant les mois d'hiver.

Soirée académique à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC. — Une soirée académique donnée par les élèves des éléments latins et syntaxe de l'externat classique de Lac-Mégantic a eu lieu au sous-sol de l'église Ste-Agnès de cette localité, en présence de parents et de professeurs.

Le mot de bienvenue a été adressé par le professeur Paul Mathieu, titulaire des cours. Sketchs, chants et récitations figuraient au programme.

Le principal de l'externat, l'abbé Roger Pelletier, a remercié les parents d'être venus en aussi grand nombre applaudir les succès de leurs enfants. Me Gérard Lacoursière, président de la commission scolaire de Lac-Mégantic, a émis des voeux pour l'expansion de cette institution qui compte maintenant les quatre premières années du cours classique.

Enorme courrier à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Le courrier des Fêtes au bureau de poste de Sherbrooke a atteint mrecredi le chiffre approximatif de 173,000. On croit que, d'ici le 22 ou 23 du courant, on dépassera le chiffre record du 17 décembre 1956, soit 183,210.

L'an dernier, la plus grosse journée avait été celle de jeudi le 17 décembre, avec 156,240. Quant aux surnuméraires, le nombre va toujours en augmentant à l'approche de Noël. Cette année, on compte 130 employés sans compter les réguliers, ce qui constitue également un record dans l'histoire des surnuméraires.

Le service des voitures est aussi augmenté. On en compte une dizaines affectées aux levers des boîtes aux lettres aussi bien que pour la livraison des colis à domicile. Ces voitures s'ajoutent aux cinq régulières qui assurent les services de livraison.

Les journées où l'on s'attend à abattre le plus de besogne, sont celles du 19 et du 20 du courant, soit lundi et mardi de la semaine prochaine.

L'année dernière, on avait enregistré le plus gros mois de décembre pour les 31 jours. Le grand total a été de 1,838,804 lettres.

Centre psycho-pédagogique mis sur pied à Sherbrooke

SHERBROOKE. — L'Institut de pédagogie de l'université de Sherbrooke, en collaboration avec la Commission des écoles catholiques de Sherbrooke, vient de créer un centre de diagnostic psychopédagogique dont le but sera d'étudier le rendement scolaire et les aptitudes des élèves en fonction de ce rendement afin de suggérer des directives d'orientation ou, s'il y a lieu, des moyens correctifs propres à amener l'élève à un rendement meilleur.

La nouvelle a été rendue publique hier après-midi au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient M. Pierre-H. Ruel, directeur de l'Institut de pédagogie et lui-même psychologue, M. Richard Bergeron, directeur général des études à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, et M. Alvarez Vaillancourt, directeur des relations publiques de l'université.

Avec l'approbation des autorités universitaires, l'Institut de pédagogie offrira bénévolement les services de son centre de diagnostic à la Commission scolaire dont présentement 40 élèves environ sont en examens. C'est là une collaboration originale et, semble-t-il, la première du genre entre une université et une Commission scolaire.

Le centre

L'initiative de l'Institut de pédagogie est rendue possible grâce à la mise sur pied d'un nouveau programme d'études en vue de la formation de psychologues scolaires. Le rôle du psychologue scolaire consiste à étudier scientifiquement, à l'aide d'examens et de techniques psychologiques et pédagogiques, les aptitudes et le niveau d'apprentissage de l'élève, à suggérer les moyens de bien le diriger ou de l'aider à obtenir un meilleur apprentissage et à le conseiller, l'orienter vers la branche scolaire ou professionnelle la plus appropriée. Les études pour la formation du psychologue scolaire s'étendent sur une période de deux ans à plein temps après l'obtention du baccalauréat en pédagogie.

Le centre est actuellement ouvert deux jours par semaine et reçoit particulièrement les élèves qui éprouvent des difficultés dans leur rendement scolaire et aussi sur le plan de l'adaptation scolaire. Ce sont les directeurs ou les directrices des écoles avec l'approbation des parents, qui proposent à la direction générale des écoles les élèves qui profiteraient d'un examen diagnostique. Par la suite, la direction générale des écoles réfère l'élève à l'Institut de pédagogie où des spécialistes lui font subir des examens psychologiques et pédagogiques afin de connaître ses aptitudes et son niveau d'apprentissage scolaire.

Programme

Ces examens comprennent des tests d'intelligence, d'intérêt et de caractère et des tests pédagogiques sur la lecture, l'orthographe, l'arithmétique, etc. A ces examens s'ajoutent des questionnaires adressés aux parents et aux professeurs afin d'obtenir un ensemble d'observations indispensables sur le comportement de l'enfant dans la famille et à l'école. Les bulletins scolaires de l'écolier seront également étudiés. L'analyse de tous ces documents qui constituent le dossier du sujet permet alors de porter un jugement relativement précis sur sa situation (diagnostic) et de proposer des correctifs propres à aider l'élève ou à prévoir l'orientation (pronostic).

Il faut comprendre que le centre ne pourra répondre à tous les problèmes qu'on lui posera et cela à cause du temps restreint (2 jours par semaine) dont on dispose. Aussi les directions d'école ne référeront que les élèves qui ont besoin d'une façon immédiate de profiter des services du centre. Le centre est actuellement en opération et a reçu au-delà de 40 demandes de diagnostic. On prévoit qu'il sera difficile d'en recevoir plus d'ici la fin de l'année scolaire.

Les examens, par ailleurs, s'étendent sur une période de quelques semaines. On ne peut pas, en effet, exiger de l'enfant un rendement trop dense: il faut répartir les séances sur quelques semaines, si l'on veut s'assurer du meilleur rendement possible aux examens. Aussi, sauf pour certains examens, les enfants ne viendront au centre que pour une période d'une heure par séance.

Précisons, enfin, que les parents recevront les conclusions de l'examen par l'intermédiaire de la direction de l'école où est l'enfant.

Résultats

La direction de l'Institut espère par ce service apporter une contribution à l'effort du personnel enseignant de la Commission scolaire. Cette contribution demeure limitée en ce qui concerne le nombre d'enfants qui passeront au centre chaque année: mais elle sera complète en ce qui regarde l'extension et l'exactitude du diagnostic.

La direction de l'Institut espère aussi que cette initiative sera suivie par d'autres. Ainsi, la commission scolaire pourrait organiser son propre service de psychologie scolaire qui assurerait à la fois l'analyse du rendement de l'élève et établirait les bases de son orientation scolaire et professionnelle. L'instauration de ces centres s'impose de plus en plus. Elle devient même urgente si l'on songe à la complexité des nouveaux cours d'études. Particulièrement à partir de la huitième année, si l'on songe, également, à une évolution prochaine et inévitable: la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

A ce moment, la seule façon de rencontrer adéquatement et judicieusement les problèmes pédagogiques sera le bon fonctionnement d'un service de psychologie scolaire à l'intérieur d'une commission scolaire importante ou d'un groupement de commissions scolaires. Retarder l'établissement de ce service ne fait qu'accentuer les problèmes pédagogiques et cela au dépend de l'élève et de l'évolution pédagogique de nos milieux scolaires. Il importe de préciser que ce service doit s'intéresser non seulement à l'élève qui éprouve des difficultés, mais à tous les élèves à partir d'au moins la sixième année d'études.

Nécrologie

Mme Odevi Gendron

SHERBROOKE. — Mme Odevi Gendron, née Laurette Martel, demeurant à Stoke Centre, est décédée à l'âge de 43 ans.

Les funérailles auront lieu le lundi 19 décembre.

Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires situés au 353 de la rue King Est, à 9 h. et se rendra à l'église St-Philémon de Stoke, où le service sera chanté à 9 h. 30.

L'inhumation suivra au cimetière du même endroit.

Mme Georges Giroux

SHERBROOKE. — Mme Georges Giroux, née Alexandrine Nadeau, demeurant au 73 de la 10e Avenue, à Sherbrooke, est décédée à l'âge de 67 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil sa fille adoptive, Josette Certeau; ses soeurs: Mme V. Nadeau (Aubéline), Démerise et Délima.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

Le convoi funèbre a quitté les salons mortuaires situés au 33 de la rue Bowen, pour se rendre à l'église Ste-Famille, où le service a été chanté.

L'inhumation a suivi au cimetière St-Michel.

Réal Genest

SHERBROOKE. — Réal Genest, fils de Léopold Genest et de Dora Janvier, demeurant au 865 de la rue Esplanade, Sherbrooke, est décédé accidentellement à l'âge de 8 ans.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Pierre, Guy, Richard, Louise, Nicole, tous de Sherbrooke.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

Le convoi funèbre a quitté la résidence de ses parents, située au 865 de la rue Esplanade, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse d'Avila, où le service a été chanté.

L'inhumation a suivi au cimetière St-Michel.

Les cliniques dans Richmond

RICHMOND. — L'unité sanitaire du comté de Richmond annonce que des cliniques d'immunisations contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la polio auront lieu aux dates et aux endroits suivants:

Mardi, au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Toutes-Joies, d'Asbestos, de 2 h. à 3 h. 30; mercredi, à l'hôtel de ville de Danville, de 2 h. à 3 h. 30 et jeudi, à la salle de la Légion de Richmond, de 2 à 3 h. 30.

Concert de l'Harmonie d'East-Angus

EAST-ANGUS. — L'Harmonie d'East-Angus donnera demain soir, à 8 h. 30, à la salle St-Louis-de-France, son premier concert d'hiver depuis sa fondation, en 1903. Le concert sera dirigé par M. Harry Turker, d'East-Angus, président de la Fédération des fanfares de la région.

Afin de créer un peu de diversion, le président Roland Boutin, a invité quelques artistes locaux. Il s'agit en l'occurrence de Mme Lucia Duquette-Fortin, Mlle Nicole Nadeau, M. Réal Dugal, Mlle Marie Sévigny, ainsi que la Manécanterie de l'école secondaire St-Louis, dirigée par le Frère Aurèle, E.C.

Mme François Tourigny et Mlle Blanche Roberge accompagneront au piano, ces différents artistes.

Durant la soirée, les 6 candidates au titre de reine du festival seront présentées au public. Ce festival aura lieu en juillet 1961.

Escrocs à la prison

SHERBROOKE. — Un "artiste" en faux chèques a été condamné hier à un an additionnel de pénitencier et une femme a été envoyée à l'ombre pour douze mois.

Roger Roy, de Katevale, purgera une autre année de pénitencier pour s'être reconnu coupable d'avoir obtenu un montant total de $450 par faux semblants.

Mme Réal-Achille Nadeau, âgée de 25 ans et domiciliée à Chartierville, passera un an en prison, pour avoir été trouvée coupable d'avoir obtenu un montant total de $748 par faux semblants.

Les deux prévenus ont comparu hier devant le juge Joseph Marier, en Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Le procureur de la Couronne, Me Benoit Turmel, a expliqué à la Cour que Roger Roy avait déjà été condamné à deux ans de pénitencier à Montréal pour faux semblants.

Selon Me Turmel, Roy en est à sa dixième condamnation pour faux semblants. "C'est un artiste des faux chèques" a-t-il dit.

Quant à Mme Nadeau, elle était accusée d'avoir volé des chèques, de les avoir endossés et de les avoir échangés. Elle a dit au tribunal n'être impliquée d'aucune façon dans cette affaire. Les témoins au procès avaient cependant donné une version différente de l'histoire.

Emil Nicol, âgé de 20 ans et demeurant à Bromptonville, a été condamné à $25 d'amende et aux frais après avoir été trouvé coupable de conduite criminellement négligente.

Le juge Marier a fait remarquer au cours de l'audience qu'il y avait cependant une grande différence entre une conduite criminellement négligente et une infraction aux lois de la circulation.

Plusieurs émissions sont condamnées

Selon la SSJB, on parle "joual" dans "Les belles histoires des pays d'en haut" et à "Jamboree"

SHERBROOKE. — La Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke, par le truchement de son comité de refrancisation, vient de déclarer la guerre à certaines émissions télévisées originant des studios de Radio-Canada à Montréal et de ceux de CHLT-TV à Sherbrooke en raison du langage vulgaire et déformé qu'on y retrouve.

Le communiqué de presse qui a été remis aux journaux hier après-midi par M. Richard Bergeron, président du comité de refrancisation, note que les émissions en question ("Les belles histoires des pays d'en-haut", "En haut de la pente douce", "Jamboree" et "Cent farces") comportent peut-être de grandes qualités par ailleurs, mais le langage de ces émissions est impossible à confondre avec l'image stylisée du langage paysan ou de la langue populaire.

La SSJB inscrit cette campagne dans le cadre des concours annuels de langue parlée, des multiples voeux émis lors du dernier congrès de l'ACELF, à Rimouski, qui portait sur l'amélioration de la langue parlée, et du travail poursuivi en classe par les éducateurs auprès des enfants.

Moyens d'action

La Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, qui compte environ 20,000 membres dans tout le diocèse, engage ces derniers à faire premièrement une campagne assidue d'opinions contre les émissions mentionnées plus-haut, à faire connaître leur sentiment d'opposition aux postes en cause et enfin à boycotter les commanditaires de ces émissions, si aucun changement ne se produit dans un avenir rapproché.

C'est la première fois à Sherbrooke qu'une association fait publiquement campagne contre des postes de télévision. Des démarches ont été entreprises, voilà bientôt un an, par une autre association, mais il n'y aurait eu aucun résultat. Ces pressions sont demeurées cachées à la population.

Texte

Voici le texte au complet des recommandations que la SSJB donne aux parents et aux éducateurs pour que ces derniers ne soutiennent pas avec leur propre argent des écoles de mauvais langage:

— Aider les enfants à faire un choix judicieux des émissions de radio et de télévision, au point de vue de la qualité du langage;

— Faire remarquer aux enfants, que d'une façon générale, la radio et la télévision nous donnent de louables exemples de bon langage;

— Eliminer de leur écoute personnelle et éliminer de l'écoute des enfants certaines émissions qui, comportant peut-être de grandes qualités par ailleurs, travaillent systématiquement à faire entendre un langage vulgaire et déformé, qu'il est impossible de confondre avec l'image stylisée du langage paysan ou de la langue populaire;

— Nommer aux enfants quelques-unes de ces émissions, dont "Les belles histoires des pays d'en haut", "En haut de la pente douce", "Jamboree" et "Cent farces";

— Montrer aux enfants que les émissions de cette catégorie ne perdraient rien à éliminer les vulgarités qu'on y étale volontairement.

Messe de minuit à l'université de Sherbrooke

SHERBROOKE. — Comme par les années passées, les aumôniers de la cité universitaire organisent une messe de minuit à l'intention des étudiants et des professeurs de l'université de Sherbrooke.

Au lieu d'être célébrée à la chapelle du grand séminaire, la messe de minuit sera entendue à la chapelle du centre social, à la cité universitaire.

Il y aura messe dialoguée et cantiques de Noël chantés par le public. Les universitaires auront également l'avantage d'avoir un sermon tout à fait de circonstances qui sera prononcé par l'abbé Roger Marquis, aumônier principal des étudiants.

Tous les étudiants qui en ont la possibilité, de même que les professeurs et leur famille sont cordialement invités à participer à cette manifestation religieuse typiquement universitaire,

La dette provinciale aurait dû être haussée, au lieu des taxes

-- Le maire Armand Nadeau

par **Jules LAGUE**

SHERBROOKE. — Le maire de Sherbrooke a blâmé hier le gouvernement de ne pas avoir augmenté la dette de la province pour financer le plan d'assurance-hospitalisation.

Lors de sa conférence de presse hebdomadaire, Me Armand Nadeau a réaffirmé sa conviction que le gouvernement provincial devrait s'hypothéquer tout comme les municipalités. La dette provinciale lui paraît ridiculement basse, toutes proportions gardées, en comparaison de celles des municipalités. Il s'étonne, entre autres qu'elle soit inférieure à celle de la ville de Montréal.

Déjà mentionné comme candidat possible à la direction de l'Union nationale, Me Nadeau a en outre exprimé son inquiétude sur l'avènement des subventions statutaires aux municipalités si le trésor provincial ne s'engage pas dans les emprunts à long terme. Si la politique qui a prévalu à Québec ces dernières années ne change pas dans le sens indiqué, il craint que chaque nouvelle mesure ne doive se payer d'une nouvelle taxe. Il étend même cette crainte à tout nouveau service qui pourrait être mis à la disposition du public.

Même base

Le premier magistrat estime que les dépenses du trésor provincial doivent s'effectuer sur la même base que celles des municipalités, soit en assez bonne partie au moyen d'emprunts dont les remboursements doivent être calculés en fonction de leur échelonnement sur les années à venir.

Le rapport entre les dettes des municipalités et leurs revenus s'établit à ses yeux comme d'environ trois à un et il soutient qu'il devrait en aller de même à Québec. Ce principe lui apparaît sain en raison de l'augmentation normale des revenus qui appelle un accroissement des dépenses.

Le maire Nadeau a mis en lumière la dette de $18 millions de la ville de Sherbrooke pour des revenus annuel de l'ordre de $ 7millions. Il a établi la même comparaison pour Montréal avec des chiffres de $316 millions pour $130 millions.

Suivant la même base, qu'il voudrait voir prévaloir à Québec, les revenus annuels de $700 millions pourraient situer à $2 milliards le plafond d'une dette qui n'atteint présentement que $218 millions, soit moins que celle de la métropole.

La veille, M. Johnny S. Bourque avait vu dans la hausse de taxe un "joli cadeau de Noël" du gouvernement libéral.

Aux critiques du premier ministre Jean Lesage que son dernier budget ne représentait pas le vrai visage financier de la province et avait conduit à la hausse d'impôt, l'ancien député de Sherbrooke à la législature et ministre des finances sous l'Union Nationale avait dit préférer le jugement de l'auditeur général de la province, libre, lui, de toute influence politique.

D. Dillon, secrétaire au Trésor

John Kennedy nomme son frère procureur général

De notre édition finale d'hier

Washington, (PA) — M. John F. Kennedy, président élu des Etats-Unis, a aujjourd'hui nommé le banquier Douglas Dillon, secrétaire du Trésor. Quelques instants plus tard il désignait son frère, Me Robert F. Kennedy, 35 ans, procureur général et Me Byron (Whizzer) White, avocat de Denver, procureur adjoint.

Me Kennedy était administrateur de la campagne électorale de son frère. Il a été procureur de la commission sénatoriale d'enquête sur les exploitations; son rôle à cette occasion lui a fourni la matière d'un livre.

C'est la première fois de l'histoire des Etats-Unis qu'un président des Etats-Unis confie un portefeuille à son frère.

Quant à M. Dillon, âgé de 51 ans, il est sous-secrétaire d'Etat du ministère sortant. Républicain, le gouvernement Eisenhower lui avait d'abord confié l'ambassade de Paris.

La nomination de M. Dillon sera probablement considérée par les financiers comme la preuve que le gouvernement Kennedy ne tentera aucune expérience révolutionnaire dans les domaines fiscal et monétaire.

M. Kennedy n'a plus de ministre à nommer que celui des Postes. Le bruit court qu'il choisira M. J. Edward Day, assureur de Los Angeles.

M. Dillon était à côté de M. Kennedy lorsque celui-ci a annoncé sa nomination au Trésor.

M. Kennedy annonce enfin que M. Harry J. Anslinger, commissaire fédéral aux Narcotiques, consent à rester en fonction sous le ministère démocrate.

Arbitrage remis au 3 janvier

SHERBROOKE — Les représentants de la partie syndicale dans l'affaire des concierges congédiés à la Combustion Engineering — Superheater — se sont présentés au palais de justice de Sherbrooke... pour constater que la séance d'arbitrage qui devait y avoir lieu avait été reportée au 3 janvier.

Non informés de la décision du tribunal prise il y a bien une dizaine de jours, l'agent d'affaires de l'association internationale des machinistes, M. Henri Pariseau, M. et Mme Conrad Poulin, les deux employés congédiés, ainsi que d'autres témoins se sont vus dans l'obligation de tourner les talons.

Ils ont rencontré par hasard, dans les corridors du palais de justice, Me Carrier Fortin, arbitre patronal, qui les mis au courant du changement de date décrété par le juge Antoine Lamarre, président du tribunal d'arbitrage.

Par suite d'un malentendu, les principaux intéressés, sauf le syndicat des machinistes, ont été avertis en temps du changement. Me Marc Lapointe, de Montréal, procureur des plaignants, aurait lui aussi été averti. Le syndicat se reprendra donc le 3 janvier pour appuyer devant le tribunal un grief relatif au congédiement de M. et Mme Conrad Poulin, qui étaient auparavant concierges pour la compagnie Superheater.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Quoi de mieux pour les "DURS D'OREILLE"?

Offrez-leur des
APPAREILS AUDITIFS
GARANTIS A VIE
en cadeau à NOEL!

Quelle joie de pouvoir entendre des 2 oreilles!

GRATIS! SERVICE A PERPETUITE

La nouvelle découverte en acoustique 3-D!

- Complet par lui-même.
- Pas de fils.
- Pas de batteries "B".
- Pas de tubes à vide.
- Pas de déformation.

TEST GRATUIT A L'AUDIOMETRE

19 décembre — 23 décembre: de 9 hres a.m. à 6 hres p.m.; le samedi: 2.30 (Test gratuit à domicile par tout le Québec).



*Transistor illustré

POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI

Pointez vos troubles auditifs
☐ Perte partielle
☐ Peut entendre sans discerner
☐ Perte sérieuse

Messieurs: Veuillez m'envoyer COPIE GRATUITE de "Magic Ear"... sur couverture unie. Sans obligation.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. TV-10-21

UNIVERSAL 3-DIMENSIONAL ELECTRONIC HEARING AID CO. LTD.
1410, rue STANLEY, suite 620-621 — Victor 5-5268

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL. : LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél. : 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél. : VI. 3-5656

Gilles Dubé, des Castors, est en tête des compteurs

SHERBROOKE. — Le but de Gilles Dubé, des Castors de Sherbrooke, qu'il obtenait mardi dernier à Trois-Rivières contre les Lions et les deux assistances dont il était crédité à Sherbrooke, jeudi, contre cette même équipe lui ont permis de s'emparer de la première position des compteurs de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est.

Le pilote des Castors a maintenant 12 buts et 14 assistances pour un total de 26 points comparativement à cinq buts et 19 assistances pour Kenny Biggs, des Rockets de Drummondville, qui est son plus proche rival avec 24 points. En troisième place, on trouve également un joueur de Drummondville. Robert "Bob" Pépin, des Rockets, a 21 points et partage avec Gilles Dubé l'honneur d'avoir compté le plus grand nombre de francs buts, soit 12.

Les quatre équipes du circuit O'Donnell ont maintenant dépassé la moitié de leur calendrier régulier. Granby et Drummondville ont 16 joutes de jouées, tandis que Trois-Rivières et Sherbrooke en ont 17. La lutte s'est donc intensifiée chez les compteurs avec les résultats des dernières joutes autant que chez les gardiens de buts.

Andy Payette, des Vics de Granby, a devancé Jos Lacoursière et André Pratte chez les cerbères. Payette a conservé, en 16 joutes, la moyenne impressionnante de 2.70 contre 3.10 pour Lacoursière dans un même nombre de joutes. Pratte, du Sherbrooke, en 17 joutes, a une moyenne de 3.29, ce qui le rapproche sensiblement de Lacoursière, installé en deuxième place. Brodeur, des Lions de Trois-Rivières, détient actuellement une moyenne de 4.28 pour 14 joutes, tandis que Bégin de la même équipe et qui n'a gardé les buts que trois fois, a une moyenne de 4.66 occupant ainsi le dernier rang.

Payette, Lacoursière et Pratte ont chacun un blanchissage à leur crédit. R. Gaudreau, des Rockets, est le joueur le plus puni à date avec 49 minutes passées au "cachot". L'équipe la plus punie est celle des Rockets de Drummondville.

Il reste encore un mois et demi avant la fin des hostilités, et il semble bien que les Rockets de Drummondville se dirigent lentement mais sûrement vers un troisième championnat consécutif. Ils sont présentement en tête avec 24 points, soit cinq en avant des Vics de Granby. Ces derniers ne détiennent plus qu'une avance de quatre points sur les Castors de Sherbrooke, installés en troisième place et qui ont eux-mêmes une avance de sept points sur les Lions de Trois-Rivières, en dernière place.

Voici donc les statistiques des dix premiers compteurs de la ligue, et ces chiffres sont à date incluant même les deux joutes de jeudi soir dernier. Dans l'ordre, ces chiffres comprennent les buts, les assistances, le total de points et les minutes passées au pénitencier.

Les compteurs

	B	A	Pts	Pu.
Gilles Dubé (Sh.)	12	14	26	8
Kenny Biggs (Dr.)	5	19	24	28
Robert Pépin (Dr.)	12	9	21	4
M. St-Jean (Dr)	7	11	18	2
Larry Drouin (Sh.)	6	11	17	13
Maurice Boivin (Dr.)	5	10	15	2
Albert Moore (Sh.)	7	9	16	0
R. Gaudreau (Dr.)	5	9	14	49
S. Léger (T.-R.)	4	10	14	2
S. Laliberté (Gr.)	4	8	12	2

Les gardiens de buts

	J	P	Mo.
Andy Payette (Granby)	16	44	2.70
J. Lacoursière (Dr.)	16	50	3.10
André Pratte (Sher.)	17	56	3.29
D. Brodeur (T.-R.)	14	60	4.28
J. Bégin (T.-R.)	3	14	4.66

Caprice de roses

Les roses bénéficient généralement d'être placées dans un contenant profond d'eau fraîche avant de les disposer en bouquets.

CANTONS DE L'EST SPORTS



GILLES DUBE

Trois joutes importantes seront disputées dans l'Intermédiaire "C"

SHERBROOKE. — La ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François présentera demain trois joutes régulières alors que les Jets de Rock Island seront les hôtes des Braves de Richmond et que les As de Magog et les Mineurs d'Asbestos visiteront respectivement les Papetiers de Windsor et le Commercial de Cookshire.

Ces trois joutes sont d'une importance cruciale pour les six équipes du circuit du président Roland Bernier. Les Papetiers de Windsor ont finalement connu la défaite jeudi dernier, la première en six joutes, et ce sont les Mineurs d'Asbestos qui ont arrêté cet élan de victoires consécutives. Mais les Papetiers sont encore en tête du circuit et tenteront de reprendre le chemin de la victoire et d'augmenter leur avance en tête alors qu'ils recevront les As de Magog. Ces derniers partagent présentement la cave du classement avec le Commercial de Cookshire.

Les Jets de Rock Island sont actuellement en deuxième position, deux points seulement derrière les meneurs et deux points en avant des Braves de Richmond. Ces derniers les ont peut-être rejoints au deuxième rang s'ils ont triomphé du Cookshire hier soir, mais au moment ou ces lignes sont écrites, les résultats de cette joute régulière ne nous sont pas encore parvenus. Ces deux clubs, en viendront aux prises demain après-midi à Richmond, et nul n'est besoin de signaler encore une fois l'importance de cette joute entre ces deux clubs bien balancés.

Quant aux Mineurs d'Asbestos, fiers d'avoir fait mordre la poussière aux Papetiers de Windsor, un fait qu'aucune autre équipe n'avait réussi jusqu'ici, ils tâcheront de vaincre le Commercial afin de demeurer très près des équipes de la première division du classement, mais Cookshire, pas trop chanceux à date, n'ayant remporté qu'une seule victoire en cinq joutes, peut très bien se ressaisir et dire son mot dans la course au championnat. Une victoire sur les Mineurs serait le coup de fouet dont il a besoin et serait peut-être le signe d'une première série de victoires.

Les Indiens garderont-ils la tête du classement...?

SHERBROOKE. — Les Indiens du pilote Guy Lindley, au premier rang de la ligue Junior de Sherbrooke pour la première fois depuis la formation de cette ligue, il y a trois ans, tenteront l'impossible, demain après-midi, à l'aréna de Sherbrooke, pour conserver cette première place alors qu'ils seront les hôtes du St-François du pilote Jacques Rousseau.

Cette joute sera la première du septième programme double du circuit du président Yvan Dugré présenté depuis le commencement de la saison. Dans la deuxième joute à l'affiche, les milliers de partisans de ce fort calibre junior de Sherbrooke verront les Maroons faire face aux toujours dangereux Castors du pilote Pat Murphy. La première joute est cédulée pour 1 h. 45 et la deuxième suivra aussitôt après.

La cinquième équipe du circuit, l'équipe junior de l'université Bishop, de Lennoxville, sera inactive pour ce programme double et le demeurera jusqu'au 16 janvier prochain alors que tous les étudiants seront de retour à cette institution.

Les Indiens sont en tête avec sept points suivis des Maroons avec six et des Castors, avec cinq. Le St-François occupe le quatrième rang avec quatre points. C'est donc dire que les deux joutes de demain après-midi peuvent chambarder le classement. Advenant une défaite des Indiens et une victoire des Maroons, ces derniers peuvent s'emparer de la première position, tandis que le St-François peut supplanter les Castors et monter en troisième position.

Les quatre équipes qui s'affronteront demain n'ont pas disputé de joutes régulières depuis le 12 décembre dernier, mais elles ont tenu des pratiques régulières et tous les joueurs sont en excellente condition. Les quatre équipes seront au complet à l'exception des Indiens et des Castors qui seront privés, les premiers de Charbonneau, et les deuxièmes de Denault. Ces deux joueurs, selon un règlement de la ligue, ont été suspendus pour une joute pour avoir écopé chacun d'une punition majeure lors du dernier programme double.

Les journalistes se reposeront

TROIS-RIVIERES. — Deux rencontres seulement seront disputées en fin de semaine dans la Ligue de curling des journalistes de Trois-Rivières.

A cause de circonstances incontrôlables, la direction du club Laviolette a demandé aux dirigeants de la ligue de remettre le programme de demain matin au 8 janvier prochain.

Ainsi, des joutes "La Presse" no 1 vs CHLN; CKTR no 1 vs "Le Nouvelliste" no 2; "La Presse" no 3 vs "Le Nouvelliste" no 1 et CKTM-TV contre CKTR no 2 n'auront lieu que le 8 janvier au lieu de demain.

Cet après-midi à 2 h., deux joutes seront à l'affiche soit celles du samedi.

Sur la glace no 1, "La Presse" no 1 de René Picard jouera contre le "Bien Public" d'Emmanuel Parent puis CHLN fera face à CKTR no 1 de Camille Lebon sur la glace no 2.

Les quilles dans les Cantons de l'Est

SHERBROOKE. — L'équipe du Centre d'achats de Sherbrooke a repris la première position de la ligue de quilles des Fonctionnaires provinciaux en remportant une victoire de 3-1 sur le club O'Keefe lors des dernières rencontres de ce circuit. Les quatre autres équipes de cette ligue mixte, Marché Blais, Proulx Esso Service, Henri Girard et Hervé Kirouac, ont également remporté des victoires de 3-1 aux dépens des clubs Larochelle, Laiterie Sherbrooke, Cyr Automobile et Roméo Dry Cleaning.

Une triple égalité existe actuellement en première position des moyennes individuelles alors que MM. Lacasse, Gosselin et Desruisseaux ont chacun une moyenne de 129. Mme A. Lambert est la première chez les dames avec une moyenne de 102, suivie de G. Laurendeau avec 101.

Le Centre d'achats est donc installé au premier rang avec 17 points, suivi des clubs Hervé Kirouac et O'Keefe qui sont sur un pied d'égalité en deuxième place avec 16 points chacun. Ce circuit, à l'instar de bien d'autres à Sherbrooke, cessera son activité durant le temps des fêtes pour la reprendre lundi le neuf janvier 1961.

Lors de ces dernières rencontres, Claude "Barber" Longpré, qui n'avait rien fait qui vaille depuis le début de la saison, a finalement trouvé la quille-clé et a roulé un triple de 421 contribuant ainsi largement à la victoire de 3-1 que son équipe, Hervé Kirouac, a remporté sur le Roméo Dry Cleaning.

Position des équipes

Centre d'achats	18	12	6	9332	17
Hervé Kirouac	18	11	7	8901	16
O'Keefe	18	12	6	9335	16
Marché Blais	18	11	7	9085	14
Henri Girard	18	9	9	9376	13
Larochelle	18	10	8	9204	13
Proulx Esso Ser.	18	9	9	9276	10
Cyr Automobile	18	8	10	9012	10
Laiterie Sherbr.	18	7	11	8957	8
Roméo Dry Cl.	18	3	15	7736	3

Les cinq premières moyennes masculines

L. Desruisseaux	129
É. Gosselin	129
V. Lacasse	129
B. Paquette	128
R. Plante	127

Les cinq premières moyennes féminines

A. Lambert	102
G. Laurendeau	101
G. Deschesnes	100
E. Thibault	97
G. Longpré	94

Le plus haut simple masculin de la semaine — E. Gosselin 229.
Le plus haut triple masculin de la semaine — E. Gosselin 467.
Le plus haut simple féminin de la semaine — Mme V. Lacasse 124.
Le plus haut triple féminin de la semaine — G. Laurendeau 314.
Le plus haut simple d'équipe de la semaine — Roméo Dry Cleaning 669.
Le plus haut triple d'équipe de la semaine — Hervé Kirouac Oil 1804.

East Angus

Le Angus Paper est toujours en tête du classement dans la ligue Commerciale de quilles d'East Angus. Le Brousseau et Frères a repris la seconde position au détriment du Thomas Bonar. Par ailleurs, le classement demeure inchangé, les équipes s'étant contentées d'augmenter leurs points.

Fait remarquable, durant cette semaine, ce sont les mêmes joueurs qui ont enregistré à la fois le plus haut simple et le plus haut triple. Il s'agit de Mme Carmen Veilleux, dans la section féminine (201 et 451) et de M. Marcel Laplante, dans la section masculine (206 et 524).

Le plus haut simple de la saison a été roulé, chez les dames, par Mme Carmen Veilleux 201 et chez les hommes, par M. Léopold Brousseau, 219. Mlle Nicole Godbout et M. Benoit Moisan ont enregistré le plus haut triple pour la même période, soit 455 et 594 respectivement.

Position des équipes

Angus Paper	44	26.540
Brousseau et Frères	38	25.485
Thomas Bonar	37	24.961
Oscar Bergeron	34	23.819
Fina Service	29	24.506
Roland Blouin	27	23.521
Banque C. Cómmerce	22	23.360
Café Augus	21	23.740
Laiterie Couture	14	22.874
Angus Brick and Tile	14	22.731

Les appareils électriques

Il est dangereux d'essayer de réparer des appareils électriques sans les débrancher. Il ne faut jamais manipuler d'appareils branchés avec les mains ou les pieds humides.

M. PROVOST

SUITE DE LA PAGE 3

1,400,000 citoyens présente maintenant une formule "qui viole tous les principes démocratiques de la fiscalité progressive".

Le président de la FTQ a fait observer que la mesure proposée par M. Jean Lesage impose une charge aussi lourde aux classes les plus défavorisées de la société qu'aux groupes privilégiés. "A tout prendre, a dit M. Provost, nous aurions préféré une majoration franche du tarif de l'impôt personnel, qui aurait eu au moins le mérite de respecter la structure progressive de l'impôt et de répartir la charge supplémentaire imposée par l'assurance-hospitalisation au prorata de la capacité de payer de chacun".

Le leader syndical a ajouté : "C'est une drôle de façon de pratiquer l'autonomie provinciale et de respecter les caractéristiques du Québec que d'imiter une loi fédérale inique qui a déjà été maintes fois dénoncée par le Congrès du travail du Canada." M. Provost rappelle que le mouvement syndical demande depuis longtemps à Ottawa de relever à $1,500 le revenu non imposable des célibataires et à $3,000, celui des personnes mariées. Selon lui, le projet de loi de M. Lesage "nous fait reculer au lieu de progresser".

M. Provost fait observer que la taxe sur l'électricité proposée par six associations populaires, dont la FTQ, devait coûter environ $4,000,000 aux consommateurs domestiques et leur procurer l'assurance-hospitalisation complète, y compris les services externes, alors que la formule Lesage va coûter $14,000,000 aux particuliers, sans même leur procurer les services externes.

M. Provost fait encore remarquer que la taxe sur l'électricité devait coûter de $30,000,000 à $35,000,000 de dollars aux sociétés industrielles et commerciales, alors que le nouvel impôt de deux pour cent sur les profits des sociétés, qui prévoit des dégrèvements "injustifiés" de l'ordre de $9,000,000, ne rapportera qu'un maigre $11,000,000.

Selon lui, le chef du gouvernement savait fort bien, au moment où il promettait la gratuité complète de l'assurance-hospitalisation, que le gouvernement de l'Union nationale avait contracté des engagements dépassant ses prévisions budgétaires.

En effet, l'ancien leader de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Georges Lapalme, déclarait le 15 décembre 1959, que les dépenses du gouvernement Duplessis avaient dépassé les prévisions budgétaires à chaque année d'élection. En 1948, avait expliqué M. Lapalme, l'excédent avait été de $83,468,978 sur un budget de $141,990,457; en 1952, de $60,888,493, sur $260,848,493 ; en 1956, de $68,627,463 sur $374,101,427. Soit un excédent global des dépenses sur les prévisions budgétaires de l'ordre de près de $213,000,000 pour ces trois années d'élection.

Le président de la FTQ souligne que si l'on considère que ces déficits "électoraux" atteignaient en moyenne 27 p. 100 du budget provincial, le gouvernement Lesage pouvait prévoir pour cette année un déficit de l'ordre de $166,000,000.

M. Provost ne trouve pas convaincant, non plus, l'argument de M. Lesage, selon lequel une taxe sur l'électricité aurait provoqué une majoration dangereuse des prix de l'aluminium du Québec sur les marchés internationaux. Il a souligné que seule la Norvège peut vendre son électricité à un prix aussi avantageux que le Canada.

Enfin, le président de la FTQ s'étonne que les libéraux, qui accusaient les précédents gouvernements de donner nos ressources naturelles à l'étranger sans que la population en bénéficie, hésitent maintenant à imposer la moindre taxe à ces industries. "M. Lesage, de dire M. Provost, ne semble pas être le Mossadegh que M. Lapalme appelait naguère au secours de nos richesses pillées de l'Ungava."

M. CHARTRAND

SUITE DE LA PAGE 3

plètes que celles du Service de placement ou de la Commission d'assurance-chômage.

"Le moins qu'on puisse demander au gouvernement fédéral pourtant est de nous donner un tableau exact de la situation de l'emploi."

Selon M. Chartrand, l'un des moyens efficaces d'aider la reprise du travail, surtout dans l'industrie secondaire, serait d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs par un dégrèvement massif des impôts et une hausse des allocations sociales.

"D'un côté, a-t-il dit, le gouvernement provincial augmente les impôts; de l'autre, le gouvernement fédéral se moque des bénéfices sociaux au point que ceux-ci ne sont plus aujourd'hui que les deux tiers de ce qu'ils étaient en 1946, compte tenu de la dépréciation du dollar et de l'augmentation du coût de la vie."

"Le malheur, dit-il, provient en partie du fait que notre économie est dominée par les Etats-Unis, donc par des gens qui n'ont aucun intérêt dans le bien-être de la population canadienne."

Selon un rapport récent, a dit M. Chartrand, les Américains ont la mainmise sur 65 pour cent de notre industrie minière, 85 pour cent de notre industrie pétrolière et 55 pour cent de notre industrie manufacturière.

"Il appartient à l'Etat, a-t-il dit en terminant, d'orienter les investissements qui sont présentement dans les réservoirs des compagnies de finance, des banques et des compagnies d'assurance."

Il a précisé que, par dirigisme économique, on entend "substituer à une économie dirigée par des particuliers une économie démocratique dirigée par l'intermédiaire de représentants élus par le peuple".

M. Chartrand s'est enfin prononcé en faveur de la neutralité, en politique internationale, afin, dit-il, "d'arrêter cet immense gaspillage d'argent sur la production des armements et de souligner notre indépendance des Etats-Unis".

M. Willie Fortin, président du Conseil provincial des salaisons (CTC), a expliqué que les travailleurs se tournaient vers le nouveau parti (qui sera fondé en juillet conjointement par le CTC et le PSD) à cause "de la trahison des vieux partis".

Militant syndical depuis 12 ans, M. Fortin a déclaré que l'action politique directe constituait le seul moyen pour les classes populaires d'assurer leur bien-être matériel.

"Et il faut bien s'entrer dans la tête que ce n'est pas avec la caisse des capitalistes que nous pourrons le faire, a-t-il dit. Il faudra que les travailleurs syndiqués consentent à faire eux-mêmes le sacrifice de quelques dollars pour déloger des partis qui sont voués aux intérêts de particuliers."

M. LEBEL

SUITE DE LA PAGE 3

la première fois l'impôt provincial.

"Cette mesure signifie aussi de la part du gouvernement libéral un reniement des promesses formelles faites à la population au cours de la dernière campagne électorale. M. Lesage s'était en effet engagé à ne pas recourir à de nouvelles taxes et à mettre $100,000,000 supplémentaires à la disposition du trésor public à même les économies réalisées par une administration saine.

"Il se peut fort bien, et nous croyons M. Lesage quand il l'affirme, de dire M. Lebel, que le gouvernement libéral ait hérité d'un lourd passif accumulé par l'Union nationale. Mais la population est en mesure d'attendre d'un gouvernement qui se veut progressiste et qui le dit, des formules nouvelles pour financer les dépenses publiques et, en particulier, un système d'assurance-hospitalisation.

"M. Lesage ignore totalement le mémoire présenté récemment par huit associations populaires représentant 1,380,000 citoyens du Québec qui proposait une taxe sur l'électricité susceptible d'apporter au Trésor provincial un montant supplémentaire de quelque $40,000,000. Cette taxe, si elle ne constituait pas une formule nouvelle et pleinement souhaitable, avait au moins l'avantage de faire porter le fardeau de la majorité du plan d'assurance-hospitalisation sur les sociétés commerciales et sur celles qui exploitent nos ressources naturelles. Le plan Lesage ne récolte que $25,000,000, dont $11,000,000 seulement viennent des sociétés commerciales et d'exploitation de nos ressources naturelles."

faits divers

SUITE DE LA PAGE 3

liberté provisoire, et 28 "trouvés", dont le cautionnement a été fixé à $50.

Trois blessés

Trois personnes ont été blessées vers six heures hier soir, quand l'automobile dans laquelle elles avaient pris place a défoncé le garde-fou du boul. Métropolitain, près de la rue Delorimier, pour s'écraser sur la chaussée, à quelque 30 pieds plus bas.

Les blessés, tous des membres de la même famille, ont été conduits à l'hôpital Jean-Talon, où leur état, ce matin, ne semblait pas inspirer de craintes.

Il s'agit de M. Léon Leblanc, 42 ans, 7921, rue Molson, son épouse âgée de 36 ans ainsi que leur fille Claire, âgée de 15 ans.

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 3

Montréal, et de par la charte de la Corporation métropolitaine, il aurait charge de projeter ce plan dans la perspective de toute l'île.

Ce n'est que logique ! Voilà, en outre, un argument de plus pour la fusion des villes de toute l'île en une seule entité administrative.

Les demandes actuelles de la métropole ne constitueraient, à notre sens, qu'une étape transitoire, vers la fusion éventuelle, nous allions dire fatale, des villes de l'île.

Nous nous permettons ici d'ajouter qu'un plan directeur d'envergure dans l'île de Montréal ne saurait être envisagé dans toute la logique qui doit en envelopper sa conception, sans que le gouvernement provincial ne dresse lui-même pour sa part un plan directeur de toute la région de Montréal, dans lequel s'intégrerait celui de l'île.

Et la commission provinciale actuelle d'urbanisme devrait prendre plus d'importance. Pourquoi ne pas en faire un jour un ministère autonome.

Poursuivant jusqu'au bout leur raisonnement, les administrateurs de la métropole voudraient voir la logique de leur gouvernement homogène à Montréal projeté au sein de la Corporation métropolitaine. Et à notre sens, ce n'est que logique encore là.

S'il a été reconnu, autant par les observateurs que par l'électorat, que la division au sein même de l'administration à Montréal était néfaste au bien public, il n'est que logique d'admettre que cette homogénéité bienfaisante devrait s'appliquer au sein de la représentation montréalaise à la Corporation métropolitaine.

On voit mal en effet qu'une administration homogène à Montréal prône des projets d'envergure et se les voie bloquer par des adversaires politiques qui au sein de la corporation métropolitaine représentent depuis 2 ans la métropole.

On prévoit que Montréal demandera la remplacement des anciens représentants de la métropole au sein de la corporation de Montréal, par de nouveaux. En 1959, M. Duplessis, lors de la création de la Corporation métropolitaine, avait vu à protéger certains représentants montréalais dans l'éventualité d'une défaite électorale, en les dotant d'un mandat de trois ans.

Aujourd'hui, un tel mandat est illogique dans la perspective d'un gouvernement homogène, et c'est dans l'oeuf de nouveaux atermoiments, de nouvelles luttes intestines, de nouveaux délais dans l'organisation des progrès de Montréal et de toute l'île.

C'est à la mi-janvier que les amendements spécifiques à la charte de la Corporation de Montréal métropolitain seront proposés par l'administration Drapeau-Saulnier, à l'approbation du gouvernement provincial.

Il faudra donc attendre jusque là pour savoir comment ces projets d'amendements seront accueillis à Québec par le gouvernement Lesage.

Une fois de plus, l'avenir de Montréal sera dans la balance.

STATIONNEMENT

SUITE DE LA PAGE 3

des viaducs et de combien d'autres travaux essentiels sans qu'il soit appelé à fournir les dizaines de millions de dollars requis pour fournir du stationnement hors rue à des automobilistes qui souvent ne sont pas même payeurs de taxe à Montréal.

La Chambre précise enfin que son mémoire avait d'abord pour but de pousser les autorités concernées à l'action. Il faut que le problème du stationnement soit réglé, affirme-t-elle. Il faut que l'on cesse d'étudier, de parler, de proposer, de faire des plans, de promettre et de ne jamais réaliser.

LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL DE JEAN LESAGE

impose $25,500,000.00 de taxes nouvelles !

a) Le régime de M. LESAGE assujettit à l'impôt sur le Revenu 210,000 petits salariés jusqu'ici exemptés.

b) Le régime de M. LESAGE change les exemptions de base et alourdit le fardeau de plus de 600,000 contribuables.

c) Le régime de M. LESAGE soumet l'industrie à une double taxation en pleine crise de chômage.

d) Le régime de M. LESAGE veut passer ses lois à la vapeur pour étouffer les protestations du peuple.

e) Le régime de M. LESAGE veut écorcher le budget familial dès le début de la nouvelle année.

"Je tiens à vous dire et à vous répéter ce que j'ai dit: Le programme du Parti Libéral sera réalisé sans aucune augmentation de taxes: - et j'insiste: SANS AUCUNE AUGMENTATION DE TAXES."

(M. Jean Lesage, parlant au club Kiwanis St-Laurent, tel que rapporté dans Le "Devoir" du 2 juin 1960).

"M. J.-A. Couturier, ministre provincial de la Santé, a indiqué clairement que le plan d'Assurances-Hospitalisation que le Québec mettra en vigueur dans quelques mois sera entièrement défrayé par la province en ce qui regarde sa part du coût total, et que les citoyens du Québec n'auront pas à payer un impôt spécial ou une prime pour bénéficier de l'assurance".

Déclaration du ministre actuel de la Santé rapportée dans Le "Devoir" du 28 octobre 1960).

ORG. CENTRALE DE L'UNION NATIONALE CE 16 DECEMBRE 1960

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Etude sur le stationnement poursuivie à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le projet d'établir un vaste terrain de stationnement à l'intérieur d'un quadrilatère de rues, au centre de Victoriaville, qui fait actuellement l'objet d'une étude sérieuse au sein de la Chambre de commerce, connaîtra probablement une autre phase de développement demain matin, alors que M. Michel Auger, président du comité formé à cette fin, donnera un rapport des résultats obtenus à date, à l'occasion d'une réunion générale des membres qui aura lieu au manoir Victoria. Immédiatement après un déjeuner qui commencera à 9 h. 30, la réunion sera ouverte par le président, M. Roméo Reny, assisté de M. Jean-Paul Mailhot comme secrétaire.

Stationnement

On s'attend que la discussion sera des plus intéressantes, car le comité du stationnement accomplit un travail de géant pour résoudre au plus tôt ce problème, qui contribuerait à annihiler toute possibilité d'installation d'un centre d'achats à cet endroit et à accommoder les usagers de l'automobile, qui seront en plus grand nombre l'an prochain à cause des célébrations du centenaire. Le conseil municipal reconnait le bienfondé du projet, mais désire que la Chambre trouve une heureuse solution de façon que la ville puisse rembourser les dépenses de tels travaux sans avoir à encourir un déficit éventuel.

Promotion industrielle

Un autre comité, celui de la promotion industrielle qui accomplit une oeuvre non moins importante, fera également connaitre probablement les dernières démarches accomplies pour empêcher qu'une usine locale déménage à l'extérieur. Déjà des pourparlers ont été engagés pour l'achat d'un vaste entrepôt qui serait converti en usine, et la ville a exprimé le désir d'apporter son concours de façon tangible, en autant que son apport ne donnera pas lieu à des dépenses trop onéreuses. Selon les derniers développements, on prévoit que cette compagnie sera déménagée prochainement dans un local spacieux et des plus conformes aux exigences de sa production.

Au bureau de poste

Sur l'invitation du comité du centenaire, la Chambre de commerce a accepté de mousser un travail d'organisation des décorations qui rendront la ville plus attrayante, l'an prochain, à l'occasion des fêtes prévues, et le comité responsable devrait être en mesure de divulguer un programme définitif. A l'issue des délibérations les membres se rendront au bureau de poste de Victoriaville pour se rendre compte de l'organisation requise pour effectuer le travail gigantesque que nécessite la période des Fêtes. Le groupe sera alors piloté par M. Pierre Daigle, maitre de postes. Afin de pouvoir assister à cette visite, les membres devront assister à une messe matinale pour être dégagés le reste de l'avant-midi.

Thetford

Sept cents personnes à la soirée d'ouverture du hockey

THETFORD. (DNC) — Comme on s'y attendait, la soirée d'ouverture de la ligue de hockey Commerciale des Mines, fut un succès complet. Plus de 700 personnes répondaient à l'invitation des organisateurs et remplissaient bien au-delà de sa capacité normale le club sportif Amiante. Cette foule constitue d'après nous, un record d'assistance pour un événement sportif dans notre ville et prouve de façon définitive la grande popularité de notre ligue intermédiaire démontrant ainsi l'esprit de collaboration et de dévouement qui anime les personnes responsables de chacun des clubs. Parmi les personnalités présentes nous pouvons mentionner, outre le président M. Emile Couture, le député du comté de Mégantic à l'Assemblée législative, M. Emilien Maheux et sa dame ; MM. Dodds-Hebron, représentant de M. George Smith, de la Bell Asbestos ; Lionel Piuze, de la Lake Asbestos ; David Giauque, de la mine Normandie ; Andy Johnson, de la Johnson's Asbestos ; Robert (Bob) Fillion, de la National Asbestos ; Lucien Provençal, vice-président de la ligue ; André Gagnon, secrétaire, de même que les chroniqueurs sportifs et une forte proportion des joueurs qui s'aligneront dans le circuit Couture en 1960-61.

Le président et commanditaire de la ligue des Mines, M. Emile Couture s'est adressé à l'assistance en ces termes : "Il me fait plaisir de souhaiter la plus cordiale des bienvenues à toute cette foule lors de notre soirée d'ouverture de hockey régional. Nous entreprenons une deuxième saison qui s'annonce magnifique à tous les points de vue et votre présence ce soir prouve que nous pouvons compter sur l'encouragement de la population. La venue de deux nouvelles équipes ajoutées aux quatre autres de la saison dernière apportera une plus grande popularité au hockey intermédiaire dans la région.

M. Couture a profité de cette soirée pour remettre à titre de commanditaire, un chèque au montant de $50.00 à chaque représentant des six équipes qui forment son circuit. Inutile de dire que ce geste fut grandement apprécié de tous les sportifs. M. Couture a formulé à tous les joueurs ses meilleurs voeux de succès.

Les organisateurs de la soirée ont profité de cette circonstance pour remettre au jeu les trophées qui peuvent être mérités lors d'une fin de saison. Voici donc les trophées disputés, ainsi que les gagnants de la dernière saison.

Coupe Penhale, remise au club champion des séries éliminatoires, le National Asbestos; le trophée Edouard Fillion, remis à l'équipe qui s'est classée première durant la saison régulière, et qui fut à nouveau le National Asbestos; le trophée Coleman, remis au meilleur gardien de buts, en l'occurrence Maurice Kirouac, de la National Asbestos; le trophée George Smith, remis au champion compteur de la saison et qui fut gagné par Paul Perron, de la National Asbestos; le trophée Messeil donné au joueur le plus gentilhomme de la ligue tout en étant efficace et c'est encore Paul Perron, du National Asbestos, qui se le méritait; trophée Piuze, donné au meilleur joueur de défense et que remportait Roger Drouin, du Lake Asbestos; trophée Jenkins remis au joueur le plus utile à son équipe et qui fut gagné par Maurice Vachon, du Bell Asbestos; trophée Johnson, remis au joueur jugé la meilleure recrue et que gagnait . . . Gaston Fillion, du Bell Asbestos.

M. Emilien Maheux, M.A.L., nous faisait l'agréable visite et il en a profité pour insister sur le succès de la ligue des Mines, l'esprit sportif que doivent démontrer tous les joueurs et a formulé des voeux de succès à tous les joueurs.

La partie récréative avait été heureusement confiée à l'orchestre Leblond qui fut très apprécié tout comme la charmante diseuse Anita Beaudoin.

Encore une fois, il faut le dire, cette soirée fut aussi réussie grâce à la précieuse collaboration qui fut donnée de chacune des organisations des clubs, ce qui a grandement facilité la tâche pour les dirigeants de la ligue des Mines.

Des remerciements doivent être envoyés aussi à la ferronnerie Demers, la maison Rita Fleuriste, A. Setlakwe Ltée, le comptoir du disque Hit-Parade, la bijouterie Kitner, pour leur magnifique apport; remerciements aussi à Bertrand Potvin, directeur des programmes au poste de radio local C.K.L.D., qui a donné une entrevue du tonnerre sur la ligue des Mines; à Dan Loignon, et son émission sportive, enfin à tous ceux qui aident à la bonne cause du hockey à Thetford.

Importantes décisions au comité du centenaire de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — D'importantes décisions ont été prises par le comité du centenaire de Victoriaville, au cours d'une réunion générale des membres qui a eu lieu jeudi soir, dans un local de l'hôtel de ville, sous la présidence de Me Raymond Beaudet.

Carnaval d'hiver

Dès l'ouverture des délibérations, M. J.-Vincent Lanouette donna un rapport du sous-comité du carnaval d'hiver et souligna que la préparation du programme de cet événement était déjà fort avancée. Il soumit alors que le groupe responsable envisageait la possibilité de réaliser certains projets, comme 2 bals masqués, la construction d'un palais de glace fort probablement entre l'hôtel de ville et le poste des pompiers, ainsi que des parades et des compétitions sportives de tous genres. Incidemment, d'autres développements ont été apportés cet avant-midi, alors qu'une réunion devait avoir lieu à 10 heures, au local habituel. En dernier lieu, il précisa que, présentement, 2 invitations avaient été reçues pour Mlle Centenaire au Carnaval de Québec.

Décorations

Puis, le sous-comité des fêtes de la St-Jean-Baptiste a présenté un programme conçu pour cette célébration, mais on a laissé entendre qu'il devra être ratifié par le comité d'initiative des Bois-Francs avant sa publication. Par la suite, MM. Armand St-Pierre, Paul-A. Poirier et Yvan Coutu, délégués de la Chambre de commerce, ont discuté des décorations de la ville pour l'année centenaire. Il fut décidé d'acheter 500 écussons du centenaire qui devront être affichés dans les rues de la ville ou dans les montres de magasins. Il fut aussi question d'obtenir des boites à fleurs pour les maisons privées. Sur ce, M. Lanouette s'engagea à faire venir un dessin de boite à fleurs du Jardin botanique de Montréal et à le remettre aux intéressés. Le sous-comité confirma également qu'il y aurait concours d'embellissement des résidences, au printemps.

L'assemblee approuva alors que la vente des cannes et insignes-souvenirs pour dames soit assumée par un comité spécial de la Chambre de commerce. Puis, le sous-comité des fêtes religieuses se dit heureux d'annoncer que S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, S. Ex. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, et S. Ex. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, avaient accepté de prendre part aux cérémonies du centenaire.

Le comité exécutif du centenaire a résolu à l'unanimité de ses membres de suggérer aux autorités municipales d'appuyer la demande du cercle musical local à l'effet de changer son costume actuel pour l'année 1961, attendu que cette fanfare jouera un rôle de première importance au cours de la célébration des fêtes en perspective et que, de plus, elle sera l'hôte de quelque 2,200 musiciens lors du festival annuel de l'Association des fanfares amateurs du Québec, les 17 et 18 juin.

"Chez Miville"

Il fut proposé que les démarches nécessaires soient faites pour que la troupe de "Chez Miville" rende visite à la ville-reine des Bois-Francs au mois de janvier ou février. M. Bertrand Garon a été mandaté pour mousser à bonne fin ce projet. On a finalement confirmé que le premier concert de la chorale du centenaire à l'extérieur serait donné dans la ville de Sherbrooke, le 25 février, dans la salle académique du séminaire St-Charles-Borromée.

Pour la circonstance, le poste de télévision a promis d'accorder son concours en favorisant une publicité autour de cet événement artistique. La prochaine réunion du comité du centenaire a été fixée au mardi, le 27 décembre, à 8 heures p.m.

Chez les Francs de Victoriaville

A VICTORIAVILLE — Au cours d'un dîner-causerie, Me Jean Moisan, président du Club des Francs de Victoriaville, a informé les membres que la fêtes des pères et fils aura lieu cette année, le 27 décembre, précisant qu'il n'y aurait pas de dîner hebdomadaire mardi prochain. Par la suite, cinq nouveaux membres furent initiés, à savoir MM. Guy Beauchamp, Denis Béliveau, Laurent Morissette, Ghyslain Bergeron et J. Alphée Gagné. Pour la circonstance, le club comptait comme invités, le Rév. Père Aquin, aumônier des chauffeurs de taxis de Montréal, M. et Mme Marcel Nadeau, de Victoriaville, MM. Roger Caillé, de Sherbrooke, et Mathieu Dalconi, de Montréal.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui : "Le bandit"; "Les sacrifiés"; demain : "La fille de Capri"; "Trahison à Athènes".

Victoria : Aujourd'hui : "Les clameurs se sont tues"; "Propre à rien"; demain : "Tarzan, le magnifique"; "Quand sonnera midi".

WARWICK

Warwick : Demain : "Deux farfelus au régiment"; "Les 39 marches".

PRINCEVILLE

Princess : Aujourd'hui : "La famille Trapp en Amérique"; "Yves Montand chante"; demain : "Les forbans"; "Ultime sursis".

PLESSISVILLE

Plessis : Aujourd'hui : "Fernand Cowboy"; "Battle in Outer Space"; demain : "Cowboy"; "Actualités françaises".

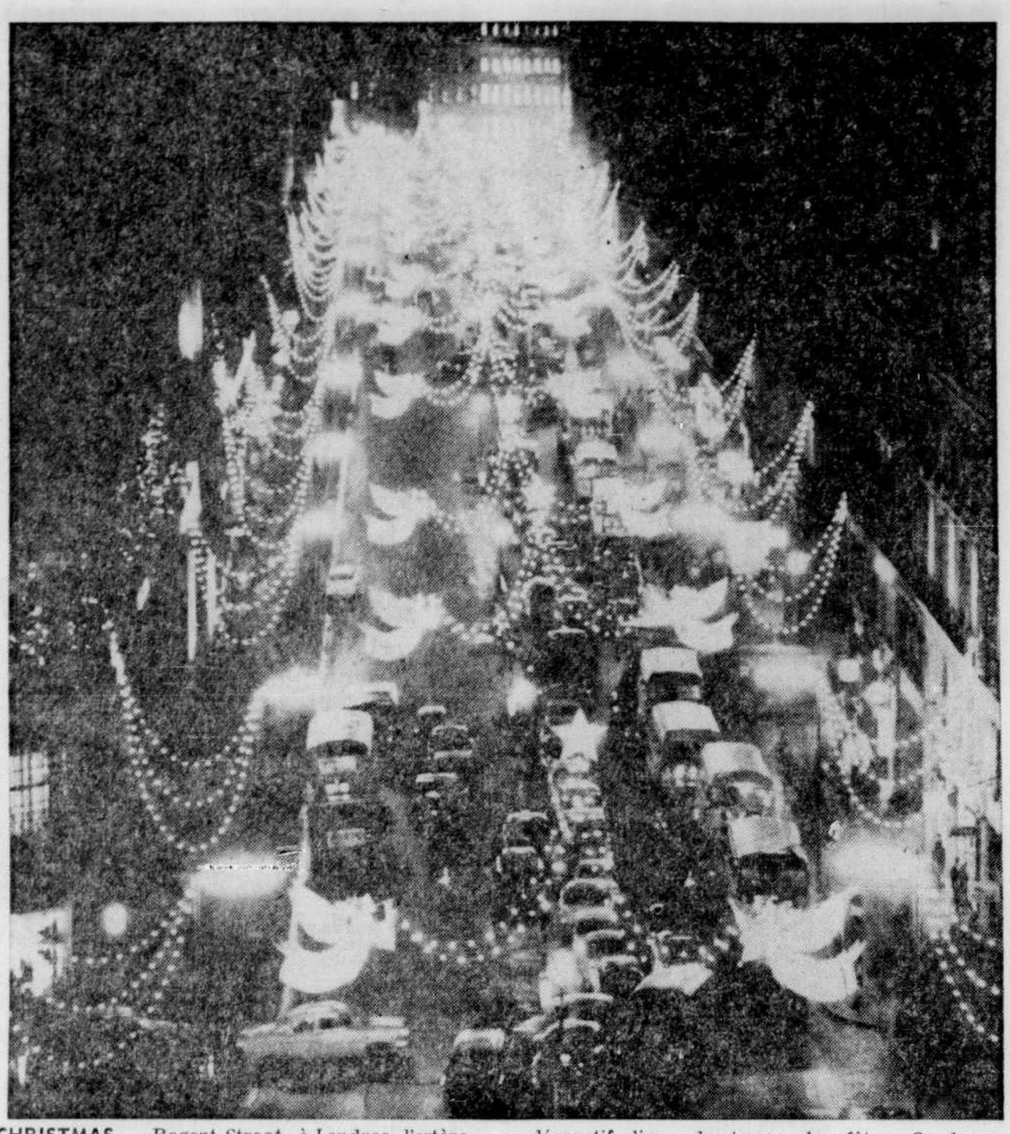
Colonial : Aujourd'hui : "La vierge moderne"; "L'ange des maudits"; demain : "Watusi".

Bénédiction à Princeville demain

PRINCEVILLE. — Le maire J.-André Mailhot a procédé à l'inauguration du système automatique sur les réseaux de la Compagnie de Téléphone de Princeville, en présence des dirigeants, des techniciens et de quelques invités. Ce système dessert la section urbaine et des transformations prochaines favoriseront aussi la section rurale. Un bottin spécial a été distribué aux abonnés. Le signal d'appel pour l'interurbain est 364, tandis que les numéros locaux comptent 4 chiffres, dont le premier est 5. La bénédiction solennelle de l'équipement aura lieu demain après-midi, à 4 h. et le public pourra ensuite visiter la centrale.

Soirée de jeunes agriculteurs mardi

Un panel sur l'épargne sera au programme de la réunion des jeunes agriculteurs de Princeville, qui aura lieu mardi soir prochain, à 8 h., au centre paroissial, sous la présidence de M. René Gagné. Ce genre de forum sera animé par M. André Cloutier, gérant de la caisse populaire locale. Il y aura ensuite présentation de rapports et soirée récréative.



CHRISTMAS — Regent Street, à Londres, l'artère des grands magasins, scintille de feux multicolores. Des chapelets d'ampoules électriques et des anges jouant de la trompette forment un ensemble décoratif digne du temps des fêtes. On les a allumés jeudi pour marquer l'ouverture de la saison des fêtes.

Elections à la bibliothèque des Bois-Francs

VICTORIAVILLE. (N. F.) — A l'occasion d'une réunion annuelle, les membres de la bibliothèque publique des Bois-Francs, qui a lieu de résidence dans un local du Centre catholique, à Victoriaville, ont procédé au choix d'un nouvel exécutif pour l'année 1961. Les nominations ont été faites comme suit : MM. Alphonse Champagne, président réélu, Rodrigue Poirier et Charles-Deus Jutras, respectivement 1er et 2e vice-présidents, Emile Cantin, secrétaire-trésorier, qui furent élus pour un 3e mandat, ainsi que MM. Paul-Emile Dion, J.-A. Aubin, Jos. Côté et Laurent Fournier, directeurs. M. l'abbé Marcel Desrosiers est l'aumônier et Mlle Liliane Gagné, conservatrice. Les bibliothécaires sont Mlles Ginette Boucher, Hélène Desrochers, Alice Dumont, Jacqueline Lallier et M. François Poirier.

Passant en revue les réalisations de l'année écoulée, le conseil d'administration est heureux de signaler que le nombre de ses abonnés a augmenté de 135 au cours de l'exercice, ce qui porte le nombre total à 1,123. On désire rappeler au public que la bibliothèque est ouverte de 7 h. 30 à 9 heures, tous les soirs, du lundi au vendredi. Durant le temps des Fêtes, les portes ne seront fermées que les lundis du 26 décembre et du 2 janvier, ainsi que le vendredi, 6 janvier.

Une joute des Lions de T.-R. à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Les Lions des Trois-Rivières seront les visiteurs demain à Drummondville dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est. Les joueurs de Gilles Thibeault feront l'impossible pour remporter leur première victoire de la saison contre les hommes de Lou Poliquin. En cinq parties entre les deux clubs, Drummondville l'a emporté en quatre occasions.

Absence du coach Poliquin

Le coach Lou Poliquin ne sera pas derrière le banc de ses joueurs dimanche après-midi à Drummondville. Il assistera à la rencontre dans les estrades en qualité de spectateur. M. Poliquin doit attendre le rapport de l'officiel Whitehead au président du circuit, M. Len O'Donnell. Jeudi soir à Granby, l'arbitre Whitehead a expulsé Poliquin de son poste de coach. L'officiel venait de punir l'ailier Claude Aubry des Rockets et l'instructeur Poliquin n'a pas prisé la décision de l'arbitre. Une vive discussion s'ensuivit et Poliquin dut quitter le banc du Drummondville. On ignore encore si l'arbitre a décerné une punition de mauvaise conduite ou une punition de match. De toute façon, la suspension sera d'au moins une partie.

Des changements

L'absence de l'ailier Maurice St-Jean se fait sentir dans le camp des Rockets. Des changements ont dû être faits cette semaine et d'autres seront effectués demain après-midi pour l'importante partie contre les Lions. L'avance du Drummondville en tête de la ligue n'est que de cinq points et une courte période de léthargie pourrait devenir coûteuse. Le capitaine Bob Pépin agira comme coach. Il tentera une combinaison avec lui, Biggs et Gaudreault sur la ligne centenaire. Les frères Boivin joueront avec A. Aubry tandis que Maurice Vachon sera flanqué de Michelin et Hamelin. A la défense, il y aura six joueurs. Le nouveau joueur Jean-Guy Girard, originaire de St-Joseph d'Alma, a eu un essai jeudi soir à Granby mais le coach n'a pas risqué de le laisser trop longtemps sur la glace. La situation était grave et Girard n'est pas parfaitement en forme. Il aura une chance de se faire valoir demain après-midi devant ses propres partisans à l'arena locale.

Groupe de femmes libérales formé à Plessisville

PLESSISVILLE — Les femmes libérales de Plessisville se sont groupées en association. Au cours d'une réunion, une cinquantaine de femmes ont procédé à la formation d'un bureau de direction, qui se compose comme suit : Mmes Lionel Mercure, présidente ; Georges Bilocq, 1re vice-présidente ; Jacques Jutras, 2e vice-présidente ; Fernand Laflamme, trésorière ; Mlle Jeanne-d'Arc Binette, secrétaire. Il est à prévoir que des comités seront formés en janvier.

Cérémonie sèche

GLENDALE, Californie. (PA) — Le comité des églises protestantes de Glendale a demandé au président élu des Etats-Unis, M. John Kennedy, de supprimer tout alcool des cérémonies de son installation à la Maison Blanche. Selon ce groupe, qui représente 50 églises, un tel geste offrirait une "image de sobriété et de maturité".

40 chars allégoriques pour les 100 ans de Victoriaville

VICTORIAVILLE — "Un siècle d'histoire", Tel sera le thème général du défilé de la St-Jean-Baptiste, qui aura lieu l'an prochain, à Victoriaville. Cette décision a été prise par le sous-comité en charge des chars allégoriques. Parce que la suggestion cadre bien avec le caractère de la célébration du centenaire de la ville-reine des Bois-Francs. Comme par les années passées, Plessisville, Princeville, Arthabaska et Warwick seront invitées à préparer chacune deux chars allégoriques, tandis que la ville de Victoriaville en réalisera quatre. De plus, l'industrie et le commerce de cette municipalité ont accepté de collaborer à cette manifestation du 24 juin en fournissant le reste des quelque 40 chars allégoriques prévus au programme. La plupart de ces chars représenteront un événement de la petite histoire de Victoriaville ou les grandes figures qui ont édifié le Victoriaville d'aujourd'hui. Voici la liste des principaux chars qui seront réalisés : 1. Enlèvement de Philomène Desharnais; 2. Assassinat de Dubuc par les sauvages; 3. La première messe chez Valère Rivard dit Lavigne; 4. Le congrès eucharistique de 1918; 5. Inauguration du petit tronc en 1861; 6. L'Union musicale en 1885; 7. La croix des bras en 1841; 8. Le chalet de cèdre, en 1900; 9. Le curé Tessier; 10. Paul Tourigny; 11. Olivier Perreault; 12. Les artistes locaux; 13. Achille Gagnon; 14. Louis Foisy; 15. Les fonderies; 16. L'industrie laitière; 17. Les 5 paroisses de la ville; 18. L'industrie du meuble; 19. L'industrie du vêtement; 20. Les 5 villes-soeurs. Les autres chars seront connus plus tard.

Il existe divers genres d'escabeaux à l'usage de la maison; on risque de se fracturer des membres en montant sur des chaises et des boites.

Les Clippers l'emportent 51 à 41 au ballon-panier

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Les Clippers de Drummondville ont mis fin à leur série de joutes sans victoires en battant les porte-couleurs du Séminaire de Nicolet au compte de 51 à 41. Les Drummondvillois ont ainsi vengé leur échec de 39 à 35 subi aux mains des Nicolétains il y a une semaine.

La léthargie est terminée.

Les Clippers qui n'avaient pas connu la victoire depuis presque deux semaines, ont pris les devants dès la première demie par un compte de 15 à 6. Cette première moitié de la rencontre a donné lieu à du jeu défensif de part et d'autre, souvent monotone. La seconde demie a été marquée d'un jeu plus ouvert et beaucoup plus intéressant. Les Clippers marquaient 36 points contre 35 pour le Séminaire de Nicolet. L'étoile individuelle de la joute a été Claude Boucher des Clippers qui, avec un total de vingt points, a permis aux siens de reprendre le sentier de la victoire. Tomiczek a compté 14 points et il a considérablement aidé la cause de son équipe. Pour le Séminaire de Nicolet, F. Carignan a été le meilleur avec une carte de 14 points. L'arbitre J.-C. Blanchette a décerné dix-neuf punitions dont douze aux étudiants du séminaire. A la suite de ces deux parties, les Clippers ont eu le meilleur sur le S. N. comptant 86 points contre 80, réussis par le Séminaire de Nicolet.

Visite du Lennoxville

Les Grads de Lennoxville et les Clippers s'affronteront dimanche après-midi pour la première fois dans une joute régulière de la E.T.A.B.A. Les Drummondvillois sont bien confiants de l'emporter. Ils tiendront cet après-midi une pratique pour étudier les différentes stratégies qui seront mises en oeuvre demain après-midi. La joute sera présentée demain après-midi à 2 h. 30 au gymnase du collège St-Frédéric.

A Drummondville-Ouest :

Le maire fait passer les Fêtes avant la politique

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Les commentaires continuent d'aller bon train au sujet des prochaines élections municipales de Drummondville-Ouest. Rejoint au téléphone par notre représentant, M. Paul-D. Frigon, maire actuel, n'a pas voulu commenter la rumeur à l'effet qu'il se retirait de la politique municipale de sa localité. "Je préfère l'atmosphère des Fêtes a la période électorale. Nous laisserons passer les Fêtes dans le calme et l'harmonie et nous penserons aux élections en temps et lieux". Telle a été en substance le contenu de la déclaration de M. Paul-H. Frigon. Il a ajouté qu'il n'était pas pressé pour prendre une décision parce qu'il ne vivait pas avec la politique. "Au contraire, il arrive très souvent que ma charge de maire me coûte certains frais qu'il me fait plaisir d'encourir dans la belle municipalité de Drummondville-Ouest", de dire M. le maire.

Quatre postes à remplir

Outre le fauteuil du maire, il y aura trois sièges à combler dans le conseil de Drummondville-Ouest. Trois conseillers sont sortant de charge. Il s'agit de MM. Frank Gougeon, J.-O. Roberge et Irénée Marsolais. Les autres conseillers sont MM. Roger Prince, Gérard Desjardins et Rupert Watterson. Leur mandat se termine en janvier 1962. Plusieurs bombes semblent être en réserve pour cette élection. Drummondville-Ouest et Drummondville-Sud sont les deux plus importantes localités rurales du comté de Drummond. Les élections à la mairie ont été longtemps d'une monotonie archaïque. Depuis 1959, on y trouve plus de couleur.

Poursuivre des objectifs concrets dans le domaine industriel: M. Haggerty

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Rencontré à son bureau de la rue St-Edouard, le président du comité industriel de la Chambre de commerce, M. George Haggerty, a déclaré que la politique de son comité était de viser des buts bien concrets. Il a qualifié de très intéressante la nouvelle acquisition de Drummondville. On sait que la Prest-O-Lite of Canada a annoncé mercredi sa venue à Drummondville. En commentant l'installation ici de cette compagnie, le président du comité industriel s'est dit heureux de la diversification de notre industrie. La nouvelle usine dont les travaux sont déjà en marche, doit être prête pour le premier mai 1961.

Prévoir pour 20 ans

M. George Haggerty a souligné que Prest-O-Lite était venu s'établir en nos murs à cause de la position et de la qualité de notre terrain industriel. "Nous devons prévoir pour au moins 20 ans quand on achète des terrains industriels," a dit le président du comité de promotion industrielle. Il est d'avis que Drummondville ne possède pas suffisamment d'espace pour loger de futures firmes qui désireraient s'établir ici dans quelques années. "Il faut toujours garder dans notre esprit, un plan d'ensemble qui s'étend sur plusieurs années. Il est encore temps d'acheter des terres, alors que les prix sont encore abordables," a-t-il ajouté.

Grâce à notre main-d'oeuvre

Il a aussi largement vanté les mérites de notre main-d'oeuvre. M. G. Haggerty est d'opinion que les Cantons de l'Est possèdent une catégorie de travailleurs qui fait l'envie de plusieurs régions. "Nos citoyens sont habiles et désirent un emploi stable. C'est une qualité qui est largement appréciée par une compagnie de la trempe de la Prest-O-Lite".

Pour 1961

Concernant l'année 1961, M. Haggerty prévoit que le comité industriel continuera sa même politique de travail constant. "En autant que nous aurons la collaboration de tous les corps publics, nous continuerons de produire des résultats" a poursuivi le président du comité industriel. Il ne tarissait pas d'éloges à l'endroit du comité de promotion industrielle de la Southern Canada Power. Il a mentionné que les citoyens de Drummondville doivent être fiers de leur compagnie S.C.P. qui ne ménage pas ses efforts pour produire le progrès ici.

"Si une ville réussit à obtenir une industrie à tous les deux ans, on la considère comme au-dessus de la moyenne. Nous tenterons en 1961, de faire mieux encore". M. Haggerty a souligné le travail essentiel du secrétaire permanent de la Chambre de commerce, M. Bernard Guay dont les contacts se poursuivent à l'année longue. Il a aussi attribué une partie du succès aux abondants renseignements que son comité fournissaient aux différentes compagnies qui manifestent un attrait pour Drummondville. "Nous produisons le plus de documents possible. Nous faisons aussi en sorte que les industriels trouvent ici ce que nous leur promettons. Ainsi, ils savent exactement ce que nous offrons à leur firme".

Demande du conseil de Plessisville

PLESSISVILLE. — A une réunion du conseil municipal tenue sous la présidence du maire Marcel Collin, une résolution a été proposée par M. Dancause, échevin, et secondée par M. Georges Dumaine, à l'effet que Plessisville demande au ministère de la voirie de lever les servitudets de non-accès grevant les terrains de la nouvelle route no 5 dans les limites de la ville. Une copie a été envoyée à M. Bernard Pinard, ministre de la voirie, et à M. Emilien Maheux, député du comté de Mégantic. La résolution s'appuie sur les raisons suivantes. On sait que de nombreuses discussions ont eu lieu à cause du retard apporté aux décisions relatives à cette route et, comme l'expriment les raisons ci-dessous, on comprend l'ampleur du préjudice porté à la ville par ces servitudes. Un tel état de non-accès n'existe nulle part ailleurs, le long de la route 5. Cette servitude de non-accès cause préjudice aux propriétaires des terrains concernés qui considèrent que cette route donnera à la voie publique un aspect de barrière qui nuira au développement normal du secteur sis au sud-est de la route. Cette route ayant un caractère presque essentiellement touristique, la ville de Plessisville subira la perte d'établissements qui, faute de pouvoir s'édifier dans les limites de la ville, iront s'installer ailleurs, où l'accès est permis. Une autre résolution accordant un octroi de $400 à l'association locale de hockey a aussi été votée à cette réunion.

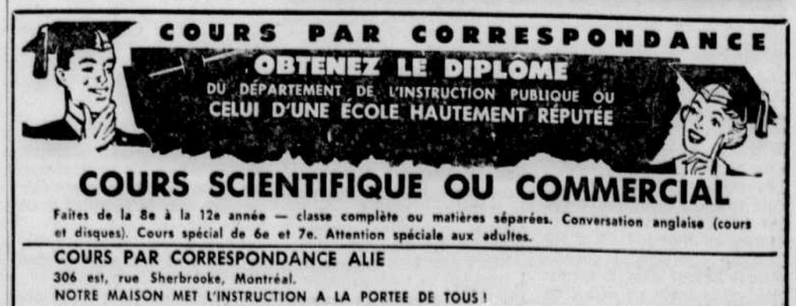
Chez les libéraux d'Arthabaska

ARTHABASKA. — L'Association libérale d'Arthabaska s'est réunie à l'hôtel de ville de cet endroit pour procéder à la formation d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1961. Les cadres ont été réformés comme suit: MM. Charles-Edouard Lepinay, président; Jean-Paul Daigle, 1er vice-président; Joseph Grégoire, 2e vice-président; Robert Nadeau, secrétaire-trésorier; Guy Beauchesne, représentant des jeunes libéraux de la ville. L'élection a été présidée par M. Georges-A. Beauchesne, de Princeville, représentant de la fédération provinciale, tandis que M. Paul-A. Poirier, de Victoriaville, président de l'Association libérale du comté d'Arthabaska, a prononcé une courte allocution.

Soirée Lacordaire à Princeville demain

PRINCEVILLE. — Des élections sont au programme de la réunion générale des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, section de Princeville, qui aura lieu demain soir, à 8 h., au centre paroissial. Un nouveau président devra être élu, attendu que le Dr Marc St-Hilaire, qui occupait ce poste, a été nommé à la vice-présidence diocésaine, M. Sarto Blanchette, secrétaire, présentera aussi un rapport sur les activités de l'année 1960.





"Université de l'amitié des peuples" inaugurée à Moscou

Jeudi, le 17 novembre, à Moscou, a été inaugurée officiellement l' "Université de l'amitié des peuples" dont M. Nikita Khrouchtchev avait annoncé la création en février dernier, lors de son voyage en Indonésie.

Trois cents étudiants étrangers — dont cinq Noirs des Etats-Unis — ont déjà été admis dans cette nouvelle institution, qui pourra éventuellement en recevoir de trois à quatre mille.

Aux Etats-Unis, on suit avec attention le développement de cette nouvelle initiative soviétique destinée, a dit M. "K", "à former les cadres hautement spécialisés nécessaires aux pays sous-développés dans les diverses branches de la science" (sans passer par le canal ordinaire des échanges culturels entre gouvernements ; ce qui semble avoir déjà indisposé l'Inde et l'Indonésie).

Six facultés sont prévues, mais elles n'existent encore que sur le papier. Ce sont sans doute celles de polytechnique et de médecine qui auront le plus grand nombre d'élèves.

Séduire plutôt qu'endoctriner

Lors de l'inauguration, le 17 novembre dernier, M. "K" a affirmé : "Nous n'avons pas l'intention d'obliger les étudiants de cette université à partager nos convictions. Si quelqu'un parmi eux devient marxiste-léniniste, nous ne serons pas fâchés. Sinon, nous ne serons pas fâchés non plus".

Apparemment, l'URSS n'a pas l'intention de faire de la nouvelle institution une haute école de subversion comme le fut l'Université des peuples d'Orient fondée peu après la révolution sous les auspices du Komintern. Il n'y aura pas de cours obligatoires de marxisme-léninisme comme dans les autres institutions d'enseignement soviétiques ; toute activité politique sera interdite au sein de l'université ; des locaux seront mis à la disposition des étudiants, de quelque culte qu'ils soient, pour leurs devoirs religieux. Les maîtres enseigneront naturellement leurs matières "de leurs points de vue marxistes". Mais il semble que l'on veuille moins endoctriner que séduire.

On a noté aux Etats-Unis le nombre relativement élevé de Latino-Américains dans cette première fournée d'étudiants étrangers : 120 dont 24 Cubains.

L'Afrique en tête

Le contingent le plus nombreux est fourni par l'Afrique : 193, dont 13 Algériens. Viennent ensuite l'Asie du Sud-Est (142) et le Proche-Orient (46). Une sélection sévère a été exercée en tenant compte des facteurs suivants : succès scolaires des candidats (confirmés par un examen en septembre à Moscou), recommandations d'"organisations de masse" et besoins en cadres des pays intéressés. Les étudiants sont transportés, logés, nourris et même vêtus pour l'hiver aux frais de l'URSS et reçoivent un salaire mensuel de 900 roubles.

Après un premier mouvement d'émoi, les Américains n'ont pas été longs à faire remarquer que, déjà en 1959, il y avait 57,574 étrangers dans les universités, les collèges et les hôpitaux de leur pays. Dans ce nombre sont compris 1,937 universitaires visiteurs et 8,392 médecins étrangers.

Voici quelques autres chiffres : étudiants diverses branches du génie, 10,682 étrangers ; les sciences physiques et naturelles, 6,737 ; les sciences médicales, 3,765. Pour ces domaines, on comptait en 1959 plus de 12,000 étudiants de l'Amérique latine, de l'Extrême-Orient et de l'Afrique.

D'après des statistiques publiées à Washington, il y avait moins de 1,000 étudiants du monde libre en URSS à la fin de 1959 et environ le même nombre dans les autres pays communistes.

Sans aller peut-être aussi loin que l'URSS pour les étudiants de la nouvelle Université de l'amitié des peuples, le gouvernement américain a donné l'an dernier des bourses permettant à 2,273 étudiants étrangers de défrayer le coût de leurs études et de leur séjour, 979 autres recevant une aide privée ou publique.
portation qui se monte à 20 ou 20 millions.

A Chicago, j'ai vu cent machines-outils, dont le fonctionnement est pratiquement automatique. Il y a des tours où, en sept minutes, en appuyant sur des boutons, on peut apprendre à une machine ce qu'elle doit faire et en sept minutes, on peut arriver à faire ce qui demandait de 18 à 24 heures auparavant.

La recherche

Les Etats-Unis ont décidé, il y a quelques semaines, qu'on dépenserait, en 1961, 5 milliards de dollars pour les seules recherches. Dans les trois prochaines années, 75% du nouveau chiffre d'affaires aux Etats-Unis sera fait sur des produits qui n'existent pas aujourd'hui.

En Amérique, la plupart des cuisinières à gaz ou électriques ont un système électronique grâce auquel on peut régler la durée ou la température de cuisson. La Westinghouse vient de mettre au point un système grâce auquel une ménagère éloignée de chez elle peut prendre le téléphone, appeler son appartement et en faisant une série de numéros, mettre le fourneau en marche, indiquer la durée de cuisson et le moment où l'appareil doit s'arrêter.

Ménager son coeur

Les bouleversements émotifs, l'inquiétude et une vie intense ne contribuent pas à faire baisser la haute tension artérielle. Le médecin recommandera de se reposer suffisamment et de ne pas trop manger, ce qui aggraverait l'état et exigerait plus d'effort du coeur.

une collection exquise de belle porcelaine
HEMSLEY'S
664 OUEST, RUE STE-CATHERINE
394 OUEST, RUE ST-JACQUES

LOGEMENTS A LOUER
AUX
HABITATIONS JEANNE-MANCE
Logements de (3) trois pièces : chauffé, eau chaude, taxe d'eau, poêle, laveuse, sécheuse, incinérateur, linoléum sur tous les planchers, service de conciergerie.
— ELIGIBILITE —
Peuvent accéder à ces logements les chefs de famille demeurant avec une ou plusieurs personnes qui leur sont apparentées par la naissance, le mariage ou l'adoption légale.
LOYERS $40 à $90
selon le revenu mensuel familial de $150 à $365
Renseignements — Tél. **VI. 2-6421**
Pour visite des logements et signature du bail
160 EST, ONTARIO

Epargnez ¼ à ½ et plus durant ce solde d'avant-Noël

Vente d'écoulement (Fraser Bros.) semi-annuelle

DES CENTAINES D'ARTICLES A DES PRIX D'AUBAINES LIVRABLES POUR NOEL

SOYEZ PRESENTS LUNDI POUR CES REDUCTIONS RADICALES. S.V.P., PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

Lampes et abat-jour

	Ord.	VENTE
Colonial, base en cuivre	$15	$8
Traditionnelle, base porcelaine	$25	$15
Porcelaine, base moderne	$35	$19
Chandelier colonial — lampes	$40	$25
Verre vénitien, blanc teinté	$50	$25
Verre vénitien, moderne	$40	$25
Etain-cuivre colonial	$45	$27
Porcelaine coloniale	$45	$30
Cristal moderne beige et brun	$50	$30
Lampe haute moderne en verre de Bristol	$75	$37
Lampe moderne en verre de Bristol beige	$55	$38
Lampe haute en verre de Bristol	$85	$45

Tables et secrétaires traditionnels et fantaisie

Table à café, noyer	$59	$29
Tables de bout en acajou	$49	$34
Tables à café, dessus en cuir	$49	$34
Tables de bout, français	$75	$54
Tables-étagères provincial	$67	$54
Tables à cocktail provincial	$75	$59
Secrétaire, dessus cuir	$110	$79
Tables de bout italiennes	$130	$89
Secrétaires en cerisier français	$139	$98
Tables de valet en acajou	$150	$109
Table de bout en acajou	$150	$109
Tables à cocktail italiennes	$195	$119
Secrétaires dessus en cuir	$175	$129

Sofas et chaises en style colonial

	Ord.	VENTE
Chaise à ailettes recouverte de petits imprimés	$115	$49
Chaise-tonneau Bisque à volants	$110	$69
Petites chaises à ailettes — tissus imprimés	$110	$78
Chaise-tonneau, couleur or, avec volants	$105	$79
Chaise-tonneau — champagne	$125	$79
Causeuse à 2 places	$116	$88
Chaises à ailettes avec dossier haut	$150	$99
Fauteuil à motifs dorés	$160	$109
Causeuse à 3 places, cadre en érable	$152	$119
Chaise de détente, motifs dorés	$180	$119
Causeuse à 2 places	$211	$159
Causeuse à 3 places, cadre en érable	$242	$179
Sofa à motifs dorés	$320	$229
Sofa — tweed de ton rouille	$422	$269
Sofa à dossier élevé, à ailettes	$585	$449

Tables de fantaisie, de style colonial

Table de cocktail en érable	$35	$17.50
Support de revues en érable	$27	$19
Chaise de table de bout	$50	$39
Table de bout à abattants	$53.50	$39
Table de bout en cerisier	$62	$49
Table de cocktail en cerisier	$67	$49
Table-wagonette à cocktail en érable	$72	$49
Banc Coblers en érable	$95	$68
Coffre de cèdre fini érable	$110	$69
Banc Coblers à cocktail	$171	$98
Table-jardinière à étagère en pin	$150	$109
Table-jardinière à cocktail en pin	$150	$114

Mobilier de chambre style colonial

Table de chevet en érable	$45	$29
Miroir fleuri, pin	$45	$33
Miroir fleuri, cerisier	$40	$34
Parfumeuse à miroir, en pin	$75	$59
Lit à colonnes, 4'6", en cerisier	$93	$77
Lit double à colonnes en pin	$105	$79
Commode à 4 tiroirs en érable	$110	$79
Commode à 3 tiroirs en cerisier	$99	$79
Tables de chevet en pin, dessus ardoise	$120	$89
Commode à 5 tiroirs en cerisier	$149	$119
Commode en pin à 7 tiroirs	$180	$139
Coiffeuse en érable avec miroir	$190	$144
Coiffeuse à 6 tiroirs en cerisier	$190	$154
Coiffeuse 60" à 8 tiroirs, en pin	$270	$198

Mobilier de chambre en acajou, de style traditionnel

Miroir rectangulaire avec cadre	$40	$29
Cadres de baldaquins	$45	$38
Miroirs rectangulaires avec cadre	$70	$49
Tables de chevet à tiroirs	$70	$59
Tables de chevet	$90	$68
Lits à 4 colonnes	$105	$79
Table de chevet	$130	$88
Lits doubles, 4'6"	$120	$98
Chiffonniers doubles — 6 tiroirs	$135	$99
Lits à baldaquin — à 4 colonnes hautes	$135	$99
Lit à panneaux doubles	$175	$99
Lit double à dossier	$175	$99
Bureaux triples à 7 tiroirs	$180	$135
Chiffonniers à 5 tiroirs	$186	$139
Bureaux triples à 12 tiroirs	$275	$198
Commode 48" à 3 tiroirs	$280	$198
Chiffonnier à 6 tiroirs	$375	$229
Bureau double Sheraton	$375	$275
Bureau triple 75" avec miroir	$650	$375

Salle à manger traditionnel en acajou

Fauteuil, dossier en écu	$42	$24
Chaises latérales, dossier en écu	$45	$34.50
Fauteuils, dossiers en écu	$50	$39
Chaise latérale, dossier en écu	$66	$39
Table à abattant	$150	$114
Buffet à servir, 4 tiroirs	$155	$118
Vaisselier	$170	$129
Table extensible rectangulaire	$190	$149
Table extensible ronde	$250	$189
Buffet 63", 6 tiroirs	$255	$199
Vaisselier	$285	$214
Cabinet d'angle	$300	$225
Gros buffet-vaisselier	$300	$225
Mobilier Drexel, 8 articles	$900	$675

Chaises et sofas traditionnels

Fauteuil en cuirette vert, dossier à ailettes	$120	$89
Fauteuil en tissu beige, dossier à ailettes	$156	$99
Fauteuil Gainsboro	$167	$128
Chaise tonneau à siège bourré duvet	$175	$129
Fauteuil brun à dossier élevé	$270	$199
Fauteuil brun, coussins bourrés duvet	$265	$199
Causeuse olive, coussin amovible	$460	$299
Sofa vert sauge	$390	$299
Sofa et chaise Snyder, olive et or	$580	$449
Sofa de 90" beige, à dossier capitonné incurvé	$635	$478
Sofa italien turquoise, dossier à coussin	$750	$549
Sofa Drexel beige à coussin de dossier amovible	$780	$589

Sofas et chaises contemporains

Fauteuil en mellon	$100	$49
Fauteuil Lawson brun	$180	$139
Chaise à coussin de dossier amovible, rôtie	$200	$155
Sofa Snyder, rôtie	$303	$199
Sofa Cooper brun, modèle Lawson	$360	$249
Sofa de 98" à coussin de dossier amovible	$580	$299
Sofa à coussin de dossier amovible, rôtie	$445	$344
Sofa et chaise bleu/vert à dossier capitonné	$630	$499
Sofa de 94", olive, à coussin de dossier piqué	$695	$499
Sofa 110", à coussin de dossier incurvé	$1,000	$499
Sofa de 94", or, coussin de dossier piqué	$695	$499

ANTIQUITES
Réductions de 25% — 50%
Chaises — Tables — Bric-à-brac
Bureaux — Chiffonniers
De style Georgien et début de l'ère Victorienne

PEINTURES A L'HUILE
d'artistes contemporains
PAYSAGES — SCENES DE PARIS, SCENES DE MER, ETC.
de grandeurs diverses — et encadrées
A PRIX REDUITS SANS PITIE

COUPONS DE TAPIS
Broadloom tout laine — Trilan, Viscose, etc.,
à partir de **6.25** la verge carrée

ACCESSOIRES
comprenant des milliers d'articles. Pour pendre au mur ou poser sur les meubles : gravures joliment encadrées ; assiettes, chandeliers, articles en étain, etc. Miroirs, bougeoirs muraux, boîtes, candélabres, etc.

LAMPES ET ABAT-JOUR
GRANDE VARIETE
de $8 à $68
Français — italien — moderne
colonial — traditionnel

Mobilier salle à manger style colonial

	Ord.	VENTE
Fauteuil à siège en jonc style canadien	$25.80	$19
Fauteuil latéral en érable massif	$23.50	$19
Fauteuil en érable massif	$30.50	$22
Fauteuils à dos incurvé	$34	$24
Fauteuils latéraux Windsor en cerisier	$36	$29
Fauteuils Windsor en cerisier	$42	$34
Fauteuils latéraux fuselés en érable	$55	$39
Fauteuil latéral jumelé en érable	$54	$39
Bancs d'apparat en érable	$55	$39
Bahut en cerisier	$78	$54
Fauteuil fuselé en érable	$70	$54
Fauteuil jumelé en érable	$75	$59
Desserte à abattants en érable	$90	$59
Table de réfectoire en érable	$85	$64
Tables rondes extensibles de 40", en érable	$92	$68
Buffet hollandais en cerisier	$98	$74
Tables de réfectoire en érable	$99	$75
Commode à desservir en cerisier	$102	$80
Cabinet d'angle en orme cerisier	$144	$88
Table ronde extensible en érable massif	$144	$99
Vaisselier en orme massif	$220	$99
Table ronde extensible, 40", à dessus "Fibresin"	$135	$105
Table extensible en cerisier	$152	$114
Buffet 54" en cerisier	$178	$124
Bahut à porcelaine	$180	$139
Table rectangulaire extensible en érable massif	$225	$148
Vaisselier à fond en bois de pin	$216	$158
Dessus de bahut, 60"	$210	$159
Table à abattants en bois de pin	$225	$169
Base en porcelaine, 48½"	$249	$188
Buffet avec fond en pin, 60"	$270	$188
Table extensible en bois de pin	$255	$188
Evier façon pin séché	$255	$197
Bahut de 72" à dessus en pin	$270	$197
Evier façon érable séché — intérieur en cuivre	$315	$225
Buffet 72", en pin	$330	$249
Buffet gallois 44" à dessus en porcelaine	$439	$329

Sofas et chaises Provincial français

Fauteuil en piqué bleu et mauve	$120	$74
Fauteuils à dossier capitonné, velours rose	$130	$79
Fauteuils verts	$130	$79
Fauteuils à bâti complet	$195	$131
Fauteuils à bâti Baetz	$251	$149
Fauteuil à ailettes — Baetz	$245	$198
Causeuse à bâti Baetz	$364	$199
Fauteuil capitonné à bâti complet	$300	$199
Sofa Barrymore — or	$360	$259
Sofa Barrymore — blanc teinté	$360	$259
Sofas Cooper à bâti incurvé	$475	$368
Sofa à bâti complet	$600	$449
Sofas de 95" à dossier capitonné	$795	$489

Mobiliers de chambre Provincial français

	Ord.	VENTE
Glace en verre épais, cadre blanc antique	$35	$24
Lit 4'6", blanc antique	$70	$49
Tables de chevet en cerisier	$70	$50
Commodes de chevet en cerisier	$90	$68
Commode double blanc antique	$125	$79
Lit double en cerisier	$105	$79
Chiffonnier blanc antique	$120	$84
Chiffonnier double cerise	$150	$114
Commode table de chevet blanc antique	$150	$115
Commodes triples cerise à miroir	$230	$174
Lits jumeaux à tête de lit, 6'6", capitonnée	$350	$259
Chiffonnier double	$345	$279
Mobiliers 3 articles, cerisier	$545	$399
Commode triple à miroir	$555	$439
Mobilier complet Drexel, 5 articles, noyer	$1,279	$847
Mobilier complet Baetz, acajou rôti	$1,379	$895

Salle à manger Provincial français

	Ord.	VENTE
Fauteuil, cerisier	$35	$24
Chaise latérale, cerisier	$40	$29
Chaise latérale	$45	$34
Fauteuil, cerisier	$54	$39
Chaises latérales à dossier canné, noyer	$93	$49
Chaises latérales	$70	$54
Fauteuils	$80	$59
Fauteuils à dossier canné, noyer	$110	$69
Table extensible rectangulaire	$150	$115
Commode desserte	$180	$134
Buffets, cerisier	$195	$138
Table ovale, noyer	$210	$159
Vaisselier, cerisier	$337	$178
Buffet, cerisier	$337	$178
Buffet Drexel, noyer	$310	$235
Vaisselier, cerisier	$337	$269
Buffet, cerisier	$337	$269
Vaisselier	$395	$295
Mobilier 9 articles, en noyer, chaises à dossier canné	$1,890	$1,288

COMPTANT MINIME — PLAN BUDGETAIRE POUR VOUS CONVENIR

OUVERT TOUS LES SOIRS
JUSQU'A 9 H. 30 P.M.
Vendredi et samedi exceptés
FERME TOUTE LA JOURNEE DU SAMEDI 24 DECEMBRE

Fraser Bros.
UN. 6-5751

STATIONNEMENT GRATUIT
sur les terrains Silverdale
rue de l'Inspecteur
Angle des rues St-Antoine et St-Jacques

901 St-Jacques Ouest — Une rue à l'ouest de University

Réponse du maire de Hull à la menace de grève

HULL — (CP) — Le maire Armand Turpin, de Hull, a déclaré hier qu'il mettra sur pied un service vilontaire d'urgence pour le transport en commun si les chauffeurs d'autobus de la ville déclenchent une grève.

Les chauffeurs et les mécaniciens ont donné plein pouvoir à l'exécutif de leur union, hier, de faire la grève si la compagnie de transport de Hull et de la banlieue rejette les recommandations d'une commission fédérale de conciliation.

Le maire Turpin a spécifié que le service d'urgence viendrait principalement en aide aux travailleurs qui doivent être transportés quotidiennement à leur travail.

Concours littéraire pour les étudiants

De nouveau cette année, le Montreal Club of Printing House Craftsmen organise un concours littéraire pour les étudiants de 11e et 12e année dans toutes les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal et les écoles du Protestant School Board of Greater Montreal.

"L'Imprimerie, gage du progrès" est le titre de cet essai. La forme littéraire et le rapport avec l'industrie des arts graphiques servent de base à nos juges. Ceux-ci seront deux représentants de l'Institut des arts graphiques et deux professeurs du cours secondaire.

Le but de cet essai est d'attirer plus de gradués d'écoles secondaires à l'industrie des arts graphiques.. Des prix au montant total de $250.00 seront distribués aux gagnants lors du dîner d'ouverture de la Semaine de l'imprimerie, le 16 janvier prochain. Le président du comité "Concours littéraire" est M. J.R. Leroux, représentant des ventes de la Howard Smith Paper Mills.

Le Père Noël et les épileptiques

La Ligue de l'Epilepsie du Québec recevra le Père Noël lundi soir prochain, en la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, 1981 rue Rachel, à 8 h. p.m.

Toutes les personnes sympathiques à cette cause sont invités à cette fête, et quand aux malades et parents de ceux-ci, ils ne sauraient y manquer. De plus, qu'on y amène tout particulièrement les enfants. Il y aura dépouillement de l'Arbre de Noël.

Il y aura un buffet et de nombreuses surprises, le tout sans qu'il en coûte un seul cent.

CLINIQUE BEDARD
2580, CHEMIN STE-FOY, Québec
CURE de DESINTOXICATION et REHABILITATION de L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
Tél. : LA. 2-6307

RHUMES
Arrêtez-les Vite pour 45c
EN VENTE PARTOUT
BUCKLEY'S CINNAMATED CAPSULES
POURQUOI PRENDRE UNE CHANCE ET PAYER PLUS CHER

Comment soigner un MAL DE DOS


POUR SOULAGER
NÉVRALGIE
DOULEURS
RHUMATISMALES
GRIPPES
RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

Une "grosse" veillée peut être dure pour l'estomac!

Quelle belle veillée! Et quelles répercussions sur l'estomac, qui vous fait souffrir ensuite d'hyperacidité. C'est alors le moment de prendre des TUMS pour un soulagement *rapide*. Croquez simplement deux de ces pastilles à saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre. Les TUMS soulagent les aigreurs et l'estomac en ébullition, *immédiatement*... sans laisser d'arrière-goût, ce qui vous permet de dormir! Gardez un rouleau de TUMS à votre portée, jour et nuit. Ils coûtent si peu!

TUMS
pour l'estomac

Simpson MONTREAL
OUVERT CHAQUE SOIR (sauf samedi)
LA SEMAINE PROCHAINE JUSQU'À 9 h.

Vous les trouverez au 3e ! Notre plus grande vente-"bonbons" de la saison !

BONBONS FAMEUX!
Moirs
TOUS CES ARTICLES 1/2 PRIX OU MOINS!

NOTEZ BIEN l'emplacement !
Cette vente a lieu au troisième, près de l'escalier mobile, à gauche.

MELANGE DE NOEL !
Nous vous offrons, à ½ prix un assortiment complet de délicieuses friandises "Moirs", toujours appréciées des gourmets !
Cet assortiment comprend des nougats, cerises, caramels, érable, gelées de fruits, crèmes . . .
Commandes téléphoniques exécutées — VI. 2-7221
SIMPSON — POUR CETTE VENTE : AU TROISIEME, Rayon 705

Rég. 2.69 1.34 2 lbs.



1

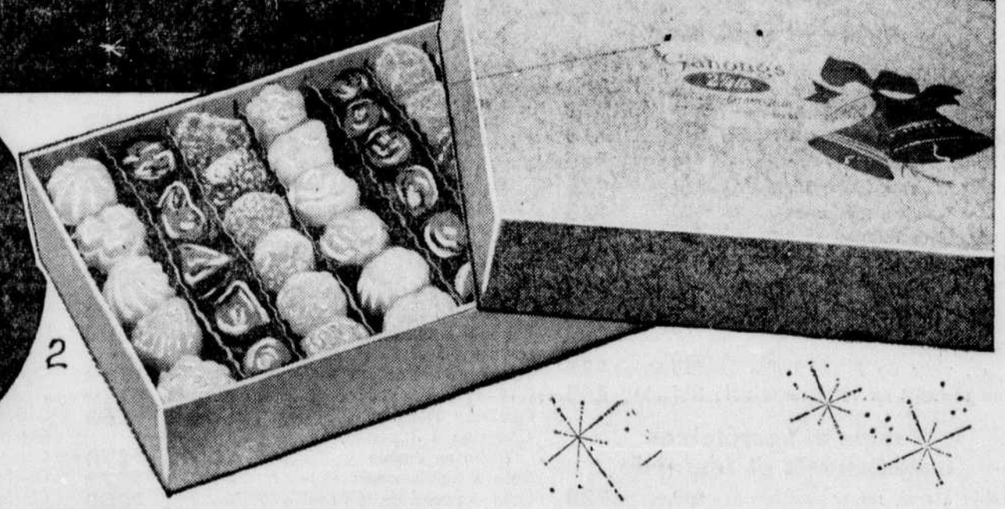
Ganong's

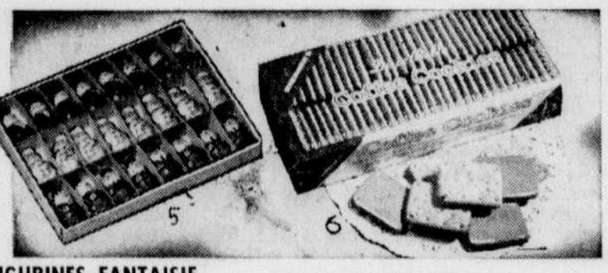
Commandes téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
Pas de commandes postales, s.v.p.

CREMES, GELEES CHOCOLATS DELICIEUX !
Marque bien connue ! Simpson s'est procuré le stock complet de ces friandises pour vous les offrir à ½ prix ! Profitez de cette offre ! Pour vous-même ou pour vos amis ! Assortiment délicatement présenté, chaque boîte garnie : ⅓ bonbons français, ⅓ chocolats et ⅓ bonbons fourrés aux gelées de fruits.
SIMPSON — POUR CETTE VENTE
BONBONS, AU TROISIEME. Rayon 705

Rég. 2.50 1.25 2¼ lbs.

2





FIGURINES FANTAISIE
Rég. 24 pour 3.60
24 pour 1.80
Importés d'Italie ! Figurines en chocolat creux. Chapeaux, visages et corps aux formes amusantes, tous enveloppés de feuilles papier métallique de couleur.

BSCUITS "CAFE-NOIR"
Délicieux biscuits de marque réputée, recouverts d'un glaçage au café. Rég. 69c — Boîte 1 lb pour 34¢
Commandes téléphoniques exécutées VI. 2-7221



FANTAISIES "1961"
Rég. 50¢ ch. 25¢
Enveloppés dans feuille papier métallique. Chocolat massif au lait.
A) Manucure B) Outillage
C) Articles de nettoyage.

BARRES de CHOCOLAT
Rég. 2.50
25 pour 1.25
Importés ! Parfaites pour remplir son bas de Noël ! Chocolat au lait parfumé à l'orange avec noisettes et raisins.

"BETES SAUVAGES"
Rég. 69¢ 25¢
Pour les petits ! En chocolat creux au lait et enveloppés dans feuilles papier métallique : lion, tigre, éléphant, renard et singe.

COMMANDES TELEPHONIQUES EXECUTEES VI. 2-7221
SIMPSON — POUR CETTE VENTE, BONBONS, AU TROISIEME. Rayon 705

MINIATURES "DERAN"
Rég. 1.98 LA LIVRE 99¢
Fameux chocolats de Boston ! Offrez-les en même temps que vos voeux, à vos amis et parents ! Savoureux chocolat au lait !
Commandes téléphoniques exécutées — VI. 2-7221
SIMPSONS — POUR CETTE VENTE, AU TROISIEME, RAYON 705



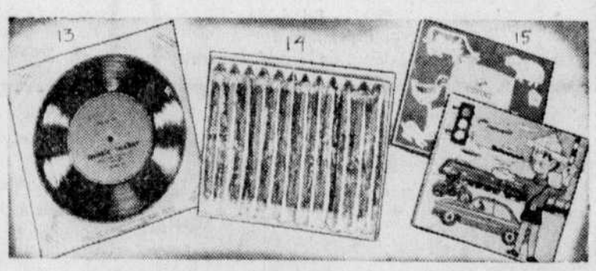
FUSEE "BONBON"
Fusée remplie de bonbons gomme à bulles ! Mettez un cent pour obtenir un bonbon ! Rég. 1.50 Ch. 75¢

POUR LE "DINER"
Ensemble plat, fourchette, cuillère et couteau. Enveloppés dans feuille papier métallique. Chocolat creux au lait. Rég. 25¢ Ch. 10¢

CALENDRIER
Fantaisie — Amusant calendrier comprenant 25 petites fenêtres mobiles remplies de bonbons au chocolat au lait. Rég. 98¢ Ch. 49¢

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES S.V.P.

SUCETTES "BASEBALL"
Rég. $1 49¢
Pour le jeune sportif gourmand ! Bâton et balle de baseball en plastique incassable. Boîte de 12 sucettes délicieuses.
Commandes téléphoniques exécutées
VI. 2-7221
SIMPSON — POUR CETTE VENTE, AU TROISIEME Rayon 705



"DISQUE" BONBON
En chocolat, avec section plastique 78 T.P.M., jouant réellement. Rég. 49¢ Ch. 19¢

CRAYON GEANT
En chocolat massif, au lait. Enveloppé dans feuille papier métallique. Rég. 25¢ Ch. 10¢

CHOCOLATS
Miniatures — Chocolat fourré à la crème. Boîtes garnies 3 genres : cirque, animaux ou autos. Rég. ch. 69¢ 2 pour 69¢

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.
SIMPSON — POUR CETTE VENTE, AU TROISIEME. Rayon 705

AUBAINES! JOUETS ET MEUBLES POUR ENFANTS



29.98 Mensualités $4

BERCEAU POUR LE TOUT-PETIT
Un côté coulissant 4 positions. Panneaux avec décoration. Fini naturel, blanc ou gris. Dimensions 30" x 54". Matelas "Kantwet" avec panneaux de maintien et recouvrement de coton plastifié. Ch. 12.98 de plus. Avec rembourrage "Sisal", Ch. 15.98 de plus
SIMPSON — MEUBLES POUR ENFANTS, AU SIXIEME — Rayon 759



Rég. 6.98 4.98 Ch.

FAUTEUIL BERÇANT
Construction de bois robuste. Motif décoratif et attrayant. Peut se transformer en siège stable. Du confort et de l'amusement pour bébé.
Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — LE PAYS DES JOUETS, AU CINQUIEME — Rayon 759



3.98

CHAISE PERCEE ET POT
Solide construction de bois dur au fini naturel verni. Plateau pratique. Pot polyéthylène. Se plie facilement pour un rangement aisé.
• Siège percé en bois dur. Ch. 2.98
Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — MEUBLES POUR ENFANTS, AU SIXIEME. Rayon 759



9.98 Ch.

CHEVAL à BASCULE
Un jeu qui plaira au jeune cow-boy. Robe ton brun. Crinière et queue blanches. Oeil vif. Robuste bascule bois. Selle, bride, étriers inclus. Longueur 34". Selle 18½".
Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.
SIMPSON — LE PAYS DES JOUETS, AU CINQUIEME — Rayon 759



Rég. 10.98 6.98 Ch.

PARC PLIANT POUR BEBE
Robuste construction de bois dur fini naturel verni. Sol de masonite lavable. Dimensions 36 x 36". Se plie pour un rangement facile.
• Dimensions 27 x 45". Rég. 12.98, ch. 8.98
• Molleton pour plus de confort. Ch. 2.98
Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — MEUBLES POUR ENFANTS, AU SIXIEME — Rayon 759

HEURES D'AFFAIRES : 9 HEURES A.M. A 9 HEURES P.M. TOUS LES SOIRS SAUF SAMEDI DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT 8 HEURES A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

CAHIER No 3
77e ANNEE — No 55

SPECTACLES ET CONCERTS
COMIQUES

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 17 DECEMBRE 1960

NOUVELLES DE SPORT
RADIO ET TELEVISION

PAGES 25-36

Chronique du samedi

La Revue: mauvais antécédents, modèles

par Jean Béraud

C'est une autre tradition que renoue la direction du théâtre Stella en mettant une Revue à l'affiche pour la période des Fêtes. Mais les circonstances, heureusement, sont autres...

La Revue fut un genre toujours en vogue auprès des Montréalais. Il fut un temps où l'on y recourait inévitablement dès qu'un théâtre voyait sa caisse se vider. C'est ainsi qu'en 1923, année particulièrement pauvre du point de vue théâtral, Ernest Tremblay pouvait écrire :

"J'ai déjà vu bien des choses extraordinaires : "Athalie" et "La Fille de Roland" arrangées pour être jouées entre hommes, Mounet-Sully prendre une horloge pour une porte, Paul Cazeneuve jouer les jeunes premiers et, même, des artistes qui savaient leur rôle dès le lundi soir. Mais la situation présente dépasse tout : en pleine saison, dans une ville française de l'importance de Montréal, aucun théâtre ne présente de pièce du répertoire, toutes les scènes sont vouées à la revue."

Oui, les circonstances ont changé. Tout d'abord, le théâtre Stella ne recourt pas à une Revue pour sauver sa caisse, mais parce que le genre se prête bien à l'atmosphère de détente, de gaieté, des Fêtes. Ensuite, c'était surtout aux alentours de Pâques, et non de la Noël, que nos scènes anciennes affichaient d'habitude une Revue, alors qu'une période creuse coïncidait couramment avec la venue du printemps.

Une histoire de la Revue chez nous serait longue et comporterait bien des centaines de titres, tous plus loufoques les uns que les autres. Les deux premières eurent même les honneurs de reprises bien des années après leur création. Dès 1901, à la salle Poiré devenue par la suite le Ouimetoscope puis le Canadien, les frères Delville, tout en priant les Messieurs "d'enlever leur chapeau après le lever du rideau", présentaient "Montréal à la Cloche" et "Montréal-Printemps".

Durant la guerre 1914-18, la mode était aux titres martiaux : "En Avant... Marche", "Allons-y, Tape dans l'Tas", "Pif ! Paf ! V'nez-y donc", "Cocorico" et autres appels au courage, pendant que Julien Daoust lançait dès 1915 un mélodrame au titre prophétique : "La Guerre ou le Triomphe des Alliés".

Chaque année, les revuistes devenaient ainsi les sauveteurs de scènes défaillantes. C'était **hélas ! le plus souvent au prix de bien des accrocs** à une autre tradition française bien plus respectable : la langue française. C'était le règne du **canadianisme** dans sa forme la plus basse, de la langue torturée pour amuser par le ridicule jeté sur ceux qui **parlent bien,** langage prêté à des personnages déjà popularisés parfois par le dessin humoristique et qui n'en porte que mieux sur la masse. Il n'y a là aucun souci artistique, aucun désir de corriger par le rire, mais plutôt l'exploitation à outrance d'un vocabulaire argotique dont la saveur comique est souvent douteuse. Aussi n'est-il resté de tout cela aucun sketch ni chanson dignes d'être cités et qui aient pu survivre à une actualité tirée par les cheveux. C'est dire que le **joual** n'est pas né d'hier...

Tout au plus peut-on mentionner quelques titres... à titre documentaire : "En Roulant ma Boule", "Envoye ! Envoye !", "Dans l'Ouest, ma Chère", "Pss't-on y va-t-y ?", "Plante-toé Zoé", "Pousse-toé", "Dans les Pataques", "Viens pas m'Achaler", sans oublier un prophétique "A ton Tour Tit-Coq", provocation directe à un futur revuiste qui n'était pas en âge de l'entendre et qui apporterait au genre un autre ton.

Au Stella même et déjà auparavant au Chantecler, "Henni Soit Qui Joual Y Pense" aura été précédée par un bon nombre de revues à succès, notamment celles de Henri Letondal, "Stelle-ci, Stelle-là" et autres qui, sur le mode de Rip alors revuiste favori de Paris, avaient meilleure tenue.

On connaît ce que devint ensuite la Revue aux mains de Gratien Gélinas avec ses Fridolinades, des spectacles vraiment composés, soignés, sur des textes où une observation aiguë de nos travers atteignait au niveau de la vraie satire.

Le genre renaît maintenant au Stella, où l'on verra si les nouveaux revuistes Louis-Martin Tard et Albert Brie, avec le concours de Jean Rafa pour les couplets et de Roger LeSourd pour la musique, sauront lui rendre sa vogue d'antan.

LA MUSIQUE ***par Claude Gingras***

Le passage de Richter a ressuscité toute une époque de notre histoire musicale

Il s'est passé, après le récital de Sviatoslav Richter vendredi soir dernier, quelque chose qui, je crois, intéressera un grand nombre de nos lecteurs.

Cet incident, inconnu du grand public, fera revivre, j'en suis sûr, toute une époque à l'esprit de ceux qui l'ont connue et il éclairera les musiciens et amateurs de musique de 1960 sur le passé musical d'un pays fort jeune mais plein de richesses assez étonnantes.

Parmi les quinze programmes différents qu'il avait préparés pour sa première tournée en Amérique (et qui était aussi sa première tournée hors du "Rideau de fer"), le pianiste soviétique avait inclus une oeuvre de son compatriote Scriabine : la cinquième Sonate, en fa dièse majeur, op. 53.

Cette oeuvre ne figurait cependant pas aux deux récitals que Richter a donnés à Montréal, ville où malheureusement on ne connaît pas (ou ne connaît plus) les oeuvres de Scriabine comme elles le mériteraient. Qui, en effet, peut énumérer les principales oeuvres de ce génie de la musique russe ?

SCRIABINE

Claude Rostand l'appelle "le plus pianistique des compositeurs russes", tout en ajoutant qu'il est "le moins russe" d'entre eux. Scriabine fut une sorte de "Chopin de la Russie", surtout dans ses premières oeuvres, car les dernières (Cortot est en admiration béate devant les six dernières Sonates pour piano) sont très personnelles.

Et, comme Chopin (qu'il avait pris comme modèle dans sa jeunesse), Scriabine laisse un oeuvre presque entièrement pianistique (il était d'ailleurs lui-même un pianiste fulgurant). Sauf pour trois symphonies et trois poèmes symphoniques, tout ce qu'a écrit Scriabine est en effet destiné au piano : dix grandes Sonates, 85 Préludes (généralement très courts), 24 Etudes (comme Chopin, encore), un concerto et un grand nombre de poèmes qui portent des noms étranges : Poèmes "tragique", "fantastique", "ailé", "languide", "nocturne", "satanique"...

Scriabine a perpétué la grande tradition romantique des pianistes-compositeurs inaugurée par Beethoven et continuée par Chopin, Schumann, Liszt...

Les trois poèmes pour orchestre portent aussi des noms bien spéciaux : "Poème de l'extase", "Poème divin", "Prométhée ou le Poème du feu". Dans cette dernière oeuvre, le compositeur fait intervenir un piano et un choeur mixte : l'orchestre symbolise l'univers, le piano figure l'homme et le choeur représente l'humanité entière.

Ces titres ne sont pas arbitraires. Scriabine était un mystique imbu des philosophies allemandes et orientales. C'était un être étrange qui croyait en une religion nouvelle par la musique. Toutes ses oeuvres ont été composées avec des préoccupations métaphysiques et théosophiques. Scriabine appelait ses Sonates des "états d'âme". Il a inventé l'"illuminisme musical".

ALFRED LALIBERTE

La musique et les idées extra-musicales de Scriabine trouvèrent non seulement une foule d'adeptes (Pasternak, l'auteur du "Docteur Jivago", écrivait que c'était la musique de Scriabine qui l'avait inspiré à écrire) mais aussi plusieurs promoteurs très actifs.

Son génie eut son écho jusqu'à Montréal, grâce à Alfred Laliberté.

Laliberté fut lui aussi une sorte de génie, de monstre sacré de la musique canadienne, comme compositeur, comme arrangeur (de chansons de folklore), comme pianiste aussi, mais surtout comme pédagogue, musicologue et novateur.

Laliberté a fait école. J'étais encore enfant lorsqu'il régnait en maître sur la musique canadienne et qu'il y faisait la pluie et le beau temps. (Il est mort il y a huit ans: le 7 mai 1952 à l'âge de 70 ans. Mais j'en ai tellement entendu parler — par ses élèves, par ses amis (et aussi par ses ennemis, car il en avait beaucoup, comme tous les hom-



SCRIABINE

mes de valeur exceptionnelle et tous ceux qui n'ont pas peur de dire ce qu'ils pensent), j'en ai tellement entendu parler, dis-je, que j'ai l'impression de l'avoir connu moi aussi.

Laliberté eut pendant plusieurs années (dans l'immeuble King's Hall, un temps occupé par Radio-Canada) un immense studio romantique rempli par quatre pianos de concert, des sculptures et des toiles de maîtres, des objets d'art venant de tous les coins du monde, et une bibliothèque de livres et de partitions unique au Canada.

Le studio de Laliberté était le rendez-vous de toute une élite. On s'y retrouvait après les concerts. Rachmaninoff, après ses récitals (il vint jouer à Montréal au moins vingt fois), refusait toutes les invitations et s'en allait secrètement travailler des partitions chez Laliberté jusque tard dans la nuit.

Pendant quelques années, Laliberté eut aussi un autre studio à New York, dans le même immeuble que celui de Rachmaninoff.

Mais n'allait pas chez Laliberté qui voulait. Sa porte demeurait irrémédiablement fermée à une foule de gens qui se mouraient d'envie d'y être reçus. Laliberté détestait les mondains. Il n'avait pas de temps à perdre. Il choisissait sur le volet ses amis et ses élèves. Il disait le fond de sa pensée et le "rang" de ses interlocuteurs lui importait peu. D'un mot, d'une phrase, il "pulvérisait" des gens pour la vie ! On avait peur de lui.

Lily Pons (comme tant d'autres artistes de passage) était venue travailler chez Laliberté dans l'après-midi. En le quittant, elle lui dit : "Alors, vous serez là ce soir à mon concert ?" Laliberté lui répondit, poliment mais franchement : "Jamais. Vous avez une belle voix et beaucoup de talent, mais aussi longtemps que vous chanterez des niaiseries j'éviterai d'aller vous entendre".

Il a circulé et circule encore dans notre milieu musical des douzaines d'anecdotes de ce genre (et d'autres non publiables !) qui illustrent parfaitement le caractère de celui qu'on appelait "mon oncle", tout simplement parce qu'il détestait se faire appeler "maître".

Laliberté accordait toute sa préférence à la musique allemande et à la musique russe (il parlait et écrivait couramment l'allemand et comprenait le russe). Il ne prisait guère la musique française. Je crois même qu'il la détestait carrément. Aux concerts, on le voyait sortir pendant les oeuvres françaises; il rentrait pour le reste du programme. Il avait quand même une forte admiration pour Dukas et César Franck, et eut une grande amitié pour Marcel Dupré.

On ne manquait naturellement pas de lui reprocher ses goûts exclusifs et excessifs. Mais ces reproches ne l'atteignaient même pas. Laliberté était un homme libre et indépendant qui savait défendre et justifier ses préférences. D'ailleurs, il refusait des élèves ; il avait chaque année une centaine de disciples.

SCRIABINE ET LALIBERTE

L'histoire de Laliberté commence avec le siècle. Vers 1900 (il était alors dans la vingtaine), il avait suivi les conseils d'Emiliano Renaud et était parti étudier en Allemagne—à Berlin plus pré-



LALIBERTE

cisément. Laliberté devait donc être, après Renaud, probablement le deuxième musicien canadien à avoir acquis cette chose rarissime à l'époque : une formation européenne.

Pour prolonger son séjour en Allemagne, Laliberté prit part à un concours de lecture à vue dont l'enjeu était une bourse substantielle. Il fallait jouer, à première vue, une oeuvre inédite et extrêmement difficile.

Or, et ceci est un fait connu de tous les musiciens et mélomanes canadiens qui ont été proches de cette époque : sur un total de plus de 1,000 candidats, le jeune Alfred Laliberté, de St-Jean-d'Iberville et Montréal, fut le seul capable de déchiffrer et d'exécuter d'un coup la difficile partition.

Cette oeuvre, c'était la quatrième Sonate de Scriabine, Laliberté n'étant pas sujet allemand, on amenda la loi pour lui permettre de recevoir le fruit de ses efforts.

Au cours de son séjour en Allemagne, Laliberté eut l'honneur de participer à un concert donné devant l'empereur Guillaume II. Il donna aussi quelques autres récitals en Allemagne ainsi qu'à Paris. Quelques années après, Laliberté revenait au pays. C'était en 1906. Il apprit qu'à New York, à ce moment-là, se trouvait précisément l'auteur de l'oeuvre qui venait de lui valoir un tel prestige.

Laliberté se précipita vers la métropole américaine et rencontra Scriabine. Ces deux personnalités si semblables devaient nécessairement se confronter un jour. Les deux hommes devinrent de très grands amis, et Alexandre Nikolayevitch Scriabine accepta qu'Alfred Laliberté fût son seul élève, et ce pendant quatre ans (à Bruxelles et en Suisse).

Laliberté devint aussi un intime de la famille Scriabine (le compositeur parlait et écrivait le français couramment) et il s'amusait à enseigner des chansons de folklore canadien aux enfants Scriabine. Laliberté approchait alors la trentaine. Scriabine avait dix ans de plus que lui.

LA CINQUIEME SONATE

Et voilà que nous revenons à notre histoire du début. Le musée Scriabine de Moscou — ville où naquit et mourut le compositeur (1872-1915) — contient, paraît-il, les manuscrits de toutes ses oeuvres... sauf de deux : le "Poème de l'extase", pour grand orchestre, et la cinquième Sonate pour piano, en fa dièse.

Où sont ces manuscrits ?... A Montréal.

Le compositeur, en témoignage d'amitié, en fit cadeau à Laliberté. Ils sont maintenant la propriété de sa jeune veuve. Et c'est le manuscrit de la cinquième Sonate que Mme Laliberté fit voir vendredi soir à Sviatoslav Richter. Lui qui en est peut-être le plus grand interprète actuellement avait dû se contenter jusque-là de connaître cette musique par les éditions commerciales.

En apercevant l'inestimable document, les yeux du pianiste s'éclairèrent et se mouillèrent de larmes. Il posa délicatement ses deux mains sur le manuscrit vieux de cinquante ans, effleura de ses doigts la précieuse signature, murmura quelques mots émus en russe (il ne parle ni le français ni l'anglais), et passa de longs moments à feuilleter le cahier, revenant plusieurs fois sur certains passages biffés et corrigés par le compositeur. (Les corrections, cependant, sont rares. On sait que Scriabine échafaudait l'oeuvre entière dans son esprit avant de tracer une seule note sur le papier.)

MEDTNER

Je ne puis manquer l'occasion de rappeler ici une autre grande amitié dans la vie d'Alfred Laliberté: Nicolas Medtner — le "Brahms russe". Laliberté l'amena à Montréal, lui fit faire une tournée de récitals dans plusieurs villes de la province, mais, naturellement, à l'époque, bien peu de gens connaissaient ce nom et la visite de Medtner dans notre province n'a été appréciée que par un petit nombre d'initiés. Medtner comme Scriabine, laissa à Laliberté un bon nombre de manuscrits.

•

Et voilà. Le passage de Sviatoslav Richter à Montréal aura non seulement créé une inoubliable impression musicale mais il aura ressuscité toute une époque de notre histoire musicale, époque riche de souvenir pour toute une génération de musiciens et de mélomanes, époque aussi merveilleuse qu'un conte de fée pour toute une nouvelle génération qui pousse.

Le Passé vivant ***par Marcel Valois***

Au temps des cycles Beethoven et Chopin

L'approche de la présentation de toutes les sonates de Beethoven par Wilhelm Kempff et l'espoir que les trois soirées Chopin avec Alexandre Brailowsky seront données au printemps, voilà qui rappelle à la mémoire des récitals du passé entièrement consacrés à ces compositeurs.

En 1947 le pianiste français Paul Loyonnet donna à la salle du Gesù trois récitals commentés qui créèrent une profonde impression. L'artiste était un musicographe réputé (?!) et un pianiste qui cherchait plus à faire comprendre qu'à éblouir. Il était littéralement possédé par son sujet et parlant avec une faconde impressionnante il savait mêler ses impressions et ses opinions, les faits et les suppositions. Il racontait la vie intérieure de Beethoven par ses oeuvres mêmes et allait chercher dans les thèmes et leurs caractéristiques des reflets de la vie amoureuse et de l'idéal humanitaire de Beethoven. En trois soirées, M. Loyonnet fit entendre neuf sonates. L'année suivante d'autres vinrent s'ajouter à ce cycle qui constitua une révélation pour le public qui n'avait jusque-là entendu au concert que les mêmes oeuvres toujours reprises.

On se souvient que les auditeurs du Gesù apportaient presque tous leur recueil avec eux. Quel enseignement ces récitals constituaient pour les musiciens amateurs qui n'avaient pu que défricher jusque-là l'opus 109 et passer au travers de l'opus 10 No 3.

Bien avant cela, aux environs de 1935, à la radio, pendant toute une saison, un pianiste de Toronto joua le dimanche en matinée toutes les sonates de Beethoven.

Quant à Chopin, avant Brailowsky, il faut lier à son nom celui d'Alfred Cortot qui donna deux mémorables récitals comprenant chaque fois un choix de 12 Etudes, la Sonate de la Marche funèbre avec comme premier groupe, en 1925, les quatre Ballades, en 1928, les 24 Préludes. Les commentaires de Cortot étaient imprimés sur le programme. Le maître, toujours vivant, faisait parler le seul clavier. Ceux et celles qui ont pu écouter des disques de Cortot savent la poésie, la passion et la fantaisie qu'il mettait en relief chez Chopin. De tels récitals étaient pour des années non seulement sujets de conversation, mais de référence. Les professeurs disaient à leurs élèves : "Cortot jouait ainsi le dernier mouvement de la Sonate op. 35 ou le 16e Prélude."

Pour les fervents de la musique en 1960 un cycle Beethoven ou des soirées Chopin ne sont que des occasions de renouveler ou de renforcer leur admiration avec ces génies du piano. Déjà par les disques ils possèdent presque tout ce que ces maîtres ont écrit.

Ainsi Kempff, déjà entendu au Festival de Montréal, est-il déjà un compagnon des pianistes, en fait des pianistes en formation ou au regret de n'avoir pu l'être. De même pour Brailowsky qui a enregistré autant de Chopin que Rubinstein lui-même. Et justement en voilà un autre qui triompha, il y a deux ans, dans un récital uniquement consacré à Chopin.

Les jeunes se sentent étrangers à Chopin, être de nerfs et de rêves, eux qui se durcissent volontairement en face d'un avenir sans issue, pensent-ils. Beethoven, qui fut un révolté et un volontaire, est plus près des adolescents du demi-siècle. Mais quel retour en arrière pour eux. Que la forme sonate doit paraître antédiluvienne aux jeunes gens pour qui la musique concrète ne parle nullement une langue abstraite.

LE CINEMA ***par Roger Champoux***

Un film dont on parle est un film qui vit

Si devant un film nous avions tous la même opinion, la même façon de voir et de juger; si un unique point de vue devait guider notre jugement... le jeu deviendrait rapidement monotone. Un film plaît ou déplaît: il n'y peut rien le pauvre.

Le cinéphile, qui n'a rien à voir dans la fabrication d'une bande et que l'on ne consulte jamais, sauf un Gallup ici et là pour désigner la vedette la plus aguichante de l'année: ce public donc n'a qu'une ressource, émettre son avis après avoir payé tribut à la caisse. Il ne s'en prive pas et c'est l'heureuse marque de notre temps de trouver dans un salon, à un coquetel, à une réception, vingt cinéphiles qui tout de suite ne sont pas d'accord sur le film X dont les mérites sont prônés par celui-ci et les défauts détaillés par celui-là.

Il y a dix ans des polémiques du genre eussent été mal comprises et jugées ridicules. On eût dit que des hommes intelligents perdaient leur temps en vaines paroles. Le monde évolue, les idées progressent; le cinéma est maintenant un sujet sérieux qu'on aborde avec clairvoyance et à propos duquel l'on discute avec acharnement et subtilité.

La tribune cinématographique confinée hier à la grande presse, dresse aujourd'hui ses tréteaux dans les périodiques, les revues à fort tirage, les hebdomadaires, les publications savantes et à la radio. Partout où l'on écrit l'on trouve à côté de la chronique des livres, celle du cinéma et le nombre grandit sans cesse des esprits éclairés aptes à traiter avec aisance de la question cinéma. D'aucuns diront qu'il s'agit d'une mode. Erreur.

Un film c'est, hélas, le seul "livre" dans lequel se complait la masse. Mais il est encourageant d'observer que le public "lit" mieux ses films qu'autrefois; qu'il retourne parfois au spectacle pour mieux approfondir un sujet et qu'ensuite il n'hésite plus à défendre un film qu'il a aimé comme il s'empresse de juger sans douceur l'oeuvre (?) devant laquelle il a bâillé de plus belle.

Le cinéma n'est plus une amusette: certains films sont des témoins de notre civilisation comme d'autres sont des reproches mérités ou des signes d'avertissement redoutables.

Point étonnant dès lors que les gens les plus sérieux discutent du cinéma.

Le Festival international du film de Montréal a recruté 37,000 spectateurs en une semaine. C'est un chiffre extraordinaire. Il n'y a pas que le chiffre qui compte il y a surtout les discussions amicales très vives entre cinéphiles, les centaines d'articles de toute une nouvelle cohorte de spécialistes; il y a l'enthousiasme pour le film en soi comme il y a les connaissances profondes d'une importante portion des spectateurs pour lesquels la technique cinématographique n'a plus aucun secret.

Le théâtre devait mourir: il se porte mieux que jamais ! Le cinéma devait sombrer dans le sillage de la télévision: il vit avec intensité et en vertu de la loi du cycle, il connaîtra bientôt de nouvelles années de faste.

Invention à deux voix ***par Jean Hamelin***

M. Gros Jean va au concert

Ce fut leur grande soirée de l'année.

—Car il faut bien savoir que M. et Mme Gros Jean ne vont au concert qu'une fois l'an.

—Uniquement parce que la compagnie qu'ils dirigent fait maintenant dans les "arts artistiques", c'est-à-dire qu'elle commandite un concert par année.

—Donc, forcément, M. et Mme Gros Jean se doivent d'être là.

—Ils y sont.

M. Gros Jean est gérant général de "The Consolidated Peppermint and Chewing Gum Co. Ltd.", une maison canadienne-française comme son nom l'indique.

—Et Mme Gros Jean ?

—Elle se contente d'être l'épouse de M. Gros Jean et de l'accompagner quand M. Gros Jean a décidé de s'occuper des "arts artistiques".

Ils arrivent donc, cinq minutes avant que l'on commence.

—On dirait que l'on n'attendait qu'eux ?

Ils s'assoient, après avoir salué Bob, Fred, Stan, Johnny, Moe, tous autres employés canadiens-français de la compagnie, qui ont tenu à être là, eux aussi.

Des mains volètent d'une rangée à l'autre :

—Babye !

—Ou-ou !

—Salut !

Ils se sont pourtant quittés à 5 heures. On dirait un siècle.

—Mais ce n'est pas souvent qu'ils se retrouvent au concert.

—Une fois l'an, quand "The Consolidated Peppermint and Chewing Gum Co. Ltd.", maison canadienne-française comme son nom l'indique, commandite "son" concert.

M. et Mme Gros Jean sont béats de satisfaction. Ils ont vu que tout "leur" monde était là.

—Il fait chaud ici...

Première constatation d'ordre "artistique".

—Veux-tu ôter ton "coat"?

Mme Gros Jean répond aimablement à cette invite.

Une bouffée de "Fleur de rocaille" déferle sur cinq rangées. Chatouille agréablement cent narines à l'affût des odeurs, comme les oreilles sont à l'affût des sons.

Cinquante visages se sont retournés pour savoir d'où cela venait.

A voir l'air réjoui qu'affiche Mme Gros Jean, ils ont tout de suite su. Elle en a l'air tellement flattée !

Tout à coup, M. Gros Jean s'avise que c'est à un concert qu'il est venu. Il lève le nez vers la tribune. Il est ébahi.

—C'est tout un orchestre qu'"ils" ont là.

Car M. Gros Jean ignore que l'Orchestre symphonique de Montréal est une imposante formation.

Voici le chef. Applaudissements. La salle plonge dans le noir. Mme Gros Jean se penche à l'oreille de son mari.

—Il est pas jeune le "conducteur", mais il a l'air pas pire.

M. et Mme Gros Jean ignorent tout de ce qui va se jouer. Ils n'ont pas consulté le programme. Cela les intéresse quand même un peu...

Pendant que l'ouverture déroule ses appels de cuivres, M. et Mme Gros Jean, d'un commun accord, se jettent sur le programme.

Celui-ci est ouvert, feuilleté, plié, pressé, froissé. Cela fait crouch-crouch plusieurs fois de suite, comme lorsqu'on mange des chips au cinéma pendant les Actualités filmées (voir "Invention" du samedi 10 décembre).

Les cent oreilles des cinquante visages qui se sont retournés pour dépister "Fleur de rocaille" si vivement ressenti tantôt, virent casaque encore une fois, irritées, écorchées, prêtes au pire.

M. et Mme Gros Jean, qui ne vont au concert qu'une fois l'an, lorsque "The Consolidated Peppermint and Chewing Gum Co. Ltd.", maison canadienne-française comme son nom l'indique, commandite "son" concert, sont inconscients qu'ils dérangent cent mélomanes avertis.

Enfin l'ouverture est terminée ! Retour à la lumière. Brouhaha piétineur des retardataires.

M. Gros Jean avise l'un de ceux-ci :

—Hé, Ben ?

—Salut !

—Oublie pas le party, après !

— Aie pas peur, je vas être là !

— Aie, Ben ?

— Quoi ?

— Tu diras à Bob, à Fred, à Johnny de venir aussi. On les attend !

— Je vas leur dire !

— Tu leur diras qu'ils vont rencontrer le "conducteur" et les "artisses".

Dommage ! Il faut interrompre cette si intéressante conversation. Voici justement les solistes.

Mme Gros Jean se hausse sur son siège.

— Il a tu l'air fin !

— Ils ont deux enfants, tu sais.

— J'espère qu'ils sont "cute" comme leur père.

— Regarde. Mon Dieu, qu'elle a une belle robe !

Ils écoutent. Patiemment, en attendant la fin, en pensant un peu au party qui s'en vient.

Ils applaudissent modérément d'abord, du bout des doigts, après chaque pièce. Puis un peu plus, à mesure que le concert progresse.

On dirait qu'ils commencent à comprendre, à aimer cela, malgré tout.

Est-ce possible?

M. Gros Jean est d'ailleurs très étonné. D'abord que la salle soit comble (il n'aurait jamais cru ça), ensuite que les gens applaudissent (ils ne s'ennuient donc pas?), enfin qu'ils crient bravo à la fin (c'est donc si beau que cela?)

L'atmosphère est telle qu'une fois l'accord final ponctué, gagnés par l'effervescence générale, M. et Mme Gros Jean se retrouvent debout, applaudissant à tout rompre et criant, eux aussi, bravo.

Il y aura certainement, l'an prochain, un autre concert commandité par "The Consolidated Peppermint and Chewing Gum Co. Ltd.", maison canadienne-française comme son nom l'indique.

Car, cette fois, M. et Mme Gros Jean paraissent vraiment emballés.

On ne sait jamais. S'il leur venait à l'idée d'aller à un concert autre que le "leur", une deuxième fois dans l'année?

Car si, n'en déplaise au bon La Fontaine, M. Gros Jean décidait de n'être plus M. Gros Jean... comme devant ?









LES RECONNAISSEZ-VOUS ?... De gauche à droite : Thérèse Laporte, Edgar Fruitier (le Frère Untel), Juliette Béliveau et Lucie de Vienne-Blanc, dans la revue "Henni soit qui joual y pense", présentée par le Rideau-Vert sur la scène du nouveau Stella.



"LE JEU D'ADAM ET EVE" — En répétition, les cinq comédiens qui donneront dimanche après-midi, à la salle Saint-Sulpice, un mystère du Moyen-âge, "Le Jeu d'Adam et Eve", sous les auspices des Jeunesses Musicales. De gauche à droite : Jean-Louis Paris, Jocelyne France, Gilles Marsolais, Yves Massicotte et Ronald France.

LE Théâtre

Une saison artistique très chargée à Paris

par **Pâquerette Villeneuve**

PARIS. (PC) — Il pleut tous les jours, un peu le matin, un peu l'après-midi, un peu le soir. De la sorte, on est toujours trempé et transi. Pour se consoler, heureusement, il y a les mille plaisirs de Paris.

La saison théâtrale en cours est bien remplie. Elle a débuté au théâtre Sarah-Bernhardt, où Edwige Feuillère a pris la relève de la grande tragédienne, par "L'Aigle à Deux Têtes" de Cocteau, à la grande satisfaction des nombreux admirateurs de la vedette, qui joue aussi le rôle-titre de Constance.

"Impasse de la Fidélité", avec Patachou, a pris un bon départ, malgré les reproches d'autoplagiat qu'a reçus l'auteur, "La Logeuse", d'Audiberti, permet d'applaudir Lila Kédrova qui, depuis l'époque où elle a joué à Montréal "L'Ile des Chèvres", a été consacrée grande artiste.

A l'Odéon, "Christophe Colomb", de Claudel, fut présenté dès la rentrée et maintenant "Jules César", adapté par Yves Bonnefoy et interprété par Pierre Blanchar, fait couler beaucoup d'encre.

Gaby Morlay est confortablement installée à la Comédie des Champs-Elysées dans "Les Joies de la Famille", de Philippe Hériat, sorte de mélodrame méchant qui fut un succès immédiat.

Les classiques

Félicien Marceau, l'auteur tant applaudi de "L'Oeuf", a présenté pour sa part "L'Etouffe-Chrétien". "L'Etouffe-Chrétien" c'est Néron et Néron, c'est Francis Blanche, le loufoque officier allemand de "Babette s'en va-t-en guerre". Sa mère, Agrippine, c'est Arletty, qui n'a pas besoin de présentation.

A la Comédie-Française on a préparé, entre les échanges de coups et d'injures, "Ruy Blas". Au moins deux comédiens ont rendu leur rôle au metteur en scène Raymond Rouleau. Pour les habitués, il semble que ce soient là des incidents de tradition. Tout va donc pour le mieux de ce côté.

"Le Château en Suède" de Françoise Sagan poursuit sa carrière sans encombre, ainsi que le "Becket" de Jean Anouilh et le "Spectacle Ionesco" qui, lui, entreprend sa cinquième année.

Pierre Brasseur et Maria Casarès tiennent seuls la scène pendant toute la soirée avec "Cher Menteur", pièce tirée des lettres de George Bernard Shaw à Madame Campbell.

Moins controversé qu'on l'aurait cru, "Le Balcon" de Jean Genêt a réussi à passer le cap de la 150e représentation. Dans les petits théâtres, on joue du Pirandello, avec Danièle Delorme, et du Tennessee Williams, à la grande indignation du critique du Figaro, Jean-Jacques Gauthier.

Peinture

Chez les "avant-gardistes traditionnalistes" — qu'on me permette l'expression — Roger Blin a monté la première oeuvre d'un Israélien, Amos Kenan. La pièce, intitulée "Le Lion", n'est malheureusement pas dans la lignée des admirables réussites du metteur en scène de Samuel Beckett.

Pour les amateurs de peinture, le musée Galliera offre des "Portraits de femme d'hier et d'aujourd'hui" dont la sélection fait plus honneur à la culture qu'au goût des organisateurs. Les portraits du 18e siècle — un Fragonard tendre et sensuel, des Vanloo parfaits — et du 19e — un pastel de Degas, deux oeuvres exquises de Mary Cassatt et de Marie Laurencin — sont bien à leur place dans cet hommage.

Chez les contemporains, on n'a pas évité les chromos. Le multi-milliardaire Gulbenkian a laissé une fortune colossale en tableaux. Sa collection est exposée à la Maison du Portugal.

Au music-hall, Judy Garland a donné deux récitals fort applaudis. Par ailleurs, le cirque de Moscou est aussi à Paris.

Avec la foule et les congés, il n'est pas facile de se procurer un billet pour aller voir Popov.

Cinéma

Au cinéma, "La Vérité" a fait son apparition et la foule semble avide de la connaître, d'autant plus qu'elle concerne B.B. à qui une autre vedette tient tête : la petite Catherine Demongeot, dix ans, qui fait rire aux larmes dans "Zazie dans le Métro".

"Jamais le Dimanche" de Jules Dassin tient toujours l'affiche après huit mois de succès, ainsi que "L'Aventura", que les Italiens ont interdit, après lui avoir remis un des plus grands prix nationaux du cinéma.

Tout cela aide à tenir le coup contre la grisaille constante de l'hiver parisien.

HORAIRES

Théâtres

ANJOU : "La Bonne Anna" : à 9 h.
HER MAJESTY'S : "Brasiliana" 8.30
NATIONAL : "Pique-Atout" : 8 h.; le dimanche : 1.30, 5, 8.30.
STELLA : "Hennit soit qui Joual y pense" : 8.30; dimanche : 2.30, 7.30.
THEATRE-CLUB : "Celles qu'on prend dans ses bras" : 9 h.

Cinémas

ALOUETTE : "Ben-Hur" : tous les soirs à 8 h. ; matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 1 h. 30.
AVENUE : "Broth of a Boy" : 1.35, 3.35, 5.40, 7.40, 9.40.
BIJOU : "Les Motards" : 12.30, 3.47, 6.44, 10; "Virginité" : 1.55, 5.15, 8.32.
CANADIEN et PLAZA : "Une vie" : 1.35, 4.50, 8.10; "Son seul amour" : 12, 3.15, 6.30, 9.50.
CAPITOL : "G.I. Blues" : 10.10, 12.30, 2.50, 5.05, 7.25, 9.45.
CHAMPLAIN, CREMAZIE : "Trafiquants de blanches" : 2.33, 6.6, 10; "Agent secret SZ" : 12.25, 4.06, 7.51.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY : "Hell is a City" : 2.40, 6.15, 9.50; "I Aim at the Stars" : 12.50, 4.25, 8.
COMEDIE-CANADIENNE : "Signé Arsène Lupin" : 1.30, 4.50, 8.10; "Donatella" : 3.10, 6.30, 9.50.
ELECTRA : "Vice au Corps" : 12.15, 2.59, 5.43, 8.27; "La belle et le corsaire" : 1.40, 4.24, 7.08, 9.52.
ELYSEE : 3 h., 6 et 9 le dimanche ; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Pather Panchali", "Histoire d'une chaise", "Paul Tomkowicz", "Une histoire toute simple".
FRANÇAIS : "La vie à belles Dents" 2.10, 5.50, 9.35; "Du Sang dans le Desert" : 12.35, 4.15, 8.
IMPERIAL : "This is Cinerama" : tous les soirs à 8 h. 40 ; le dimanche soir à 7 h. 30 ; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "It's Never Too Late" : 1.35, 4.15, 6.55, 9.35; "Secrets of the Reefs" : 12.40, 3.20, 6, 8.40.
LA SCALA : "Il n'y a pas de plus grand amour", "L'Auberge fleurie", "Ma femme et moi" : à partir de 12.30.
LOEW'S : "Midnight Lace" : 10.10, 12.25, 2.40, 5, 7.15, 9.35.
ORPHEUM : "Détournement de mineurs" : 11.30, 2.25, 5.20, 8.15; "La Femme aux deux visages" : 10.10, 1.05, 4, 6.55, 9.50.
PALACE : "Borgy and Bess" : 10.30, 1.05, 3.45, 6.25, 9.05.
PRINCESS : "David and Bathsheba" : 10.25, 2, 5.40, 9.20; "Freckles" : 12.20, 4.00, 7.40.
SAINT-DENIS : "Virginité" : 12.30, 3.47, 6.44, 10.01; "Les Motards" : 1.51, 5.16, 8.33.
SEVILLE : "The Alamo" : 8 h. p.m. Matinées à 2 h. p.m., les mercredis, samedis, et dimanches.
STRAND : "Hell is a City" : 11.40, 3.15, 5.45, 10.15; "I Aim at the Stars" : 10, 1.25, 4.55, 8.25.
WESTMOUNT : "Conspiracy of Hearts" : 1, 3.05, 5.05, 7.10, 9.20.



UN MOMENT DECISIF — du film impatiemment attendu "I Aim At The Stars", mettant en vedette Herbert Lom et Gia Scala, à l'affiche des cinémas Château, Empress, Granada, Papineau, Rialto, Savoy et Strand.

Aux cinémas
St-Denis et Bijou

COURTELINE à son meilleur et un suspense angoissant

Désire-t-on une illustration parfaite de l'humour avec un brin de satire? Eh bien ! vous aurez l'article de choix avec le film "Messieurs les ronds-de-cuir", de Courteline présentement à l'affiche des cinéma Saint-Denis et Bijou.

Le succès de cette oeuvre célèbre est inépuisable et l'écran, au même titre que la scène, revient au brave Courteline sachant fort bien que la recette sera bonne. Il faut également dire que le souriant auteur dramatique possédait la recette pour déclencher le rire : il regardait vivre les gens puis les décrivait tels qu'ils sont. Rien de plus, rien de moins.

Bien sûr, les fonctionnaires de notre temps devront eux-mêmes faire preuve de sens de l'humour et ne devront pas prendre au pied de la lettre les traits vifs que Courteline décoche aux fonctionnaires du début du siècle. Autres temps, autres moeurs mais s'il est exact de dire que l'homme ne change guère on acceptera de rire de bon coeur de certains personnages qui sous des atours anciens sont des copies conformes de phénomènes pittoresques très actuels.

Henri Diamant-Berger a su conserver toute la force comique, le pittoresque des personnages créés avec tant d'esprit et d'humour par Courteline. L'action est rapide, le dialogue riche de fantaisie. Les décors aident à recréer l'ambiance, et le côté caricatural des personnages parfaitement rendu par d'adroits maquillages.

Tous les interprètes s'unissent pour donner à cette charge caricaturale toute sa force satirique. Citons en particulier Pierre Brasseur, pompeux et infatué directeur; Noël-Noël, chef de bureau inquiet et velléitaire, Lucien Baroux, un inénarrable M. Soupe; Philippe Clay, extravagant Letondu, Jean Poiret, fantaisiste et farfelu Lahrier; Jean Richard, imposant et stupide concierge; Michel Serrault, effaré conservateur provincial; Micheline Dax, pétillante et vaporeuse divette; Jean Parédès, fonctionnaire amateur.

* * *

Le "suspense" est à la mode. (Qu'on excuse cet anglicisme qu'on ne peut aisément déloger du jargon cinématographique.) Avec "Echec au porteur" nous retrouvons une formule classique . . . un engin meurtrier est caché dans un ballon de football et les enfants . . . vous devinez le reste.

Le scénariste et le réalisateur ont su porter à son extrême limite l'art de jouer avec les nerfs des spectateurs ! Le "suspense" est d'autant plus angoissant que d'innocentes vies sont en jeu et le destin seul maître. Gilles Grangier distille avec maîtrise ses effets sans négliger le côté spectaculaire des poursuites policières: voitures, motards, radio, etc.

Paul Meurisse joue fort aisément les inspecteurs sérieux, têtus, un rien désabusés, mais toujours sur la brèche. Serge Reggiani incarne avec sincérité un garçon sans scrupules. Jeanne Moreau est avec sensibilité une malheureuse fiancée et Simone Renant accorde beaucoup de douceur à son rôle de maman. Comme il faut des réparties amusantes de-ci de-là, Fernand Sardou et sa verve méridionale succèdent avec bonheur au "parigot" Albert Dinan, très amusant dans un rôle inattendu de volubile Italien.

R. C.

Au Théâtre-Club

"Celles qu'on prend dans ses bras": dernière demain

Les représentations de "Celles qu'on prend dans ses bras" prendront fin définitivement au Théâtre-Club dimanche soir le 18. La pièce aura alors tenu l'affiche durant cinq semaines d'affilée. Depuis le début des représentations, la direction du Théâtre-Club a été dans l'obligation de refuser régulièrement des spectateurs le samedi soir. C'est pourquoi, afin de satisfaire à la demande de nombreux spectateurs, la pièce sera jouée deux fois de suite ce soir. Il y aura une première représentation à 7 h. 30 précise et une seconde à 9 h. 30.

Le public est donc invité à se hâter de venir applaudir François Rozet, Tania Fédor et Andrée Lachapelle dans cette oeuvre qui a reçu un accueil favorable aussi bien de la part des critiques montréalais que de leurs confrères de Paris. Le Théâtre-Club étant occupé en janvier par une compagnie anglaise, il n'y aura pas de reprise de "Celles qu'on prend dans ses bras" à Montréal.

Au Majesty's

En reprise : "The World of Suzy Wong"

Lundi soir le 28 décembre, "The World of Suzy Wong" est remis à l'affiche du Her Majesty's pour une semaine. La pièce avait été représentée au même théâtre au mois de septembre. Elle a depuis lors été offerte dans plusieurs villes américaines : Boston, Pittsburg, Columbus, Indianapolis, Toledo, St. Louis, Cincinnati, Dayton, Atlanta et Philadelphie.

La distribution met en vedette Flavia Hsu, Robert Carle et Joel Thomas, entourés de Mary Mon Toy, Yoshi Naka, Helen England, Richard Lederer. La mise en scène est de Neil Hartley.

"The World of Suzy Wong" a été adaptée par Paul Osborn d'un roman à succès de Richard Mason. L'action se déroule à Hong-Kong.

Un film a été tiré de cette pièce et il met en vedette William Holden et Nancy Kwan. On le verra à Montréal bientôt.

Au Majesty's les représentations auront lieu chaque soir de la semaine du 28 décembre à 8 h. 30, exception faite du vendredi et du samedi soirs alors que la pièce sera présentée deux fois, à 7 hres et à 9 h. 30.

Le prochain BEHAN : une pièce avec "sexe", religion et politique"

HALIFAX. (UPI) — Le dramaturge irlandais Brendan Behan s'est embarqué sur le "Saxonia" à destination de son pays. Il se rend àDublin, afin, dit-il, d'y écrire une nouvelle pièce où seront emmêlés "le sexe, la religion et la politique".

"Mes connaissances, a-t-il ajouté, sont étendues en ce qui concerne la religion et la politique. Pour ce qui est du sexe, j'ai appris un peu grâce à mes conversations !"

John Cassavates, dont "Shadows" a été si admiré au dernier Festival de Venise, sera le cinéaste de "Too Late Blues".

Fonds pour les Canadian Players

TORONTO. (PC) — Un fonds spécial destiné à soutenir financièrement la troupe des Canadian Players a été créé cette semaine. La présidente honoraire de la Canadian Players Foundation est Lady Eaton, qui a été présidente et bienfaitrice du groupe depuis 1955.

Les Canadian Players sont formés d'acteurs canadiens qui participent durant l'été au Festival de Stratford. C'est une troupe itinérante divisée cette année en deux groupements dont l'un parcourra l'ouest du pays, l'autre certains Etats américains et deux autres provinces canadiennes.

Une troupe jouera de janvier à avril "Le Cercle de craie caucasien", de Bertolt Brecht, et "La Tempête", de Shakespeare, alors que l'autre présentera "Jules César", de Shakespeare, et "Sainte Jeanne", de Shaw, en janvier et février.

La Société Pro Musica et les Concerts de Montréal
PRESENTENT
L'événement musical que Montréal attend depuis toujours
Les 32 sonates pour piano de BEETHOVEN
jouées entièrement en sept concerts
par son plus remarquable interprète
WILHELM KEMPFF
Le célèbre pianiste
AU PLATEAU
Les 12-14-19-21-24-28 et 30 JANVIER à 8 h. 30 p.m.
Abonnements et billets séparées
MAINTENANT chez ARCHAMBAULT et WILLIS
SEPT CONCERTS : $21, $18, $12 taxe inc.
UN CONCERT : $4, $3.50, $3, $2 taxe inc.
Commandes postales acceptées à Pro-Musica, 2130 Mountain
Aussi vente de billets, lun. à ven., de 10 a.m. à 5 p.m.
★ Le cadeau de Noël idéal à offrir à l'amateur de musique ! ★

Le Rideau Vert
CE SOIR, 8 h. 30
Une revue gaie pour le temps des Fêtes
DIMANCHE
2 h. 30 et 7 h. 30
HENNI SOIT QUI JOUAL Y PENSE !
textes : L.-M. TARD—A. BRIE
couplets : JEAN RAFA
musique : ROGER LeSOURD
Mise en scène
Y. BRIND'AMOUR, P. GURY
avec
JULIETTE BELIVEAU
FRANÇOIS CARTIER
LUCIE DE VIENNE
EDGAR FRUITIER
THERESE LAPORTE
YVON LEROUX
ROGER LESOURD
JEAN MATHIEU
JEAN RAFA
RAYMOND ROYER
AU STELLA — VI. 4-1793

A la veille d'avoir son 4e enfant...

Triomphe, à Vienne de Maureen Forrester

LONDRES. (PCf) — Lors de son récent récital à Vienne, le contralto canadien Maureen Forrester n'attendait rien de plus que des critiques modérées.

Elle n'avait pas osé espérer qu'une telle manchette l'accueillerait au lendemain, alors que l'"Express" déclarait "Soirée parfaite" le récital pendant lequel l'artiste avait chanté 34 mélodies, en quatre langues.

"Un mezzo-soprano merveilleux, vibrant, puissant, doux comme un velours, éthéré et parfaitement discipliné," écrivait un critique viennois. "Ses intonations ont la pureté d'un son de cloche et son récital était marqué au sceau du bon goût et de la culture."

Ce fut probablement une des critiques les plus flatteuses que la chanteuse montréalaise ait reçues au cours de sa tournée européenne, qui a débuté le 2 novembre et qui l'a conduite tour à tour à Barcelone, Trieste, Vienne, Milan, Turin, Vicence et Londres.

Mme Forrester, qui chante en anglais, en français, en espagnol, en italien, en allemand, en russe, en hébreu et en latin, a aussi été fort louangée dans le "Corriere del Sera", quotidien milanais, et par deux journaux de Turin, "La Stampa" et "La Gazetta del Popolo".

Profitez des spectacles de fin de semaine !
CET APRES-MIDI, 2 h. 30
CE SOIR, 8 h. 30
DEMAIN APRES-MIDI, 2 h. 30
BRASILIANA
Autres spectacles :
LUNDI à VENDREDI incl.
19 au 23 décembre
THEATRE HER MAJESTY'S
Prix (taxe incl.) SOIRS : $5, $4.50, $4, $3.50, $3, $2.50 ; matinées : $3.50, $3, $2.50, $2, $1.50.
BILLETS EN VENTE
Au théâtre Her Majesty's; Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest; Ed. Archambault, 500 Ste-Catherine est et 2140 de la Montagne; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis; 310 Henri-Bourassa O. et Independent Cigar Store, 506 McGill.

C'est C 111 le billet
ETUDIANTS (âgés de 16 ans et plus) 99c EN TOUT TEMPS !
MATINEES à 2 h. p.m. Mercredi $1.50 Sam., dim. et fêtes : $2
SOIREES à 8 heures Du lun. au vend. : $2 Sam., dim. et fêtes : $2.50
qui constituera un ravissant cadeau de Noël ! On peut acheter d'avance des places réservées pour toutes les représentations.
Afin de vous accommoder, les guichets sont ouverts tous les jours dès 10 heures a.m. ! Vous pouvez aussi commander par la poste.
THE ALAMO in TODD-AO

CE SOIR à 11 H GRAND SPECTACLE SPECIAL
Sans commentaire...
Gilles PELLERIN
Olivier GUIMOND
Paul BERVAL
Denis DROUIN
pique atout
le National
LE SEUL THÉATRE DE MUSIC HALL A MONTRÉAL
LA-6-2841

Dès le 22 DECEMBRE
RESERVEZ VOS PLACES PAR LA POSTE
Voici les grands artistes qui insufflent vie et ardeur au drame humain de "SPARTACUS" !
KIRK DOUGLAS en SPARTACUS — aussi acharné dans son rêve de liberté qu'il était doux en amour !
LAURENCE OLIVIER le Général — qui se vouait à maîtriser Rome, à détruire Spartacus et à lui enlever sa femme !
JEAN SIMMONS la femme — dont l'amour inspira la rébellion . . . dont les bras étaient le refuge de Spartacus !
CHARLES LAUGHTON le sénateur Romain — qui gouvernait avec sagesse et courage . . . corruption et chantage !
PETER USTINOV un homme aux talents variés . . . qui pouvait former un gladiateur, séduire une femme . . . et trahir un Empire !
JOHN GAVIN en CESAR — qui savait dresser ami contre ami . . . pour satisfaire ses propres ambitions !
and TONY CURTIS en ANTONINUS — le rebelle qui méprisa la richesse pour prendre l'épée !
"UN DRAME PUISSANT RACONTE EN GRAND" — LIFE
"POIGNANT, EMOTIONNANT !" — LOOK
SPARTACUS
TECHNICOLOR • SUPER TECHNIRAMA 70 • LENSES BY PANAVISION
CETTE ANNEE, DONNEZ DES CERTIFICAT CADEAUX POUR VOIR SPARTACUS EN VENTE MAINTENANT AUX GUICHETS
BILLETS EN VENTE DES MAINTENANT
MATS à 1 h. 30 p.m. Du lundi au vendredi — 1.50 SAM. DIM. et FETES — $2
SOIREES à 8 heures Du lundi au vendredi — $2 SAM. DIM. et FETES — $2.50
MATINEES SPECIALES TOUS LES JOURS jusqu'au 8 JANVIER
ATTENTION SPECIALE ET BILLETS RESERVES POUR GROUPES ORGANISES ET ASSOCIATIONS — UN. 1-7814
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

Gala du Nouvel an le 31 décembre à 10 hres p.m.
COMEDIE CANADIENNE
UN. 1-3339
LES JEROLAS RINA KETTY
PAOLO NOEL MONIQUE GAUBE FERNAND GIGNAC
LES CORBINOS ROGER DOUCET BENNY ET JUDY
LES DANSEUSES DU BELLEVUE CASINO
LES MANNEQUINS DES CREATIONS PIERRE
CLAIRE POIRIER CLAUDE GIRARDIN
SAVINA ET TARAMO
CLAUDE BLANCHARD ET PAUL THERIAULT
(Monsieur Rigole) (son acolyte)
UN CHOEUR COMPLET DE COMEDIE MUSICALE
MARCEL DORE ET L'ORCHESTRE DU CASA LOMA
ETC. . . ETC. . .
Billets en vente dès maintenant $3.50 — $2.50 — $1.50

2e SEMAINE !
PRIX DE "LA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR"
AU XIème RÉFÉRENDUM DE VICHY
DONATELLA
ELSA MARTINELLI
Grand prix d'interprétation au FESTIVAL INTERNATIONAL DE BERLIN
ALDO FABRIZI
ABBE LANE - XAVIER CUGAT et son orchestre
HUMOUR, FANTAISIE ET SUSPENSE
"SIGNÉ : ARSÈNE LUPIN"
Robert Lamoureux
Alida Valli
COMÉDIE CANADIENNE
UN. 1-3339
MATINEES : .60
SOIRS et DIM. 1.00

La Musique

Metteur en scène de "Roméo"

La carrière prestigieuse de Vladimir Rosing

Vladimir Rosing, chanteur d'opéra et de concert qui est devenu par la suite metteur en scène, reviendra à Montréal pour la quatrième fois afin de mettre en scène "Roméo et Juliette" de Gounod, que l'Opera Guild présentera au théâtre Her Majesty's, les 26 et 28 janvier prochains à 8 h. p.m.

Pierrette Alarie et Richard Cassilly seront en vedette dans les rôles principaux, sous la direction musicale de Wilfrid Pelletier qui remplace le regretté Emil Cooper, dont la mort soudaine à New York le mois dernier a mis fin à une collaboration de 17 ans avec l'Opera Guild.

Dans le monde du théâtre, peu d'individus ont connu une carrière aussi brillante et aussi variée que ce metteur en scène qui vit maintenant en Californie où sa vaste expérience est constamment mise à contribution. Il dirige le pageant historique annuel de cet état américain et on le retrouve également dans l'est des Etats-Unis où il met en scène des ouvrages lyriques au New York City Opera et à l'Opéra de Chicago, sans compter ses nombreux spectacles au célèbre Hollywood Bowl.

M. Rosing commença sa carrière comme chanteur d'opéra et de concert dans sa Russie natale. Il quitta éventuellement son pays pour s'établir à Londres, où il devint l'un des artistes les plus appréciés dans l'interprétation de la mélodie russe classique.

Plus tard, il abandonna la carrière de chanteur alors qu'il



VLADIMIR ROSING

fut demandé par George Eastman, pour inaugurer les classes d'opéra a l'Eastman School of Music de Rochester. A cette institution, M. Rosing fonda l'American Opera Company qui fut l'un des premiers groupes à présenter des opéras dans la langue anglaise aux Etats-Unis.

Après un séjour comme metteur en scène au Covent-Garden, M. Rosing revint aux Etats-Unis, sa patrie d'adoption, et s'installa en Californie où il habite depuis.

Par l'entremise d'Emil Cooper, dont il était l'ami de longue date, Vladimir Rosing fut invité à mettre en scène "Falstaff", de Verdi, pour l'Opera Guild, en 1958.

Programmes de Rabin et de Presti et Lagoya

Les "Concerts Terence Fisher", qui ont inauguré, avec le récital de Shura Cherkassky, une nouvelle formule de récitals publics du dimanche après-midi (au Her Majesty's, à 3 h.), font connaître le programme de leurs prochains récitals.

Le 8 janvier, le jeune violoniste américain Michael Rabin, accompagné par Brooks Smith au piano, jouera les oeuvres suivantes : Suite en la mineur, Op 10 (Sinding) ; Sonate no 9 "Kreutzer" (Beethoven); Sonate (Debussy); "Vocalise" (Rachmaninoff); "Banjo and Fiddle" (Kroll); "Nigun" (Bloch); "Habanera" (Sarasate).

Le 29 janvier, les célèbres guitaristes-duettistes Presti et Lagoya feront entendre le programme suivant : Suite pour deux guitares (Marella); Allegro, Gavotte, Sarabande et Gigue (J. S. Bach); Sonate (Paganini); Divertissement no 1, "Encouragement" (F. Sor); Toccata (Pierre Petit); "Prestilagoyana" (P. Wissmer); "Elégie" (D. Leaur); "Canzona et Allegro trepilante" (A. Jolivet) ; "Tonadilla" (J. Rodrigo).

Les autres artistes que cette organisation présentera sont le ténor Cesare Valetti (12 février) et le soprano Victoria de los Angeles (19 février).

KEMPFF, grand interprète de Beethoven

L'un des grands événements de notre présente saison musicale sera sans contredit la présentation de l'Intégrale des Sonates pour piano de Beethoven en sept récitals, par l'éminent pianiste allemand Wilhelm Kempff.

Wilhelm Kempff, par sa nationalité et sa formation autant que par ses travaux et ses recherches, demeure l'un des plus grands interprètes des 32 Sonates de Beethoven, un monument de la littérature musicale et pianistique que l'on a appelé le "Nouveau Testament du pianiste." Il présentera les 32 sonates par ordre de publication, partant de l'opus 2 jusqu'à la grande sonate en do mineur, Op. 111. Les septs récitals auront lieu à la salle du Plateau, les 12, 14, 19, 21, 24, 28 et 30 janvier, à 8 h. 30 du soir. Le programme détaillé de chaque récital a paru récemment dans nos pages.

Quatrième récital Bach à Ars Organi

Le quatrième de la série de récitals d'orgue présentés le lundi par Ars Argani, et consacrés à l'oeuvre de J. S. Bach, sera donné le 19 décembre, à 8 h. 30, à la Queen Mary Road United Church de Hampstead. Bernard Lagacé, professeur d'orgue au Conservatoire, a inscrit les oeuvres suivantes à son programme : Prélude et Fugue en ré mineur (BWV 539), Choral "Liebster Jesu, wir sind hier", Pastorale en fa majeur (BWV 590), Choral "Valet will ich dir geben", Fantaisie en sol majeur (BWV 572), Partita en sol majeur (BWV 572), Trois chorals, Sonate en trio no 2 en do mineur (BWV 526), Prélude et fugue en la mineur (BWV 543).

Rappelons que ces récitals sont donnés alternativement par Kenneth Gilbert et Bernard Lagacé sur l'orgue Von Beckerath, premier instrument à traction mécanique installé au Canada.



JOHN CHARLES THOMAS, l'éminent baryton d'opéra et de concert qui est décédé cette semaine, à 68 ans, à sa résidence d'Apple Valley, Calif.

Célèbre tango

(PC) — Ce fut le Danois Jacob Gade qui composa le tango "Jalousie", célèbre dans le monde entier.



ROULEAU AU COVENT-GARDEN — Notre concitoyen, la basse Joseph Rouleau, partageait la vedette avec l'éminent soprano australien Joan Sutherland dans la production récente de "La Sonnambula", opéra de Bellini, au Covent-Garden de Londres. Mme Sutherland, qui chante présentement aux Etats-Unis avec le succès que l'on sait, fera ses débuts à Montréal devant les abonnées du Ladies' Morning Musical Club en mars prochain.

Concert de Noël par le choeur J.M.C.

Le choeur des Jeunesses Musicales du Canada, dirigé par Marcel Laurencelle, donnera demain soir à 8 h. 30, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, un concert à l'occasion de Noël. Au programme : les huit Noëls anciens harmonisés par Jacques Chailley, et quelques extraits de l'"Oratorio de Noël" de J. S. Bach.

M. Napoléon Bisson, baryton, sera le soliste, et M. Raymond Daveluy, organiste à l'oratoire St-Joseph, sera au piano d'accompagnement.

UN GUITARISTE, DEUX GUITARES

Rey de la Torre vient d'enregistrer chez Epic des oeuvres pour deux guitares. Il s'agit évidemment d'un trucage d'enregistrement. Heifetz avait autrefois gravé ainsi le Concerto pour deux violons de Bach.

"CHAUVE-SOURIS" — SURPRISE !

La maison London vient d'enregistrer à Vienne une nouvelle version de l'opérette de Johann Strauss "Die Fledermaus" ("La Chauve-Souris"), avec Hilde Gueden, Walter Berry, Giuseppe Zampieri, Erika Koeth, Erich Kunz et Regina Resnik, et sous la direction de Karajan. L'enregistrement comporte au 2e acte (le Bal) un divertissement-surprise au cours duquel des vedettes de l'opéra telles que Renata Tebaldi, Birgit Nilsson, Simionato, Bastianini, Ljuba Welitsch, Mario del Monaco, Leontyne Price, Joan Sutherland et le regretté Jussi Bjoerling chantent des airs d'opérettes viennoises et de comédies-musicales américaines telles que "Annie Get Your Gun" et "My Fair Lady".

MAINTENANT A PRIX POPULAIRES! COMPLET INTACT



Une histoire qui en a charmé des millions!
CINEMASCOPE
FRECKLES COLOR by DE LUXE

A L'AFFICHE AUX DEUX CINEMAS
PRINCESS · REGENT



A l'affiche ORPHEUM

ST-DENIS · BIJOU



Paul MEURISSE
Jeanne MOREAU
Serge REGGIANI
Simone RENANT

Parents attention ! "Parents prenez garde, une machine infernale cachée dans un ballon de football circule dans Montréal. "Vérifiez les affaires de vos enfants. "C'est peut-être votre fils qui détient l'objet dangereux. Si vous possédez le moindre renseignement, appelez immédiatement Victor 2-3171, ou Lafontaine 4-1983.

ÉCHEC AU PORTEUR



UN "SUSPENSE" QUI VOUS CLOUE LITTÉRALEMENT À VOTRE FAUTEUIL

EGALEMENT A L'AFFICHE

Nouvelle et cocasse offensive de MESSIEURS LES RONDS DE CUIR



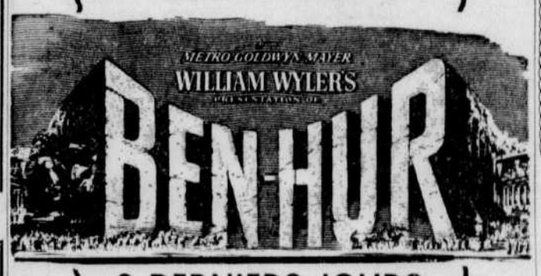
Le plus plus formidable "COMMANDO DU RIRE" du cinéma français...

PIERRE BRASSEUR
LUCIEN BAROUX
PHILIPPE CLAY
NOËL-NOËL
JEAN POIRET
JEAN RICHARD
MICHEL SERRAULT
MICHELINE DAX
avec MICHELINE DAX

Prod FILM-D'ART

3 DERNIERES
CE SOIR : 7 h. 30 et 9 h. 30
DIMANCHE : 7 h. 30
LE THEATRE-CLUB
1858, ST-LUC
présente
"Celles qu'on prend dans ses bras"
3 actes de Montherlant
Tarifs pour étudiants
Réservations : WE. 7-8978

La direction du THEATRE ALOUETTE est fière d'annoncer que
"BEN-HUR"
a établi un RECORD à MONTREAL
ayant maintenu l'affiche durant toute
UNE ANNEE
et ayant obtenu la plus grande assistance de toute l'histoire de ce cinéma
HEUREUX ANNIVERSAIRE
et félicitations à



2 DERNIERS JOURS
Matinées à 1.30 P.M. $2.00
Soirées à 8 P.M. $2.50
Etudiants (plus de 16 ans) $1.25 en tout temps
Bons billets pour toutes les représentations
Pas de réservation à l'avance nécessaire
Commandes téléphoniques acceptées
ALOUETTE STE-CATHERINE & BLEURY UN. 1-2007
Guichet ouvert de 10 a.m. à 9 p.m.

MAINTENANT A PRIX POPULAIRES
SAMUEL GOLDWYN presents
PORGY and BESS
Technicolor
SIDNEY POITIER · DOROTHY DANDRIDGE
SAMMY DAVIS, Jr. · PEARL BAILEY
A L'AFFICHE Palace



LES SUCCES DE GERSHWIN
"Summertime"
"It Ain't Necessarily So"
"Bess, You is my Woman Now"
"I Loves You, Porgy"
et plusieurs autres

Facilités de STATIONNEMENT au Garage Peel-Windsor à partir de 6 h.

Le spectacle bleu, blanc, rouge de l'année!



A L'AFFICHE Capitol
STATIONNEMENT GARAGE PEEL-WINDSOR
Lun. à sam. 6 p.m. à 12 p.m.
Dimanche de 11 a.m. à 12 p.m.

LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
Samedi à 2.00 et 8.40 P.M.
8 DERNIERS JOURS!
Dimanche à 2.00 et 7.30 P.M.
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
TECHNICOLOR CINERAMASOUND
COM. DIM. 25 DEC. à 2 h. P.M.
VOUS N'AVEZ JAMAIS VU UN SI BEAU SPECTACLE!



VOUS serez emportés dans l'action du Cinérama pour vivre une aventure extraordinaire !

La réalisation de LOUIS DE ROCHEMONT
CINERAMA HOLIDAY
en TECHNICOLOR
TOUS SIEGES RESERVES

DONNEZ DES BILLETS CINERAMA EN CADEAUX DE NOEL ET DU NOUVEL AN!
Matinées spéciales !
Dim. 25 déc. — Lun. 26 déc.
Merc. 28 déc.—Sam. 31 déc.
Réservations: AV. 8-5603

VOUS filerez à 130 milles à l'heure en traîneau de course sur des courbes glacées!
VOUS participerez à une séance de jazz en plein coeur joyeux de Nouvelle-Orléans!
VOUS voltigerez en skis au-dessus de vallées géantes et dans les superbes Alpes suisses!
VOUS vivrez les aventures à Paris de couples d'amoureux faisant le voyage de leurs rêves!

IMPERIAL 1430 BLEURY AV.8-7102

APRES L'AMOUR, C'ETAIT LA PEUR QUI LA DEVORAIT !



MYRNA LOY · RODDY McDOWALL
HERBERT MARSHALL · NATASHA PARRY · JOHN WILLIAMS · HERMIONE BADDELEY
Troisième semaine!
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.
LOEW'S



MARIA SCHELL : la vedette mondiale par excellence, dont la direction des cinémas Canadien et Plaza reprend l'un des films les plus réussis, "Une Vie", d'après Maupassant, en programme double avec "Son Seul Amour".

Canadien-Plaza

Maria Schell dans du Maupassant

C'est à la demande du public que la direction des cinémas Canadien et Plaza reprend pour un engagement limité, deux des films dont le lancement à ces deux salles obtint un énorme succès. C'est dire l'intérêt du programme double composé de "Une Vie" et "Son seul Amour".

Le puissant roman de Maupassant a été adapté avec tact, respect et dans un resserrement très dramatique par Alexandre Astruc. Celui-ci a composé pour ce récit d'une vie et de ses remous un cadre d'une rare beauté : paysages normands et bretons, rivages maritimes aux cieux délicats ; images d'une véritable splendeur.

Ainsi les épousailles dans la campagne, la course des deux mariés dans le champ de blés mûrs, la course de la charrette, la chasse dans la forêt automnale. De même les intérieurs sont très beaux. Le chef-opérateur Claude Renoir a signé là des tableaux magnifiques.

A côté de la célèbre Maria Schell, émouvante et meurtrie, de Christian Marquand, viril et sombre, d'Yvan Desny, aristocratique et violent, on remarque la brève mais fulgurante composition d'Antonella Lualdi, et la nature très originale de la jeune Pascale Petit.

"Une Vie" est une réalisation Eastmancolor.

"Son Seul Amour" est aussi une réalisation en couleurs, dont l'action se passe à Rome. Et c'est, en même temps qu'un film sentimental, un documentaire très agréable sur la ville aux sept collines.

Une ravissante jeune artiste allemande, Sabine Bethman, joue le rôle d'une petite secrétaire qui arrive à Rome, y est accueillie par un membre du personnel auquel elle sera adjointe, et c'est le coup de foudre. Dès lors, tous deux se lieront d'un grand amour, qui, éventuellement, malgré des circonstances contrariantes, sera pour eux "le seul".

Filmoscope

Le dernier numéro de la revue de cinéma **"Objectif"** offre en exclusivité un long interview avec **Claude Jutra** et **Michel Brault,** les deux cinéastes canadiens qui travaillent avec **Jean Rouch,** le plus révolutionnaire des metteurs en scène. La méthode ? absolument exténuante : plusieurs films à la fois, plusieurs par semaine si nécessaire. On **vole** des images à la foule : "Ça pourrait devenir **dangereux**", dit Claude Jutra.

Les exploits du capitaine **Billy Bishop,** un as canadien de l'aviation durant la première guerre mondiale, seront portés à l'écran l'an prochain par le scénariste **Burt Kennedy.** Bishop avait abattu 73 appareils ennemis de façon certaine et avait cent autres victoires "probables".

A Paris

Claude Boissol a pris toutes les précautions possible pour tourner **"Le Vrai Visage de l'Aiglon" : André Castelot** a fait le scénario de ce film qui sera tourné à Schoenbrunn. On cherche un **Aiglon** . . . Alain Resnais continue dans un étrange **château de Bavière** le tournage de "L'Année dernière".

Charles Aznavour est rentré d'Espagne où il a tourné "Un Taxi pour Tobrouk" avec Denis de la Patellière . . . "La Règle du Jeu" de **Jean Renoir** vient de remporter le **Sutherland Trophy** au Festival de Londres; "Hiroshima mon Amour" a obtenu le **Richard Winnington Award . . .** Simone **Signoret,** ignorant les rumeurs qui lient Yves Montand à Marylin Monroe, continue le tournage des "Mauvais Coups", d'après le roman de **Roger Vailland.**

USA

Le film **"Shadows"** de John Cassavetes a remporté le prix "Jean-Georges Auriol", contre "L'Avventura" de **Antonioni . . .** Irving Levin, président de la Commission du Film Etranger, prévoit que "le temps n'est pas loin où les bons films importés seront programmés dans la **majorité** des salles américaines"; les USA n'ont fait que 133 films cette année contre 158 l'an dernier . . . "Hollywood est à blâmer, a déclaré le producteur Jerry Wald; nous ne tentons rien de neuf. Nos meilleurs cinéastes ne reviendront pas tant que nous n'aurons pas nous aussi notre **"nouvelle vague"** ou notre **Ingmar Bergman" . . .** Vincente Minnelli fait **Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse** à Paris avec Glenn Ford, Yvette Mimieux et Charles Boyer.

A sept cinémas

Un cas de conscience

La conscience du savant, devant les inventions qu'il produit à l'âge moderne, reste-t-elle éveillée ? Quelle est, par exemple, la responsabilité d'un von Braun dans les bombardements de Londres ?

Tel est le problème qu'ont mis à l'étude les auteurs de la nouvelle et du scénario "I Aim at the Stars", le film où Curt Jurgens personnifie Wernher von Braun et qui passe cette semaine à sept cinémas montréalais. Pour ceux chez qui les dévastations de la dernière guerre peuvent éveiller de mauvais souvenirs, cette tentative de réhabilitation de von Braun pourra paraître pour le moins prématurée.

Biographie romancée du fameux savant allemand, le film nous le présente surtout durant deux périodes décisives de sa vie et de sa carrière, d'abord au service du nazisme lançant sur Londres les roquettes qu'il a inventées, puis au cours de sa difficile adaptation à la vie américaine, alors qu'il devient l'un des chefs de file dans la course vers les espaces interplanétaires.

On a placé à ses côtés, pour l'intérêt romanesque du film, une bien jolie secrétaire-espionne, Victoria Shaw, qu'aime l'un de ses collaborateurs, Herbert Lom.

Le film n'apporte naturellement pas de solution au problème de l'exploitation par les gouvernements de découvertes que font des savants tenus jalousement à leur service. Mais "I Aim at the Stars" décrit d'intéressante façon la périlleuse aventure de ceux pour qui la Terre n'offre plus un espace vital suffisant, du moins dans leur esprit de précurseurs. — (Aux Château, Empress, Granada, Outremont, Rialto, Strand, Van Horne, York)

Le cinéma aux Etats-Unis

Les tribunaux rejettent le principe de la CENSURE

Les tribunaux de Pennsylvanie viennent de déclarer illégale une loi adoptée par l'Assemblée législative de cet état, et qui prévoyait la formation d'un Bureau de Censure devant visionner tous les films et les couper au besoin préalablement à leur présentation publique, comme on le fait actuellement dans le Québec.

Les producers et les exploitants de salles ont contesté la légalité de la loi et gagné leur procès. Outre les arguments constitutionnels, la cour a fondé sa décision sur le simple bon sens. Dans le dernier numéro du "Journal" des producteurs de films, Herman M. Levy expose les raisons qui ont fait rejeter le principe de ce genre de censure des films. Actuellement, il n'existe pas de censure en tant que telle; mais n'importe qui peut poursuivre le producteur d'un film qu'il juge pernicieux, devant les tribunaux. Le jury voit à préserver à la fois les bonnes moeurs, la justice, et le sens commun.

Le tribunal

"Les termes **obscénité et incitation au crime,** déclare la Cour, ne sont pas définis de façon suffisamment claire.

"La Pensylvanie n'est pas un groupe social monolithique, mais un assemblage de plusieurs groupes. Un film serait jugé différemment par un **citoyen moyen** selon qu'il habite une région ou une autre . . .

"Il n'existe pas de personnes pouvant être considérées comme **citoyens moyens** et surtout, qui soient représentatives de toutes les villes, villages ou régions.

"Les standards de moralité varient d'une région à une autre.

"Ce genre de censure n'offre pas un procès juste et normal, en ce qu'il impose au défendeur, contrairement à la tradition, le soin de faire la preuve de l'innocuité du film. De plus, il n'assure pas la possibilité de se défendre contre l'accusation.

"Ce genre de censure équivaut à un procès à huis clos, sans jury . . .

"Il viole également les garanties constitutionnelles sur la liberté de parole et de pensée.

Ensuite, ajoute Herman Levy, le tribunal a insisté sur le fait que le cinéma est le **seul** moyen d'expression auquel on veut imposer les limitations d'une censure préalable. Enfin, il ajoute que le principe de confier la censure à un groupe de personnes, qui ne pourront avoir qu'une opinion **subjective** inhérente à leurs goûts, est fallacieux dans son principe même. Voici le texte du jugement :

". . . les citoyens sont extrêmement conscients de leurs droits, même dans leurs relations avec leurs gouvernants élus, et nous croyons que le public en général a suffisamment le sens de la décence pour imposer lui-même les restrictions et juger de ce qui est moralement correct ou incorrect en choisissant de se présenter ou de ne pas se présenter au guichet des cinémas".

Débuts d'une nouvelle compagnie, à Londres

LONDRES (Reuters) — Une pièce du XVIIe siècle a marqué les débuts d'une nouvelle compagnie régulière de répertoire qui se consacrera à la présentation de pièces nouvelles et de classiques autre que les pièces de Shakespeare. La troupe est placée sous la direction de Peter Hall, directeur du Shakespeare Memorial Theatre de Stratford-Upon-Avon.

L'ouverture de la nouvelle compagnie s'est faite avec "The Duchess of Amalfi", une pièce de John Webster.

Dans "La Famille Fenouillard", Yves Robert s'est entouré de Sophie Desmarets, Jean Richard et Marie-José Ruiz.



ELSA MARTINELLI, dans le film de Monicelés, "Donatella", en deuxième semaine à la Comédie Canadienne.

La carrière de Vera Clouzot

PARIS. (AFP) — Vera Clouzot, qui est morte avant-hier à Paris, était brésilienne d'origine et s'était installée dans la capitale française en 1949, après y avoir fait de brefs séjours avant la guerre. Elle avait joué, de 1942 à 1949, dans la troupe de Louis Jouvet qu'elle avait accompagnée dans ses tournées d'Amerique du Sud et du Moyen-Orient.

Elle avait débuté au cinéma en 1949 en qualité de script-girl dans un film du metteur-en-scène Georges-Henri Clouzot, qu'elle devait épouser peu après.

C'est l'année suivante qu'elle avait fait ses grands débuts de comédienne dans le "Salaire de la Peur", sous la direction de son mari, qui lui avait confié ensuite le principal rôle de son film "Les Diaboliques", et celui des "Espions".

Epuisée par une grave opération du coeur, elle avait cessé de jouer et partageait son temps entre des maisons de repos et de fréquents séjours à Saint-Paul de Vence, près de Nice. C'est au cours d'un bref passage à Paris qu'elle est morte. Georges Clouzot, qui rentrait d'un voyage à Rome, a appris la nouvelle à son arrivée à l'aéroport d'Orly.



AU SAINT-DENIS ET AU BIJOU — Jeanne Moreau et Serge Reggiani, vedettes de "Echec au porteur", drame d'angoisse qui vient de prendre l'affiche de ces deux salles.

"Boulevard", qui sera le soixante-troisième film de Julien Duvivier, raconte l'histoire d'un poulbot de la Butte Montmartre. Ce poulbot sera Jean-Pierre Léaud.

JEFF CHANDLER · GEORGE NADER · JULIE ADAMS · LEX BARKER
CO-STARRING KEITH ANDES · RICHARD BOONE · JOCK MAHONEY
WILLIAM REYNOLDS · CHARLES McGRAW · JOHN McINTIRE
dans — BRISANTS HUMAINS
TECHNICOLOR VISTAVISION
AUJ.
AUSSI ! FILLES DE LA NUIT
JOYCE HOLDEN, HARVEY LENBECK
2 GRANDS FILMS
VI-5-5047 LAVAL

QUELQUES-UNES DES PERSONNALITÉS VUES CES JOURS-CI
Chez Françoys
La Maison du Bifteck vieilli à point
J.-A.-W. Archambault, Omer Baril, Augustin Bédard, Maurice Bernardin, Roland Chagnon, René Duhamel, Jean-Paul Elie, Gérald Gohier, Me Marc Lacoste, Louis Laporte, Willie Obie, Fernand Picard.
Café St-Jacques
415 EST, STE-CATHERINE — VI. 5-9182
Le seul traiteur pouvant servir plus de 5,000 convives

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED !
Ahuntsic — 2 FILMS CAPTIVANTS — House of Usher, Vincent Price — Jill St. John · Claude Rains · The Lost World
Lucerne — Dernier jour : "Ocean's 11" et "Wild River". Commençant demain : "THE SUBTERRANEANS", CinémaScope et MetroColor, Leslie Caron, George Peppard. "REBELLION OF THE HANGED", avec Pedro Armendariz.
Monkland — AUX 2 CINES ! — Outremont — "LET'S MAKE LOVE", CinémaScope et couleurs, Marilyn Monroe, Yves Montand. En plus au Monkland : "PAY OR DIE", avec Ernest Borgnine. En plus au Outremont : "THAT KIND OF WOMEN", Sophia Loren, Tab Hunter.
Rosemount — DRAME ET COMEDIE ! — Jerry Lewis "The Bellboy" — Lana Turner · Anthony Quinn · Sandra Dee · John Saxon · Portrait in Black
York — AUX 2 CINES ! — Van Horne — "WHERE THE HOT WIND BLOWS", Gina Lollobrigida, Yves Montand, Pierre Brasseur. "UNDER TEN FLAGS", Van Heflin, Charles Laughton, Mylene Demongeot.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures

☆ ORLEANS ☆ LA. 3-9955 — Aujourd'hui à mardi
FRANK SINATRA · DEAN MARTIN · SAMMY DAVIS Jr.
PANAVISION TECHNICOLOR
"OCEANS 11"
Aussi : "ANGEL WORE RED" Ava Gardner, Dirk Bogarde

Dimanche — Lundi — Mardi
Charlton HESTON, Yul BRYNNER, Anne BAXTER, Edward ROBINSON, Yvonne DE CARLO, Debra PAGET, John DEREK, Sir Cedric HARDWICKE, Nina FOCH, Martha SCOTT
dans LES DIX COMMANDEMENTS
THEATRE PONT-VIAU
MO. 9-3866

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
"SOUS LE SIGNE DE ROME" (CinemaScope couleurs) Anita Ekberg — Jacques Sernas
"LA BLONDE ET LE SHERIFF" (CinemaScope couleurs) Jayne Mansfield — Kenneth Moore
"INTERPOL CONTRE X" Junie Astor — Maria Vincent

7ème et DERNIERE SEMAINE au CENTRE D'ART DE L'ELYSEE 35 Milton ouest
Pather Panchali
Le chef-d'oeuvre Indien qu'ont vu 12,000 Montréalais
et McLAREN, TRNKA, KROITOR
VI. 2-6053

DANSE continuelle TOUS LES SAMEDIS 9 p.m. à 1 a.m.
ADMISSION : 1.00
BIENVENUE A TOUS
LÉGION canadienne
1191, rue DE LA MONTAGNE

Où l'on se bat au bord des gouttières et dans les ruelles . . .
DEUXIEME FILM
HELL IS A CITY
JURGENS · SHAW
AIM AT THE STARS
Pour la première fois ::: l'écran révèle l'histoire étonnante de la course en fusées vers le monde inconnu !
Une histoire plus étrange que la science-fiction qui a tenu le monde en émoi. L'histoire personnelle et controversée de l'homme le plus recherché de la terre.
COLUMBIA PICTURES "HELL IS A CITY" STANLEY BAKER JOHN CRAWFORD · DONALD PLEASENCE
SCALA-ÉDM DALY
A L'AFFICHE
STRAND UN. 6-2774 · RIALTO CR. 7-3700 · GRANADA CL. 5-2428
EMPRESS HU. 4-3367 · PAPINEAU LA. 1-6853 · CHATEAU CR. 1-4400 · SAVOY PO. 9-7372

MONTROSE : Aujourd'hui à lundi — RA. 7-1990
"CARRY ON NURSE"
Kenneth Connor et Shirley Eaton. — "TENSION AT TABLE ROCK", couleurs, Richard Egan et Dorothy Malone. "GIGANTIS THE FIRE MONSTER".
CAPRI : Commençant demain — CL. 9-5297
"LA DERNIERE CHASSE"
CinémaScope couleurs, Robert Taylor et Debra Paget. "LES FEUX DE LA BATAILLE", Scott Brady et Elaine Edwards.
Aujourd'hui dernier jour "L'HOMME DE L'OUEST", CinémaScope couleurs, Gary Cooper et Julie London. "PAIN, AMOUR ET JALOUSIE", Gina Lollobrigida, Vittorio De Sica.
COMMODORE : Commençant demain — FE. 4-8560
"VENISE, LA LUNE ET TOI"
Couleurs, Marisa Allasio, Alberto Sordi. "L'AVENTURE DE GIBRALTAR", Sandra Milo, Vittorio De Sica.
Aujourd'hui dernier jour "THE RAT RACE", couleurs, Tony Curtis, Debbie Reynolds. "THE WONDERFUL COUNTRY", Robert Mitchum, Julie London.

LA SCALA TEL. RAS-5107
TROIS GRANDS FILMS
Une jeune épouse privée des joies de la maternité vous livre son secret.
Un film que vous n'oublierez jamais!
IL N'Y A PAS DE PLUS GRAND AMOUR
Antonella LUALDI · Franco INTERLENGHI et Gino CERVI
VOIR LA VIE EN ROSE avec Rudy HIRIGOYEN
L'Auberge Fleurie
3e FILM : MACARIO Arlette POIRIER et DINAN
Ma femme...et moi

Amherst SALLE CLIMATISÉE — Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
Fantastique HOMME COLOSSE Glenn LANGAN
John PAYNE · Arlene DAHL
LE TRESOR DES CARAIBES
Technicolor
George REEVES
LA RAVAUDE DE BELLE-EPEE

EN PRIMEUR ★ AUX 2 CINEMAS !
DÉSOPILANTES AVENTURES D'UN DON-JUAN !... IL A 51 ANS,.. PRÉTEND AVOIR 41 ANS...ET AGIT COMME A 31 ANS...PARCE QU'ELLE AVAIT 21 ANS...
LA VIE A BELLES DENTS
avec CLARK GABLE · CARROLL BAKER · LILLI PALMER · LEE J. COBB
BARRY COE THOMAS GOMEZ
HENRY FONDA · ANTHONY PERKINS dans "DU SANG DANS LE DESERT"
VISTAVISION
BETSY PALMER · MICHEL RAY
AV. 8-5513 FRANÇAIS et CR. 1-2210 RIVOLI

LES DISQUES

Les deux Concertos de Ravel

RAVEL : Concerto pour piano et orchestre, en sol majeur; Concerto pour la main gauche, en ré majeur — Samson François, Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, dir.: André Cluytens (Angel, 35874; en stéréo, S-35874).

Ravel était d'opinion "qu'un concerto doit être gai et brillant". Ses deux concertos (écrits en même temps : 1930-31) sont dans cet esprit de divertissement et s'inspirent lointainement du jazz qui venait de faire son apparition à Paris.

Quel plaisir de les entendre joués par Samson François ! L'enfant terrible de la musique française possède exactement le tempérament haut en couleur, le sens de la fantaisie et la virtuosité éblouissante qu'il faut pour jouer ces deux oeuvres bourrées de surprise.

Sa main gauche est capable d'une puissance et d'une vélocité nettement incroyables. Pendant que la main droite repose sur le banc, la main gauche court d'un bout à l'autre du clavier et doit alterner du grave à l'aigu et de l'aigu au grave avec une vitesse telle que l'auditeur



SAMSON FRANÇOIS
" . . . l'enfant terrible de la musique française"

croit entendre deux mains dialoguant normalement.

Ravel avait écrit ce concerto à l'intention du pianiste Paul Wittgenstein qui avait perdu la main droite à la guerre, mais il est évident que le compositeur, même s'il intitula son concerto "pour la main gauche", voulut bien moins composer une curiosité musicale que donner à son ami, en homme de tact qu'il savait parfois être, la certitude que le mutilé pouvait, d'une seule main, faire ce qui requiert d'ordinaire les deux mains.

L'orchestre est un véritable feu d'artifice et tous les instruments participent au plaisir général. Et quel enregistrement ! Ces deux concertos ont été plusieurs fois réunis sur un même microsillon, mais ce couplage-ci est incontestablement, et à tous les points de vue, le meilleur. A noter aussi que c'est la première fois que les deux concertos figurent sur le même disque stéréo. Ah ! si Ravel entendait ça ! . . .

Claude Gingras

Noël

TOUT CELA POUR ... UN ENFANT

Il n'est pas de fête, dans toute l'année, qui soit plus chantée que Noël.

Je n'en veux pour preuve que ce foisonnement de disques de Noël actuellement offerts aux gens. Leur multiplicité, leur variété.

Il n'est pas de jour dans l'année où la joie soit aussi générale, aussi universelle, aussi mondiale !

Sans doute, parce que c'est la fête d'un Enfant, la fête des enfants, et que l'unanimité se fait naturellement complète autour d'eux.

Quoi de plus naturel en effet que de se réjouir de la naissance d'un enfant. C'est toujours l'événement capital dans la vie d'une famille.

Dans la grande famille humaine, croyants ou incroyants, tous se réjouissent à Noël.

Les uns, parce que Noël prend un sens de rédemption. Les autres, parce qu'ils ne sauraient faire de maladresse à un enfant . . . même à un enfant auquel ils ne croient pas. Et d'ailleurs, quel mal y a-t-il à entrer dans le jeu ?

Actualité constante de Noël, et preuve éclatante que, si nous sommes sauvés, c'est à un enfant que nous le devrons . . .

NUIT DE NOEL — (Erato, LDEV 2008, 10 po. 33-t.) : Improvisations à l'orgue par Marie-Claire Alain : "Minuit, Chrétiens" chanté par Camille Maurane; "Les Anges dans nos campagnes", "Le doux Sauveur du monde", "Bel astre que j'adore", "Le bel ange du ciel", "Voici la nouvelle", "Jamais n'avez ouï", "Sont trois rois en campagne", "Apprenez une nouvelle", "Où s'en vont ces gais bergers ?", "Allons suivons les mages" par les petits Chanteurs de Saint-Laurent.

CINQ NOELS — Maîtrise de la cathédrale d'Angers — (SM-45-35, 7 po., 45-t.) : "O nuit charmante", "D'où vient qu'en cette nuitée", "Coeurs ouvrez-vous", "Qu'en un instant", "La nuit de Noël" et "Dormi, Dormi . . ."

NOELS ET CHANTS POPULAIRES RELIGIEUX DE LA CATALOGNE — Chorale Sant Jordi. (SM 45-28, 7 po., 45 t.) : "Sainte Anne", "L'oraison du jardin des oliviers", "A vous Vierge et Mère de Dieu", "Saint Joseph et la mère de Dieu", "Trois rois d'Orient", "L'enfant de la mère" et "Le jeune berger".

CHANSONS DE MA CRECHE — Marie-Claire Pichaud. (SM 45-44, 7 po., 45-t.) : "Noël des bergers", "Noël des Rois mages", "La chanson de ma crèche", "Petit enfant".

CHANTS DE NOEL. Les chanteurs de St-Eustache. (Pacific, 90-190, 7 po., 45-t.) : "Il est né le Divin Enfant", "O Magnum mysterium", "Noël des bergers et des mages" et "Entre le boeuf et l'âne gris."

NOELS DE PROVENCE — Les petits chanteurs de Provence. (SM 45-07, 7 po., 45-t.) : "Lei Pastoureu", "Pastre dei Mountagno", "Lou Cabanoun de Betelen", "Pastre, Pastresso", et "C'est le bon lever."

NOELS ROUMAINS — Chorale Trajan Popesco. (SM 45-27, 7 po. 45-t.) : "Buna Dimineata", 'Iata vin colindatori", "Citinele citioara", "Doamne Iisuse Christoase", "Noi umblam si colindam" et "Sus in poarta raiului".

TAIZE — Nuit de Noël. Office de la nuit de Noël récité et chanté par les moines de la Communauté de Taizé. (SM 33-26, 12 po., 33-t.)

BACH — "Oratorio de Noël", 2e cantate. Orchestre municipal de Strasbourg, direction : Fritz Münch; chorale St-Guillaume de Strasbourg; solistes, Eugénie Lorentz, Dominique Weber, Lucie Rauh, Hugues Cuenod. (LUMEN, LD 3-115, 12 po., 33-t.)

"NOEL NOUVELET" — Un autre disque de Noël qui se donne très bien en cadeau, aux enfants, petits et grands. Un ensemble vocal réputé interprète les plus beaux Noëls. (SM, 10 po., 33-t., 33-82).

J. D.

LES DJINNS : "Noël" (Select, M-298.001 : en stéréo, S-398.001) : "Minuit, Chrétiens", "Nuit des nuits", "Il est né le Divin Enfant", "Noël (Trois anges sont venus ce soir)", "Mon beau sapin", "Pour Noël", "Noël c'est l'amour" et "Noël blanc".

Le puissant choeur des Djinns a enregistré, juste à temps pour Noël, un album magnifiquement composé de mélodies choisies dans l'esprit des Fêtes. Paul Bonneau, dont la qualité des arrangements est reconnue de par le monde, dirige le choeur de quelque 60 jeunes filles et le tout est solidement appuyé par le "Grand Orchestre de Paris". Les airs de Noël se lassent personne à la condition qu'ils soient bien exécutés et avec la "Noël" des Djinns, c'est un enchantement toujours renouvelé que d'écouter ces mélodies classiques des Fêtes auxquelles les voix fraîches des adolescentes donnent un timbre nouveau.

ESQUIVEL ET RAY MARTIN, leurs orchestres, avec les Mimi Hines et les Skip-Jacks : "The Merriest of Christmas Pops", (RCA Victor, LPM-2032 ; en stéréo LSP-2032) : "White Christmas", "The Christmas Song", "I Saw Mommy Kissing Santa Claus", "Winter Wonderland", "Here Comes Santa Claus", "Rudolph, the Red-Nosed Reindeer", "Frosty, the Snow Man", "I'll Be Home for Christmas", "All I Want for Christmas", "Blue Christmas", "Santa Baby" et "Santa Claus is Comin' to Town".

Les arrangements de cet album ont ceci de particulier qu'on peut danser au son des plus populaires mélodies du temps des Fêtes, en même temps qu'on se surprendra à les fredonner.

S.d.l.R.

Le "charmeur" KORLA PANDIT, une main à l'orgue, l'autre au piano : dans le genre, une REVELATION !

"Tropical Magic", (Fantasy, 3288; en stéréo, 8034) : "Lotus Love", "Moon of Manikoora", "Strange Enchantment", "Poinciana", "Tango in D", "The Breeze and I", "Blue Moon", "Lovely Hula Hands", "Trade Winds" et "Tabu".

"Speak to Me of Love", (Fantasy, 3293; en stéréo, 8039) : "If I Loved You", "No Love Is Lost", "Once Again", "Because", "Sometime, But When", "Mona Lisa", "Speak to Me of Love", "Yours Is My Heart Alone", "One Night of Love", "My Hero", "Rose of Descanso", "Ah, Sweet Mystery of Life".

J'avais vu Korla Pandit à la télévision et j'en étais resté bouche bée : mince, fort élégant, les traits réguliers, la tête enveloppée d'un turban, la démarche lente et mesurée, Korla Pandit avait pris place dans l'angle des claviers de l'orgue et du piano qui l'attendaient sur scène. Pas un muscle de son visage n'avait bougé, ses yeux noirs, doublés d'une étrange profondeur, étaient froids malgré leur singulier éclat, l'homme était impassible comme un Oriental en contemplation . . . Et soudain, Korla Pandit s'anima : ses longs doigts agiles venaient de caresser le clavier, la bouche esquissait un léger sourire, le regard vibrait comme animé par les sons voluptueux qui s'échappaient, harmonieux et envoûtants, tantôt de l'orgue, tantôt du piano, passant gracieusement de l'un à l'autre ou mêlant délicieusement les deux . . .

Je ne pourrais dire si c'est de cette façon que l'Orient charme les cobras : avec un orgue et un piano, mais je sais pertinemment que Korla Pandit a envoûté toute l'Amérique du Nord avec ses dix doigts, avec sa présence musicale que trahit un relent d'exotisme et avec son talent inné de musicien.

Oui, Korla Pandit est un musicien jusque dans les fibres les plus intimes de son être, car, s'il en était autrement, il ne saurait donner à sa musique la tonalité expressive ni la puissance de persuasion dont elle est teintée.

La musique de Korla Pandit révèle une connaissance intime de l'homme moderne, vu à travers le verre grossissant de la philosophie légendaire de l'Inde, son pays d'origine. Il crée des sons exactement comme l'homme crée des idées et l'auteur est naturellement porté à se réfugier dans sa musique comme l'on se réfugie dans nos pensées.

"Tropical Magic" est un album moulé à l'image du monde : Korla Pandit y réunit des mélodies-tableaux dépeignant l'amour et la haine, la paix et la guerre, le calme d'une nature qui s'épanouit et le fracas d'une nature qui se déchaîne, la beauté des danseuses orientales et la mascarade horrible des sorciers sacrificateurs, le sensualisme et la barbarie des tropiques . . .

"Speak to Me of Love" est un album présenté dans une tout autre veine : son thème est l'Amour que l'homme a toujours chanté sous tous les cieux, depuis des millénaires. Ici, Korla Pandit fait appel aux sentiments de l'auditeur qui, malgré sa cuirasse, ne peut demeurer insensible aux vibrations pleines de chaleur languoureuse et de douceur romanesque que le musicien laisse échapper à profusion.

Dans cet album, tout particulièrement, on écoutera avec ravissement deux des compositions de Korla Pandit : "Sometime, But When?" et "Rose of Descanso", mélodies empreintes d'une beauté mystique.

C'est réellement une expérience nouvelle que d'écouter Korla Pandit alors qu'il évolue à l'orgue et au piano, une expérience musicalement enrichissante que tout discophile va tenter . . .

Serge de La Rochelle



KORLA PANDIT :
une présence métaphysique...

JAZZ

NAT ADDERLEY

"WORK SONG" (Riverside, 12-318; en stéréo, 1167) : "Work Song", "Pretty Memory", "I've Got a Crush on You", "Mean to Me", "Fallout", "Sack of Woe", "My Heart Stood Still", "Violets for Your Furs", "Scrambled Eggs".

Nat Adderley, cornet; Wes Montgomery, guitare; Bobby Timmons, piano; Sam Jones, contrebasse et violoncelle; Keter Betts, mêmes instruments; Percy Heath, contrebasse; Louis Hayes, batterie.

Cet enregistrement, fait au début de 1960, peut être classé comme un des meilleurs exemples de ce qu'on a appelé le "soul jazz", forme d'expression qui, au cours de l'année, a été poussée à l'extrême dans les milieux les plus sérieux du jeune jazz. Ce que ce microsillon déploie de la "soul music" est justement le caractère très émotif de l'expression par rapport aux formes plus intellectuelles d'une grande partie du jazz contemporain; il le fait cependant avec une économie de moyens respectable et artistiquement justifiée et reste dans le domaine des oeuvres de qualité, ce qui n'est pas toujours le cas dans les derniers enregistrements de "soul music" où les clichés et la plus basse facilité remplacent souvent l'inspiration. Il y a d'excellents solos d'Adderley, de Montgomery et de Jones au violoncelle; quant à Timmons, son rôle est surtout d'accompagnement, bien qu'il y aille de quelques envolées plus ou moins remarquables. Un bon exemple de la "soul music" d'avant le déluge des redites.

P.-M. L.

Le courrier

A Mme S. Sergerie — Le disque dont je parlais samedi dernier dans mon compte-rendu de Ritcher, et sur lequel sont gravées quatre des vingt "Visions fugitives" de Prokofieff jouées par le compositeur lui-même au piano, est malheureusement retiré des catalogues. Il s'agit d'un microsillon RCA Victor, série "A Treasury Of Immortal Performances" (LCT-1000), lancé il y a huit ans et fait de repiquages d'interprétations de pianistes célèbres. On y entend, en plus de Prokofieff, Rachmaninoff jouant son "Etude Tableau" op. 39 et son Prélude en do dièse mineur, Paderewski jouant "Reflets dans l'eau" de Debussy, l'"Etude sur les touches noires", de Chopin, le 1er mouvement de la "Sonate à la lune", de Beethoven, ainsi que son fameux Menuet; Vladimir de Pachmann interprétant la "Marche funèbre" de Chopin; Moriz Rosenthal jouant une Valse du même Chopin, (et, en plus, un Prélude et Fugue de Bach joué à l'orgue par Albert Schweitzer).

C. G.

LES 45 — TOURS

HANK LOCKLIN : "Toujours moi" et "One Step Ahead of My Past". Du Western, ou presque ! (Victor, 47-7813).

HENRY MANCINI : "The Second Time Around" et "High Time". Mancini ne déçoit jamais les amateurs de bonne musique. Ses arrangements de cet album ont ceci de particulier qu'on peut danser au son des plus populaires mélodies du temps des Fêtes, en même temps qu'on se surprendra à les fredonner.

S.d.l.R.

"SONORAMA"

Au sommaire du numéro de novembre du "magazine sonore" parisien : la voix de Gérard Philipe en un rappel sinistre (1er anniversaire de sa mort) ; Annie Girardot parlant métier, amours et chansons préférées ; les nouvelles colères de "Monsieur K"; le bébé de Farah Diba ; le meurtre "sur le vif" du président du parti socialiste japonais ; les nouvelles chansons de François Deguelt ; la révélation du "Presley de France", Richard Anthony ; et, comme d'habitude, les "airs du mois" et beaucoup de pages publicitaires.

C.G.

LE PALMARES CANADIEN

Voici la liste des refrains qui ont obtenu les 20 premières places au palmarès canadien des chansons populaires composées (ou traduites) en français et présentées au programme de CKAC "Le Hit Parade canadien", le samedi après-midi de 1 h. 10 à 2 h. Avec le titre de chaque chanson figurent son interprète et la place que cette chanson occupait la semaine dernière.

1—"Comme au premier jour", Ginette Sage (1); 2—"C'est du soleil de t'embrasser"; Michel Dary (2); 3—"Pourtant je t'aime", Claude Vincent, (6); 4—"Ecrit dans le ciel", Pierre Robyn, (4); 5—"Tu mens", Fernand Gignac, (8); 6—"Jalousie", André Bertrand (3); 7—"Les boum boum, Pierre Robyn, (10); 8—"Si tu reviens", Norman Knight (5); 9—"Les enfants du Pirée", Ginette Ravel (12); 10—"L'amour est là", Gaston Campeau (7); 11—"Tu resteras dans mon coeur", Claude Girardin (15); 12—"Je ne peux pas croire", Jen Roger (9); 13—"Mon beau rêve", Les Garçons de Minuit (13); 14—"Peux-tu songer", Yoland Guérard (17); 15—"Pourquoi partir", Raymond Berthiaume (11); 16—"C'est ma Norvège", Michel Noël (18); 17—"La madone", Jean Roger (14); 18—"Les p'tits gars des rues", Gilles Richer (19); 19—"Du côté de la lune", Les Copains (20); 20—"La fille de la forêt", Fernand Gignac (16).

ELVIS PRESLEY : "G.I. Blues" (RCA Victor, LPM-2256; en stéréo, LSP-2256); Chansons tirées de la bande sonore du film Paramount : "Tonight Is So Right For Love", "What's She Really Like", "Frankfort Special", "Wooden Heart", "G. I. Blues", "Pocketful Of Rainbows", "Shoppin' Around", "Big Boots", "Didja' Ever", "Blue Suede Shoes", "Doin' The Best I Can". Avec les "Jordanaires".

Les cinéphiles et les admirateurs d'Elvis retrouveront leur idole dans un choix varié de ballades et de "rocks". Elvis chante toutes ces chansons dans son dernier film, "G. I. Blues"; d'ailleurs, l'enregistrement a été fait directement de la bande sonore.

LA NOUVELLE SAISON TROUVE ODEON TOUJOURS EN TETE !
BAL-6040
Verdun PALACE PO.8-2092
FELIX MARTEN LE SAINT mène la danse 'LA CUCARACHA'

POUR ADULTES SEULEMENT
AUJOURD'HUI, ROCK N' ROLL ENDIABLE ET SEXUALITE DOUTEUSE
DEMAIN, CRIMINELS ET PROSTITUEES ! ! !
4 CINÉS
'LE VICE AU CORPS'
Deuxième Grand Film
John DEREK
LA BELLE ET LE CORSAIRE
avec GIANNA MARIA CANALE
CINEMASCOPE EASTMANCOLOR
MERCIER 4260 ST-CATH. E CL.5-6224
ELECTRA 1114 ST-CATH. E LA.2 9177
VILLERAY 8042 ST-DENIS DU.8-5577
BEAUBIEN RA.1-6060 2396 BEAUBIEN E

POUR ACQUIESCER AU DÉSIR DES MILLIERS DE PERSONNES QUI ONT RÉCLAMÉ LA REPRISE DE CES FILMS ...NOUS AVONS LE PLAISIR ET L'HONNEUR DE VOUS LES PRÉSENTER SUR UN MÊME PROGRAMME POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT
SON SEUL AMOUR
Aussi
Une Vie
MARIA SCHELL
D'APRES LE CHEF-D'OEUVRE DE GUY DE MAUPASSANT
Ste. Catherine et Montcalm
Canadien
EN SUPERBES COULEURS
PLAZA
coin St-Hubert et Beaubien

GARE AUX PARENTS qui défendent à leurs jeunes filles de voir ce film . . .
Car sans le savoir elles peuvent être une victime de la pègre. . .
Elles sont séduisantes, ensorcelantes et provocantes !
TRAFIQUANTS DES BLANCHES
avec FRANÇOISE ARNOUL · GEORGES RIVIÈRE
2 GRANDS FILMS
AGENT SECRET
VIRGINIA McKENNA PAUL SCOFIELD
CHAMPLAIN LA.4-1685 1815 ST-CATHERINE E.
CREMAZIE DU.8-4210 8610 ST-DENIS

AU MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA
DISQUES
SELECT
"Synonyme de prestige et de qualité"
(Avec la permission officielle de la Société Radio-Canada)
CLUB DES AUTOGRAPHES, VOL. 2
SP 12,075
Face 1
1—ITSY BITSY cha cha cha
2—CLEMENTINE swing
3—UN CERTAIN SOURIRE slow
4—PORTOFINO mambo
5—BRAS DESSUS BRAS DESSOUS
6—O SOLE MIO
Face 2
1—C'EST ECRIT DANS LE CIEL rock
2—J'AURAIS VOULU DANSER béguine
3—TU PEUX medium swing
4—VOULEZ-VOUS CHA CHA AVEC MOI
5—STARDUST medium rock
6—ROCK A CONGA
LES DJINNS M 298,001 "NOEL"
ANDRE DASSARY S 12,003 "NOEL"
JANINE MICHEAU S 12,022
HERVE BROUSSEAU SP 12,078 VOL. 2
$4.45 chac.
FESTIVAL DE LA CHANSON CANADIENNE (1960) SP 12,060
EST 500 est, Ste-Catherine VI. 9-6201
Ed. Archambault INC
OUEST 2140 de la Montagne VI. 5-6202

LA VIE LITTÉRAIRE

A divers titres, le ROMAN

"Le Silence de Célia", de Paul ARNOLD
"L'Ascenseur", de Roger STEPHANE
"La Partisane", de LA VARENDE
"Le Printemps des monstres", de Anne-Marie SOULAC

Essayiste et spécialiste des problèmes du théâtre, auteur dramatique lui-même, Paul Arnold ne vient qu'accessoirement au roman. C'est dommage car si "Le Silence de Célia" (1) n'est que l'opus quatre de sa production romanesque, on peut regretter que ce bel écrivain ne se soit pas adonné plus régulièrement à un genre avec lequel il se trouve de plain-pied, ainsi qu'en témoigne ce petit livre charmant et douloureux qui se déroule tout entier sur les bords du lac Majeur, et dans lequel on pourrait voir quelque "Graziella" de notre siècle.

Qu'un jeune intellectuel français dépassant à peine le début de la trentaine en vienne à s'éprendre d'une petite sauvageonne du Tessin qui n'a pas la moitié de son âge, cela peut faire, si l'on n'y regarde pas de très près, une histoire assez scabreuse. Qu'il la courtise en vue du mariage déplace à peine la question et ne fait que contribuer à la rendre fort peu vraisemblable. Et cependant, en posant les prémisses d'un affrontement qui paraît impossible, Paul Arnold ne tombe ni dans l'un ni dans l'autre écueil.

Il en arrive ainsi à faire s'accorder, dans le meilleur climat d'entente possible, un primitivisme encore très près de sentiments qui se montrent à l'état brut et le produit d'une civilisation raffinée. Il s'emmêle dans ce petit livre des sentiments et des attitudes qui, subtilement transposés, font que l'on reste constamment sous le charme d'un récit d'une poésie incisive. On trouve chez Célia, l'héroïne si finement étudiée de Paul Arnold, un mélange vraiment curieux de générosité, de sensualité, d'inconscience et de naïveté qui fait le prix de ce "silence" où le romancier sait rejoindre le dilettante.

* * *

"L'Ascenseur", de Roger Stéphane (2), pourrait laisser croire que l'on a ici affaire à un nouveau roman-objet. Mais il n'en est rien; c'est du liftier qu'il s'agit beaucoup plus que de l'ascenseur.

Un administrateur bancaire, dégoûté de la vie affolante qu'il mène à Paris, décide de se refaire. Il rompt tout lien avec sa vie passée, laisse derrière lui sa femme et ses affaires, afin de s'engager avec la complicité d'un ami, propriétaire d'un grand hôtel de Nice, comme liftier.

L'étude de ce cas très particulier de dépaysement, de déchéance recherchée, d'humiliation et de servitude volontaires, est très bien réussie et véhiculée par une langue directe et dépourvue d'artifice, précise, analytique.

Alors qu'il est au levier de commande de son ascenseur, le liftier revit par bribes son existence quittée, l'opposant sans cesse à la présente. Chaque incident, chaque mot entendu le ramènent à ce passé dont il veut à tout prix se détacher. Ce que le protagoniste de cette curieuse aventure recherche, c'est la solitude à laquelle il se désespérait de jamais pouvoir atteindre à l'occasion de son existence parisienne. D'où rupture violente avec ce passé et refus global d'y revenir. "La déchéance, explique le personnage-clé de cette histoire, n'est pas honteuse quand elle est volontaire".

Ce qui place le protagoniste dans une situation qui n'est point totalement inférieure c'est que ce faisant il s'en tient à son bon plaisir. Dès qu'il le veut, dès qu'il en a assez, il lui est loisible de regagner sa situation socialement privilégiée et cette seule perspective, cette porte ouverte sur l'espoir, risque de fausser le jeu, de n'en faire qu'un jeu.

C'est par son refus de regagner cette situation et sa volonté de s'abaisser davantage que le banquier-liftier va au delà d'un simple amusement.

Sous la plume de Roger Stéphane, le petit monde de la vie hôtelière, vue à l'étage des domestiques, vit avec une vérité non feinte, derrière le personnage quasi unique de ce court roman bien pourvu en mérites.

* * *

"La Partisane" (3), le dernier roman de La Varende, est une oeuvre posthume qui fait suite au "Cavalier seul" et à "Coeur pensif". Un sommaire permet au début de s'y retrouver et de repartir à zéro avec les personnages du dernier volet de cette trilogie de la fierté normande au temps de Napoléon.

"La Partisane" est un roman qui pourrait être d'un Alexandre Dumas qui saurait écrire s'il écrivait en notre siècle. C'est-à-dire que le style très particulier de La Varende a du panache et un ton toujours personnel fait de gaillardise et de chevaleresque; il sait se garder, avec tous les atouts qu'il se donne, d'un néo-romantisme attardé. La Varende fut homme d'esprit et surtout chevalier d'un autre âge.

Aussi est-ce avec beaucoup de vraisemblance et une connaissance profonde des temps dont il parle qu'il ressuscite l'époque troublée de la pré-Restauration et campe, à la suite de son Jean d'Anville, des personnages qui se gardent d'être compassés parce qu'ils n'ont pas été usés par l'Histoire. L'intrigue est parfois confuse, l'intérêt languit souvent, mais on se surprend à trouver plus de plaisir à la manière de conter de La Varende qu'à ce qu'il raconte, son récit étant délivré avec une goguenardise bien normande et des particularismes qui n'appartiennent qu'à lui. C'est d'un parfait homme de lettres.

* * *

"Le Printemps des monstres", d'Anne-Marie Soulac (4), est sans doute le plus original et peut-être aussi le plus déconcertant de ces quatre récits. Nous voici tout de go dans le domaine de l'anticipation pure puisque nous sommes au XXIe siècle, que les dernières explosions atomiques ont raréfié la vie humaine, que la plupart des mâles survivants ont été stérilisés, que le pouvoir est échu en définitive aux femmes.

Mais ces femmes sont très lucides. Elles ont organisé l'humanité nouvelle en société bien policée qui trouve ses sensations en capsules, qui se laisse guider à travers une série d'expériences de laboratoires par des mentors en uniforme blanc, jusqu'à ce qu'éclate, contre une telle désincarnation de la personne humaine, la révolte finale.

Tout cela est très sérieux et rejoint la vraisemblance sans jamais la quitter. "Le Printemps des monstres" est fort bien fait et remarquablement écrit, mais il est à craindre que le lecteur ne soit pas toujours très intéressé à la vie future qu'on lui destine. Anne-Marie Soulac n'en a pas moins écrit là un roman dont la poésie glacée, les sensations à froid ont le ton désincarné de l'aventure qu'elle a imaginée. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, de l'ordinaire science-fiction, mais une tentative toujours lucide de renouveler le roman d'anticipation. Anne-Marie Soulac y réussit dans une certaine mesure.

(1) Mercure de France, distrib. Fomac.
(2) Robert Laffont.
(3) Flammarion.
(4) Denoël, distrib. Fomac.

Jean Hamelin

De l'espionnage comme l'un des Beaux-Arts

A ne pas confondre avec "l'espionnite."

Avec "Sorge, l'Espion du Siècle" (1), nous sommes en sérieuse compagnie, dans du vivant mais aussi, constamment, tout près de la mort. Car Sorge joue le jeu sans ménagements.

Il y a double intérêt — et double plaisir pour les amateurs d'histoires d'espionnage — à lire ce livre de Hans-Hellmut Kirst, l'auteur déjà de la tragique et humoristique épopée du caporal Asch.

On dit : roman traduit de l'allemand par Henri Thies, mais il ne faudrait pas oublier qu'une partie importante de l'ouvrage, présentée en préambules pour chacun des chapitres, constitue un document plein de révélations de faits dans l'histoire de l'espionnage, et que cette partie est tout aussi passionnante que celle où Kirst fait revivre l'étonnante personnalité de Sorge, espion suprême de la dernière guerre.

Cet espionnage n'est plus de l'aventure romanesque, ce n'est plus "le métier qui rapporte", c'est la carrière, la mission, une vie d'homme guidée par une idéologie fanatisée, qui porte à tous les risques parce que le coeur et l'esprit s'y donnent de concert, sans ménager les fatigues, sans s'arrêter devant le danger. Ainsi ressort du livre un caractère de condottière moderne, d'homme que façonne un genre d'existence librement adopté, qui nous paraît bien différent, même si cette vie est ici romancée, des personnages que la littérature et le film nous ont fait connaître déjà.

On ne trouvera pas, aux côtés de Sorge, de séductrice appointée monnayant ses charmes en échange des secrets que les rêves et les cauchemars de l'homme peuvent laisser couler. Et pourtant Sorge ne ménage pas ses ivresses, buveur et coureur de jupons impénitent comme il l'est, mais protégé des indiscrétions par une sorte de sens inconnu où l'instinct doit jouer un aussi grand rôle que l'intelligence. Ajoutons que Sorge reste quand même un personnage de fiction : à preuve les deux films qui lui sont consacrés, le premier il y a déjà une dizaine d'années sous le titre "Verrat an Deutschland" (L'Espion de Tokio), avec Paul Muller reconstituant en Sorge les exploits de l'agent allemand à la solde des Russes au moment de l'entrée en guerre du Japon; le second actuellement en voie de production, que Yves Ciampi a tourné au Japon sous le titre "Qui êtes-vous, Sorge ?". On constate combien est épais le mystère dont s'entoura Sorge à la différence des dénouements prêtés à son aventureuse existence : Kirst nous dit qu'il fut pendu, le film allemand le faisait s'empoisonner, Ciampi pense qu'il ne mourut pas pendu, d'autres encore sont tout disposés à croire qu'il se perdit, à la fin du conflit, dans les infinies solitudes de la Russie . . .

Journaliste, correspondant au Japon de la "Frankfurter Zeitung", intime de l'ambassadeur d'Allemagne à Tokio mais devenu communiste dès les débuts du nazisme, Richard Sorge est bien placé pour tout savoir, et les renseignements qu'il communiquera à Moscou seront de premier ordre. Entouré d'une équipe allemande et japonaise qui se faufile partout, sachant lui-même tirer parti de toutes ses amitiés et de ses fonctions, Sorge pourra un mois avant l'événement prévenir Moscou de l'attaque nazie de juin 1941, sans que, toutefois, on semble tenir compte de sa prophétie. Cela demeure l'un des mystères majeurs de la dernière guerre. Du même coup, il aura annoncé que le Japon n'attaquera pas en Mandchourie . . .

Mais le Sorge que nous montre Kirst est autre chose aussi. C'est l'homme aimant la vie dans des proportions gargantuesques et blessé cruellement par cette théorie du nazisme qui assorvit l'individu, ne voyant pas par ailleurs ce qu'une autocratie comme le communisme peut offrir aussi de dangers, et de même genre, pour la liberté humaine. Ses amours, ses saouleries, ses excentricités à la Brendan Behan défient toutes les communes mesures, et de ses actes comme de ses paroles, de ses monologues comme de ses algarades se dégage un portrait d'homme extrêmement insupportable et non moins extrêmement intéressant.

Quant à la partie documentaire de l'ouvrage, elle est digne d'être reprise en plaquette à part, tant pour les visages et les noms qu'elle exhume d'un passé resté mystérieux à l'arrière-plan des grandes actions historiques, que pour l'évolution qu'elle décrit du singulier métier qu'est l'espionnage.

Evolution d'ailleurs encore en cours, si l'on en juge par ces répliques entre Alex et Sorge, vers la fin de l'ouvrage :

—Vous êtes brûlé, c'est tout ! On a trouvé des preuves matérielles de votre activité, des preuves formelles.

—Mais le Japon accepte l'échange ? interroge Sorge. N'avez-vous rien à lui offrir en troc ? Le Japon est prêt à tout accepter. Il préfère de beaucoup un renseignement à un prisonnier. N'ai-je donc plus aucune valeur à vos yeux?

—Vous êtes pour nous plus qu'une armée, Sorge !

—Un simple papier suffira à me tirer d'affaire.

—Vous oubliez l'essentiel, Sorge. Il n'est pas de pays, au monde, qui avouerait avoir pratiqué l'espionnage.

On a vu, en 1960, qu'il pouvait en être autrement . . .

(1) "Sorge, l'Espion du siècle", par Hans-Hellmut Kirst, éditions Robert Laffont.

Jean Béraud

ZOLA: le mécréant que Henri Guillemin voudrait canoniser

"Il vaudrait mieux qu'il ne fut pas né", disait de lui Anatole France. C'est un ignoble personnage, ce Zola, un mécrant : on le sait. Même quand on ne l'a pas lu. Surtout quand on ne l'a pas lu. "On ne sait pas aujourd'hui à quel point il a été haï" écrit Henri Guillemin dans son "Zola, légende ou vérité?" (1), haï d'une haine aveugle qui prend le dreyfusard pour le romancier et vice-versa.

Mais Zola ne fut pas seulement l'auteur de "J'accuse" et des "Rougon-Macquart". Se servant des "Contes à Ninon" et de la "Confession de Claude", ainsi que d'une correspondance peu connue, Henri Guillemin, avec l'esprit de contradiction qui lui a fait assassiner tant de mythes littéraires, tente de redonner à Emile Zola son vrai visage.

Voici un surprenant Zola, épris de pureté et de générosité, naïf et candide, qui rêve d'apostolat auprès de ceux qui ne connaissent pas l'Amour. La Laurence de la "Confession de Claude", c'est Berthe, une prostituée qu'il voulut, encore adolescent, tirer de sa misère.

L'échec blessa profondément cet idéaliste. Le lyrisme était fini. Le constat des effets amenait Zola à la recherche des causes de la déchéance des humains. Ne se contentant pas du postulat de la faute originelle, il serait un des premiers sociologues. La satire commençait. Toute son oeuvre, directement ou non, fut une manière d'engagement social. Enfin, cédant à une mauvaise conscience qui le taraudait, il s'engage dans l'affaire Dreyfus par un pamphlet hautement stratégique, geste d'autant plus téméraire que Zola était agoraphobe et hyperémotif. Passant de l'histoire à la littérature, Guillemin raconte tout l'homme, aux prises avec la misère ou la police, avec le succès et avec lui-même.

Dans un chapitre spécialement consacré à "Zola face au catholicisme", l'auteur indique à quel point il était férocement anticatholique et antichrétien, grâce à des citations claires et nettes. Absolument probantes. Le Zola officiel.

Puis une silhouette cachée se dessine. Dans une oeuvre énorme, on retrouve constamment un besoin de justice et d'amour, et le sens d'un vide étouffant que ni la nature ni la science ne parviennent à combler. Homme discret et peu loquace, Zola ne faisait pas étalage de ses sentiments. Selon Guillemin, cet homme fut chrétien et ne cacha jamais complètement un certain attrait, une certaine indulgence même envers ce qu'il combattait. "Chrétien qui s'ignore, selon le mot de Péguy, parmi d'autres qui ne s'ignorent pas mais qui ne sont malheureusement pas chrétiens".

Tout ceci n'est pas très convaincant. Les citations puisées dans l'oeuvre de Zola, et que Guillemin accumule, ne sont ni convaincantes ni très claires. Lui faire dire qu'il était chrétien, c'est lui faire nier une moitié de ce qu'il écrivait, c'est l'accuser de ne rien penser de ce qu'il écrit. Qu'il ait eu le sens de la justice, celui de l'amour, une grande générosité ne change rien. Ces notions ont existé avant l'an Un et on ne parle pas de saint Socrate ni de saint Platon.

"Il y a une religion humaine à trouver", voilà ce que disait ce rationaliste (PARIS, notes de travail). Qu'il n'ait été ni Satan, ni le scientiste qu'il croyait être dans "Le Roman expérimental" n'y change rien. Depuis sa mort, en septembre 1902, il est trop tard pour convertir Emile Zola.

Le parallèle qu'esquisse Henri Guillemin, dans un renvoi, entre Zola et Péguy, ainsi que l'influence profonde que l'auteur de "La Joie de Vivre" a eue sur Claudel, selon le critique, sont des thèses à la fois plus faciles à défendre et plus intéressantes. Il n'y aurait là rien que de normal. Directement ou à rebours, les géants de la littérature ont toujours profondément marqué leurs cadets.

Ni mécréant ni pervers comme on voudrait le faire, ni orthodoxe comme aimerait le voir Guillemin, Zola conserve un certain halo de mystère. Le roman de sa vie vaut ceux qu'il a écrits et c'est ce qui fait toute la valeur de "Zola, légende ou vérité ?", un petit livre de grande actualité, marqué d'une érudition qui n'ennuie jamais.

Une documentation impressionnante, la qualité de la présentation de toute cette science, ainsi que la fougue et la joie avec laquelle l'auteur défende ses partis-pris, forment un ouvrage qu'il fait plaisir d'avoir lu.

(1) Julliard.

Jean Paré

Il y a 120 ans naissait ZOLA

Ce méridional d'Aix avait fait un rude apprentissage de l'existence. Il y était entré par les révoltes et les haines, mais aussi par les illusions et les espoirs exaltés. Silvère Mouret, le jeune enthousiaste de "la Fortune des Rougon", qui ne renonce pas aux rêves de 1848, c'est lui, cet employé de librairie qui se met à la besogne, vaillamment, pesamment. Besogne de journaux républicains, travaux forcés des feuilletons.

En 1866, Zola avait annoncé son avenir de naturaliste dans "Thérèse Raquin". Un peu plus tard, il avait récidivé dans "Madeleine Férat", et prétendu exposer en savant un cas physiologique. Puis, il avait affirmé une ambition gigantesque : avec "la Fortune des Rougon", en 1870, il avait inauguré une somme de la société du second Empire, vue à travers l'histoire de la famille; le drame d'une époque se superposant à celui de l'hérédité. Et, depuis, le cycle des Rougon-Macquart s'était déroulé, conduisant des héros sinistres ou douloureux de "la Curée" sociale à l'époque des Halles parisiennes, de la Provence passionnée aux coulisses du monde politique.

Avec le septième tableau de cette galerie, Zola s'était engagé, manches retroussées, dans la peinture du monde ouvrier et du cabaret. Il avait brossé à pleines mains une foule de créatures repoussantes ou sordides, les acteurs de la grande tragédie de l'alcool et du peuple; il avait fouillé parmi les rixes des faubourgs, dans la misère, dans le delirium tremens. Dès lors, les fantômes de "L'Assommoir" s'attacheront à lui comme son ombre. Il sera à jamais l'auteur de ce livre, haï des uns, exalté par les autres, Zola pourra promener ses lecteurs de quartier en quartier, de province en province, de classe sociale en classe sociale, on reconnaîtra partout l'auteur de "L'Assommoir". On le reconnaîtra dans le portraitiste satirique de la courtisane "Nana", dans la maison bourgeoise de "Pot-Bouille", dans le grand magasin "Au bonheur des dames", surtout chez les horribles paysans de "la Terre".

Puis, quand la dernière page des "Rougon-Macquart" aura été écrite et leur arbre généalogique épuisé, on retrouvera les mêmes accents dans les "Trois Villes" (Lourdes, Rome, Paris) et dans "les quatre Evangiles", dans le polémiste de l'affaire Dreyfus. Et c'est au milieu du tumulte des passions publiques que ce grand peintre de la vie collective disparaîtra brusquement, laissant en suspens ses "Evangiles".

En langue anglaise

Les éditeurs canadiens anglais se sont aussi préparés pour la ruée de décembre. De Toronto, The Musson Book Company offre :

"Great Reading From Life", un choix de textes ; "Live and Let Live" de Stuart Chase ; "Thirst for Freedom" de David A. Stewart ; et "You Learn by Living" d'Eleanor Roosevelt.

"Falls the Shadow", du montréalais Nahum Ravel, chez Vantage Press.

Le bas de Noël du bibliomane

Qu'est-ce que lit le Père Noël ?

Car il lit, soyons-en sûrs : la télé n'a pas encore envahi le pôle Nord, et le père Noël, pas plus qu'un autre, n'est capable de flâner onze mois sur douze sans mettre le nez dans un livre, histoire de se divertir !

S'il est sage et généreux, et s'il se tient au courant de l'actualité littéraire, voici ce que le brave bonhomme mettra au pied de l'arbre le vingt-cinq décembre :

Littérature canadienne :

—**Le Libraire,** de Gérard Bessette (Julliard) : le meilleur roman canadien de l'année.

—**La Corde au Cou,** de Claude Jasmin (Livre de France) : le Prix du Cercle 1961.

—**L'Apprentissage de Duddy Kravitz,** de Mordecai Richler (Julliard) : un jeune Montréalais aux dents longues.

—**Au Dessous du Volcan,** de Malcolm Lowry (Buchet-Chastel) : un fils spirituel de Joyce et Kafka.

—**Doux-Amer,** de Claire Martin (Robert Laffont) : le roman des amours indécises.

Les beaux-arts :

—**Sumer,** collection L'Univers des Formes (Gallimard) : la première pierre d'un musée total, par Malraux et André Parrot.

—**Tendances contemporaines** (Skira) : la peinture de demain.

L'histoire :

—**La Dualité canadienne,** par Mason Wade et J.-C. Falardeau (PUL) : le mécanisme complexe de la coexistence.

—**Le Matin des Magiciens,** de Louis Pauwels (Gallimard) : quand la folie organisée mène le monde.

—**Histoire du Monde,** par Jean Duché. Tome II : Le Feu de Dieu (Flammarion) : l'ère des grandes religions, le Moyen-Age.

Les meilleurs romans français récents :

—**Si tu ne m'aimes pas je t'aime,** de Jean-Jacques Gautier (Julliard) : un couple rate son divorce.

—**La Route des Flandres,** de Claude Simon (Editions de Minuit) : tout le passé en une seule bouffée. Prix Nouvelle Vague.

—**C'est vrai, mais il ne faut pas le croire,** de Claude Aveline (Mercure de France) : ce n'est pas vrai, mais vous le croirez.

—**Au Nom du Fils,** de Hervé Bazin (Seuil) : l'envers de "Vipère au Poing".

—**John Perkins,** de Henri Thomas (Gallimard) : Prix Médicis pour l'oeuvre complète.

—**Le Bonheur fragile,** d'Alfred Kern (Gallimard) : Le Renaudot.

—**La Force de l'Age,** de Simone de Beauvoir (Gallimard) : une jeune fille rangée continue ses Mémoires. Mieux qu'un roman.

Les enfants aiment savoir

Dès que l'enfant commence la découverte de son petit monde et qu'il sait exprimer son émerveillement, il assaille ses parents de "comment" et de "pourquoi" ; il veut apprendre, et tout de suite. Les réponses ne se trouvent pas aisément.

Voilà donc l'utilité de la petite éditée à Paris par la Maison Mame. Les enfants d'une douzaine d'années, les parents, et les éducateurs eux-mêmes, y trouveront l'aliment d'une curiosité légitime. Chaque ouvrage est illustré de nombreux dessins. Voici quelques titres :

"Comment naissent (les microbes, les boutons d'or, les poussins, les petits d'hommes)", par Michel Deutsch. Tout être vivant naît d'un autre vivant : cela est expliqué simplement, car le mécanisme de l'existence n'est plus aussi mystérieux qu'il le fut aux temps anciens.

"En pleine forme", par Maleine G. King. Fait naturellement suite au précédent ouvrage. Comment vivre en bonne santé, comment éviter la maladie. Dernier chapitre, quelques grands personnages à qui chacun, peut-être, doit la vie : Pasteur, Fleming, Koch et autres.

"Mon ami l'électron", par Jeanne Bendick. L'électronique racontée aux enfants, l'électronique qui tient une si large place dans l'existence moderne. En annexe: petit lexique électronique.

"Notre monde au rythme du temps", par Irving Adler. Comment l'on peut mesurer le temps du passé, du présent et même de l'avenir. La Terre, le calendrier, les astres, la Vie elle-même qui marquent les rythmes du temps.

"Calendrier des dates célèbres", par H. Gossot et F. Ramseyer. Un volume pour chaque trimestre. Un événement historique pour presque chaque jour de l'année, à commencer évidemment par l'institution (en 1567) du 1er janvier comme premier jour de l'année.

R.P.

Casterman offre Noël aux enfants

Chez Casterman viennent de paraître, à l'occasion de Noël, plusieurs ouvrages spécialement réservés aux enfants.

De 6 à 8 ans : "Petzi alpiniste" et "Petzi fermier".

De 8 à 10 ans : "La Table enchantée" et autres contes de Grimm.

De 8 à 12 ans : "Le Sablier magique" de Marcel Schneider.

Fillettes : "Martine fait du camping", "Le Chemin des Ecoliers" et "La Journée de Mistigri", "Un Jour de Bonheur" de Pearl Buck.

De 8 à 108 ans : "Tintin au Tibet".

De 10 à 14 ans : "Rencontre à Lisbonne" de Douglas Castle, "Ivanhoe" de Walter Scott, "Souvenir d'un Grognard" et "Récits d'un chasseur" de Tourguéniev.

Parus récemment

Chez Desclée de Brouwer, "Le Quatrième vicaire" de M.-J. Lory : un bedeau "nouvelle vague" veut jouer les Don Camillo.

De Jules Romains, chez Flammarion, "Pour Raison Garder" : les principaux problèmes de notre temps, face à un homme qui veut encore s'étonner.

"Pour Piano Seul", de André Maurois, chez Flammarion : toutes les nouvelles d'André Maurois.

Chez Fidès, "Pourquoi Pleures-tu Madonnina ?" de Antoinette Grégoire-Coupal, ou l'histoire d'une statue italienne qui ameuta la presse en versant des larmes.

"Dans l'ombre et dans la Lumière de Pie XII", par Riccardo Galeazzi-Lisi chez Flammarion : le médecin du pape continue ses révélations.

LES BEAUX-ARTS

Au bonheur des dames...

Par Jean Sarrazin

La conférence intéressante qu'a prononcée, cette semaine, le critique d'art français, Jean Cathelin, au Musée des Beaux-Arts, et dont Jean Paré a fait ici un remarquable exposé, nous confirme, après le passage de René Huyghe, l'audience que nos artistes acquièrent de plus en plus à l'étranger et dans le monde. Des événements comme l'exposition des peintres-graveurs et comme l'exposition de joaillerie de Georges Delrue, cette semaine, montrent également que ce n'est pas dans le seul domaine de la peinture que nos artistes agissent en maîtres. C'est une joie de pouvoir le souligner quand l'occasion nous en est donnée.

Les bijoux de Georges Delrue

Cette semaine donc l'exposition de bijoux de Georges Delrue s'est ouverte à la Gallerie Libre. D'année en année, on suit avec intérêt le travail de Georges Delrue et son évolution. On ne visite jamais son exposition qu'on pourrait appeler "Au Bonheur des Dames", sans entendre soupirer de nombreuses jeunes femmes et même de moins jeunes, en regardant ces pendentifs de topaze, ces fusées de perles, l'étincellement des émeraudes; ou sans les voir s'arrêter, fascinées, devant ces colliers-diadèmes en forme d'oiseaux et de fleurs, garnissant le décolleté d'un motif qu'il plairait certes de déchiffrer ou, en sens inverse, servant de herse d'or, sur le front, à la chevelure ondoyeuse et parfumée.

Au hasard de ces vitrines, on prend conscience de l'évolution de l'artiste. Georges Delrue arrivait en effet à la pleine maîtrise de son art à cette époque d'après-guerre où la mode exigeait des bagues massives, des bijoux volontairement de forme lourde, nouée, épaisse dans laquelle on mettait la pierre en valeur, on dessinait, on composait, mais à même la matière, comme en la sculptant.

Depuis ce temps, Georges Delrue s'est évadé peu à peu de cette tentation de lourdeur à laquelle la mode l'avait fait sacrifier. Son exposition de l'an dernier nous présentait des joyaux plus épurés, plus affinés, plus étirés aussi, d'où jaillissaient des étincelles de gemmes, des feux d'artifice de perles. Il réalisait, alors, dans la légèreté, un bijou encore assez consistant.

Aujourd'hui cette évolution aboutit à un style définitivement délié, fin, dégagé, à un style personnel de l'artiste qui, influencé certes par l'art abstrait, donne libre cours à des arabesques d'or ou de platine, dans lesquelles la perle, l'émeraude, le jaspe ou le saphir apportent la tache qui, soudain, met en valeur l'ensemble.

L'art de la joaillerie n'est pas des plus faciles. Une double tentation s'offre en effet au dessinateur et créateur de bijoux : "repenser" des pièces anciennes de l'antiquité, de la Renaissance ou des derniers siècles, en les remettant au goût du jour; ou suivre la mode courante qui suit l'évolution des arts, en général, mais doit tenir aussi compte du style des vêtements, de la coiffure, des modifications du visage de la femme.

Georges Delrue l'a parfaitement compris qui veut étudier les lignes d'un visage, l'allure générale du corps, le dessin d'une main, le fuseau des doigts, pour concevoir la création la mieux adaptée à la personne. Et c'est la raison pour laquelle cette exposition ne présente que peu de boucles d'oreilles, qui sont sans doute les accessoires féminins les plus délicats à concevoir sans connaître . . . les oreilles auxquelles elles sont destinées ! Mais on peut dire, en général, que le créateur ici, pour tous ses bijoux, s'applique d'abord à une recherche du volume dans lequel il trouvera et fera naître la forme, mais une forme d'un graphisme spatial devenu très fluide, fin, élancé, toujours sous contrôle et retrouvant au bout de chaque arabesque un équilibre d'une légèreté qui est sa marque de qualité.

Diadèmes, pendentifs, bagues

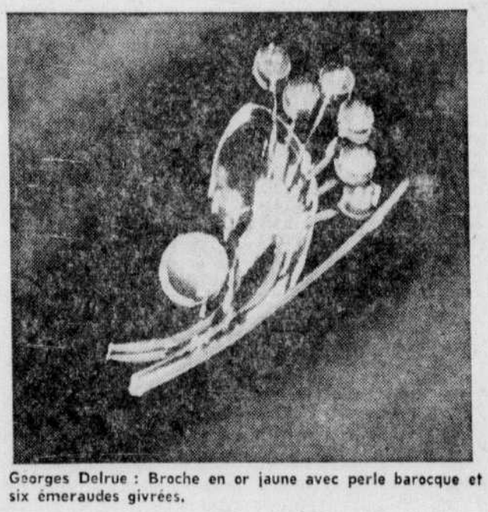
Au gré des vitrines, j'ai cru remarquer une prédilection de l'artiste pour les broches et les clips, où il trouve sans doute sa plus grande liberté d'expression. Broches et clips conçus, la plupart du temps comme des envolées d'or, de platine ou d'argent, formant des motifs surréalistes. Beaucoup de ces broches apparaissent aussi comme des brassées fleuries prenant naissance d'une perle, allant éclater en fleurs de pierreries à travers des arcanes d'or.

Quelques très beaux colliers et pendentifs revêtent une forme soit typiquement originale soit rappelant de façon stylisée les bijoux anciens. Je mentionnais plus haut le collier-diadème en or dont la clé de voûte est une perle, l'une des plus belles pièces de cette exposition, qui forme un pectoral en faisceaux entrecroisés, comme collier de cocktail; un léger diadème, prétexte à mettre en valeur la chevelure, pour les soirs habillés.

Par contre un collier or avec pendentif d'amethyste m'a rappelé certains bijoux de la Renaissance, eux-mêmes souvenirs de l'antiquité, la pierre, assez grosse, étant mise en valeur à travers un cercle d'or qu'elle ne touche apparemment pas et retenu par deux anneaux très simple, permettant ainsi à la carnation de la femme de s'y refléter et d'en recevoir, en échange, l'irisation chaude.

* * *

Les bagues s'épurent, se simplifient aussi. La monture s'efface sans renoncer à la fantaisie et au graphisme qui dessine les indispensables arabesques d'or sur les flancs de la pierre, surtout avec les jades, les jaspes, les onyx. Pour les diamants, saphirs, rubis, la monture se fait très discrète, mettant en valeur la pierre, entourée parfois de baguettes de diamants irradiantes.



Georges Delrue : Broche en or jaune avec perle baroque et six émeraudes givrées.

L'artiste se permet plus de fantaisie avec les bagues où la monture enchâsse une perle. Il se souvient alors de son ancienne prédilection pour les montures en or plus massives, mais, là aussi, il a su faire émerger des formes sinueuses, fluides, virgules d'or, parenthèses, ellipses retenues, cousins entrouverts, où la perle, par miracle apparait, surgit, étonne.

* * *

Quelques créations pour messieurs ne sont pas sans intérêt. La fantaisie est plus difficile à créer ici pour ne pas risquer l'excentricité. Boutons de manchettes pour le sport ou la tenue habillée et le soir, font preuve d'un bon goût qui n'est pas en défaut.

Je garde pour la fin un regret : celui de n'avoir point vu de pieces d'orfèvrerie, sauf quelques très belles cuillers à cocktails. L'an dernier, on en pouvait admirer dans les vitrines. Georges Delrue, non plus que ses confrères, ne devrait négliger cette partie de son art, pour laquelle il est très doué. Il y a ici, des grandes traditions à perpétuer. Il serait heureux que le public ne l'oublie pas et sache aider nos meilleurs artistes à les maintenir.

LA MONTREALAISE
Une exposition de
PEINTURES A SEC
par l'artiste Jean Desmarais
En montre au Lobby de l'Hôtel Sheraton Mont-Royal du 15 DECEMBRE au 3 JANVIER prochain.

Pour les Fêtes
donnez la collection des
7 VOLUMES PARUS DES
ÉCRITS
DU CANADA FRANÇAIS
Prix régulier $2.50 le volume, soit $17.50
PRIX SPECIAL .. $14.00
Vous pouvez offrir à vos amis les 4 derniers volumes parus ou les 4 prochains volumes à paraître. Prix régulier de 4 volumes achetés séparément, $10.00 — Prix spécial pour 4 volumes, $8.00.
LES ECRITS DU CANADA FRANÇAIS présentent un panorama complet de la littérature canadienne-française : des textes de Marcel DUBE, Anne HEBERT, Yves THERIAULT, Claude JASMIN, Robert ELIE, Jean Le MOYNE, Guy FREGAULT, Maurice TREMBLAY, Paul TOUPIN, Olivar ASSELIN, Marie-Claire BLAIS, etc., etc. et de nombreux jeunes écrivains.
LES ECRITS DU CANADA FRANÇAIS
480 ouest, rue Lagauchetière, Montréal — UN. 6-7764

—LA PLUS GRANDE GALERIE AU CANADA—



"LA TEMPETE" par Cornélius Krieghoff, 1815-1872
Un chef-d'oeuvre par cet illustre artiste canadien, un parmi des centaines de tableaux en vente.
Viennent d'arriver : SCULPTURES par Moore et Rodin
DOMINION GALLERY
La plus grande collection de tableaux au Canada.
1438 ouest, rue Sherbrooke VI. 5-7471

Nouveautés dans
LA COLLECTION DU LOMBARD
Les aventures du coureur automobile
MICHEL VAILLANT


Le Pilote sans visage
J. GRATON
Qui est ce mystérieux pilote, farouche adversaire de Michel Vaillant dans les différentes épreuves du championnat du monde ?
Les aventures du pilote
DAN COOPER


CAP SUR MARS
A. WEINBERG
Le récit passionnant de la première tentative pour atteindre la planète Mars.
Les aventures de Pom et Teddy
LE SECRET DU BALIBACH
F. CRAENHALS
L'Espagne des aventures palpitantes, dans les milieux des Tsiganes et des forains, du suspense, vous trouverez tout cela dans cette histoire captivante.
En vente chez votre libraire
$1.75 CHACUN

Province de Québec. District de Montréal. Cour de magistrat. No 595051. Hôpital Ste-Justine demanderesse vs Giovanni Vaccaro défendeur. Le 28 décembre 1960 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 7371 rue De Lanaudière appt 3, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : radio, lampes, fauteuil, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 596871. Joseph Alfred Racette demandeur vs Arthur Laroceque, défendeur. Le 28 décembre 1960 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 2473A rue Grand Tronc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et acc., meubles de ménage, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J. M. Paquette, H.C.S., UN. 1-5473, Montréal, le 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 320762. Leopold Christin "Christin Automobile" demandeur vs Henri Dubé défendeur. Le 28 décembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 10765 rue Vianney en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S, UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No. 601564. Claude Desgroseillers demandeur, vs Henri Joannette, défendeur. Le 27 décembre 1960, à midi au domicile du défendeur au no. 3781 rue Barclay, appt. 4, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur R.C.A. et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600244. Dr. A. B. Noble demandeur, vs Mme David Rottenberg défenderesse. Le 27 décembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No. 3955 rue Dupuis, appt. 8 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: téléviseur 21" et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 574300. Jean Duchesneau demandeur vs R. McPeak, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 4631 rue Barclay, appt 1 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et acc., meubles de ménage, radio, etc. Conditions: argent comptant. Germain Rose, H.C.S. Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 516589. Cour Supérieure. Norbert Prévost demandeur vs Gilles Larivière, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage au No 108 rue Laurier Ouest (en arrière) en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Ford coach & acc. 1956, licence 1960, Québec 630-395, 2 pneus 670 x 15. Conditions: argent comptant, Jean-Paul Lauzon, H.C.S., Montreal, 15 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 515,464. Marc Lebrun, demandeur vs R. A. Rougetet défendeur. Le 28 décembre 1960 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1411 8e ave, en la cité Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Real Mongeau, H.C.S., Montréal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 517,535. La Caisse Populaire St-Bernardin-de-Sienne, demanderesse vs Raymond Gauthier, Maxime Gauthier & Paul Martin, défendeurs. Le 28 décembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur Max. Gauthier au No 2631 rue Hogan en la cite de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Max. Gauthier, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur R.C.A. Victor et meubles de ménage, etc. Conditions; argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S., VI. 5-1423. Montréal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal, no 598,649. Normand Guilbault "J. A. Presseau & Fils Enrg.", demandeur vs Gaston Bodier, défendeur. Le 28 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 10469, rue Leblanc, en la cité de Mtl-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, piano, balayeuse électrique, etc. Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UNiversity 1-6945. Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 510,084. Morris Moshonas & Antonio Millas, demandeurs, vs Raoul Landry, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 2242, rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, tables, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve, H.C.S., UNiversity 1-5473. Montréal, ce 16 decembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal, no 600,993. Maurice Legault, demandeur, vs Gerard Paul, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 240, rue St-Jacques, en la ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, radio, téléviseur, etc. Conditions : argent comptant. J.-M. Paquette, H.C.S., UNiversity 1-5473, Montréal, ce 16 decembre 1960.

Province de Québec. District de Joliette. Cour Supérieure. No 15,993. Laurentien Malo, demandeur vs Terrail Construction Co. Limitée, défenderesse. Le 27 décembre 1960, à 1 heure de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 2130, rue St-Germain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, radio, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S., Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600244. Dr. A. B. Noble demandeur, vs Mme David Rottenberg défenderesse. Le 27 décembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No. 3955 rue Dupuis, appt. 8 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: téléviseur 21" et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 574300. Jean Duchesneau demandeur vs R. McPeak, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 4631 rue Barclay, appt 1 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et acc., meubles de ménage, radio, etc. Conditions: argent comptant. Germain Rose, H.C.S. Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 516589. Cour Supérieure. Norbert Prévost demandeur vs Gilles Larivière, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage au No 108 rue Laurier Ouest (en arrière) en la cite de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile Ford coach & acc. 1956, licence 1960, Québec 630-395. 2 pneus 670 x 15. Conditions: argent comptant, Jean-Paul Lauzon, H.C.S., Montreal, 15 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 515,464. Marc Lebrun, demandeur vs R. A. Rougetet défendeur. Le 28 décembre 1960 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1411 8e ave, en la cité Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Real Mongeau, H.C.S., Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 517,535. La Caisse Populaire St-Bernardin-de-Sienne, demanderesse vs Raymond Gauthier, Maxime Gauthier & Paul Martin, défendeurs. Le 28 décembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur Max. Gauthier au No 2631 rue Hogan en la cite de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Max. Gauthier, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur R.C.A. Victor et meubles de ménage, etc. Conditions; argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S., VI. 5-1423. Montréal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal, no 598,649. Normand Guilbault "J. A. Presseau & Fils Enrg.", demandeur vs Gaston Bodier, défendeur. Le 28 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 10469, rue Leblanc, en la cité de Mtl-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, piano, balayeuse électrique, etc. Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UNiversity 1-6945. Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. Cour Supérieure. District de Montréal, no 510,084. Morris Moshonas & Antonio Millas, demandeurs, vs Raoul Landry, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au no 2242, rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, tables, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. P. Villeneuve, H.C.S., UNiversity 1-5473. Montréal, ce 16 decembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. No 600993. Maurice Legault, demandeur, vs Gerard Paul, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 240, rue St-Jacques, en la ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, radio, téléviseur, etc. Conditions : argent comptant. J.-M. Paquette, H.C.S., UNiversity 1-5473, Montréal, ce 16 decembre 1960.

Province de Québec. District de Joliette. Cour Supérieure. No 15,993. Laurentien Malo, demandeur vs Terrail Construction Co. Limitée, défenderesse. Le 27 décembre 1960, à 1 heure de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 2130, rue St-Germain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, téléviseur, radio, etc. Conditions : argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S., Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 600244. Dr. A. B. Noble demandeur, vs Mme David Rottenberg défenderesse. Le 27 décembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No. 3955 rue Dupuis, appt. 8 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: téléviseur 21" et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 574300. Jean Duchesneau demandeur vs R. McPeak, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No. 4631 rue Barclay, appt 1 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et acc., meubles de ménage, radio, etc. Conditions: argent comptant. Germain Rose, H.C.S. Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. No 516589. Cour Supérieure. Norbert Prévost demandeur vs Gilles Larivière, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage au No 108 rue Laurier Ouest (en arrière) en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile Ford coach & acc. 1956, licence 1960, Québec 630-395. 2 pneus 670 x 15. Conditions: argent comptant, Jean-Paul Lauzon, H.C.S., Montreal, 15 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 515,464. Marc Lebrun, demandeur vs R. A. Rougetet défendeur. Le 28 décembre 1960 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1411 8e ave, en la cité Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Real Mongeau, H.C.S., Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 517,535. La Caisse Populaire St-Bernardin-de-Sienne, demanderesse vs Raymond Gauthier, Maxime Gauthier & Paul Martin, défendeurs. Le 28 décembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur Max. Gauthier au No 2631 rue Hogan en la cite de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Max. Gauthier, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur R.C.A. Victor et meubles de ménage, etc. Conditions; argent comptant. Bruno Ste-Marie, H.C.S., VI. 5-1423. Montréal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal, no 598,649. Normand Guilbault "J. A. Presseau & Fils Enrg.", demandeur vs Gaston Bodier, défendeur. Le 28 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 10469, rue Leblanc, en la cité de Mtl-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, piano, balayeuse électrique, etc. Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UNiversity 1-6945. Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 520,326. James V. Muir "Canadian Aquarium Co.", demandeur vs William Sellen "Marhils Pedigreed Pets Reg'd", défendeur. Le 28 décembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 1944, rue Ste-Catherine ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : machine à additionner, radio, dictaphone, etc. Conditions : argent comptant. André Landriau, H.C.S., UN. 1-9873, Montréal, 16 décembre, 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 594,384. Dupuis Frères Ltd., demanderesse, vs Aimé Cloutier, défendeur. Le 28 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 3392, 41e ave en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur de marque Philips 21 pouces, modèle console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, ce 16 decembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 522,396. Quality Auto Supplies Ltd., demanderesse, vs Roger Frappier (Garage Frappier), défendeur. Le 28 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 4680 rue Bourbonnière, appt 2 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Admiral 21 pouces, modèle console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 588 155. Bernard Construction Equipment Limitée, demanderesse vs Gaston Poulier, défendeur. Le 28 décembre 1960 à 10 hrs de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 10469, rue Leblanc, en la cité de Mtl-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, piano, balayeuse électrique, etc. Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UNiversity 1-6945. Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 594,384. Dupuis Frères Ltd., demanderesse, vs Aimé Cloutier, défendeur. Le 28 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au no 3392, 41e ave en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur de marque Philips 21 pouces, modèle console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 320762. Leopold Christin "Christin Automobile" demandeur vs Henri Dubé défendeur. Le 28 décembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 10765 rue Vianney en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S, UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 320762. Leopold Christin "Christin Automobile" demandeur vs Henri Dubé défendeur. Le 28 décembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 10765 rue Vianney en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S, UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 595051. Hôpital Ste-Justine demanderesse vs Giovanni Vaccaro défendeur. Le 28 décembre 1960 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 7371 rue De Lanaudière appt 3, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : radio, lampes, fauteuil, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 596871. Joseph Alfred Racette demandeur vs Arthur Laroceque, défendeur. Le 28 décembre 1960 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 2473A rue Grand Tronc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et acc., meubles de ménage, radio, etc. Conditions : argent comptant. Germain Rose, H.C.S. Montreal, ce 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 516589. Cour Supérieure. Norbert Prévost demandeur vs Gilles Larivière, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage au No 108 rue Laurier Ouest (en arrière) en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile Ford coach & acc. 1956, licence 1960, Québec 630-395. 2 pneus 670 x 15. Conditions: argent comptant, Jean-Paul Lauzon, H.C.S., Montreal, 15 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 320762. Leopold Christin "Christin Automobile" demandeur vs Henri Dubé défendeur. Le 28 décembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 10765 rue Vianney en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S, UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 595051. Hôpital Ste-Justine demanderesse vs Giovanni Vaccaro défendeur. Le 28 décembre 1960 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 7371 rue De Lanaudière appt 3, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : radio, lampes, fauteuil, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 596871. Joseph Alfred Racette demandeur vs Arthur Laroceque, défendeur. Le 28 décembre 1960 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 2473A rue Grand Tronc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et acc., meubles de ménage, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J. M. Paquette, H.C.S., UN. 1-5473, Montréal, le 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 320762. Leopold Christin "Christin Automobile" demandeur vs Henri Dubé défendeur. Le 28 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 10765 rue Vianney en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S, UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 595051. Hôpital Ste-Justine demanderesse vs Giovanni Vaccaro défendeur. Le 28 décembre 1960 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 7371 rue De Lanaudière appt 3, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : radio, lampes, fauteuil, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 596871. Joseph Alfred Racette demandeur vs Arthur Laroceque, défendeur. Le 28 décembre 1960 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 2473A rue Grand Tronc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et acc., meubles de ménage, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J. M. Paquette, H.C.S., UN. 1-5473, Montréal, le 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 516589. Cour Supérieure. Norbert Prévost demandeur vs Gilles Larivière, défendeur. Le 27 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage au No 108 rue Laurier Ouest (en arrière) en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile Ford coach & acc. 1956, licence 1960, Québec 630-395. 2 pneus 670 x 15. Conditions: argent comptant, Jean-Paul Lauzon, H.C.S., Montreal, 15 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 320762. Leopold Christin "Christin Automobile" demandeur vs Henri Dubé défendeur. Le 28 décembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 10765 rue Vianney en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S, UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 595051. Hôpital Ste-Justine demanderesse vs Giovanni Vaccaro défendeur. Le 28 décembre 1960 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 7371 rue De Lanaudière appt 3, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : radio, lampes, fauteuil, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. Lucien St-Onge, H.C.S., UN. 1-5473. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 596871. Joseph Alfred Racette demandeur vs Arthur Laroceque, défendeur. Le 28 décembre 1960 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 2473A rue Grand Tronc en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Marconi et acc., meubles de ménage, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. J. M. Paquette, H.C.S., UN. 1-5473, Montréal, le 16 décembre 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure. No 320762. Leopold Christin "Christin Automobile" demandeur vs Henri Dubé défendeur. Le 28 décembre 1960, à 11

Ce soir à CKAC

Programme Richard Strauss au concert de la Philharmonique

L'éminent chef d'orchestre Karl Boehm sera de nouveau au pupitre, ce soir, au concert de l'Orchestre philharmonique de New York que l'on entendra à l'antenne de CKAC de 8 h. 30 à 10 h. 30. Ce concert hebdomadaire de la Philharmonique est présenté à l'auditoire du poste de la "Presse" par l'affiliation de CKAC au réseau Columbia.

La distinguée soprano d'origine suisse, Lisa Della Casa, fera ses débuts comme soliste invitée avec la Philharmonique de New York.

Karl Boehm est l'un des plus fervents admirateurs de Richard Strauss et de son oeuvre. Sa longue carrière de chef d'orchestre a toujours été intimement liée à la musique de Strauss; aussi, le concert de ce soir est-il entièrement consacré à Richard Strauss.

M. Boehm a inscrit à son programme les oeuvres suivantes : le poème symphonique "Don Juan", la dernière scène de "Capriccio" ainsi que la "Symphonia Domestica".

La soliste invitée, Mlle Della Casa, connaît à fond les oeuvres de Richard Strauss dont elle a tenu les premiers rôles en de multiples occasions. Elle a souvent remporté d'éclatants succès par son interprétation du rôle de la Comtesse dans "Capriccio". C'est dans des extraits de cette oeuvre qu'elle se fera entendre, ce soir.

Le concert de la Philharmonique est diffusé directement de Carnegie Hall, à New York.

A CKAC

En vedette à "Or et argent"

A l'émission quotidienne "Noces d'or et noces d'argent" à l'antenne de CKAC tous les soirs de la semaine, vers 7 h. 15, on souligne à l'attention de l'auditoire les fêtes de familles qui ont marqué les célébrations des noces d'argent, des noces d'or ou de diamant.

Dans le cour de la semaine à venir on rendra hommage aux couples suivants:

Lundi : M. et Mme Jules Turcotte, de Batiscan, noces d'argent.

Mardi : M. et Mme Raymond Blanchette, rue Azilda, Tétreaultville, Mtl, noces d'or.

Mercredi : M. et Mme Albert Payant, St-Urbain, comté de Châteauguay, noces d'or.

Jeudi : M. et Mme Maurice Parent, St-Paul-l'Ermite, noces d'or.

Vendredi : M. et Mme Alcide Larochelle, R.R. No 5, Granby, noces d'argent.

A l'antenne de CKAC demain soir à 7 h. 30
Canadien vs Boston

C'est à 7 h. 30 que débutera, demain soir, la radiodiffusion de la joute de hockey alors que le Tricolore sera à Boston. Comme à l'accoutumée, René LeCavalier sera au micro de CKAC et donnera un compte rendu détaillé de cette joute, directement du Garden de Boston. Le poste de "La Presse" offre en exclusivité à son auditoire sportif la description radiophonique des joutes du Canadien, le dimanche soir, quand le Tricolore évolue habituellement à l'étranger.

Double exposition tenue à Montréal

L'hospitalité et la gastronomie seront de nouveau à l'honneur cet hiver dans la province de Québec, avec l'exposition des fournisseurs et le Grand salon culinaire, organisé par le grand conseil de l'Hôtellerie et de la Restauration, en coopération avec les services de l'Hôtellerie, sous le haut patronage du ministère de l'Industrie et du Commerce de la province. Ces deux événements auront lieu simultanément au Palais du Commerce, à Montréal, du 31 janvier au 3 février 1961, avec un éclat exceptionnel, puisque l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants et le Grand salon culinaire célèbrent ensemble cette année leur 25ème anniversaire.

Plusieurs innovations ont été décidées : l'attribution d'un prix consistant en un voyage de huit jours à Paris pour deux personnes, toutes dépenses payées; la nomination du "Chef de l'année" et l'octroi à "Miss Hospitalité" d'une bourse de $1,000, pour remplacer les divers cadeaux qu'elle recevait dans le passé.

M. Albert Desjardins, président du Grand salon culinaire, a mentionné que les chefs étaient conviés à présenter des pièces se rapportant au double anniversaire; et M. William B. Spence, président de l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants, a précisé qu'il attendait un nombre record de visiteurs à l'exposition.

Première femme élue

Mme Louise McKinney de l'Alberta fut la première femme élue député au Commonwealth britannique en 1917.

Trentième Noël au micro du chanteur Bing Crosby

Pour la sixième année consécutive, Bing Crosby présentera son émission composée de chants de Noël du répertoire populaire ainsi que des cantiques les plus appréciés du public. Cette émission sera en ondes à CKAC le soir du 24 décembre, de 7 h. 15 à 8 h., sous le titre "Christmas Sing With Bing".

Pour Bing Crosby, ce sera sa trentième participation radiophonique aux célébrations, et aux chants populaires du temps des fêtes.

C'est en 1931 que Bing apporta sa collaboration aux réjouissances de Noël par la diffusion d'un tour de chant préparé dans l'esprit des fêtes. Dans les trois décades qui suivirent, sa longue association aux émissions de Noël et son interprétation si personnelle des chants et des cantiques des fêtes sont devenues partie des traditions et des coutumes.

En 1942, alors que pour la première fois il interpréta la mélodie d'Irving Berlin "White Christmas" dans le cadre du film "Holiday Inn", le succès de sa participation aux réjouissances de Noël fut à jamais établie.

Inflation

Dans la tribu Bantu de l'Afrique du Sud, le coût d'une épouse attrayante et de bonne famille a atteint l'équivalent de $500 à $600.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Existe-t-il un régime de vieillards?

Dr Roméo BOUCHER M.D.

Non. On serait même porté à dire que tout régime du vieil âge devrait être équilibré et varié. Plus l'exclusion alimentaire est sévère, plus nocive elle devient. Il y a des vieillards qui valent maints adultes et nombre de ces derniers qui deviennent vieux avant le temps. Si bien qu'au point de vue alimentaire il y a certains cas particuliers où les problèmes sont différents, absolument comme pour les gens plus jeunes. C'est pourquoi nous allons ici considérer comme vieillards ceux dont la vigueur physique est atténuée de façon appréciable, dont l'activité est grandement diminuée. Il y a aussi ceux qui ont changé leurs habitudes alimentaires par goût ou même par nécessité et qui les ont rendues monotones; ceux qui sont affligés d'une ou plusieurs infirmités si fréquentes à l'âge de la vieillesse.

Passé trente années, chaque fois que l'être humain a vécu une décennie, le métabolisme basal baisse de 3 à 5%. Si bien que vers l'âge de 70 ans, il ne faut à peu près plus que 1,800 calories par jour pour les besoins quotidiens et moins si l'obésité est concomitante à l'âge. Répétons encore une fois les dangers auxquels cette surcharge de graisse expose : augmentation du travail cardiaque, tendance au diabète, à l'encrassement (pour employer un terme populaire) des articulations de soutien, augmentation de la pression artérielle. Le vieillard, sans s'en apercevoir souvent et à cause de restrictions alimentaires qu'il s'impose sans raison, souffre d'un syndrome de dénutrition avec tous ses signes. Il serait peut-être osé d'affirmer que certains meurent de faim, mais ils n'en sont pas loin. Leur poids diminue, les masses musculaires s'atrophient. On objectera que ces signes font partie d'une évolution sénile en cours. Tout le monde n'est pas d'accord là-dessus. Pendant que les uns affirment que l'insuffisance alimentaire prolonge la vie, d'autres prétendent que lorsque le vieillard se met ainsi à un régime qui le conduit à une cachexie plus ou moins volontaire et qu'il perd par affaiblissement le peu qui lui reste de vitalité, c'est que l'état grabataire n'est pas loin.

Qu'on les laisse manger et l'état général en tire un bénéfice certain. Encore faut-il mettre en ligne de compte certaines déficiences digestives, que les adultes ont aussi fréquemment qu'eux, et surtout l'infirmité fréquente de la perte des dents et de ses conséquences.

Ce qui manque ordinairement chez le vieillard ce sont les protéines, c'est à dire la viande, les oeufs, le poisson, etc . . . Dans le public on a répandu la crainte de ces aliments en soulignant leur action nocive sur la pression artérielle et sur les reins. C'est qu'on ne sait pas que les besoins du vieillard en protéines sont supérieurs à ceux de l'adulte. Surviennent une infection banale ou grave, la nécessité d'une intervention chirurgicale, cette carence en protéines en accroit les risques. On ne peut en dire autant de la carence calcique (sels) qui n'est pas la cause unique, ni probablement la cause majeure de la déminéralisation osseuse qu'on rencontre si souvent chez les vieillards.

Qu'est-ce qu'il faut donc surveiller chez eux au point de vue alimentaire? D'abord, le poids. A moins d'obésité, pas de restrictions. Si le poids est stable, excellent signe. Si le poids baisse, alimentation plus riche. Le vieillard comme l'adulte, du reste, devrait se peser tous les jours.

Pas de restrictions soutenues sur la viande, les laitages, les oeufs et le poisson. Même augmenter quelque peu les ressources protidiques si la denture est défectueuse. Il est faux de croire que ces aliments soient préjudiciables et conduisent à l'insuffisance rénale ou à l'urémie. Bien entendu, à condition qu'il n'y ait pas d'extravagance ou de goinfrerie dans la quantité.

Un vieillard doit-il manger gras? En deux mots, si l'artériosclérose n'est pas crainte, on peut manger gras. Mais, de toute façon, il est préférable de remplacer les graisses animales par les graisses végétales. Quant au lait et aux fromages, c'est une alimentation qui ne peut que lui être utile. Et le sel? Pas de restriction précise, à condition qu'il soit employé en quantité simple et disons-le, normale.

Mais il faut surveiller les vieillards à ce point de vue. Il y en a trop qui même sans goûter, s'emparent de la salière pour saupoudrer tout ce qu'ils doivent manger à grands coups répétés. C'est de la saumure qu'ils ingurgitent, ce qui est mal. Mais le sel en quantité modérée ne doit pas être carrément supprimé du régime, à moins que le médecin ne le spécifie de façon catégorique. Quant aux végétaux, une bonne salade ou toute autre alimentation riche en déchets valent beaucoup mieux que l'abus des lavements ou des laxatifs irritants. A l'occasion qu'est-ce qui peut empêcher d'ajouter aux "verdures" des mucilages et des huiles ?

On sera peut-être scandalisé de lire qu'il n'existe pas de régime particulier à la vieillesse. Que la suralimentation soit nocive, d'accord, à condition qu'on ne méconnaisse pas la possibilité et le danger d'un amaigrissement progressif, dû très souvent à un régime carencé. En somme pas de restriction systématique dans l'alimentation du vieillard.

Ce qui vient d'être dit est vrai pour le vieillard en bonne santé, c'est-à-dire jouissant des facultés que la bonne nature lui accorde et doit lui accorder à son âge. Dès qu'il survient une inquiétude, une discussion, ou un déséquilibre quelconque, le mieux est encore — et toujours ! — d'aller consulter le médecin et d'exposer clairement ce qui tracasse le vieillard et, surtout la famille. C'est souvent cette dernière l'auteur de beaucoup de carences. Car, au fond, le vieillard, que demande-t-il surtout ? qu'on lui fiche la paix et qu'on le laisse manger à son goût.

ON NE CHANGE GUERE

L'UNION NATIONALE à la TV
Ce soir
7 h. 45
Hon. Arthur LECLERC
Député de Charlevoix
CBFT
Canal 2
Montréal
"LES AFFAIRES PROVINCIALES"

À LA TV

2—CBFT : Montréal · 4—CFCM : Québec · 6—CBMT : Montréal
3—WCAX : Burlington · 5—WPTZ : Plattsburg · 7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

SAMEDI

9:00 A.M.
2,4: Musique
9:45 A.M.
5 : Christian Science
10:00 A.M.
2,4,7: Fon-Fon
3 : Captain Kangaroo
5 : Shari Lewis Show
10:30 A.M.
5 : King Leonardo
11:00 A.M.
2,4,7 : Le Professeur Calculus
3 : Allakazam
5 : Fury
11:30 A.M.
2,4,7 : Coucou
3 : Mighty Mouse
5 : Lone Ranger
MIDI
2,4 : Musique
3 : Sky King
5 : Lazy L Ranch
7 : Entrée des Artistes
12:30 P.M.
3 : CBS News
5 : Film Shorts
7 : Aujourd'hui, News
12:45 P.M.
5 : Liberty Bowl Game
7 : Première édition
1:00 P.M.
3: TV University
7 : Documentaire
1:25 P.M.
4 : Vie de l'Eglise
1:30 P.M.
2,4,7: Magazine international
3 : Industry on Parade
1:45 P.M.
3: Blue Bonnett Bowl Game
2:00 P.M.
2,4,7 : Domino
2:30 P.M.
6 : Ordination "Christ Church Cathedral", Hamilton
3:00 P.M.
2,4,7 : Images en tête
4:00 P.M.
6 : Concert
4:30 P.M.
3 : Football
5 : Detective's Diary
6 : Film
4:45 P.M.
6 : The Sports Shop
5:00 P.M.
2,4,5,7 : Walt Disney
6 : Opening of Montreal International Airport
8: Outside Broadcast
5:30 P.M.
8 : Cartoons
6:00 P.M.
2: Ce soir
4 : Le comte de Monté Christo
5 : News
6 : Speaking French
7 : Troubadours
8 : Sheriff of Cochise
6:15 P.M.
2 : Nouvelles sportives
5 : Film Feature
6:25 P.M.
2 : Refrains
6:30 P.M.
2 : Histoire à suivre
4,7 : Nouvelles
5 : Hawaiian Eye
6 : Mr. Fix It
8 : News
6:40 P.M.
8 : Popeye Theatre
6:45 P.M.
2 : Téléjournal
4 : Cinéfeuilleton
6 : CBC News
7 : Nouvelles sportives
7:00 P.M.
2 : Orientation
3 : News, sports
4 : Nouvelles sportives
6,8 : Dennis the Menace
7 : Soirées Canadiennes
7:15 P.M.
4 : Choix de
7:30 P.M.
2 : Cinéfeuilleton
3: Perry Mason
5 : Bonanza
6 : Red River Jamboree
7 : Chasse aux images
8 : Andy Griffith Show
7:45 P.M.
2,4,7 : La Politique provinciale
8:00 P.M.
2: Le Club des autographes
4,7: Colin-maillard
6: The Aquanauts
8 : O.K. Jamboree
8:30 P.M.
2,4,7 : Où chante l'alouette
3 : Checkmate
5: The Tall Man
8 : Feature Film
8:45 P.M.
2,4,7: Hockey New-York à Montréal
9:00 P.M.
5 : Lawrence Welk Show
6 : Hockey
9:30 P.M.
3 : Have Gun — Will Travel
10:00 P.M.
3 : Gunsmoke
5 : Boxing
10:15 P.M.
2,4,7 : Mes chansons
6,8 : Juliette
10:30 P.M.
2 : Destination danger
3: Case of Dangerous Robin
4 : Télépolicier
7 : Revue Sportive
10:45 P.M.
5: Make That Spare
6 : Film
8 : King Whyte
11:00 P.M.
2, 4, 7 : Téléjournal
3, 6, 8: News
5 : Movie
11:10 P.M.
6,8 : Sports
11:15 P.M.
2, 4, 7 : Nouvelles sportives
6: Manhunt
8 : Feature Film
11:22 P.M.
2 : Le Siffleur
3 : Movie
4 : Cinéma
7 : News Round-Up
11:30 P.M.
7: Long métrage
11:52 P.M.
2 : Long métrage
6: Feature Film

DIMANCHE

9:30 A.M.
3 : Christophers
7 : Messe
9:45 A.M.
2,4 : Musique
3: Christian Science
10:00 A.M.
3: Lamp Unto My Feet
10:15 A.M.
2,4: La Messe
10:30 A.M.
3: Look Up and Live
10:45 A.M.
7: Sacred Heart
11:00 A.M.
2,4: Signes de vie
3 : UN in Action
6 : Religious Service
7 : Signes de Vie
11:30 A.M.
2,4: Musique
3: Camera 3
7 : Autour du Monde
11:55 A.M.
3: CBS News
MIDI
3: CBS Television Workshop
6 : Film Shorts
7 : Forum universitaire
12:25 P.M.
4: Vie de l'Eglise
12:30 P.M.
2,4: Regards sur la ville
7: Actualité de la semaine
8 : This is the Life
12:45 P.M.
3 : News
6 : UN Review
7 : L'Editorial
1:00 P.M.
2,4,7: Opinions
3 : Bowling Stars
6 : Good Life Theater
8 : Oral Roberts
1:15 P.M.
5 : Americans at Work
1:30 P.M.
2,4,7: Les travaux et les jours
3 : Film Shorts
5 : Oral Roberts
6,8 : Country Calendar
1:45 P.M.
3 : Football
2:00 P.M.
2: Les Apprentis
4 : Théâtre Familial
5 : Football
6 : Junior Magazine
7 : Tout connaître
8 : Movie
2:30 P.M.
2: Les idées en marche
7 : Le courrier de...
3:00 P.M.
2,6,7 : Concert
3:30 P.M.
4 : Apprenez à dessiner
3:45 P.M.
4 : Court métrage
4.00 P.M.
2, 4, 7: L'Heure des quilles
6: 20th Century
4:30 P.M.
6,8: Citizen's Forum
5:00 P.M.
2,4,7 : La bonne nouvelle
3: Amateur Hour
5 : Celebrity Golf
6,8: CBC News Magazine
5:30 P.M.
2: Aux frontières de la science
3: G E Quiz Bowl
4 : Le monde du travail
5 : Chet Huntley Reporting
6: The Nature of Things
7: Jamboree
8 : Seaway Playhouse
5:45 P.M.
4 : La Parade des animaux
6:00 P.M.
2,7 : Caméra 60
3 : I Love Lucy
4: Le Père Noël
5: The Islanders
6: Walt Disney
6:30 P.M.
2, 4, 7: Robin des Bois
3 : 20th Century
7:00 P.M.
2, 4, 7: Papa a raison
3 : Lassie
5: 77 Sunset Strip
6, 8: National Velvet
7:30 P.M.
2, 4, 7: Edition spéciale
3 : Dennis the Menace
6,8 : The World of Music
8:00 P.M.
2,4,7 : Music-Hall
3,6,8: Ed Sullivan Show
5 : National Velvet
8.30 P.M.
5 : Tab Hunter Show
9:00 P.M.
2,4,7 : Passe d'armes
3: G. E. Theater
5 : Dinah Shore
6, 8: G.M. Presents
9:30 P.M.
2,4,7 : Théâtre du dimanche
3: Jack Benny
10:00 P.M.
3: Candid Camera
5 : Loretta Young Show
6: Angel
8: Lock Up
10:30 P.M.
2,4,7 : Tribune libre
3: What's My Line
5 : This Is your Life
6 : Encounter
8: Mike Hammer
11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3,6,8 : News
11:10 P.M.
2,4,7 : Sport-éclair
6,8: Sports Final
11:15 P.M.
3: Movie
6 : Background
11:30 P.M.
2 : Courrier du cinéma
7: Théâtre d'un soir
11:50 P.M.
6 : Shoestring Theatre

LUNDI

CBFT — Canal 2
P.M.
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage "L'Oeuf et moi"
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprises
5:00—Le Courrier du Roy
5:30—Opération mystère
6:00—Edition Métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Les Uns, les autres
7:30—Ciné feuilleton
7:45—Les Collégiens Troubadours
8:00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Reportage
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Arts et lettres

WCAX — Canal 3
A.M.
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—TV School
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons
P.M.
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News
1:15—Swingbillies
1:30—As the World Turns
2:00—Mixing Bowl
2:30—House Party
3:00—The Millionaire
3:30—Verdict Is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Santa Claus
5:15—Chuckwagon Tales
5:45—Living and Learning
6:00—Great Headlines
6:10—World of Sports
6:30—News, D. Edwards
7:00—Rescue 8
7:30—To Tell the Truth
8:00—Pete and Gladys
8:30—Bringing up Buddy
9:00—Danny Thomas
9:30—Andy Griffith Show
10:00—Hennessy
10:30—The American Civil War
11:00—News
11:20—Movie : "Command Decision"

CFCM — Canal 4
A.M.
11:30—Musique
P.M.
12:35—Vie de l'église
12:40—Nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Capitaine Tombola
6:00—Sur la route
6:20—Sport revue
6:30—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Panorama
7:30—Misez juste
8:00—Les belles histoires
8:30—La poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Arts et lettres

WPTZ — Canal 5
A.M.
6:30—Continental Classroom
7:25—News
9:00—Big Picture
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—Te Price is Right
11:30—Concentration
P.M.
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
12:55—News, Bill Hunter
1:15—Four You Madame
1:45—Bingo
2:00—Jan Murray Show
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr. Malone
3:30—From These Roots
4:00—Make Room For Daddy
4:30—Here's Hollywood
5:00—Captain Gallant
5:30—Cartoon Carnival
6:00—News, Bill Hunter
6:15—Weather — Sports
6:30—Cartoon Carnival
7:00—The Price is Right
7:30—Riverboat
8:30—Tales of Wells Fargo
9:00—Klondike
9:30—Adventures in Paradise
10:30—Jackpot Bowling
11:00—News, Sports
11:15—Jack Paar Show

CBMT — Canal 6
P.M.
1:15—Montreal Matinee
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School Time
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—The People's Choice
4:30—Junior Roundup
5:30—Quick Draw McGraw
6:00—I Love Lucy
6:30—Metro
6:45—CBC TV News
6:55—Sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Don Messer's Jubilee
8:00—Danny Thomas Show
8:30—Jack Kane Show
9:00—My Sister Eileen
9:30—Festival '61 "Julius Caesar"
11:30—CBC TV News
11:44—Viewpoint
11:52—Sports Final
12:03—Feature Film "Gold Diggers in Paris"

CHLT — Canal 7
A.M.
11:00—L'heure de Pierrot
P.M.
12:00—L'Espagnol télévisé
12:35—CBC News
12:45—Première édition
1:00—Pot Pourri Féminin
2:00—Long métrage "Mayerling a Sarajevo"
3:30—Be My Guest
3:45—Ciné-feuilleton
4:00—Menu à la Carte
4:30—La boite à surprises
5:00—Le courrier du Roy
5:30—Sheriff of Cochise
6:00—Melody Ranch
6:30—Nouv — Sports
7:00—Disqu'O Vision
7:30—Ralliement des Créditistes
7:45—Par le trou de la serrure
8:00—Les belles histoires
8:30—La Poule aux oeufs d'or
9:00—La Pension Velder
9:30—Destination Danger
10:00—Histoire d'amour
10:30—Premier Plan
11:00—Téléjournal
11:15—Météo — News Round-Up
11:30—Lutte du Texas

CJSS — Canal 8
P.M.
12:20—News
12:30—Romper Room
1:30—Cartoons
2:00—The Afternoon Show
2:30—Open House
3:00—Reflections
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Dance Party
6:00—News, Sports
6:15—Santa Claus
6:30—Movie : "The Noose Hangs High"
8:00—Danny Thomas Show
8:30—Jack Kane Show
9:00—My Sister Eileen
9:30—Festival '61 "Julius Caesar"
11:30—News
11:45—Hour Final
11:55—Feature Film : "Friends of Mr. Sweeney"

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800; CKVL 850; CKGM 980; CJMS 1280.

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc.; CBF-FM 95.1 mc.; CBM-FM 100.7 mc.; CFCF 106.2 mc.

SAMEDI

12:00 MIDI
CKAC—Angélus, Nouvelles, Chansons du midi
CKVL-FM—Joue Tzigane
CBF—Rien qu'une chanson
CKVL—Boîte à musique
CJMS—Nouvelles
CFCF—Saturday Show
CBM—BBC News
CBM-FM—Résumé — Divertimento
CJAD—News, G. Kirby
CKGM—News
12:15 P.M.
CKVL—Edition spéciale
CKGM—Feature
CJMS—Serge Bélair
CBM—CBC Camera Club
12:30 P.M.
CBF—Réveil rural
CKVL-FM—Album de Noël
CKVL—Boîte à musique
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CBM—Junior Farm Club
CKGM—Editorial
CJAD—News — G. Kirby
CBM-FM—Nouveaux disques
12:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CBM—Movie Scene
CKGM—Feature
1:00 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Nouv. — Intermède
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Festival de musique Italienne
CJMS—Nouv., S. Bélair
CBM—News
CKGM—Favourites
CJAD—News, G. Kirby
1:15 P.M.
CKAC—Hit parade Canadien
CBF—Musique de Pays-Bas
CKGM—Editorial
CBM—This Week
1:30 P.M.
CKVL-FM—Sérénade
CBF—Rythmes de Paris
CJMS—Nouvelles
CBM—Time For French
CKGM—News
CBM-FM—Rythmes de Paris
1:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CJMS—S. Bélair
CKGM—Feature
CBM—Chansonnettes
2:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Hit Parade
CBF—Metropolitan Opéra
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Récital de la Jeunesse
CJMS—Nouv. — G. Hérard, Club des ménagères
CBM-FM—London Calling Canada
CFCF—Saturday Show
CKGM—News
CBM—Metropolitan Opera
CJAD—News, G. Kirby
2:15 P.M.
CKVL-FM—Musique de scène
CKGM—Housewives Pops
2:30 P.M.
CKVL-FM—Ouvertures
CKCM—News, Feature
3:00 P.M.
CKAC—Nouv.—Hit Parade
CKVL-FM—Fiesta
CJMS—Nouv., G. Hérard, Club des ménagères
CFCF—CF' Weekend
CKGM—News — Golden Music
CJAD—News, G. Kirby
3:30 P.M.
CKVL-FM—Virtuosité
CJMS—Nouv. — Dame de coeur
CKGM—News — Feature
CJAD—Hi-Fi Club
4:00 P.M.
CKAC—Nouv., Evénements sociaux
CKVL-FM—Tour de Valse
CJMS—Nouv., Dame de coeur
CJAD—News, Hi-Fi Club
CKGM—Hit Music — Feature
CFCF—Saturday Show
4:30 P.M.
CKAC—Radio Sacré-Coeur
CKVL-FM—Accordéon
CKGM—News — Editorial
4:45 P.M.
CKAC—Musique espagnole
5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Gaietés
CKVL-FM—Ouvertures
CKGM—News — Pops
CBM-FM—Liszt et Berlioz
CJMS—Nouvelles Léo Lebel
CJAD—News, R. Kirchen
5:30 P.M.
CBF—Mélodies
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CBM—Polka Party
5:45 P.M.
CJMS—Serge Bélair
6:00 P.M.
CKAC—Nouv — Musique
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Orchestres célèbres
CJMS—Angélus, Nouvelles Serge Bélair
CBM—News, Political Commentary
CFCF—Saturday Show
CJAD—News, Sports
6:15 P.M.
CKAC—Sports
CBF—La langue bien pendue
CJMS—Editorial
CKGM—Feature
CBM—Old McGill
CJAD—Ralph Kirchen
6:30 P.M.
CKAC—Monde ce soir
CKVL-FM—Extraits d'opéra
CBF—Chronique canadienne
CJMS—Nouvelles, S. Bélair
CBM—This Week at the U.N.
CKGM—News — Feature
6:40 P.M.
CKAC—Commentaires
6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante Club ménagères
CBM—John Sturgess Sings
7:00 P.M.
CKAC—Le Rosaire
CBF—Musique de chambre
CKVL-FM—Concert
CJMS—Nouv. — Club Hi-Fi
CFCF—Saturday Show
CBM—In Lighter Mood
CJAD—News — Italian Festival
CKGM—News — Pops
CBM-FM—Résumé — News
CKAC—Valses et chansons
7:15 P.M.
CKAC—Valses et Chansons
CBM-FM—Divertimento
7:30 P.M.
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CBM—Ellis McLintock Band
CJMS—Nouvelles — C. Dumont
CKGM—News — Feature
CBM-FM—Ellis McLintock Concert Band
CJAD—Ralph Kirchen
7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
8:00 P.M.
CKAC—Nouv. - Galetés musicales
CBF—La Revue de la semaine
CKVL-FM—Musique de Russie
CJMS—Nouvelles — Montréal ce soir
CKGM—News — Bob Washington
CJAD—News, Ralph Kirchen
CBM—Cue For A Combo
CBM-FM—Cue for a Combo
8:30 P.M.
CKAC—Symphonie de N-Y
CKVL-FM—Voix connues
CBF—Kiosque à musique
CBM—On Stage
CKGM—News — Feature
CBM-FM—Opéra Théâtre
8:45 P.M.
CBF—Hockey
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont
CBM—Hockey
9:00 P.M.
CKVL-FM—Extraits de symphonie
CJMS—Nouv., Les échos de ma ville
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News — Editorial
CFCF—Sixteen
CJAD—News, Adventure in Music
9:15 P.M.
CJMS—Echo
9:30 P.M.
CKVL-FM—Les grands concerts
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv., Y. Leclerc
9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
10:00 P.M.
CKVL-FM—Tour de Valse
CKGM—News — Golden Music
CJMS—Nouv. — Les échos de ma ville
CKVL—Bonsoir mes amis
CJAD—News, Starlight Concert
CFCF—Late Show
10:15 P.M.
CBF—Radio-Journal
CJMS—Les échos de va ville
10:30 P.M.
CKAC—Albums populaires
CBF—Cabaret du soir
CKVL—Prière du soir
CKVL-FM—Compositeurs américains
CKGM—News
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs — Nouv
CBM—News, New-York Philharmonic Orchestra
10:45 P.M.
CKAC—Revue des nouvelles
CBF—Nouv. — Sports
CKVL—Bonsoir mes amis
CJMS—Sportorama — Echo —Question par les auditeurs
CKGM—Feature
11:00 P.M.
CKVL-FM—Concert de Jazz
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Le Cabaret du soir
CJMS—Nouvelles — Dame de coeur
CJAD—News — Sports, Vance Randolph
CKGM—News
11:15 P.M.
CKAC—Chant du soir
CKGM—Golden Music
11:30 P.M.
CKAC—Musique de danse
CKGM—News — Golden Music
12:00 MINUIT
CKAC—Nouv. - Musique
CBF—Nouv. Cabaret du soir
CJMS—Nouv. — Sportorama — Jusqu'à l'Aube
CKVL—Danse du samedi soir
CBM-FM—Fermeture
CFCF—Bridge To Dreamland
CBM—Concert
CJAD—News, Vance Randolph
CKGM—Dick Varney
1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - Musique
CBF—Fin des émissions
CKVL-FM—Récital de chant
CBM—Fermeture
1:30 A.M.
CKVL-FM—Musique de chambre
2:00 A.M.
CKAC—Nouv. — Pensée du soir, Fermeture
CKVL-FM—Musique de France

DIMANCHE

5:00 A.M.
CKVL, Danse
CKVL-FM, Variétés
5:30 A.M.
CKVL-FM, Maîtres du clavier
CJMS, R. Lemay
6:00 A.M.
CKVL, Sunrise Serenade
CJMS, Nouv. —Sport — Déjeuner avec R. Lemay
CKVL-FM, Melachrino et son orchestre
CKGM, Bob Washington
6:15 A.M.
CKGM, Prayer
CJMS, Prière l'ouvrier
6:30 A.M.
CJMS, Nouvelles
CKVL-FM, Les orgues mélodieuses
CKVL, God Hour
CKGM, News
6:45 A.M.
CJMS, Editorial
CKGM, Prayer
7:00 A.M.
CKVL-FM, Concert
CKVL, Sunrise Serenade
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CJAD, News, Never Land
CKGM, News, Weather Feature
CFCF, Sunday Morning
7:15 A.M.
CJMS, Message spirituel — Sportorama
7:30 A.M.
CKVL, St. Ann's
CKGM, News
CJMS, Nouvelles— R. Lemay
7:45 A.M.
CKAC, Nouvelles
CKVL, Health, News
CJMS, Editorial, Sports
CKGM, Bob Washington
8:00 A.M.
CKAC, St-Antoine
CBF, Nouv.- Concerto
CKVL, Sunrise Serenade
CKVL-FM, Voix célèbres
CJMS, Nouv. R. Lemay
CFCF, Sunday Morning
CJAD, News, Sports
CBM, News, Pianorama
CKGM, News Editorial
8:15 A.M.
CKAC, Chansons
CKVL, French School
CJMS, Sports, Prière
CJAD, Teenage book Parade
CKGM, Weather
8:30 A.M.
CKVL, Church Reporter
CKVL-FM, Musique de fanfare
CJMS, Nouvelles
CKGM, News
CJAD, Children's Favourite Stories
8:45 A.M.
CBF—Intermède
CKVL, Nouvelles
CJAD, Jewish Hour
CKGM, Prayer
CJMS, R. Lemay
9:00 A.M.
CKAC, Nouvelles — Histoire
CBF, Nouv., Université Radiophonique Internationale
CKVL, Prophecy
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CJAD, News, School
CBM, News — Sports
CKVL-FM, Dévotions
CKGM, Chapel
9:20 A.M.
CKAC, Vive le dimanche matin
9:30 A.M.
CJAD, Un Church
CJMS, Nouvelles
CKVL-FM, Récital d'orgue
9:45 A.M.
CKVL, Parliament Hill
CJAD, Christian Science
CJMS, Gilbert Hérard, club des ménagères
10:00 A.M.
CKAC, Nouvelles, Sports, Vive le dimanche matin
CBF, Musique d'orgue
CKVL, Song Recital
CKVL-FM, Musique de scène
CFCF, Sunday Morning
CBM, News
CJAD, Lutheran Hour
CKGM, News
CJMS, Nouv., — G. Hérard, Club des ménagères
10:15 A.M.
CBF, Messe dominicale
CKVL, Songs of the synagogue
10:30 A.M.
CKVL, Eternal Light
CKVL-FM, Musique de ballet
CBM, Recital
CJAD, Israel Sings
CKGM, News
CJMS, Nouv.—Gilbert Hérard
10:45 A.M.
CKAC, Nouvelles
CJMS, Petite Clinique
CKGM, Great Music
11:00 A.M.
CKA

LE MONDE SYNDICAL

De quoi vivent les chômeurs ?

par Dollard PERREAULT

Comment vivent les chômeurs, les 429,000 Canadiens et les quelque 66,000 Montréalais qui se cherchent du travail ?

Telle est la question que plusieurs se posent, surtout en cette période des fêtes où la misère, au milieu des réjouissances générales, est plus pénible à supporter.

Il y a l'assurance-chômage, mais tous n'y ont pas droit. Les prestations d'ailleurs, si elles peuvent permettre à une famille de subsister temporairement, sont nettement insuffisantes pour lui permettre de se procurer l'essentiel pendant une période quelque peu prolongée.

Fort heureusement, il y a maintenant l'assistance-chômage qui, depuis quelquse mois, permet aux chômeurs de notre province d'affronter la saison froide avec un peu moins d'appréhension.

Cette assistance est payée à parts égales par les gouvernements fédéral et provincial, aux chômeurs nécessiteux.

foyer, surtout chez ceux qui, désoeuvrés, se cherchent vainement du travail depuis des mois et des mois.

En dépit de l'augmentation du chômage, il y aura peut-être moins de souffrances physiques dues au manque de travail que par les années passées.

Les chômeurs et leur famille ne souffriront peut-être pas de la faim, mais la joie sera probablement absente de leur

Certes, tous les chômeurs ne sont pas des chefs de famille, mais selon les derniers chiffres publiés par l'Office national de la statistique, 47 p. 100 des sans-travail sont des hommes mariés, ce qui porte à plus de 200,000 le nombre de chefs de famille sans emploi au Canada.

Si la proportion est la même dans la métropole et la province, il y a quelque 29,000 chefs de famille sans emploi à Montréal et 67,210 dans le Québec.

De quoi vivent ces familles? La plupart reçoivent des prestations de chômage. Celles-ci permettent de tenir le coup pendant un certain temps, mais une famille normale se voit rapidement acculée à la misère si elle n'a d'autres sources de revenus.

En effet, le maximum qu'un chômeur peut recevoir en prestations de chômage est $36 par semaine. Beaucoup reçoivent moins, si leur salaire hebdomadaire est inférieur à $69 ou s'ils n'ont pu travailler régulièrement dans les mois précédant leur mise à pied.

On conçoit qu'une famille puisse subsister quelque temps avec cette somme, mais on ne voit pas comment elle peut payer son loyer, son électricité, ses vêtements, son chauffage.

Ainsi, après plusieurs mois de chômage, de graves difficultés assaillent la famille, surtout en hiver où on a besoin de chauffage, de vêtements chauds et d'une nourriture plus substantielle. Souvent les menaces d'éviction viennent ajouter au tourment des parents.

S'il y a des enfants, les parents reçoivent, il est vrai, des allocations familiales, mais celles-ci ne sauraient combler tous les besoins pressants qui se font sentir.

Dans certains cas, le père pourra peut-être trouver une journée de travail ici et là ; la mère pourra peut-être gagner un peu. S'il y a de grands enfants, ceux-ci auront peut-être le bonheur de trouver un emploi et d'aider leurs parents.

Il semble évident cependant que nombre de familles, même parmi celles qui reçoivent des prestations se trouvent dans la misère après quelques mois de chômage.

Or, selon le dernier rapport de l'Office national de la statistique, environ 29 p. 100 des 429,000 travailleurs canadiens qui étaient en chômage à la mi-novembre se cherchaient vainement du travail depuis quatre mois ou plus.

L'assistance-chômage

D'autres chefs de famille sans travail, pour diverses raisons, n'ont pas droit aux prestations de chômage. Il n'existe aucune statistique précise à ce sujet. On sait cependant que dans la région métropolitaine, il y avait à la fin de novembre 60,156 personnes qui se cherchaient du travail et seulement 56,241 recevaient des prestations.

Parmi les 60,156 personnes enregistrées au bureau métropolitain du service national de placement un certain nombre avaient peut-être déjà un emploi et ne pouvaient par conséquent recevoir de prestations, mais d'autres étaient sans travail et sans prestations.

Par les années passées, aucun organisme public, dans la province de Québec, ne pouvait donner d'assistance aux chomeurs n'ayant pas droit aux allocations d'assurance-chômage. Ces personnes devaient s'en remettre à la charité privée. La plupart des agences de charité avaient d'autres oeuvres à soutenir, et il ne leur restait plus guère de ressources pour les chômeurs.

Heureusement, cette année, le gouvernement provincial ayant conclu un accord avec le fédéral pour l'assistance-chômage, les chômeurs indigents se sentent un peu plus en sécurité, bien que leur situation demeure toujours pénible.

Le gouvernement fédéral a adopté, il y a quelques années, une loi par laquelle il s'engage à verser aux provinces 50 p. 100 des secours que celles-ci donnent aux chômeurs indigents. La province de Québec ne s'était pas prévalue de cette offre jusqu'à cette année. Elle le fait cependant depuis quelques mois.

Elle laisse aux municipalités ou à des agences sociales diocésaines le soin de distribuer ces secours et les rembourse par la suite.

A Montréal, à la fin de novembre, 1068 chefs de famille et 530 célibataires en chômage recevaient de tels secours.

La Commission de relations ouvrières en transformation

(D.P.) — Le Commission de relations ouvrières qui a été réorganisée il y a environ un an est encore en voie de transformation, non seulement parce qu'elle a un nouveau président, mais aussi parce qu'on est à étudier un projet de refonte de ses règlements.

Cet organisme essentiel au bon fonctionnement de la loi des relations ouvrières a été dans le passé la cible de nombreuses attaques. Les organisations ouvrières lui ont surtout reproché de ne pas procéder avec assez de célérité dans les cas de requête en reconnaissance syndicale.

Parce que les délais en cette matière ont pour effet de faire naître un climat de crainte et de tension chez les travailleurs et souvent de les détourner du syndicalisme, les syndicats ont soutenu que le droit d'association n'était pas respecté.

Le gouvernement Barrette avait l'an dernier fait adopter une loi pour constituer la Commission sur une base paritaire, pour augmenter le nombre de ses membres et lui permettre de se diviser pour siéger en deu xendroits simultanément.

On croyait que la Commission pourrait ainsi procéder avec beaucoup plsu de célérité. Mais on avait compté sans le nombre de causes additionnelles qu'un autre amendement à la loi allait apporter.

Les cas de congédiement

En donnant à cet organisme l'autorité d'ordonner à un employeur de réembaucher un ouvrier congédié ou suspendu pour activité syndicale, on allait doubler son travail, avec le résultat qu'il y a pratiquement autant de délais qu'auparavant.

Le ministre du travail, dans le gouvernement Lesage, M. René Hamel, a promis en plusieurs circonstances d'éliminer les délais à la Commission de relations ouvrières et une loi a été annoncée à cet effet dans le discours du trône.

On ignore encore quelles mesures entend prendre le gouvernement, mais nous avons appris qu'un projet de refonte des règlements de la Commission est actuellement à l'étude.

Diverses suggestions sont formulées dans les milieux syndicaux. Les uns croient que les causes concernant les congédiements ou suspensions pour activité syndicale devraient être confiées à des tribunaux du travail, mais tous ne sont pas d'accord à ce sujet.

D'autres croient que l'on devrait augmenter encore le nombre de commissaires pour permettre à la Commission de siéger à trois endroits différents simultanément.

Il faudra sans doute prendre des moyens radicaux pour améliorer la situation, mais on signale aussi qu'il n'y a aucune raison pour que le manque de personnel (enquêteurs, secrétaires, dactylos, et sténos) retarde le travail de la Commission.

Réforme essentielle pour la paix industrielle

Il semble essentiel pour le maintien de la paix industrielle et les bonnes relations patronales-ouvrières que la Commission, dans tous les cas, puisse agir avec célérité.

Aussi longtemps que des patrons pourront bloquer l'organisation syndicale simplement sur des questions de procédure et de délais, que ce soit devant la Commission de relations ouvrières ou devant les tribunaux, on peut s'attendre à ce que le climat général des relations ouvrières-patronales soit empoisonné.

Or la Commission est surchargée et ne peut suffire à la tâche actuellement, malgré les longues heures de travail des commissaires.

Les cas de congédiement pour activité syndicale ont à eux seuls donné à la Commission autant de travail que toutes les autres causes ensemble.

Du 1er janvier au 30 septembre, 438 plaintes ont été déposées à la Commission en vertu de la nouvelle loi concernant les congédiements.

Ces causes sont souvent fort délicates et nécessitent l'audition de nombreux témoins. Il n'est pas rare, nous dit-on, que la commission doive tenir trois ou quatre séances sur un seul cas de congédiement.

Des 438 plaintes déposées au 30 septembre, 300 avaient été réglées à cette date. Il y eut 44 décisions ordonnant à des employeurs de réembaucher des ouvriers; 90 plaintes ont été rejetées et 165, retirées.

D'autre part, le nombre de requêtes en reconnaissance syndicale sera vraisemblablement le double cette année de ce qu'il était l'an dernier. Dans les dix premiers mois de l'année, il y eut 627 requêtes en reconnaissance syndicale, 448 certificats émis, 164 certificats amendés, 120 certificats annulés. 128 requêtes en reconnaissance syndicale ont dû être rejetées pour diverses raisons.

Au 31 août dernier, la Commission avait tenu un total de 298 séances.

Ces quelques chiffres donnent une idée du travail formidable que doit accomplir la Commission. Il faut savoir aussi que si plusieurs requêtes en reconnaissance syndicale peuvent être accordées ou rejetées sans audition, d'autres nécessitent de longues séances publiques, certaines peuvent tenir la Commission occupée pendant plusieurs jours.

Deux industries s'établissent à Saint-Jean

ST-JEAN — (DNC) — Le conseil municipal a accepté les conditions de deux nouvelles compagnies qui emploieront au tout début 40 à 45 personnes et prendront une partie de leurs matériaux dans la région. L'une taillera le granit, l'autre fabriquera des roulottes.

Selon le maire Eugène Lasnier, ces compagnies possèdent de bons états financiers et accroîtront l'importance économique de St-Jean.

Les contrats seront signés d'ici la fin de cette semaine ou au plus tard au tout début de la semaine prochaine.

3 groupes d'instituteurs demandent l'arbitrage

Trois groupes d'instituteurs de la région de Montréal ont demandé la formation de tribunaux d'arbitrage pour régler leurs différends avec leurs employeurs.

L'Association des éducateurs de Pont-Viau qui a été reconnue comme agent négociateur au mois de mars dernier n'a pu s'entendre avec la Commission scolaire de Pont-Viau pour la signature d'une première convention collective de travail.

L'arbitre désigné par le syndicat sera M. Laval Grondines. Les autres membres du tribunal ne sont pas encore nommés.

Le Syndicat des instituteurs de Jacques-Cartier a également demandé la formation d'un tribunal d'arbitrage pour étudier un différend concernant le renouvellement d'une convention collective.

M. Laval Grondines est désigné comme arbitre syndical et M. Albert Côté, comme arbitre patronal. Le président n'est pas encore choisi.

A Valleyfield, un tribunal présidé par le juge Jules Poisson a commencé d'étudier un différend entre l'Association des instituteurs et la commission scolaire de cette ville. Les autres membres du tribunal sont : M. Laval Grondines, arbitre syndical, et M. Mario Dumesnil, arbitre patronal.

Dans ces trois arbitrages, Me Marc Lapointe agit comme procureur syndical.

Les employés de Miner Rubber ont un nouveau syndicat

La Commission de relations ouvrières a reconnu la succursale 630 des Ouvriers unis du caoutchouc d'Amérique comme agent négociateur des employés de la compagnie Miner Rubber, à la place de l'Union fédérale des travailleurs du caoutchouc, succursale 209 (CTC).

Aucune des parties concernées ne s'était opposée à la requête faite par les Ouvriers unis du caoutchouc. Ce dernier syndicat s'est engagé à respecter la convention collective qui avait été signée par son prédécesseur et qui n'est pas encore expirée.

Un syndicat formé par les employés de Couvrette et Sauriol

M. Elie Allard a annoncé hier que le Syndicat national des camionneurs (indépendant), dont il est le président, a demandé à la Commission de relations ouvrières d'être reconnu comme agent négociateur d'un groupe d'environ 70 employés, de la compagnie Couvrette et Sauriol, épiciers en gros. Ces employés sont des camionneurs et des préposés à l'entrepôt.

Réunions SYNDICALES

Fraternité internationale des peintres, section de Montréal : assemblée lundi soir, à 8 h., au 3560, boulevard St-Laurent. Il y aura distribution de dindes.

Association internationale des débardeurs, succursale 375 : assemblée régulière, demain, au no 250 est, rue St-Paul.

Rincer fruits et légumes

Il faut essuyer ou rincer rapidement les fruits et les légumes pour enlever les résidus d'insecticides, la poussière ou la saloté. Laisser tremper les fruits mous ou les légumes coupés en morceaux supprime une grande partie des vitamines et de la teneur en minéraux.

A TOUS LES MEMBRES DU LOCAL 106
UNION DES CHAUFFEURS DE CAMION

Le 18 décembre 1960, il y aura élection des officiers, à la salle de l'Apostolat Liturgique, 458 rue Lagauchetière, est

DE 11 HEURES A.M. A 5 HEURES P.M.

Pour les postes suivants :

POSTES :	CANDIDATS :	
PRESIDENCE :	LAURENT DESLAURIERS	ROD HAYES
VICE-PRESIDENCE :	R. BOISVERT	JOHN BERTRAND
SECRETAIRE-ARCHIVISTE	JEAN LARIVIERE	PAS D'OPPOSANT
SECRETAIRE-TRESORIER :	ROMEO GIRARD	PAS D'OPPOSANT
SYNDICS : (3)	ALEX REEVES	HUGH CLAYTON
	VIANNEY FOURNIER	BENOIT DUGAS
	MAURICE PEPIN	J. E. VERMETTE
	LOU DESPRES	OMER BERGERON
	A. JOHANSEN	ISIDORE TRUDEAU
	ALPHONSE BERNIER	ADRIEN CHARADE

Il est de votre devoir de venir voter pour élire les officiers qui administreront les affaires de votre Union pour les prochaines trois années

Magasinez-Bien
Avec votre Carte de Credit International



Faites vos achats pour les fetes avec la carte Internationale.

Les milles cadeaux qui vous attendent dans des centaines de magasins qui acceptent la carte Internationale sont faciles à acheter: servez-vous de votre carte. Après les fêtes, vous pouvez payer tout à la fois, ou payer légèrement de mois à mois.

Essayez le système d'International cette année et vous trouverez que votre carte est toujours très commode.

Si vous voulez une carte, envoyez votre nom et adresse à

INTERNATIONAL CHARGE, (CANADA) LIMITED
85 Richmond Street West, Toronto 1, Ontario

CETTE CARTE DE CREDIT EST HONOREE CHEZ LES MARCHANDS SUIVANTS :

ACOUSTIQUE ARCHITECTURALE LTEE
4044 est, rue Ontario
LA. 6-7521 — LA. 6-7243

ARCADE LINGERIE
1581 Ste-Catherine e., LA. 2-2984
1957 est, Mt-Royal, LA. 5-7824
8285 est, Notre-Dame, CL. 6-7263

AU COIN DES PETITS
Lingerie pour enfants
6 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

P. BELLEROSE INC.
Chaussures pour toute la famille
4036 EST, RUE ONTARIO
1386 EST, RUE STE-CATHERINE
1227 EST, RUE MT-ROYAL
925 OUEST, RUE NOTRE-DAME
Assortiment de pantoufles pour cadeaux

BESSIES' LTD.
Lingerie pour dames et enfants
1263 ouest, rue Ste-Catherine
1173 ouest, rue Ste-Catherine
5173, boul. Décarie

A. BOUDRIAS LTEE
6818 RUE ST-HUBERT
CR. 3-2851

Charbonneau LINGERIE
A TOUS SES MAGASINS DE MONTREAL ET DE LA BANLIEUE

J. A. Cousineau Inc.
2725 ouest, rue NOTRE-DAME
(A l'est d'Atwater)
MONTREAL — WE. 7-2311

CANADIAN TIRE CORPORATION
MAGASINS ASSOCIES
1465, Jean-Talon est - RA. 9-1861
3180, Wellington — PO. 6-8561

DACK'S SHOES LTD.
5125 boul. Décarie — HU. 1-8824
1235 Carré Phillips — VI. 9-6742

DARLENE and MARLENE SHOE SALON
380, OUEST RUE STE-CATHERINE
722, OUEST RUE STE-CATHERINE
898, OUEST RUE STE-CATHERINE
1229, OUEST RUE STE-CATHERINE
6539 RUE ST-HUBERT

Delbeau *Modes pour dames*
900 EST, STE-CATHERINE
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
3 magasins pour vous servir

ENGLISH & SCOTCH WOOLLEN CO. LTD
1248 Ste-Catherine O., UN. 6-7206
4600 Wellington PO. 9-3782

ETAM
1245 ouest, rue STE-CATHERINE
1485 ouest, rue STE-CATHERINE
404, ST-JACQUES O., VI. 2-8025

FRAID'S
Vêtements pour dames
895 Ste-Catherine ouest
VI. 2-4153

F.G. Gauvin ENRG.
1574 est, rue Mt-Royal LA. 2-9264
826 est, rue Mt-Royal LA. 2-6688
2970 rue Masson RA. 8-4147
4050 est, rue Ontario LA. 2-4762
Centre d'Achats St-Georges
Pointe-aux-Trembles MI. 5-0311

GOLD'S SHOE REG'D
712 Ste-Catherine ouest
UN. 6-9163

QUINCAILLERIE **GOYER**
1532 Boul. LABELLE
MU. 1-3328

HOLLYWOOD Lingerie
MAGASINS SITUES COMMODEMENT DANS TOUT MONTREAL.

MAGASIN **LAJEUNESSE INC.**
Membre de la Plaza St-Hubert
6610, RUE ST-HUBERT
CR. 7-7306 — CR. 7-7703

LANA Inc.
Membre de la Plaza St-Hubert
6744, RUE ST-HUBERT
CR. 7-0236

F. X. La Salle & Fils
580 est, Ste-Catherine, VI. 4-2642
6575, St-Hubert CR. 3-1515

Lechasseur Limitée
914 OUEST, RUE STE-CATHERINE
281 EST, RUE STE-CATHERINE

Votre carte de crédit "International" est acceptée dans toutes les pharmacies
LEDUC Les Pharmacies de Confiance

CHEZ Lilianne INC.
6688, St-Hubert — CR. 6-9705
2745, Van Horne — RE. 1-7264
1682, Mt-Royal E. — LA. 2-5727
378, Ste-Catherine O., UN. 1-2222
3601, Notre-Dame O., WE. 5-0810

L'Oiseau Bleu
LE COIN DU HOBBY
4146-48 est, rue Ste-Catherine
Près Pie IX — LA. 4-3626

Love-Lee Lady LINGERIE STORES INC.
6597, rue St-Hubert — CR. 2-8259
6767, rue St-Hubert — CR. 6-3519

MAISON ALYSE INC.
1391 est, rue Mont-Royal coin Garnier
Le plus grand magasin de mode du Plateau Mt-Royal

MAGASIN DAVID
Merceries pour hommes et garçons
6566 RUE ST-HUBERT
CR. 9-6349

MARCELLE'S LADIES WEAR INC.
Etablie en 1934
390 STE-CATHERINE O.
coin St-Alexandre

MAYFAIR SHOE SALON INC.
6862 rue St-Hubert
CR. 6-3789
Peel et Sherbrooke, VI. 5-4192

GORDON-MICHAELS MEN'S SHOPS
MERCERIES POUR HOMMES
1219 Université — UN. 6-1715
3923 Wellington — PO. 8-5229
Centre d'achats Notre-Dame
CL. 4-2623

OSLIND'S
DISPONIBLE A NOS 30 MAGASINS A MONTREAL

PRESTIGE MEN'S WEAR INC.
1253 ouest, Ste-Catherine
VI. 5-6644

ROBINSONS
Vêtements pour dames
1378 Ste-Catherine ouest
UN. 6-6266

LINGERIE POUR ENFANTS
Sélections
6667 St-Hubert, CR. 9-9303

MAC SOBEL LTD.
Merceries et vêtements pour hommes
6323 rue St-Hubert
CR. 9-4545

STORK SHOPS INC.
CENTRE D'ACHATS NORGATE
CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN
CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
CENTRE D'ACHATS LAURIER
CENTRE D'ACHATS STE-GENEVIEVE

TRAINATORIUM
Jouets et trains électriques
1225, RUE UNIVERSITY
(Juste au sud de Ste-Catherine)
UN. 1-3348

LA PRESSE MONTREAL
LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE AU CANADA FRANÇAIS

Selon le gérant du club newyorkais...

Pourquoi les Giants n'ont pas offert et n'offriront pas de contrat à Etcheverry

par Marcel DESJARDINS

Sam Etcheverry n'a pas signé de contrat avec les Giants de New York. Le club newyorkais de la Ligue Nationale de football ne lui a pas offert de contrat et ne se propose pas de le faire.

"Vous pouvez affirmer ces faits de la part même du gérant général Ray Walsh des Giants", nous a déclaré, en fin de soirée d'hier, un sportsman de New York qui a bien voulu servir d'intermédiaire entre la direction de l'équipe newyorkaise et nous. "Je viens de communiquer avec M. Walsh et c'est là sa réponse à votre question."

Ce que les Giants ont trouvé dans la filière...

Notre informateur a ajouté : "Voici d'autres détails obtenus de M. Walsh. Les Giants étaient très désireux d'obtenir Etcheverry. L'ancien quart-arrière des Alouettes est même venu à New York.

"En consultant les filières de la National Football League, la direction des Giants a cependant constaté que Etcheverry, selon la N.F.L., appartient aux Cardinaux de Chicago. Aucun club du circuit ne peut par conséquent offrir de contrat à Etcheverry à moins de l'obtenir auparavant du Chicago soit en l'achetant, soit dans un échange. Or, il est peu probable que les Giants puissent conclure un échange avec les Cardinaux pour ce joueur car ces derniers sont eux-mêmes à la recherche d'un quart-arrière. Voici les faits réels de toute l'affaire", a dit en terminant notre informateur.

Pour bien comprendre l'affirmation de la direction des Giants à l'effet que Etcheverry est la propriété des Cardinaux de Chicago en ce qui concerne la N.F.L., il faut retourner plusieurs années en arrière et rappeler un incident qui avait fait couler beaucoup d'encre à ce moment.

A la clôture de la saison de 1954, à l'expiration de son contrat de trois ans avec les Alouettes, Etcheverry était retourné chez lui sans avoir renouvelé son entente avec la direction de l'équipe locale. Le 7 janvier 1955, une dépêche laissait savoir que le fameux quart-arrière avait signé un contrat avec les Cardinaux de Chicago.

Le sportsman Léo Dandurand, alors président des Alouettes, refusa tout d'abord d'ajouter foi à la nouvelle, soutenant qu'Etcheverry ne pouvait signer de contrat avec qui que ce soit avant d'avoir obtenu la permission du club montréalais. En vertu de la clause d'option dans son contrat, le quart-arrière appartenait toujours aux Alouettes.

Personne n'a vu et ne connaît l'entente Alouettes-Tiger-Cats

M. Dandurand informa non seulement Etcheverry de ces faits mais porta même l'affaire devant les tribunaux d'Albuquerque, Nouveau-Mexique. La Cour donna raison à M. Dandurand et aux Alouettes.

C'est après ce jugement que le commissaire du football du temps aux Etats-Unis, le regretté Bert Bell, décida que jamais par la suite les clubs américains de la N.F.L. ne devraient faire d'offre à des joueurs appartenant aux clubs du Big Four ou de la Conférence de l'Ouest. En retour, le football canadien s'engagea à respecter tous les contrats des joueurs avec les équipes américaines.

"Si vous avez une déclaration officielle, je commenterai davantage, mais si les prétentions de celui-ci et de celui-là ne sont pas corroborées par des gens vraiment qualifiés pour le faire, je préfère ne rien ajouter à ce que je viens de vous dire."

M. Workman a toutefois tenu à préciser qu'il était bel et bien vrai que les Alouettes ne pouvaient échanger Etcheverry, en vertu d'une clause dans le contrat du joueur, à aucun autre club sans obtenir au préalable son consentement. Mais il a ajouté que pour les uns et les autres de prétendre ceci et cela n'est que simple conjecture puisque personne n'a vu et ne connaît l'entente conclue par les Alouettes et les Tiger-Cats lors du fameux échange Etcheverry-Patterson pour Bernie Faloney-Don Paquette.

"Si mon mari avait signé, il me l'aurait dit"...

Ce que dit Mme Etcheverry

Plus tôt dans la soirée, Mme Etcheverry avait déclaré à notre confrère Pierre Proulx que son mari n'avait pas signé de contrat et que s'il l'avait fait elle aurait été la première à en être informée. Etcheverry est actuellement en tournée à Resolute Bay et se rendra à Edmonton. Il sera de retour à Montréal dans la nuit de lundi prochain.

La famille Etcheverry partira vendredi pour un séjour d'un mois à Albuquerque.



QU'EST-CE QU'ON DIT A MONTREAL ? — ALF PIKE, à gauche, et MUZZ PATRICK, debout, respectivement instructeur et gérant général des Rangers de New York, s'entretenaient hier avec leur joueur étoile, ANDY BATHGATE. En plus de discuter stratégie, le trio a tenu à jeter un coup d'oeil sur divers journaux montréalais pour se tenir au courant de la situation dans le monde sportif local. Les Rangers rencontrent ce soir au Forum le Canadien de Toe Blake.

Etcheverry nie la rumeur

CHURCHILL, Manitoba. (PA) — Sam Etcheverry, ancien quart-arrière étoile des Alouettes de Montréal, qui est actuellement en tournée dans la Baie d'Hudson, a nié catégoriquement la rumeur qui circulait hier à Montréal à l'effet qu'il avait signé un contrat avec les Giants de New-York de la Ligue Nationale de football.

Dans une entrevue au téléphone, Etcheverry a déclaré : "Ce n'est pas vrai. Il n'y a rien de vrai dans cette histoire".

Il a déclaré qu'il serait de retour à Montréal dans la nuit de lundi.

ICI et LÀ dans LE SPORT

"Je ne peux utiliser que les joueurs mis à ma disposition" - Muzz Patrick

par Jean BERNIER

Tous les journalistes qui rencontrent Muzz Patrick, gérant général des Rangers de New York, lui demandent invariablement la même question : qu'est-ce qui ne va pas avec les Rangers cette année. Nous n'avons pas fait exception à la règle, hier soir.

"C'est difficile à dire," a répondu Patrick. "Même si je m'attendais à un meilleur rendement de certains joueurs, je ne puis affirmer que je ne suis pas satisfait de mon club pris comme un tout. Que voulez-vous, j'utilise le matériel mis à ma disposition."

"Il ne faut pas non plus oublier les blessures qui n'ont pas aidé notre cause déjà pas très brillante," de poursuivre Patrick. "Lorsque Camille Henry s'est fracturé le bras gauche il y a un mois, il se classait parmi les meilleurs compteurs du circuit connaissant son meilleur début de saison depuis son entrée dans la Ligue Nationale."

Le problème des Rangers à l'aile gauche temporairement résolu ?

"Et puis il y a eu Brian Cullen et Dean Prentice. Après Dickie Moore, Prentice est très certainement le meilleur ailier gauche de la Ligue. Pour remplacer Prentice et Henry, lui aussi un autre ailier gauche, nous avons rappelé Ron Hutchison des Canucks de Vancouver, de la Ligue de l'Ouest et Wayne Hall, des Beavers de Kitchener."

Le problème des ailiers gauches semble donc être résolu pour le moment. Celui des gardiens de buts paraît également l'être. Jack McCartan, un des seuls Américains de naissance à jouer dans le grand circuit, a été cédé aux Beavers. Lorne "Gump" Worsley, qui visitait hier soir sa famille à Verdun, est aujourd'hui le gardien régulier des Rangers. "Gump peut maintenant respirer", disait un de ses co-équipiers.

"Worsley s'est mérité le poste mais aucune position n'est définitive", déclare Patrick. "S'il faiblit, il y a toujours McCartan et aussi Paillé. Ne l'oubliez pas celui-là : il a présentement la meilleure moyenne des gardiens de but dans le second circuit professionnel au monde."

Si Worsley faiblit, Marcel Paillé est toujours candidat au poste

Patrick voulait parler de Marcel Paillé, gardien de but des Indiens de Springfield, de la Ligue Américaine. Paillé a déjà eu plusieurs essais avec le club de Pike et à un moment donné, on croyait qu'il avait enlevé le poste à Worsley mais une série de mauvaises parties l'ont renvoyé dans les mineures.

McCartan, selon Patrick, est très habile avec ses mains mais son jeu de pieds et de bâton laisserait grandement à désirer. En parlant de gardien de but, la conversation s'est naturellement portée sur le cas Hodge-Plante.

"Que ce soit Hodge ou Plante, ce soir ; cela m'est parfaitement égal. J'ai assez de mes problèmes : que Toe s'arrange avec les siens," déclare Patrick.

Une question posée à tout hasard. Echangeriez-vous Worsley pour Jacques Plante. "Certainement pas," a été la réponse de Patrick. "Je ne voudrais même pas considérer l'affaire."

Patrick demeure optimiste, le Canadien n'est pas invincible

Est-ce que la présente édition des Canadiens est la meilleure que vous avez vue à l'oeuvre ? "Non," rétorque-t-il. "Je crois que le Canadien était à son apogée il y a deux ans." Son explication. Le Canadien a vieilli de deux ans et doit compter sans le Rocket. Même à 36 ans, Patrick considérait donc Maurice Richard comme un joueur-clé.

Est-il toujours satisfait de l'échange qui a fait passer Eddie Shack aux Maple Leafs de Toronto pour Johnny Wilson et Pat Hannigan ? Définitivement. "Wilson a plus fait pour moi depuis qu'il s'est joint aux Rangers que Shack, en trois ans. Hannigan n'est pas un fin patineur, mais il sait nous rendre de précieux services à l'occasion."

"Ce n'est pas un secret," a poursuivi Patrick. "Je ne voulais plus de Shack sur mon équipe."

Quand à la joute de ce soir, Patrick aurait préféré voir le Canadien gagner jeudi contre les Leafs. La loi de la moyenne aurait encore été plus forte en sa faveur. D'un autre côté, a-t-il ajouté, je me suis rendu compte que cette formidable équipe pouvait être battue. On commençait à en douter.

L'incident Imlach...

L'instructeur Punch Imlach des Maple Leafs de Toronto devra faire parvenir une lettre au président Clarence Campbell pour expliquer son attitude après la partie du 1er décembre au Forum, alors qu'il avait critiqué l'arbitre, les deux juges de hors-jeux et le juge des buts.

Ce n'est qu'après avoir reçu cette lettre que le président prendra sa décision. Imlach s'est rendu cette semaine au quartier général de la ligue et c'est à la suite de cette entrevue qu'il émettra par écrit sa version de ses remarques après cette défaite de ses Maple Leafs.

Le président Campbell a expliqué hier soir qu'il faut qu'on comprenne bien que si les règlements défendent à tout instructeur, joueur ou gérant de mettre en doute l'intégrité ou l'incompétence d'un officiel, il est admissible, même si cela n'est pas recommandable, même s'il est souhaitable que cela n'arrive jamais que des instructeurs, des gérants ou des joueurs s'oublient dans l'ardeur du moment et prétendent qu'un arbitre "a eu une mauvaise soirée", qu'il a rendu une injuste décision. M. Campbelle a ajouté : "cela peut se dire aussi du président ou de tout autre officiel. Ce que le hockey ne veut pas c'est que l'honnêteté et la compétence de ses officiels soient mises en doute. Des erreurs, il y en aura toujours et même les meilleurs hommes en commettent".

La déclaration du président n'avait toutefois rien à voir avec le cas de Imlach. Il a simplement profité de l'occasion pour apporter un éclaircissement qu'il juge nécessaire.

Ce que dit le médecin

"La situation dans le cas de Jacques Plante est toujours la même", nous a déclaré l'instructeur Toe Blake du Canadien, hier après-midi. "Le médecin a téléphoné au gérant général Frank Selke pour lui expliquer que Plante n'a pas le cartilage du genou déchiré mais qu'apparemment il a des ligaments endommagés. Il a ajouté qu'il n'y a pas de progrès dans l'état du gardien de buts et qu'il est impossible de préciser quand les douleurs cesseront. "Je ne sais vraiment quand Plante reviendra au jeu. La situation est toujours la même que lorsque nous sommes revenus de Chicago alors que Plante m'avait dit : "Si vous tenez à ce que je joue, je jouerai. Je vous avoue toutefois que je ressens des douleurs au genou."

Au groupe de Frank Shaughnessy, on réclame

Un loyer de $60,000 pour le stade Delorimier

(Par M.D.) — Une première entrevue entre le nouveau président Tommy Richardson, de la ligue Internationale, Harry Simmons, le secrétaire du même circuit, le vétéran Frank Shaughnessy et le sportsman bien connu Hy Richman avec l'un des propriétaires du stade de la rue Delorimier, a eu de très encourageants résultats hier après-midi.

Le groupe, qui tente de sauver le baseball professionnel à Montréal, a obtenu une option verbale lui permettant de louer le stade pour une somme de $60,000 avec l'entente qu'il pourra sous-louer l'endroit pour le soccer, la boxe, la lutte ou toute autre attraction au cours de l'année.

M. Joe Remer, l'un des deux propriétaires avec lequel nous avons transigé, s'est montré très coopératif, nous a affirmé Harry Simmons, le secrétaire de la ligue Internationale, hier soir. Il nous a laissé savoir qu'il avait plusieurs propositions devant lui, nous les a fait connaître mais a déclaré qu'il serait très heureux de louer le stade au groupe de M. Shaughnessy pour tout l'été et de laisser à ce dernier le soin de sous-louer s'il le juge à propos.

Slyomovics entre en scène

Fort de cette entente, le groupe s'est rendu immédiatement après au bureau de M. Joseph Slyomovics, le président du club de soccer Concordia, afin de lui demander s'il était toujours intéressé à obtenir le stade de la rue Delorimier pour les parties que son club doit disputer dans la ligue Internationale.

M. Slyomovics a répondu que le terrain était quelque peu court mais qu'il se rendait en fin de semaine à New York pour demander aux autorités de la ligue Internationale si elles approuveraient l'endroit. Il a promis une réponse à son retour.

Le président Richardson est retourné immédiatement après cette deuxième entrevue chez lui à Williamsport, très confiant que Montréal verra encore les Royaux à l'oeuvre la saison prochaine. Lui-même encouragé par ce qu'il considère de brillantes perspectives, M. Shaughnessy devait communiquer en fin de semaine avec la direction des Dodgers de Los Angeles au sujet des joueurs qui doivent lui être cédés avec la franchise.

Un autre groupe ?

D'autre part, nous avons appris dans la soirée d'hier qu'un autre groupe serait en voie de formation non seulement pour l'achat de la franchise des Royaux mais aussi du stade. Rejoint chez lui, dans la soirée, celui qui serait à la tête du groupe nous a certifié que telle était la vérité. "Rien n'a cependant été signé. Nous n'en sommes qu'aux préliminaires mais si une décision est prise, ce sera au début de la semaine prochaine. Mais je veux vous dire dès maintenant que nous aurons du baseball la saison prochaine au stade de la rue Delorimier." L'homme a ajouté qu'il ne pouvait en dire davantage pour le moment sans risquer de tout compromettre.

De son côté, M. Gerwurz, l'un des propriétaires du stade, nous a déclaré au cours de la soirée qu'il était apparemment question que le gouvernement provincial examine la possibilité de devenir propriétaire de l'endroit pour y placer l'école des cadets de la Sûreté provinciale.

"Nous avons reçu diverses offres de toutes sortes mais je vous dirai que rien n'a été fait, rien n'a été signé. Nous prendrons des décisions la semaine prochaine."

Hodge affrontera les Rangers

Le Canadien tentera ce soir de faire oublier à ses partisans l'échec de 4 à 2 subi jeudi contre les Maple Leafs de Toronto alors qu'il affrontera au Forum les Rangers de New York, présentement en avant-dernière place du circuit avec un total de 22 points, soit deux de plus que les Bruins de Boston.

C'est de l'excès de confiance que Toe Blake, l'instructeur du Bleu Blanc Rouge, a justement voulu mettre en garde ses joueurs. "Même si nous avons battu les Rangers cinq fois cette année, cela ne veut rien dire," a déclaré Blake. "Alf Pike a réglé plusieurs problèmes chez ses Rangers et je remarque qu'ils jouent beaucoup mieux depuis quelque temps."

En dépit de la défaite de jeudi, Charlie Hodge, qui ne peut être tenu responsable de cet échec, sera de nouveau dans les filets du Tricolore. Il n'y aura donc aucun changement dans l'alignement de l'équipe.

Les Rangers, par ailleurs, aligneront ce soir un joueur que les Montréalais n'ont pas encore eu l'occasion de voir à l'oeuvre. Il s'agit de Ron Hutchinson, un ailier gauche rappelé des Canucks de Vancouver, de la Ligue de l'Ouest où il a passé les derniers trois ans.

Le Canadien possède une avance de cinq points sur son plus proche rival, les Leafs de Toronto qui jouent ce soir contre les Bruins de Boston dans sa seule autre joute au calendrier.

Demain, le Tricolore se rend à Boston ; Toronto rend visite aux Rangers tandis que les Black Hawks sont les hôtes des Red Wings de Détroit.

Montréal-Nord joue à Québec

Le Canadien de Montréal-Nord n'aura pas la tâche facile demain après-midi alors qu'il ira disputer la victoire aux As de Québec. Les As détiennent actuellement une avance de 12 points sur les Citadelles, au premier rang de la Ligue Provinciale Junior.

Les autres joutes au calendrier opposeront les Rangers de St-Hyacinthe au Shawinigan et les Citadelles aux Reds de Trois-Rivières.

Deux joutes pour le club Claude Provost

Le club de hockey Claude Provost disputera deux joutes en fin de semaine. Ce soir, il se rendra à Lake Placid pour 8 h. 30 et demain, il ira rencontrer une équipe de St-Jérôme à 2 h.

Compromis avant la grève des joueurs de soccer?

LONDRES. (AFP) — Le ministère britannique du Travail a décidé d'intervenir dans le litige qui menace la Grande-Bretagne d'une grève générale des joueurs de football.

Des négociations de dernière heure visant à éviter la grève prévue pour le 14 janvier prochain par les joueurs anglais — et à laquelle les footballeurs écossais et irlandais ont décidé de donner leur appui — s'ouvriront mercredi prochain à Londres sous la présidence d'un représentant du ministère qui tentera de concilier le syndicat des joueurs et la direction des clubs.

Le représentant du ministère, M. T. Claro, a déjà eu des entretiens avec les représentants des joueurs et ceux de la Football League, mais il n'a pas indiqué jusqu'à présent dans quel sens un compromis pourrait être élaboré.

On sait que les footballeurs anglais réclament notamment l'abolition d'une limite maximum de leur salaire, une augmentation du minimum qui serait porté de 8 à 15 livres par semaine, le droit de changer d'équipe et une participation aux bénéfices réalisés par les clubs dans les transferts des joueurs.

Vente du club de football Hamilton

HAMILTON. — (PC) — Le bureau de direction des Tiger-Cats de Hamilton a annoncé hier qu'il acceptait l'offre de $170,000 faite par un groupe d'hommes d'affaires de cette ville pour l'achat de l'équipe de football du Big Four.

On a pris cette décision peu de temps avant que le contrôleur Vic Copps eut obtenu une injonction intérimaire pour retarder de huit jours la vente de l'équipe. M. Copps, ancien rédacteur en chef et directeur des pages sportives de "Timmins Press," s'est dit d'avis que les citoyens ont le droit d'en savoir davantage au sujet de la transaction avant qu'elle soit complétée.

Toutefois, John F. Evans, procureur de l'équipe, a déclaré que la transaction a été complétée avant l'émission de l'injonction, jeudi soir.

Le principal effet de la transaction sera de transformer l'équipe d'entreprise à but non lucratif en corporation à dividendes et à revenus taxables.

Le groupe d'acheteurs est formé de Jake Gaudaur, gérant général de l'équipe, R. W. Cooper, J.R. Fisher, F.M. Gibson, H. C. Hilton, G. W. Lawson, J. G. Rogers et H. A. Soule.

FORUM
Ce soir à 8 heures
LIGUE NATIONALE DE HOCKEY
RANGERS vs CANADIEN
Sièges de terrasse à $1.75 et billets d'entrée à $1.75 et $1.50.
MAINTENANT en vente. Billets d'entrée à $1.25 en vente ce soir à 7 heures, au guichet de la rue St-Luc.

CHANGEZ votre MOTEUR
pour aussi peu que
$3.45 par semaine
PAS DE COMPTANT
vous aurez la performance d'une AUTO NEUVE
AVEC UN MOTEUR REMANUFACTURE
pour toutes marques d'autos à partir de $169.00 plus installation
INSTALLATION EN 8 HEURES
GARANTIE : 3 mois et 4000 milles
AUSSI TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES $2 par semaine
Delisle automobile Ltée
25 ans d'expérience à votre service
2815 EST, SHERBROOKE A L'EST D'IBERVILLE LA. 6-2813


Nous avons les marques les plus renommées dans le domaine des articles de ski. Jugez vous-même... nous offrons les skis Kneissl... Head... Dynamic et Kastle... les bottines Stolz ... Kastinger, Haderer et Garmisch... des vêtements virils pour les hommes et féminins pour les dames, par Bognor – Pedigree – des chandails Northmount par Meggi – Francel, etc., etc.
WE. 7-9403
Arlington AU FORUM 1410 CLOSSE
CYCLE & SPORTS LTD.

A cause de sa tenue aux Olympiques

Le nageur montréalais Dick Pound : l'athlète amateur du Québec en 1960

par André TRUDELLE

Au départ de l'équipe canadienne pour les Jeux olympiques de Rome, l'été dernier, les observateurs canadiens n'étaient pas particulièrement optimistes. Mais même si les résultats ont été en deça de leurs faibles espoirs, il n'en demeure pas moins vrai que certains athlètes ont fourni des performances inattendues. Et c'est dans le domaine de la natation que la tenue des Canadiens a été la plus surprenante.

A ce sujet, il nous fait plaisir d'attirer l'attention des sportifs sur les performances du nageur montréalais Richard (Dick) Pound, 18 ans, étudiant en Commerce, à l'Université McGill.

Richard s'est classé sixième dans la finale de 100 mètres libre, et il faisait partie de l'équipe de relais des 400 mètres quatre nages, quatrième dans la finale. A ce titre, nous croyons que Richard mérite la mention de l'athlète de l'année 1960 dans la province de Québec.

Le goût de la natation

Richard est originaire de St. Catharines, Ontario. Il a vécu quelques années à Ocean Falls, en Colombie - Britannique et c'est là qu'il a développé son goût pour la natation. La piscine représentait l'unique passe-temps des jeunes de l'endroit. Dick a constaté qu'il avait du talent et il a orienté son travail en ce sens.

Nous nous souvenons pour plusieurs raisons de la finale du cent mètres, à Rome, à la fin d'août. Nous avions tenu à y assister parce qu'elle groupait les meilleurs spécialistes au monde et que Richard s'était qualifié.

Ce fut une lutte enlevante entre l'Australien John Devitt et l'Américain Lance Larson. Les juges avaient longtemps discuté avant d'accorder la victoire — et la médaille d'or — à Devitt. Nous, nous avions suivi Pound des yeux et sa sixième place, derrière les Devitt, Larson, Dos Santos, Hunter et Dobay, faisait chaud au coeur de tous les Canadiens.

Et quand, à l'intar des autres journalistes, nous avons attendu la sortie des athlètes, tous ont fait cercle autour de Devitt et Larson. Très humble, encore tout ému sous son chapeau de paille, Richard Pound était à la fois heureux et satisfait de sa tenue.

Il expliquait qu'il n'avait jamais aussi bien nagé de sa vie, et il attribuait ce phénomène à l'entrainement sérieux qu'il avait suivi et aux conditions extraordinaires qui lui avaient été offertes à Rome.

55.2 secondes. Tel a été le temps de Devitt et de Larson, une seconde tout au plus de moins que l'exploit du Canadien dont le nom est maintenant familier dans le monde international de la natation.

"Je crois qu'un temps de 53 secondes sera suffisant à Tokyo pour enlever les honneurs de l'épreuve. Ce sera mon prochain objectif. Depuis Rome, j'ai pris un mois de repos, puis je me suis remis à l'entrainement. Cinq soirs par semaine, après mes cours, je m'entraine à la piscine de McGill.

"Je me prépare présentement aux championnats interuniversitaires qui auront lieu en février. L'été prochain, si j'en ai les moyens, je me rendrai en Europe poursuivre mon entrainement."

Le choix de LA PRESSE

Dick est d'avis que la tenue des Canadiens à Rome, dans le domaine de la natation, a eu en effet salutaire. "Déjà, nous sentons que la compétition est plus forte", dit-il.

Selon lui, il faudrait plus de piscines aux dimensions olympiques, et surtout plus d'instructeurs qualifiés.

"Nous accusons au moins dix ans de retard sur les Américains, n'hésite-t-il pas à dire. Il faudrait faire venir des instructeur qualifiés qui donneraient des cours, tiendraient des cliniques, formeraient des instructeurs." Comme dans d'autres pays, il suggère un programme d'éducation physique dès l'école élémentaire.

A dix-huit ans, Dick Pound représente pour le Canada un espoir de médaille d'or pour 1964. A nous de l'aider, à lui faciliter la tâche, c'est-à-dire l'entrainement et la compétition, et surtout l'encouragement.

Si LA PRESSE le reconnait comme l'athlète amateur de l'année 1960 dans la province de Québec, il est à espérer que les associations qualifiées confirment ce choix, largement mérité.



photo LA PRESSE

SUCCES DE LA CAMPAGNE D'ABONNEMENTS — Un franc succès a couronné la dernière campagne d'abonnements du Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception alors que le nombre de membres a été porté à 3,542. Ce nombre dépasse de 377 celui enregistré l'an dernier. De gauche à droite, M. J. GERARD FORTIN, président du centre; MAURICE RICHARD, président de la campagne; le Rév. Père MARCEL DE LA SABLONNIERE, et M. JEAN LA ROCHE, vice-président de la commission athlétique de Montréal.

CHASSE et PÊCHE

Le chasseur dépense en moyenne la somme de $130 chaque année

Le bulletin de la Banque Canadienne de Commerce de Toronto vient de publier un intéressant article en ce qui concerne les dépenses qu'un simple chasseur peut faire au cours d'une même année. Nous reproduisons aujourd'hui une partie de cet article :

Les dépenses de chasse

"Le matériel de chasse est coûteux et les armes forment évidemment la partie la plus importante de l'équipement du chasseur. L'on a inventé des armes d'une infinie variété et le chasseur enthousiaste veut avoir une arme adaptée à chacun des divers gibiers. Le marché des armes de sport au Canada est important, les ventes de détail se chiffrant dans les 12 millions de dollars par année. La plupart des armes sont importées et les deux principaux fabricants du Canada ne fournissent que sept pour cent du marché.

"Les fusils de chasse pour le gibier d'eau et le petit gibier en général coûtent au chasseur entre $28 et $150, la moyenne se tenant autour de $85 à $90. D'autre part, les carabines employées pour chasser le gros gibier ont un éventail de prix plus étendu — de $19 à $200, avec une moyenne de $100 à $150. Ainsi le chasseur qui s'intéresse à plusieurs types de gibier aura pu engager quelque $400 pour trois ou quatre armes de bonne qualité.

"Pour certaines formes de chasse, les vêtements spéciaux entraînent d'autres dépenses assez considérables.

Le vêtement

"Le canard, par exemple, a un regard perçant pour les couleurs et le mouvement, et les chasseurs de canards portent donc des vêtements qui se marient bien avec le paysage. D'un autre côté, les chasseurs de gros gibier portent des vêtements blancs ou de couleurs vives afin de prévenir les accidents dus à des méprises. Le port de ces vêtements est souvent requis par la loi ; au Manitoba, les chasseurs de gros gibier sont tenus de porter des accoutrements blancs. Pour toutes les espèces de chasse, il faut de bons vêtements d'extérieur, bien chauds, surtout à l'automne.

$300,000,000 par année

Il n'y a pas de statistiques séparées des dépenses de chasse. Il est évident, toutefois, que les chasseurs forment un débouché intéressant et grandissant pour une foule de biens et services — voyage, alimentation, logement, matériel de couchage à la belle étoile, services de guides et plusieurs autres articles nécessaires pour certaines formes de chasse. Tenant compte des diverses dépenses encourues par les chasseurs, le ministère des Affaires du Nord et des Ressources naturelles estime que l'ensemble des dépenses des chasseurs en 1960 au Canada sera d'environ 300 millions de dollars.

Une enquête menée en Colombie Britannique en 1954 et 1955 a révélé que le chasseur dépense en moyenne $130 par année. Certaines formes de chasse sont nettement plus dispendieuses que d'autres. Le coût approximatif pour abattre un ours gris en Colombie-Britannique dépasse nettement $1,000. Ce chiffre inclut évidemment l'emploi de guides spéciaux et leurs frais d'entretien.

Revenu des permis

Le coût des permis varie d'une province à l'autre et aussi selon le type de gibier. En Ontario, par exemple, les résidents paient $1 pour un permis de chasse au petit gibier ; les permis pour le chevreuil sont de $5, et pour l'orignal, de $10. Les non-résidents acquittent des droits un peu plus élevés. Les revenus que l'on tire de ses permis aident à couvrir le coût des services de conservation des gouvernements provinciaux et des nombreux services fournis aux chasseurs. Pour l'ensemble du Canada, le revenu des permis en 1959 a nettement dépassé 4 millions de dollars, mais cela semble un prix peu élevé pour le privilège et les émotions de la chasse.

Il faut souvent parcourir de longues distances pour trouver des territoires de chasse convenables, d'où nécessité d'organiser des voyages qu durent entre deux à trois jours et deux à trois semaines. D'autre part, beaucoup de Canadiens vivent à proximité de régions bien pourvues de gibier et peuvent souvent chasser de bonne heure le matin ou durant les fins de semaine, sans avoir à s'absenter de leur travail.

La distance à parcourir pour se rendre aux territoires de chasse et le coût de l'expédition dépendent du genre de gibier recherché ainsi que du temps et de l'argent dont dispose le chasseur. Mais dans ce sport, peut-être dans une mesure impossible pour aucun autre, il y a quelque chose pour tout le monde et c'est chacun son goût.

Orignaux et le ski

JASPER, Alberta. (PC) — Quatre orignaux semblent avoir établi résidence permanente sur la nouvelle piste pour les sauts en ski, ou seront présentés au mois de février, les concours pour le championnat canadien junior.

La piste a été recouverte de paille et de foin afin d'avoir un fond pour la neige qui ne devrait plus tarder. Les quatre orignaux se nourrissent gratuitement et ne se gênent pas. Ils viennent prendre leurs repas quotidiens sur la piste où le foin et la paille ne manquent pas.

Les orignaux refusent de s'éloigner et les employés du parc national Jasper sont fort occupés à remplacer la paille et le foin à tous les jours.

Au football américain

Green Bay peut s'assurer le championnat dès aujourd'hui

LOS ANGELES. (PA) — Même si la saison de football est terminée depuis quelques semaines au Canada, elle se poursuit avec un immense intérêt aux Etats-Unis.

Dans la ligue Nationale, les Eagles de Philadelphie sont déjà assurés du championnat de la division Est, mais ils attendent avec impatience le gagnant de la division Ouest. La lutte est vive et très contestée entre Green Bay, Baltimore, San Francisco et Détroit. Green Bay est en tête avec sept victoires et quatre défaites. Baltimore, San Francisco et Détroit suivent avec des bilans identiques de six victoires et cinq revers.

Cet après-midi, les Packers de Green Bay joueront à Los Angeles contre les Rams et ils sont favoris pour l'emporter par au moins dix points. Si Green Bay gagne, il sera assuré du championnat et affrontera Philadelphie le 26 décembre, dans la Série mondiale du football professionnel.

D'autre part, dimanche, les Giants de New-York recevront les Browns de Cleveland au Yankee Stadium. Ces deux clubs bataillent pour la 2e place de la division Est. Les deux clubs qui auront fini en deuxième position de leur division respective dans la ligue Nationale se rencontreront au stade de Orange Bowl de Miami le 7 janvier.



photos LA PRESSE

Dick Pound à sa table d'étude

Joute nulle à Sudbury

La confiance grandit dans le camp du Royal

Le Royal de l'instructeur Floyd Curry n'a pas gâté son public avec des séries de victoires cette saison, au contraire, mais les performances des dernières joutes laissent son pilote aussi bien que ses partisans plus optimistes.

Sur la défensive, le Royal a montré un progrès notable. Dans les joutes de dimanche, mardi, mercredi et hier soir, le gardien de buts substitut Claude Cyr n'a été déjoué que quatre fois.

Le renfort qui a commencé à arriver semble vouloir porter des fruits et le Royal bataillera avec plus d'enthousiasme, demain après-midi, pour remporter sa deuxième victoire de la saison à Montréal lorsqu'il recevra la visite des Wolves de Sudbury.

Intéressant duel

A Sudbury, hier, Claude Cyr, et Gerry McNamara se sont livré un intéressant duel de gardiens de buts alors que les deux équipes ont fait partie nulle, 1-1, devant seulement 2,145 spectateurs.

Le résultat de la joute permet au Sudbury de devancer les Beavers de Kitchener, au quatrième rang.

Cyr, qui remplace toujours Charley Hodge devant le filet du Royal, a repoussé 36 rondelles. McNamara a effectué 33 arrêts.

Le joueur de défense Riche Healey a permis au Sudbury de prendre les devants à la première période, déjouant Cyr sur un lancer de 40 pieds. C'était son premier but de la saison et son deuxième depuis qu'il évolue dans le hockey professionnel.

Wayne Connelly, proclamé le joueur le plus utile à son équipe dans la Ligue Junior de l'Ontario la saison dernière, a enregistré le but du Royal, son premier en dix parties.

ROYAL — Buts : Cyr; défenses : Harper, Clune, Laperrière, Olajos ; avants : Sawicki, Burchell, Connelly, Francoeur, Hogan, Denis, Szura, Griggs, Black, Bradley.

SUDBURY — Buts : McNamara; défenses : L. Amadio, McGregor, Healey, Polano; avants : McCarthy, Martin, Bettio, Sleaver, Burton, Hendrickson, Mortson, Goebel, Girard.

Arbitre : Simms; juges de lignes : Bergeron, Gribbons.

Première période

1—Sudbury, Healey (McCarthy, Martin) 17:14
Aucune punition.

Deuxième période

2—Royal, Connelly (Grigg) 18:58
Punitions : McGregor 2:25, Clune 16:18, McGregor 18:26.

Troisième période

Aucun but
Punitions : Polano 4:33, Olajos 10:31, McGregor 12:23.

Arrêts :

Cyr	13	13	10—36
McNamara	12	7	14—33

Les magnats du Big Four optent en faveur d'un calendrier de 14 joutes

TORONTO. (PC et UPI) — Les magnants du Big Four ont décidé d'opter en faveur d'un calendrier de 14 parties pour chaque club lors de la saison 1961.

Les magnats ont rejeté l'idée d'accepter un calendrier de 16 parties pour se conformer à la même politique acceptée dans la Conférence de l'Ouest.

A Vancouver, tous les magnats de football du Canada avaient étudié la possibilité de mettre à l'essai pour une période de deux ans, un calendrier de 16 parties pour chaque club du Big Four, lorsqu'il fut pour la première fois question d'adopter un calendrier mixte entre les deux circuits de football au Canada.

Ottawa et Hamilton refusent

J. G. Gaudaur, président et gérant général des Tiger-Cats de Hamilton, président du comité des magnats de l'Est du Canada, a déclaré après la réunion des représentants de chaque club du Big Four que les clubs Hamilton et Ottawa, optaient en faveur d'un calendrier de 14 parties par club.

Les clubs Toronto et Montréal désiraient un calendrier de 16 parties mais n'ont pas insisté en écoutant les raisons présentées par les Rough Riders et les Argonauts.

Gaudaur a cependant insisté pour dire que les magnats n'avaient pas abandonné l'idée d'adopter un calendrier de 16 joutes pour la saison 1962, lors de la deuxième année expérimentale du calendrier mixte.

On dressera probablement dès aujourd'hui le calendrier mixte de la saison prochaine, lors d'une réunion des gérants généraux des équipes des deux circuits.

Majoration des prix

En vertu des plans provisoires, chacune des équipes des deux circuits rencontrera toutes les autres au cours de la période de deux saisons. Chaque équipe de l'Est jouera contre chacune de l'Ouest chaque année, avec deux parties à domicile et trois à l'étranger. L'année suivante, chaque équipe jouera contre celles de l'autre ligue trois joutes à domicile et deux à l'étranger.

Le prix des billets entre les lignes des buts sera majoré de 25 cents pour les joutes entre équipes des deux circuits. Cette décision avait été prise lors de la réunion de novembre, à Vancouver.

JOUTES de HOCKEY

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

New-York à Canadien
Boston à Toronto

LIGUE AMERICAINE

Buffalo à Springfield
Québec à Cleveland
Rochester à Hershey

LIGUE DE L'EST

Sudbury à Kingston

LIGUE METROPOLITAINE SPECIALE

St-Laurent à Snowdon, 4 h. 30
V. Mt-Royal à National, (P. Sauvé à 5 h. 45)

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Canadien à Boston
Toronto à New-York
Détroit à Chicago

LIGUE AMERICAINE

Cleveland à Rochester
Hershey à Providence
Québec à Buffalo

LIGUE DE L'EST

Sudbury à Royal
Sault Ste-Marie à Hull
Kingston à Kitchener

LIGUE METROPOLITAINE

N.D.G. à Lachine, 2 h.
Valleyfield à Verdun, 2 h.
Rosemont à St-Jérôme, 2 h. 15
Sorel à National, 2 h. 30

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

St-Hyacinthe à Shawinigan
Montréal-Nord à As Junior
Citadelles à Trois-Rivières

LIGUE METROPOLITAINE SPECIALE

Ahuntsic à V. Mt-Royal, 1 h.
National à Lachine, 4 h. 15
Snowdon à St-Eusèbe, 4 h. 30

LIGUE DES MILLE-ILES

St-Martin à Roxboro
Ville d'Anjou à Ste-Scholastique

VENDREDI

LIGUE AMERICAINE

Québec 5 — Rochester 2
Buffalo 6 — Providence 7

LIGUE DE L'EST

Royal 1 — Sudbury 1

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Canadien	30	18	8	4	115	91	40
Toronto	30	15	10	5	98	77	35
Détroit	30	13	11	6	89	88	32
Chicago	29	11	11	7	82	86	29
New-York	29	9	16	4	84	103	22
Boston	30	6	16	8	75	98	20

LIGUE DE L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Hull	28	21	4	3	122	61	45
S. Ste-Marie	29	14	12	3	103	103	31
Kingston	29	13	14	2	114	126	28
Sudbury	32	11	16	5	111	129	27
Kitchener	29	11	14	4	100	110	26
Royal	31	7	17	7	73	92	21

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Springfield	30	22	8	0	151	77	44
Cleveland	29	17	12	0	97	91	34
Québec	33	14	18	1	101	126	29
Buffalo	29	13	15	1	114	118	27
Hershey	29	13	15	1	85	90	27
Rochester	28	11	14	3	95	100	25
Providence	32	12	20	0	99	140	24

LIGUE METROPOLITAINE

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Lachine	16	13	3	0	89	48	26
St-Jérôme	18	12	4	2	115	77	26
Sorel	17	9	6	2	68	65	20
Rosemont	17	6	6	5	74	73	17
Verdun	17	7	9	1	81	86	15
National	17	6	9	2	65	84	14
N.D.G.	15	3	10	2	53	98	8
Valleyfield	17	3	12	2	47	80	3

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	N	P	C	Pts.
As Junior	19	17	2	0	78	50	34
Citadelles	20	17	9	0	82	84	22
Shawinigan	16	9	6	1	95	76	19
Mtl-Nord	19	7	12	0	58	76	14
St-Hyacint.	17	6	10	1	63	74	13
T.-Rivières	15	3	12	0	60	85	6

LIGUE JUNIOR "A" D'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts.
Guelph	10	3	3	76	55	23
Niagara Falls	10	6	1	62	42	21
Peterborough	6	7	3	61	63	15
St. Michael's	9	4	2	57	51	20
St.-Catharines	6	10	1	66	77	13
Hamilton	4	9	5	63	68	13
Marlboros	5	11	1	51	74	11

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Toronto	3	3	0	0	22	10	6
Carabins	2	1	1	0	11	13	2
McGill	3	1	2	0	12	16	2
Laval	2	0	2	0	4	10	0

LIGUE TRANSPORTATION

	J	G	P	N	P	C	Pts.
Rosemont	9	6	3	0	44	20	12
H.-Québec	9	5	4	0	30	38	10
Police	9	5	4	0	31	45	10
C.N.R.	9	2	7	0	37	41	4

LES MENEURS

	B.	A.	Pts
Trottier, Rosemont	11	9	20
Boivin, Rosemont	9	11	20
Martin, C.N.R.	6	13	19
Groulx, Police	4	13	17
Bessette, C.N.R.	7	6	13
Gagné, Hydro-Québec	6	7	13
Samson, Rosemont	6	6	12
Seracino, Hydro-Québec	3	9	12
Maillé, Hydro-Québec	4	6	10
Marcoux, C.N.R.	4	6	10
Booman, C.N.R.	3	6	9
Charette, Police	6	3	9

LE CLASSEMENT

	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	6	3	0	47	26	12
Hydro-Québec	5	4	0	30	39	10
Police	5	4	0	31	45	10
C.N.R.	2	7	0	37	41	4

Jofre vainqueur

SAO PAULO, Brésil. (PA)— Le champion mondial des poids coqs Eder Jofre a remporté une victoire par mise hors de combat sur Billy Peacock de Los Angeles hier soir. Jofre a gagné son match non pour le titre à la première minute de la deuxième ronde. Le combat devait durer dix rondes.

Yves Trottier en 1ère place

La Ligue Transportation présentera son dernier programme double de l'année 1960, demain soir, au Centre sportif Paul-Sauvé alors que le CNR et l'Hydro - Québec s'affronteront dans la joute initiale et que le Rosemont sera l'adversaire de la Police, dans la seconde.

Le Rosemont occupe toujours le premier rang avec une avance de deux points sur les clubs Hydro-Québec et Police.

Chez les compteurs, la lutte se fait entre Yves Trottier et André Boivin, du Rosemont et Martin, du CNR. Trottier et Boivin sont sur un pied d'égalité avec 20 points, un de plus que Martin. Jean Groulx, de la Police détient le quatrième rang avec 17 points.

Pittsburgh obtient Bob Shantz du Washington

WASHINGTON, (PA) — Les Sénateurs de Washington ont cédé le lanceur gaucher Bobby Shantz aux Pirates de Pittsburgh, les champions du monde au baseball en échange de trois joueurs de leur système de clubs fermes.

Pour obtenir Shantz, les Pirates ont donné les contrats du premier-but R. C. Stevens, le troisième-but Harry Bright et le lanceur Benny Daniels. Ces trois joueurs portaient les couleurs du Salt Lake City dans la Ligue de la Côte du Pacifique l'an dernier.

Shantz avait passé au Washington mercredi, alors que les Sénateurs l'avaient repêché des Yankees de New York. Shantz, âgé de 35 ans, a remporté cinq victoires et a subi quatre défaites avec les Yankees la saison dernière.

Les Yankees achètent McDevitt des Dodgers

NEW YORK, (PA) — Les Yankees de New York ont acheté hier le lanceur gaucher Danny McDevitt des Dodgers de Los Angeles. Le prix versé par les Yankees n'a pas été dévoilé, mais on croit qu'il est légèrement supérieur au minimum de $20,600 fixé pour le repêchage.

En vertu de la même transaction, les Yankees enverront plus tard un joueur des mineures aux Dodgers.

McDevitt, âgé de 28 ans, n'a que très peu joué pour les Dodgers la saison dernière, ne gagnant aucune partie et subissant quatre défaites. Il a pris part à 24 parties, surtout en relève et n'a lancé que 53 manches.

Il a connu sa meilleure saison en 1959, alors qu'il a remporté 10 victoires et subi huit défaites.

Ligue CNR

Le Canadien de St-Lambert de l'instructeur Raymond Harvey luttera afin de quitter le dernier rang du circuit CNR lorsqu'il sera opposé aux Roovers de Notre-Dame-de-Grâce, demain soir à 8 h. au Centre sportif Laval. Dans la deuxième joute au programme, les Eperviers de Lucien Burns affronteront les Aigles de Longue-Pointe.

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	P	C	Pts
Castors	12	11	0	1	71	31	23
Rovers	11	6	5	0	39	38	12
Aigles	11	4	6	1	33	47	9
Eperviers	11	3	8	0	42	58	6
Canadien	11	3	8	0	37	49	6

GARDIENS DE BUTS

	J.	Bc	Moy.
A. Caron, Castors	12	31	2.58
T. Savage, Rovers	11	38	3.45
G. Cyr, Aigles	11	47	4.27
K. Hollindrake, Can.	11	49	4.45
M. Frechette, Eperv.	11	58	5.27

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
J.-G. Allard, Castors	12	9	21
M. Boucher, Castors	7	14	21
J. Fraser, Rovers	11	8	19
R. Sheppard, Castors	7	11	18
A. Jutras, Eperviers	7	10	17
J.-G. Lépine, Eperviers	6	11	17
B. Delisle, Rovers	7	9	16
G. Gadbois, Canadien	5	11	16
G. Boucher, Castors	4	12	16
D. Heaney, Castors	5	9	14
G. Rock, Canadien	7	6	13

Le style élégant de Glenn Hall des Hawks

par L. PERCIVAL

Plusieurs experts du hockey prétendent que Glenn Hall des Black Hawks de Chicago est le meilleur gardien de buts dans la Ligue Nationale. D'autres prétendent que Jacques Plante est le meilleur. Les experts et les joueurs sont cependant tous d'accord sur un même point : Hall est certainement l'homme le plus difficile à déjouer lorsqu'un joueur adversaire s'avance seul vers lui. Hall effectue souvent l'arrêt important, qui fait tant pour stimuler son équipe.



Le gardien de buts du club Chicago peut donner plusieurs leçons à de jeunes gardiens de buts. Il est exceptionnellement détendu même lorsque la tension passe à son plus haut degré. Hall a une tenue parfaite pour un gardien de buts — il a les genoux légèrement pliés, les épaules et les bras détendus prêts à effectuer des mouvements, ses pieds sont éloignés et son équilibre est parfait. Il est spécialement habile avec son bâton et il effectue des attrapés spectaculaire avec sa main.

La plus belle leçon à tirer en regardant jouer Hall est sa façon de placer son corps pour chaque lancer. Hall imite un receveur au baseball qui place son corps comme s'il s'attendait toujours de bloquer un mauvais lancer.

La plupart des jeunes gardiens de buts se tiennent debout comme s'ils s'attendaient à bloquer un lancer, au tout dernier moment avec le bâton ou la main. Hall est toujours alerte et se déplace souvent car il sait qu'une rondelle peut ricocher sur un bâton ou un patin. Hall aime bloquer le disque avec son corps et particulièrement avec sa poitrine. Les jeunes gardiens de buts devraient s'efforcer d'imiter Hall, qui se déplace rapidement et qui bloque la rondelle avec son corps et non seulement avec le bâton et la main.

Opposé au Valleyfield

Le Verdun tentera de mettre fin à sa longue période léthargique

Les Maple Leafs de Verdun traversent actuellement leur plus longue période léthargique depuis leur arrivée dans la Ligue Métropolitaine, il y a quatre ans.

L'équipe de Buddy O'Connor est ainsi passée en deuxième division par suite de cinq revers consécutifs. Les Maple Leafs affronteront demain les Braves de Valleyfield, une équipe qui n'a subi qu'une seule défaite au cours de ses quatre dernières joutes et seront privés des services de l'ailier gauche Jacques Brunelle, qui a écopé d'une punition de mauvaise conduite, jeudi.

Deux absents

Le Rosemont, d'autre part, n'alignera pas Léo Thiffault et Mario Deguise quand il disputera la victoire aux Alouettes de St-Jérôme. Thiffault, qui a subi une fracture de la clavicule mardi ne chaussera pas les patins avant une quinzaine de jours tandis que Deguise est suspendu pour une partie par suite d'une punition de mauvaise conduite.

Au Centre Paul-Sauvé, à 2 h. 30, les Royaux de Sorel seront les adversaires du National qui a accumulé cinq points sur un total possible de six au cours des trois dernières joutes.

L'autre joute au calendrier opposera les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce aux Maroons de Lachine. Ces derniers sont sur un pied d'égalité avec les Alouettes de St-Jérôme, en première position.

VOUS SOUVENEZ-VOUS?



17 décembre, 1952

IL Y A 8 ANS...

ARCHIE MOORE a décroché le championnat mondial mi-lourd et mis fin au règne de trois ans de JOEY MAXIM lors d'une victoire par décision unanime en quinze rondes à St-Louis. C'était sa première d'une série de trois victoires aux dépens de Maxim.

©1960 Chicago Tribune-N.Y. News Inc.

FORUM

Dimanche, 18 décembre, à 2.30 p.m.

LIGUE DE HOCKEY PROFESSIONNELLE DE L'EST

SUDBURY vs ROYAL

Autre attraction spéciale à 1 p.m. Hockey mineur Division Bantam

IMMACULEE-CONCEPTION vs ST-PIERRE-APOTRE

(Prix d'entrée spécial : Uniforme complet de hockey aux couleurs du Royal, pour enfants, donné comme prix de présence ; le tirage aura lieu entre les 2e et 3e périodes de la partie de la L.H.P.E. Le gagnant recevra son uniforme de McNiece's Sporting Goods, 1441 avenue McGill College.

Prix : Sièges réservés, $1.75, $1.50 et $1.25 Entrée, $1.00 enfants .50 dans les sections non réservées. Billets en vente MAINTENANT.

Centre Sportif
PAUL SAUVE

PATINAGE

POUR ADULTES

MERCREDI et SAMEDI
8 h. à 10 h. 30 p.m.

ADMISSION : $1.00, vestiaire inclus

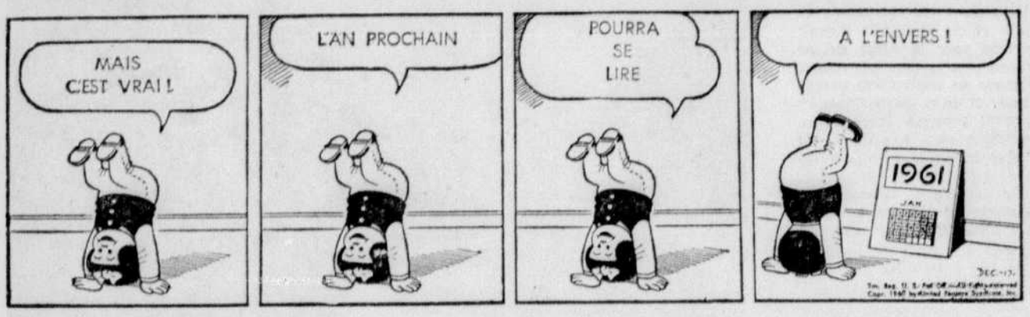
TARZAN



MOCO



PHILOMENE



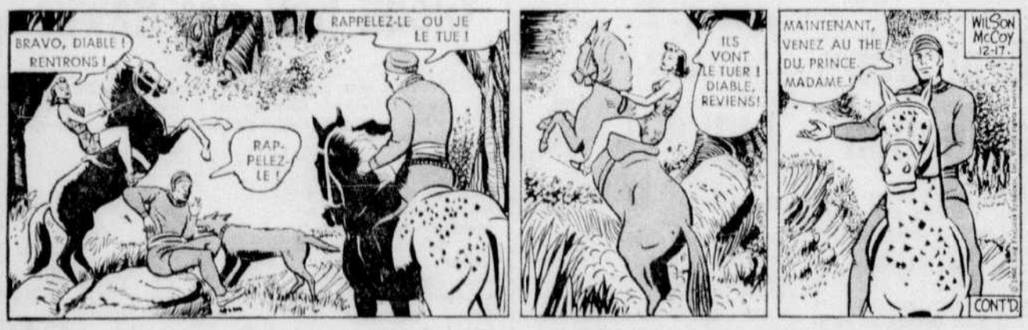
PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



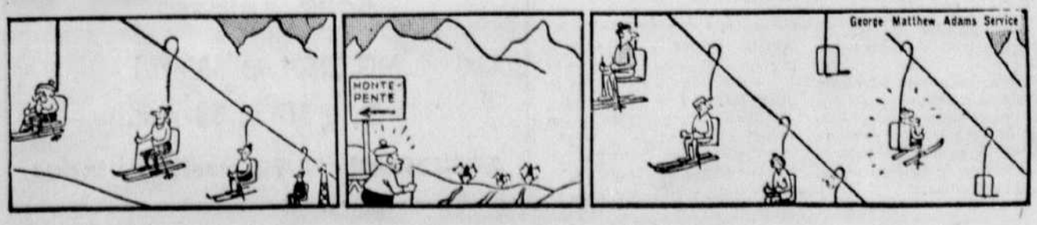
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON

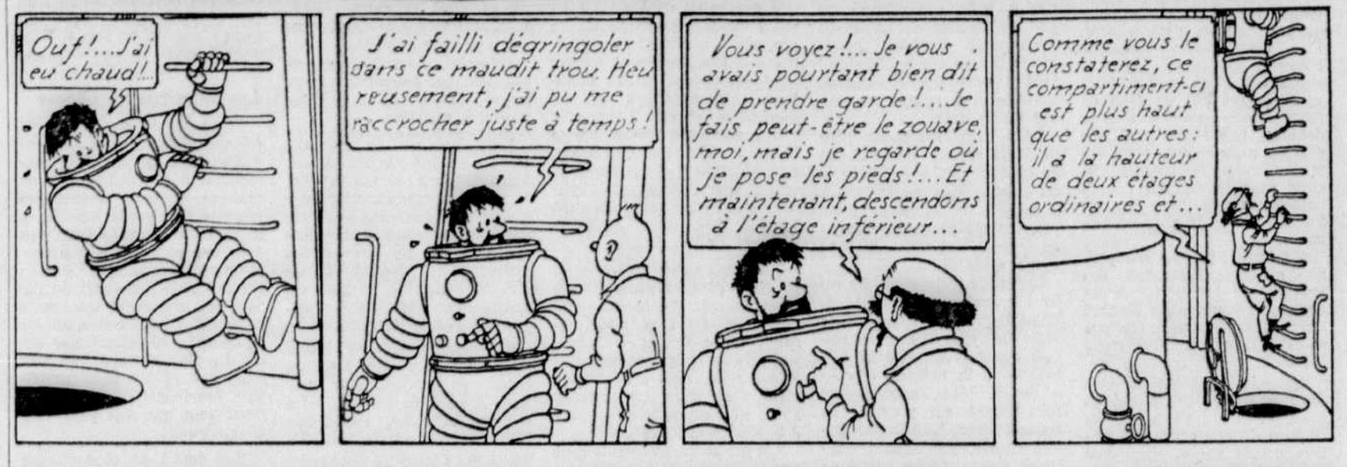


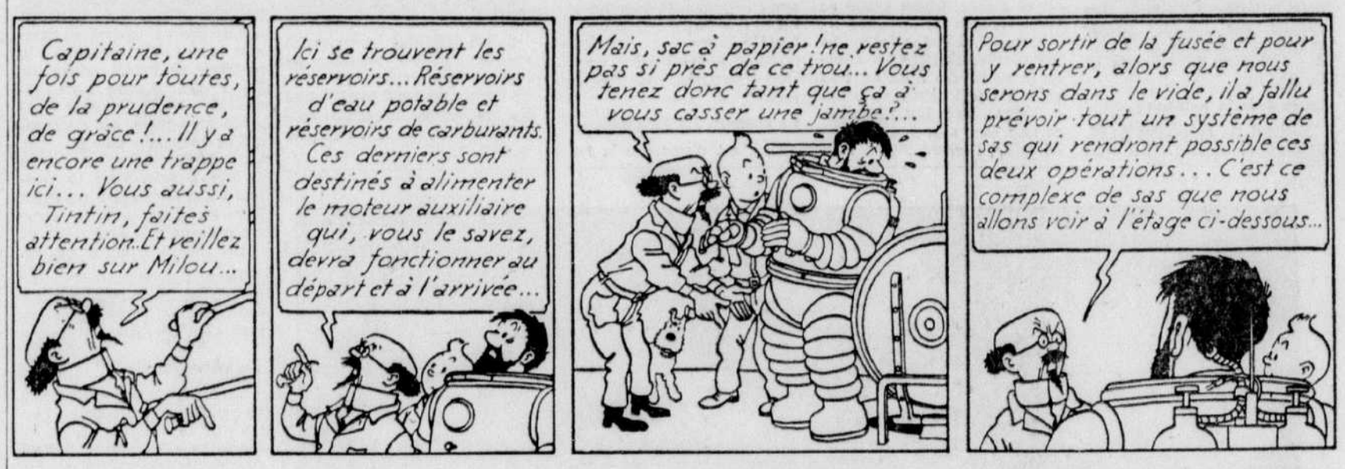
MON ONCLE

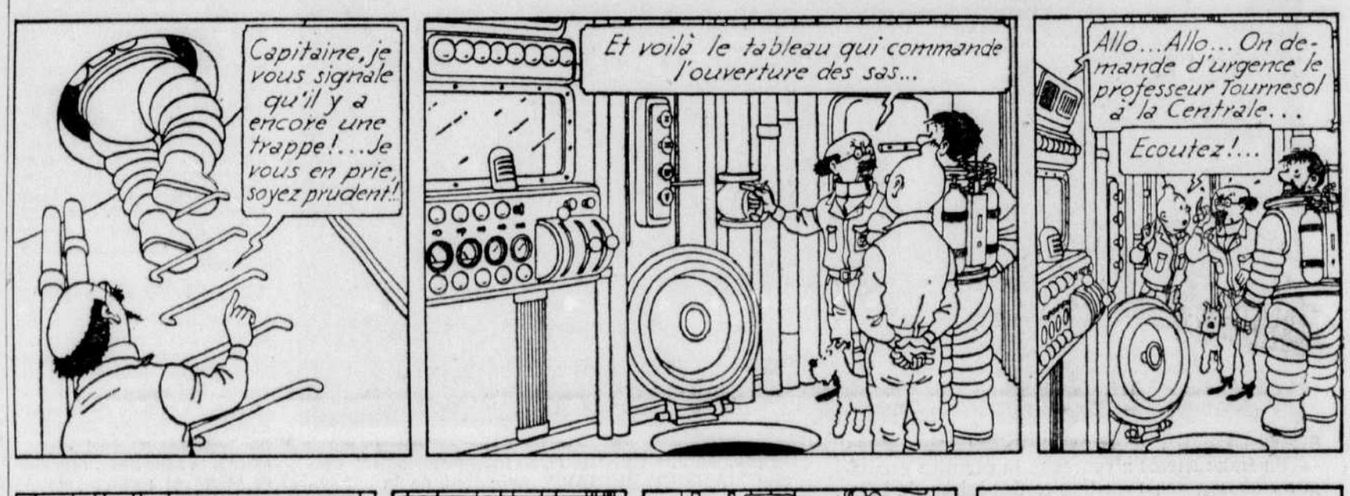


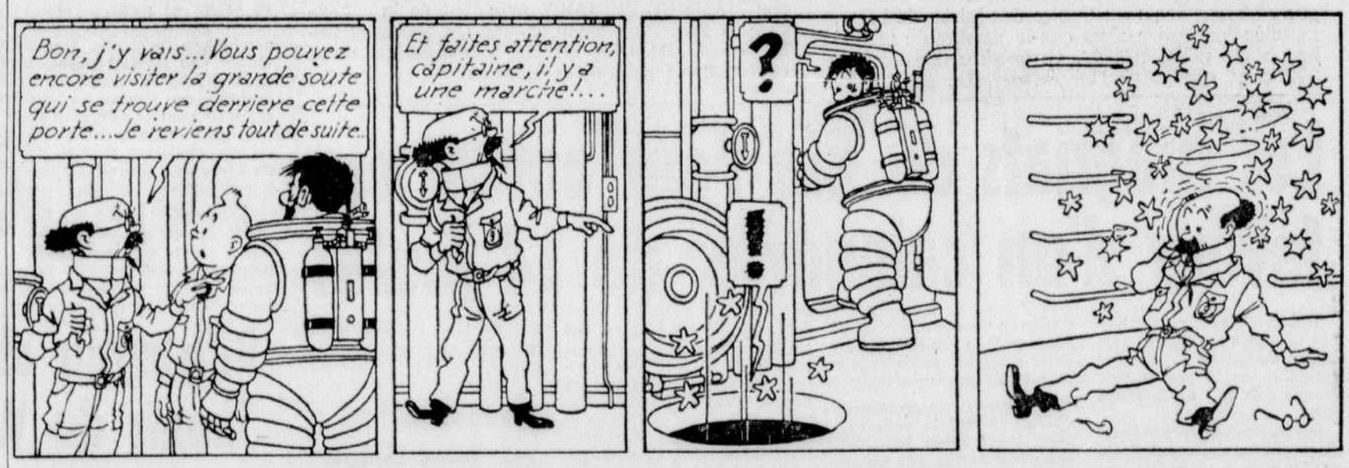
LES AVENTURES DE TINTIN ET MILOU — OBJECTIF LUNE

par HERGE COPYRIGHT EDITIONS CASTERMAN









LA SCIENCE EN IMAGES

LE MONORAIL

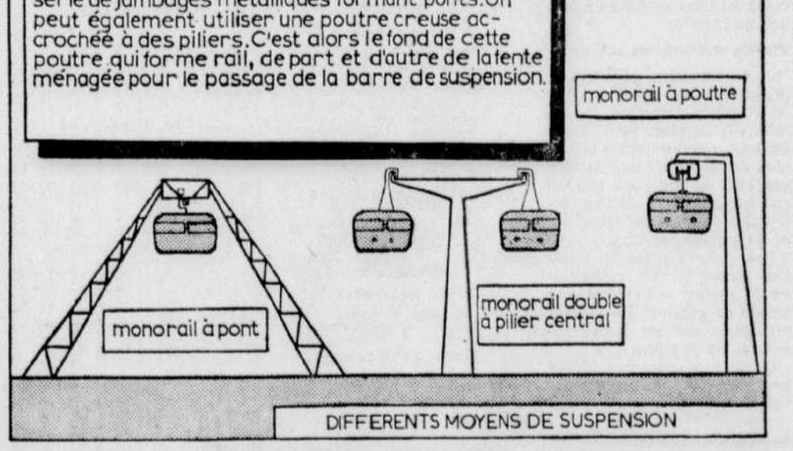
TRAIN SUSPENDU



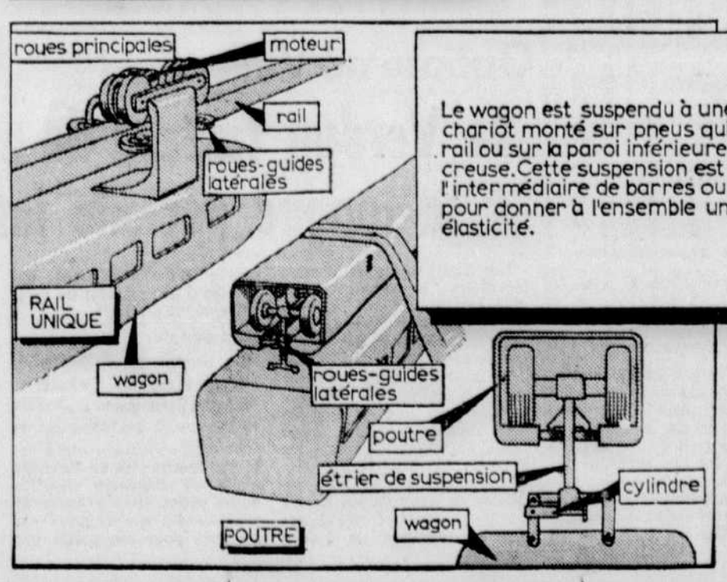
Le monorail ou train suspendu est un véhicule qui se déplace sans contact avec le sol, le long d'un rail surélevé.

tech-v-dijk

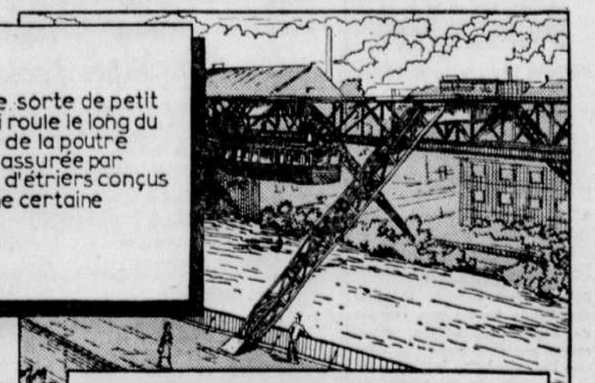
Le rail peut être installé de différentes façons. Il existe un système dans lequel le rail est fixé à une série de jambages métalliques formant ponts. On peut également utiliser une poutre creuse accrochée à des piliers. C'est alors le fond de cette poutre qui forme rail, de part et d'autre de la fente ménagée pour le passage de la barre de suspension.



DIFFERENTS MOYENS DE SUSPENSION



Le wagon est suspendu à une sorte de petit chariot monté sur pneus qui roule le long du rail ou sur la paroi inférieure de la poutre creuse. Cette suspension est assurée par l'intermédiaire de barres ou d'étriers conçus pour donner à l'ensemble une certaine élasticité.



Le grand avantage du monorail réside dans le fait que le wagon circule indépendamment du trafic au sol et que son installation ne prend sur ce sol qu'un très faible encombrement. Le plus ancien monorail à été mis en service dès 1903 à Wuppertal (Allemagne).

CAHIER No 4 — 77e ANNEE — No 55

TOURISME — IMMEUBLE

LA PRESSE

MONTREAL, SAMEDI 17 DECEMBRE 1960

NOUVELLES DE FINANCE

PAGES 37-48

3 comtés, 9 villages, 15,000 personnes demandent au gouvernement: attend-on que le pont de Terrebonne s'écroule?

par Gilles CONSTANTINEAU

Le 10 mars 1959, une section du tablier du pont de Terrebonne, à une quinzaine de milles au nord de Montréal, s'affaissait légèrement. On mit plusieurs jours à réparer les dégâts. Pendant ce temps, le pont fut fermé à toute circulation lourde; les personnes qui voyageaient en autobus étaient contraintes de descendre à une extrémité du pont, de traverser à pied et de remonter dans le véhicule à l'autre bout.

En juillet 1960, par un beau dimanche, un touriste qui revenait à Montréal, croisant un autobus sur le même pont, obliqua légèrement et heurta le parapet. Sa voiture se trouva coincée entre le garde-fou et l'autobus. Pour la sortir de cette mauvaise posture, policiers et "volontaires" se mirent en frais de la déplacer latéralement, à bout de bras. Mais à chaque secousse, affirme le touriste, le pont oscillait lui aussi et frémissait dans toute sa carcasse. Des dizaines de personnes ont constaté le phénomène, non sans inquiétude.

Pont vétuste, vieux de plus d'un demi-siècle; pont à péage, qui fait enrager non seulement les touristes, mais aussi les villageois de trois comtés, et qui fait rire à leur barbe les habitants de la ville de Terrebonne dont ils paient, un à un, les taxes foncières; pont trop étroit qui toutes les fins de semaine d'été cause des embouteillages monstrueux; en un mot, pont désuet dont on réclame depuis dix ans, avec une persévérance touchante mais vaine, sinon la suppression, du moins le remplacement...



"Poids maximum: 15,000 livres"; c'était avant l'affaissement... Mais les camions lourds sont contraints d'emprunter ce pont chambranlant

C'est avec le même esprit de persévérance, mais cette fois dans un mouvement dont l'envergure dépasse largement celle de toutes les demandes antérieures, que les représentants municipaux, les Chambres de commerce et d'autres associations de neuf villes ou villages des comtés de Terrebonne, de Montcalm et de l'Assomption ont fait parvenir hier au premier ministre, M. Jean Lesage, au ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, au ministre des Travaux publics, M. René Lévesque et au député de Terrebonne, M. Lionel Bertrand, une requête dans laquelle ils réclament la construction immédiate d'un nouveau pont et celle d'une route convenable.

On réclame également l'abolition du péage sur le pont actuel, en attendant la construction de l'autre.

La requête

"Attendu, déclare la requête, qu'il existe à Terrebonne un pont inadéquat aux besoins actuels de la circulation sur la route No 18;

"Attendu que ce pont, du fait qu'il est à péage, paralyse le développement touristique et industriel de la région au nord de Terrebonne desservie par la route No 18;

"Attendu que ce pont, vieux de cinquante ans, ne répond absolument pas aux besoins de la circulation lourde actuelle, comme en font foi les multiples lettres d'ingénieurs adressées au conseil municipal de Terrebonne, et qu'une hécatombe est donc à prévoir;

"Attendu que la population des régions au nord de Terrebonne est appelée à payer les taxes des résidants de cette ville, ce qui constitue une anomalie et une injustice...

"...Demande est donc faite ...1) qu'un nouveau pont soit construit à Terrebonne... et ce dès cet automne, ce qui serait une excellente mesure pour atténuer le chômage saisonnier; 2) qu'une route convenable conduisant à ce pont soit mise en chantier immédiatement; 3) que le péage soit immédiatement aboli sur le pont actuel, ce qui accélérerait la circulation en attendant le nouveau pont."

Elle porte la signature des maires, conseillers municipaux, commissaires d'école, présidents de Chambres de commerce et autres notables de Notre-Dame-de-la-Merci, de St-Henri de Mascouche, de St-Esprit, de Ste-Julienne, de Rawdon, de St-Emile de Montcalm, de Chertsey et de Saint-Donat.

Elle a reçu également, ce qui ne laisse aucun doute sur la nécessité d'un nouveau pont, l'adhésion formelle de la Chambre de commerce de la ville de Terrebonne, et celle de l'Association des camionneurs de la province.

Enfin elle a recueilli le soutien explicite, sous la forme d'une pétition contenant 400 signatures, de l'Association des propriétaires du Canton de Rawdon.

En tout, près de 600 signatures faites avec conviction, au nom de la population de 3 comtés dont l'industrie doit emprunter, presque tout entière, la fameux pont.

Les anomalies soulignées et l'inquiétude exprimée sont conformes à la réalité, a déclaré un dirigeant du mouvement, membre de la Chambre de commerce de Rawdon.

Le pont de Terrebonne a été construit en 1906; il a donc 54 ans. La rivière des Mille-Iles, là où il l'enjambe, est démesurément large: près d'un dixième de mille, mais le pont reste excessivement étroit: 15 pieds et 8 pouces d'un parapet à l'autre.

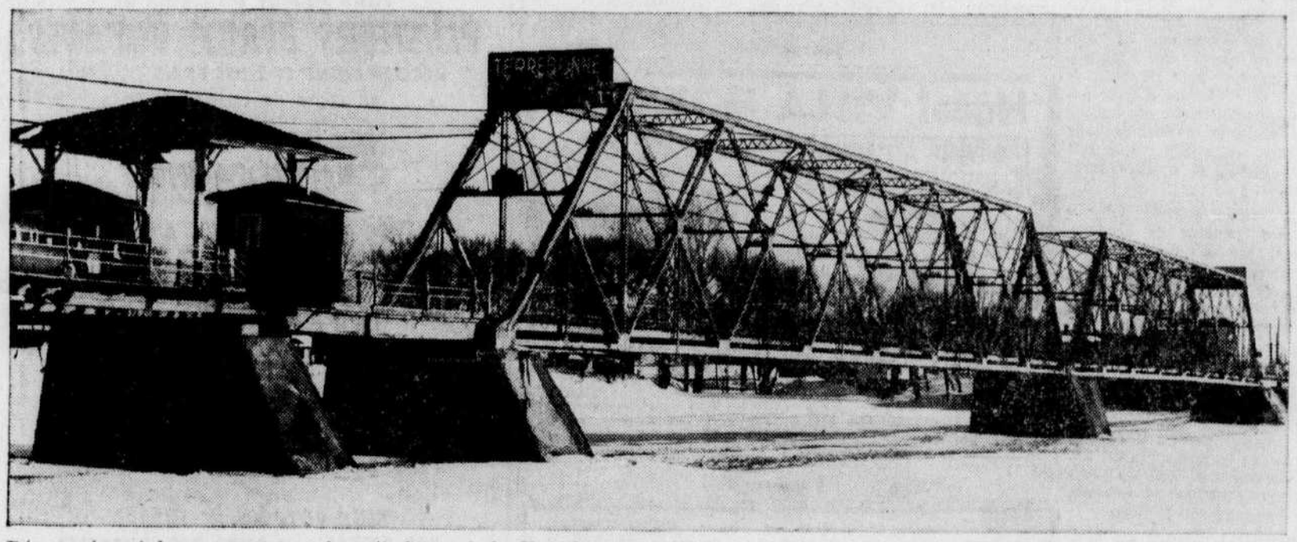
Le poids maximum autorisé pour les véhicules qui l'empruntent est de 15,000 livres (il n'a pas changé depuis l'affaissement); mais on y voit constamment passer d'énormes camions chargés à plein, dont le poids excède sans doute la tolérance.

Pour prendre d'autres ponts, il faudrait faire des détours de 50 milles...

Côté péage, on rappelle qu'on ne perçoit de droits de passage que depuis 1910 environ; à cette époque, Terrebonne avait été éprouvée par une conflagration... dont les touristes et les villageois du nord continuent d'indemniser la ville.

Celle-ci retire de l'exploitation de son pont, le dernier pont privé à péage dans la province, des revenus nets d'environ $175,000 par année. C'est grâce à cette mine d'or que les impôts fonciers des gens de Terrebonne sont ridiculement peu élevés. Leur taxe d'eau est en leur taxe foncière.

Et alors? Quinze mille personnes demandent aux autorités gouvernementales presque aussi élevée que tés gouvernementales: Attend-on que le pont s'écroule?



Démesurément long, comme on le voit, le pont de Terrebonne est pourtant si étroit que deux camions ne peuvent s'y croiser. Il est périodiquement la cause d'exécrables congestions routières.

Le bien commun accorde à l'État le droit d'intervenir au sein du Comité catholique

par Gaston DUGAS

La mission que l'on veut aujourd'hui confier à une Commission royale d'enquête sur l'éducation aurait pu être remplie en bonne partie, par le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique si, dans sa composition, dans ses règlements, dans son champ d'action comme dans sa juridiction, des réformes de base avaient été effectuées il y a plusieurs années déjà.

Rares sont ceux qui, en 1960, nient à l'Etat une juridiction s'étendant à tous les secteurs de l'enseignement. Or cette juridiction, pour des raisons historiques, a été confiée dans le Québec à un organisme nommé Conseil de l'instruction publique, lui-même composé de deux Comités, l'un protestant, l'autre catholique. Parce que l'Etat, parce que le Comité catholique donc, a laissé à des institutions privées l'initiative de développer à peu près tous les domaines de l'enseignement, en dehors de l'école élémentaire, il arrive qu'on ne s'entend plus du tout sur les structures, les programmes, les cadres de l'enseignement, la définition même des termes employés en éducation. Il arrive en un mot une absence grave de coordination entre les divers échelons de notre système.

Le gouvernement a promis l'enquête royale réclamée de toute part, pour remédier à cette situation. Mais parce que les conclusions de cette étude intensive ne pourront être publiées avant trois ou quatre ans, les autorités songent à apporter, dès maintenant, des réformes nombreuses qui permettraient au Comité catholique d'agir avec plus de dynamisme. Elles ont d'ailleurs été invitées à le faire par le cardinal Paul-Emile Léger lui-même, lors de la réunion de septembre du Comité: "Il (le législateur) devra également étudier les rouages du Comité de l'Instruction publique, reviser ses règlements, fixer son champ d'action, préciser sa juridiction, créer un exécutif qui rendrait ses décisions plus efficaces et même étudier, si la chose s'avère utile, sa composition afin d'introduire dans son sein des compétences, dans le domaine de l'éducation." Malheureusement, cette invitation non équivoque, cette perche tendue au gouvernement, avait été enterrée sous une montagne d'autres discours.

Les droits de l'Etat

D'ailleurs, l'Etat a le droit "d'exiger et dès lors de faire en sorte que tous les citoyens aient la connaissance nécessaire de leurs devoirs civiques et nationaux, puis un certain degré de culture intellectelle, morale et physique... Il peut aussi se réserver de définir le niveau moyen des études et des connaissances générales, comme aussi le minimum de formation civique, qui sont requis par le bien commun". Ce droit est défini dans une synthèse doctrinale portant sur la famille et publiée par l'Union internationale d'études sociales. On ne peut tout de même pas qualifier ce mouvement d'anarchiste.

Or, la communauté canadienne-française désire des changements et l'exprime assez clairement depuis quelque temps. Si, au nom du bien commun, l'Etat peut fixer au Comité catholique des objectifs minima à atteindre, il peut bien aussi, au nom du même principe, confier la direction de ce Comité à des hommes capables de faire en sorte que ces minima soient atteints.

Le Comité catholique est actuellement formé des 22 évêques et vicaires apostoliques dont les territoires sont en partie ou en tout situés dans la province de Québec, et d'un nombre égal de laïcs. Ses règlements lui permettent de créer des commissions, des sous-commissions et des sous-comités: toutes les questions à l'étude sont soumises à chacun de ses groupements et quand elles arrivent au niveau du Comité catholique, les membres se contentent souvent d'approuver. On a bien tort, dans ces conditions, de rendre à priori les évêques responsables de tous les maux dont souffre notre système d'éducation. D'autant plus que les pouvoirs d'exécution du Comité catholique étant nuls, il n'est pas certain que, même si des programmes formidables avaient été présentés au cours des vingt dernières années, l'Etat aurait voulu payer la note.

Les réformes envisagées

Ce qui ne veut pas dire qu'une évolution rapide n'est pas nécessaire. Le Comité catholique lui-même cherche sa voie depuis le mois de février dernier. Il a alors transformé ses commissions: en septembre un demi-exécutif, nommé commission de permanence, a été mis sur pied; mercredi de cette semaine, finalement, le Comité a décidé d'assurer la représentation des divers secteurs de l'enseignement dans les commissions dont, seuls, les membres du Comité catholique faisaient partie dans le passé, à quelques exceptions près. On a également décidé de créer de nouvelles commissions pour étudier les problèmes qui se posent au Comité catholique, dans ses relations avec l'enseignement supérieur.

Dans l'esprit des membres du Comité catholique, cette dernière réforme est d'envergure, mais la démocratisation réclamée par un secteur de plus en plus important de la population vise non seulement les commissions, mais aussi le Comité catholique lui-même.

C'est perdre son temps que de parler de confessionnalité, de l'opportunité ou non d'abolir ce système scolaire: la très grande majorité de la population tient à la confessionnalité dans les écoles et, de ce fait, elle n'est pas menacée. Il faut également, dans l'élaboration d'une nouvelle politique d'éducation, assurer à l'organisme chargé de prendre les décisions académiques (et ici il s'agit du Comité catholique) la plus grande autonomie possible, comme l'ont voulu nos ancêtres en instituant le système actuel. Enfin, il est normal que l'épiscopat soit représenté au sein d'un Comité d'éducation chargé de l'enseignement catholique.

L'action possible du gouvernement

En respectant ces principes, il est possible de transformer le Comité pour lui donner un dynamisme qu'on ne peut attendre de plusieurs de ses membres actuels, et à cause de leur grand âge dans certains cas (on en a vu quelques-uns célébrer, presque, leurs "noces

Voir BIEN COMMUN, page 45

Le bill sur le Conseil de la productivité est adopté en 3e lecture

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA. — Les Communes ont finalement adopté, hier après-midi, en 3e lecture, par un vote de 151 à 2, le bill destiné à permettre la création d'un Conseil national de la productivité.

Les libéraux et les socialistes, ces derniers à l'exception de MM. A. Peters et Murdo Martin, ont voté avec les conservateurs en faveur du bill, soutenant que celui-ci est une autre mesure qui n'aura aucun effet immédiat pour vaincre le chômage mais pourra, à la longue, contribuer à améliorer la situation.

MM. Peters et Martin, du PSD, ont soutenu que la productivité a déjà fait perdre beaucoup d'emplois et qu'il faut d'abord songer à vendre nos produits. Les socialistes qui ont voté avec le gouvernement sont MM. Argue, Herridge, Fisher et Pitman.

MM. J. W. Pickersgill et Paul Martineau ont fait les frais du débat principal, hier, bataillant à coups de statistiques pour démontrer lequel, du régime Bennett ou du régime King, avait apporté le plus de chômage entre 1930 et 1940, au Canada.

Mais on a aussi parfois remonté à 1958, alors que le député libéral de Bonavista-Twillingate, accusant le gouvernement conservateur de présenter des "lois de façade", qui constituent une "farce", pour masquer la "faillite complète du régime actuel", a rappelé la fameuse et fréquente déclaration électorale de M. Diefenbaker: "Aussi longtemps que je serai premier ministre, personne ne souffrira du chômage".

M. Martineau, député conservateur de Pontiac-Témiscamingue, a rappelé à M. Pickersgill sa fameuse déclaration sur les bébés canadiens (comptant plus que les immigrants), a soutenu que le bill du Conseil de la productivité n'était qu'une mesure entre plusieurs pour réduire le chômage et que celui-ci avait atteint un record en février 1939.

—Vous choisissez un mois en particulier, mais pour l'année la moyenne a été fort inférieure, et à l'été, il n'y avait plus de chômage, contrairement à ce qui s'est produit sous les conservateurs depuis trois ans, a répondu M. Pickersgill.

—A quoi sert, pour le bien de la population, dans les circonstances actuelles, de discuter de toutes ces choses (passées) a lancé à son tour le député Peters.

Une heure perdue

Après l'adoption du bill sur le Conseil de la productivité, il restait une heure avant l'étude des bills privés. Le ministre des Finances, M. Donald Fleming, a alors proposé que l'on étudie son budget supplémentaire en commençant par les crédits de Mme E. Fairclough, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Celle-ci était toutefois absente, pour cause de maladie. Les libéraux ont alors réclamé que l'on étudie les crédits d'un autre ministre, présent, rappelant que M. Fleming avait promis que les titulaires des ministères seraient en Chambre pour défendre leurs crédits. M. Fleming a répliqué que le secrétaire parlementaire de Mme Fairclough, M. Charlton, était là et qu'en réalité il ne s'agissait que de voter des dépenses additionnelles pour des buts déjà acceptés lors de l'adoption du budget principal.

Les ministériels ont insisté et finalement, pendant une heure, on a discuté vainement sur un maigre poste de $50,000 pour des travaux d'hiver dans des réserves indiennes, l'opposition libérale et cécéfiste "embouteillant" M. Charlton à l'aide de questions embarrassantes.

Il faut aussi dire que le secrétaire parlementaire n'é-

Voir LE BILL en page 45

En attendant les résultats de la Commission d'enquête sur l'éducation

Nos universités devraient-elles suspendre l'adaptation de leurs structures au modèle anglo-saxon?

par Raymond GRENIER

La querelle des universités (s'il est permis d'employer cette expression) ne manque pas de "suspense"... Qu'elle pourrait même en comporter davantage, il n'est pas difficile de l'imaginer.

Après leurs collègues de Montréal, les professeurs de carrière de l'université Laval de Québec viennent de recommander au gouvernement de Québec de suspendre sa décision sur la création d'une nouvelle institution d'enseignement supérieur à Montréal jusqu'à ce que la Commission d'enquête sur l'éducation ait terminé l'étude "des **structures** et du financement de notre système d'éducation".

Il faut d'abord savoir, a-t-on dit, s'il est opportun de **multiplier** les institutions universitaires.

Exigée à propos d'un problème **quantitatif**, une telle suspension, il est étonnant que personne n'ait encore songé à l'exiger à propos d'un problème **qualitatif** d'une importance assurément majeure — à propos des transformations structurales universitaires qui, elles, sont en voie d'achèvement et qui vont placer la Commission royale devant des faits accomplis dont certains pourraient juger les conséquences plus graves encore que la fondation d'une nouvelle université.

Il s'agit de l'alignement de nos universités canadiennes-françaises sur le modèle anglo-saxon: mêmes types d'épreuves et mêmes grades, absorption des quatre dernières années d'enseignement conduisant au baccalauréat complétée par la création de "collèges" universitaires "intra muros" et par l'évolution de la Faculté des Arts vers la formule de la "Faculty of Arts and Sciences" des institutions américaines et canadiennes-anglaises. (1)

Enquête "prélimitée"?

Il reste encore quelques éléments à mettre en place, les derniers. Il ne semble pas qu'on veuille tergiverser et, même à Montréal où la transformation est la moins achevée, l'étude d'un programme de baccalauréats de divers types généraux ou spécialisés ('General' ou 'Honours' B.A. ou B.Sc.) prépare activement l'apparition d'un "collège" universitaire et la refonte de la Faculté des Arts que celui-ci implique à plus ou moins brève échéance.

Est-ce donc à dire que la question du choix entre les structures universitaires françaises et anglo-saxonnes demeurera en dehors du champ d'enquête de la prochaine Commission royale?

Ce serait pour plusieurs un sujet d'étonnement profond et de déception irritée.

Si explicable qu'elle puisse être par toutes sortes de raisons géographiques, économiques ou même éducatives, il serait regrettable que l'adoption de la formule anglo-saxonne ne fût pas discutée à fond à la Commission d'enquête.

Quel que soit le choix, il importe sûrement qu'il soit clairement justifié "coram populo".

Les méfiances de nombreux esprits à l'endroit du système anglo-saxon ne sont pas toutes sentimentales.

Il leur faut, par exemple, de fortes raisons pour comprendre qu'il est avantageux, dans le but de résoudre des problèmes d'équivalence des diplômes dans le cadre nord-américain, de s'en poser de nouveaux dans le cadre français aujourd'hui étendu à la vaste Communauté française; car, quels que soient leurs mérites respectifs, la licence ès lettres française est quelque chose de différent de la "maîtrise ès arts ès lettres..." (la langue elle-même proteste!), et cette différence, qui sait? bouleverse peut-être des structures de pensée qu'on ne saurait changer sans une certaine aliénation, sans accentuer notre caractère d'étrangers dans l'aire de la civilisation française et nous rendre la communication plus malaisée avec les autres groupes francophones du monde.

Evolution aux E.-U. vers des structures canadiennes-françaises!

Ce qui n'est pas pour rassurer les méfiants, c'est évidemment le train dont vont les choses universitaires aux Etats-Unis. On semble s'être coiffé ici du système anglo-saxon au moment précis où les Américains s'efforcent de le corriger par des réformes qui le rapprochent du français!

On a déjà abondamment cité les cris d'alarme d'éminents éducateurs américains devant les piètres résultats de leur système. En voici un autre qui ne remonte qu'au mois d'octobre dernier. "Seulement 20% des 1,800 collèges et universités des Etats-Unis donnent à leurs étudiants une préparation suffisante pour pouvoir aborder sans propédeutique les études supérieures au baccalauréat", déclare M. Hartley Simpson, doyen de l'"Ecole des 'Graduès'" de l'université Yale. "Et je suis généreux, ajoute-t-il; certains de mes collègues fixent ce pourcentage à 10%".

Mais il y a plus troublant encore.

Pour lutter contre cette dé-

Voir L'EDUCATION, page 45

Lors du recensement de juin

L'origine du côté paternel établira l'origine ethnique

OTTAWA. (PC) — "Quelle est votre origine du côté de votre père?" Voilà la question que les recenseurs devront poser pour établir l'origine ethnique, lors du prochain recensement décennal.

C'est ce qu'indique un rapport préparé par le Bureau fédéral de la statistique, à la demande du ministre du Commerce, M. Hees.

Le ministre a souligné hier, aux Communes, qu'il a fait distribuer ce rapport à tous les députés, à cause du grand intérêt manifesté envers ce sujet.

M. Hees a dit que le rapport répond aussi à une question que le député libéral de Mont-

Voir RECENSEMENT, page 45

Nouvelles pressions sur M. George Hees

Onze associations canadiennes-françaises rencontreront le ministre du Commerce, M. Hees, lundi après-midi, afin de lui exposer leurs vues sur le nouveau questionnaire du recensement.

Quelle que soit la force de leurs raisons contre le questionnaire, on doute fort qu'ils obtiennent gain de cause et fassent disparaître la mention "canadienne" qui paraît sur la liste des réponses admissibles à la question sur l'origine.

On l'a dit 100 fois déjà, les documents du recensement sont tous imprimés et reprendre la tâche représenterait un coût énorme que le gouvernement aurait peine à justifier auprès de l'élement canadien qui ne s'oppose pas à l'inclusion du mot "canadienne".

Les relations Canada-Cuba

Les pièces d'avions commerciaux: du matériel stratégique ou non?

OTTAWA. (PC) — La discussion sur les relations commerciales du Canada avec Cuba s'est poursuivie hier aux Communes.

M. Hees, ministre du Commerce, a déclaré qu'aucun permis d'exportation n'a été ou ne sera émis pour l'expédition de matériel stratégique canadien, à destination de Cuba.

Le chef de l'opposition, M. Pearson, a souligné que l'expédition de moteurs d'avions et de pièces détachées — qui a englobé 12 des 17 permis délivrés — vient à l'encontre des dispositions de la loi canadienne. Il a précisé que de tels articles sont tenus pour du matériel stratégique.

Explications

M. Hees a répliqué que ces moteurs et pièces détachées étaient destinés aux avions Viscount et Britannia utilisés par la "Cubana Airlines". Le ministre du Commerce a ajouté que des moteurs d'avions peuvent être considérés comme du matériel stratégique s'ils s'appliquent à des avions militaires, mais non s'ils sont destinés à des appareils commerciaux.

On se souvient qu'en 1956, durant la crise de Suez, les progressistes conservateurs avaient protesté contre la livraison par le Canada à l'Egypte d'avions d'entraînement Harvard. Ce sont les libéraux qui se trouvaient alors au pouvoir.

M. Hees a également mentionné hier que le gouvernement canadien n'émettra aucun permis pour l'exportation, via le Canada, de produits américains à Cuba. Cela équivaudrait, dit-il, "à de la contrebande".

Le ministre du Commerce a été serré de près par un interrogatoire des libéraux. Les questions portaient sur la rencontre que M. Hees a eue avec la mission commerciale cubaine à Ottawa, et spécialement sur sa déclaration touchant les relations commerciales avec Cuba. Le ministre du Commerce a dit en effet, à ce sujet: "Vous ne pouvez pas trouver de meilleurs hommes d'affaires".

Qu'est-ce qu'ils ont?

Mais qu'ont-ils donc, ces Cubains, qui les rend meilleurs clients qu'aucun autre? a demandé M. George McIlraith (libéral d'Ottawa-Ouest) à M. Hees.

Celui-ci a répondu qu'il ne parlait pas des Cubains comme individus, mais qu'il parlait "du genre de commerce qu'ils offraient au Canada".

Lorsque les gens viennent ici, avec qui nous avons des relations d'affaires normales, et désirent acheter nos marchandises pour de l'argent comptant, des marchandises produites par des Canadiens, dans nos usines canadiennes et sur

Voir CUBA en page 45

Nouvelles précisions au sujet de l'assurance-hospitalisation

Le Dr Jules Gilbert, directeur du service d'Assurance-hospitalisation du ministère de la Santé de la province de Québec, a poursuivi hier ses déclarations sur l'application du plan, cette fois à l'intention des représentants de la presse, de la radio et de la TV. Il était accompagné du Dr J.-Nap. Tremblay, directeur des services du même ministère à Montréal, et assistant-directeur du plan d'assurance-hospitalisation.

Les services à l'hôpital qui seront assurés au patient en vertu de la dite loi, dit le Dr Gilbert, sont:

1—logement et repas dans une salle publique;

2—soins infirmiers nécessaires;

3—services de laboratoire, de radiologie, autres services de diagnostic, interprétations nécessaires pour maintenir la santé, prévenir la maladie, aider au diagnostic et au traitement de toute blessure, maladie ou infirmité;

—médicaments, produits biologiques, préparations prescrites par le médecin et administrés à l'hôpital, à l'exclusion des médicaments brevetés;

5—usage de la salle d'opération, de la salle d'accouchement, des appareils d'anesthésie et du matériel nécessaire;

6—matériel ordinaire de chirurgie;

7—usage des services de radiothérapie et de physiothérapie lorsqu'ils sont disponibles;

8—services des personnes rémunérées par l'hôpital, telles qu'infirmières et autres employés salariés.

Les services QUI SONT AUX FRAIS DU PATIENT sont ceux des médecins, des chirurgiens et des anesthésistes.

Il faut noter également que les frais de transport par ambulance et autres frais de déplacement, de même que le coût des médicaments que le patient emporte de l'hôpital chez lui, SONT AUSSI A LA CHARGE DU PATIENT.

Où ces services peuvent-ils être obtenus?

Dans tous les hôpitaux approuvés par le ministre de la Santé en vertu de la dite loi d'assurance-hospitalisation, EXCEPTE les sanas antituberculeux, les institutions pour malades mentaux, les foyers pour

Voir PRECISIONS en page 44

Voyages

LE PLAISIR COMMENCE ICI



Lorsque vous voyagez par Greyhound

VOYAGE DE MARDI-GRAS DE 7 JOURS

Prenez part au Mardi-Gras. Nul problème de chambres d'hôtel ou de réservations : Greyhound s'occupe de tout. Voyage de Mardi-Gras toutes dépenses payées comprenant transport, 4 jours et 4 nuits dans le meilleur hôtel de Nouvelle-Orléans. Visite de la nouvelle et le vieille Orléans. Vous assisterez à une reproduction du fameux bal Krewe de Alpheus. $154.64*

TOUR COMPLET DE LA FLORIDE

Tour de 15 jours des côtes est et ouest et du centre de la Floride. Visite de St. Augustine, Marineland, Silver Springs, Cypress Gardens, "Gold Coast". Comprend transport, hôtels et visites touristiques. De Montréal $189.59*

TOUR ESCORTE DU MEXIQUE

18 jours ! Aventure et gaieté au sud de la frontière. Visitez 15 Etats mexicains. 11 nuits dans hôtels, visite complète de Mexico, Puebla, jardins flottants de Xochimilco, Taxco, Cuernavaca. Escorté à partir de San Antonio. $273.25*

CALIFORNIE

28 jours ! Voyez Denver, Grand Canyon, Painted Desert. Puis toutes les splendeurs de Los Angeles, Beverley Hills, Pasadena, et les studios de cinéma. Voyez San Francisco, Salt Lake City, Cheyenne, Chicago. $292.40*

Suivez le soleil par Greyhound à :

	Aller seulement
Jacksonville	$38.85
Tampa	43.80
Miami	47.30
St. Petersburg	44.40
Nlle-Orléans	44.90
Mexico	65.80
West Palm Beach	45.85
Los Angeles	79.35
Phoenix, Arizona	69.50
Fort Pierce	44.65

Prix du voyage par personne, chambre double

C'est si confortable par autobus . . . et laissez-nous le volant !

GREYHOUND

1188 ouest, DORCHESTER
UNiversity 6-8441

ou voyez votre agence de voyage

Québec battra tous les records de tourisme l'an prochain, si...

"La construction de la route transcanadienne dans les limites de notre province, l'aménagement d'un réseau routier moderne sont les principaux facteurs qui nous portent à croire que 1961 devrait être sans précédent pour le tourisme de la province de Québec," déclare M. J.-Emile Renaud, directeur général du Club Automobile Québec. Grâce à ses affiliations à l'American Automobile Association et à la Canadian Automobile Association, le Club Automobile Québec interprète le sentiment de plus de 7 millions d'automobilistes susceptibles de nous visiter.

Depuis plusieurs années, bon nombre de touristes américains quittent notre province avec la ferme résolution de ne pas y revenir "for a thousand dollars". Ils déplorent l'état lamentable de notre réseau routier qui se compare si mal avec le leur et présente, à chaque voyage dans "la belle province" des risques inestimables et imprévisibles. Le caractère tortueux, raboteux et étroit de plusieurs de nos routes offre des dangers grandissants que les accidents routiers accrus confirment chaque semaine. Les visiteurs craignent nos routes et repartent décidés de ne plus y revenir, vu, principalement, les problèmes causés par nos voies de communication. "Nous avons toujours regretté entendre nos voisins du sud nous quitter et nous dire. "Mille regrets, mais jamais nous ne reviendrons voyager sur de telles routes," de préciser M. Renaud.

Il faut admettre cependant que plusieurs mesures ont été prises et préconisées pour redresser cette situation qui nous est si défavorable que nous nous inquiétons du sort qui est réservé à l'industrie du tourisme dans notre province, qui représente des revenus d'au delà de $250 millions annuellement.

Il importe donc qu'on s'y intéresse immédiatement et qu'on prenne les mesures nécessaires pour tenter de récupérer les pertes de ces dernières années. "Nous avons toutes les raisons au monde de croire fermement que notre réseau routier constitue le principal obstacle à toute expansion touristique chez nous. Nous nous réjouissons de l'attitude réaliste du gouvernement actuel à cet égard", déclare M. Renaud.

La refrancisation

"Aide-toi, le ciel t'aidera" veut le dicton. Tous les partis intéressés activement au tourisme se doivent de repenser leur attitude à l'endroit du tourisme. Un trop grand nombre des gens se désintéressent et manifestent une véritable ignorance ou indifférence envers l'industrie du tourisme et les avantages qu'elle pourrait apporter à l'économie de "la belle Province". "Redonnons à notre Québec son vrai visage, son visage français, celui que les visiteurs veulent découvrir. Refrancisons nos indications routières, donnons à nos restaurants des noms bien pensés et français. Permettons à nos visiteurs de trouver ici ce qu'il recherchent : quelque chose de différent. Pourquoi vont-ils vers le Mexique en plus grand nombre chaque année ? Pour y voir ce dont ils jouissent chez eux ? Non ! Soyons et demeurons nous-mêmes. Offrons aux visiteurs quelque chose d'inusité, d'original, quelque chose du Canada français.

"Les gîtes que l'on trouve en bordure de nos routes, les menus que l'on offre, la courtoisie qui nous caractérise, l'hospitalité dont nous sommes fiers et le caractère général de notre milieu doivent retenir notre attention la plus complète et la plus réaliste. Les propriétaires d'auberge, de restaurants, de stations-service se doivent de surveiller leur personnel respectif afin que tous ceux qui viennent en contrat avec les visiteurs créent la meilleure impression possible. Et ceci s'adresse aussi à tous les hommes d'affaires de notre province.

Les guides touristiques

"Les affiches touristiques en bordure de nos routes devraient être réglementées de façon à permettre aux automobilistes de voir et admirer le magnifique panorama des diverses régions. Les guides touristiques devraient prendre leur rôle avec tout le sérieux qu'exige leur travail. Renseigner les visiteurs ne veut pas dire se payer leur tête. Le Gouvernement serait bien avisé d'exercer une plus grande surveillance sur cette section de la promotion touristique".

M. Renaud demande aux exploitants de motels, d'hôtels et de restaurants de tenter d'offrir aux voyageurs un gîte confortable et propre, à des taux modérés. Il fait remarquer que le père de famille tient à procurer aux siens des vacances annuelles et que le budget familial l'incite à fuir les endroits de grand prix où le luxe exige des taux élevés. "Les touristes en général ne tiennent pas tellement aux téléviseurs, aux piscines ou autres accessoires semblables. Evitons d'en abuser, accueillons-les correctement et logeons-les proprement et confortablement et ils seront fiers de verser les taux raisonnables demandés et ils nous reviendront."



OUI, EN PLEIN COEUR DE NEW-YORK. — "Ironie du sort, dit Mlle Annette Fortier, chef du bureau d'informations touristiques de la province de Québec à New York, alors que nous devons dire aux gens qu'il n'y a pas encore de neige dans nos Laurentides nous voici engloutis en plein centre de Manhattan . . ." Cette photo a été prise au début de la semaine alors que 12 pouces de neige encombraient les rues de la métropole américaine.

14 nouveaux hôtels construits en Suisse

GENEVE. — Le Touring-Club suisse annonce que 14 nouveaux hôtels comptant environ un millier de lits, ont été construits en Suisse pendant les douze derniers mois.

Le plus grand de ces établissements, l'Hôtel Walhalla, à St. Gall, compte 110 lits et le plus petit, l'Hôtel de la Demi-Lune" (16 lits), à St-Ursanne, pittoresque bourgade traversée par le Doubs, près de la frontière franco-suisse.

En outre, trois motels ont été inaugurés : "Les Pierrettes", à St-Sulpice, sur la route Lausanne,Genève; "Bevaix", dans la localité du même nom, à proximité de la route Yverdon-Neuchâtel, et — dans le Liechtenstein — à Schaan, le "Motel de Liechtenstein".

Sont, en outre, en construction, des motels à Münsingen, près de Berne et au Chalet à Gobet, au-dessus de Lausanne; citons encore l'"Hôtellerie St-Georges", au centre du bourg de Gruyères (canton de Fribourg) et l'Hôtel Beatus (100 lits), à Merlingen au bord du lac de Thoune.

Le Touring-Club a créé un nouveau type d'établissement destiné aux automobilistes, le "Mot-Hôtel", qui est en quelque sorte une fusion entre l'hôtel et le motel. Une ancienne auberge de campagne de Sachseln, au bord de Sarnen (Suisse centrale), a été transformé en Touring Mot-Hôtel "Kreuz". Le Mot-Hôtel "Bellavista", à Vira-Magadino (Tessin) et celui du Château de Ragaz, situé dans les grands parcs aménagés à Bad-Ragaz, sont de magnifiques témoins de cette innovation.

Voyages

Voyez Tobin

VOYAGE EN EUROPE, 17 JOURS TOUTES DEPENSES PAYEES
La saison économique est commencée. Profitez-en pour faire un voyage de 17 jours en Europe, à prix de rabais. Renseignez-vous sur nos voyages toutes dépenses payées et nos bas tarifs aériens. Réservez au plus tôt.

CROISIERE D'HIVER
La demande est déjà grande pour les croisières autour du monde, la Méditerranée et les Antilles. Demandez notre livret de croisière indiquant vos souhaits. On recommande réserver tôt.

VOYAGE EN AVION TOUTES DEPENSES PAYEES
Mexico, Nassau, les Bermudes, Miami Beach, La Jamaïque. — Demandez nos brochurettes. — Vous y trouverez une grande variété d'attrayants endroits de vacances.

TOURNEE DE "SPECTACLES" A NEW YORK
Confiez-nous le soin de préparer votre voyage à New York : transport, hôtels, spectacle de votre choix et tout autre divertissement à votre convenance. Nous représentons des hôtels de toutes catégories. Détails sur demande.

PETITE CROISIERE SUR L'HOMERIC
Départ le 9 avril de New-York pour Québec. Le plus charmante petite croisière de la saison. Réservez tôt.

101 JOURS AUTOUR DU MONDE
Paquebot hollandais d'une seule classe. Départ: de New York le 17 mars. Retour à New York le 27 juin. Arrêt à Lisbonne Amsterdam, Southampton, Palma, Naples, Port-Said, Suez, Aden, Colombo, Freemantle, Melbourne, Sydney, Wellington, Auckland, Suva, Papéété, Callao, Balboa, Cristobal, retour à New York. Tarifs de $895 à $1,323. Prochain départ le 24 juin.

VILLEGIATURE D'HIVER
Pour un meilleur choix pour vos vacances d'hiver, réservez maintenant. Nous représentons tous les hôtels. Service rapide et efficace.

CROISIERES EN CARGO
Croisières régulières, à l'aventure ou intimes d'un intérêt exceptionnel. Demandez nos listes.

VOYAGES POUR SKIEURS EN EUROPE
Le nouveau bas prix pour 17 jours maintenant en vigueur rend très raisonnable le prix des voyages aux centres européens de ski. Demandez-nous des détails.

Vous pouvez voyager maintenant et payer plus tard. Pour réservations ou renseignements, écrivez, télégraphiez ou téléphonez.

Tobin's Travel Bureau
UN. 6-7811 • 1240 rue Peel

Regain de la chanson satirique à Paris

PARIS — (Reuter) — Les chansonniers parisiens, qui dès le Moyen-Age harcelaient les gouvernants de leur esprit acéré, jouissent actuellement d'un regain considérable. Ils représentent l'amour du Français pour la critique, le refus d'obéir aveuglément à l'autorité. D'autre part, les rires qu'ils provoquent émoussent la pointe des injures qu'une loi non écrite tolère qu'ils adressent à tous.

On les surnomme la "soupape de sûreté" des Français. La tradition leur reconnait le droit de s'attaquer à tous; aucun gouvernement n'a encore osé cessayer de leur imposer silence, si mordant que soit leur esprit, si cruelles leurs injures.

A l'époque actuelle il n'y a qu'une trentaine de chansonniers, concentrés dans une demi-douzaine de petits théâtres de Paris. Mais radio et télévision diffusent leurs oeuvres dans tout le pays.

Il y a quelques décennies, avant la radio et la télévision, l'audience des chansonniers était forcément beaucoup plus restreinte. Maintenant tous peuvent goûter l'esprit des chansonniers ; certains croient cependant que ce que les chansonniers ont gagné en diffusion, ils l'ont perdu en influence.

Même les théâtres qui mettent les chansonniers à l'affiche accueillent aujourd'hui beaucoup d'auditeurs provinciaux ou étrangers, alors qu'il y a un demi-siècle le public de certains chansonniers était restreint à des initiés. Aussi l'esprit des chansonniers s'exerce-t-il maintenant sur des personnages mondialement connus, au lieu d'exploiter les secrets de la vie privée des ministres.

Les présidents

Les chansonniers ont toujours fait la vie dure aux présidents de la République. Ainsi M. Gaston Doumergue et ses "bottines à élastique" leur servait-il de tremplin ; M. Albert Lebrun s'entendait reprocher sa "tristesse", M. Vincent Auriol se faisait taquiner pour son accent méridional. Le président de Gaulle est souvent mis en scène en qualité de "Grand Charles, alias Charlemagne" ; "Mongénéral" (d'un seul mot) ; ou même "Charley."

Les chansonniers de l'heure exploitent aussi Nikita Khrouchtchev ; la "force de frappe" nucléaire ; les affaires des coeurs de Roger Vadim et de Brigitte Bardot ; leur confrère Sacha Distel ; la réconciliation franco-allemande.

Le mot d'ordre de la boucherie : "Suivez le boeuf" est prétexte à de nombreuses variations, souvent assez éloignées du sens primitif de cette expression, qui signifie que le prix du boeuf règle en partie du moins celui des autres viandes.

Rares sont les chansons qui gardent leur sel en traduction. Leur esprit est souvent difficile à saisir pour les étrangers qui ne connaissent pas toutes les finesses de la langue.

Pour 500 Canadiens

La Noël sous les Tropiques

VANCOUVER. — Mercredi prochain, le 21 décembre, les avions du Canadien Pacifique transporteront vers Hawaii et le Mexique 500 Canadiens désireux de passer la Noël sous les tropiques. En prévision d'un fort exode vers le sud, il y aura, du 21 au 25 décembre, six vols de CPA sur Honolulu et trois sur Mexico.

Grand charme du trajet Montreux-Oberland bernois

MONTREUX (Suisse). — La direction du chemin de fer Montreux-Oberland bernois (MOB), un des chemins de fer à voie étroite les plus connus, souligne qu'un voyage effectué sur sa ligne est non seulement attrayant, mais que ses tarifs sont abordables. De plus, ce trajet s'effectue en moins de temps que celui qui passe par Berne.

Le voyageur qui, venant de Genève, veut se rendre à Interlaken, est transporté, au départ de Montreux, par les belles vallées des Alpes vaudoises, de la Gruyère et de l'Oberland bernois.

En hiver, les voyages sur la ligne du MOB ont un charme tout particulier et permettent d'atteindre sans peine plusieurs stations de sports d'hiver connues.

Des Journées de musique européenne auront lieu, du 15 au 24 janvier 1961, au Château d'Elmau, près de Garmisch-Partenkirchen en Haute-Bavière.

Miami

Le confort d'un bon chez-soi . . . Les services d'un hôtel luxueux !
appartements au bord de l'océan
1 et 2 chambres à coucher· 1 et 2 salles de bains. Living room, dinette, cuisine. Plage et stationnement privés.
Shore Palace
APPARTEMENT DE LUXE
AMBIANCE DISTINGUEE
Au bord de l'océan près 89e rue, non loin de l'église catholique St-Joseph
SURFSIDE 54, FLORIDE
(MIAMI BEACH)

Miami Beach

LUXE ! SITE ! BAS PRIX !
$7 PAR JOUR, PAR PERSONNE
2 par ch.—4 au 22 janv.
40 des 130 c.—S8. 18 déc.-4 jan.
Climatisé — Amusements org., Stationnement gratuit
Galas veille de Noël-Jour de l'an
J. Murovchik, prop. gérant
Ben Kahn, gérant
A Montréal: UN. 6-2103
Hotel SAGAMORE
PRIVATE BEACH • POOL
CABANA COLONY
OCEANFRONT at LINCOLN RD.
MIAMI BEACH

REPUTES POUR LEUR HOSPITALITE
Shoreham-Norman
HOTELS & VILLAS
$5* par jour par personne, 2 par chambre. 19 décembre au 3 janv.
$4* par jour par personne, 2 par chambre. 4 au 22 janv.
* 50 sur 200 chambres.
CHAUFFE ET CLIMATISE Plage naturelle, piscine, cafétéria, divertissements, stationnement gratuit.
ROMEO R. MOREAU, gérant
Ecrivez de suite pour brochure en couleurs gratuite.
OCEANFRONT, 5th to 6th Sts.
MIAMI BEACH, FLORIDA.

FUN IN THE SUN
Piscine et plage privées. Climatisé et chauffé
Stationnement gratuit à votre porte. Divertissement organisé.
Coffee Shop • Cocktail Lounge
Près magasins et endroits de pêche.
CUISINETTES
Ajouter $3 pour plan américain — Enfants, $1.65
Diners' Club • American Express
$5.00 par jour par personne 2 par chambre jusqu'au 4 janvier
Kimberly RESORT MOTEL
Faites venir brochure en couleur. Au bord de l'océan, à la 158e rue, Miami Beach

WINDSOR HOUSE
APPARTEMENTS AVEC COMMODITES
AU BORD DE L'OCEAN
— 9281 AVE COLLINS
MIAMI BEACH, FLORIDE
★ Entièrement climatisé
★ Appartements avec commodités et terrasses privées
★ Cuisines complètes
★ Service quotidien de la bonne
★ Stationnement gratis
★ Solarium
★ Plage privée
★ TV gratis
TEL. : UNION 6-9456
P.S. 3 rues seulement de l'hôtel American.

• Grève privée • Piscine • Cocktail Lounge
• Coffee Shop • Entièrement climatisé • Luxueux appts et chambres de motel • Stationnement gratuit
Plus festival d'amusements gratuit ! initiatives intéressantes, sous la direction d'hôtesses, pour toute la famille. Tous les jours — Tous les soirs !
• Spectacles aquatiques • Danse • Cinémas • Tournois
• Jeux • Pique-niques au bord de l'eau • Prix gratuits
et une multitude d'autres attraits.
toutes les chambres du motel
$5 par jour par pers. 2 par ch. au 30 janv. UN SEUL PRIX
NEW Blue Mist MOTEL
DIRECTLY ON THE OCEAN AT 191st ST. MIAMI BEACH

100% climatisé
Sandy Surf HOTEL
Vacances merveilleuses
Au coeur même de la section canadienne-française de Miami Beach . . . ce magnifique centre de villégiature vous offre une atmosphère toute simple et amicale, un paysage merveilleux et de nombreuses distractions. Plage privée, piscine, bar, salle à manger. Un service d'autobus courtois et GRATUIT pour votre commodité ! Stationnement GRATUIT sur les lieux !
Ecrire pour brochurette en couleurs, GRATUITE
Gérant : Donna Hale
$3 par jour, par personne, chambre double. 25 des 85 chambres. Jusqu'au 20 déc. Plans américain et familial disponibles
AU BORD DE L'OCEAN A LA 89e RUE/MIAMI BEACH/FLORIDE

SENSATIONNELLE REDUCTION DE PRIX !
the Cadillac HOTEL
SPECIAL DE JANVIER !
10 jour, 9 nuits, jusqu'au 1er février
$72.25* par personne, 3 par chambre — Repas com.
PLAN AMERICAIN MODIFIE
4e personne dans la chambre ajoutez seulement $5.75 par jour par personne POUR TOUT
VOUS DESIREZ RESTER PLUS LONGTEMPS ?
Seulement $7.90 par personne par jour, trois par chambre
(PLAN AMERICAIN MODIFIE)
PROGRAMME CONTINU DE DIVERTISSEMENTS . . . sous la direction de notre hôte humoristique bien connu et si populaire . . . MAC PEPPER
AUSSI TV GRATIS DANS TOUTES LES CHAMBRES
L'hôtel Cadillac, entièrement climatisé, est à la hauteur de sa réputation sous tous rapports. Plage privée, piscine, cocktail lounges, orchestre de renom. Leçons de danse, parties de champagne et de cocktail, cinéma, bingo "weiner roasts gratuits.
$7.00* par jour par pers. Deux par chambre 4 jan.-1 février
$11.00* par jour par pers. Deux par chambre 1er fév.-19 mars
*100 chambres sur 277
Ajouter $3 par personne par jour pour repas exquis. Cartes American Express et Diners' Club
Au bord de l'océan Voyez votre agence de voyage ou faites venir notre dépliant-R
39th to 40th Streets • Miami Beach

AU BORD DE LA MER
NEW SURF HOTEL
Offrant des tarifs réduits; stationnement gratuit; piscine olympique; plage privée; TV dans les chambres.
Ecrire ou appeler GRACE MOREAU
8857 avenue Collins, Miami Beach, Floride — Téléphone : UNion 6-2741

FLAMBANT NEUF . . .
SURF SIDE MOTEL
and APARTMENTS
Chambres d'hôtel . . . luxueux appts aménagés à 1, 2 et 3 chambres.
PISCINE
STATIONNEMENT GRATUIT
VIS-A-VIS L'OCEAN
PRES MAGASIN ET TRANSPORT
Tarifs depuis $12 par jour pour un appt aménagé pour 3 personnes.
9208 Collins Ave., Miami Beach.

WALLACE BEACH COTTAGES
ET CHAMBRES D'HOTEL
en face du magnifique Ocean Atlantique
PLAGE PRIVEE
DANS LOCATION ACCOMMODANTE
Pour information complète écrivez ou téléphonez
WALLACE BEACH COTTAGES
6928 COLLINS AVENUE
MIAMI BEACH, FLORIDA

Miami Beach

The NEW YORKER
CLIMATISE ET CHAUFFE
MIAMI BEACH
• PLAGE PRIVEE • PISCINE ET CABANA CLUB
• SALLE A MANGER • DIVERTISSEMENTS ORGANISES • STATIONNEMENT
POUR NOEL ET NOUVEL AN
$3 jusq. 19 déc. 19 déc.-1er jour par 4 janv. pers. 2 par chambre. 15 des 75 ch.
SPECIAL EN JANVIER
$7 4-23 janv. Par jr par pers. 2 par chambre.
$6
Comprend déjeuner à l'européenne, collation le soir
Demandez brochure en couleur ou voyez votre agence de voyage.
AU BORD DE L'OCEAN — LINCOLN RD - Miami Beach

Laurentides

Hôtel VILLA HOWARD
OUVERT A L'ANNEE
IDEAL POUR LES SKIEURS
SKI TOW
RENOMME POUR SA SUCCULENTE CUISINE
ROUTE EN ASPHALTE JUSQU'A LA PORTE DE L'HOTEL
ECRIVEZ POUR BROCHURETTE — Informations et reservations :
Hôtel Villa Howard, 2011 Union, Htl. AV. 8-3228, St-Agathe 326-4522
POUR MONTREAL : 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours excepté le dimanche
Nouvelle organisation MM. BEN & ARTHUR LEVASSEUR propriétaires

Voyages

Occasion exceptionnelle de visiter les îles du
PACIFIQUE
TAHITI et HAWAII
DEUX VOYAGES ORGANISES
Départ de MONTREAL
3 février 1961
15 jours — $1195.10
21 jours — $1457.90
Voyages individuels aux mêmes conditions
En coopération avec AIR FRANCE
Agent général T.A.I.
PAIEMENT DIFFERE
10% COMPTANT
Pour tous renseignements et inscriptions
Agence de voyage ANTA
337 Craig Est, Montréal — UN. 1-9748 — RE. 7-2204

Voyages

La Fédération du Jeune Commerce
VOUS SOUMET UN CHOIX DE
PLUSIEURS BEAUX VOYAGES
ACCOMPAGNES ET TOUS FRAIS COMPRIS
au cours de l'année 1961
par les services du CANADIEN PACIFIQUE
•
TROIS CROISIERES AUX ANTILLES
A BORD DE L'EMPRESS OF ENGLAND
durant janvier, février et mars
DUREE : au choix, 12 ou 16 jours, de Montréal
PRIX : à partir de $390, tous frais compris
•
EXCURSION DE SKI
aux Montagnes Rocheuses
A BANFF ET AU LAC LOUISE
par train — du 12 au 25 mars
PRIX : $295 et plus, tous frais compris
•
DEUX VOYAGES EN EUROPE
PAR BATEAU — A BORD DES "EMPRESS"
L'un au PRINTEMPS : du 7 avril au 23 mai
L'autre à L'AUTOMNE : du 28 sept. au 14 nov.
DUREE : 45 jours dont 32 en Europe
PRIX : $1006 et plus, tous frais compris
•
DEUX VOYAGES A TRAVERS LE CANADA
DUREE : 16 jours chacun
PRIX : à partir de $365, tous frais compris, selon la place occupée dans le train.
No 1—du 14 juillet au 30 juillet
No 2—du 18 août au 3 septembre
•
Renseignements, dépliants, réservations, etc. aux bureaux du Canadien Pacifique
•
de M. P. E. GINGRAS
Gare Windsor, Montréal 3
Tél. : UN. 1-6811, local 358 ou 2454
ou auprès des organisateurs
LA FEDERATION DU JEUNE COMMERCE
3425 rue St-Denis, Montréal 18

Voyages

En Europe l'an prochain?
Soyez "bons premiers"!
Plus nombreux chaque année, sont les Canadiens qui font leur traversée vers l'Europe à bord du populaire Homeric, plus que tout autre paquebot.
Il n'est donc pas trop tôt, pour réserver *maintenant* sur l'Homeric, votre voyage en Europe de la saison prochaine. En faisant vos réservations aujourd'hui, vous vous assurez une cabine de choix sur ce magnifique paquebot de ligne. Les voyageurs avisés traversent par mer pour une détente parfaite, afin de pouvoir profiter pleinement d'un agréable séjour en Europe; et les mieux avisés choisissent l'Homeric à cause de son grand luxe en classe Touriste comme en Première, de sa cuisine réputée et de son exquise vie de bord au repos comme au jeu. Votre agent de voyages vous fournira les détails.
PREMIÈRE ET CLASSE TOURISTE
"HOMERIC"
de Montréal et de Québec vers Le Havre, Southampton et Cuxhaven*
"Le paquebot au cachet européen"
13* avril (Bremerhaven) 5*, 25* mai, 13, 30 juin, 17 juillet, 2, 18 août, 4, 20* sept., 9*, 28 oct.
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
HOME LINES

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir
TRAVELAIDE
Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous
BUREAU LTEE.
MEZZANINE EDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL 2

ANTILLES
s.s. HOMERIC de New-York
5 et 19 jan. — 4 et 25 fév. — 15 et 28 mars
Durée : 11 à 19 jours 4 à 8 escales
A partir de $325

AGENCE DE VOYAGE
VIAU
1593 St-Denis — Face au théâtre St-Denis — VI. 5-6503

NASSAU
m.s. ITALIA de New-York
Tous les samedis — 7 jours
A partir de $150
Croisières aux Antilles de MIAMI — s.s. HANSEATIC
A partir de $85

Départ de Montréal le vendredi

Tahiti, "le dernier paradis terrestre"

Tahiti, île française de Polynésie qui passe pour "le dernier paradis terrestre", est plus que jamais accessible aux Canadiens : la nouvelle ligne de la T.A.I. (Transports aériens internationaux) y assure un service hebdomadaire à partir de Montréal.

Le départ a lieu le vendredi à destination de Los Angeles, Californie. Le lendemain, à 3 h. 50 de l'après-midi, un DC-7 C s'envole pour Tahiti où il arrive le dimanche à 9 heures 25 du matin. Le voyage comprend une escale d'une heure à Honolulu, Hawaii.

Tous les jeudis, l'avion de la T.A.I. quitte Papeete, capitale de la Polynésie, à 6 heures 55 du soir et atterrit à Los Angeles 5 heures 10 de l'après-midi le lendemain. A Los Angeles, il y a correspondance directe pour Montréal, le voyageur ayant le choix de plusieurs compagnies.

Réputée pour son climat merveilleux et ses sites enchanteurs, Tahiti offre aux touristes de nombreux autres avantages: logement confortable, cuisine composée surtout de mets cuits au four naturel, souvenirs intéressants à rapporter et, surtout, douceur de vivre.

Papeete est une ville de 16,000 habitants. Des bateaux de plaisance sont ancrés dans son port. Ses maisons couleur pastel, ses superbes bungalows en bordure de la mer forment un décor typique des mers du Sud.

Au-dessus de Locarno, un paradis des skieurs

LOCARNO (Suisse) — La distance entre les palmiers des bords du Lac Majeur et le paradis des skieurs, situé au-dessus de Locarno, n'est pas grande si l'on utilise le téléphérique conduisant à Cardada. Ce village offre plusieurs petites auberges et hôtels. Un télésiège conduit ensuite à la Cimetta, dont l'équipement vient d'être complété par un skilift.

"Nous n'offrons pas de très longues ni de très grandes descentes alpines", déclare-t-on à l'office de tourisme de Locarno, mais nos pentes bénéficient, lorsque l'hiver est normal, d'un enneigement excellent, de décembre à mars; elles sont, en outre, très ensoleillées et répondent aux exigences des skieurs moyens.

Les Chemins de fer fédéraux facilitent l'accès de ces pistes aux skieurs qui utilisent l'automobile — et qui ne peuvent passer le col du St-Gothard — en assurant le transport de leurs voitures par le tunnel; 26 trains spéciaux roulent chaque jour dans les deux directions.

Salon culinaire du 31 janvier au 3 fév.

L'hospitalité et la gastronomie seront de nouveau à l'honneur cet hiver dans la province de Québec.

En effet, l'exposition des fournisseurs, qui s'annonce plus intéressante que jamais et le grand salon culinaire, organisé par le grand conseil de l'hôtellerie et de la restauration en collaboration avec les services de l'hôtellerie sous les auspices du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, se tiendront prochainement à Montréal.

L'Association des fournisseurs d'hôtel et restaurants ainsi que le grand salon culinaire célèbrent cette année leur 25e anniversaire.



QUI PARLE DE TEMPS FROID ? Anita Klein et Helene Square, tous deux de Miami Beach, font provision de soleil avant que survienne la vague de froid prédite par les météorologues.

Via New York

Envolées rapides Montréal-Miami

D'ici un mois, soit à partir du 15 janvier prochain, Montréal ne sera plus qu'à une heure de vol de New York et à un peu plus de 4 heures de Miami, Floride. La compagnie Eastern Air Lines inaugurera, en effet, ce jour-là, un service de DC-8B entre les villes concernées.

Au début, Eastern Air Lines offrira 2 envolées par jour dans chaque direction entre Dorval et Idlewild, et une envolée, avec escale à New York, entre la métropole canadienne et Miami. La même compagnie maintiendra ses 4 envolées aller-retour entre New York et Montréal qu'elle possède déjà et qui s'effectuent en un temps de 90 minutes.

Les 2 envolées quotidiennes à bord des DC-8B à destination de New York, à partir du 15 janvier, auront leurs départs respectivement à 10 h. a.m. et à 10 h. 30 p.m.; l'avion qui quittera Montréal, à 10 h. a.m., arrivera à New York à 11 h. a.m., puis après un arrêt de 45 minutes, se dirigera vers Miami où il atterrira à 2 h. 20 p.m.

Chaque jour également, un avion quittera Miami, à 3 h. 30 p.m., s'arrêtera à New York, puis atteindra Montréal à 7 h. 40. Pour venir de New York à Montréal, il y aura une envolée, le matin, à 8 h.

L'Hanseatic fera neuf croisières à partir du 26 janvier prochain

Le paquebot "Hanseatic" (30,019 tonneaux) de la Hamburg-Atlantic Line, a accosté le 25 novembre à New York, après avoir accompli la première phase de son programme de croisières établi pour la saison 1960-1961. Ce paquebot allemand a jusqu'à présent remporté un vif succès avec ses croisières partant de Port Everglades, (Floride).

En accord avec la "Caribbean Cruise Lines, Inc.", l'"Hanseatic" a tout d'abord effectué trois croisières tandis que trois autres ont ensuite été organisées par une grande compagnie industrielle. Chacun des départs était complet et, en ces 6 voyages, l'"Hanseatic" a transporté 4,548 passagers. Neuf nouvelles croisières doivent débuter le 26 janvier, dont six auront Port Everglades pour point de départ, et deux partiront de Baltimore (Maryland).

Le paquebot a temporairement discontinué son service de croisières afin d'assurer un voyage transatlantique, aller et retour. Pendant ce laps de temps outre-Atlantique, l'"Hanseatic" effectuera une croisière aux Iles de l'Atlantique et subira son inspection annuelle, tandis que les 555 membres de l'équipage profiteront de quelque repos. L'"Hanseatic" est de nouveau attendu à New York le 23 janvier.

Le programme d'hiver prendra fin par une croisière de 8 jours en partance de Baltimore, le 5 avril. Ensuite l'Hanseatic reprendra son service régulier transatlantique, alors que les tarifs hors-saison sont encore en vigueur, et quittera New York le 14 avril. Il assure la liaison entre New York, Southampton, Le Havre et Cuxhaven.

Ne courez pas vers la rue

Il ne faut jamais sortir en courant d'une maison, d'une ruelle ou d'une entrée de garage. En vous élançant ainsi vers la rue vous surprenez le conducteur de l'automobile et, sur la surface verglacée, il lui est impossible de vous éviter. Ralentissez en vous dirigeant à l'extérieur de votre terrain, et mettez les enfants en garde contre ce danger quotidien.

Voyages

EUROPE '61
COMMENCE A
$777*
*Wondertours (R) $777 et plus 35-41 jours, 125 départs, escortes personnelles, tout compris. Paris, Londres, Rome, la Riviera, et autres.
Superbe voyage européen, depuis $2395. 53 jours, 9 pays.
Pour dépliants tout en couleurs, voyez votre agent de voyages ou
THOS. COOK & SON
Immeuble Dominion Square
1241, rue Peel, Montréal
UNiversity 6-7451
COOK'S
THOS. COOK & SON
Messieurs: Veuillez m'envoyer les brochures européennes gratuites:
( ) Wondertours
( ) Superbe voyage en Europe
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Province .....

Voyages

Visitez l'EUROPE en auto !

Les plus économiques
CITROEN 2 C.V.
DYNA-PANHARD
Les plus confortables
CITROEN ID et DS-19
Livraison outre-mer. Rachat garanti en dollars. Millage illimité. Plan de finance. Arrangements faits à Montréal. Pour complète satisfaction, transigez avec les importateurs exclusifs Citroën et Panhard ou leurs dépositaires autorisés.
Distributeurs exclusifs pour Citroën et Panhard
AUTO-FRANCE Ltée
Montréal — RE. 9-4781
7144, Côte-des-Neiges


Vous aimerez l'élégante familiarité de la place d'eau la plus distinguée de
Nassau
(aux îles Bahama)
Coral Harbour
Vous passerez des vacances luxueuses à la mode princière de Bahama... golf d'exercice, piscine et vagues océanes tout près. La pêche est la meilleure au monde. Guides experts. Service rapide et discret, cuisine superbe. Tarif américain modifié depuis $45, 2 par chambre.
Voyez votre agence de voyage
ou appelez nos représentants: ROBERT F. WARNER INC. 80, rue Richmond ouest, Toronto • EMpire 3-2693
Chicago • Washington • Boston • New York
Côte ouest: GLEN W. FAWCETT INC. • Los Angeles • San Francisco • Seattle
Dallas • Portland • San Diego • Vancouver
Pour brochure en couleur, écrivez à 131 Security Trust Bldg., Miami 32, Floride
Lindsey Hopkins, président • Helmut Chiettini, gérant

New-York

Vous allez à New-York?
CONFIRMATION IMMEDIATE DES RESERVATIONS POUR LE
GREAT NORTHERN HOTEL
WEllington 5-7413
Sur la select 57e rue, quelques minutes de marche de Times Square, Coliseum, Radio City, Park Central, 5e Ave.
Voyages toutes dépenses payées par C.T.A.I. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages.
Chambres doubles familiales $10 à $15 communicantes pour deux $15 à $18. Taux spéciaux pour employés du gouvernement.

Hôtel AMERICA
145 O., 47e rue, N.Y.
(Au coeur de Times Square)
Superbes chambres avec baignoire privée
Stationnement sur la même rue
$5 et plus simples $7 et plus doubles
TV et radio gratuits dans chaque chambre
Chambres climatisées disponibles
SUITES AVEC CUISINETTE si désiré
Conditions favorables aux excursions et aux spectacles de TV
COlumbus 5-6300

New-York

AUBAINE INCOMPARABLE POUR SEJOUR A NEW-YORK
DEPUIS $3.50 par personne
2 ou plus par chambre
HOTEL CROWN
Sous nouvelle administration
Toutes chambres avec baignoire ou douche. Près tous moyens de transport. 44e Rue, tout près de Broadway. Ecrire ou téléphoner pour réservations
JUdson 2-3516
VOS HOTES
Edmond Boudreau Albert Lust

L'HOTEL CHIC DE NEW-YORK
HOTEL George Washington

23e Rue et Avenue Lexington
dans le district de Gramercy Park
600 chambres avec radio salle de bain privée plus TV géante. Plusieurs climatisées. Prix raisonnables, également !
Voyez votre agent de voyage au sujet des voyages budgétaires de fin de semaine ou écrivez pour avoir dépliant.
EMIL J. BELLEAU, gérant

Les Pyrénées
RESTAURANT FRANÇAIS
Renommé par sa cuisine et sa pâtisserie
OUVERT TOUS LES JOURS
DIM. à 4 P.M.
Tout près du Mad. Square Garden et des théâtres.
234 W. — 48th Street
New York City - PL. 1-3148
Diner's Club — Amer. Express

Floride

the **VINOY PARK HOTEL**
375 chambres sur la baie de Tampa — Nourriture et facilités excellentes. Activités sociales. Golf, plage, piscine, jeu de galets. — Ecrire à M. S. H. Bottome, Vinoy Park Hotel.
ST. PETERSBURG, FLORIDE


Tangier
MOTEL SUR L'OCEAN
1328 N'ATLANTIC
DAYTONA BEACH, FLORIDE
100% climatisé et chauffé — service canadien-français — Stationnement à votre porte — Suite avec cuisinette — Service de limousine gratuit.
SPECIAL HORS-SAISON
Jusqu'au 1er février $2.50 par pers. par chambre
TARIF SPECIAL POUR LA SAISON
Tél. à Montréal MO. 9-2141

Floride

A ST. PETERSBURG
DESCENDEZ CHEZ TOFFENETTI
Neuf—moderne—toutes commodités
CLUB DE PLAGE GRATIS
Fameuse cuisine TOFFENETTI
Coffee Shop — Steak Room
Cocktail Lounge
Stationnement gratuit
Tarifs exceptionnellement modérés
James McManemon, gérant
HOTEL TOFFENETTI
ST. PETERSBURG, Floride

New York

UN COIN DE PARIS A NEW YORK
Le Gourmet
avec ses spécialités
Déjeuners — A la carte et table d'hôte
Dîners — ANNIE ET MATHIEU
49 WEST 55th St., NEW YORK
TEL. CI. 7-8651 ou CI. 7-4423
CARTES DE CREDIT ACCEPTEES *Ouvert le dimanche de 5 à 10 heures*

OU LES MEILLEURS SPECTACLES NE SONT QU'A QUELQUES PAS
Hôtel ASTOR — Sur Broadway, de la 44e à la 45e rue, N.Y. Chambres à compter de $9
Hôtel MANHATTAN — Sur la 8e av., de la 44e à la 45e rue, N.Y. Chambres à compter de $7.25
L'activité trépidante de **Times Square** ... les théâtres, les clubs de nuit, 2,200 grandes chambres avec baignoire, toutes parfaitement climatisées et munies de radio et TV sans frais additionnels. Vous avez le choix de plusieurs des plus fameux restaurants et foyers-bars de New York directement dans l'hôtel. Ne viendrez-vous pas nous rendre visite à l'hôtel Astor ou au plus nouvel hôtel de New York, le Manhattan, *où se trouve le fameux restaurant Playbill.*
Réservez en téléphonant à UNiversity 1-1080, ou consultez votre agence de voyage locale.
Frank W. Kridel, vice-président administratif et gérant général

Floride

NOUVELLE PROPRIETE ET GERANCE PERSONNELLES
Le plus nouveau, le plus grand, le plus beau motel de la côte ouest de la Floride
Colonial Inn
Plage St. Petersburgh, Floride
Plage privée de 300 pieds avec piscines olympique et enfantine, "coffee shop", salle à manger, salle à cocktail, danse, chaises de repos gratuites, amusements. Conseiller pour les enfants, 200 chambres et appartements. Entièrement climatisé.
En vedette, cette saison à notre SALLE PLANTATION
★ NELSON EDDY ★ MARGARET WHITING
★ MIMI BENZELL ★ BEATRICE KAY
★ JOHNNY PULEO ★ LES CREW CUTS
Harmonica Gang et plusieurs autres.
$5 '21 déc.-31 jan. p. jour, p. pers. sonne, 2 p. ch. de 200 ch. *70 Déjeuner complet et dîner, 3 à 4 p. pers. $2.50 p. inf. (jusqu'à 12 ans)
Demandez AUJOURD'HUI la brochure en couleur et les prix à : Kirby Grayson, gér. VOYEZ votre AGENT LOCAL de VOYAGES
6300 Gulf Blvd, Plage St. Petersburg, Flo.

Voyages

MAINTENANT! Vols BOAC par turbo-propulsés Britannia de Montréal vers Nassau et la Jamaïque...

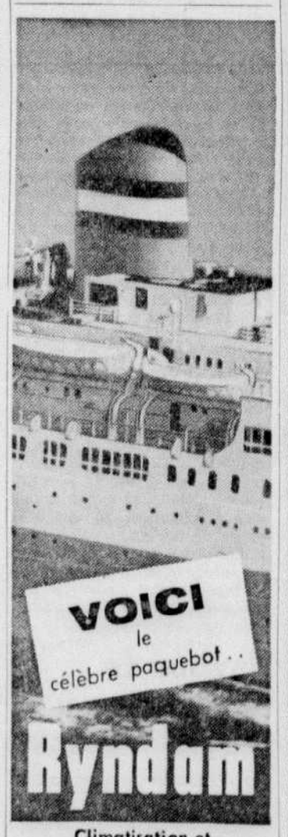
...tous les vendredis, samedis et dimanches!
BOAC vous offre maintenant trois vols par semaine de Montréal, vers Nassau et la Jamaique—le vol du samedi prévoit une escale aux Bermudes. Première classe ou classe touriste, au choix. Voyagez à bord d'un géant turbo-propulsé Britannia et jouissez du même service BOAC, réputé dans le monde entier. Si vous désirez, vous pouvez ne verser qu'un acompte de 10% du tarif et payer le solde en 24 versements mensuels. Pour vos réservations, consultez votre agent de voyages ou BOAC.
TOUT AUTOUR DU MONDE
B·O·A·C
PREND BIEN SOIN DE VOUS
BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION
Bureaux à: Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver.

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir BUREAU **TRAVELAIDE** Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous LTÉE.
MEZZANINE EDIFICE DOMINION SQUARE. 1010 OUEST. RUE STE-CATHERINE, MONTREAL 2

New-Hampshire



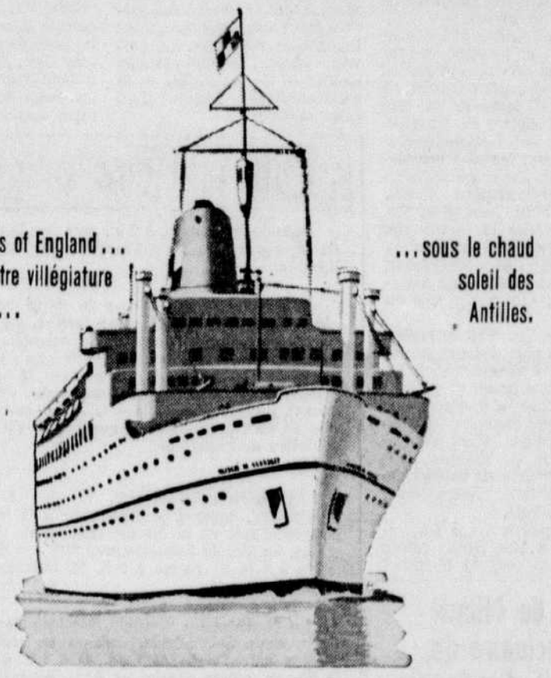
Voyages



Climatisation et stabilisation anti-roulis!
Départ pour
Southampton
Le Havre et Rotterdam
De HALIFAX:
26 janvier 25 février
24 mars
De QUEBEC:
14 avril
De MONTREAL et QUEBEC:
9 mai
(et régulièrement par la suite)
Nouveaux aménagements avec douche privée pour Classe Touriste au pont principal (section centrale)
Autres départs réguliers de NEW YORK pour l'Angleterre, la France et la Hollande à bord du MAASDAM, à partir du 5 janvier.
Consultez votre agence de voyage
Holland-America Line
1010 o., rue Ste-Catherine Montréal, P.Q.
It's good to be on a well-run ship

VACANCES ET VOYAGES
UN.1-7272
TRAVELAIDE LTÉE
1010 O., Ste-Catherine, Mtl.
OUVERT LE SOIR

Voyages

Oui, c'est vrai!
UNE CROISIERE DE 10 JOURS pour aussi peu que **$250.00**
IL EST ENCORE TEMPS DE RÉSERVER!

Empress of England... pour votre villégiature en mer...
...sous le chaud soleil des Antilles.
VOGUEZ VERS LES ANTILLES
Départ de New York le 18 janvier
à bord du luxueux EMPRESS OF ENGLAND
• CINQ PONTS-PROMENADES
• 14 SALLES PUBLIQUES
• ENTIÈREMENT CLIMATISÉ
• QUATRE ASCENSEURS
• PISCINES INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
• PONT POUR JEUX EN PLEIN AIR
• CINÉMA DE CHOIX
• DIVERTISSEMENTS
• DANSE
Autres croisières à bord de l'Empress of England:
30 janvier – 17 jours – à partir de $425.
18 février – 14 jours – à partir de $350.
6 mars – 14 jours – à partir de $350.
PORTS D'ESCALE: Saint-Thomas, Martinique, Barbade, Grenade, Vénézuéla, Curaçao, Aruba, Carthagène, Zone du Canal, Jamaïque, Haïti, Nassau.
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU:
CANADIEN PACIFIQUE
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, Tél.: UN. 1-6811
Canadien Pacifique

Pour renseignements et réservations concernant les croisières aux Antilles, consultez:
ROBERT BERGERON VOTRE AGENT DE VOYAGE
7730, rue ST-DENIS — CR. 1-6619
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 HEURES

TOUS BILLETS EMIS AUX TARIFS OFFICIELS
VOYAGES HONE TOURS
1460 avenue UNION MONTREAL 2 VI. 5-8221

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir BUREAU **TRAVELAIDE** Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous LTÉE.
MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

La vie religieuse

La Croisade des Vocations est en cours

"La Croisade des Vocations est en cours dans le diocèse de Montréal. Dans les paroisses, les institutions, les différents milieux de vie, tous les laïcs s'éveillent au problème des vocations sacerdotales. On réalise de plus en plus qu'il y a carence de prêtres dans un diocèse comme le nôtre", écrit l'abbé Gérard Lalande, directeur de la Croisade, dans la dernière livraison de la Semaine religieuse.

"Tout le travail de la Croisade des Vocations sert à préparer la Semaine des Vocations, qui aura lieu du 5 au 12 février prochains, dans le diocèse de Montréal. C'est pourquoi tous les prêtres, de concert avec les laïcs, doivent travailler d'un commun accord pour trouver des solutions efficaces et collaborer pour le recrutement des vocations sacerdotales.

"Tous les curés de paroisse se feront un devoir d'aider les présidents d'équipe paroissiale afin de faciliter leur travail dans le recrutement des auxiliaires-visiteurs qui auront la mission d'entrer en contact avec tous les foyers canadiens-français du diocèse, du 15 janvier au 15 février prochains.

"Il faut que tous les fidèles, par ces contacts apostoliques, prennent conscience que chacun a quelque chose à faire pour aider la cause du recrutement sacerdotal. Dans toutes les paroisses, au moment où les équipes paroissiales travailleront au recrutement des auxiliaires-visiteurs, il est souhaitable que, du haut de la chaire, tous les paroissiens soient éclairés sur la raison d'être de cette visite.

"Le rôle des auxiliaires visiteurs auprès des foyers situés sur leur territoire paroissial sera d'éveiller tous les membres de chaque famille à prendre conscience du travail précis que chacun peut accomplir pour favoriser l'éclosion de vocations sacerdotales dans de nombreux foyers.

"L'auxiliaire-visiteur laissera dans chaque famille la prière officielle de la Croisade des Vocations et un numéro spécial de la revue "Le Prêtre". Ils inviteront tous les membres de la famille à lire cette revue dans laquelle ils trouveront un message de Son Eminence le cardinal, les raisons qui militent en faveur de cette Croisade des Vocations, ce que chacun peut faire selon son état de vie et les motifs pour lesquels nous avons besoin du prêtre dans notre vie.

"L'auxiliaire-visiteur profitera de son passage pour inviter tous les paroissiens à assister aux retraites qui auront lieu dans leur paroisse durant le prochain Carême et lancera une invitation pressante à tous les parents pour qu'ils assistent dans leur paroisse respective, à la cérémonie finale qui aura lieu le 12 février, à 3 heures p.m., pour marquer la clôture des activités de la Semaine des Vocations dans le diocèse.

"Tous ensemble, prêtres et laïcs, travaillons au recrutement sacertotal dans notre diocèse. "Il nous faut plus de prêtres" : que ce slogan de la croisade et de la semaine des vocations se répète de bouche en bouche et que tout le diocèse soit éveillé à ce problème numéro un de l'Eglise à Montréal.

"Dans le but de faciliter le travail du clergé, le secrétariat de la Croisade des Vocations fera parvenir à tous les prêtres du diocèse des plans de sermons pour les dimanches 15 et 29 janvier et 5 février."

Le R.P. Antoine Verleye

Arrivée d'un spécialiste des questions européennes

Depuis quelques jours, est arrivé à Montréal, le R.P. Antoine Verleye, capucin belge, administrateur du Collège d'Europe à Bruges et directeur du Centre Européen et International Rykevelde, à Sijesele, aux environs immédiats de la même ville.

Le Père fera un séjour de trois mois au Canada, pour y prêcher les exercices spirituels dans tous les monastères des Capucins canadiens-français.



R.P. ANTOINE VERLEYE, o.f.m.

Ensuite il fera quelques conférences aux Etats-Unis.

Dès 1945, le Père s'engagea comme jeune professeur de philosophie, dans la lutte pour l'Europe Unie. En 1948, il participa comme membre de la délégation belge au Congrès de l'Europe, tenu à La Haye sous la présidence de Churchill. Il en revint avec une grande idée: celle d'établir à Bruges, l'ancienne ville hanséatique qui fut au Moyen Age un des principaux centres commerciaux et artistiques de la chrétienté, un institut de formation européenne. Grâce à la coopération du Mouvement Européen d'abord, des institutions européennes et des gouvernements ensuite, un collège post-universitaire de Hautes Etudes Européennes commença à fonctionner à Bruges dès 1949. L'année passée, le collège put fêter son dixième anniversaire. Parmi ses anciens étudiants il compte non seulement des ressortissants de tous les pays européens, mais également des Américains, des Canadiens, des Indonésiens, des Egyptiens, des Japonais, des Argentins, des Vénézuéliens et autres.

La plupart des étudiants viennent à Bruges avec des bourses d'études de leurs gouvernements respectifs; d'autres, comme c'est le cas pour les Canadiens, avec des moyens de sources privées. Ce collège, unique en son genre, est venu à son heure. A l'Europe nouvelle, il faut des cadres formés dans un esprit nouveau. Quant aux non-européens, ils viennent s'y spécialiser dans les problèmes relatifs à l'unification de l'Europe. Dès maintenant, l'intégration européenne exerce une répercussion sur la vie économique des autres continents.

Mais le Père Verleye ne s'est pas contenté de contribuer à la formation d'une jeune élite universitaire. En 1956, il fonda, à quelques milles de Bruges, un autre centre européen et international, destiné cette fois-ci à la pénétration des idées chrétiennes en matière de coopération européenne et internationale parmi les responsables de la presse, de l'éducation, de la vie sociale et culturelle, des organisations d'apostolat laïc. Le Centre Ryckevelde à Sijsele, près Bruges, est à la fois un lieu de recueillement et un centre de formation internationale. Sans le renouveau spirituel, indispensable au monde libre s'il veut continuer à faire face au communisme menaçant, l'intégration européenne et la coopération internationale risquent de subir un procès d'artériosclérose, de sombrer dans un technicisme sans âme. Voilà la double mission que le Père a assignée au Centre Ryckevelde, mission dont il espère pouvoir rendre compte au public canadien à l'occasion de diverses prises de contact.

(Les groupements intéressés à communiquer avec le Père Verleye peuvent s'adresser au Monastère de la Réparation, Pointe-aux-Trembles.)

En 10 ans, en Amérique latine

Le protestantisme a progressé de 80 p.c.

(CCC) — Le protestantisme a fait des progrès importants en Amérique latine, si l'on en juge par les dernières statistiques publiées par le "World Christian Handbook", édité en Angleterre et ayant un caractère semi-officiel pour le protestantisme mondial.

Ces statistiques montrent que le nombre de protestants en Amérique latine a augmenté de 80 p. 100 en 10 ans.

Les protestants, qui étaient au nombre de 1,300,000 en 1938, étaient plus de trois millions en 1949, plus de quatre millions en 1957, et atteignaient en 1959 l'imposant chiffre de 5,802,000.

Les pays où les conquêtes protestantes sont les plus considérables sont, par ordre d'importance, les suivants : Brésil, Mexique, Chili, Argentine, Cuba, Porto Rico et Guatemala. Mais c'est au Mexique que les effectifs protestants connaissent le plus haut pourcentage d'augmentation, soit 298 p. 100 en dix ans.

De plus, les sectes protestantes ont plus d'élèves qui se préparent à devenir ministres en Amérique latine que l'Eglise catholique n'a d'aspirants au sacerdoce dans ses séminaires diocésains. C'est ce que déclarait le P. Thomas Hoffman, spécialiste en missiologie de l'Université Notre-Dame, aux Etats-Unis.

Le P. Hoffman, qui s'adressait alors à 4,000 jeunes réunis pour le 19e congrès bi-annuel de la Croisade missionnaire étudiante catholique, a souligné que le manque de prêtres continue d'être le problème le plus crucial de l'Amérique latine, qui compte 34 p. 100 des catholiques du monde entier, mais n'a que 9.5 p. 100 de tous les prêtres.

Comme les prêtres sont si peu nombreux, d'ajouter le P. Hoffman, et que le nombre des apôtres laïcs est insuffisant, c'est l'ignorance religieuse qui prévaut partout, les protestants continuent de progresser et le communisme réalise des gains notables.

Informations religieuses

Demain après-midi, à 2 h., aura lieu la visite canonique du tiers-ordre de Saint-François, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

* * *

"Duchovni Pastyr", revue du clergé catholique tchécoslovaque, attire l'attention des prêtres, qui conduisent une voiture, sur une ordonnance du ministère de l'Intérieur interdisant aux chauffeurs de boire plus d'un demi-litre de bière ou un décilitre de vin pendant 12 heures avant de prendre le volant. Les prêtres qui doivent célébrer plusieurs messes successives, souligne la revue, devront faire attention de ne pas dépasser la quantité de vin permise par le ministère de l'Intérieur.

* * *

Un conférencier-surprise, membre des "Alcooliques Anonymes", donnera la conférence à la récollection pour les retraitants de la Maison Querbes de Joliette, demain matin, en l'école Saint-Viateur, 7316 rue Garnier. Confessions à 8 h. 30, messe à 9 h. 30, déjeuner à 10 h., suivi de la conférence.

* * *

Le 22 décembre prochain, Monique Forget, du collège de musique Sainte-Croix, donnera un récital d'orgue en l'église Notre-Dame, de 12 h. 40 à 1 h. de l'après-midi ; le 29, au même endriot et à la même heure, Etienne Laganière sera au clavier. Ces récitals du midi sont commandités par le Conseil des Arts de Montréal.

* * *

Une Messe de Minuit sera célébrée à Noël en la chapelle Saint-Antoine, angle Plessis et Lagauchetière, avec chants et musique de circonstance. La chapelle sera ouverte à 11 h. du soir. Entrée libre.

* * *

Le livre du R. P. Gaston Morissette, o.m.i., "Pastorale en marche", lancé le 20 octobre dernier par les Editions Rayonnement, va sous presse cette semaine pour un troisième tirage.

* * *

La récollection des anciens retraitants de Ville LaSalle aura lieu demain matin en la salle de l'Académie Piché, angle Notre-Dame et 15e avenue, Lachine. Confessions à 8 h. 30, messe à 9 h., suivie de l'action de grâce et du goûter, conférence à 10 h.

* * *

Une récollection liturgique préparatoire à la Noël aura lieu demain, de 9 h. du matin à 4 h. 30 de l'après-midi, à l'Apostolat liturgique, 460 est, rue Lagauchetière. La grand'messe sera célébrée par le R. P. Cantius Matura, o.f.m., et sera chantée par les participantes. On est prié d'avoir déjeuné. Vendredi prochain, à 8 h. du soir, le R. P. Martin Chamberlain, o.s.b., de l'abbaye de Saint-Benoit-du-Lac, donnera un cours sur "Pâques hebdomadaire", au même endroit. Religieux et laïcs sont les bienvenus.

* * *

En accord avec le décret donné par le pape Jean XXIII le 3 décembre 1959, les fidèles pourront faire maigre et jeûne soit samedi le 24 décembre, veille de Noël, soit vendredi le 23 décembre : ils pourront choisir l'un ou l'autre, annonce la chancellerie de l'archevêque de Montréal. Cependant, il est à remarquer que ceux qui choisiront le samedi 24 comme jour de maigre et jeûne, devront déjà faire maigre le 23, puisque le 23 décembre tombe un vendredi.

* * *

Le lancement du livre "La mission du diocèse de Saint-Jérôme", par S. Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau et le chanoine Maurice Matte, aura lieu mardi prochain à 5 h. 30 de l'après-midi, dans les salons de l'immeuble Fides, 25 est, rue Saint-Jacques.

* * *

La Commission de Liturgie de l'archevêché rappelle dans la dernière livraison de la Semaine religieuse de Montréal qu'il n'est ni permis ni toléré de mettre à l'usage des fidèles, dans les églises et oratoires, des lampions électriques. Une décision a été donnée à ce sujet par la Sacrée Congrégation des Rites en réponse à une question posée par le cardinal-archevêque de Montréal. En conséquence, on ne peut admettre cette sorte de luminaire électrique dans nos églises, même en dehors des autels, et on devra refuser catégoriquement toute sollicitation en cette matière. La note ajoute que la flamme est signe de vie et de joie : elle évoque le feu du Saint-Esprit ; elle signifie l'amour qui rayonne en se consumant. L'électricité ne doit pas nous faire perdre de vue ce symbolisme.

* * *

On croit savoir dans les milieux généralement bien informés, que le Pape recevra le roi et la reine des Belges, en audience solennelle, le 14 ou le 15 janvier de l'année prochaine.

Messe de Minuit au Sanctuaire de Marie-R.-des-Coeurs

Le nouveau Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, dirigé par les Montfortains, ouvrira ses portes à Noël. On sait qu'il est situé à l'angle des rues Sherbrooke et Bossuet, dans l'est de la Métropole. Le Sanctuaire fait partie du Centre Marial Montfortain, dont la pierre angulaire a été bénite il y a quelques semaines par Mgr Paul Touchette, p.a., vicaire général du diocèse de Montréal et directeur diocésain de la Légion de Marie.

La première messe de minuit y sera célébrée cette année. Les membres de la chorale de l'Oratoire Saint-Joseph, composée des Frères du Collège Notre-Dame exécuteront les chants.

On nous fait également remarquer qu'on ne vendra aucun billet, les premiers arrivés étant les premiers placés.

Ce nouveau Centre Marial de Montréal abritera une section pour retraites fermées, pouvant recevoir au delà de CENT retraitants, une chapelle semi-publique, d'une capacité de 1,200 personnes, et enfin un centre d'études mariologique.

Le R.P. Réal Hogue, s.m.m., directeur du Sanctuaire, est aussi le directeur des relations extérieures et de la publicité du nouveau Centre.

Le régime turc

ANKARA — (PA) — Le gouvernement militaire de Turquie vient de sanctionner un décret créant une Assemblée constituante de 272 membres, qui légiférera jusqu'à ce que des élections libres soient possibles. Celles-ci sont prévues pour octobre prochain.

"De partout la nécessité Nous presse de donner le meilleur de Nous-même pour procurer le salut éternel des âmes, de partout résonne à Nos oreilles le cri "Aide-nous !"
Jean XXIII
L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
Directeur Diocésain
Hormisdas Boudreau, P.S.S.
175 est, rue Sherbrooke, Mtl. 18
Tél.: VI. 5-1342

Invités de la semaine à Radio-S.-Coeur

A l'émission "Radio Sacré-Coeur", en ondes à CKAC de 4 h. 30 à 4 h. 45 du lundi au samedi, les conférenciers suivants seront au micro durant la semaine prochaine :

Lundi : Emile Muller, s.j. — "Conversation de chrétien"; chant par l'Echo de La Rochelle de St-Grégoire de Nicolet.

Mardi : Emile Muller et invités — "Pourquoi un Sauveur souffrant".

Mercredi : Vincent Colozza, s.j. — "Crées pour aimer"; chant par les Voix des Laurentides de St-Jérôme.

Jeudi : Vincent Colozza, s.j. — "Plus qu'un animal"; chant par le Séminaire de Joliette.

Vendredi : Fernand Bédard, s.j. — "Prophéties messianiques"; chant par les Frères Maristes de Lévis.

Samedi : Fernand Bédard, s.j. — "Un Noël chrétien"; chant par le Père Roger Watier, s.j.

Les offices de l'Eglise

Quatrième dimanche de l'Avent. (VIOLET). **Double** de 1ère classe. — Messe "Rorate" sans Gloria ni mémoire. Credo. Préface de la Trinité. — II vêpres du dimanche. A Magnificat, ant. "O Adonai" doublée, sans mémoire.

Les Quarante-heures
Semaine du 18 décembre
Archidiocèse de Montréal:

Le 19 décembre, Saints-Anges (Lachine) ; le 21, Résidence Ste-Brigide; le 23, Petites Filles de St-François (Maison-Mère) le 25, Villa Notre-Dame-du-Bon-Secours.

Diocèse de Joliette: Le 20 décembre, Monastère de Notre-Dame-du-Rosaire, Berthierville.

LES JEUX DE LA PRESSE

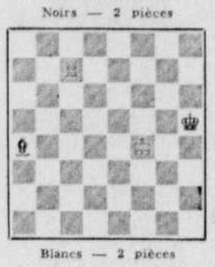
L'ÉCHIQUIER ET LE DAMIER

par CHARLES ROBILLARD

— AVIS —
Les adeptes de ces jeux sont priés d'adresser leur correspondance au chroniqueur, à 4749, boulevard Saint-Hubert, Montréal 34, P.Q.

"PENSEE"
Assez peu de gens observent le commandement qui ordonne de se faire violence. On aime mieux faire violence aux autres.
L. P. ROBIDOUX

FIN DE PARTIE
Noirs — 2 pièces



Blancs — 2 pièces

1—R.5F	R.3T
2—R.6F	R.4T
3—T.5FT	R.3T
4—T.4F	Aband.

LES OLYMPIADES D'ECHECS

Après les Olympiades du muscle et du réflexe raisonnés de Rome, les Olympiades de l'esprit, à Leipzig (ou 40 nations — chiffre record — viennent de terminer les éliminatoires des XIVes Olympiades) retiennent l'attention mondiale.

La France n'y a point brillé, certes... mais elle aurait pu y briller par son absence, comme le souhaitaient certains propagandistes à rebours. Et c'eut été plus regrettable encore.

LES QUALIFIES

Poule I. — 1. Bulgarie (27 points); 2. Yougoslavie (26 pts); 3. Allemagne Orientale (25 pts). La France est 8e avec 11 points.

Poule II. — 1. U.R.S.S. (32 pts ½); 2. Argentine (25 pts); 3. Hollande (22 pts ½). L'Italie est 9e avec 12 pts. Tiens... tiens !

Poule III. — 1. Angleterre (28 pts); 2. Tchécoslovaquie (26 pts ½) ; 3. Hongrie (25 pts ½).

Poule IV. — 1. U.S.A. (28 pts ½); 2. Allemagne Occid. (25 pts ½); 3. Roumanie (24 pts). L'Espagne est 4e avec 23 pts ½ et rate d'un rien sa qualification. Dommage "por los ajedrez".

"Championnat Ouvert de Montréal"

Classement après la quatrième ronde: Furstner 4-0; Matthai, Schlosser, Shilov, J. Therien et Zalys 3½-½; Witz, Balkowitz, L. Thérien, Ferencz, Kajdi, Marchand, Leber et Koerbel 3-1; Turjo, Hirsch, Brunet et Wallace 2½-1½.

"St-Jean"

Joyeux Noel et Heureuse Année à tous les membres du Cercle St-Jean.
Ernest-A. Lachance

"Cercle Philidor"

L'exécutif souhaite un Joyeux Noël et une Heureuse Année aux membres. La reprise des activités se fera après les fêtes.
Rolland Landry

PARTIE ESPAGNOLE

Blancs: israel A. Horowitz, New-York.
Noirs : Albert artin, Providence.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. P4R	P4R	15. C3R	P4F
2. C3FR	C3FD	16. C4C	FxC
3. F5C	P3TD	17. PxP	C3F
4. F4T	C3F	18. P5D	R2C
5. Roq.	F2R	19. P3CR	D2D
6. D2R	P3D	20. P5C	F2R
7. P3FD	F2D	21. C4T	P3CR
8. P4D	Roq.	22. R2C	P3F
9. F2F	D1R	23. T1T	R2C
10. P3TR	T1D	24. C5Fx	PxC
11. T1R	R1T	25. TxPx	RxT
12. SD2	DC1CR	26. D5Tx	C3T
13. C1F	F3F	27. DxCx	R1C
14. D1D	CD2R	28. D6Cx	R1T
		29. F3R	Aband.

"Tournoi-Championnat" des Ecoles Supérieures

Une invitation spéciale est lancée à tous les étudiants des Ecoles Supérieures de la métropole, à prendre part au tournoi-championnat de Montréal.

Ce tournoi sera de 8 rondes d'après le système suisse.

Les salles des Loisirs N.-D.-G., Décarie et St-Antoine seront ouvertes à 1 h p.m. pour l'enregistrement et la première ronde débutant à 2 h. p.m. le 26 décembre et les autres rondes seront jouées du 27 au 31 décembre, à la même heure et les autres rondes se continueront les 2 et 3 janvier.

Six joueurs par école seront acceptés au tournoi.

L'inscription est de $1 l'entrée et 50c additionnels pour sa carte de membre de la Fédération des Echecs du Canada.

Les participants seront classifiés officiellement. Le vainqueur remportera le "Trophée Stanley B. Wilson Memorial Tournament".

Cinq jeux d'Echecs plus 15 autres prix seront accordés aux vainqueurs.

Le directeur est M. Phillip Rubin, RE. 1-6866.

"Ligue des Amis Choisis"

Tournoi championnat - septième ronde:

Fou Dame	4½	vs Danube	1½
De la Tour	3	vs Cav. Roi	3
Mousquet.	5	vs Ramezay	1
Borroméens	6	vs Alekhine	0
Hussards	2½	vs Cyrano	3½

Conseils —

Ne jamais toucher à une pièce ou un pion avant d'avoir bien analysé la position d'attaque de l'adversaire.

Ne pas oublier de dire "J'adoube" chaque fois qu'on doit ajuster une pièce ou un pion sur l'échiquier.

Donner toujours une protection absolue à son Roi du commencement à la fin de la partie.

Il faut, autant que possible, tenir celui de l'adversaire.

Il faut, en autant que possible, tenir la Dame près de son Roi.

La Dame peut être échangée pour la Dame adverse quand elle empêche le Roi adverse de roquer, quand elle est sous une violente attaque, quand votre Roi est bien en sûreté.

Il faut mettre les tours en jeu le plus vite possible.

Toutes les fois qu'une colonne est complètement dégarnie il faut y placer une tour pour la commander.

Les Fous sont des pièces qui servent beaucoup à l'attaque ainsi qu'à la défensive. Le Fou du Roi est supérieur à celui de la Dame. Les deux Fous avec leur Roi peuvent mater le Roi adversaire.

Les Cavaliers, avec leur privilège de sauter pardessus les autres pièces, sont très dangereux à cause de leur mouvement (Rosace du Cavalier) qui couvre huit cases adverses.

Les Pions représentent l'infanterie, par conséquent ils sont d'une force et d'une puissance considérables.

Avec toutes ces forces, ces puissances et le courage de lutter les Echecs sont considérés comme le Roi des jeux et le jeu des rois.

PROBLEME NO 2725
par M. A. I.
Noirs 3 pièces



Blancs 9 pièces
Les Blancs jouent et font mat en 2 mouvements.

SOLUTIONS
Problème no 2724
La clef des Blancs : T.7R

Retraites Fermées
Marie-Réparatrices

Il y aura des retraites fermées chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, rue Mont-Royal, aux dates suivantes : du 20 au 22 janvier, pour jeunes filles, prêchée par le R. P. Maurice Lamarche, s.j., du 26 au 29 janvier, retraite de spiritualité, par le R. P. J.-M. Blain, c.ss.r.

A.I.D.A.
Publiciste : René DUSSAULT, 4950 Pie IX, app. 4 — CL. 5-3519

DESLAURIERS "GRAND MAITRE INTERNATIONAL"

Un communiqué officiel de M. P. Lucot, sec. gén. de la FMJD, nous apprend que lors de l'assemblée tenue à Haarlem, Hollande, le 13 novembre, il a été décidé, à l'unanimité, d'accorder le titre de GRAND MAITRE INTERNATIONAL, à Marcel Deslauriers, en sa qualité d'ex-champion du Monde du jeu international. Cette première reconnaissance du genre attribuée au champion du Canada ne manquera pas de réjouir tous nos adeptes du damier. Deslauriers, 4e au tournoi mondial, a joué une simultanée au Damier Parisien, le 20 novembre, contre 20 partenaires : 10 gagnées, 3 perdues, 7 nulles.

Trois belles parties

Tournoi 100 cases, séance du 7 nov. : Boersma-Dussault : 1-1; Boursassa-Lefebvre : 1-1; Robitaille-Deslauriers : 0-2. Dans cette dernière joute, Robitaille a présenté une très forte opposition à l'ex-champion mondial et vous pourrez en apprécier les différentes embûches dans l'étude qui paraîtra dans la Revue, de même pour les 2 autres rencontres dont les finales étaient remplies de possibilités. Classement après 4 rondes : Deslauriers 6. Boursassa et Lefebvre 5; Dussault 4; Lalonde, Robitaille, Bolduc et Boersma 2 (ces 2 derniers avec et partie à reprendre); Messier 1 avec 1 gain en 5e ronde. Comme il y a 1 joueur au repos, la comparaison exacte s'établira à la 9e ronde.

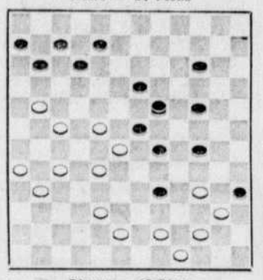
Deux initiatives populaires

Félicitations à Louis Giroux pour la nouvelle collaboration de J.-R. DOYON, avec 9 problèmes de choix. Aussi pour le damier-propagande de Philias Pincince où tous les supporteurs du damier canadien s'empresseront d'obtenir une case à leur nom. De plus, une belle partie analysée : Jacques Brunet-Marcel Deslauriers, et 2 autres parties canadiennes : Dussault-Neveu et Ed. Paquette-Jean Daigle. 22 problèmes au 144, 12 au 100 cases. De quoi vous amuser amplement durant la période des Fêtes. Pour un contact de tous les jours avec nos maîtres du damier, il vous suffit d'écrire, dès aujourd'hui, à Louis GIROUX, 516 Queen Mary, Ottawa 2, Ont.

Problème canadien No 2912

Par maître Arthur Poirier, Verdun.

Noirs — 14 Pions



Blancs — 15 Pions
Les Blancs jouent et gagnent

Fédération Canadienne Américaine des Damistes Inc.

Publieiste : E. Brunet, 4447 Wellington

Championnat du Canada

Dimanche à deux heures au Cercle Chez Léo, 4724 Papineau, sera disputée la quatrième partie de cette contestation entre le champion Lucien Maheu et l'aspirant Rolland Archambault.

L'aspirant mène actuellement avec un gain et deux nulles. Tous les adeptes sont invités.

Championnat de la province

Lors de la dernière assemblée de la F.C.A.D. il fut décidé de remettre le tournoi au mois d'avril prochain, ceci à la demande des joueurs.

Jeanne d'Arc gagne

L'équipe du Jeanne d'Arc a défait le St-Henri au compte de 3½ à 2½ dimanche dernier pour dominer dans le circuit "A" par quatre points.

Les Etoiles triomphent

Les Etoiles ont remporté leur première victoire dans le circuit en triomphant de Chez Léo au pointage de 3½ à 2½.

Circuit "B"

Le Verdun conserve la première position en obtenant la nulle contre le Gagnon Sport dimanche dernier au St-Henri.

Le Chez Léo à blanchi le St-Henri par 4 points à 0 pour monter en deuxième place.

Les prochaines rencontres auront lieu dimanche le 8 janvier 1961.

Cercle St-Henri

Tous les mercredis et vendredis soirs il y a rencontres des tournois "A" et "B" en plus des rencontres amicales. Tous les damistes et adeptes sont invités à 5266 Chemin St-Paul.

CIRCUIT "A"

Chez Léo		Etoiles	
Archambault	½	H. Boyer	½
H. Provost	½	A. Lanctot	½
A. Grenier	0	A. Valois	1
A. Duquette	0	R. Lavallée	1
A. D'Arcy	1	A. Gaudrault	0
L. Brière	½	P. Froment	½
Totol	2½	Total	3½
Jeanne-D'Arc		**St-Henri**	
H. Fortier	0	L. Maheu	1
E. Landry	½	R. Bernard	½
V. Lattaro	0	L. P. Lefebvre	1
J. Brunet	1	E. Brunet	0
E. Paquette	1	M. Lavallée	0
J. Durocher	1	L. Rochon	0
Total	3½	Totol	2½

CIRCUIT "B"

Gagnon sport		Verdun	
R. Paquette	0	H. Pelletier	1
R. Laporte	0	G. Paquette	1
E. Gareau	1	M. Vigeant	0
E. Lussier	1	J. M. Gauthier	0
Total	2	Total	2
St-Henri		**Chez Léo**	
H. Primeau	0	Archambault	1
A. Dalpée	0	P. E. Alix	1
D. Lazure	0	C. Massicotte	1
C. Robidoux	0	C. Desjardins	1
Totol	0	Total	4

DAMES

CERCLE LES ETOILES

Pour le bénéfice de ceux qui suivent la lutte que se font les membres du Cercle dans le concours qui décidera du championnat du cercle saison 1960-1961, nous reproduisons ci-dessous le résultat final de la première ronde.

Hector Boyer 750 pcts. Gagne : Dubois, Bélair, Bourdon, Messier. Partage avec : Lafond, Prévost, Lavallée et Gagnon.

Roma Lavallée 750 pcts. Gagne avec Gagnon, Bourdon, Lafond, Prevost. Partage avec Dubois, Bélair, Boyer et Messier.

Louis Dubois 611 pcts. Gagne avec Bélair, Bourdon, Prévost et Gagnon. Partage avec : Lafond, Lavallée et Messier. Perd contre Boyer.

Albert Bourdon 562 pts. Gagne avec Bélair, Lafond, Gagnon et Messier. Partage avec Prévost et perd contre Dubois, Lavallée et Boyer.

Ernest Lafond 437 pcts. Gagne avec Prévost, partage avec : Dubois, Bélair, Boyer, Gagnon et Messier. Perd contre Bourdon et Lavallée.

Fernand Bélair 437 pcts. Gagne contre Prévost et Messier, partage avec : Lafond, Lavallée et Gagnon, peerd contre : Dubois, Bourdon et Boyer.

Camille Prévost 375 pcts. Gagne contre Gagnon et Messier, partage avec : Bourdon et Boyer et perd contre Dubois, Bélair, Lafond et Lavallée.

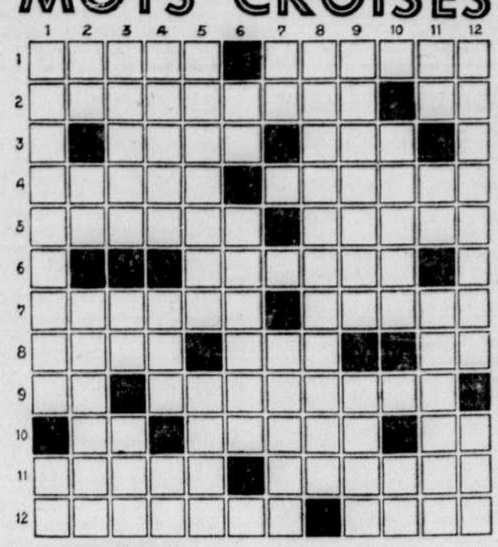
Adrien Messier 250 pcts aucun gain mais partage avec Dubois, Lafond, Lavallée et Gagnon, perd contre Bélair, Bourdon, Prévost et Boyer.

Lucien Gagnon 250 pcts. Aucun gain. Partage avec Bélair, Lafond, Boyer et Messier perd contre Dubois, Bourdon, Lavallée et Boyer.

Dimanche dernier le cercle avait l'honneur de recevoir la visite de M. Phillas Froment de Crabtree-Mills et de MM. Albert Valois et Antonio Lanctot de Joliette. Les visiteurs sont toujours les bienvenus au cercle "Les Etoiles".

Le président du Cercle Lucien Gagnon est à étudier un projet qui fera sûrement sensation chez la gente damique. Quelques détails nous furent fournis, mais nous avons fait la promesse de ne rien dévoiler tant que cette innovation ne sera complètement terminée.

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Point fondamental de doctrine — Au bridge, réunion de toutes les levées dans un camp.
2—Entrée soudaine — Symbole du sodium.
3—Ennui, tracas — Sans valeur.
4—Grande chaîne de montagnes de l'Amérique du Sud — Qui erre, qui n'a pas de domicile fixe.
5—Personne qui va à pied — Faire des rêves.
6—Trouble mental caractérisé par la confusion des idées.
7—Compacts, épais — Solide, stable.
8—Anneau de cordage — Pronom personnel — Pronom personnel.
9—Lettre grecque — Dont on a retranché quelque partie essentielle (pl).
10—Note — Homme très clairvoyant — Pronom personnel.
11—Chambre haute — Personne la plus en vue d'un parti politique.
12—Personne qui exerce un art libéral — Malpropre.

Verticalement

1—Dissiper follement, gaspiller — Possessif.
2—Métal précieux — Négation — Ronger.
3—Chacun des échelons d'une hiérarchie — Notre-Seigneur — Possèdent.
4—Petit mur — Une manche, au tennis — Possède.
5—Division d'une action dramatique — Rongeurs.
6—Possessif — Vieillard prudent et expérimenté.
7—Adverbe de lieu — Partie cornée qui couvre le bout des doigts.
8—Qui procure de la considération.
9—Enonce successivement les parties d'un tout — Du verbe user.
10—Nettoyer avec de l'eau — Particule qui renforce l'affirmation.
11—Dans — Préposition — Livre de messe.
12—Formé de matière — Epoque.

Solution lundi



Le Bridge

par Emile Quintal

Il fallait une bonne dose d'"agilité intellectuelle" et de subtilité de la part des joueurs en position Est et Ouest, avec les cartes distribuées de la façon illustrée plus bas, pour empêcher le déclarant à un contrat à coeur, en Sud, de prendre dix levées. Il est entendu que normalement la manche à coeur n'est pas susceptible être déclarée et son succès ne dépend d'ailleurs que d'une défense imparfaite ; par contre la manche à sans atout est imperdable, mais elle n'était guère plus déclarable, puisque sa réalisation demandait sans faute le partage 3-2 des coeurs adverses. En jetant un coup d'oeil sur les quatre mains étalées, demandez-vous comment Sud pouvait induire ses opposants à le laisser aligner dix levées.

Donneur : Ouest.

Le côté Nord-Sud vulnérable.

NORD
♠ 10 7
♡ 9 8 2
◇ 9 8 6 5 3
♣ R D 6

OUEST
♠ R D V 6 5
♡ 10 4 3
◇ D
♣ V 10 5 2

EST
♠ 9 4 3
♡ V 6
◇ A R 10 4
♣ 9 8 4 3

SUD
♠ A 8 2
♡ A R D 7 5
◇ V 7 2
♣ A 7

Les enchères :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	passe	1 ♡
1 ♠	passe	passe	1 SA
passe	passe	2 ♠	passe
passe	3 ♡	passe	passe
passe			

Entame : le roi de pique.

Il est bien évident que Nord, après son passe-parole du début, n'avait pas les valeurs requises, son côté étant vulnérable, pour faire une réponse libre à son partenaire au niveau de deux, mais par la suite les adversaires ayant tenté d'enlever le contrat à deux piques, il risqua une déclaration à trois coeurs.

Sur le roi de pique entamé par son flanc gauche, le déclarant habile ne joua ni le deux ni l'as, mais le huit, de façon à laisser croire à son flanc gauche que le trois joué par Est était le début d'un "écho" (une carte plus haute jouée avant une plus basse) et constituait un encouragement à continuer dans cette couleur. Ce que firent d'ailleurs les joueurs en position Ouest qui ne devinèrent pas la ruse de Sud. Celui-ci n'eut alors qu'à prendre la continuation de la dame de pique de son as, puis, après avoir fait couper son dernier pique par le neuf de coeur du mort il encaissa son as d'atout, ainsi que son as de trèfle et fit prendre son sept de la même couleur par le roi de Nord, suivi de la dame, ce qui permit à Sud de se défausser du deux de carreau. Puis il prit le retour du dernier atout de son partenaire avec son roi, qu'il fit suivre de sa dame. Il ne concéda plus que deux levées à carreau à ses adversaires, réussissant ainsi son contrat de trois coeurs avec une levée supplémentaire.

Vous avez tous remarqué que si Ouest s'était abstenu de continuer de la dame de pique après que son roi eut gardé la première levée, et était revenu de sa dame de carreau, le déclarant aurait pu être tenu à neuf levées, mais à la condition qu'Est ait assez d'intuition pour s'emparer de la dame de carreau avec son roi, puisqu'il encaissa également son as et continua de la couleur avec son quatre, ce qui aurait assuré une levée au dix de coeur d'Ouest.

Le tournoi spécial du Cercle de bridge Le Boulevard, demain

Lundi soir prochain, 19 décembre, à 8 h. 15, se tiendra au Cercle de bridge Le Boulevard, 112, boulevard St-Joseph ouest, le tournoi régulier de bridge-duplicate pour paires libres. Demain après-midi, à 2 h. 15, séance spéciale mensuelle de bridge-duplicate, mouvement individuel. Les gagnants recevront en plus de magnifiques prix, des points de maîtres de l'ACBL. Ce soir, ainsi que tous les autres samedis, à 8 h. 15, il y a tournoi pour paires libres intermédiaires (détenant moins que 50 points de maîtres).

Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés ou non d'un partenaire, sont cordialement invités à tous les tournois qui se tiennent au Cercle Le Boulevard, ainsi qu'aux rencontres de bridge à robre qui se tiennent tous les jours, de 1 h. p.m. à 1 h. a.m. Pour autres renseignements, on est prié de signaler CR. 4-1929.

Voici maintenant les résultats des tournois de bridge tenus ces jours derniers, au Cercle Le Boulevard. **Samedi,** 10 décembre, 1ers, MM. G. Sénécal et J. Durocher; 2es, Mme C. Ste-Marie et M. M. Migneron. **Dimanche,** 11 décembre: mouvement individuel : 1er, Mme U. Salme, ex aequo avec Mlle Hélène Perron; 3e, M. Lucien Magnan. **Lundi,** 12 décembre : 1ers, Mlle Hortense Pauzé et M. Paul Charette; 2es,

immeuble — construction

5,000 tonnes d'acier

Structure de la PLACE Ville-Marie

MONTREAL. — Dominion Bridge et Dominion Structural Steel ont obtenu conjointement un nouveau contrat de $1.5 million pour la fabrication et le montage d'une partie de la structure d'acier de la Place Ville-Marie, en voie de réalisation dans le quartier des affaires de Montréal au coût de $80 millions.
lions.

La nouvelle est annoncée par Webb & Knapp (Canada) Limited, promoteurs du projet, et Foundation Company of Canada Limited, entrepreneurs généraux. Le nouveau contrat porte sur 5,000 tonnes d'acier destiné à compléter une section importante de la structure de la Place Ville-Marie. Lorsque deux autres contrats auront été accordés en 1961, le poids total de l'acier de structure commandé atteindra 60,000 tonnes, chiffre sans précédent dans la construction commerciale au Canada.

Le contrat qui vient d'être accordé est destiné à de vastes sections de la structure d'acier du garage de deux étages, de la promenade aux boutiques et de la place. Cette structure s'élèvera au-dessus des voies les plus achalandées des Chemins de fer Nationaux, a souligné M. Quinton L. Carlson, surintendant des travaux pour le compte de Webb & Knapp (Canada) Limited. Il importera de procéder avec célérité et il est probable que les équipes de montage devront faire des heures supplémentaires.

Lorsque cette structure sera terminée, il ne restera plus qu'une étroite bande à ajouter en bordure de la rue Mansfield pour couvrir toute la superficie de la Place Ville-Marie. On croit pouvoir commencer ces travaux — qui exigeront 2,800 tonnes d'acier — au début de l'été 1961. Lorsqu'ils seront terminés, "le trou de la rue Dorchester", d'une superficie de 7 acres, ne sera plus qu'un souvenir du passé.

passage récemment terminé, qui relie la rue Cathcart à l'hôtel Reine-Elizabeth, passant sous le boulevard Dorchester parallèlement à la rue Mansfield.

L'acier sera commandé immédiatement et on commencera à ériger la structure dès mars 1961. Un nouveau type d'acier de charpente (appelé A-36), 10 pour cent plus résistant, est compris dans la commande.

Cette charpente d'acier s'élèvera au-dessus des voies les plus achalandées des Chemins

En Russie

Le terrain est donné par l'Etat

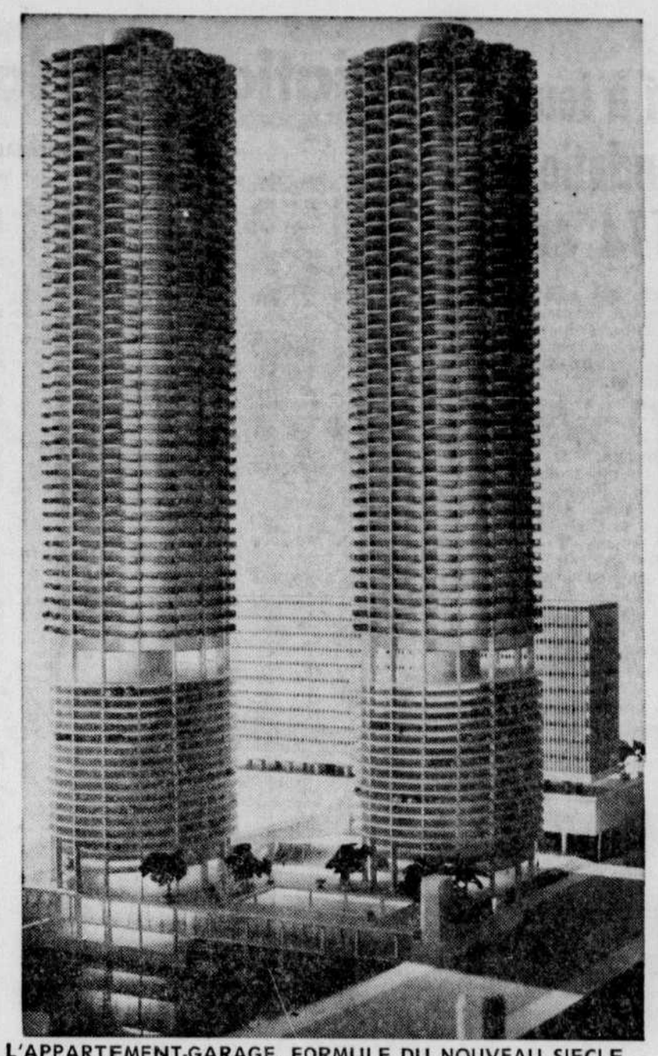
En Russie, les constructeurs individuels bénéficient d'avantages importants. L'Etat leur concède des terrains gratuitement et pour une durée indéfinie. Les ouvriers, les ingénieurs, les techniciens et les employés reçoivent pour la construction, en crédit jusqu'à 7,000 roubles pour 7 ans. Ce crédit peut être porté à 12,000 roubles remboursables en 10 ans pour les ouvriers, les ingénieurs, les techniciens et jusqu'à 15,000 roubles remboursables également en 10 ans pour les familles des travailleurs. Les médecins et instituteurs ruraux peuvent également bénéficier de prêts.

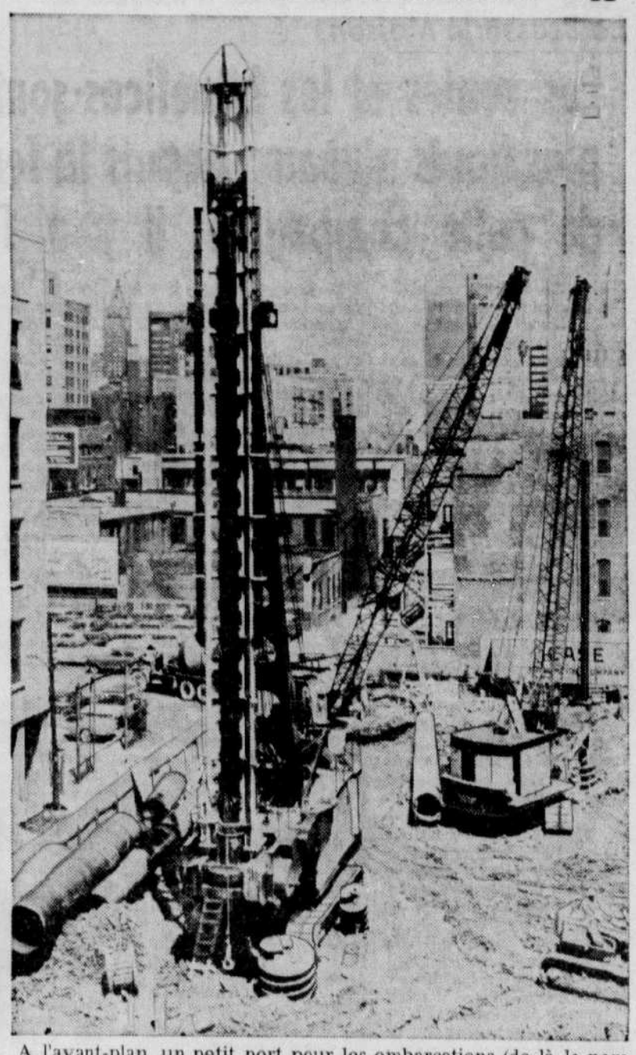
Les constructeurs paient 2% d'intérêt à la banque pour le crédit octroyé.

$1,000 font souvent toute la différence

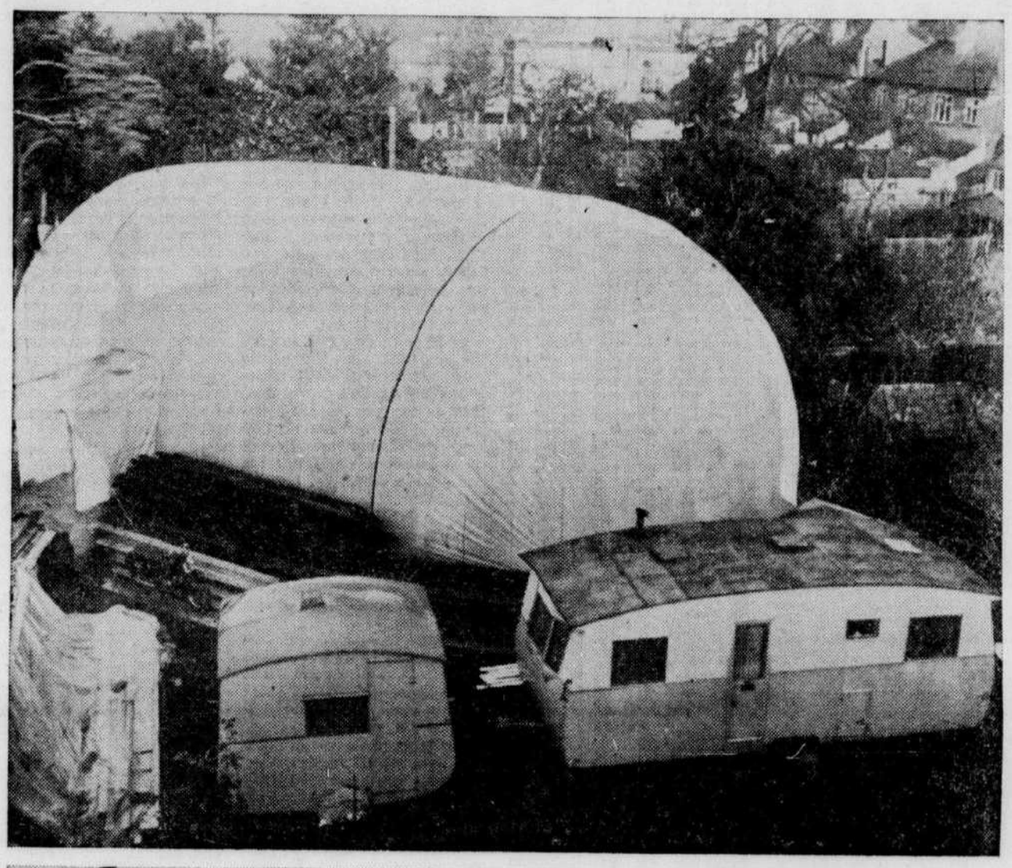
Dans certains cas, l'acheteur d'une maison se croit forcé de s'en tenir à une certaine limite; il ne lui vient pas à l'idée qu'en dépensant environ $1,000 de plus, il s'assurerait la maison qu'il désire, moyennant un versement supplémentaire d'à peine $12 par mois, dans les cas où la hausse du prix d'achat augmente le montant de l'hypothèque de $2,000 (à 7%). Le montant supplémentaire à payer pour les taxes et le chauffage serait modique.

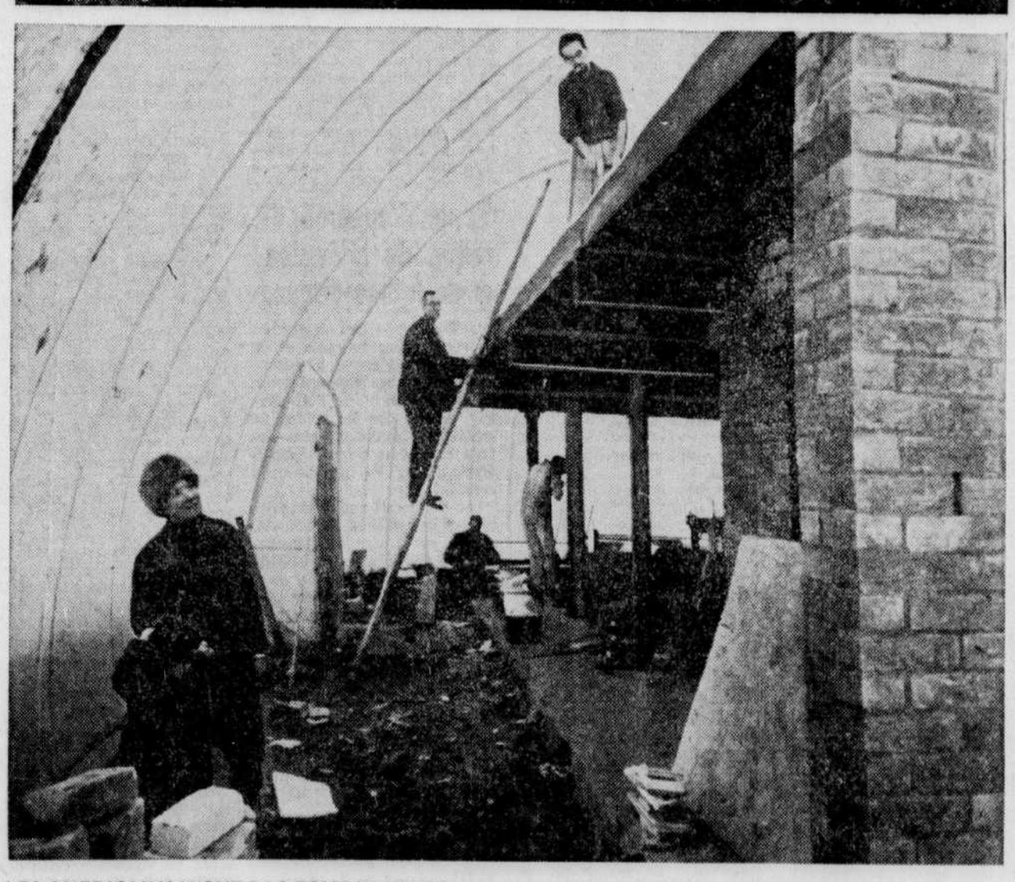
• Moins de clous requis, même des plus petits — le contreplaqué exige moins de clous que les planches, et même le clou est plus petit. Ceci réalise une épargne dans le temps requis pour clouer les panneaux et réduit le coût des clous.





L'APPARTEMENT-GARAGE, FORMULE DU NOUVEAU SIECLE. — Il y a un mois, à Chicago, on a mis en chantier le centre domiciliaire qui à tous égards s'impose comme le prototype de l'immeuble d'appartements du vingt-et-unième siècle. Deux tours jumelles, 60 étages chacune, c'est-à-dire les immeubles d'appartements les plus hauts du monde. Un total de 896 unités de logement occupant 40 étages ; les vingt autres étages, à la base des immeubles-tours, sont des garages desservis par une rampe de circulation. Tous les services : chauffage, électricité, eau, égouts, ascenseurs et diverses canalisations sont logés dans l'axe autour duquel rayonnent les appartements qui tous ont des verrières donnant sur l'extérieur. A l'avant-plan, un petit port pour les embarcations (de là le nom de MARINA City donné au projet) et à l'arrière-plan un immense immeuble commercial qui comprendra des bureaux d'affaires, un cinéma de 1,250 places, une piscine, une patinoire et une salle de jeu de quilles (54 allées), des restaurants, boutiques et jardins. L'architecte est Bertrand Goldberg. Photo de droite : la foreuse pneumatique la plus importante du monde. Dessinée par la Case Foundation, elle est haute de huit étages, a coûté $325,000, pèse 120 tonnes et peut percer tous les genres de sols, roc compris, à une profondeur de 200 pieds. La construction de Marina City exigera deux années et l'entreprise est de l'ordre de $36 millions.





LES AMERICAINS N'ONT PAS TOUT INVENTE ... les Russes non plus ! Cette fois ce sont les Britanniques qui sont à la fine pointe de la trouvaille en matière de construction durant l'hiver. On met tout simplement le chantier sous un ballon de nylon. Dans le cas illustré ici la carapace de tissu léger mais résistant, mesure 70 pieds par 40 et par 20 pieds. Il suffit de maintenir à l'intérieur du ballon la pression d'air requise pour que les ouvriers, protégés du froid, de la pluie et des curieux puissent travailler à l'aise. A preuve, la photo du bas. La future propriétaire Mme Charlotte Parker rend visite au chantier où tout a l'air de se dérouler comme si on opérait à ciel ouvert.

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Place Taché, nos 10,430-10,432. Lot no 214-42, terrain 36'5 x 85 pds. Roland Kean Construction Limitée à Theobald Desmarais, $22,800.00 — 1507616

Rue Parthenais, nos 10,535 à 10,539. Lots nos 163-4-5-21-2, 163-4-5-22-1, terrain 36'5 x 78 pds. Henri-P. Larivière à Sylvio Rivest, $29,000.00 — 1507688

Maisonneuve — Rue Notre-Dame Nos 4483 et 4493. Lots nos 4-6-7, terrain 2650' pds en sup. W. Philidor Ledoux à Arthur Côté et al, $14,000.00 — 1507636

Mercier — Rue Souligny, nos 9672-9674. Lot no 409-120. Guy Sanschagrin à Ferdinando Pantaloni, $18,800.00 — 1507742

St-Edouard — Avenue de Chateaubriand, nos 5888-5890. Lot no 8-690-1, terrain 24 x 105 pds. Lionel Desjardins et al à Georges Desjardins, $12,000.00 — 1507682

St-Michel — Rue St-Urbain, nos 5501-5505 St-Viateur ouest, nos 66 à 80. Lot no 11-484, terrain 47 x 100 pds. Mme Henry Hister et al à Max Gorman, $60,000.00 — 1507598

* * *

Paroisse Ste - Geneviève — Rue Bastien, no 5069. Lot no 77-17. Willowdale Construction Inc. à Brian D. Clark, $15,-150.00 — 1507641

Rue Chaumont, no 12,449. Lot no 77-35. Willowdale Construction Inc. à Herbert J. Williams, $15,250.00 — 1507642

Rue Chaumont, no 12,445. Lot no 77-34. Willowdale Construction Inc. à Andrew R. Cave, $15,250.00 — 1507643

Rue Chaumont, no 12,453. Lot no 77-36. Willowdale Construction Inc. à Richard B. Street, $14,950.00 — 1507644

Rue Granger, no 12,432. Lot no 77-38. Willowdale Construction Inc. à Mme Jacques Charlebois, $15,250.00 — 1507645

Villes d'Anjou — Boul. Roi-René, nos 5780-5782. Lot no 424-142, terrain 42'5 x 98 pds. Leiser Greenberg et al à Juliette Marchand, $24,500.00 — 1507659

Avenue Villars, no 7650. Lots nos 434-173, 435-176. Maron Construction Corporation à Mme Fernand Mongeau, $30,-945.00 — 1507781

Dorval — Planeview Circle, no 224. Lot no 9-899, terrain 60 x 85 pds. Edward J. Valliant à Charles S. Sanham, $15,300.00 — 1507628

Montréal-Nord — Rue Amiens (vagues). Lots nos 59-58-1, 60-59-1 à 3, 7. Dependable Construction Inc. à Alberto Echarri et al, $6,250.00 — 1507658

St-Laurent — Rue Stevens no 2280. Lots nos 479-178, 199, terrain 52 x 100 pds. Samuel Druker, es-qual à Mlle Marie Selick, et al, $5,000.00 — 1507639

St-Michel — 8e avenue, nos 9016 à 9020. Lots Nos Pt 342-309, 310. El-Lis Construction Co. Inc. à Domenico Scalia, $27,-000.00 — 1507603

Pourquoi bâtir dans un désert ?

Vous voulez acquérir ou construire une maison. En premier lieu cherchez à vous rapprocher autant que possible de la route du transport urbain. Même si on possède sa propre voiture, il est avantageux d'être à quelques pas d'un arrêt d'autobus.

Evitez autant que possible les rues achalandées. Choisissez plutôt un endroit où la circulation est au ralenti. Assurez-vous aussi que le quartier est pourvu des services d'incendie et de protection de la police.

Tout quartier bien organisé possède son centre récréatif et son terrain de jeux. Un atout dont il faut tenir compte.

En plus de vous assurer les services dits essentiels tels que l'aqueduc et les égouts, le téléphone et l'électricité, etc., renseignez-vous sur le service sanitaire. Les rebuts et déchets devraient être ramassés au moins une fois par semaine.

Dans le choix de l'emplacement, il faut éviter les impulsions précipitées.

Faites le calcul avant d'acheter

La première chose à faire ? Vous enquérir du taux des taxes actuelles sur la propriété que vous projetez d'acheter ou construire. Examiner l'évaluation probable de la propriété après le parachèvement de la maison. Les autorités locales pourront vous donner un estimé. Très important de connaître à l'avance le montant des taxes sur la propriété future comparativement aux taxes sur les propriétés du voisinage.

Si vous espérez obtenir un prêt hypothécaire, rappelez-vous que le montant que vous pourrez emprunter sera conditionné par le terrain que vous aurez choisi. Dans ces circonstances, il est bon de discuter du choix de votre terrain avec le prêteur hypothécaire avant de prendre une décision finale.

1,000 pieds carrés et c'est trop peu

Les maisons construites ces dernières années sont plus grandes. La moyenne de l'aire de parquet dans les maisons financées aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, dépasse 1,000 pieds carrés. Les prêteurs hésitent à accorder des prêts pour la construction de maisons dont l'aire de parquet est inférieure à 1,000 pieds carrés, à cause de la difficulté qu'ils pourraient éprouver à les revendre. La plupart des nouvelles maisons ont trois chambres.

65% de propriétaires

De tous les pays du monde, le Canada est celui où la proportion des propriétaires-occupants est la plus élevée: 65 p. 100.

Tant que le Canada est demeuré un pays principalement agricole, on pouvait s'attendre à y trouver une forte proportion de propriétaires-occupants et de maisons unifamiliales, parce que le Canada, au moins depuis les 100 dernières années, n'a jamais été un pays de fermiers-locataires. La proportion de la population rurale est demeurée élevée même avec l'accroissement des cités.

On doit attribuer aux revenus élevés des Canadiens le fait que tant de gens possèdent leur automobile, ce qui assure un moyen facile d'accès aux villes et permet aux familles de résider à une certaine distance de leur travail.

Le coût des loyers dans plusieurs cités canadiennes absorbe une forte proportion du revenu et il semble n'y avoir aucun signe de diminution dans ce domaine. Il y a également dans certaines régions, une pénurie de maisons à loyer de trois et de quatre chambres à coucher, autant de raisons pour lesquelles les Canadiens cherchent à devenir propriétaires de leur maison.

Une combinaison toujours heureuse

Les manufacturiers ont également trouvé des moyens de combler le vaporifuge et le matériau isolant. Une couche d'asphalte ou d'un autre matériau hydrofuge est appliquée directement sur l'enveloppe des nattes ou entre les épaisseurs de panneaux de carton-fibre.

Dans plusieurs cas, ce genre de vaporifuge, bien qu'efficace en soi, ne donne pas la protection complète requise puisqu'elle ne peut pas servir à couvrir toute la surface. Les colombages jumelés, les cadres de fenêtres et de portes ainsi que les sablières et les lisses peuvent demeurer à découvert. Des bandes supplémentaires de vaporifuge devraient alors être employées pour recouvrir ces aires non protégées.

Un terrain peut avoir des défauts

Avant la mise en chantier de votre maison, il est bon d'examiner tout d'abord la nature du sol. Y a-t-il des affleurements rocheux qui rendront l'excavation coûteuse? Par contre, vérifiez si le terrain est dans son état originel et non simplement un ravin ou un marais rempli de terre non tassée. Les arbres, les arbustes et la végétation sur la propriété révèlent l'état naturel du terrain. Ils ajoutent également à la valeur de l'emplacement.

Pas plus de 27% du revenu net

La plupart des familles savent combien elles peuvent payer pour le loyer d'une maison, mais si elles achètent une maison, elles ignorent comment calculer le remboursement du capital et les intérêts et établir la comparaison entre le montant des versements et celui du loyer.

Les courtiers en immeuble recommandent de ne pas s'engager à des versements dépassant 27 p. 100 du revenu net (le salaire moins les impôts). Il faut inclure dans le total des versements mensuels le remboursement de l'hypothèque, les taxes, le chauffage, l'assurance et les frais d'entretien.

Pièce devenue indispensable

Plus de 90 p. 100 des maisons que l'on construit de nos jours ont des sous-sols complets. A cause des hivers rigoureux qui sévissent dans presque toutes les parties du Canada, il faut construire les empattements et la fondation à quatre ou cinq pieds de profondeur afin d'être en bas de la ligne de gel. Dans de telles circonstances, l'addition d'un sous-sol n'augmente pas considérablement le coût du bâtiment et les avantages qu'il y a à construire sur une dalle de béton au niveau du sol sont très minimes. De plus, la tendance à construire des maisons du genre bungalow a fait ressortir l'importance des aires d'entreposage. Or, le sous-sol fournit une aire d'entreposage considérable à un coût très peu élevé.



LE MONDE IMMOBILIER. — M. Raoul Gadbois qui a été élu secrétaire exécutif de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec, laquelle vient d'admettre dans ses cadres tous les membres du Montreal Real Estate Board et de l'Association provinciale des Chambres d'immeubles. Ainsi un seul groupement professionnel en courtage immobilier est constitué dans la Province.

Vous achetez quoi avec le terrain?

L'heureux choix d'un emplacement peut réduire et même de beaucoup le coût de votre propriété. Un terrain qui se creuse facilement et qui s'égoutte bien représente une diminution dans le coût de construction. Prendre également en considération le service d'aqueduc et d'égout, l'état des rues et leur éclairage. Il y a deux façons d'en payer le coût : l'installation de ces services peut être à la charge de la municipalité ou du constructeur lui-même. Dans le premier cas, ces frais sont répartis ordinairement sur une longue période et remboursables par le propriétaire par versements annuels à la municipalité et que l'on ajoute aux taxes foncières. Si par contre on exige du constructeur qu'il paie lui-même le coût initial de ces services, ce montant est ordinairement ajouté au prix d'achat du terrain.

Perco LTD.

LOCATION D'OUTILS et EQUIPEMENT pour LA MAISON L'INDUSTRIE LA CONSTRUCTION

CR. 3-2411
CINQ LIGNES TELEPHONIQUES A VOTRE SERVICE

5272, BOUL. ST-LAURENT

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 8 heures et le samedi jusqu'à midi

Sections et pièces de réparations pour FOURNAISES neuves et usagées
GARANTIES

VENDONS toutes les marques de fournaises NEUVES
PIECES pour n'importe quelle marque et modèle de fournaise à eau chaude et à vapeur
ALLOCATION pour votre vieille fournaise

TUYAUX ET RACCORDS DE ⅛" à 32"

SALLE DE MONTRE MODERNE d'accessoires de plomberie première qualité

SHAFTER BROTHERS
1178, rue BENOIT, MONTREAL, UN. 1-1485

LOUEZ
NOS OUTILS PORTATIFS

NOUS LIVRONS PARTOUT

REPARATION D'OUTILS ELECTRIQUES
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 8 HEURES
SAMEDI JUSQU'A MIDI

- Casseurs et vibrateurs de ciment
- Machines à terrazzo
- Sableuses de tous genres
- Scies portatives à chaînes, etc.
- Fusils à clouer
- Marteaux électriques
- Fusils à peinture
- Aspirateurs commerciaux
- Tournevis électriques
- Polisseuses
- Laveuses de tapis
- Pompes à eau
- Machines à tapisserie
- Perforeuses électriques, etc.

SIMPLEX FLOOR CIE LTEE
462 ouest, JEAN-TALON — CR. 2-4434 — CR. 1-3088
VERONNEAU & FILS, props.

AUX PROPRIÉTAIRES!

Les fenêtres non étanches causent la détérioration des murs, rebords et meubles, et entraînent des réparations inutiles.

Nous pouvons remplacer vos fenêtres intérieures et vous éviter ces ennuis à tout jamais.

Dans bien des cas, lorsque les problèmes que causent les fenêtres ont leur origine dans un modèle mal conçu ou suranné, le remplacement par des Rusco est la solution la plus économique.

De construction précise, les fenêtres Rusco sont en acier pour un surcroît de solidité et une longue durée. Elles ont une belle apparence et un fini attrayant. Nombreuses couleurs décoratives au choix, assorties, harmonisées ou faisant contraste avec l'extérieur de votre maison.

RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE — Acier — Moins de corvées, Loisirs accentués, Horizons plus vastes

UN PRODUIT DU CANADA

Demandez une démonstration — sans obligation

• Acceptées à votre banque pour prêts pour l'amélioration des maisons Conditions budgétaires si désiré

HOME SPECIALTIES INC.
9095, boul. St-Laurent, Montréal, Qué. — DUpont 1-2511

La Brasserie Molson

Les ventes et les bénéfices sont à leurs plus hauts niveaux depuis la fondation de cette compagnie, il y a 174 ans

Le 174e rapport annuel de La Brasserie Molson révèle que les ventes et les bénéfices ont atteint des sommets sans précédent dans la longue histoire de la compagnie. Le rapport de cette année, qui mentionne, pour la première fois, le montant des ventes et ceux des taxes d'accise et de vente, signale en effet que le volume des ventes a augmenté de 3.9% et qu'il a compté pour 26% du volume global de l'industrie. Cette hausse de 3.9% est d'autant plus significative qu'elle dépasse nettement l'augmentation de 2.2% enregistrée par l'ensemble de l'industrie.

Les bénéfices nets consolidés, déduction faite des impôts et des intérêts minoritaires, se sont élevés à $7,511,909, en comparaison de $6,673,464 l'exercice précédent. Après le paiement de $500,205 de dividendes sur les actions privilégiées 5½%, il est resté un solde de $7,010,804 se traduisant par $1.79 pour chacune des 3,925,004 actions ordinaires "A" et "B" en cours à la fin de l'exercice, au regard de $1.61 pour chacune des 3,922,464 actions en cours à la fin de l'année précédente.

Le rapport précise que les comptes consolidés comprennent ceux de la Fort Garry Brewery Ltd., pour sept mois, et ceux de sa compagnie mère, Sicks' Breweries Ltd., pour douze mois. Les chiffres comparatifs pour 1959 ne tiennent pas compte des opérations de la Fort Garry et ne comportent que les résultats de neuf mois de la Sick's Breweries.

Au cours du dernier exercice qui a pris fin le 30 septembre 1960, la compagnie a payé $3,532,022 de dividendes sur les actions "A" et "B", soit l'équivalent de 90 cents l'action, comparé à $3,319,080 en 1959. Le fonds de roulement consolidé a augmenté de $1,845,000 pour s'élever au chiffre de $13,587,654 en date du 30 septembre 1960.

Le rapport souligne que les taxes d'accise et de vente continuent à grossir considérablement les frais de la compagnie. Ces deux taxes ont coûté ensemble $39,654,456 à la compagnie l'an dernier. Cette somme, ajoutée aux $7,340,000 d'impôts sur le revenu, équivaut presque à 46% du revenu provenant des ventes et représente **six fois les profits nets.**

"Malheureusement, dit le rapport, qui porte les signatures de MM. T. H. P. Molson, président du conseil, et H. de M. Molson, président, deux anomalies persistent dans la taxation de la bière, en ce sens que nous devons payer une taxe de vente sur les taxes d'accise, ainsi que la taxe spéciale de guerre imposée à notre industrie durant le conflit coréen, et ce en dépit du fait que presque toutes les taxes spéciales du genre ont été supprimées. Conjointement avec les autres membres de notre industrie, nous cherchons constamment à redresser cette situation et à faire comprendre aux autorités, à tous les échelons, que les taxes sur la bière ont vraiment atteint le niveau maximum."

Comme le mentionnait le rapport semestriel, Sick's Breweries Ltd. s'est porté acquéreur, en février 1960, de toutes les actions ordinaires de la Fort Garry Brewery Limited, de Winnipeg. Nous possédons maintenant une brasserie au Manitoba, qui constitue un marché important, et qui jusqu'à cette année demeurait la seule province de l'ouest du pays où nous ne comptions aucune installation de production.

Comme conséquence de cette acquisition, votre compagnie compte maintenant huit brasseries à travers le pays, dont deux chacune dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan et une chacune dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique. L'usine du Québec, située à Montréal, est sous la direction de Molson's Brewery Limited tandis que celle de l'Ontario, située à Toronto, est dirigée par Molson's Brewery (Ontario) Limited, et toutes les autres par des filiales de Sicks' Breweries Limited.

La compagnie a investi $4,000,000 au cours de l'année écoulée aux fins d'agrandissement et d'expansion de ses installations. Les projets terminés comprennent l'agrandissement de l'usine d'embouteillage de Montréal et la construction de nouveaux celliers à Prince Albert et à Vancouver. De plus, nous avons entrepris la construction d'une nouvelle salle de brassage à Regina et l'agrandissement de l'entrepôt et de l'usine d'embouteillage à Prince Albert est en voie de réalisation.

Au sujet des perspectives de 1961, le rapport dit qu'il ne semble faire aucun doute que nous traversons présentement une période d'adaptation et qu'il est par conséquent difficile de prédire avec exactitude les conditions économiques qui prévaudront au cours des douze prochains mois. Bien que le problème du chômage tel qu'il se présente dans le moment et tel qu'il semble vouloir se présenter durant l'hiver, nous cause de grandes préoccupations, nous croyons que les conditions économiques seront aussi bonnes, sinon meilleures, en 1961 qu'elles ne l'ont été en 1960. Si l'on considère l'économie du Canada dans son ensemble, il y a lieu d'espérer que l'année qui vient sera satisfaisante pour l'industrie de la bière en général et pour la compagnie en particulier.

Depuis l'émission du dernier rapport, M. W.L. Shortreed, gérant général de Sicks' Breweries Ltd., est devenu vice-président et membre du conseil d'administration de cette société, tandis que M. G. W. Campbell a été nommé directeur des relations industrielles de la société mère, un nouveau poste créé au cours de l'année.

Variations de la semaine

BOURSE DE MONTREAL

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Abitibi	6745	38⅝	37½	38⅜	+ ¾	41¾	35
Abitibi Pr	50	23½	—	—	—	24½	21¾
Acadia Atl	250	14⅞	13¾	14⅛	+ ⅛	15	9½
Agnew-S	110	19	—	—	+ ¾	21	17½
Algoma	6610	32½	31¼	32½	+ 1	40¾	30
Alumin	12495	31⅜	31	31¼ ½	—	33¾	27⅛
Alum 1 pr	25	21½	—	—	—	22½	19¼
Alum 2 pr	390	45¼	44¾	44¾	+ ¼	46½	40
Ang C Pulp pr	1	52½	—	—	+ 1	52½	49
Ang T 4½ pr	25	41	—	—	— ½	43	37
A. T. pr 2.90	185	50½	—	—	— ½	52	42½
Argus	2091	34	31	33⅜	+ 3	35¼	26⅛
Asbestos	1059	25½	24½	24½	— 1	26½	25¼
Atlas Steel	740	21¾	20⅜	21⅜	+ 1¼	28	19½
Bail S 5¼ p	100	19¾	—	—	—	20	17½
Bk Mont.	4808	57¼	56	57¼	+ ½	58	47¼
Bank NS	2260	65⅜	63¾	65⅜	+ 1⅜	71¼	56⅜
Ban. CN	2208	54⅜	52	54⅜	+ 1⅜	55⅜	47½
Ban. P C	1562	38¾	38¼	38¾	+ ⅜	41	39½
Bath P "A"	655	42	41¼	42	+ ¾	46½	37
Bath P "B"	365	34	32¼	33	—	38	23¼
Bell Phone	9235	47½	46¾	46⅞	— ⅝	47⅝	42¼
Bow C. 5 pr	190	47¼	—	—	— ¼	48	41½
B. C. 5½ pr	41	49¾	—	—	— ¼	52	45¼
Bowater P.	100	7	—	—	+ ⅛	10¾	6⅝
Bow. Mer. pr	50	47⅜	—	—	— ¼	50¼	45
Brazil	4136	375	365	365	— 5	5¼	350
B.A. Oil	3890	27⅛	27¼	27½	+ ⅛	35¼	24¼
B.C. E. 4 pr	15	76	—	—	—	78½	69
B.C. E. 4¾ pr	80	91¼	91	91¼	+ ¾	93½	81
B.C. E. 5 pr	1520	49	48½	48½	+ ½	56	40½
B.C. E. 5½ pr	20	51½	—	—	— ½	—	—
B.C. Forest	100	10¾	—	—	—	—	—
B.C. Pow	5158	36	35	35¼	+ ¼	37½	30⅛
B.C. Phone	155	45½	45½	45½	— ⅝	46½	42
Brock Ch. pr	50	9¼	—	—	— ⅛	—	—
Bruck "B"	25	200	—	—	—	—	—
Build Prod.	160	32	31	31	+ 1½	34½	29¼
Cal Pow	5300	22⅛	22½	22⅜	— ⅛	24	20½
Can. Cem.	2340	25⅜	24½	25⅜	+ ⅛	35	22½
C Cem. pr	671	26¼	25⅞	26¼	+ 1	27¼	24½
Can. Iron	1575	18½	17	18½	+ 1½	23½	15¼
C. Iron 4¼ p	200	74	73	74	+ 1	83	73
Can. Malt	25	61	—	—	— 1	62	49
C.S.L.	54	40	—	—	+ ¼	45½	39
C.S.L. pr	157	12⅛	—	—	—	12½	10¼
C. Aviation	15	19	—	—	—	22½	13
C. Bk Com	2616	57	56	57	+ ½	58¼	46⅛
C. Brew	6891	43½	42¼	42¾	— ½	45⅛	31⅛
C. Br. Alu.	530	8⅜	8	8	— ⅛	16	1
C. Br Al "A"	200	240	—	—	— 10	675	240
C. Br Al "B"	10	200	—	—	—	475	230
C. Bronze	435	17½	17¼	17½	+ ⅛	22½	17⅜
C. Cel	3727	25½	24	24	—	25½	18½
C. Cel. 1.00 p	30	19	—	—	— ⅛	19	14¼
C. Chemical	800	6¼	5⅞	5⅞	—	7½	5¼
C. Ch. wts	30	200	—	—	+ 5	240	185
C. Fair "A"	405	10¼	—	—	—	10⅝	9
C. Fair "B"	550	7½	7	7	— ¼	7¾	5¾
C. Husky	2160	415	—	410	—	840	400
C. Hydrocar	410	9	—	—	—	12½	7½
C I L	1720	14¼	14	14⅛	+ ⅛	17¾	12½
C. Int. Pow	3660	10½	9⅝	10½	+ ⅛	16	9
C. nt. P. pr	675	39¾	38½	39¾	+ 1½	43½	37
C. Marconi	525	5	430	5	— ¼	7	460
C. Oil	996	21	20¼	21	— ⅛	24¾	19
C. Oil 5 pr	50	99	—	—	—	100	92¼
C. P. R.	11040	21⅜	21¼	21½	— ¼	26½	21¼
C. Pet. pr	1429	7⅞	7¼	7⅜	—	13½	7¼
C. Vickers	65	14½	14	14	— ⅛	17⅜	12⅝
Chrysler	100	39¾	—	—	+ 2¼	50⅝	37½
Cockshutt	150	13⅞	—	—	— ⅛	—	—
Coghlin	300	250	225	225	+15	5¼	200
Columbia C	800	395	390	395	+10	490	375
Com. Ent.	150	9½	—	—	— ½	11	7½
Con. M&S	8505	20¾	19	20	— 1	21⅝	17
C. Textile	1000	275	—	—	—	—	—
Con. Glass	170	19⅛	—	—	— ⅛	29	19
Corby "A"	123	15½	15⅜	15⅜	— ⅛	18⅜	16
Corby "B"	5	15	—	—	— 1½	—	—
Coron. Mort	800	11⅞	11	11⅞	+ ⅛	11½	8¾
Cr Zell "A"	100	19½	—	—	— ⅝	25¼	17½
Crush Int	50	5¾	—	—	—	9½	7½
Dist Seag	4296	32⅛	32⅛	32¼	—	32⅜	27⅛
D. Bridge	5005	15⅜	15⅛	15⅜	—	22	15
D. Coal pr	70	300	250	300	+ 20	425	225
D. Dairies	760	13¼	13	13¼	+ ¼	13⅜	9½
D. Fndry	385	43⅜	42⅝	43¼	+ 1⅛	52	38½
D. Fndry pr	50	99⅜	—	—	— ¾	100	98
D. Glass	365	65	64	65	—	90	64
D. Glass pr	430	14¾	14	14	— ¼	15	10⅝
D. Steel	802	10½	10¼	10½	+ ⅛	15¾	15¼
D. Stores	2575	66	63½	65½	+ 2¼	66	41¼
D. Tar	2715	14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅜	16¼	12½
D. Tar. pr	100	19½	—	—	—	—	—
D. Textl	4050	9¾	9¾	9¾	— ⅛	10¼	8¾
Donohue	1050	17½	17¼	17½	+ ½	17½	13⅜
Dow Brew	700	45	—	—	—	45½	45
Du Pont	2745	20¼	19¾	20¼	+ ¾	26¼	19¼
Duputs. 'A'	300	6¼	6¼	6¼	—	7¾	6
Eddy Paper	5	54	—	—	—	65	53¼
Electrolux	5	20	—	—	— ½	—	—
Fam. Play.	921	17⅞	17¾	17¾	+ ⅛	22½	17¾
Fleetwood	135	10	—	—	— ⅜	12¾	9½
Ford U.S.	30	63½	63	63	+ 2	87	61½
Foundation	1005	10	—	—	—	12	8¾
Fraser	2606	22¼	21⅝	22¼	+ ¼	28½	21⅜
Fr Pete pr	995	350	—	—	— 20	625	330
Frost 'A'	610	15¾	15¼	15¼	— ½	15⅞	13¾
Gatineau	1355	37⅜	35½	37	+ 1¼	38	32
Ga.t 5 pr	85	100	98½	100	—	103	90
Gen. Dyna	572	41	40½	41	+ 1¼	50½	32⅜
G. S. Wares	50	7⅜	—	—	— ⅛	16¾	7½
G. L. Paper	2075	39½	38	39¼	+ ¾	44¾	34⅞
Handy And	100	12	—	—	—	15⅝	12
Holt. Ren.	250	16	15½	16	+ ½	17½	14
H Oil 'A'	1800	780	755	760	—	12½	705
H Oil 'B'	2600	715	710	710	—	11¾	7
Horn & P	165	320	—	—	+10	495	305
H. Smith	735	35	34½	34½	—	44½	34
Hud. Bay	1445	45¾	45	45½	+ ¼	52	43
Imp. Bank	560	64¼	64	64¼	+ 1	64¼	52½
I. Inv. 'A'	11348	11	10¾	10¾	—	11	8¼
I. Inv. 1.40 pr	19	23	—	—	—	—	—
Imp. Oil	5664	35¼	34¼	35⅛	+ ⅛	37	30
Imp. Tob	3372	13½	12¾	13½	+ ¼	13¼	11⅝
Ind. Acc.	4827	44	42¾	44	+ 1	43⅜	31⅜
Ind. Ac. wts	150	18	—	—	+ 1	18	10
I. Ac. 2.25 pr	75	45	—	—	—	47	40
I. Ac. 4.50 pr	15	93	—	—	—	—	—
Inland C. pr	150	15¼	—	—	— ¼	21	15
I. Bronze pr	5	22	—	—	—	22¼	21¼
Int. Nickel	7472	57⅜	55¾	56⅝	+ 1⅛	57½	46⅜
Int. Pap.	961	30	29¼	29¾	— ¼	30½	30
Int. Util.	1375	35¾	33¼	35⅝	+ ⅝	36⅜	31
Int. Util. pr	275	41	—	—	— ⅛	43¾	39¼
Interp P.L.	2065	62	59¾	61⅜	+ 2⅛	62	52
Jamaica	525	30½	30	30½	+ ½	35	36½
Labatt	685	30	29¾	29⅞	—	30	24
Laura Cec.	145	16	—	—	—	16	13
Loeb. M	100	8¼	—	—	— ¼	10¾	6
MacKinnon	225	7¼	7	7	— ¼	—	—
MacKinnon p	27	94	—	—	—	—	—
Mac B P R	5721	15½	14⅞	15⅛	+ ⅜	19	13⅜
Mar. T&T	3533	17¾	17¾	17	+ ½	18¼	17¾
Mass. Fer	17947	11	10⅜	10⅜	—	12⅜	8¼
M. Fer 5½ p	560	101¼	100	101	+ 1½	102	93¾
Mitch. R. 'A'	200	8	—	—	—	13	7½
Molson 'A'	3804	23¼	23¼	23¼	— ½	26¼	21
Molson 'B'	1444	23¾	23	23	— ¾	25¾	20
Molson pr	94	41¾	—	—	+ ¼	42¼	39½
Mtl Loco	5155	12⅜	11¼	12¾	+ 1⅛	18	11¼
Morgan	4200	34⅜	34	34½	+ ¾	36	26
Morgan Pr	80	95	—	—	—	95	86½
Nat. Sti Car	450	10⅝	10⅜	10⅝	+ ⅛	19¾	9¾
Noranda	3770	40¼	39¼	39¼	— ½	48½	36
Nova S LP	1231	15¾	15½	15½	—	16	13
Ogilvie	412	48	47¼	48	+ ¾	40	40
Ont. Steel	10	20	—	—	+ 1	23	18
Pac. Pete	1022	945	940	945	+35	1315	8
Page-Hers	1660	23¼	22¾	24½	+ 1	29	20¼
Penmans	225	29	—	—	— ½	21	27¼
Pow Corp	205	45¾	45½	45⅝	+ ⅜	55½	43¾
Price Br.	3640	38	37	37¾	+ ¼	47	37
Pr. Trans	75	14½	—	—	—	15¼	12½
Pr. Tr. Pr	110	45	—	—	+ 1	45	40¾
Q. Nat. G	3583	5⅝	5¼	5⅛	— ⅛	18	5¼
Q. Nat. G w	200	125	—	—	+25	—	—
Q. Nat. G.	551	40	39¼	38¾	— ¼	60	39
Que. Pow	595	37	36¼	37	— ½	39	33½
Reitman's	991	17	16¾	17	—	17½	14½
Reitman 'A'	305	15	—	—	+ ½	15	12½
Roe Av. C	5446	460	450	460	+ 5	6⅝	440
Roe Av. C. p	25	78	—	—	— 1	—	—
Rolland "A"	125	38	37½	37½	— ½	40	30¾
Rolland Pr	50	81¼	—	—	+ ⅛	81½	72¼
Royal Bk	8561	71¼	68¾	70¾	+ ¾	80	65¼
Royalite	600	535	—	—	— 5	930	525
St. L. C. "A"	150	10½	—	—	—	—	—
St. L. Corp	6295	17⅜	17⅛	17¾	+ ⅜	18½	15⅛
St. L. C. 'A' p	45	99½	—	—	+ ½	99½	90
Salada-Sh.	4475	11⅜	11½	11¼	+ ¾	11⅜	8½
Shawin	8437	28¼	25½	26¾	+ 1	30¼	23¾
Shawin A	100	29	—	—	+ 2	31½	26
Shaw 4 pr	470	41	40¾	41	+ ½	42¾	37½
Shaw. 4½ pr	25	46	—	—	—	48	42
Sheraton	200	18	—	—	—	18	18
Sher-Will	50	12	—	—	—	—	—
Simpsons	785	27½	27¼	27¼	+ ½	33¾	25¾
Sogamin pr	350	22	21¾	21¾	+ 5⅜	24¼	16¾
Southam	202	22	—	—	—	24	19
Std Str Sti	770	9	8⅝	8⅝	— ⅜	17	8
Steel Can	3045	66¼	64½	66	+ 1½	87¾	61
Steinbg 'A'	2705	19	18½	18¾	— ¼	24	17½
Steinbg pr	50	101	—	—	— 1	102½	97
Texaco C	1085	57	55¾	57	+ 1½	58	45
Tor-Dom. B	751	58	56¾	58	+ 1½	58	46¾
Tr-Can Pip	3551	18⅝	18	18⅜	+ ¼	26	16¼
Triad Oil	500	177	170	177	— 3	—	—
U. Steel	3930	6½	495	6¼	+ 1½	8¾	475
Walk G.W.	3968	39⅛	38½	39¼	— ⅝	39⅞	33½
Webb & K	1399	290	285	290	—	345	260
Weston "A"	400	39¾	38½	39¾	+ 1½	38¾	30
Wes "A" w	200	16½	—	—	—	16½	10¼
Weston "B"	56	41¾	—	—	+ 2¼	—	—
West 4½ pr	3	90½	—	—	— ½	92	84
Zeller's	205	35	—	—	—	37	31½
Zeller's pr	45	45¾	—	—	+ ⅛	47	41½

BOURSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Alscope	5600	5	4	5	+ 1	20	3½
Amerani	1900	3	2½	2½	+ ½	4	4
A C Pulp	2790	40¼	39	40	+ ¾	47¼	35
Anglo-Nfl	2047	6½	6¼	6½	+ ⅛	7¾	6
Anthon	500	3	—	—	—	8½	2
Arno	5400	3¼	—	—	—	8	3½
Atlas	2183	3	—	—	— 1	12	2
Atlas Te	10500	47	42	47	+ 5	70	40
Augustus	53523	34	30	33½	+ 1	38	21½
Aval. Tel	125	7¼	—	—	— ⅛	7½	7
Baker Ta	3950	10	—	—	—	20	9
Band-Ore	5000	4	—	—	—	6	3
Barnat	3000	170	—	—	—	170	163
Bateman	17500	7	6½	7	—	43	6½
Beld-Co P	100	12	—	—	—	13	10½
Bellech.	6000	19	18	18½	— 2½	55	14
Belle-Chbi	500	4	—	—	— 1	6½	3
Bl Bon.	200	7	—	—	—	8¾	5¼
Bluewater	1500	11	—	—	—	25	11
Bonnyvi.	13967	18	17	18	— 1	34	11
Bornite	2500	3	—	—	—	8	3
Burnt Hill	13150	8	7	8	+ 1	24	6½
Butterfly	50	200	—	—	—	250	210
Calalta	1500	22	21	21	—	22	22
Calumet	600	2½	—	—	—	5	2½
C Collier	1650	6½	6¾	6½	—	11¾	6¾
C Gen Inv	75	28¾	—	—	— ⅛	33	28¼
C I Inv Tr	100	17¾	—	—	—	21	16
Cdn Rod	12000	103	91	100	+ 3	135	65
C Nor W	1000	34	—	—	—	34	24
C Power	464	5	—	—	—	7¼	5
Canalask	9720	3	2½	2½	—	7	2½
Canorama	2066	13	12	12	— 3	20	10
Canuba	1500	2½	—	—	—	5	2
Carbec	8000	6½	—	—	—	11	5
Cartier-Q	1460	10	9½	9½	—	23	8
Cassiar	980	13¼	13	13	— ¼	13¾	11¼
Chemallov	37880	220	210	215	—	320	152
Ch Copper	9500	9	8	8	— 1½	19	8
Chipman	10500	6	5	5	— 1	11	4
Cleveland	3000	7	—	—	— ½	12½	6
C C Cad	1500	3	2	2	—	6½	2
Co Div S A	20	75	—	—	—	95	75
C Div S Pr	21	30	—	—	—	30	28
C Monpas	250	2	—	—	—	8	4½
C Qu Yell	3000	4	—	—	—	8	4
C Vauze	2100	102	100	100	— 5	150	63
Cr Pete	5500	118	110	115	— 3	139	40
Dalfen's	1300	55	50	50	—	175	45
Dolsan	6850	5½	5	5	—	9½	5
Dome	1200	24	23	24	— ⅛	27⅜	17
D Eng	100	15⅜	—	—	— ⅛	19	14¼
Dom. Lea	1000	80	—	—	— 9	—	80
D Oilcloth	955	21	20½	21	+ ¼	40	19½
East Sull	1000	150	—	—	—	205	145
Emp Oil	2000	3½	—	—	—	7	3
Fab	5000	8	—	—	—	16	6
Falcon	4350	37¼	36¾	37¼	+ 1⅛	37	28
Faraday	525	140	—	—	— 19	140	86
Fatima	500	30	—	—	—	70	30
Fontana	1000	3	2½	3	—	5	2
Fundy	11000	3½	3	3½	+ ½	10	3
Futurity	2000	16	—	—	— 1	—	—
Gaspe Oil	22300	3	3	3½	+ 1	7	2½
Gold Aje	2300	40	38	40	—	70	30
Gui-Por U	2000	6	—	—	—	—	—
Haitian	17000	3	—	2½	2½	— ½	7 2½
Horner 'A'	200	23	22	22	+ 1½	25	20½
Int. Cera	6400	8½	—	—	— ½	30	8½
Inv. Found	12	36½	—	—	—	40	37
Inv Fo 6 Pr	28	51	—	—	—	51	30
Iso	6000	48	—	—	— 2	61	31
Israel Co	300	4	—	—	—	17	6
Kontiki	10000	3½	—	—	—	6½	3½
Labrador	350	18	—	—	— ⅛	27	17
Lamb 'A'	100	13	—	—	—	14½	12
Lamb 'B'	125	13¼	—	—	—	18	15
Lith Corp	34800	45	38	45	+ 4	58	6
Lowney	15	25½	—	—	—	27½	23¼
Massval	1150	9	—	—	—	32	8
McIntyre	700	27½	26½	27½	+ ⅛	30¾	21
Melch Pr	975	12	11¾	11¾	—	13½	11
Merrill	1500	45	—	—	— 1	113	45
Mid-Chib	700	18	—	—	—	32	15
Min. Corp	250	12¼	12	12¼	+ ¼	12½	10½
Molyb	1400	60	—	—	+ 8	112	50
N Forma	18000	5	4	5	+ ½	19	4
Nfld Light	125	47	—	—	—	52	43
N Santiago	4500	3	2	2½	—	6	2
N W Amu	5300	10	9	9	— 2½	90	9
Normetal	100	225	—	—	— 5	360	255
N A Asbe	1500	6	—	—	— 1	10	3
N A R M	16500	31	25	25	— 6	91	25
N Q Pow	560	23½	25	25½	+ ½	26	25
Obalski	15050	7½	7	7	— 1	16	6
Okalta	5000	29	—	—	—	69	29
Op Exp	4450	7	—	—	—	23	7
Opemiska	2750	510	500	505	— 5	850	500
Orchan	4600	175	157	157	—14	175	80
Pac At In	400	265	260	260	— 5	275	225
Partridge	13500	5	—	—	— 1	16	4
Paudash	17500	20½	17	19½	— 1	55	11
Pennbec	500	7	—	—	—	55	5
Pitt Gold	2500	4	3½	4	—	5	3
Porcupine	5100	11	9½	11	+ 1	11	5
Pr Steel	3560	8	7⅜	7⅞	— ½	9¾	7
Provo	300	162	—	—	— 2	275	162
Que Chib	100	13	—	—	—	27	13
Que Coba	6000	210	210	219	— 1	385	127
Que Oil	16350	3	1½	3	+ 1½	5	1½
Que Smelt	2700	8½	8	8	—	19	8
Que Phone	620	35½	35⅛	35⅜	+ ⅜	44¾	34
Que Ph Wts	350	15¼	15	15¼	+ ¼	15¾	11
Red Crest	1066	2	—	—	—	5	2
Rexspar	1000	18	—	—	— 2	45½	15½
Roub Foo's	2350	270	250	260	+ 20	370	210
Ru F Wts	10500	75	45	75	— 35	75	40
St Law Col	3405	560	535	535	— 25	690	535
Satellite	1000	15	46	—	—	98	15
Sh & Save	1077	7⅜	7⅛	7⅛	— ⅛	10	6¼
Siscalta	2500	35	—	—	—	60	35
Sobey's St	635	13	12	13	+ 2	13	9¾
Soca	400	110	105	110	+ 5	205	100
S Dufa	21405	12	10	10	— ½	38	8
Stand Gold	800	7½	—	—	—	12	4
Tache	1000	6	—	—	—	11½	4½
Tazin	5000	8	7	7½	— ½	13	5½
Tib Expl	34900	9	8	8½	— ½	16	4
Titan	4249	11	10	11	+ ½	42	10
Tr-Can. Co	383	30	—	—	—	33½	29
Tr Can Fr	250	5¾	—	—	—	6½	5½
Trebor	20850	3½	3	3	—	5	2
U Asbest	2150	395	365	365	—40	510	340
U Pr Pro	1600	150	140	140	—10	240	140
Vanguard	12100	7	6

Variations de la semaine à la bourse de Toronto

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 325 à 309 à la Bourse de Toronto cette semaine. Les titres inchangés étaient au nombre de 209. Le volume des transactions a été de 8,122,000 actions en comparaison de 8,458,000 la semaine précédente. Depuis le commencement de l'année, il s'est négocié 452,630,041 actions.

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Abitibi	5410	$ 38¾	37½	38½	+ ½	41¾	35
Acad-Atl	2250	$ 14⅜	13½	14⅜	+ ⅜	15	9½
Alta Dist	1595	195	190	190	—	290	180
Alt Dis w	3400	55	50	55	+ 3	120	50
Alt Gas	10755	$ 24¾	24	24¼	+ ¼	28½	16½
Alt Ga w	10121	780	750	775	+20	780	350
Alt N Ga	5450	$ 14⅝	14¼	14⅜	— ⅛	14⅝	13¾
Alg Cen	1253	$ 16½	15¼	16½	+ 1¼	19¾	15¼
Algoma	4783	$ 32⅜	31⅜	32¾	+ ⅛	40½	30
Alumini	15615	$ 31½	31	31	— ¼	33⅞	27¼
Analog	2550	360	300	300	—55	9⅛	300
Argus	8457	$ 34	30⅝	33½	— 2⅛	35¼	26½
Atlas Stl	2066	$ 21¾	20⅜	21⅜	+ ⅛	28	19⅝
Auto Elec	1325	$ 6⅛	5⅜	6⅛	+ ⅛	9½	5⅝
Bk Mont	3690	$ 57½	56	57¼	+ ¼	58¼	47¼
Bank NS	6840	$ 66	63¾	66	— 2¼	71¼	56¾
Bell Tel	11410	$ 7⅜	6¼	6⅞	— ⅛	8⅛	475
Beav L A	2680	$ 18⅜	18⅛	18⅜	—	18	16
Bell Pho	15844	$ 47½	46⅞	46⅞	— ⅝	47½	42½
Bowater	1627	$ 7⅛	7	7⅛	+ ⅛	10¼	7
Brazil	5570	375	365	370	—	5⅛	350
BA Oil	12203	$ 27⅛	27¼	27⅜	+ ⅛	35½	24⅝
BC Forest	8467	$ 11⅜	10⅝	11⅛	+ ⅛	14½	9⅛
BC Pow	7625	$ 36	34¾	35½	+ ½	37½	30⅝
BC Phone	3260	$ 46	45⅜	45⅜	— ⅜	47	42
Burns	1450	$ 11⅜	11⅛	11⅛	— ⅛	16¼	11
Cal Pow	10170	$ 23	22½	22⅞	— ⅛	24	16½
Can Cem	1007	$ 25½	25	25½	+ ½	33½	22¾
C Cem pr	5281	$ 27	25¾	27	+ 1¼	27½	24½
CI Fndry	2125	$ 18	16⅜	18	+ 1⅛	23¼	15¼
C Bk Com	5264	$ 57¼	55⅞	57⅛	+ ¾	58¼	46¾
Cd Brew	11596	$ 43½	42¼	42¼	— ⅜	43½	31
CBAL A w	1715	255	225	240	+	705	200
Cdn Can A	1030	$ 13¼	13	13	—	14	12
Cd Celan	4261	$ 25½	24	24	—	25½	18½
C Chem	3360	$ 6¼	5⅞	6	+ ⅛	7⅞	5½
C Chem w	3900	195	180	190	—	240	175
C Collier	1050	$ 6½	6¼	6¼	— ⅛	11⅜	6¼
C Curt W	5665	95	86	90	+ 3	275	75
CF Prod	1446	390	370	370	+ 5	475	310
C Ga In p	8400	460	450	460	—	490	450
C Hyd Car	4550	$ 10	9¼	10	+ 1	12½	7⅛
C Ind Gas	4010	385	370	385	— 5	450	370
CIL	2185	$ 14¼	13⅞	14⅛	— ⅛	17	12½
Cdn Oil	1711	$ 20¾	20	20¾	+ ⅜	24¾	19
CPR	25848	$ 21⅞	21¼	21½	+ ⅜	26½	20¼
Cd Wall B	1027	$ 36½	36½	36½	—	43	28
CWN Gas	1020	$ 16	15¾	15¾	— ¼	17½	14¾
CWN G 5½	275	$ 20	20	20	—	21	18¼
Comb Ent	1180	$ 9¼	9	9¼	+ ⅛	11	7½
Con Gas	9849	$ 15½	14¾	15½	—	16	11¾
Copp Clark	1150	$ 7	6¾	6¾	+ ⅛	7⅜	5¼
Corby vt	1320	$ 16	15¼	16	+ ⅛	18⅜	15¼
Crush Int	3475	$ 6	5⅝	6	+ ⅛	9¼	5⅜
Dis Seag	10309	$ 32⅝	32	32	— ⅛	32⅜	27⅝
D Bridge	3050	$ 15⅞	15¾	15⅞	+ ⅛	21	15
D Dairies	4387	$ 13½	12¼	13⅜	+ ⅛	13¾	9⅜
D Fndry	2615	$ 43⅜	42⅜	43¼	+ ⅝	52	38½
Dosco	1260	$ 10¾	10½	10¾	— ¼	15⅞	10⅝
Do Stores	6210	$ 66⅜	63	64¾	+ 1¾	66⅜	41
Dom Tar	4700	$ 14¼	13⅞	14¼	+ ¼	16½	12½
Dom Text	2371	$ 9⅞	9¾	9¾	+ ⅛	10⅜	8⅝
Fam Play	1990	$ 17⅞	17⅜	17⅞	— ⅛	22⅜	17⅜
Fleet Mfg	6525	50	40	50	—	80	40
Fraser	1900	$ 22¼	21¾	22	—	28¾	21¾
Gatineau	1202	$ 37⅜	35⅞	37½	+ 2	38	32
G Dev	4195	$ 11⅜	10⅜	10¾	— ⅝	22	10¾
GL Paper	1607	$ 39¼	38¼	39¼	+ ⅛	44¾	35
GN Gas	2350	$ 5½	5½	5½	—	6¼	5
GN Ga wts	5300	66	60	60	— 6	225	60
GN G B w	1705	105	85	90	— 5	285	85
Grt West	3035	165	150	150	—30	675	150
G Wpg Gas	9071	$ 10½	9½	10	+ ⅝	11½	8¼
G Wp G vt	3515	$ 10	10	10	+ ½	11	8⅝
G Wp 58 wt	3560	260	210	240	+30	555	150
Greyhnd	1005	$ 12	11½	12	+ ¼	12¼	10½
Hees	1700	100	100	100	—	500	100
Imp Inv A	1670	$ 10⅞	10⅝	10¾	+ ⅛	11	8¼
Imp Oil	10713	$ 35⅜	34¼	35¼	+ 1	37	30
Imp Tob	4057	$ 13½	12⅜	13½	+ ⅝	13½	11⅛
Imp Tob p	2995	$ 6	5⅞	5⅞	+ ⅛	6¼	5¼
Ind Accep	7849	$ 44	42⅜	43¾	+ 1¾	44	31
I Ac wts	3530	$ 19	17⅜	18¾	+ ⅜	19	8½
Inglis	4495	410	400	400	—10	625	400
Inld Gas	3500	420	410	410	—15	6½	360
Inld Ga w	1025	100	100	100	—	190	90
Int Util	2038	$ 35¾	35	35⅝	+ ⅜	36¾	31
Inter PL	3137	$ 62	59¾	61⅝	+ 1⅞	62	51⅞
I Stl Pipe	3270	280	265	270	—	395	245
Inv Svc A	1710	$ 31⅜	30¼	31½	+ ½	38	23
Jefferson	3860	$ 6¼	6⅛	6¼	—	7¼	4¾
Jock C	7135	230	220	230	+ 5	245	205
Jock C wts	5050	35	31	35	+ 4	45	23
Kelly D A	1220	$ 5¾	5½	5½	+ ⅛	7½	5
Kelly wts	1200	220	200	205	—	395	195
Labatt	2005	$ 30	29⅝	29¾	—	30	24
Lakeland	1210	195	190	190	— 5	280	190
Laura Sec	1915	$ 15⅞	15⅜	15⅞	+ ⅛	16	12
Lob Co A	2050	$ 29¾	28¾	29	—	29⅞	22½
Lob A wts	2230	765	710	735	+10	900	500
Lob Co B	1907	$ 31¾	31	31	—	31¾	22¾
MB - PR	12469	$ 15½	14⅞	15½	+ ⅜	19	13⅜
Mass-F	39680	$ 11⅛	10⅜	10¾	—	12¼	8¼
Mid-West	2860	150	145	150	+ 5	205	140
Mont Loco	5265	$ 12⅞	11	12¾	+ 1⅜	17⅞	11
Moore	3047	$ 47⅜	46	46¾	— ⅝	49¼	35½
N St Car	1320	$ 11	10¼	10¼	— ⅜	19¾	9¾
NO NGas	3850	$ 13⅜	12⅜	13	—	16¾	11
Nor Phone	5855	$ 5¾	5	5¼	+ ⅜	5¾	310
Nor Pho w	2340	230	190	190	—20	230	75
Page Hers	9022	$ 24⅜	22¾	24¼	+ ¾	29¼	20¼
Phina	2065	$ 8	7¾	7¾	— ¼	8¾	6½
Premium	2750	225	210	220	+ 5	435	200
Pre Elect	25989	9	8	9	—	140	6
G N Gas	3919	$ 5⅜	5¼	5¼	— ⅛	18	5½
Rea Av	3935	460	450	460	+10	675	430
Royal Bk	6602	$ 71¼	68¼	70⅝	+ 1⅛	80	65
Russell	1125	$ 9¼	8¾	9¼	+ ⅜	12	8½
StL Corp	4470	$ 17⅜	17¼	17⅜	+ ⅜	18½	15¼
St Maurie	2660	69	66	67	— 5	98	65
Salada S	18777	$ 11⅜	11	11	—	11⅜	8¼
Salada w	5285	575	535	550	+30	650	400
Seven Ar	10464	$ 9¼	8½	9¼	+ ¾	13⅞	7⅝
Shawin	3369	$ 26⅞	25½	26⅞	+ 1½	30⅜	23¾
Simpsons	1906	$ 27½	27	27⅜	+ ⅛	33¾	25⅝
SKD Mfg	2655	270	265	265	— 5	300	200
Southam	1620	$ 22	21½	21½	— ½	24	19
Spartan	99355	73	57	69	+10	215	14
Spart w	11400	26	23	24	+ 1	65	5
St Wir C	23100	60	36	45	—10	380	20
Steel Can	3801	$ 65½	64½	65½	+ 1	87½	60¾
S Propane	1445	$ 15½	15⅛	15¾	+ ¼	16⅜	13
Switson	4665	180	175	175	— 5	360	150
Texaco C	1207	$ 56⅜	56	56⅜	+ 1⅜	59¼	45
To-Do Bk	4386	$ 58	56¾	57⅞	+ 1⅜	58	48½
T Fin A	6435	$ 37⅜	35⅞	37¼	+ 1¼	39⅞	32¼
T Fin w 57	1495	220	200	210	+10	500	200
Tr Ca PL	20821	$ 18⅜	18	18⅜	+ ¼	26	16
Trans Mt	17500	$ 9¾	8¾	8¾	+ ⅜	12	7⅜
Un Gas	18462	$ 15	14½	14⅞	+ ⅜	16¾	12¼
Un Steel	3275	625	495	625	+ 1⅜	875	465
Walk GW	12860	$ 39⅞	38½	39¼	— ⅜	40	33½
Webb Knp	1650	290	285	290	—	350	250
Weston A	3095	$ 39¼	38	39¼	+ 1¼	39¼	29
Weston B	3355	$ 41¼	39¾	41¼	+ 1½	41¼	28½
West A w	3155	$ 16½	15½	16½	+ ¼	16½	10
Woodwd	1630	$ 15¼	14⅜	15¼	+ ⅝	19¾	14¼
Wdwd A w	2100	430	400	430	+25	825	370
Zenith	2380	215	210	215	+ 5	300	200

PETROLES

Acme Gas	3300	12½	12	12	—	21½	12
All Rox	1000	14	14	14	— 1	36	13½
Alminex	6370	140	135	140	— 4	320	135
A Leduc	32854	7	6	6½	+ ½	12	5
Anchor	7000	7½	7	7	— ½	14½	7
Asamera	9625	33	30	30	+ 3	89	27
Ball C A	4825	500	490	500	— 5	800	470
Bailey S pr	235	$ 17¾	17¾	17¾	+ ⅛	19	16
Bail S 5¾ p	795	$ 20	19¾	20	+ ⅜	20½	16½
Banff	1000	75	75	75	— 1	125	70
Bata	10800	3	3	3	—	6½	3
Bralsa	950	30	30	30	—	75	30
Britalta	6600	205	197	205	+ 7	265	190
Calalta	19850	23	20	21	— ½	57	19
Cal Ed	3350	$ 13⅛	13½	13½	— ⅜	21¾	13½
Calvan Con	1500	315	315	315	—	355	315
Calvert	4100	29	29	29	— 1	63	29
Camerina	1340	135	135	135	—	135	135
C Oil Lds	26925	83	73	73	—10	135	73
C Oi L wts	5835	5	4	5	— 1½	39	4
CS Oil wts	1100	6	5½	5½	+ 1½	75	3
CS Pete	3100	271	260	260	— 3	525	250
C Chieftn	5900	85	80	80	— 5	134	70
Cdn Dev	14155	450	435	450	+ 5	485	220
C Ex Gas	26150	155	150	154	+ 3	260	145
C High Cr	6075	19	18	18	— 1	40	16½
C Homestd	5831	66	63	65	— 3	105	60
C Husky	25258	420	400	410	— 5	8½	395
C Hus wt	3000	125	95	125	+ 30	465	90
C Superior	4730	$ 10⅝	10	10⅝	+ ⅜	12⅜	8
Del Del	8284	510	500	500	—10	670	400
Chart Oil	6800	75	73	74	— 1	129	70
Com Pete	2400	175	165	165	—10	265	165
C Dragon	10167	14	13½	14	—	45	12½
C East Cr	12000	31	30	31	—	45	30
C Mic Mac	6118	185	180	180	—	320	150
C Wt Pete	1500	275	255	260	—15	395	255
Dev-Pal	8750	43	40	43	+ 2	104	40
Dom Pete	6050	665	630	665	+15	900	605
Duvex	14200	4½	4	4	—	8	4
Dynamic	22550	48	45½	45½	— 2½	153	26
Fargo	3900	276	271	271	— 8	465	259
Fr Pete pr	700	340	340	340	+10	625	330
Gr Plains	1680	900	860	890	—10	1300	825
Gridoil	2300	82	70	82	—18	205	70
Hom Oil A	7317	775	760	760	—	1275	710
Hom Oil B	5281	715	700	710	— 5	1175	690
H B Oil G	7806	900	870	880	—10	1450	870
Jump Pnd	5000	16	15	15	— 1	25	13
Jupiter	1000	175	175	175	+ 9	211	118
LI Pete	15500	6½	5½	6	— 1	18	5½
Lg Point	17300	45	42	45	+ 2	67	37
Majtrans	5000	1½	1½	1½	— ½	3½	1½
Marigold	3500	6	5	6	+ 1½	11	4½
Mayfair	6500	95	90	90	+ 5	120	70
Medal	26030	160	152	154	+ 4	234	140
Midcon	3700	27	25	27	+ 2	63	24
Mill City	1500	15	13½	15	—	29	13½
Nat Pete	8000	150	125	149	+ 4	260	125
N Concord	1875	4	4	4	—	8	4
N Cont	20525	23	21	22	—	35	18
N Davies	9000	9	7	8½	— ½	19	7
Northeal	2000	5½	5½	5½	— ½	13	4½
NC Oils	1920	150	145	150	—	295	145
NCO wts	1400	28	26	28	— 2	104	26
Northld	28440	13	9	10	— 2½	20	7
Okalta	11000	30	27	30	+ 3	61	22
Pac Pete	4882	965	905	945	+60	1350	780
Pac Pete w	840	600	530	600	+60	900	525
Palliser	1500	27	27	27	— 5	50	24
Pamoil	22250	32	30	31	— 1	44	25
Perm pr	13800	45	41½	41½	— 1½	85	40
Per Oils	5568	117	110	117	+ 7	144	74
Petrol	12000	56	53	56	—	117	48
Phillips	4500	38	35	38	+ 2	85	32
Place	2800	30	28	30	+ 1	94	28
Ponder	11400	50	46	48	— ½	60	17
Prairie O	1800	165	155	155	— 3	200	140
Provo G	21390	184	180	182	— 2	270	160
Quento	12433	7½	6	6	— 1	9	5
Ranger	8100	75	75	75	—	130	75
Reef Expl	7700	4½	3½	4	+ 1	6½	3
Rocky Pet	9056	4	3½	3½	— ½	10	3½
Royalite	1116	570	555	570	—	950	530
Royalite pr	200	$ 18½	18½	18½	— ½	20½	17¼
Sapphire	19500	52	48	48½	— 4½	104	37
Sapph de	820	40	41	41	— 6	49	29
Sarcee	9975	69	67	67	— 1	120	65
Secur Fr	3300	380	365	375	+ 20	465	325
South U	29600	12½	11	12	—	23½	8
Spooner	46200	10	8	9	— 1	19	8
Stanwell	11191	27	25	25	— 1	53	25

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Chang.	Haut 1960	Bas 1960
Submarine	2950	56	55	56	+ 6	161	40
Tidal	11000	41	38½	38½	— 1½	115	33
Trans Can	200	43	41½	43	+ 1	65	30
Triad Oil	9030	183	168	175	—	410	158
U Canso vt	1133	77	75	75	+ 3	125	72
Un Oils	18415	110	106	108	—	189	90
Wayne	3610	6	5½	5½	—	13	5½
W. Cdn. OG	6160	94	87	89	— 4	168	82
W Cd OGw	300	30	30	30	+ 4	70	22
Wesburne	8950	45	42	42	— 4	78	42
Westates	4989	100	90	100	+ 1	215	90
W Decalta	4875	80	77	77	— 3	155	72
W Naco	2875	25	22	23	—	55	20
Windfall	2000	10	10	10	—	14	9
Yan Can	22500	3	2	3	+ ½	6	2

CURB

Dalhousie	2000	14	13½	14	—	22	13

MINES

Abacus	13949	10½	9½	10½	+ ½	40	9½
Acad Uran	825	5½	5½	5½	+ ½	11½	5
Advocate	3150	295	285	290	+10	400	260
Agnico	49524	61	57	58	+ 1	78	48
Akaitcho	5230	44	41½	43	— 2	55	34
Alba Expl	5000	5	4	5	+ ½	7½	3½
A-Larder	6600	17	16	16	—	26	16
Amal Ra	11593	7	5	5½	+ ½	11	5
Am Nep	14000	39	33	38	— 2	65	33
Anacon	8333	43	42	42½	—	90	31
Anglo Hur	260	850	805	805	+ 5	13½	650
Ang Rou	1000	14	14	14	—	27	14
Ansil	747804	18½	15	18	+ 3	35	7½
Arcadia wts	800	3	3	3	—	7	3
Area	500	72	72	72	+ 3	102	65
Arjon	6300	7	6	6½	—	11	6
A Arcad	19370	32	27	28	— 5	60	25
Atla C C	20150	120	110	114	— 3	210	106
Atlas Yk	500	5½	5½	5½	—	9	5
Atlin-Ruf	6700	8	7½	7½	— 2	14	6
Aumacho	11600	6½	5	6	—	11	5
Aumaque	28570	6½	6	6	—	19	5½
Aunor	120	285	285	285	— 5	325	221
Banken o	9320	33	31½	32	—	43	19
Barnat	14300	173	164	168	+ 3	193	130
Barv Expl	2400	37	37	37	—	55	37
B Metals	25895	8	7½	7½	—	17	7½
Baska	23500	10	8½	9½	— ½	14	6
B-Duq	22900	7½	7	7	— ½	24	5
Beav Lod	2250	5	5	5	+ ½	18	4½
Belcher	33165	55	45	50	+ 7	75	43
Belleterre	500	18½	18½	18½	— 1½	40	16
Bethlm	6800	55	53	53	— 1	92	50
Bevcon	9060	11	10½	11	+ ½	19	10
Bibis	16200	5½	5	5	—	15½	5
Bicroft	27914	62	48	60	+12	67	42
Bidcop	36800	10	9	9	— ½	31	7
Black B	15000	6½	5½	5½	—	27½	4½
Bordulac	7000	5½	5	5	— ½	9	3
Bouzan	28250	41	39	41	— 1	65	33
Bralorne	6135	640	595	595	—20	670	455
Br Reef	7100	29	26	27	— 2	52	18
Brunswick	1700	300	290	299	—46	540	266
Buffad	11500	6½	6	6	—	12½	5½
Buff Ank	3600	149	142	142	— 7	226	126
Buff RL	24000	5½	4½	4½	—	8	4½
Bunk Hill	16500	10	9	9	— 1½	12½	5
Cable	2865	12	12	12	—	20	8
Cadamet	8509	9	7½	8	+ ½	16	7½
Camp Ch	9572	616	600	600	—15	720	430
Camp RL	1400	$ 16½	15	15¾	+ 1⅛	17⅜	975
C Tunsgt	2500	149	142	145	—	220	130
C Astori	24160	6½	5½	6	—	9	4
C Dyno	7715	53	51	53	+ 2	62	25
C Malart	22300	34	32	32	— 2	68	32
C N Inca	18142	9½	8½	9	— ½	27	8
C Nwest	82712	41	30	30	+ 5	43	16
Cdn Thor	2500	3½	3½	3½	+ ½	6	3½
Candore	7947	9	8½	8½	— 1	16½	8½
Can-Erin	24664	54	51	53	+ 1	147	48
Cariboo	2200	92	85	92	+ 3	113	80
Cassiar	3050	$ 13½	12¾	12¾	— ¼	15¾	10⅞
Cayzor	6175	25	21	25	+ 2	49	13
Cent Pat	8350	100	82	95	+ 8	140	82
Cent Po	38500	14	12	12½	— ½	17	8
Cheskirk	8000	2½	2½	2½	—	5½	2
Chester	9100	37	29	29	— 2	43½	22
Chib-Kay	1100	8	8	8	—	15	8
Chib-M	6809	51	46	46	— 4	80	42
Chimo	16500	45	45	45	—	67	40
Coch Will	7680	370	345	365	+10	395	273
Coin Lake	7000	13	12½	12½	—	19½	12
C Met	1032	19	19	19	—	42	19
Coniagas	58200	65	58	61	+ 3	65	44
Coniaurm	19300	72	66	70	+ 3	71	43
Con-Key	3500	17	16	16½	+ ½	26	12½
C Bellek	13866	4	3½	4	+ ½	8	3
C Beta G	8667	5	4	5	+ 1	10½	3½
C Callin	37200	8	5	5½	—	12	5
Con C Cad	1500	2½	2½	2½	—	5	2½
C Discover	5970	365	355	360	—	395	295
CFen	6009	15	13	15	+ ½	32	13
Con Gillies	2400	5	5	5	+ ½	13	5
CG Arrow	5400	35½	33½	33½	— 2½	52	26
C Halliw	228025	53	45	45	— 6	72	37
C Marben	11650	48	44	45	—	81	26
C Marcus	12301	65	63	65	+ 1	105	50
Con M S	15077	$ 20⅜	18⅞	19¼	— 1½	21⅜	17
C Mogul	2160	83	82	82	+ 3	124	69
C Morriso	3500	12	11	11	— 3	26	11
C Mosher	30875	225	196	225	+27	260	99
Con Negus	9691	12	11	11	—	22	11
C Nichol	11131	4½	4	4	— 1	6	2½
C Northld	6050	26½	24½	24½	+ ½	54	23
C Persh	2000	9	9	9	—	18	5
Cons Que	1680	29	28	28	+ 3	32	22
C Red Pop	4750	5	4½	5	+ ½	10	4
C Regcou	3960	5	5	5	—	11	5
C Sanorm	54000	5	4½	4½	— 1½	9½	4
Conwest	12400	420	325	405	+75	430	300
Co Corp	11800	13	12½	12½	— ½	33	12½
Cop-Man	6041	7	6	6	— ½	14	6
Copnd	24049	85	80	81	—	180	80
Coulee	10050	29	27	28	—	42	25
Cowich	1500	23	21	21	— 2½	69	17
Craigmt	6060	550	530	550	—	585	175
Croinor	1000	7	6½	7	—	16	6
Crowpat	24662	10	8½	8½	—	13	5
Cusco	8500	3½	3½	3½	— ½	7½	3½
Daering	16875	9½	8	8½	—	20	8
D'Aragon	13600	18	17	17	— 1	33	17
De Cour	5924	7½	7	7½	—	14	6½
Dr Horn	79700	25	23	23½	— 1½	29	19
D'Eldona	8000	7	7	7	+ ½	14½	6½
Delnite	5567	30	30	30	—	55	27
Denison	26564	975	900	970	+20	1075	855
Dickenson	4281	335	325	325	— 5	370	220
Dome	5460	$ 24⅛	23¼	24⅛	+ ¾	27¾	19¼
Donalda	8500	6	5½	6	+ ½	11	5
Duvan	6400	8½	8	8½	+ ½	22	8
E Amphi

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 518221. Meier Stiglitz demandeur vs Claude Rickner (Marché Rickner) défendeur. Le 28 décembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4040 rue Jean-Talon Est, Ville St-Michel en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Phillips 17" modèle console et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Magistrat No 601322. Laurentian Hotel Co. of Montreal Ltd, demanderesse, vs J. G. Rogers, défendeur. Le 28 décembre 1960, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3275 rue Linton, appt 14, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 403454. Henri Julien Motors Ltd., demanderesse, vs Lionel Richard, défendeur. Le 28 décembre 1960, à 3 heures de l'après-midi au domicile et cour du défendeur au No 6510 rue Baldwin à Ville D'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage et un camion G.M.C., etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 519473. Bain Dawes demanderesse, vs J. Dufresne, défendeur. Le 28 décembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2790 rue Chambly appt 3 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage etc. Conditions : argent comptant. Vincent Diodati, H.C.S. Montréal, 16 décembre 1960.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure No 518998. Karvin Industrial Supply Ltd. demanderesse vs Jean-Marie Branchaud (Classic Products Company) défendeur. Le 27 décembre 1960, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4028 rue Joseph en la cité de Verdun et District de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur de marque Sylvania et meubles de ménage etc. Conditions : argent comptant. Harry Golden, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 16 décembre 1960.

AVIS

AVIS est par les présentes donnée que Madame ELMERIA MONDOU, 350 St-Ferdinand, à Montréal, opératrice en couture, s'adressera à la Cour Supérieure, district de Montréal, dans les quinze jours des présentes pour obtenir séparation de biens de son époux, BENOIT TROTTIER, des mêmes lieux, poseur de planchers.

MONTREAL, ce 14 décembre 1960.

GREGOIRE, DANSEREAU, DAOUST, DUCEPPE, ALLAIRE, PERRON & BEAUDRY
1569 St-Hubert, Montréal.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "SOUMISSION POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE LUMIERE A BASSE INTENSITE POUR LES APPROCHES 18 ET 36 A L'AEROPORT DE VAL D'OR" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le VENDREDI 13 JANVIER 1961, pour les travaux ci-haut mentionnés à l'Aéroport de Val d'Or, P.Q.

Les plans, devis et les documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande au bureau de l'Acheteur régional, Ministère des Transports, Aéroport de Montréal, Dorval, P.Q., sur réception d'un chèque visé de $25.00 fait au nom du Receveur Général du Canada.

J. L. BLONDEAU,
Directeur régional, services aériens, Ministère des Transports,
Aéroport de Montréal, Dorval, P.Q.
le 8 décembre 1960.

Cité de la Pointe-aux-Trembles

SOUMISSION
LUMIERES DE RUES

Des soumissions dans une enveloppe portant l'inscription "SOUMISSION LUMIERES DE RUES", seront acceptées jusqu'à 5:00 heures p.m., le lundi 19 décembre 1960.

Seules seront acceptées les soumissions préparées sur les blancs officiels qu'on peut obtenir de la Cité de la Pointe-aux-Trembles, 11953 est, rue Notre-Dame.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Toutes les informations peuvent être obtenues à l'hôtel de ville, a/s Monsieur Denis Y. Laflamme, MIssion 5-4546.

Paul A. Trudeau,
Secrétaire-trésorier.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la Cité de Pont-Viau, la Ville de Laval-des-Rapides et la Ville de Renaud, toutes trois du comté de Laval, s'adresseront conjointement à la Législature de la Province de Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi amendant leur charte respective aux fins d'obtenir des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes :

A) Pour la Cité de Pont-Viau : Réglementer la description territoriale de ses quartiers; abroger l'article 4 de la Loi 3-4 Elizabeth II, chapitre 85; prohiber les parcs de stationnement ou le stationement des roulottes; fixer à $25.00 le minimum de la taxe d'affaires; être autorisée à faire affaires avec une Caisse Populaire; fixer à $3,000.00 le cens d'éligibilité des membres du conseil; être régie par les dispositions du chapitre 235 S.R.Q. 1941 en ce qui concerne la destitution de certains officiers municipaux; faire ratifier et confirmer ses titres de propriétaire absolu de certaines rues dans les limites de la cité; être exclue de la Corporation Interurbaine de l'île Jésus, et pour autres fins.

B) Pour la Ville de Laval-des-Rapides : corriger l'article 5 de la Loi 7-8 Elizabeth II, chapitre 79; réglementer la description territoriale de ses quartiers; ériger son territoire en municipalité de cité sous le nom de "Cité de Laval-des-Rapides"; fixer à $3,000.00 le cens d'éligibilité des membres du conseil; obtenir l'autorisation d'emprunter sans referendum un montant n'excédant pas $500,000.00 pour les travaux de construction d'un viaduc; être exclue de la Corporation Interurbaine de l'Ile Jésus et pour autres fins.

C) Pour la ville de Renaud : Prohiber les parcs de stationnement ou le stationement des roulottes; être autorisée à changer la direction et le site des cours d'eau et fossés dans les limites de la ville; fixer les élections au premier lundi juridique de novembre; être exclue de la Corporation Interurbaine de l'Ile Jésus; et pour autres fins.

Montréal, le 7 décembre 1960.
Le Procureur des pétitionaires
Me GUY FAVREAU, C.R.

PRECISIONS

SUITE DE LA PAGE 37

vieillards et les institutions qui ne fournissent que des soins de garde.

Le séjour à l'hôpital est-il limité ?

Non. Il peut durer aussi longtemps que le médecin traitant le jugera nécessaire. Si le patient doit être transféré à un autre genre d'hôpital, par exemple un hôpital pour convalescents ou pour malades chroniques, il continuera à bénéficier des mêmes droits, pourvu que ce changement soit indiqué pour des raisons d'ordre médical.

Les services fournis à l'extérieur de l'hôpital (soit au cabinet du médecin, soit à domicile, soit au dispensaire), SONT AUX FRAIS DU PATIENT.

Comme nous le rapportions hier, cependant, si un résidant du Québec est traité dans un hôpital d'une autre province approuvé par le plan, les frais seront payés par la province de Québec d'après le taux en vigueur dans l'autre province. En dehors des frontières du Canada (même en Europe ou ailleurs), la province paiera jusqu'à concurrence de $15 par jour. Il sera donc nécessaire que toute personne ainsi traitée se procure les reçus nécessaires pour être remboursée.

Les chambres

Si le patient veut occuper une chambre privée ou semi-privée, il devra acquitter la différence de prix entre le taux ordinaire de la salle publique et sa chambre, ou le faire acquitter par sa compagnie d'assurance, s'il en a une.

Si l'état du patient nécessite l'hospitalisation immédiate et qu'on manque de place dans une salle publique, il n'aura pas à assumer la différence. De même, si son état nécessite, de l'avis du médecin, qu'il occupe temporairement une chambre, la différence de taux NE SERA PAS aux frais du patient.

Services externes

Actuellement, dit le Dr Gilbert, seules les personnes hospitalisées bénéficient de la loi. Mais certains services externes y seront inclus, probablement vers le 1er avril.

Droit aux services

Qui a droit aux services de l'A.-H. ?

Nous l'avons dit hier : toute personne résidant depuis au moins 3 mois dans le Québec (ainsi que l'enfant nouveau-né d'un tel résidant), et dont le médecin traitant jugera qu'elle doit être admise dans un hôpital.

Dans le cas d'un accidenté cependant, le blessé sera admis immédiatement si la gravité du cas l'exige.

Les touristes, voyageurs de passage ou visiteurs ne seront pas admissibles à ces services, gratuits, sauf s'ils habitent une province où la loi de l'A.-H. est en vigueur et s'ils sont en règle avec leur province.

Assurance complémentaire

Une personne désirant une chambre peut appliquer l'indemnité accordée par une assurance complémentaire qu'elle possède au paiement des frais additionnels, soit la différence entre le taux de la salle publique et celui de la chambre.

Toutefois, s'il s'agit d'une assurance - compensation pour perte de salaire, il ne faudra pas que l'obtention de cette indemnité soit conditionnée par le séjour du patient "à l'hôpital", ceci afin d'éviter que les patients soient tentés d'y faire prolonger leur séjour.

Si le malade, qui a une assurance complémentaire, ne peut obtenir de chambre il ne pourra cependant réclamer de sa compagnie la différence qu'elle aurait dû payer s'il avait bénéficié de cette chambre.

S'il a plusieurs polices d'assurance complémentaire et occupe une chambre, il pourra réclamer de chaque compagnie, mais le total des indemnités qu'il touchera ne devra pas dépasser le montant réel des frais non couverts par l'A.-H.

Au terme de sa conférence de presse, le Dr Gilbert a ajouté que tous les résidants de la province devront faire un usage ordonné et consciencieux des privilèges qui leur sont accordés, et qu'ils ne devront jamais demander à un médecin de les faire hospitaliser lorsque cela ne sera pas "strictement" nécessaire.

* * *

D'autres articles sur la loi et ses répercussions sur les hôpitaux du Québec paraîtront la semaine prochaine.

1,600 maisons

WINNIPEG. (PC) — On vient d'entreprendre à Tuxedo, en banlieue de Winnipeg, un programme domiciliaire dont la réalisation durera dix ans et coûtera $50,000,000. Ce programme prévoit la construction de 1,600 maisons.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No. 88 (1960)

COUR SUPERIEURE

en liquidation

AUTO ELECTRIC BATTERY SERVICE LTD, corps politique dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,
En liquidation
- et -
AUREL SAUVE, vendeur d'accessoires d'autos, domicilié à 2565 Joliette, Montréal,
Requérant

Par Ordre de la Cour

Il est ordonné à AUTO ELECTRIC BATTERY SERVICE LTD, de comparaître dans le mois, à la Chambre 3, au Vieux Palais de Justice, 155 Notre-Dame est.

Montréal, 14 décembre 1960.
J. P. LAVOIE,
Député-protonotaire

HAROLD S. FREEMAN,
400 ouest, rue Ontario,
Montréal.

Majorité persuadée du progrès national

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

La majorité de citoyens qui a confiance au réel progrès du pays a légèrement augmenté depuis 1951; elle est passée de 53 à 56%. D'autre part il reste le quart des citoyens qui pensent que le pays n'accomplit pas tous les progrès souhaitables; et dans ce groupe la proportion qui se préoccupe de trois aspects de l'économie nationale a augmenté.

Ceux qui désapprouvent la main-mise des Etats-Unis sur les ressources naturelles et l'industrie canadiennes se sont multipliés par trois, depuis 1951; de même aussi ceux qui jugent insuffisante la mise en valeur de nos ressources, qu'ils croient très grandes, et ceux qui désapprouvent la politique du ministère fédéral actuel.

L'Institut canadien de l'Opinion publique vient de répéter à un échantillon de la population adulte la question posée en 1951 :

"En général, croyez-vous que le progrès national soit aussi solide qu'il pourrait l'être, ou qu'à certains égards il laisse à désirer ?"

Le tableau des réponses qui suit montre que cette fois la majorité persuadée du progrès a légèrement augmentée, tandis que la proportion de citoyens qui ne se prononcent pas reste égale à celle de 1951 :

	1951	Aujour.
Progrès sûr	53%	56%
Progrès incertain	26%	25%
Sans réponse	19%	19%
	100%	100%

La proportion de Québébois persuadés que le pays accomplit tout le progrès souhaitable est beaucoup plus forte (63%) que celle d'Ontariens (49%), ou de l'Ouest et des Provinces Maritimes (48%).

Les critiques

Voici d'autre part, par ordre d'importance les raisons de ceux qui gardent des doutes au sujet du progrès national :

Excessive participation des Etats-Unis à l'économie canadienne ; dépendance excessive du Canada à l'égard des Etats-Unis	18%
Faiblesses politiques ou financières ; dépenses trop restreintes	17%
Mise en valeur insuffisante des ressources naturelles	15%
Chômage	10%
Commerce à améliorer ; excès d'importations	10%
Manque d'industrie	8%
Excès d'immigration	5%
Critiques diverses	17%
Sans motifs précis	8%
	108%

Certains citoyens formulent évidemment plusieurs critiques. Il est à noter qu'en 1951, 5% seulement des citoyens qui éprouvaient des doutes quant au progrès national citaient la main-mise des Etats-Unis sur l'économie du Canada. 5% déploraient l'insuffisante exploitation des ressources ; 5% désapprouvaient la politique du gouvernement d'alors.

Elu président

JOLIETTE. (DNC) — M. Charles Henri, de Joliette, a été réélu récemment, président du Syndicat de l'imprimerie pour une quatrième mandat, à l'occasion de l'assemblée générale des membres du Syndicat national des employés en imprimerie de Joliette, qui groupe les employés de la Cie canadienne de papeterie.

Cette élection était sous la présidence de M. Noël Lacas, agent d'affaires du Conseil Central des Syndicats Catholiques et Nationaux de Joliette Inc.

C-I-L
CUIRETTES
PLASTIC FILM
PLASTIC COATED TEXTILES LTD.
205 MONT-ROYAL EST

CITE D'OUTREMONT
AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que la cité d'Outremont s'adressera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi aux fins d'amender, pour la cité, certains articles de la Loi des cités et villes et pour demander certains pouvoirs spéciaux: changer la date des élections, changer la date du dépôt de la liste électorale, donner le droit de vote aux locataires contre lesquels aucune taxe n'est imposée, tenir le propriétaire d'un véhicule - automobile responsable de toute contravention aux règlements de circulation et toutes autres fins jugées nécessaires dans l'intérêt de la cité et pour la bonne administration de ses affaires.
OUTREMONT, le 21 nov. 1960.
Louis-Philippe GAGNON, c.r.
avocat de la pétitionnaire.

MAGASIN
20 x 100
AVEC OU SANS STOCK
situé dans un
CENTRE D'ACHATS
TRES CONNU
GIFT SHOP
HU. 9-5054
9 a.m. à 11 a.m.

ATTENTION
VENDEUSES
La seule Cie du genre au Canada a besoin de plusieurs personnes à travers la province pour distribuer à commission ses 500 articles de maison, objets importés, bibelots, jouets, etc. Il est facile à temps partiel de faire $100 par semaine. Expérience pas nécessaire. Nous fournissons échantillons. Réponse confidentielle et assurée.
IDEAL COMPANY IMPORT LIMITED
2300 Curatteau, CL. 5-3624

INGENIEUR-VENDEUR D'APPAREILS DIESEL
demandé par filiale canadienne d'important manufacturier pour vendre générateurs et moteurs Diesel dans la province de Québec. Excellente occasion pour homme actif ayant expérience pertinente et clientèle. Salaire selon compétence.
Ecrire à case 1417
La Presse

COMMERCE DE BUANDERIES AUTOMATIQUES, à VENDRE
Excellents sites. Clientèle établie. Une personne dynamique y trouvera un excellent revenu et pourra accroître sa clientèle.
Téléphoner à WEllington 2-3095

ATTENTION
Propriétaires, av. Mt-Royal
Grande chaine de magasins de chaussures demande local av. Mt-Royal entre Papineau et de Lanaudière.
Veuilles envoyer tous détails au
Département de location, C.P. K., Succursale postale "E", Montréal

GERANT DES VENTES
CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET CLIMATISATION
Situation responsable offerte à homme très expérimenté, devra assumer entière direction de cette division. Doit avoir excellent record de ventes et expérience technique dans ce domaine. Ecrire à
Case 1431, La Presse

PUBLICITE FRANÇAISE
Un organisme culturel canadien recherche un préposé à la publicité française. Le préposé fera fonction de rédacteur publicitaire et sera responsable de la formulation et l'exécution d'un programme de publicité destiné à croître la vente et l'utilisation du produit.
Les candidats doivent posséder une bonne culture générale et quelques années d'expérience dans le domaine publicitaire, tout particulièrement à la rédaction.
Traitement : $6,840.00 — $7,860.00 — excellents avantages marginaux.
Faire demande à :
CASE 1430, "LA PRESSE"

GERANTS DE SYSTEME
Un grand magasin à rayons demande plusieurs hommes ou femmes d'âge mûr, de 25 à 40 ans, comme assistants-gérants des ventes.
De préférence des personnes expérimentées en gérance de rayon de confections; mais les candidats expérimentés en gérance de commerce général seront considérés. Le salaire dépendra de l'expérience.
Ecrire confidentiellement à :
CASE No 1434, LA PRESSE

Représentant demandé
Fabricant bien connu de spécialités pharmaceutiques demande un représentant pour territoire établi : Bas du Fleuve et partie de Nouveau-Brunswick.
Expérimenté dans vente et visite médicale. Bilingue. Doit posséder auto. Devra habiter à Rimouski. Salaire, dépenses, commissions, assurance-santé, assurance-vie, pension.
Casier postal 1178,
Place d'Armes,
Montréal 1

CITE DE MONTREAL
COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Occasions d'emplois permanents avec perspectives de promotion

Architecte grade 1 ($5273-$5906) — Age : moins de 40 ans. Etre membre en règle de l'Association des Architectes de la province de Québec. Expérience professionnelle d'au moins deux ans.

Arpenteur-géomètre stagiaire ($4877-$5035) — Age : moins de 40 ans. Etre membre en règle de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec. Expérience non requise.

Policier ($3800-$4800) — Hommes bilingues. Age : au moins 19 ans et moins de 30. Taille minimum : 5'8", pieds nus; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Instruction : 9e année ou équivalent.

Statisticien (Circulation) ($4518-$5012) — Hommes bilingues. Age : moins de 45 ans. Résidence à Montréal. Instruction : 11e année ou équivalent. Expérience : posséder une expérience pratique dans l'exécution de travaux impliquant la connaissance des éléments de la statistique.

Sténographe officiel (Cour municipale) ($4469-$4905) — Hommes ou femmes bilingues. Age : moins de 45 ans. Instruction : 9e année ou équivalent, et posséder les diplômes de sténographe français et anglais. Expérience : de préférence avoir occupé un poste de sténographe officiel dans une cour de justice.

Technicien (égouts collecteurs) ($4625-$6052) — Hommes bilingues. Age : moins de 55 ans. Instruction : 11e année ou équivalent. Expérience : au moins cinq ans dans la préparation de plans et profils et dans la composition de plans de détails se rapportant à la construction, à la mécanique ou autres domaines connexes.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études avec leur demande d'emploi.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux bureaux de la Commission du Service civil de Montréal, chambre no 1, hôtel de ville.

PUBLICITE FRANÇAISE
Un organisme culturel canadien recherche un préposé à la Publicité française. Le préposé fera fonction de rédacteur publicitaire et sera responsable de la formulation et de l'exécution d'un programme de publicité destiné à accroître la vente et l'utilisation du produit. Les candidats doivent posséder une bonne culture générale et quelques années d'expérience dans le domaine publicitaire, tout particulièrement à la rédaction.
Traitement : $6840-$7860 — excellents avantages marginaux.
FAIRE DEMANDE A CASIER 1436 LA PRESSE

REGLEMENT DE SUCCESSION
SALLE DE QUILLES et BATISSE
VENTE A L'ENCHERE, au bureau de Me Guy Girard, notaire, 5036, boulevard St-Laurent, Montréal, le 27 décembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi.
— L'imeuble portant les numéros 1841-43 de la rue Ontario est (coin Papineau), incluant salle de quilles en opération, six (6) allées.
MISE A PRIX : $90,000.
POUR RENSEIGNEMENTS écrire au Notaire Guy GIRARD, 5036, boulevard St-Laurent, Montréal.

ON DEMANDE
Opérateurs de machines
Electro-comptables I.B.M.
SALAIRE : entre $3,000 et $4,000/an
QUALIFICATIONS :
- Etre âgé de 20 à 30 ans
- Connaître le fonctionnement des machines auxiliaires
- Etre bilingue
- Compter plus d'une année d'expérience

AVANTAGES :
- Emploi permanent
- Bénéfice-maladie — Pension
- Vacances annuelles
- Croix-Bleue, etc.

S'adresser par écrit en indiquant qualifications à :
Case No 1419, "La Presse", Montréal

AGENT DE VENTES DEMANDE
Manufacturier de cosmétiques et préparations de toilette, bien connu au pays, demande un agent de ventes expérimenté, âgé de 25 à 35 ans, pour Montréal et la région.
L'initiative, le dynamisme, le talent voulu pour préparer très bien le travail et le désir d'aller de l'avant, au service d'une compagnie importante, sont les principales qualités requises. Le postulant doit être bilingue. L'expérience en produits pharmaceutiques ou alimentaires serait préférée mais n'est pas essentielle.
Cette situation comporte plan de retraite moderne, plans d'assurance collective et de santé, bon salaire au début et auto fournie. Répondre par lettre seulement, mentionnant âge, instruction, si marié ou non, expérience, etc.
Notre personnel est au courant de cette annonce.
Case no 1432, La Presse

INGENIEUR EN RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT
Le plus grand producteur au monde de scories de titane et de Sorelmétal requiert les services d'un ingénieur en métallurgie ou en chimie, possédant de préférence un doctorat, mais au moins une maîtrise et quelques années d'expérience pratique en pyrométallurgie, métallurgie extractive, hydro-métallurgie ou dans la concentration du minerai d'uranium en plus des fourneaux à réduction.
Bilingue de préférence. Cette situation représente un défi pour la personne choisie. Salaire à discuter. Adressez-vous au :
Gérant du Personnel,
Quebec Iron and Titanium Corp.,
Boite Postale 40,
Sorel, P. Q.

SITUATIONS EN ELECTRICITE
Des postes sont offerts immédiatement au service d'un important projet de minerai de fer et un pouvoir hydroélectrique
INGENIEUR EN ELECTRICITE Pour aider à l'administration de la Division de l'Entretien d'une Installation hydroélectrique d'une capacité de 66,000 c.v. La transmission, la distribution et l'entretien des installations électriques d'une importante mine d'un concentrateur et d'une ville de 6,000 habitants. Le candidat doit être diplômé, bilingue et capable d'écrire le français couramment.
CONTREMAITRE POUR L'ATELIER DE L'ELECTRICITE Pour surveiller 1) la revision et l'entretien de l'appareillage électrique : démarreurs, interrupteurs, compteurs et relais, etc. 2) Remonteurs de moteurs C.A. & C.D. 3) Les contrôles électroniques des démarreurs de l'usine hydroélectrique et autres appareils électroniques et radiophoniques. Une grande expérience est nécessaire dans les filages de tout genre et de toute grosseur de moteurs à C.A. et C.D.
CONTREMAITRE DU DEPARTEMENT DE L'ELECTRICITE DE LA MINE Contremaître d'équipe pour divers travaux — l'entretien général de l'appareillage électrique de la mine et du concentrateur et dépannage dans la région. Etablissement d'un programme d'entretien et surveillance d'une équipe. Doit pouvoir diriger une équipe bilingue.
CONTREMAITRE DE POUVOIR ELECTRIQUE Pour surveiller l'équipe des lignes, un système de distribution à haute tension (138,000 volts), à tension moyenne et à basse tension avec un pouvoir hydroélectrique de 66,000 c.v. desservant la mine, le concentrateur et la ville. Il est préférable d'avoir plusieurs années d'expérience dans une importante compagnie d'électricité, ainsi que dans le travail sur tours d'acier à haute tension. Bilingue.
MECANICIEN EN ELECTRONIQUE Détecter les troubles et entretenir l'appareil de contrôle des communications, dispositif de surveillance des stations éloignées, radio VHF, radiophare, les circuits fermés de TV et l'équipement électronique industriel. Doit être diplômé d'une Ecole Technique approuvée et avoir une grande expérience en électronique.
ELECTRICIENS avec expérience dans l'appareillage électrique décrit précédemment.
Un résumé détaillé de votre expérience passée devra nous parvenir avant qu'une entrevue soit accordée
Veuillez l'adresser au :
SURVEILLANT DE L'EMPLOI,
QUEBEC CARTIER MINING COMPANY,
1255 BOUL. LAIRD,
MONTREAL, 16, QUE.

INGENIEUR EN COMMUNICATIONS
Ingénieur bilingue pour laboratoire étudiant les problèmes relatifs aux communications. Les candidats doivent connaître l'équipement électronique et les procédés de test. Les devoirs comprennent l'évaluation de l'équipement neuf, quelques travaux de mise au point et de modification et la préparation des rapports des ingénieurs. Excellent fonds de retraite, Croix Bleue, etc. Salaire de $4,365 à $7,225 par année selon les qualités.
S. v. p. écrire de sa main à :
Mlle E. Henmi, SOCIETE RADIO-CANADA,
C.P. 10, SNOWDON, Montréal, P.Q.

A LOUER
Magasin de détail dans le bas de la ville de Sherbrooke, P.Q.
Emplacement de tout premier choix, nord rue Wellington. Occupation immédiate ou 1er mai 1961. Environ 4100 p.c. au rez-de-chaussée avec excellent sous-sol pour entreposage.
On fera affaires directement avec la propriétaire
S'adresser à :
MRS E. ECHENBERG
19560 Stratford Road, Detroit 21, Michigan
UN. 4-7792
ou
SHERBROOKE TRUST CO.
Sherbrooke, P.Q.
LO. 2-3844

FB **VENTE A L'ENCAN** FB
LUNDI A 10 A.M.
Mobiliers de salle à manger en noyer et chêne sculpté — sofas — chesterfields à sections — hide-a-bed — réfrigérateurs — lessiveuses — lits superposés et autres — pianos droits — cuisinières électriques — lits continentaux — radios — sections de rayons de bibliothèque — lampes — gravures — tables à café, à dessus en marbre — bureaux — chaises de bureau — armoires métalliques — machines à écrire.
ON PEUT VISITER : Aujourd'hui, samedi 17 décembre, de 9.00 a.m. à 5.30 p.m.
VENTE : LUNDI, 19 DECEMBRE A 10 H. A.M.
dans la SALLE D'ENCAN du sous-sol
721, rue de l'Inspecteur — angle St-Jacques (une rue à l'ouest de University)
FRASER BROS. (CANADA) LTD.
UN. 6-5751
Encanteurs — Evaluateurs depuis 1880

MG **AVIS D'ENCAN** MG
Dans l'affaire de : MONASCO INTERNATIONAL LTD. (en faillite)
J. L. WAXMAN, syndic
MEUBLES DE BUREAU
seront vendus par
ENCAN PUBLIC
(en lots détaillés sans réserve)
SUR LES LIEUX AU
1509 rue SHERBROOKE OUEST, MONTREAL, P.Q.
le MERCREDI 21 DECEMBRE 1960
à 10 h. 30 a.m.
MEUBLES DE BUREAU :
PUPITRES D'ACIER — CLASSEURS — MOBILIER D'ADMINISTRATEUR — TAPIS — STORES — CHAISES DE STENO EN ACIER — CHAISES DROITES — CHAISES PIVOTANTES — MACHINES A ECRIRE — ADDITIONNEUSES — DRAPERIES — APPAREILS D'ECLAIRAGE FLUORESCENT — CABINETS — FAUTEUILS EN CUIR — TABLES — CABARETS A LETTRES — SUPPORTS A CHAPEAUX — HORLOGE-POINÇON SIMPLEX — ETC... ETC...
ON POURRA VISITER
LE MARDI 20 DECEMBRE 1960 — DE 1 h. à 6 h. p.m.
CONDITIONS : COMPTANT ou CHEQUE VISE
M. GOLDSMITH & CO. LTD.
ENCANTEURS • EVALUATEURS • LIQUIDATEURS
Tél. : UN. 6-5801
ENCANTEURS LICENCIES POUR TOUT LE CONTINENT

BTB **AVIS D'ENCAN** BTB
Dans l'affaire de : Leader Sales Ltd. (en faillite)
H.B. Savage, C.A. syndic
MOBILIERS DE CUISINE NEUFS — STEREOS — MOBILIERS DE CHAMBRE — MEUBLES — CONDITIONNEURS D'EAU BEATTY — MACHINE COMPTABLE BURROUGHS — 150 MALLES DE VOYAGEURS — EQUIPEMENT DE BUREAU
seront vendus par
ENCAN PUBLIC
(en lots détaillés sans réserve)
au 7080 RUE HUTCHISON, MONTREAL
(juste au sud de Jean-Talon ouest)
Le mardi 20 décembre 1960 — à 11 heures a.m.
MEUBLES DOMESTIQUES
8 MOBILIERS DE CUISINE — DE CHAMBRE — DE SALON — LAMPES DE TABLE — LAMPES DE PARQUET — GRILLE-PAIN — HI-FI ELECTROHOME CONCORD IMPERIAL — STEREO ALLEMAND IMPORTE — TABLES A CAFE — DE BOUT — LAMPES DE CHAMBRE — MOBILIER DE SALLE A MANGER — CONDITIONNEURS D'EAU COMPLETS BEATTY — GROTTES ELECTRIQUES AVEC CHUTES — CHAISS DE T.V. — ETC... ETC...
EQUIPEMENT DE BUREAU
MACHINE COMPTABLE BURROUGHS SENSIMATIC 100 — DUPLICATRICE DITTO (presque neuve) — MACHINE PITNEY-BOWES POUR AFFRANCHIR LETTRES — SYSTEME CARDEX — 5 CLASSEURS — CLASSEUR AVEC COFFRE-FORT — CAISSE ENREGISTREUSE BURROUGHS — MACHINE A ECRIRE — BUREAUX — CHAISES — APPAREILS D'ECLAIRAGE FLUORESCENT POUR SALLE DE MONTRE OU MAGASIN — CENDRIERS — ETC., ETC...
CONDITIONS : COMPTANT OU CHEQUE VISE
ON POURRA VISITER
Le mardi 20 décembre 1960 — A compter de 9 heures a.m.
BISSELL & BISSELL LTD.
ENCANTEURS — LIQUIDATEURS — EVALUATEURS
MONTREAL
RI. 7-4845

LE BILL

SUITE DE LA PAGE 37

tait pas lui-même très "ferré".

— Le ministre des Finances aurait fait approuver beaucoup plus de crédits s'il avait accepté notre suggestion, a fait remarquer M. Pickersgill.

Déluge de mots

Mais les conservateurs eux-mêmes ne sont pas particulièrement opposés, par le temps qui court, à ce que les choses avancent lentement ; on leur a fréquemment reproché à cette session, de "faire de l'obstruction à leurs propres lois". Hier, lors de l'étude du bill sur le Conseil de la productivité, M. Pickersgill a été le seul orateur oppositionniste, tandis que les conservateurs ont fait discourir MM. Martineau, Jean-Jacques Martel (Chapleau), Matthews, Broome et Bigg, soit cinq orateurs contre un.

Le discours de M. Martel était principalement composé de citations prises dans les revues financières. Il a aussi déclaré que les conservateurs ont mis fin à une régression qui avait débuté sous les libéraux, quand ils ont pris le pouvoir en 1957 et l'ont conservé en 1958. Puis il a critiqué M. Coyne pour son attitude à propos de la prime sur le dollar canadien.

M. Pickersgill a soutenu que les conservateurs sont satisfaits d'accorder des miettes au peuple canadien, dans la lutte actuelle contre le chômage. "Propos frivoles", a riposté M. Martineau.

Le député Matthews, de Nanaïmo, n'a pas parlé du bill, mais des libéraux, disant que la "crème" de ceux-ci avait été emportée aux élections de 1957 et de 1958, qu'il ne reste donc plus en chambre que le petit lait et que celui-ci est en train de surir.

"Je n'avais pas l'intention de faire un discours, mais comme c'est le temps des fêtes, j'ai pensé vous dérider avec mes histoires", a ajouté M. Matthews.

M. Bigg a déclaré que le socialisme est "un cheval de Troie monstrueux que l'on tente de faire pénétrer dans la Chambre des communes".

M. Pickersgill a soutenu que le désappointement chez les Canadiens sera complet quand l'on saura que le gouvernement a même refusé que l'on amende le bill, de façon à donner au Conseil de la productivité le pouvoir spécifique de s'occuper du chômage. "On verra le 14 juin ce que ce Conseil aura donné, comme emplois", a terminé le député libéral de Bonavista-Twillingate.

BIEN COMMUN

SUITE DE LA PAGE 37

d'or" au Comité catholique), et à cause de leurs nombreuses préoccupations, dans tous les cas. Un exemple de ce manque de dynamisme nous est donné actuellement : la formation des professeurs est un souci partagé par tous, on en a parlé au cours des 12 dernières réunions de la commission des Ecoles normales, on a nommé en février dernier un comité spécial chargé d'étudier cette question, et pourtant, rien n'a été fait. Au cours de sa réunion de mercredi, le Comité catholique a senti le besoin de revenir officiellement sur le sujet et a chargé deux organismes différents d'étudier deux aspects de la question. On pourrait ainsi multiplier les exemples.

Si le cardinal Léger a invité le législateur à étudier les rouages du Comité catholique et sa composition, c'est probablement que plusieurs de ses confrères dans l'épiscopat partagent ses vues. Mais de là à demander aux évêques de se couper la tête, pour ainsi dire, et de présenter le tout au gouvernement sur un plateau d'argent, il y a une marge.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées dans la transformation éventuelle du Comité catholique. Ou bien le gouvernement peut demander à l'épiscopat de se nommer des représentants et désigner lui-même un certain nombre de laïcs et de clercs vraiment informés et ayant beaucoup de temps à consacrer à l'éducation, et former ainsi un Comité catholique restreint mais efficace.

Ou bien le gouvernement peut, pour ménager les susceptibilités des membres actuels, évêques et laïcs, laisser tous ces gens en place et nommer un très grand nombre d'autres personnes pour ainsi constituer une sorte de Parlement de l'éducation possédant un cabinet restreint mais nanti d'une grande autorité. On peut toujours se demander quelle serait l'attitude de l'épiscopat de se trouver ainsi en minorité.

La première solution serait sans doute plus efficace, car plus un groupe est nombreux, moins les décisions sont rapides. On en a une preuve avec le Comité catholique actuel.

Une décision dans ce sens, de la part des autorités gouvernementales, entrainerait peut-être des répercussions politiques, l'opposition se déclarant tout à coup le champion de l'Eglise. Il est même possible que des évêques en profitent pour faire certaines déclarations para-politiques sans que leurs confrères d'un avis contraire ne puissent intervenir sous peine d'être accusés, à leur tour, de faire de la politique. Mais il est plus qu'improbable qu'une action collective de l'épiscopat dénonce un geste du gouvernement dans ce sens.

Avec des ménagements, il serait possible de faire accepter une telle décision, qui rendrait probablement l'action du Comité catholique plus efficace et plus éclairée. On pourrait éliminer les très nombreuses commissions qui existent actuellement et les remplacer par trois organismes chargés de l'enseignement élémentaire, secondaire et universitaire, et d'une quatrième commission, de coordination celle-là. Les membres de ces différentes commissions formeraient le Comité catholique, restreint à 25 ou 30 personnes mais responsable de tout l'enseignement, dans ce sens qu'il fixerait les objectifs à atteindre et les structures à l'intérieur desquelles l'enseignement devrait se donner.

Administration et pédagogie

Quant au projet de diviser les côtés administratif et académique du département de l'Instruction publique, la tâche sera probablement plus difficile qu'on ne se l'imagine : les deux aspects sont intimement liés et on semble tenir beaucoup à la tradition qui place le surintendant, théoriquement du moins, à l'abri des influences politiques. A moins de nommer au surintendant deux adjoints, avec chacun des fonctions bien précises. A moins encore que le ministre de la Jeunesse s'adjoigne deux sous-ministres, qu'il assume directement les fonctions actuelles du surintendant et qu'il devienne ainsi, bel et bien, ministre de l'Education.

Je crois que les évêques sont prêts à considérer toutes les suggestions qui sont présentées de bonne foi, dans l'intérêt du bien commun, et qu'ils sont d'accord avec le Père Pierre Angers, S.J., quand celui-ci écrit dans "Problèmes de culture au Canada français" : "Malheur au peuple dont le pasteur ne supporte pas qu'on l'éclaire. Il arrive que la critique s'exprime dans des cercles fermés et que toutes les oreilles les entendent sauf les seuls qui ont pouvoir d'y porter remède".

Comment aussi ne pas être d'accord avec cet autre passage de la même étude du Père Angers : "Il est possible d'éprouver de la répulsion à l'encontre des changements et de se replier par le rêve dans l'idéalisation du bon vieux temps. Cette chimère des paradis de l'enfance est le fruit de la déception, du ressentiment ou de la peur. Cette attitude figée dans la nostalgie d'un passé mort tourne au durcissement inhospitalier et ferme le coeur à l'accueil du temps présent. Elle comporte de graves dangers : vécu par des personnes qui ont des responsabilités de direction, le refus d'accepter l'évolution et ses conséquences entraîne, en fin de compte, une réaction violente."

RECENSEMENT

SUITE DE LA PAGE 37

réal-Laurier, M. Lionel Chevrier, a posée en son absence de la Chambre, lundi dernier. M. Chevrier voulait savoir si le libellé de la question avait été modifié.

Le rapport du Bureau fédéral de la statistique dit que pour le recensement de 1951 la question était simplement "origine" ; pour le recensement qui débutera en juin prochain la question est amplifiée et se lira : "Quelle est votre origine du côté de votre père?"

Le rapport note que les directives aux recenseurs en 1951 se lisaient ainsi :

"Vous tenterez d'abord de déterminer l'origine d'une personne en lui demandant quelle langue elle parle, s'il s'agit d'un immigré, ou quelle langue parlait son ancêtre paternel lorsqu'il arriva sur ce continent.

Citoyenneté... origine

"Par exemple, si la personne a répondu que son ancêtre paternel parlait le français à l'époque de son arrivée ici, vous inscrivez l'origine comme étant "française".

Pour le recensement qui débutera en juin 1961, les recenseurs recevront instruction de déterminer l'origine telle que la pose le questionnaire." Le rapport dit qu'il s'agit là d'un léger changement destiné à rendre les directives de 1961 conformes à la phraséologie de la question.

Les directives des deux recensements sont complètement identiques sur le point suivant: "... Si toutefois, une personne insiste sur le fait qu'elle est d'origine canadienne ou américaine, vous devez accepter cette réponse et l'inscrire dans l'espace approprié."

Au recensement de 1951, un total de 152,000 personnes ont tenu à se déclarer d'origine "canadienne", "américaine" ou "inconnue".

Les directives sont aussi identiques sur deux autres points. Elles disent toutes deux qu'il importe d'établir soigneusement la distinction entre "citoyenneté" ou "nationalité" d'une part et "origine" d'autre part. L'origine a trait au groupe culturel, appelé parfois à tort groupe "racial", auquel la personne appartient. La citoyenneté a trait au pays auquel la personne doit allégeance. Les citoyens canadiens sont d'origine diverses: anglaise, irlandaire, écossaise, juive, ukrainienne, etc.

Modifications

Les directives des deux recensements affirment aussi qu'aux fins du recensement, l'origine d'une personne se retrace par la famille du père. Ainsi, si une personne a un père allemand et une mère norvégienne, l'origine à inscrire est "allemande."

On relève, par ailleurs, deux additions nouvelles.

Une méthode à suivre est indiquée pour les personnes donnant les Iles britanniques comme lieu d'origine. Si une personne déclare qu'elle est originaire des "Iles britanniques" mais ne sait pas si elle est anglaise, irlandaise, écossaise ou galloise, il faudra inscrire "Iles britanniques" dans l'espace réservé aux écritiures.

L'autre changement a trait aux personnes de naissance indienne. Il vise à répondre aux demandes de renseignement au sujet de l'effectif des bandes.

Par ailleurs, il a été annoncé en dehors de la Chambre, hier, qu'une délégation représentant 11 associations canadiennes-françaises présentera lundi à M. Hees un mémoire sur la question de l'origine ethnique.

L'EDUCATION

SUITE DE LA PAGE 37

gradation et pour pouvoir se consacrer plus facilement et plus efficacement à la formation des diplômés supérieurs dont les Etats-Unis sentent le besoin, quelques-unes des plus grandes universités américaines envisagent actuellement de refouler vers des institutions secondaires leurs "freshmen" et leurs "sophomores", c'est-à-dire les élèves de Belles-Lettres et de Rhétorique.

Au moment même où nos universités ouvrent leurs portes à ceux-ci, ces universités américaines rêvent d'écoles nombreuses — presque aussi développées que nos collèges classiques ! — pour assumer la tâche de former eux-mêmes des demi-bacheliers au moins dans des classes de 13e et de 14e (Rhétorique et 1ère Philo).

"Sans les excellents "junior colleges" qui se sont développés, a déclaré un ancien président de l'Université de Californie, nous aurions été bien en peine pour établir et maintenir nos standards élevés".

Solutions "homéopathiques"

"Un certain nombre de nos grandes universités, comme Columbia, Chicago et l'Université de Californie, à Berkeley, envisagent de laisser tomber leurs deux premières années ("freshmen" et "sophomore") et d'abandonner aux institutions d'où leur viennent leurs étudiants le soin de préparer ces derniers à la première année universitaire "junior", vient de révéler M. William C. DeVane, doyen du Collège Yale.

"Lorsque cela se produira, ces grandes universités assumeront un rôle de plus en plus important au niveau universitaire supérieur au baccalauréat. Eventuellement, plusieurs grandes universités d'Etat vont faire de même dans les régions où des "junior colleges" se seront développés pour leur rendre le même service."

Les universités canadiennes-anglaises, pour des maux identiques, ne voient pas d'autres remèdes. Déjà l'Université de Toronto, par exemple, exige de ses élèves, comme condition d'admission, deux années "secondaires" de plus qu'il n'en faut pour devenir aspirants bacheliers dans nos universités.

Verserions-nous dans une sorte d'homéopathie ?

Serait-il possible que pour corriger des carences que nous faisons plus que partager avec les Américains : insuffisances désastreuses au niveau de la 11e ou de la versification, au niveau du baccalauréat et au niveau de la formation de diplômés supérieurs et de la recherche universitaire, insuffisance généralisée à tous les niveaux sur le plan des humanités et de la culture générale — nous soyons en train d'abandonner les structures mêmes que les Anglo-saxons s'efforcent d'établir ?

Voilà sûrement une question qu'un bon nombre de Canadiens français aimeraient voir discuter publiquement devant la Commission d'enquête — et dont ils s'étonneraient peut-être que des transformations structurales universitaires effectuées dès maintenant rendissent la discussion à peu près sinon complètement inutile et créassent une situation irréversible.

Explication publique

Rien ne dit, bien entendu, que l'évolution décidée et que l'on mène à son terme, ne soit pas la bonne ou inéluctable, compte tenu notamment de la faiblesse de nos moyens matériels et humains. Ceux qui dirigent notre enseignement supérieur n'y ont sans doute pas prêté la main sans raisons.

Ce n'est vraisemblablement pas sans de bons motifs que semble avoir été écartée la solution française de maintenir "extra muros" le baccalauréat — et la culture générale humaniste, "les traditions intellectuelles et spirituelles de l'Europe occidentale" dont parle avec nostalgie M. Earl J. McGrath, ancien commissaire américain à l'éducation, dans sa brochure "The Graduate School and the Decline of Liberal Education" publiée l'an dernier à Columbia — comme condition générale d'accès à l'université ; et que, contrairement aux Américains, on ne paraisse pas voir dans le développement complet de notre enseignement classique public et dans l'amélioration commune de celui-ci et de nos collèges classiques le secret d'un essor véritablement supérieur et authentique de nos universités.

Les Américains se plaignent que le poids des quatre années de baccalauréat "intra muros" nuit à l'essor proprement universitaire. Ils envisagent de s'en décharger, sans se départir des avantages de la "décompartimentation" de leurs "Faculties of Arts and Sciences" peuvent offrir à leurs étudiants supérieurs et que rien ne nous empêcherait, adoptât-on la solution française d'adapter. Sans doute a-t-on des raisons d'espérer que le phénomène contraire se produira chez nous et que nos "freshmen" pousseront nos universités vers de nouveaux sommets, bien loin d'entrainer l'universitaire vers le secondaire.

Ces raisons, plus elles seront connues, mieux elles auront résisté à une critique publique devant la commission d'enquête, mieux aussi tout le monde s'en trouvera.

Fût-ce dans la résignation.

(1) Voir "La Presse" du 10 décembre 1960 : "Nos universités sont-elles toujours françaises?"

CUBA

SUITE DE LA PAGE 37

nos fermes, ce qui apportera du travail à tous, ceci est une bonne chose, a-t-il répondu.

Les permis, a-t-il précisé, autorisent notamment l'exportation de transmissions pour l'industrie automobile cubaine, de matériel pour postes de radio, de moteurs revisés pour avions Viscount de la Cubana Airlines, et de matériel pour une bombe au cobalt servant à la lutte contre le cancer. Il a refusé cependant de violer la nature confidentielle des informations fournies par les compagnies qui ont requis ces permis.

Mission permanente

L'ambassade de Cuba à Ottawa a, par ailleurs, déclaré qu'une mission commerciale permanente s'établirait dans la capitale canadienne, d'ici un mois. Cette mission donnera suite au travail des 10 délégués actuellement en visite au Canada, dont les trois derniers, y compris leur chef, Regino Boti, ont quitté Ottawa à destination de Montréal.

Les autres membres étaient partis plus tôt pour poursuivre leurs enquête à Montréal, Toronto et dans d'autres villes du Canada. Un porte-parole a dit que le groupe avait conclu des arrangements pour "beaucoup de choses", sans cependant entrer dans les détails. On rapporte qu'il devait bâcler une affaire de $3,500,000 avec un manufacturier de la région de Toronto, relativement à l'achat de pièces d'automobiles.

Des pièces de rechange pour les raffineries de sucre et de pétrole, pour les tracteurs, ainsi que du blé et du papier-journal figuraient aussi sur la liste de leurs besoins.

En attendant l'arrivée de la mission permanente, deux représentants de la Banque d'exportation du Cuba, aussi membres de la délégation, retourneront à Ottawa au lieu de retourner à La Havane, et concluront les arrangements amorcés. Le reste du groupe doit repartir ces jours-ci.

Une autre défection

Le Dr Joaquin Viadero Wyatt, troisième secrétaire à l'ambassade cubaine à Ottawa, a révélé qu'il se cherche du travail au Canada. Il devient le 2e diplomate à faire défection, l'ambassadeur Luis Baralt, désigné par Castro après le renversement de Batista, ayant résigné avant lui et habitant maintenant Toronto.

Le Dr Wyatt est arrivé au ministère des Affaires étrangères de Cuba en 1949. Il a remis sa démission il y a 6 semaines. Il a exprimé la conviction que le gouvernement canadien lui accordera le droit d'asile.

Cigarettes canadiennes

(PC) — Les fabricants canadiens ont expédié l'an dernier à peu près 34,723 millions de cigarettes, alors qu'en 1958 le total s'arrêtait à 32,777 millions.

DERNIER HOMMAGE A M. A.-LIONEL FALARDEAU



Ces jours derniers ont eu lieu, en l'église de la Nativité-d'Hochelaga, les funérailles de M. A.-Lionel Falardeau, époux de Marie-Anne Trudeau.

Précédé d'un landau de fleurs, le convoi funèbre se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par le curé de la paroisse, M. le chanoine Aurèle Parrot. Le service fut célébré par M. l'abbé Hubert Falardeau, neveu du défunt, assisté des abbés P.-E. Souly et L.-F. Christie, comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur on remarquait M. l'abbé J.-O. Gauthier, curé de Laflèche, et M. l'abbé Benoit Caron, aumônier du Couvent de St-Lambert.

Conduisaient le deuil, ses frères, MM. Emile et Lucien Falardeau, ses beaux-frères, MM. Wilfrid Dion, Conrad David et René Riendeau, ses neveux, le Docteur Maurice Falardeau, MM. Roger Trudeau, Lambert Loiselle, Clément Dion, Benoit Dion, Guy Dion, René Dansereau, Bernard Jodoin, Jules David et Paul Jette.

Dans le cortège on remarquait en outre, MM. J.-H. Lefebvre, Normand Gélinas, R. Nadon, A. Dubé, A. Deshaies, L.-G. Giroux, J.-B. Roy, Gérard Poitras, A. Gauthier, Henri Montcalm, Roméo Papineau, Lucien David, Bernard Allard, Edgar Pichette, Robert Hotte, D. Clerk, H. Bergeron, Jean Provençal, Damien Pruneau, P. Forgues, J.-G. Lacasse, J.-A. Bérubé, A. Portelance, E. Chevrefils, J.-D. Rousseau, R. Leblanc, Joseph Côté, Gaston Marcil, Marcel Mainville, Paul Normand, Arthur Jodoin, M. Tousignant, Elie Tousignant, A. Bouchard, R. Archambault, R. Choquette, Léo Bibeau, et autres. —●

REMERCIEMENTS



La famille Lespérance profondément touchée de vos condoléances, vous remercie pour les marques de sympathie que vous lui avez témoignées à l'occasion du décès de M. Joseph Lespérance, 4150 rue Parthenais, survenu le 17 novembre 1960, soit par offrande de messes, de fleurs, de télégrammes, soit par bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. Ces remerciements s'adressent aussi aux personnes qui ont omis de s'inscrire lors de leur visite. —●

AVIS DE DECES



Dessureault. — A Montréal le 22 novembre 1960, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédé M. Médéric Dessureault, époux de Mme Médéric Dessureault, née Anoda Miron. Il laisse dans le deuil : ses garçons, Noel, Adrien, Paul, Maurice, Roland, Marcel, Lucien; ses filles : Lucienne, Thérèse, Pauline; ses gendres : René Bertrand, René Masse, Conrad Beauparlant; ses brus : Marie-Anne Laniel, Léonne Léveillé, Françoise Lebourhis, Madeleine Massie, Claire Villebond, Marcelle Jarrest, Jeannette Bioca et ses vingt-neuf petits-enfants; ses frères : Ernest, Lionel, Roméo, Gérard; ses soeurs : Alma, Blanche, veuve Gérard Veillette; son beau-frère : Arthur Lafontaine ; ses belles-soeurs : Emilia Lafontaine, Desneiges Beaudet, Marie-Louise Plourde, Armande Heule.

Les funérailles ont eu lieu le 26 novembre à 9 heures, paroisse St-Marc de Rosemont, lieu de la sépulture au cimetière de l'Est. —●

FUNERAILLES DE M. ERNEST DESLAURIERS



Récemment ont eu lieu, en l'église St-Paul-de-la-Croix, les funérailles de M. Ernest Deslauriers, époux de Florence Champagne. Précédé d'un landau de fleurs, le convoi funèbre se rendit à l'église, où la levée du corps fut faite par le curé J. H. Signori, qui chanta aussi le service, assisté des abbés Marcel Ferland et Guy Raymond.

Conduisaient le deuil son gendre Siméon Gagné; ses frères Thomas, Joseph, Philippe, Edouard, Aime, Hector, Paul, Antoine et Roméo Deslauriers; ses beaux-frères Emile Larente, Hector Sauvé, Camille et Jean Champagne; ses neveux Jean-Louis, Roger, Roland, Jacques et Thomas Deslauriers, Jacques et Guy Champagne.

Dans le cortège on remarquait MM. Gaston Pelletier, Edouard Marsan, A. Cousineau, J. F. Mérineau, H. Carrière, Pierre-Paul Gaudreau, Gustave Galarneau, Armand Rochon, Pierre Chamberland, Ernest Poirier et autres. —●

DECES DE Mme HENRI DION



A Marieville, le 28 novembre 1960, à l'âge de 86 ans, est décédée Luminia Paquette, épouse de Henri Dion. Elle laisse ses fils et brus : Frère Ambroise Dion, C.S.C., M. et Mme Armand Dion (née Antoinette Bénard), M. et Mme Paul Dion (Simone Paris), M. et Mme Arsène Dion (née Charron), M. et Mme Maurice Dion (Rita Pépin), M. et Mme Gabriel Dion (Léodina Langlais), M. et Mme François Dion (Bernadine Courtemanche) ; ses filles et gendres : M. et Mme Roméo Bienvenu (Anne-Marie), Mme Donat Ostiguy (Eva), M. et Mme Rosalphe Paquette (Marie), M. et Mme Hervé Bessette (Florence); 44 petits-enfants et 48 arrière-petits-enfants.

La famille remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu témoigner leur sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, assistance aux funérailles. Que ceux qui ont omis de s'enregistrer considèrent ceci comme remerciement personnel. —●

NAISSANCES

BOUDREAU-ROY — A l'hôpital Notre-Dame, le 27 novembre 1960, à M. et Madame Léonard Boudreau, (née Rosaline Roy) un fils baptisé Joseph, Napoléon, Jean-Michel, petit frère d'Anita. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Provost, Porteuse, Mlle Gilberte Boudreau, tante de l'enfant. 54—2

FORGUES — A l'hôpital militaire Womack Fort Bragg, Caroline du Nord, le 2 décembre 1960, une petite soeur à Richard, enfant de S.P.4 et Mme Pierre-Eugène Forgues, baptisée Anne, Marie, Thérèse, Sylvie. Parrain et marraine : M. et Mme Rémi Forgues (née Marie-Thérèse Duclos).

GAUVIN — A Montréal, le 11 décembre 1960, à l'hôpital Notre-Dame, à M. et Madame Roger Gauvin, née Marie-Paule Demers, une fille, petite soeur de Louyse, Paule et Pierre. 54—2

GRAVEL — A l'hôpital Général de Montréal, le 13 décembre 1960, à M. et Madame J. P. Gravel, née Jeannine Chartrand, une soeur à Bruce et John. La mère et l'enfant se portent bien. 53—3 R

HEROUX-DUMONT — A Oril et Yolande, est né un garçon. La maman et lebébé se portent bien. 55—2

MARTIN-REGIMBAL — A M. et Mme Yves Martin, née Louise Regimbal, une fille baptisée Christine. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Regimbal, grand-parents de l'enfant. Porteuse, Mme R. Martin, grand'mère de l'enfant.

ST-PIERRE-ROBITAILLE — A l'hôpital Notre-Dame, le 23 novembre 1960, à M. et Mme Raymond St-Pierre, née Réjeanne Robitaille, est née une fille, baptisée par M. l'abbé Lucien Raymond, Marie, Claire, Dominique. Parrain et marraine, M. et Mme Roger St-Pierre, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Micheline St-Pierre, tante de l'enfant.

DECES

ARBIC — A St-Jérôme le 15 décembre 1960, à l'âge de 57 ans, est décédée Yvonne Lavoie, épouse de Noel Arbic, mère de Mme Florian Larose "Madeleine", Louis et Johane. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. Trudel et Fils No 400 rue Labelle pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme où le servie sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER — A Boucherville, le 15 décembre 1960 à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Léon Bélanger, née Juliette Goudreau. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant à Lotbinière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les familles Lucien Peltier et Napoléon Barrette, profondément touchées de vos condoléances, vous remercient pour les marques de sympathies que vous leur avez témoignées à l'occasion du décès de Mme Lucien Peltier (née Laurette Barrette) survenu le 24 novembre 1960 soit par offrandes de messes de fleurs, télégrammes, soit par bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. Ces remerciements s'adressent aussi aux personnes qui ont omis de s'inscrire lors de leur visite.

DECES

BEAUCHAMP — A Montréal, le 16 décembre 1960 à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Aline Beauchamp, fille de feu Moise Beauchamp et de feu Ludovica Lévesque, demeurant à 3702 Ave du Parc. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J.-S. Vallée Ltée No 5310 Ave du Parc à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND — A Montréal, le 15 décembre 1960, à l'âge de 49 ans, est décédé Wilfrid Béland, fils de feu Edouard Béland et de feu Alida Ethier, demeurant à 1017 St-Hubert. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 302 rue Ste-Catherine est, à 9 h. 50, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 54—2

BELISLE — A Laval-des-Rapides, le 15 décembre 1960 à l'âge de 65 ans est décédée Mme Albert Bélisle née Aurore Legault, demeurant à 2 rue Derome. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. C. Filiatrault, No 90 boul. Lévesque à 8.45 hrs pour se rendre à l'église St-Christophe-de-Pont-Viau où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 54—2

BERGERON — A Montréal, le 16 décembre 1960 à l'âge de 66 ans 10 mois est décédée Mme veuve Eddie Bergeron, née Joséphine Leroux. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 2590 rue Rouen, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE — A Montréal, le 15 décembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé M. A. Bérubé, époux de Hermeline-Brigitte Beaudoin, autrefois de Joliette, demeurant à 5540, avenue Notre-Dame-de-Grâce, père de M. l'abbé Roland Bérubé et de Mlle Berthe Bérubé. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boulevard Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 8.45 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9.00 hres, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Un libera sera chanté à l'église St-Pierre de Joliette, à 11.45 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 54—2

BIRON — Subitement, à Vaudreuil, le 15 décembre 1960, à l'âge de 39 ans, est décédé Armand Biron, époux de Constance Gagnon. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hubert Castonguay, no 28 rue St-Michel, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 54—2

BLOUIN — A St-Jean, Ile d'Orléans, le 16 décembre 1960, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Stanislas Blouin, époux de Mme Juliette Langlois, demeurant à 925, avenue Royale. Les funérailles auront lieu mardi à 9 hres. Départ de la résidence privée, 925 ave Royale, à 8 hres 45 pour l'église de St-Jean, Ile d'Orléans, et de là au cimetière paroissial. 55—2

BOURGOUIN — Subitement à Terrebonne, le 15 décembre 1960 à l'âge de 72 ans 9 mois, est décédé Alfred Bourgouin, époux de feu Florida Dessureault, demeurant à 16 Laurier. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay & Fils No 144 rue St-Louis pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAYA — A Pte St-Charles, le 15 décembre 1960 à l'âge de 61 ans est décédé William Caya, époux de Maria Brisson, demeurant à 2305 Manufacture. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos Guay Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 54—2

COMEAU — A Lachine, le 16 décembre 1960, à l'âge de 64 ans, est décédé Alphonse Comeau, époux de Juliette Bélanger, demeurant 155, 12e avenue. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., 1345, rue Notre-Dame, Lachine, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Des-Saints-Anges où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUSSON — A Ste-Rose-de-Laval, le 16 décembre 1960, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Marcel Cusson, née Lucille Thibaudeau, demeurant à 175 Chevrier. Les funérailles auront lieu mardi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-C. Filiatreault, no 249 boul. Ste-Rose, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Laval, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 55—2

CYR — A Montréal, le 15 décembre 1960, à l'âge de 58 ans, est décédé Roméo Cyr, époux de Cécile Dionne, demeurant 772 Walnut. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 54—2

DE BELLEFEUILLE — A Lachine, le 16 décembre 1960, à l'âge de 51 ans, est décédé Rosario De Bellefeuille, fils de feu Ovila De Bellefeuille, et de feu Robertine Boyer, demeurant 798 St-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., no 1345 rue Notre-Dame, Lachine, à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHENEAUX — A Montréal, le 15 décembre 1960, à l'âge de 68 ans, est décédé J. Mastai Descheneaux, autrefois de Pierreville, époux de Hélène Chabot. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, No 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHENES — A Montréal, le 15 décembre 1960, est décédée Mlle Nelida Deschênes, fille de Honora Deschênes et de Josephine Garceau, demeurant 8243 Casgrain. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, no. 8078 rue Drolet coin Jarry, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 54—2

GABOURY — A Montréal, le 16 décembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédée Marie-Eugénie Beauchamp, épouse de Louis Frédéric Gaboury, lc., mère du père Jean-Marie Gaboury, C.S.C., demeurant au No 3762 Avenue du Parc. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée No 5310 Ave du Parc à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Salette où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT — A Montréal, le 16 décembre 1960, à l'âge de 52 ans, est décédé Mme Lucien Godbout, née Germaine Goulet, demeurant à 7761 St-Gérard. Les funérailles auront lieu mardi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, No 7766 rue St-Hubert, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Tite, comté Laviolette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN — A Verchères, le 16 décembre 1960, à l'âge de 3 ans, 6 mois, est décédé Jacques Guertin, enfant de M. Léon Guertin et de Pauline Archambault. La cérémonie des anges aura lieu samedi, le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gérard Jodoin, no 4, rue St-André, à Verchères, pour se rendre à l'église paroissiale. La cérémonie sera célébrée à 2 h., et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAINS — A Montréal, le 16 décembre 1960, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Pacifie Hains, née Rose-Anna Lauzon, demeurant à 6513 A rue Casgrain. Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., no 6520 rue St-Denis, à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis s

CHRISTOPHE COLOMB risque-t-il de perdre son titre de découvreur?

par Bernard SAVIGNY

(AFP) — Depuis longtemps déjà, le fait que Christophe Colomb ait "découvert l'Amérique" est mis en doute. Parce qu'on a trouvé une pierre gravée sur le littoral des Etats-Unis, les Portugais semblent pouvoir revendiquer l'honneur d'avoir pris pied sur le continent américain avant les Espagnols.

En ce qui concerne la découverte proprement dite du nouveau continent, plusieurs auteurs croient pouvoir affirmer que ce sont les Vikings qui l'effectuèrent.

Vers la fin du 10e siècle, le Norvégien Eric — dit "Le Rouge", mécontent du sort qui lui était fait dans son pays, émigra vers l'Ouest sur son drakar et s'installa au Groënland, dont le climat était alors moins rude qu'il ne l'est aujourd'hui. (Groënland veut dire "Pays vert"). Par la suite, il semble que son fils ait poussé encore plus à l'Ouest et découvert ce qu'il appela "Vineland" — pays de la vigne — que l'on identifie soit avec le Canada, soit avec le Nord des Etats-Unis.

Les Vikings se seraient installés sur le continent américain; ils auraient fait souche mais leur race se serait peu à peu mêlée avec celle des autochtones.

Le premier point est vraisemblable; le second l'est moins. Quoi qu'il en soit, le "découvreur" de l'Amérique pourrait avoir été non pas Colomb, mais un Viking — avec plus de cinq cents ans d'avance sur le Génois.

En ce qui concerne l'hypothèse selon laquelle des Portugais auraient pris pied avant les Espagnols sur le continent américain, elle a pour base les faits suivants :

Il y a de nombreuses années, on découvrit sur la côte Est des Etats-Unis, près de Dighton (Massachussets) une grosse pierre quadrangulaire, semblant avoir été taillée de main d'homme, couverte d'inscriptions gravées. La marée recouvrant périodiquement la pierre, ces inscriptions étaient presque effacées.

Or, en 1920, un archéologue américain, le professeur Edmond Delabarre, crut pouvoir affirmer que si les lettres gravées sur la pierre de Dighton étaient illisibles, c'était parce que plusieurs inscriptions se trouvaient superposées. Il crut pouvoir affirmer également que l'inscription originale pouvait se lire :

Miguel Corte Real . . . Puis suivait le dessin d'un écu aux armes du Portugal . . . Ensuite venait une date : 1511 ; et enfin une légende : "V. Dei Hic Dux Ind".

Par la suite, un professeur de l'Université de New York, Joseph D. Fragoso confirma la réalité de cette inscription. Il ajouta au texte de Delabarre un détail : l'existence d'une croix de l'Ordre du Christ.

Or des textes anciens révèlent qu'au début du 16e siècle, à l'instigation et avec l'appui du Prince Henri le Navigateur, deux frères, Gaspar et Miguel Corte Real avaient effectué séparément un voyage vers l'Ouest, vers ces Indes Occidentales dont Colomb avait révélé l'existence au monde. Ni l'un ni l'autre des deux navigateurs ne revint. On pensa que leurs bâtiments s'étaient perdus corps et biens.

Or la pierre de Dighton semble bien démontrer qu'un au moins des deux frères, Miguel, atteignit le continent américain. Il est probable que son navire fut rendu inutilisable et qu'il dut se résigner à vivre à terre, avec les indigènes.

Le Dr Manuel Luciano Da Silva, de Lisbonne, a d'ailleurs mentionné au cours d'une conférence qu'il a faite sur ce sujet, l'existence chez les peaux-rouges du Massachusetts d'une légende qui paraît venir à l'appui de cette thèse : une mystérieuse "maison de bois" aurait autrefois abordé dans ces parages; elle était pleine de richesses de tous genres. La "maison de bois" pourrait fort bien être la caravelle de Miguel Corte Real.

Le navigateur empêché de regagner son pays aurait inculqué aux Indiens les rudiments de la civilisation européenne. Il aurait même influencé la langue locale, selon le Dr Luciano Da Silva qui signale l'existence, dans le langage indien de cette région, de certaines racines d'origine portugaise — la racine "quina" notamment, qui apparaît fréquemment dans des noms de lieux : Quinagaga . . . Quoquinnapar . . . Quoquinnapas.

Au fond, que ce soient les Espagnols ou les Portugais qui, les premiers, aient foulé le sol du continent américain n'a que peu d'importance. On nous permettra de partager entre les navigateurs espagnols et portugais notre admiration. Ces hommes qui, avec des moyens de navigation rudimentaires, osaient se lancer en plein inconnu étaient . . . de rudes hommes !



LE GENIE A L'UNIVERSITE — Pour la première fois dans l'histoire du Canada, quatre ingénieurs professionnels sont actuellement chanceliers d'université. Pour marquer l'événement, un groupe d'ingénieurs en vue de Montréal a organisé un banquet en l'honneur de leurs distingués confrères : de gauche à droite, MM. C. J. MACKENZIE, d'Ottawa, chancelier de l'université Carleton, H. E. POWELL, de Montréal, chancelier de l'université McGill, J. B. STIRLING, de Montréal, chancelier de l'université Queen, et M. C. D. HOWE, de Montréal, chancelier de l'université Dalhousie.

Comment assurer la sécurité du piéton

QUEBEC. — "Le piéton qui traverse dans un passage délimité et conformément aux signaux lumineux, bénéficie d'un droit de priorité. S'il se trouve déjà engagé dans la traversée quand les signaux changent pour livrer passage aux véhicules, le conducteur doit permettre au piéton d'atteindre le côté du chemin".

L'hon. Gérard Cournoyer, C.R., Ministre des Transports et Communications, rappelle à ce propos que les statistiques prouvent, malheureusement, que six victimes sur neuf d'accidents mortels de la circulation, dans les zones urbaines, sont des piétons.

"Il semble que les règles édictées par le Code de la route ne sont pas suffisamment connues et respectées par les usagers de la route."

"Le piéton qui traverse un chemin public ailleurs qu'à une intersection, ne jouit d'aucune priorité de passage et il le fait à ses propres risques. Le Code de la route lui interdit de quitter le trottoir ou la zone de sécurité quand un véhicule est rendu trop près de lui pour lui céder le passage".

"Il est évident qu'une vigilance accrue, et une meilleure compréhension de part et d'autre, sont indispensable pour assurer la coexistence du piéton et des conducteurs de véhicules à moteur", conclut l'honorable Ministre des Transports.

On peut, du bout des doigts, arrêter une hémorragie en pressant sur l'artère qui passe à fleur de peau. La méthode s'apprend à n'importe quel cours de premiers soins.



POUR LES AVEUGLES — L'objectif de la campagne pour les aveugles, en 1961, aura pour objectif : $375,000. Cette souscription aura lieu du 24 avril au 5 mai. M. DUDLEY N. MENDELS vient d'en accepter la présidence générale.

Construction de deux pétroliers français à Diesel de 12 cylindres

SAINT-NAZAIRE (AFP) — Les chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire (Loire Atlantique) vont construire deux pétroliers de 51,000 tonnes, le "Sirius" et le "Véga", qui seront les plus gros navires du monde équipés de moteur Diesel de 12 cylindres.

Ces bâtiments, qui atteindront la vitesse de 16 noeuds, seront munis d'un nouveau système, dit "type intégral", consistant à remplacer les collecteurs principaux de cargaison dans les citernes par des vannes de cloison à télécommande hydraulique. Ce système permet un débit de pompage plus élevé avec une main-d'oeuvre et des frais d'entretien restreints.

REMISAGE D'HIVER POUR AUTOMOBILES

Espace libre à louer, dans vaste local chauffé — $12 par mois
MINIMUM : 2 mois

J.B. Baillargeon Express — VICTOR 5-6271

423 est, rue ONTARIO — VI. 5-6271

OUVERTS TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 H. 30 SAUF LE SAMEDI 9 H. 30 A 5 H. 30

EMBALLAGE FANTAISIE DES CADEAUX DES FETES chez dupuis mezzanine (St-Christophe) côté ouest

NOËL Chez dupuis



PERE NOEL ET LA FEE DES ETOILES
reçoivent tous les jours les petits enfants de 9 h .30 à 6 h. samedi 5 h.

VOTRE PAYS DES MERVEILLES

LE PETIT TRAIN DU NORD est le plus beau, le voyage magnifique . . . le voyage .15
LA FEE DES ETOILES remet à chaque enfant un souvenir. — Entrée .25
FAITES PRENDRE LA PHOTO de votre enfant en compagnie de Père Noël .99
PERE NOEL, POSTE CJMS, chaque soir à 5 h. 55 — enfants écoutez-le.
DUPUIS — QUATRIEME ETAGE

TAPIS DE PASSAGE

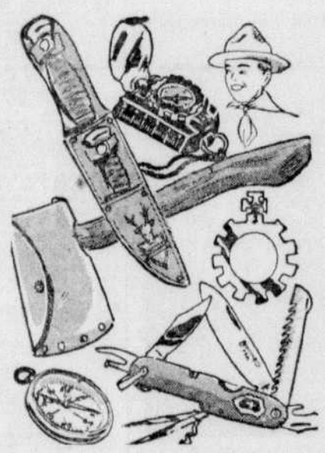


AXMINSTER
ROUGE ORIENTAL 27" et 36"

corridors, couloirs 36 pouces la verge	8.95	36 pouces la verge	6.95
36 pouces la verge	7.95	27 pouces la verge	5.95
COSMIC, 27"	La verge	4.95	
AXMINSTER, 27"	La verge	4.95	
AXMINSTER LAINE, 27"	La verge	10.95	
WILTON, 27"	La verge	6.95	
WILTON, 27"	La verge	4.50	

VISCOSE UNI 27" — la verge 4.25
VISCOSE TWEED 27" — la verge 4.25
VISCOSE UNI 36" — la verge 5.25
VISCOSE TWEED 36" — la verge 5.25

DUPUIS — SIXIEME RAYON 731



LES SCOUTS attendent ces PRESENTS

PANTALONS SKI en gabardine 8 à 18 ans	7.95		
tailles 30 à 40	11.95		
CHANDAILS confortables 30 à 34	4.00		
36 à 42	5.75		
TUQUES de laine marine, chacune	1.25		
BAS SKI laine gris ¾ paire	1.00		
BAS SKI en laine blanche ¾ paire	1.29		
CEINTURES P.M.G.	2.50		
MOUCHOIRS kaki, 2 pour	.35		
BERETS noirs 6⅞-7⅛	2.75		
POPOTES aluminium 5 pièces	2.95	5.95	
GOURDES aluminium pour l'eau	1.95	2.75	3.95

COUTEAU, FOURCHETTE, CUILLER, le couvert	.89	1.25	
CANIFS de poche	.89 à	4.50	
COUTEAUX de chasseur	1.69	4.95	
BOUSSOLES de guide	1.25 à	8.95	
LAMPES de poche	1.59 à	2.45	
TROUSSES "premiers soins"	2.50		
LAMPES de poche	.79 à	1.65	
PROJECTEUR	2.29	4.45	9.65
BATTERIES	1.45		
PILES SECHES ch.	.25		

SACS à dos	4.95	6.50	
	7.95	9.95	
SACS à dos "LA FUMA"	13.95	17.50	21.95
	24.95	34.95	
SACS de couchage	9.95		
	13.95	15.95	19.95
TOILES isolantes de fond 36 x 72"	2.95		
SACS à linge	1.75		
HACHETTES avec couteau	5.95		
HACHETTES "Scout"	2.29	3.95	
DIZAINIERS	.25	1.65	3.75
SIFFLETS de Scout	.35		
SIFFLETS de chef	.45		

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 662

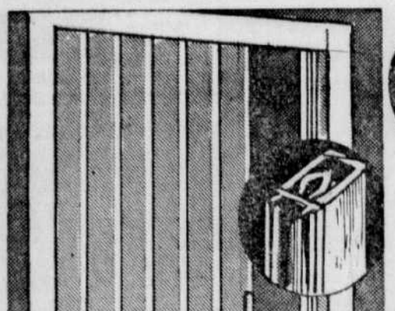
Participez à notre concours "BAS DE NOEL"
GAGNEZ LE 3e GROS LOT de $2000

Il suffit d'inscrire vos nom, adresse, numéro de téléphone au dos de vos factures DUPUIS (ou fac-similés acceptables) dûment datées du 1er au 22 décembre inclusivement, et de les déposer dans une des boîtes CONCOURS "BAS DE NOEL", placées aux 2e, 3e et 4e étages, ainsi qu'au Sous-Sol. Plus vous aurez de factures, plus vous aurez de chances de gagner.

Toutes les factures seront accumulées jusqu'à la fin du CONCOURS, le 23 décembre.

(le personnel de la maison Dupuis Frères, Ltée, ainsi que les membres de leur famille sont exclus de ce concours).





au SOUS-SOL chez dupuis Frères

PORTES SAUVE-ESPACE
ACCORDEON
surface plastique VINYLE en beige ou gris ; nettoyage simplifié

32 x 80 environ	38 x 80 environ
ord. 8.98	ord. 10.98
5.98	6.98

Faites livrer une de ces portes, installez-la avant NOEL. — Vous l'apprécierez dès le premier jour.

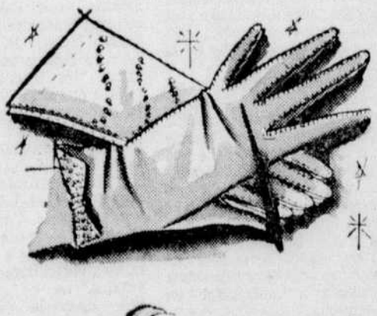
VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1115





PANTOUFLES pour hommes 6 à 11
2.79 paire
Velours de coton cotelé CORDUROY rouge/noir, blanc/noir, bleu/vert. Epaisses semelles de caoutchouc-mousse.
DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1675



GANTS TISSU lavables pour dames
.79 ORD. 1.00 à 1.98
Tout coton ou nylon à texture double. Blanc, noir, quelques teintes pastelles. Pointures dans le groupe: 6 à 8. Pratiques l'hiver.
Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.
DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1355



Belles CHEMISES pour les fêtes et pour cadeaux
prix ord. 4.95 — SPECIAL
3.50
2 POUR 6.67
Broadcloth "Sanforized" tout blanc fini mercerisé facile d'entretien. Col pointes courtes, manchettes deux façons. Encolures : 13½ à 17½. Manches : 32 à 35 dans le groupe mais non dans chaque encolure.
DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1625



COSTUMES 2 pièces
1.97 ord. 2.98
POUR 3 à 6x ANS — Chemisette finette, coutures doubles. Poche, manches longues. Pantalon fantaisie, doublure finette. Brun, marine, vin, vert Loden, charcoal.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655



CHANDAILS VELUS
8.98 tailles P.M.G.
POUR DAMES — Chandails 25% mohair VELU (shaggy) et 75% laine. Vert, violet, or, taupe, gris acier. Encolure nouvelle, manches longues. Qualité lavable.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1545

PYJAMAS FINETTE
2.98
POUR DAMES—Finette imprimée, tons pastels, fond blanc. Gilet à manches longues. Pantalon ample, taille élastique. P.M.G.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385



CRINOLINES
2.67 ord. 2.98 pour 8 à 14 ans
3.67 ord. 3.98 pour 10 à 16 ans
En tulle de nylon blanc, rose ou bleu. 8 à 14 ans : taille élastique, demi-jupe double rang sur jupon taffetas, garniture de 2 insertions de ruban.
10 à 16 ans : taille élastique, un volant de tulle nylon, insertion de dentelle sur jupon rayonne à cerceau.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555

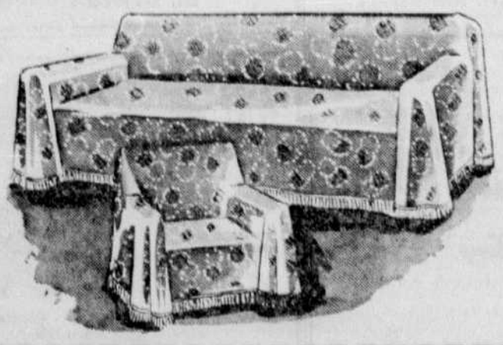
COUVRE-MEUBLES COTON ACETATE

fauteuil 70 x 90 ord. 4.69	3.97	sofa 70 x 108 ord. 5.29	4.47

Belle et forte texture coton/acétate, frange sur les côtés apparents. Sobres motifs ; fond vert ou brun.

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL RAYON 1235



OUVERTS TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. 30

SAUF LE SAMEDI
9 H. 30 A 5 H. 30

NOËL Chez dupuis



VOTRE PAYS DES MERVEILLES

GAGNANTE 2e GROS LOT DE $1,000
attribué le 16 décembre
Mme G. GAUCHY
6978, rue Jeanne-Mance
Montréal

PARTICIPEZ AU CONCOURS "BAS DE NOEL"
Gagnez le 3e GROS LOT de
$2,000

PERE NOEL ET LA FEE DES ETOILES
reçoivent tous les jours de 9 h. 30 à 6 heures
AU QUATRIEME ETAGE DUPUIS
LE PETIT TRAIN DU NORD est populaire. Le voyage .15

Fabergé cadeaux qui raviront...



"Bath Set" Chic ensemble de bain... Cologne et poudre de bain avec houppette laine d'agneau au coloris-mode. L'ensemble **5.00** Poudre de bain seule, dans boîte-cadeau **3.00**



"Quartette Jr." Quatre colognes classiques dans leur adorable boîte au couvercle mobile. L'ensemble **4.50**



"Fabergette" Flacon de ton or pour le sac... profilé, élégant, rempli de parfum! **3.75**



"Travel 2" Dans leur charmante boîte-cadeau... la cologne et la poudre de bain. L'ensemble **3.50**

Aphrodisia... Woodhue... Tigress... Flambeau... f#

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240



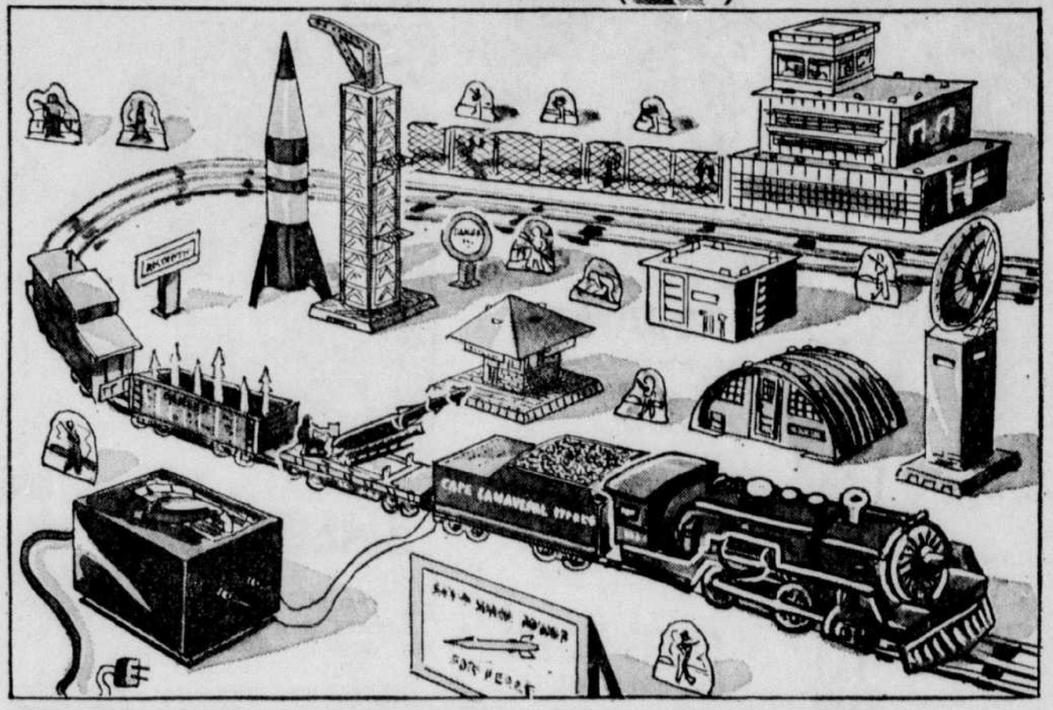
PORTE-BONHEUR EN OR

pour cadeau de valeur inestimable... durable

• Breloques originales • les porte-bonheur — en or 10 carats, 14 carats, 18 carats selon le prix. Trois modèles illustrés, plusieurs autres au choix.

7.00 7.50 13.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 241



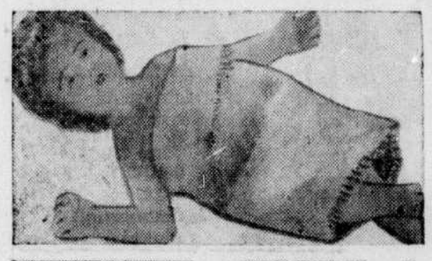
BEAUX TRAINS ELECTRIQUES... 56 PIECES EN TOUT

N'allez pas désappointer le petit garçon à Noël
Profitez plutôt de cette offre extraordinaire !

- locomotive
- tender à charbon
- wagon à projectile-ressort
- wagon-transport de 5 projectiles
- wagon fin de train Caboose
- 8 rails courbés • 2 rails droits
- fiche de contact • transformateur
- accessoires bâtiments en carton

ORD. 16.95
13.95

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910



ENFANTS JESUS EN CIRE *pour la crèche...*

VI.2-6171

Beaux cheveux blonds frisés — Chemisette de flanelle blanche

hauteur 2½ pouces .... **.35**
hauteur 3 pouces .... **.60**
hauteur 3½ pouces .... **.75**

Plusieurs personnages bibliques, animaux pour compléter

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282



Étrennes pour travail... études

100 SEULEMENT

BUREAUX SECRETAIRES

pouvant recevoir une machine à écrire

hauteur 27 pouces ; encombrement : 17 x 30 pouces

Ord. 19.98
SPECIAL DUPUIS **10.97**

FABRICATION EXTRA ROBUSTE TON GRIS

Modèle illustré avec deux tiroirs pratiques plus une tablette étagère pour les livres, cahiers, dictionnaires. Coins arrondis.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, PAPETERIE, RAYON 280



LES CIGARES "DELECTO"

feront les délices des connaisseurs à NOEL. Ils sont faits de tabac importé de la Havane. Légèrement aromatisés. Format Perfecto.

Prix ord. 3.00 — les 25 cigares **2.00**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 970



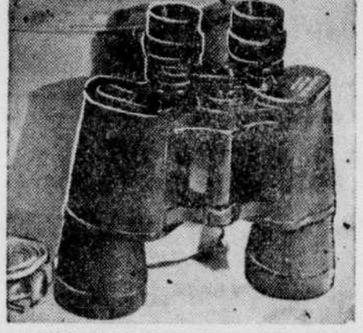
PIPES VERITABLE BRUYERE

importation d'Angleterre — une haute qualité

Monsieur reconnaîtra avec plaisir cette qualité supérieure. Fourneau noir garanti ne pas brûler. Une rare et belle valeur.

Cartonnage des fêtes si désiré **3.50**

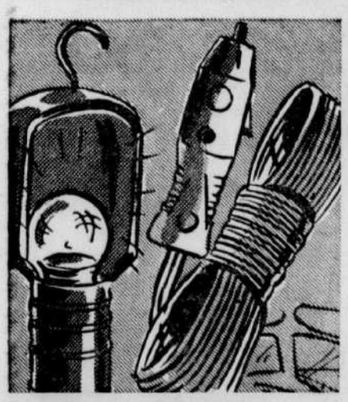
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 970



JUMELLES DANS LEUR ETUI

Marque haute qualité, 7 x 50. Lunettes très précises avec ajustement simplifié, fonctionnant au centre. Un étui de cuir et courroie bandoulière. **32.95**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280



LAMPES "URGENCE"

Pour éclairer sur la route. Ce modèle se branche sur l'allume-cigare ou briquet d'auto. 6 volts ou 12 volts.

Seulement **1.59**

DUPUIS — SPORT — MEZZANINE, RAYON 920



DECONGELEURS "FROZ-EX"

qu'il faut avoir à sa portée l'hiver pour démarrer

Il suffit d'en verser dans le réservoir et le moteur pour faire démarrer rapidement la voiture par temps froid. Quelques instants suffisent. **.75**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 920



CINE-CAMERA BROWNIE TURRET

Modèle F1.9, capacité 8 m/m. Un présent des événements qu'on aime garder en souvenir. 3 lentilles : grande angulaire, téléphoto ou normale. Viseur au niveau de l'oeil. Avec encadrement pour les 3 lentilles. Prend film 8 m/m en couleurs. 25 pieds doubles.

Ord. 69.95
SPECIAL AVANT NOEL **49.95**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 241



HOUSSES ROUE DE VOLANT

Une qualité protégeant les doigts du froid étant à surface effet fourrure. Brun, gris **.98**

COUSSINS D'AUTO de 16 x 16" chacun **1.00**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920



BROSSES CHASSE-NEIGE

pour nettoyer la voiture après une "bordée". Soies en fibres manche en bois. Soyez prudents découvrir la vitre arrière recouverte de neige. **.49**

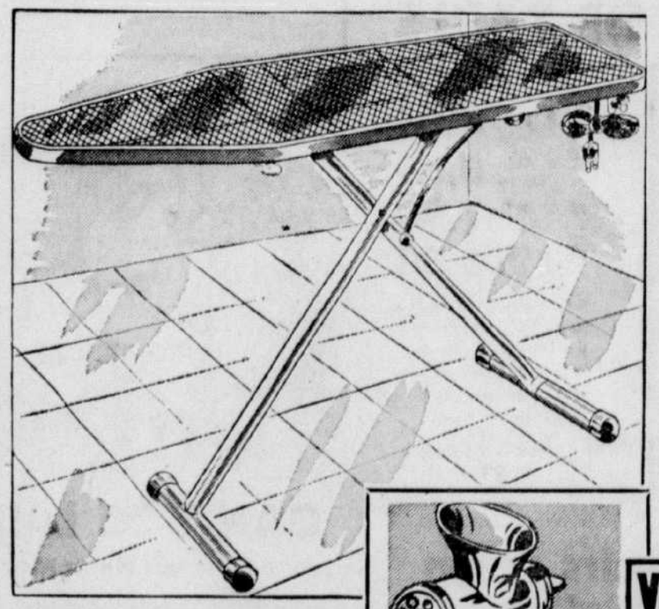
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920



FILETS D'ACIER 'Démarrage'

S'emploie sur la glace vive ou sur la neige. Permet de décoller mieux et plus rapidemnt. Longueur 3 pieds. Ayez-en au moins une paire dans la voiture en cas de besoin cet hiver la paire **3.98**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920



Faites ce cadeau pratique

PLANCHES à REPASSER

REGLABLES A LA HAUTEUR DE LA PERSONNE

format standard : 54 x 15"

SPECIAL AVANT-NOEL **14.98**

Modèle tel qu'illustré dont la planche est perforée facilitant l'évaporation... Fini émaillé jaune sur acier. Pieds chromés s'éloignant ou se rapprochant selon que l'on désire la planche plus haute ou plus basse, pour travailler assise. Prise de courant à même la planche avec longueur de fil de 96 pouces.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

HACHE-VIANDE

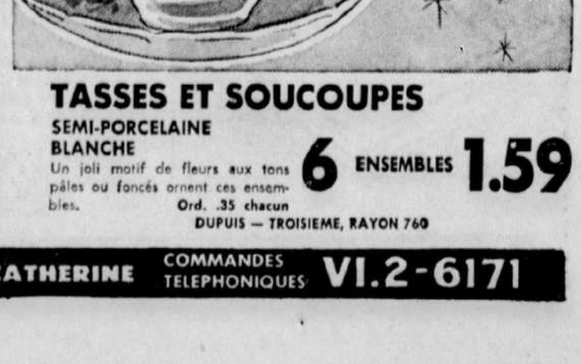
"SPONGE"
importation d'Angleterre

ORD. 2.39 **1.79**

Il en faut un dans chaque foyer pour préparer tourtières et autres plats. Embouti d'une seule pièce DEUX RONDELLES à viandes cuites avec chacun.

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780



SERVICES A DINER DE 20 PIECES

semi-porcelaine anglaise

le fond est blanc le bordure ondulée. 4 ass. à déjeuner ; 4 ass. à pain ; 4 ass. à céréales ; 4 tasses ; 4 soucoupes **Les 20 pièces**

Contour relief filet bleu au centre et filet or en bordure.

ORD. 5.95
4.29

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760

VI.2-6171

TASSES ET SOUCOUPES

SEMI-PORCELAINE BLANCHE

Un joli motif de fleurs aux tons pâles ou foncés ornent ces ensembles. **6 ENSEMBLES 1.59**

Ord. .35 chacun

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760

OUVERTS TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 h. 30 excepté le SAMEDI jusqu'à 5 h. 30

FAITES VOS EMPLETTES LE MATIN
EMPORTEZ VOS PETITS COLIS

NOËL Chez dupuis

VOTRE PAYS DES MERVEILLES



PYJAMAS
marque "Clippers"

3.99

A celle qui est frileuse, offrez ce pyjama en finette confortable. Gilet tailleur à manches longues. Pantalon à taille sur élastique... Choix de rose ou bleu. Tailles: P.M.G.

DUPUIS — DEUXIEME RAYON 390

GILETS DE LIT
en nylon piqué

P.M.G. **3.99** EX.G. **4.99**

Texture 100% nylon, piquée soigneusement. Le col fini d'une nervure unie, manches ¾, une coupe étudiée pour donner aisance. En bleu, rose ou lilas.

DUPUIS — DEUXIEME RAYON 380

VI. 2-6161

NYLONS *sans couture*
FILET



"SHEER-TEX"

2 PAIRES DANS UN COFFRET **2.75**

Texture filet, le haut "Ban-Lon" extensible et prêtant bien. Talon et bout renforcés. COCOA (un brun foncé); SPICE (un brun épice); PRELUDE (un beige medium). 8½ à 11.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

Suggestions pour cadeaux



CONCOURS BAS DE NOËL DUPUIS

GAGNEZ LE 3e GROS LOT DE **$2000.**

Il suffit d'inscrire vos nom, adresse, numéro de téléphone au dos de vos factures DUPUIS (ou fac-similés acceptables) dûment datées du 1er au 23 décembre inclusivement, et de les déposer dans une des boîtes CONCOURS "BAS DE NOEL", placées aux 2e, 3e et 4e étages, ainsi qu'au sous-sol. Plus vous aurez de factures, plus vous aurez de chances de gagner. Toutes les factures seront accumulées jusqu'à la fin du CONCOURS, le 23 décembre.

(Le personnel de la maison Dupuis Frères Ltée, ainsi que les membres de leur famille sont exclus de ce concours.)

3e GROS LOT
ATTRIBUTION LE 23 DECEMBRE A 4 HEURES
UNE VALEUR TOTALE DE $2000.

Quelques-uns des prix magnifiques à gagner:

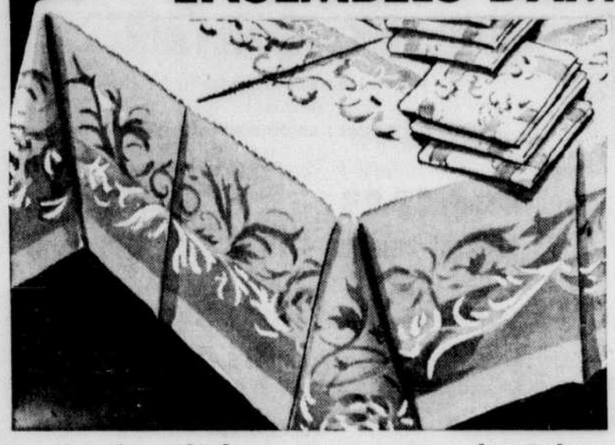
1 radio combiné AM-FM ELECTROHOME	360.00	1 batterie de cuisine	42.95
1 téléviseur EMERSON (avec base)	270.00	1 radio transistor RCA VICTOR	40.00
1 mobilier de salon SINGER (2 pièces)	259.00	3 paires de souliers pour dame à $9.98	29.94
1 étole rat musqué	100.00	1 paire de souliers pour homme	24.95
1 carpette tapis COLORAY 9 x 12 pi.	84.00	1 "car coat" pour dame	29.99
1 complet pour homme	55.00	1 rasoir SCHICK	24.50
1 berceuse sur plate-forme	49.95	1 robe du Petit Salon	25.00
2 sous-tapis CUSH-N-TREAD à $24.00	48.00	1 carpette prélart SANGRAN 9 à 12 pi.	21.48
1 carpette tapis HARDING 6 x 9 pi.	46.50	1 sac à main	20.00



GAGNANTE
du 2e GROS LOT
de $1,000
attribué le
16 décembre

Mme G. GAUCHY,
6978, rue Jeanne-Mance,
Montréal

ENSEMBLES DAMASSES



la nappe 56 x 76"
les 6 serviettes assorties
l'ensemble

3.99

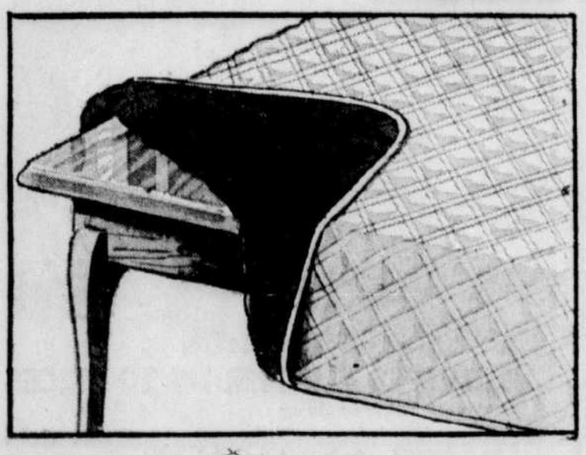
Résistante texture de coton et rayonne. Motif damassé fleuri des plus en vogue. Blanc, Rose, Jaune, Turquoise, Beige.

S.V.P., indiquer un 2e choix de nuance en téléphonant.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. — VI. 2-6171

PIQUES DE TABLE
épais plastique blanc



52 x 52" chacun	4.98
52 x 72" chacun	6.98
72 x 90" chacun	7.98
72 x 108" chacun	9.98

Surface plastique à l'épreuve de l'eau. Le dessous en flanelette brune n'égratignera pas le bois de votre table et le protégera des plats chauds, des souillures.

DUPUIS — TROISIEME RAYON 140

CHANDAILS ANGORA
ils sont souples, douillets

GRAND'MERE

Toujours de mise — tailles 16, 18, 20 ans.

• brun cacao • noir • blanc • violet • vert mousse • bleu

a) PULL-OVER à manches courtes. **9.95**

b) PULL-OVER de fantaisie, manches longues. **12.95**

c) CARDIGAN de fantaisie, manches longues. **14.95**

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. — VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 540



CHAUDS BONNETS
rayonne brossée convenant à toutes

Vous aimerez ces nouveaux bonnets en rayonne brossée, lavable, indispensables par temps glacial. Attache faisant le tour du cou et se rejoignant à l'arrière. Beige, rouge, noir, vert foncé, violet. **1.00**

PASSE-MONTAGNE
tricot 100% laine

Chaud tricot en pure laine lavable, couvrant bien la tête ce modèle pointu fini d'un pompon. Blanc, noir, rouge. **2.99**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310

GANTS DE LAINE
pour tenir vos mains au chaud

Tricot laine BOTANY, jolie fantaisie au dos de la main. Beige, brun, rouge, gris, or, noir et blanc. Pointures P.M.G. **1.69**

Ord. 1.99, paire

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350



Mouchoirs coton
pour hommes, collégiens

16½ x 16½" la douzaine **1.69**

Beaux mouchoirs à offrir à monsieur, au grand fils. Coton belle qualité, bien blanc, bord à jour ¾". Présentés 12 à la fois sous cellophane et enrubannés.

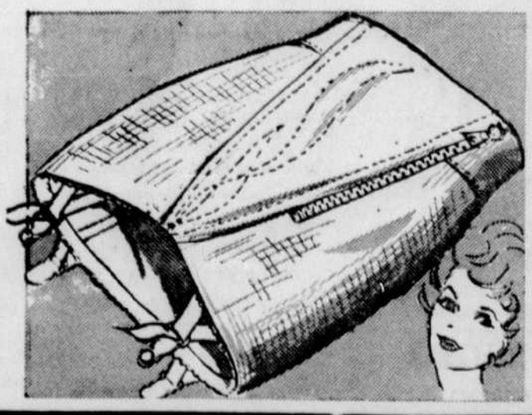
VI.2-6171

AVEC INITIALES

Offrez-lui des mouchoirs à son chiffre. Beau coton blanc, 16½ x 16½" env. Bord à jour ½", initiale brodée dans un coin. (Importation) Dans joli carton pour les Fêtes. **3 mouchoirs 1.00**

INITIALES: A, B, C, D, E, F, G, H, J, L, M, N, O, P, R, S, T, W.

DUPUIS — KIOSQUE DES MOUCHOIRS REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 210



lastex et nylon

GAINES
"HENHANCE" par Gothic

6.66 ORD. 8.00

• dos et côtés en Lastex • glissière sur le côté • devant en nylon, léger baleinage • quatre jarretelles • bande de taille de 3" ne roulant pas, tenant bien en place. BLANC — tailles: 24 à 32.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360

POUR TAILLES SPECIALISEES

habillant 14½ à 24½
ces jolies robes d'après-midi
Ord. 25.00

16.00

Nouveau tissu SOIE 10 EASE pour ce joli modèle flatteur pour demi-tailles. Nuances: aqua, gris, fuschia.

ROBES "CHEMISIER"
pour tailles 10-20

16.00 Ord. 20.00

Populaire style chemisier pour cette robe en tissu 100% ESTRON, haute nouveauté. En nuances: vert, mauve, gris.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530